T
2 Vols
20/-
1 Sep 1[illegible]
44560/C

W. M. Murray,
Bookseller,
79, Renshaw St.,
Liverpool.

8F. 19.

PHYTOGRAPHIE

MEDICALE.

PHYTOGRAPHIE
MÉDICALE,

ORNÉE DE FIGURES COLORIÉES DE GRANDEUR NATURELLE,

OU L'ON EXPOSE

L'HISTOIRE DES POISONS TIRÉS DU RÈGNE VÉGÉTAL,

ET LES MOYENS DE REMÉDIER A LEURS EFFETS DÉLÉTÈRES,

AVEC DES OBSERVATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS ET LES USAGES DES PLANTES HÉROÏQUES.

PAR JOSEPH ROQUES,

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE MONTPELLIER, ANCIEN MÉDECIN DES HÔPITAUX MILITAIRES,
MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

TOME PREMIER.

A PARIS,
CHEZ L'AUTEUR, RUE DE LOUVOIS, N° 5.

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
RUE DES MAÇONS-SORBONNE.

M DCCC XXI.

19

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Lorsque nous portons nos regards sur le spectacle de la nature, que de beautés, que de merveilles viennent nous frapper d'étonnement! Partout cet immense tableau varie, et partout il nous émeut, il nous enchante. Ici, d'innombrables insectes rampent à nos pieds. Là, d'autres êtres de toutes les formes, de toutes les couleurs, se promènent sur la surface du globe, sillonnent les ondes, ou s'élèvent dans les airs. Si nous fouillons dans les entrailles de la terre, quelle richesse, quelle étonnante variété dans ses productions, depuis le fer, qui a fait couler tant de sang et de larmes, jusqu'à cet autre métal, plus funeste encore, qui sème partout des germes de corruption et de guerre, glace le cœur, étouffe tous les sentimens généreux!

Mais quel charme inexprimable nous attire vers ce monde végétal, dont la paisible étude dissipe nos ennuis, soulage nos peines, nous console de l'injustice, et nous fait oublier la haine des méchans! Sur le sommet des montagnes, dans les vallées, au fond des rivières, dans l'abîme des mers, partout la main du Créateur a répandu des plantes. Les unes nourrissent l'homme, les autres le désaltèrent. Celles-ci lui fournissent un tissu qui le met à l'abri des injures de l'air; celles-là lui offrent des sucs bienfaisans qui réparent ses forces, raniment ses organes affaiblis. Ici, sous la forme de majestueuses forêts, elles exercent le plus puissant empire sur les météores électriques et aqueux, changent en air vital les émanations délétères qui s'élèvent du fond des marécages, tempèrent l'ardeur brûlante du soleil, répriment la violence des vents. Là, plus humbles, mais non moins intéres-

santes, elles brillent d'un doux éclat sur les bords des ruisseaux ou dans le sein des prairies, qu'elles embaument de leurs parfums, et dont elles protégent la fraîcheur. Quelques-unes peignent la candeur et l'innocence, d'autres la joie ou la tristesse; d'autres, enfin, embellissent les ruines, ombragent les tombeaux de leur sombre verdure, et prêtent à ce dernier asile de l'homme je ne sais quel charme dont on ne peut se défendre.....

Parmi ces productions végétales qui couvrent la surface de la terre nous trouvons des armes pour combattre les maux qui menacent la vie. Deux ordres de plantes nous offrent des remèdes puissans. Les unes se recommandent par des propriétés actives, changent et modifient le jeu de nos organes d'une manière plus ou moins sensible; les autres, douées d'une plus grande énergie, se distinguent par une odeur virulente, une saveur âcre, par la couleur ordinairement sombre de leur feuillage, et par un aspect pour ainsi dire sinistre. C'est dans ce groupe qu'on trouve de violens poisons; mais on y trouve aussi les remèdes les plus efficaces. Ainsi, dans le système physique, le bien est toujours placé à côté du mal; d'où résulte une sorte d'équilibre qui en fait l'harmonie.

Occupons-nous d'abord des poisons. Ces végétaux délétères sont très-répandus dans la nature. Ils croissent spontanément dans tous les pays. On en trouve dans les bois, dans les champs, et même dans les jardins à côté des plantes alimentaires. On dirait qu'ils ont été placés là pour nous avertir que partout la vie et la mort sont en présence. Depuis quelque temps, on ne craint pas même de cultiver les plus pernicieux de ces poisons. L'aconit napel, les hellébores, les renoncules, le laurier-amandier, le laurier-rose, le bois-gentil, etc., ont usurpé la place d'autres plantes qui offrent les mêmes agrémens sans exposer aux mêmes dangers.

Ainsi nous sommes environnés de toutes parts de substances malfaisantes. Cependant tout le monde frémit d'effroi au seul nom de *poison*, qui rappelle l'idée d'une mort violente et des tourmens qui la précèdent. En effet, quoi de plus horrible, de plus déchirant que le spectacle d'un homme qui

succombe sous la puissance d'un poison caustique ? En vain la nature et l'art réunissent leurs efforts, rien ne peut calmer le feu qui dévore ses entrailles; c'est la robe de Déjanire imprégnée du sang du Centaure; le venin a pénétré dans les nerfs, dans les veines; il dessèche, il brûle tous les fluides, et la mort seule peut mettre un terme à cet incomparable supplice.

Que dirons-nous des tentatives du crime? Personne n'ignore que la cupidité, la vengeance ou la haine n'ont que trop souvent recours aux poisons pour le malheur de l'humanité; mais c'est le règne minéral qui obtient ordinairement la préférence. Toutefois, comme les substances végétales laissent moins de traces, nous sommes convaincu qu'on les met en usage bien plus souvent qu'on ne croit. Le monstre qui s'arme de poison pour immoler sa victime a besoin de s'envelopper de ruses ; il médite, il combine son affreux dessein, afin de se dérober plus sûrement aux recherches de la justice. Eh! qui ne serait épouvanté de cette scélératesse froide, réfléchie, habile à tendre des piéges, qu'on ne peut ni éviter ni connaître, et qui, sous le voile d'une artificieuse amitié, présente, en caressant, un breuvage homicide? Cet attentat, dit un homme justement célèbre, tient le premier rang parmi les crimes, comme l'hypocrisie parmi les vices; il exclut jusqu'à cette audace qui, en rendant l'assassin intrépide, lui donne au moins une sorte de courage, et il semble être le propre de l'âme la plus méchante, la plus perfide et la plus abjecte.

Mais l'homme n'est point seul exposé aux effets pernicieux des poisons. Les bestiaux, si utiles à l'agriculture, périssent quelquefois pour avoir mangé des fourrages infectés d'herbes vénéneuses, malgré l'instinct qui les porte à s'en garantir.

Que de puissans motifs pour ne point négliger la connaissance de ces poisons! Le médecin, le jurisconsulte, le magistrat, le philosophe, l'artiste, l'agriculteur, le grand propriétaire, applaudiront sans doute à nos efforts. Enfin les personnes instruites qui vivent à la campagne, et qui, par goût et par sentiment, aiment à soulager l'homme qui souffre, ne dédaigneront

pas de consulter un ouvrage fait pour diriger leurs intentions bienfaisantes. Ce n'est pas qu'on y trouve ces antidotes si vantés pour neutraliser l'action délétère des poisons; de pareils remèdes n'existent point, ou sont du moins en bien petit nombre dans l'état actuel de nos connaissances. Il y a plus: ces prétendus contre-poisons, tels que le vinaigre, l'éther, l'alcali volatil, augmentent, dans certains cas, la violence des symptômes, si l'on en fait une application intempestive: mais nous avons le soin d'indiquer et de développer les méthodes rationnelles qu'on doit mettre en usage dans les divers empoisonnemens.

Toutefois, par une heureuse compensation, ces substances vénéneuses offrent à notre art les armes les plus puissantes, quand on sait les manier d'une main habile et discrète. Les médecins de Vienne, de Montpellier, de Paris, etc., les ont employées avec un rare succès dans certaines maladies qu'on regardait autrefois comme incurables. Eh! qu'on ne s'étonne point de nous voir présenter des poisons comme des remèdes; ceux-ci ne deviennent-ils pas à leur tour des poisons, si on les administre d'après des indications erronées?

Il n'existe point de traité de toxicologie végétale exécuté d'après notre plan. Vicat a écrit cependant sur les plantes vénéneuses de la Suisse, et Bulliard sur celles de la France. Mais, sans vouloir déprécier leur travail, nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'à l'exception de quelques préceptes vulgaires, les divers traitemens qu'ils indiquent sont fondés sur une routine aveugle. Le lait, les boissons mucilagineuses, les acides, qu'ils recommandent comme des contre-poisons, ne sont que des moyens auxiliaires; encore leur emploi peut-il devenir nuisible, s'il n'est réglé par une méthode rationnelle. Nous ne parlons pas de l'ouvrage de Puinh, qui n'est qu'une espèce de catalogue de plantes vénéneuses rangées d'après le système de Linné, ni de quelques autres écrits qui ont peu de rapport avec notre travail. Toutefois les traités de toxicologie de Plenck et de Joseph Frank, la *Médecine légale* de M. Fodéré, et quelques monographies particulières contiennent

des faits précieux dont nous avons profité sans méconnaître les sources d'où ils émanent. Mais, en citant ces estimables écrits, nous ne devons pas oublier l'excellent ouvrage de M. Orfila. Nous aurons souvent occasion de parler des nombreuses expériences tentées par ce savant professeur. Il serait également injuste de passer sous silence le *Manuel des poisons,* dont M. le docteur Bertrand a enrichi la médecine légale. Ce livre, écrit avec talent et modestie, mérite de fixer l'attention des hommes éclairés. Enfin le *Traité des champignons,* de M. Paulet, offre sur l'action de ces végétaux un grand nombre de faits très-intéressans, qu'on chercherait vainement ailleurs. Au reste, ces médecins ne se sont pas occupés comme nous de l'application des poisons au traitement des maladies.

Mais notre travail ne se borne point aux poisons végétaux ; nous traçons en même temps l'histoire de quelques autres plantes qui, par leurs propriétés énergiques, forment la principale richesse de la matière médicale. Ces plantes, que nous appelons *héroïques,* sont encore confondues avec une foule de substances inertes, malgré tous les efforts de quelques auteurs modernes, parmi lesquels M. le docteur Alibert occupe à juste titre une des premières places. Tous les médecins instruits et de bonne foi conviennent qu'à l'exception de deux ou trois cents plantes dont l'expérience et l'observation ont confirmé les effets salutaires, tout le reste doit être à peu près relégué dans les collections consacrées spécialement à la botanique. Depuis trop longtemps ces végétaux superflus ont usurpé la confiance des médecins et trompé l'attente des malades. D'ailleurs rien n'est plus propre à favoriser l'empirisme que cette manie d'attribuer à un très-grand nombre de plantes des vertus extraordinaires; et les éloges que l'on donne même aux substances les plus efficaces sont vains et dangereux, si l'on ne spécifie d'une manière précise les cas de leur application. Ainsi nous insistons sur ce dogme fondamental de la thérapeutique dans la description des propriétés médicales des plantes. Nous faisons connaître en même temps leurs principes constituans, d'après les analyses faites par les plus habiles chimistes; mais ces analyses sont tou-

jours subordonnées à l'observation clinique, parce que c'est elle seule qui confirme ou rejette les promesses de la chimie. Nous indiquons aussi quelques formules simples et d'une efficacité éprouvée; toutefois nous évitons avec soin ces compositions bizarres qui ne ressemblent pas mal, comme le dit Vicq-d'Azyr, à certaines formules de nos anciens arrêts, et qu'on est étonné de trouver encore dans des ouvrages récens.

Tous les végétaux dont se compose la *Phytographie médicale* ont été rangés par familles naturelles. Cette distribution nous a paru la plus convenable, d'après l'analogie qui existe entre les formes extérieures et les propriétés des plantes, analogie qui a été reconnue par les naturalistes et les médecins les plus célèbres de nos jours. Qu'il nous suffise de nommer Linné, de Jussieu, Desfontaines, Decandolle, Murray, Cullen, et Barthez. Ces rapports sont quelquefois tellement prononcés dans les genres, que la famille entière participe aux mêmes vertus. Cependant nous ne pouvons nous dissimuler les anomalies et les exceptions qui se présentent dans cette distribution naturelle.

Nous ne dirons qu'un mot des figures imprimées en couleur qui accompagnent le texte. On est généralement d'accord que les meilleures descriptions ne peuvent rendre tous les caractères d'une plante, et que, pour les bien distinguer, il est nécessaire qu'ils soient reproduits par des gravures qui en retracent fidèlement l'image. Ce luxe est non-seulement utile, mais encore indispensable dans un livre qui traite des poisons. Ainsi chaque planche offre une plante de grandeur naturelle, accompagnée du fruit et des détails botaniques de la fleur. Il n'est pas nécessaire, je pense, de faire ressortir la supériorité que présentent les dessins, exécutés dans les proportions de la nature, sur les imitations plus ou moins réduites, qui ne peuvent exprimer le port ni la physionomie d'une plante dans un dessin de petite dimension. Nous avons confié cette partie essentielle de l'ouvrage à M. Hocquart, dessinateur habile et plein de goût, et nous ne pouvons que nous féliciter d'un pareil choix.

L'auteur n'a point perdu le souvenir de la bienveillance avec laquelle son *Traité des plantes usuelles* * fut accueilli il y a quelques années. Cette marque d'estime de la part du public lui a imposé l'obligation de faire mieux, ou du moins de redoubler d'efforts dans ses nouveaux ouvrages. Celui qu'il publie maintenant est le fruit de beaucoup de soins, de méditations et de recherches; s'il est bien fait, il ne peut qu'être utile. Au reste, on n'a rien négligé pour atteindre ce noble but. Le devoir de l'homme, dit Sénèque, est d'être utile aux hommes; mais ce devoir est surtout imposé à celui qui se livre à l'étude des sciences. Éclairer ses semblables, les faire jouir du fruit de ses veilles, soulager leurs maux, les prémunir contre tout ce qui peut compromettre leur existence, est-il une gloire plus douce, une jouissance plus pure? Les honneurs, les dignités passent, et ne sont qu'une vaine fumée aux yeux de la philosophie; mais on conserve le souvenir des services rendus à l'humanité.

Je ne peux terminer ces lignes sans témoigner ma juste reconnaissance à quelques savans dont les conseils m'ont été infiniment précieux. Ainsi je dois à l'amitié bienveillante de M. Tournon, auteur de *la Flore de Toulouse*, et professeur de matière médicale, des notes et des observations intéressantes sur divers poisons. M. le docteur Schmidt, homme d'un grand mérite, qui a fréquenté les premières universités du Nord, m'a communiqué des faits importans sur l'action de quelques substances héroïques. Enfin M. Persoon, célèbre naturaliste, qui a traité avec tant d'habileté des plantes cryptogames, a bien voulu jeter un coup-d'œil sur les dessins des champignons : sa critique judicieuse n'a pu que perfectionner cette partie de mon ouvrage. Mais pourrais-je oublier M. Hocquart, artiste non moins recommandable par ses vertus privées que par son beau talent? Que ne dois-je

* J'ai fait à cet ouvrage des corrections et des additions importantes. Je me propose d'en donner une nouvelle édition entièrement refondue, de format in-8°, aussitôt que les circonstances pourront me le permettre.

pas à cet excellent jeune homme! Il m'a encouragé par ses soins, par son zèle, à terminer ce travail difficile; il m'a consolé dans mes peines, à une époque où la lâcheté, traînant à sa suite toutes les passions viles et haineuses, les avait déchaînées contre moi : qu'il permette du moins à mon cœur reconnaissant de lui offrir ici le gage d'une amitié éternelle. Ah! lorsqu'un sentiment si doux remplit notre âme, et qu'on a le bonheur de l'inspirer à des hommes généreux, ne doit-on pas mépriser les outrages de quelques êtres malfaisans qui se cachent dans l'ombre, comme les reptiles, pour composer leurs poisons?

PHYTOGRAPHIE

MÉDICALE.

INTRODUCTION.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES POISONS

ET SUR LES SUBSTANCES HÉROÏQUES.

De tout temps les hommes ont été curieux de connaître les poisons; les uns, pour se garantir de leur funeste atteinte, ou pour se délivrer du pénible fardeau de la vie; les autres, pour assouvir une lâche et criminelle vengeance. Mais les anciens ont particulièrement excellé dans ce genre d'étude. Suivant le témoignage de Plutarque, Attale Philométor cultivait plusieurs plantes vénéneuses, les récoltait lui-même dans leur saison, et mettait beaucoup de soin à connaître leurs propriétés. Mithridate, cet implacable ennemi des Romains, fut encore plus versé dans la doctrine des poisons et des contre-poisons, dont il faisait l'essai sur ses propres organes et sur des criminels, afin de découvrir les antidotes les plus efficaces. Les femmes elles-mêmes n'ont pas craint de manier ces instrumens de mort. La plus célèbre est Médée; ses poisons, ses fureurs et ses enchantemens sont inscrits dans les fastes mythologiques: Euripide, Ovide et Sénèque nous en ont retracé le souvenir dans leurs ouvrages immortels. Cléopâtre n'était pas moins habile. Son premier essai fut l'empoisonnement de son frère, qui devait partager avec elle le gouvernement de l'empire. Qui n'a point lu dans Pline l'ancien l'expérience qu'elle fit en présence d'Antoine sur un prisonnier condamné à mort? Et l'empoisonneuse Locuste, que Tacite a marquée du sceau de l'opprobre, ne donnait-elle pas à Rome, au rapport de Suétone, des leçons de son art homicide? Néron, digne appréciateur d'une femme aussi rare, la combla de richesses en récompense de ses forfaits.

Parmi les naturalistes et les médecins de l'antiquité qui ont écrit sur les poisons, Théophraste, Andromaque de Crète, Nicandre, Dioscoride, Pline et Galien apparaissent les premiers; mais leur nomenclature est si incertaine, qu'il est impossible

de reconnaître la plupart des substances dont ils ont fait mention dans leurs ouvrages, malgré les savantes recherches de Schulze et de Sprengel. Qui pourrait nous dire ce que c'est que le fameux *népenthès* dont Homère a parlé dans son *Odyssée*, et qui avait la vertu de faire oublier les chagrins, d'éteindre la colère ? La belle Hélène versa ce baume divin à Télémaque et au fils de Nestor, qui étaient venus visiter Ménélas à Lacédémone. On présume que c'est l'opium, à cause de ses propriétés sédatives. Mais cette substance n'a-t-elle pas quelquefois une action tout-à-fait contraire ? Quel est le poison qui fit mourir Socrate ? L'histoire nous apprend que les Athéniens faisaient boire *la ciguë* aux hommes condamnés à mort : mais cette plante était-elle l'unique ingrédient de ce breuvage délétère ? Y faisait-on entrer la ciguë commune (*conium maculatum*), ou bien la ciguë aquatique (*cicuta virosa*), comme le pensent quelques naturalistes ? D'après les effets bien connus de ces deux plantes ombellifères, il est certain que d'autres substances devaient concourir à la composition de cette liqueur vénéneuse. Outre leur action narcotique, elles recèlent un principe très-âcre qui excite des vomissemens, des convulsions, et des douleurs aiguës dans toute l'étendue du canal alimentaire. Or, d'après les détails que Plutarque nous a transmis, nous voyons que Socrate, après avoir bu la ciguë, continue à discourir avec ses disciples, sans éprouver la moindre souffrance. Dès qu'il sentit ses jambes s'appesantir, il se mit sur son lit, et s'enveloppa de son manteau. Déjà un froid mortel avait glacé les extrémités ; il prononça encore quelques paroles, et un instant après il exhala son dernier soupir. Phocion est condamné à boire le même poison, et sa mort ne paraît pas avoir été plus douloureuse. Il est donc probable qu'on enchaînait l'action irritante de la ciguë par le suc de pavot, ou de quelque autre substance qui nous est inconnue, et qu'il résultait de ce mélange une composition qui avait la propriété d'éteindre insensiblement le principe de la vie.

Les anciens avaient aussi des poisons qui jetaient dans un état de langueur, et procuraient une mort lente. C'est ainsi que Philippe, roi de Macédoine, fit périr Aratus, dont il redoutait les lumières et les vertus patriotiques. Mais ne nous plaignons pas, si la trace de ces antiques poisons est perdue ; n'avons-nous pas assez de moyens de destruction, sans compter les nouvelles substances que les naturalistes et les voyageurs nous ont apportées de l'Inde et de l'Amérique ?

Les mêmes poisons ne sont pas également pernicieux pour tous les animaux. Cette différence paraît tenir au mode de sensibilité que la nature a départi à chaque espèce. Ainsi le phellandrium empoisonne le cheval et ne nuit point aux moutons ; l'aloës, qui est pour nous un purgatif ordinaire, tue les chiens et les renards ; le laurier-rose fait périr les chèvres ; mais elles broutent impunément la ciguë aquatique et le tithymale, dont l'usage est pernicieux pour d'autres animaux.

L'homme, doué d'une sensibilité plus vive, plus exquise, est aussi plus sujet à l'action des substances vénéneuses. Toutefois l'habitude répétée des mêmes impressions modifie le sentiment d'une manière si puissante, que certains poisons n'ont plus de prise sur ses organes. Qui ignore que Mithridate s'était tellement habitué aux poisons, qu'il invoqua en vain leur action léthifère pour ne pas tomber vivant dans les mains de Pompée qui le poursuivait après l'avoir vaincu ? Galien parle d'une vieille femme d'Athènes qui parvint peu à peu à prendre des doses énormes de ciguë. M. Morton, de Bordeaux, a connu à Baltimore une dame qui prenait tous les jours environ deux onces de laudanum de Sydenham. Aussitôt que l'effet de l'opium avait cessé, elle tombait dans l'abattement et dans une mélancolie inexprimable. Une nouvelle dose ramenait la gaîté, la force et le courage.

Les habitans de la Laponie, au rapport de Linné, mangent les jeunes pousses d'aconit comme nous mangeons les asperges ; et l'huile de tabac, qui est pour nous un poison terrible, les purge sans accident. Ici le climat concourt avec l'habitude à émousser la sensibilité. En effet, les peuples du nord sont médiocrement excités par les remèdes énergiques, tandis que ceux qui vivent sous un ciel brûlant sont affectés des plus légères impressions.

La faiblesse, l'âge, le tempérament, l'état sain ou maladif, peuvent aussi modifier l'action des substances vénéneuses. Sénèque reçoit de Néron son arrêt de mort ; il se fait ouvrir les veines, et il avale ensuite la ciguë : mais ses organes, singulièrement affaiblis, soit par l'âge et un régime austère, soit par le sang qu'il avait déjà perdu, restent insensibles à l'impression du venin. Ce philosophe mourut suffoqué par un bain de vapeur.

Les poisons tuent aussi quelquefois avec la rapidité de la foudre, en troublant à la fois toutes les fonctions vitales. Alors la nature, violemment assaillie dans tout le système des forces, et ne pouvant plus combiner ses mouvemens de réaction, cède sans effort à la puissance délétère qui l'opprime. Tacite, en racontant la fin tragique de Britannicus, a peint ce genre de mort avec une précision et une vigueur inimitables : *Venenum ita cunctos ejus artus pervasit, ut vox pariter et spiritus ejus raperentur.* « Le poison pénétra si rapidement dans tous ses membres, qu'il perdit en « même temps la respiration et la voix. »

On donne le nom de *poison* à toute substance qui, prise en petite quantité, trouble l'organisme et produit des accidens graves ou mortels. Toutefois l'action physiologique des poisons n'est pas assez connue pour pouvoir les classer d'une manière satisfaisante. Vicat, M. Fodéré et M. Orfila divisent en trois classes les substances vénéneuses tirées du règne végétal. La première comprend les poisons âcres, la deuxième les poisons narcotiques, et la troisième les poisons narcotico-âcres. M. Bertrand en fait deux grandes divisions. Dans la première sont rangés les végétaux âcres

ou irritans ; dans la deuxième les végétaux stupéfians ou narcotiques. Cette classification avait été proposée par le docteur Savary, jeune médecin d'un grand mérite, dont la mort prématurée est une véritable perte pour la science. Le professeur Frank s'exprime en ces termes : « En examinant sérieusement la propriété active des poi-« sons en général, il paraît que quelques-uns détruisent l'organisme dans la forme « et dans le mélange de la matière, que d'autres affectent seulement l'excitabilité, « et que d'autres enfin produisent l'un et l'autre effet. » (*Manuel de toxicologie*, traduit par le docteur Vrancken.)

Au reste, l'illustre Barthez a parlé de ces différentes classifications dans ses *nouveaux Élémens de la science de l'homme*. On pourrait donc réunir tous les poisons en trois classes. La première comprendrait les poisons phlegmasiques ou les poisons âcres ; la deuxième, les poisons stupéfians ou narcotiques simples ; et la troisième, les poisons qui ont un effet mixte ou complexe, c'est-à-dire les narcotiques âcres.

DES SYMPTOMES GÉNÉRAUX PRODUITS PAR LES POISONS.

Ces signes varient suivant la quantité et la qualité du poison, suivant l'âge, le tempérament, la sensibilité individuelle, etc.

La présence des poisons âcres ou phlegmasiques dans le canal digestif s'annonce d'abord par un sentiment d'ardeur à la gorge et dans toutes les parties de la bouche. Bientôt après succèdent les nausées, les vomissemens, la cardialgie, une soif inextinguible, une chaleur brûlante, des douleurs aiguës dans les entrailles, une constipation opiniâtre avec ténesme, quelquefois des déjections séreuses ou sanguinolentes. Le pouls est fréquent, petit, serré, inégal ; la respiration pénible, entrecoupée. Le malade est en proie à des angoisses inexprimables ; sa physionomie, profondément altérée, porte l'empreinte de la douleur et du désespoir ; ses membres sont agités de mouvemens convulsifs ; une sueur froide inonde toutes les parties de son corps. Le hoquet, les faiblesses, les défaillances se succèdent ; la voix s'éteint, les pulsations artérielles fuient sous la pression des doigts, la prostration des forces est extrême, et la mort vient enfin mêler ses ombres à ce lugubre tableau. On observe ces divers phénomènes dans l'empoisonnement produit par les renoncules, les euphorbes, l'aconit, le garou, etc.

Les poisons stupéfians ou narcotiques révèlent leur funeste influence par d'autres phénomènes. En général, on éprouve d'abord une sensation d'embarras, et quelquefois de douleur, à l'épigastre, des bâillemens, des nausées, une sorte d'engourdissement insolite, et une propension au sommeil. Le pouls est ordinairement plein, le visage rouge et animé. Ces symptômes d'excitation, qui caractérisent la première période de l'empoisonnement, font bientôt place à des vertiges, des défaillances,

et à une stupeur plus ou moins profonde. Cependant l'excitation peut se prolonger et s'accroître avec une intensité extrême, suivant la quantité du poison et l'irritabilité de l'individu soumis à sa puissance. Cette surexcitation des forces vitales s'accompagne d'un regard sombre, farouche, étincelant; de la dilatation des pupilles; de spasmes et de contractions musculaires; quelquefois d'un délire gai ou furieux, du rire sardonique, d'hallucinations, de gestes aussi singuliers qu'effrayans. Le visage est bouffi, d'un rouge violet ou d'une pâleur extrême. Le pouls est dur, vibrant, irrégulier; le cœur palpite avec tumulte; les lèvres sont gonflées, livides, quelquefois couvertes d'écume ou d'une salive épaisse. Enfin l'action sédative du poison se manifeste avec une autre série de phénomènes : le système des forces est frappé d'atonie, le pouls profond et intermittent; un froid de glace couvre les extrémités, et le malade est plongé dans un état comateux. Cet appareil de symptômes est le résultat de l'empoisonnement par l'opium, la jusquiame, le laurier-cerise, les amandes amères, etc.

Les signes propres aux poisons âcres et aux poisons narcotiques se mêlent et se réunissent dans l'empoisonnement produit par les substances de la troisième classe, les narcotiques âcres. Si le principe irritant et caustique qu'elles recèlent s'applique d'abord sur les tuniques de l'estomac et des intestins, on voit successivement se développer les nausées, les vomissemens, les douleurs aiguës, les crampes, le météorisme, les déjections fréquentes, et quelquefois le choléra-morbus Lorsqu'elles agissent, au contraire, par leur propriété narcotique, les vertiges, la stupeur, la somnolence et une sorte d'ivresse sont les symptômes dominans. Quelquefois ces différens signes alternent et se confondent d'après les affections locales, générales ou sympathiques développées par le poison. Les champignons, la ciguë, la belladona, la pomme épineuse, etc., produisent ce funeste mélange de symptômes.

Les signes dont nous venons d'esquisser le tableau ne suffisent point pour constater la présence du poison. Combien de maladies dont l'invasion rapide est marquée par des symptômes à peu près semblables! Avec quelle scrupuleuse attention le médecin ne doit-il pas examiner tous les phénomènes, peser toutes les circonstances, pour ne point porter un jugement précipité! La réserve fut-elle jamais plus nécessaire dans son langage, quand une expression équivoque suffit quelquefois pour semer le trouble et le soupçon dans les familles?

L'indigestion, l'hématémèse, le mélœna, le choléra-morbus*, et autres affections spontanées peuvent simuler l'empoisonnement. Ne sait-on pas que la rétropulsion

* Le célèbre professeur Chaussier cite le cas d'une jeune dame qui, peu après un repas, fut attaquée d'un choléra-morbus, et qui y succomba après quelques jours. La rapidité des accidens, leur intensité, firent soupçonner un empoisonnement. A l'ouverture du cadavre, on trouva dans toute l'étendue du canal alimentaire des vestiges d'inflammation, des points gangréneux; la vé-

d'un exanthème, du principe goutteux ou rhumatismal, peut être suivie des plus grands désordres?

Madame P...., sujette à des attaques de rhumatisme, et d'une constitution éminemment nerveuse, éprouvait depuis quelques jours des douleurs vagues avec un peu de fièvre. Après avoir pris du chocolat, qui était son déjeuner habituel, elle se met à la fenêtre pendant environ un quart d'heure, par un temps excessivement froid, pour voir passer des masques. Une douleur violente se fait sentir au pied gauche; elle envahit successivement la jambe et la cuisse, en suivant le trajet du nerf sciatique, et se porte sur la poitrine avec une effrayante rapidité. La malade est placée dans son lit : on frictionne les parties douloureuses avec des linges chauds, en attendant l'arrivée des médecins. Mais des anxiétés, des étouffemens, des crampes dans toute la région du thorax, et une sputation sanguinolente, annoncent le plus pressant danger. Enfin on applique des sangsues, des sinapismes, des vésicatoires, et madame P.... meurt suffoquée après cinq ou six heures de la plus affreuse agonie. Son corps ne fut point ouvert; sa famille, dont elle était adorée, n'y voulut point consentir. Mais n'est-il pas évident que cette malheureuse dame succomba à une inflammation vive du poumon, causée par une métastase rhumatique?

M. le docteur Alibert a vu, à l'hôpital Saint-Louis, la répercussion subite d'une dartre susciter des vomissemens et des coliques atroces. Je connais une personne qui ne peut manger des fraises sans éprouver des spasmes, des angoisses, et des vomissemens accompagnés d'une éruption vésiculaire sur tout le corps. Ces accidens s'étant renouvelés plusieurs fois, elle a été forcée de renoncer à ces fruits, quoiqu'elle les aime beaucoup. Une passion violente, l'excès de la peine ou du plaisir, un sentiment de terreur, une nouvelle inattendue pendant l'acte de la digestion, peuvent produire des faiblesses, des convulsions, des vomissemens, et quelquefois la mort la plus prompte. Dans ces graves circonstances, quel est le médecin qui oserait prononcer le mot de *poison* sans un examen approfondi? Et cependant n'est-il pas possible que la prévention, la vengeance ou la haine s'emparent de ces accidens pour accabler l'innocence?

Lorsqu'un individu succombe par l'effet du poison, les altérations que nous montre l'autopsie servent à corroborer les premiers indices. C'est ainsi qu'on découvre, à la suite de l'empoisonnement par les substances âcres, une inflammation

sicule biliaire était extrêmement distendue; et cependant il fut bien constaté que la mort n'était due à aucun poison, mais qu'elle était une suite naturelle de la maladie. (*Consultations médico-légales*, page 42.) Depuis long-temps cet habile et profond médecin nous promet un traité de médecine légale. Tous les hommes de l'art font des vœux pour que cet ouvrage, fruit d'une expérience consommée, soit enfin mis au jour.

plus ou moins profonde des tuniques de l'estomac et des intestins. La membrane muqueuse est très-souvent parsemée de taches d'un rouge livide et d'escharres gangréneuses. Les narcotiques simples laissent rarement des traces de phlogose, ou du moins elle est ordinairement peu intense. Cependant la tunique interne de l'estomac offre parfois des taches rouges ou noirâtres ; les vaisseaux veineux du cerveau sont plus ou moins engorgés. Les narcotiques âcres peuvent développer ces différentes lésions.

Mais tous ces phénomènes cadavériques, réunis aux signes qu'on a pu recueillir pendant la vie, ne prouvent pas encore l'empoisonnement. La dépravation de la bile et des sucs digestifs, le transport d'une humeur âcre sur le tube alimentaire, ont quelquefois causé de semblables désordres. Le fait suivant en est un exemple bien remarquable.

Le docteur Marquis, homme aimable et d'un commerce doux, éprouvait tous les ans, au renouvellement de la saison, une éruption cutanée qui occupait toute la région lombaire. Au printemps de 1816, cette éruption, d'abord beaucoup plus intense, disparut entièrement à la suite de plusieurs bains sulfureux. Dès ce moment les digestions, qui étaient depuis long-temps pénibles, se dépravèrent de plus en plus. Le docteur Marquis, autrefois fort gai, devint triste et craintif. Un ami l'invite à dîner : il mange sans ménagement, et va passer le reste de la soirée dans un cercle littéraire. Il rentre à minuit avec un embarras douloureux de l'estomac, des nausées et des étouffemens qu'on cherche à apaiser avec des boissons délayantes. Bientôt il vomit des alimens à peine altérés, avec une grande quantité de matières verdâtres. Alarmé de sa position, il réclame les soins de mon estimable confrère M. le docteur Giraudy, et les miens. Nous arrivons presqu'en même temps, vers cinq heures du matin, et nous trouvons le malade dans l'état le plus déplorable. Peu d'instans après, il tomba dans un délire taciturne, et il expira à neuf heures du matin.

Ne pouvant assigner la cause d'une mort aussi prompte, nous demandâmes l'ouverture du corps : elle fut faite par M. le docteur Dauze, médecin du deuxième arrondissement. A l'ouverture de l'abdomen, l'estomac et les intestins grêles n'offrirent aucune lésion particulière ; mais le colon était profondément altéré, et perforé dans sa partie transverse. L'ouverture était d'une forme arrondie et d'environ deux lignes de diamètre ; ses bords étaient extrêmement minces, d'une couleur noirâtre. Le foie, très-volumineux, offrait quelques taches d'un jaune brun. Tous les autres viscères étaient sains.

Ainsi, pour avoir une preuve évidente, irréfragable, il faut trouver dans les matières rejetées par le vomissement, ou bien dans le conduit alimentaire, quelques parties du poison, comme des feuilles, des baies, des semences, etc., qu'on puisse

rapporter, d'après les caractères botaniques, à telle ou telle plante vénéneuse. Lorsque ces caractères manquent, l'investigation chimique ne saurait les suppléer.

MÉTHODE GÉNÉRALE DE TRAITEMENT.

Il faut singulièrement restreindre la liste des antidotes et des contre-poisons qu'on trouve dans quelques ouvrages modernes. Nous ne parlons point des alexipharmaques des anciens ; il y a long-temps qu'on ne croit plus à leurs vertus chimériques. Nous dirons seulement que le lait, et en général toutes les substances d'une nature douce, peuvent être fort utiles pour apaiser la douleur et modérer les effets des poisons irritans ; que les acides, l'éther sulfurique, le café, l'alcali volatil, etc., ne sont pas moins efficaces pour combattre certaines affections produites par les substances narcotiques, surtout après l'usage des vomitifs ; mais que tous ces moyens thérapeutiques ne méritent point le titre d'*antidotes*, puisqu'ils n'ont pas la propriété de décomposer, de neutraliser le principe vénéneux. Au reste, tous ces remèdes auxiliaires trouveront leur place dans les méthodes de traitement.

L'empoisonnement produit par les substances âcres ou phlegmasiques est marqué par trois périodes plus ou moins distinctes. Première période : irritation modérée. Deuxième période : irritation vive. Troisième période : asthénie, ou faiblesse générale.

La première période est ordinairement de fort peu de durée, et la deuxième est quelquefois si violente et si rapide, que tous les secours de l'art deviennent impuissans. En effet, il est des végétaux dont les principes sont tellement caustiques, qu'ils enflamment et corrodent les organes digestifs à la manière des poisons minéraux. Si le médecin est appelé dans les premiers instans, et si l'inflammation n'est encore qu'imminente, son premier soin est de faire rejeter le poison par la voie du vomissement. L'eau tiède, prise en abondance, remplit cette première indication ; elle a d'ailleurs le précieux avantage de modérer l'activité de la matière vénéneuse en divisant ses molécules. On irrite en même temps le larynx avec les barbes d'une plume huilée ; et si le vomissement n'a point lieu, il faut administrer de suite vingt-quatre grains d'ipécacuanha, ou deux ou trois grains de tartrate antimonié de potasse suffisamment étendus. Lorsque les tranchées, les coliques annoncent que le poison a pénétré dans les intestins, on emploie les doux laxatifs, tels que la casse, la pulpe de tamarin, la manne, l'huile de ricin, et les lavemens miellés. L'opium et le sirop diacode, administrés à petites doses, les boissons mucilagineuses complètent le traitement qui convient à cette première période, en faisant cesser l'état d'irritation et de spasme des intestins. Les acides, dont on a beaucoup prôné l'action antidélétère, peuvent rarement être placés dans l'empoisonnement par les substances âcres.

La cardialgie, les douleurs atroces de l'épigastre, les coliques violentes, les convulsions générales ou partielles annoncent la deuxième période de l'empoisonnement. Il n'est donc plus possible d'avoir recours aux vomitifs, qui ne feraient qu'augmenter l'état phlegmasique des organes sur lesquels s'applique toute l'activité du poison : mais il est essentiel d'insister sur les boissons tièdes et chargées d'un mucilage doux, telles que l'eau d'orge, de guimauve, de graine de lin, l'eau miellée ou sucrée, le lait d'amandes ou le sirop d'orgeat suffisamment étendu, la dissolution de gomme arabique, le lait coupé, le bouillon de veau ou de poulet, des potions où l'on fait entrer l'huile d'olive ou d'amandes douces, etc. On emploie en même temps les fomentations émollientes sur l'abdomen, les lavemens préparés avec du lait, du beurre frais, des feuilles de mauve, etc. ; les demi-bains, les bains entiers. Si le sujet est jeune ou d'une constitution forte, on a recours aux déplétions sanguines plus ou moins répétées. On applique des ventouses scarifiées, des sangsues sur la région épigastrique, sur l'abdomen, ou sur les points les plus douloureux. Enfin on pratique la saignée du bras, si le pouls est dur, vibrant, accéléré, si l'irritation est répandue dans tout le système ; mais, lorsque l'inflammation a fait de grands progrès, il faut être circonspect sur les saignées générales, dont l'effet promptement asthénique est d'appeler la gangrène.

Lorsqu'on n'a pu arrêter les premiers effets du poison par une méthode convenable, il survient une faiblesse ou asthénie générale qui exige d'autres secours. Les vomitifs, les saignées, les débilitans ne pourraient qu'accroître le danger. L'empoisonnement parvenu à cette période ne laisse qu'un bien faible espoir ; cependant, si le malade a eu des évacuations spontanées, on peut espérer encore. Il s'agit de relever, de soutenir les forces avec de l'eau sucrée ou miellée, où l'on ajoute quelques cuillerées d'un vin généreux. On donne de petites doses de thériaque, des potions éthérées avec l'acétate d'ammoniaque, la teinture de cannelle, et autres excitans. Toutefois il ne faut point perdre de vue la lésion des tuniques des organes digestifs, d'autant mieux qu'elle n'est pas toujours annoncée par des signes d'une irritation vive.

L'empoisonnement produit par les narcotiques offre également, dans sa première période, une excitation plus ou moins vive, plus ou moins sensible. Ces substances enflamment rarement les membranes de l'estomac ; mais leur principe délétère attaque d'une manière spéciale le système général des forces, l'excite vivement ou le stupéfie, suivant la quantité du poison et la susceptibilité individuelle. Parmi les moyens propres à combattre l'action des narcotiques, les vomitifs tiennent sans contredit la première place, et leur effet est d'autant plus sûr que l'empoisonnement est plus récent. Ainsi l'on doit administrer sans délai trois ou quatre grains de tartrate antimonié de potasse, dissous dans deux ou trois tasses d'eau, afin d'opérer

la contraction de l'estomac. On peut employer également le sulfate de zinc à la dose de huit à dix grains. Le professeur Frank et le docteur Bertrand le préfèrent même au tartre stibié, dont l'action est beaucoup moins prompte : mais il convient d'élever les doses de ces vomitifs lorsque l'engourdissement et la stupeur annoncent une lésion profonde de la sensibilité. On a également proposé le sulfate de cuivre à la dose de trois ou quatre grains, dissous dans un verre d'eau. On favorise en même temps l'action de ces différens remèdes par l'irritation mécanique du larynx.

Les vomitifs conviennent encore dans la deuxième période, tant pour exciter la contractilité de l'estomac que pour combattre l'action sédative du poison, en troublant l'ordre des mouvemens vitaux qui se concentrent vers l'encéphale. Il ne faut pas que la violence des symptômes et la crainte d'une congestion cérébrale nous fasse renoncer à d'aussi grands remèdes, si le malade n'a point eu d'évacuations. Dans le plus grand nombre d'empoisonnemens, c'est le plus prompt et quelquefois le seul moyen de salut. Les vertiges, les convulsions, les battemens tumultueux du cœur, le trouble des sens, et une foule d'autres signes non moins graves, cèdent fort souvent à l'action de l'émétique. Lorsque les voies digestives sont débarrassées, il faut recourir aux acides végétaux, tels que le vinaigre, le suc de citron, de groseille, etc., suffisamment étendus. L'eau vinaigrée surtout est très-salutaire ; on la prépare en mêlant un quart ou un cinquième d'acide acéteux à quatre ou cinq parties d'eau. S'il se manifeste quelques symptômes d'irritation, on y ajoute du miel ou du sucre. Il est essentiel d'observer que l'emploi des acides avant l'expulsion du poison peut devenir funeste, comme le prouvent les expériences de M. Paulet et de M. Orfila. En effet, ils ont la propriété de dissoudre les parties délétères et d'en favoriser l'absorption.

Ce traitement, extrêmement simple, a quelquefois suffi pour triompher des premiers symptômes ; mais, dans quelques cas, les forces vitales sont tellement exaltées, surtout si le sujet est pléthorique et dans la force de l'âge, qu'il faut promptement avoir recours aux saignées générales ou locales, révulsives ou dérivatives, suivant l'urgence des accidens. C'est ainsi qu'on fera précéder les saignées du pied, si la congestion cérébrale n'est qu'imminente, ce qui a lieu lorsque l'empoisonnement est récent ; ensuite on pratique la saignée du bras ou celle de la jugulaire. Les sangsues, appliquées aux tempes ou aux parties latérales du cou, les ventouses scarifiées, les pédiluves irritans, les clystères laxatifs ne sont pas moins utiles. On insistera sur les boissons acidulées ; on appliquera de la glace sur la tête, et on fera des aspersions froides d'eau et de vinaigre sur le corps.

Cet état d'excitation, qui peut durer plus ou moins long-temps, suivant le degré de résistance des forces vitales, est ordinairement suivi d'une stupeur profonde. L'altération des traits, la faiblesse et l'irrégularité des battemens artériels sont ordi-

nairement le prélude d'une asthénie plus ou moins funeste. Observons néanmoins que, dans l'empoisonnement produit par les narcotiques, et surtout par l'opium, l'état de stupeur et d'insensibilité n'est pas toujours un indice de véritable faiblesse. Bien souvent l'énergie vitale n'est qu'opprimée, et elle peut se relever par l'administration d'un vomitif ou par une saignée faite à propos. C'est ici que le médecin a besoin de beaucoup de tact et d'une grande sagacité.

Si les secours convenables n'ont pu être donnés pendant les deux premières phases de l'empoisonnement, la troisième période s'annonce avec tous les signes de la prostration des forces. Dans ce péril extrême, les remèdes stimulans, administrés sous toute sorte de formes, peuvent seuls opérer le salut du malade. On donne une forte infusion de café, du vin d'Espagne, du vin de Madère, ou autre vin généreux. On prescrit des potions excitantes, avec l'eau de menthe poivrée, le camphre, l'acétate d'ammoniaque, l'éther sulfurique, la teinture de valériane, de cannelle, etc. On fait des frictions sur le rachis et sur les extrémités avec des linges chauds, avec le liniment ammoniacal, la teinture de cantharides, etc. On irrite différens points de la peau avec des cataplasmes de moutarde ou des vésicatoires. On administre intérieurement, et à petites doses, l'alcali volatil, qui n'est pas un contre-poison, mais qui est un remède héroïque dans toutes les affections où le système des forces a reçu une profonde atteinte. C'est donc à tort que quelques auteurs ont voulu le bannir du traitement des poisons.

Il arrive quelquefois que l'empoisonnement débute par des signes non équivoques de narcotisme et de faiblesse. Si, après avoir employé les vomitifs, les forces ne se relèvent point, il faut sans hésiter avoir recours à la méthode stimulante. Une infusion très-chargée des principes actifs du café, et soutenue par l'application des sinapismes et des vésicatoires, peut opérer les meilleurs effets. M. le docteur Bertrand a dissipé à l'aide de plusieurs tasses de cette infusion une affection narcotique produite par la petite ciguë. (*Manuel médico-légal*, page 257.)

Indépendamment de leur action irritante sur les voies digestives, les narcotiques âcres attaquent en même temps le principe de la vie. Aussi voit-on souvent les signes d'irritation alterner avec l'assoupissement et la stupeur. On doit alors employer une méthode mixte, c'est-à-dire combiner les moyens curatifs d'après le développement des symptômes; mais, avant tout, il faut tâcher d'éliminer la matière vénéneuse par des évacuans plus ou moins énergiques. On donne ensuite alternativement des boissons anodines et mucilagineuses, si l'irritation domine; des boissons acides, du café, des potions excitantes, avec l'éther, l'acétate d'ammoniaque, l'alcohol de menthe, si le malade est dans un état de stupeur et d'atonie. Toutefois, lorsque l'irritation a été violente, il convient d'administrer les acides et les stimulans à faibles doses et avec beaucoup de réserve, pour ne point enflammer les tuniques de l'esto-

mac et des intestins. Ce traitement s'applique aux différens végétaux connus sous le nom de *ciguë*, et plus spécialement aux champignons. Toutes ces complications, toutes ces anomalies ne doivent point décourager l'homme qui se dévoue au soulagement de ses semblables ; mais elles prouvent que les accidens produits par les poisons exigent, outre des connaissances très-étendues, beaucoup de sagacité, et surtout une extrême prudence.

Après avoir tracé les bases du traitement général, nous devons nous occuper de quelques symptômes qui dominent d'une manière pernicieuse et réclament les plus prompts secours.

Les poisons agissent quelquefois avec tant de véhémence sur le conduit alimentaire, qu'il en résulte des spasmes et des douleurs atroces. Cette irritation excessive prend alors un caractère pernicieux. Outre les bains tièdes, les fomentations émollientes, les boissons douces, cet état exige les saignées, soit locales, soit générales, afin de modérer l'exaltation de tout le système. Ces déplétions sanguines sont d'autant plus indiquées que le sujet est jeune, vigoureux, et d'un tempérament pléthorique. Les émétiques et les purgatifs administrés en pareil cas sont évidemment funestes. Après ces moyens préliminaires, il faut se hâter de donner l'opium à des doses assez fortes pour dompter la violence de la douleur; on peut même, avant tout, y avoir recours, si le malade est plutôt d'un tempérament nerveux que sanguin. La douleur est le premier élément de l'inflammation; lorsqu'elle persévère et qu'elle domine les autres symptômes, elle est bientôt suivie de tout l'appareil phlegmasique. Alors l'opium ne peut plus convenir; mais, placé dans un moment opportun, c'est-à-dire lorsque l'inflammation n'est qu'imminente, il produit des effets admirables.

Les spasmes, les convulsions générales, le délire furieux réclament la méthode antiphlogistique ou débilitante. Lorsque le pouls est dur, fréquent, le visage animé, la respiration laborieuse, les saignées sont indispensables. On combat ensuite l'état spasmodique par les bains, l'eau de menthe, l'eau de fleur d'orange, le sirop diacode, l'opium et l'éther.

Les vomissemens rebelles, le choléra-morbus, sont d'abord avantageusement combattus par les remèdes adoucissans, les boissons délayantes, ensuite par l'extrait d'opium, le laudanum de Rousseau, administrés dans le plus petit véhicule. On peut leur opposer aussi les bains entiers, les demi-bains, l'immersion partielle des mains et des pieds dans l'eau chaude. Ce sont autant de moyens propres à apaiser le spasme des voies digestives. Ces évacuations immodérées, qui annoncent d'abord une irritation générale, sont bientôt suivies, si elles persévèrent, d'un état d'asthénie ou de faiblesse auquel on ne peut remédier que par une méthode excitante.

L'abattement, le hoquet, les défaillances, les syncopes, et autres signes d'asthénie générale, se développent lorsque le poison a porté une atteinte vive et profonde sur

tout le système, lorsqu'il n'a pas été évacué assez promptement, ou lorsqu'on a abusé de la méthode débilitante. Quelquefois aussi cet état de faiblesse suit de très-près l'empoisonnement ; il a lieu surtout chez les sujets d'une constitution faible, nerveuse, qui ont éprouvé des peines, des affections morales, de grandes passions. Il faut alors, sans différer, employer les stimulans les plus diffusibles, tels que la teinture de cannelle, la teinture de valériane ammoniacée, l'éther sulfurique, etc. ; irriter la peau avec des sinapismes, des vésicatoires, des frictions sèches, ou avec l'alcali volatil, l'eau de Cologne, l'esprit de vin camphré ; faire respirer du vinaigre, de l'ammoniaque, des sels volatils. Mais il ne faut pas confondre cet état général d'asthénie, cette faiblesse radicale avec la simple oppression des forces. Celle-ci peut se développer avec l'invasion des premiers symptômes de l'empoisonnement. Cette distinction est si importante dans les affections graves, dans les fièvres aiguës, que, si on la néglige, on doit s'attendre aux plus grands revers. L'oppression des forces est souvent le résultat de l'activité du poison. Donnez alors un vomitif qui débarrasse l'estomac, les forces, qui n'étaient qu'opprimées, se relèvent, et l'harmonie est promptement rétablie ; tandis que la faiblesse essentielle ou directe, produite par l'altération grave du principe de la vie, est le plus souvent mortelle. Si les forces se raniment par l'emploi des toniques et des cordiaux, il ne faut pas abandonner brusquement la méthode excitante.

L'empoisonnement peut donner lieu à des accidens chroniques, tels que l'inflammation lente des intestins, des tremblemens, des spasmes, et autres symptômes nerveux qui exigent un traitement particulier.

Si le malade éprouve du malaise, de l'oppression, des douleurs sourdes et une sorte d'embarras dans le canal digestif ; si les forces ne reviennent point, s'il est dans un état de langueur et de dépérissement, l'impression délétère du poison subsiste encore. On combat cette irritation chronique par des fomentations émollientes, des demi-bains, des demi-lavemens. On donne pour boisson du petit-lait, de l'eau d'orge, de l'eau de poulet, du lait d'amandes. On interdit au malade l'usage des alimens solides, échauffans, et on le nourrit avec du bouillon léger, des crèmes d'orge, de gruau, de riz, du lait coupé. Mais, s'il est d'une constitution sanguine, si le pouls est dur, si le ventre est tendu, sensible au toucher, il faut avoir recours à l'application des sangsues, aux petites saignées, et surtout éviter l'usage des excitans et des acides. On combat les spasmes, les tremblemens, la fièvre lente avec une décoction de quinquina et de lichen d'Islande, avec le lait d'ânesse, la diète lactée, et de petites doses de sirop diacode. Au surplus, tous ces accidens consécutifs exigent un régime sévère et une grande persévérance dans les moyens diététiques.

DES POISONS CONSIDÉRÉS SOUS LES RAPPORTS THÉRAPEUTIQUES.

Il résulte d'une foule d'observations consignées dans les fastes de notre art que les substances vénéneuses, administrées avec prudence, nous fournissent les remèdes les plus précieux et les plus efficaces. C'est par une modification délétère qui leur est propre, et qu'ils reproduisent dans le système des forces, que certains poisons arrêtent les progrès de la dégénération cancéreuse, ainsi que d'autres affections chroniques extrêmement graves. (Barthez, *nouveaux Élémens de la science de l'homme.*)

Parmi les médecins qui ont cherché dans les poisons des secours thérapeutiques, nous devons particulièrement distinguer Gesner, Van Swieten, Storck, Collin, Stoll, Fouquet, Barthez, Baumes, J. P. Frank, Hufeland, etc. On doit surtout un éternel hommage à l'illustre médecin de Vienne, qui n'a pas craint d'éprouver sur lui-même les plantes les plus pernicieuses, afin de découvrir quelques remèdes utiles à l'humanité. Cet homme vertueux était à la tête d'un hôpital; mais ses malades ne servirent point à ses premiers essais; il aima mieux exposer sa vie; et cette délicatesse ajoute un nouveau prix à son héroïque dévouement. Ainsi, après avoir expérimenté sur ses propres organes la ciguë, le stramonium, l'aconit, Storck en fit une heureuse application aux maladies cancéreuses, à différentes névroses, et au rhumatisme. Les expériences tentées par d'autres médecins n'ont pas été aussi favorables à ces nouveaux remèdes; cependant on les trouve encore dans toutes les matières médicales à la tête des substances héroïques, et l'on en continue l'usage dans tous les pays avec plus ou moins de succès. La belladona, prônée par quelques hommes de l'art dans le traitement de la rage, n'a point soutenu un aussi bel éloge; mais elle s'est montrée efficace dans la coqueluche et autres affections nerveuses de l'organe pulmonaire. Qui pourrait révoquer en doute les succès de la digitale et de l'hellébore dans l'hydropisie? L'ouvrage de Bacher, qui a été si répandu, contient une foule d'observations favorables à l'hellébore noir, et tous les recueils consacrés à la clinique attestent les heureux effets de la digitale pourprée. Plusieurs euphorbes n'ont-ils pas également réussi dans les infiltrations cellulaires et dans quelques affections lentes des viscères abdominaux?

La noix vomique, qui est un poison mortel pour certains animaux, a été donnée avec avantage, dans quelques cas de paralysie, par M. le professeur Fouquier. Au reste, cette substance ne manquerait pas de manifester des effets délétères sur l'homme, si elle était administrée à fortes doses. Les éloges que Storck avait donnés à la jusquiame dans les affections spasmodiques, dans l'épilepsie, dans la manie, etc., se sont également soutenus, et cette plante narcotique est fréquemment mise en usage pour exciter le cerveau et modifier ses aberrations. Sans parler de quelques autres sub-

stances dont la thérapeutique s'est enrichie, qui ignore les grandes propriétés de l'opium? et quel est le médecin qui, après avoir suivi ses effets, dans une foule de cas pathologiques, avec un esprit exempt de prévention, voudrait se priver des secours de ce remède divin? Dans la première période de la dysenterie, dans les spasmes d'une nature grave, dans l'affection iliaque, et généralement dans toutes les maladies où la douleur s'annonce avec un caractère pernicieux, celui qui saura manier habilement l'opium prouvera la puissance de notre art à ses plus ardens détracteurs, et triomphera de leur incrédulité.

Mais si une méthode mâle et vigoureuse est quelquefois nécessaire dans le traitement de certaines maladies; si, placée à côté d'une hésitation continuelle, d'une sorte de mollesse et d'impuissance thérapeutique qu'on reproche, peut-être avec raison, à quelques hommes de l'art, elle mérite la préférence dans les momens décisifs, il ne faut pas oublier que les substances délétères ne doivent être administrées qu'avec beaucoup de réserve et d'après les indications les plus précises. Ce conseil regarde surtout les jeunes médecins, qui ne doivent jamais exposer leur réputation naissante par des essais téméraires.

Il nous reste peu de chose à dire sur quelques autres agens thérapeutiques qui, sans contenir des principes délétères, se distinguent néanmoins par leur action puissante sur l'économie animale. Plusieurs de ces remèdes peuvent même se transformer en poisons, et susciter des phlegmasies sur différens points de l'organe digestif, lorsqu'on les donne d'une manière empirique. Le quinquina, la gentiane, le quassia amer, la cannelle, les teintures, les élixirs préparés avec ces substances et autres ingrédiens de même nature, peuvent causer des accidens graves, et même mortels, dans les irritations de la poitrine et du conduit alimentaire. Qui n'a point vu chez des enfans très-faibles, mais irritables et d'une constitution nerveuse, le carreau, les scrophules s'exaspérer par l'élixir amer de Peyrilhe, et autres compositions analogues dont on fait journellement un si grand abus?

La scille, le jalap, la scammonée, l'aloës, d'ailleurs si utiles dans quelques affections abdominales compliquées d'atonie, sont-ils des armes moins funestes dans les mains des empiriques? Les grains de santé, les pilules écossaises, les pilules de Francfort, et tous ces remèdes si vantés pour maintenir l'équilibre et l'intégrité des fonctions, outre l'inconvénient de n'être pas toujours préparés par des pharmaciens, entretiennent un état d'irritation dans les entrailles, altèrent les organes, les dessèchent, les contractent, et usent la vie à la manière des poisons lents, lorsqu'on en fait un usage habituel.

Si la connaissance des corps médicamenteux est indispensable afin de pouvoir les varier, les combiner d'une manière utile, il est encore plus important de connaître les causes des maladies; lorsqu'on les ignore, les meilleurs remèdes sont un instru-

ment dangereux mis dans les mains d'un aveugle. C'est là que repose la doctrine des indications, et par conséquent la base de la médecine clinique ou expérimentale. *Fortunatè medebitur, qui remedii exhibendi occasiones sagax captat, quive repertæ indicationi, potiùs quàm specificæ cuidam remediorum virtuti, confidit.* (Stoll, *Ratio medendi*, pars 1, pag. 92.) Les indications une fois établies, il ne faut point prodiguer les médicamens, surtout si les efforts de la nature paraissent suffire à la solution de la maladie; mais il faut déployer des moyens énergiques lorsqu'elle est dans un état de langueur manifeste.

Au surplus, ce n'est point une chose facile que de bien constater les vertus des médicamens. Cette vérité se fait surtout sentir lorsqu'on lit les ouvrages consacrés à la matière médicale. Jean Bauhin, Simon Pauli, Tournefort, Chomel, Lieutaud, etc., en répétant les fables des anciens, y ont ajouté leurs propres erreurs, et ont prêté à une foule de substances sans action des effets presque miraculeux. Ce n'est que dans les écrits de quelques modernes qu'on trouve des éloges plus mesurés et une appréciation plus exacte des propriétés des plantes. Dans ces derniers temps, Bergius, Murray, Lewis, Cullen, Woodwille, Swédiaur, Voltelen, Ypey, Peyrilhe, Alibert, Barbier, Swilgué, Brugnatelli, etc., ont singulièrement contribué à épurer cette partie de la science. Toutefois Venel, célèbre professeur de Montpellier, les avait déjà devancés par un ouvrage sévère où l'on trouve des idées neuves avec un esprit philosophique et un profond savoir. Mais c'est principalement dans les bons ouvrages de médecine pratique qu'on apprend à apprécier la valeur des médicamens, parce que leur application s'y trouve essentiellement subordonnée aux causes matérielles des maladies. Parmi les auteurs qui, depuis environ un siècle, ont contribué au perfectionnement de la médecine expérimentale par des méthodes curatives également éloignées de l'autocratie illimitée de la nature et de l'importune activité de l'art, on doit particulièrement distinguer Frédéric Hoffmann, Van Swieten, Pringle, Huxham, Selle, Zimmermann, Tissot, Stoll, Lorry, Heberden, Quarin, J. P. Frank, Hufeland, Grimaud, Barthez, Baumes, Portal, Pinel, Odier, Corvisart, etc. Mais, en méditant leurs écrits, il faut se dépouiller de cet esprit de système qui nous fait rejeter tout ce qui ne cadre point avec nos opinions, et surtout ne point critiquer avec amertume et légèreté les faits recueillis par ces habiles maîtres, qui méritent notre reconnaissance, puisqu'ils nous ont guidés dans la carrière peut-être la plus épineuse qui soit ouverte à l'esprit humain.

FAMILLES NATURELLES.

LES CHAMPIGNONS.

(FUNGI.)

Ces plantes, si remarquables par leur prompt développement, leur forme, leur structure, leur décomposition, leur reproduction, croissent dans tous les pays, dans tous les lieux. On en trouve sur les troncs des arbres, sur leurs rameaux, sur leurs feuilles, dans le sein de la terre, dans l'eau même. On en voit sur les pelouses arides, dans les gras pâturages, sur les montagnes, dans les vallons. Les unes naissent toutes nues, les autres coiffées, ou dans une espèce de bourse qui les enveloppe entièrement. Celles-ci se plaisent dans les lieux découverts et recherchent la lumière; celles-là se cachent dans l'ombre des forêts. Tantôt elles nous attirent par les plus vives couleurs, les formes les plus élégantes, les parfums les plus doux; tantôt elles nous repoussent par leurs nuances sombres et tristes, et par l'odeur infecte qu'elles exhalent. Là elles croissent solitaires, ici elles pullulent en touffes, placées les unes sur les autres, ou bien elles se montrent par groupes en décrivant des cercles magiques. Quelques-unes nourrissent le pauvre, et sont pour lui, au retour des saisons, comme une manne céleste qu'il attend avec impatience; d'autres, au contraire, recèlent un mortel poison. Elles sont d'une substance molle, humide, dure ou coriace : quelquefois elles distillent une liqueur lactescente ou safranée; quelquefois c'est comme du sang qui coule des cellules brisées de leur tissu. Les unes sont fades, douces, insipides; les autres sont amères, nauséabondes, piquantes à l'instar de l'alun ou du poivre. Elles ne servent pas seulement de nourriture à l'homme; les quadrupèdes, les vers, les limaces, les insectes s'en nourrissent; et ce n'est pas sans dessein que la nature les a répandues avec profusion sur la surface du globe.

BOLET. *BOLETUS.*

Chapeau sessile ou pédiculé, garni en dessous d'une multitude de tubes où sont renfermées les semences.

BOLET DE MÉLÈSE. *BOLETUS LARICIS.*

Boletus laricis. Linn. — *Boletus purgans.* Pers.

(Planche 1. Figure 1.)

Ce bolet, vulgairement connu sous le nom d'*agaric blanc*, offre à peu près la forme d'un sabot de cheval. Il est sessile, un peu convexe, et marqué en dessus de quelques zones brunes, orangées ou jaunâtres. La surface inférieure est garnie d'un grand nombre de tubes très-fins, très-serrés, et d'un jaune d'ocre. Sa pulpe est parfaitement blanche, d'une consistance molle, d'une saveur âcre, d'une odeur forte. Il croît sur les troncs du mélèse, dans les alpes du Dauphiné et de la Suisse.

On le trouve dans les officines sous des formes variées, mais ordinairement en morceaux arrondis ou anguleux, dont le parenchyme est blanc, léger, tendre, d'une saveur d'abord un peu douce, ensuite amère, âcre et nauséabonde. Cette substance a été analysée dans ces derniers temps par deux habiles chimistes, M. Braconnot et M. Bouillon-Lagrange; elle fournit une résine particulière très-abondante et très-âcre, de la fungine, un extrait amer, une matière animale, divers sels, et un acide libre.

Ce champignon, par ses qualités drastiques et par son principe odorant très-exalté, doit être mis au nombre des poisons. Lorsqu'il est frais, ses émanations sont dangereuses; aussi, en le cueillant, on a la précaution de détourner la tête pour n'en être point frappé. Pris à une dose un peu forte, il excite violemment le canal alimentaire, et il peut produire des accidens graves. On calme son action délétère par les boissons adoucissantes, par l'eau d'orge, l'eau sucrée, l'eau miellée, le sirop de gomme arabique, etc. Ces différentes boissons offrent un des meilleurs moyens contre les effets des substances âcres, pourvu qu'on en use largement, et surtout avant que le poison ait produit de grands ravages. Lorsque l'irritation est modérée, on doit les faire précéder de deux ou trois grains de tartre émétique, afin de délivrer promptement l'estomac de la matière vénéneuse.

Ce médicament, dont les anciens faisaient un fréquent usage dans les engorgemens lymphatiques, les catarrhes, la goutte, etc., est tombé dans le plus profond oubli. Vogel néanmoins le regarde comme un doux évacuant, donné à la dose

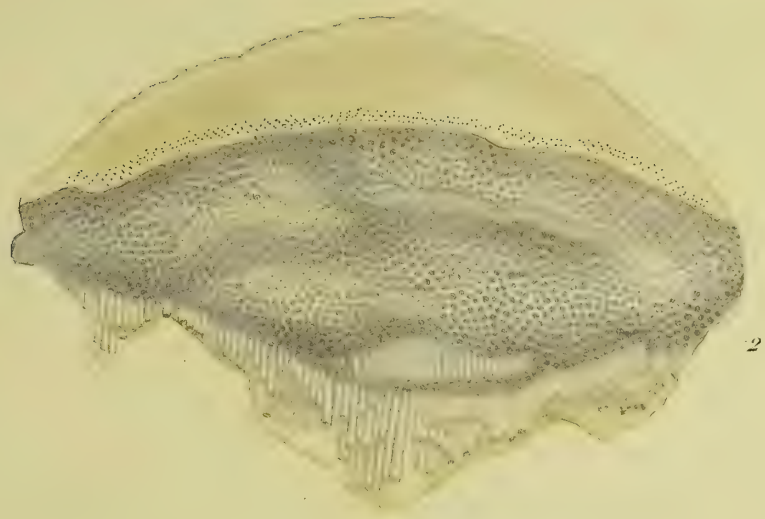

1. Bolet de mélèze. – 2. Bolet odorant.

Hocquart del. et sculp.

d'un gros dans six onces d'émulsion ; mais l'expérience n'a point confirmé cet éloge. Cette substance paraît, au contraire, agir d'une manière incertaine, provoquer tantôt le vomissement, tantôt les évacuations alvines, et imprimer un mouvement de chaleur et de spasme à tout le canal alimentaire. La matière médicale est si riche en purgatifs plus fidèles et plus doux, qu'on peut fort bien se passer de l'agaric blanc, ainsi que des préparations surannées dont il fait la base.

BOLET ODORANT. *BOLETUS SUAVEOLENS.*

Boletus suaveolens. Linn., Ensl.

(Planche 1. Figure 2.)

Cette espèce est remarquable par sa blancheur et par l'odeur suave qu'elle exhale. Elle est mince, arrondie, sessile, attachée latéralement, et un peu sinueuse en ses bords. Sa surface est légèrement tomenteuse ; ses tubes sont irréguliers, arrondis ou anguleux, et teints d'une couleur roussâtre. Elle croît sur les vieux troncs de saule, et particulièrement sur le saule blanc, le saule fragile, le saule amandier. On la trouve en France, en Allemagne, en Suède, en Russie, etc. Linné l'a également remarquée en Laponie, où elle est très-recherchée par les jeunes gens, qui ne connaissent pas de plus doux parfum lorsqu'ils vont faire la cour à leurs maîtresses. « O Vénus ! s'écrie Linné, toi à qui suffisent à peine, dans les contrées « étrangères, les diamans, l'or, la pourpre, la musique, les spectacles, ici tu es « satisfaite d'un simple champignon ! »

Le bolet odorant est d'une consistance molle, un peu coriace ; son parenchyme ou sa pulpe est d'un blanc de lait. Il faut le cueillir vers la fin de l'automne ou pendant l'hiver. Lorsque les chaleurs se font sentir, il est dévoré par les insectes, et il se décompose au point que, vers la fin de juillet, il en reste à peine quelques vestiges. Il exhale, lorsqu'il est récent, une odeur douce, aromatique, un peu analogue à celle de l'iris de Florence ; sa saveur est un peu amère, acidule. Ces deux principes dominent dans quelques individus ; d'autres n'offrent aucune saveur bien sensible, ainsi que le remarque le docteur Enslin, qui a publié une savante dissertation sur cette substance médicamenteuse. (*De Boleto suaveolente commentatio medica.* 1785.)

Frischmann, habile chimiste d'Erlang, qui a procédé à son analyse, en a obtenu, 1° une eau distillée odorante, un peu nauséeuse et d'une légère amertume, sans aucune trace d'huile volatile ; 2° une liqueur d'un beau rouge, un peu acide, d'une odeur de suie ; une huile empyreumatique noire, fétide, et une concrétion sulfu-

reuse; 3° un extrait aqueux inodore, d'une saveur amarescente, un peu salée; 4° un extrait alcoholique plus salé, plus amer, et surtout beaucoup plus odorant que l'extrait aqueux; 5° un sel cristallisé, d'une saveur analogue à celle du sulfate de potasse; de la chaux, une terre siliceuse, et quelques parties de fer.

Cette substance, beaucoup plus douce que le bolet de mélèse, paraît se recommander à l'attention des médecins par sa qualité balsamique et légèrement excitante. On l'employait déjà au 17e siècle dans les affections les plus graves du poumon. Sartorius et Boecler en font l'éloge dans la phthisie confirmée. Le docteur Enslin en parle comme d'un médicament administré avec beaucoup de succès à Erlang, par les professeurs Schmidel et Wendt, et il a recueilli lui-même plusieurs faits du plus grand intérêt. Comme la monographie où il les a consignés n'est pas généralement connue, nos lecteurs seront sans doute bien aises d'en trouver ici une exacte analyse.

Première observation. Un jeune homme, âgé de vingt-un ans, est pris d'une toux sèche avec crachement de sang, après s'être exposé à l'air par un temps froid et humide; c'était au commencement de l'automne. On calme l'hémoptysie au moyen d'une saignée et de quelques remèdes adoucissans. Cependant la toux persiste pendant tout l'hiver, avec une expectoration de matières muqueuses, mêlées de temps en temps d'un peu de sang. Au commencement du printemps, les crachats, devenus verdâtres, exhalent une odeur désagréable. Le malade est consumé par la fièvre et dépérit sensiblement. Point de sommeil, inappétence, sueurs copieuses, chute des forces, intumescence des pieds avec diarrhée; ces deux symptômes ne durent que peu de jours. C'est dans cet état que le malade réclama les soins du docteur Enslin, qui le mit de suite à l'usage d'un électuaire préparé avec la poudre de bolet odorant et le miel, à la dose d'une petite cuillerée quatre fois par jour. Ce remède produisit de si heureux effets, que les sueurs ainsi que la toux diminuèrent sensiblement; les crachats étant néanmoins toujours les mêmes, le traitement fut continué pendant plusieurs mois, et le malade en obtint une guérison parfaite.

Deuxième observation. Un homme âgé de trente-six ans éprouve plusieurs accès de fièvre un mois avant la mort de sa femme, qui était phthisique. Présumant qu'il est atteint d'une fièvre intermittente, il avale du poivre délayé dans de l'eau-de-vie. Son état maladif empire et le force à garder le lit. La fièvre prend le caractère d'une intermittente quotidienne, et, dans un très-court espace de temps, les forces du malade s'épuisent. Une toux vive, des crachats d'une odeur désagréable, une continuelle insomnie, la perte totale de l'appétit, l'enflure des pieds, la diarrhée, la prostration des forces, duraient depuis trois mois, et ne laissaient presque plus d'espoir de guérison. On passe sous silence une foule de remèdes tentés par le malade sans aucun succès, ou du moins avec peu de fruit. On eut recours au bolet odorant, et son action fut si promptement efficace, que, dans l'espace d'un mois, la fièvre

avait déjà disparu. La toux et l'expectoration puriforme se dissipèrent en même temps, l'enflure des pieds un peu plus tard.

Troisième observation. Le malade qui fait le sujet de cette observation était âgé de trente-deux ans. Il devint phthisique après avoir éprouvé pendant long-temps des douleurs de poitrine, des mouvemens fébriles, des anxiétés, une toux sèche, une saveur de sang inhérente à la gorge, quelquefois un peu acide, et se manifestant après les repas. Pendant les progrès de la maladie, la fièvre s'exaspéra de plus en plus, l'expectoration devint rougeâtre, d'une couleur de brique. A ces symptômes, déjà très-graves, se joignirent une respiration difficile, une toux opiniâtre, la perte totale du sommeil, un amaigrissement extrême, la faiblesse et la raucité de la voix, enfin des crachats purulens. L'usage du lait de chèvre et du quinquina avait produit de bons effets au commencement de la maladie; la fièvre avait diminué sensiblement, les crachats étaient moins mauvais, et cette saveur acide inhérente au gosier, qui avait beaucoup tourmenté le malade, n'existait déjà plus : toutefois l'enrouement avait résisté à ces remèdes, et la fièvre ayant bientôt reparu avec plus de violence que jamais, le malade fut contraint de garder le lit. Les crachats devinrent très-visqueux; l'expectoration était extrêmement difficile. On substitua le lichen d'Islande à l'écorce du Pérou. Il y eut d'abord une légère amélioration qui ne se soutint pas, et l'on eut recours à de nouveaux moyens. De petites doses de myrrhe et de sucre contribuèrent à rendre l'expectoration plus facile; le malade fut mis, en outre, à l'usage d'un électuaire préparé avec la racine de grande consoude, le lichen pulmonaire, le quinquina, le bolet odorant et le sirop de gomme ammoniaque. Ce traitement ayant singulièrement modéré la fièvre hectique, on administra une poudre composée de bolet et de lait de sucre, par parties égales, à la dose d'un scrupule quatre fois par jour. L'usage de cette poudre fut continué pendant plusieurs mois, et suivi d'un succès complet.

Ces trois observations, recueillies par un homme instruit, m'ont paru devoir fixer l'attention des médecins cliniques. Dans les deux premières, le bolet odorant a eu à lui seul les honneurs de la cure, et l'on doit le considérer dans la troisième comme un puissant auxiliaire. Malgré le peu de confiance que les vrais observateurs accordent maintenant à beaucoup de remèdes prônés jadis avec enthousiasme, ne pourrait-on pas tenter de nouvelles expériences lorsqu'il s'agit d'une maladie si cruelle, qui exerce surtout ses ravages sur la plus belle portion de l'espèce humaine, et l'entraîne dans la tombe au printemps de la vie?

On a également recommandé le bolet odorant dans certaines affections nerveuses, et particulièrement dans la dyspnée, l'hypochondrie accompagnée de spasmes dans la région abdominale, etc. Le professeur Schmidel et le docteur Pfeiffer, cités par Enslin, en ont obtenu d'heureux effets.

On administre cette substance en poudre, mêlée avec du sucre, ou bien incorporée dans du miel, sous la forme d'électuaire. La dose est d'un scrupule à un gros, qu'on répète plusieurs fois par jour. Cette dose peut d'ailleurs être augmentée ou diminuée, suivant l'intensité de la maladie. L'usage de ce médicament ne doit pas exclure les autres indications qui peuvent s'offrir dans le traitement de la phthisie pulmonaire. On le combine parfois d'une manière très-utile avec l'écorce du Pérou, et on en compose un électuaire.

Le *Boletus suaveolens* de Bulliard (*Dædalea suaveolens.* Pers.) croît également sur les vieux saules, et paraît jouir des mêmes propriétés. Il se distingue de l'espèce précédente par son chapeau zoné et d'un brun roussâtre.

BOLET COMESTIBLE. *BOLETUS EDULIS.*

Boletus edulis. Pers. — *Boletus bovinus.* Linn. — *Suillus edulis.* Poir. (Encyc. méth.)

(Planche 2. Figure 1.)

Son chapeau est large, convexe, d'une couleur fauve, quelquefois d'un rouge de brique, quelquefois blanchâtre, ou plus ou moins brun, suivant les variétés. Les tubes sont d'abord blancs et imperceptibles, ensuite jaunes ou verdâtres. Le pédicule est cylindrique, épais, plus ou moins renflé à la base, blanchâtre ou fauve, avec des lignes disposées en réseau. La chair est ferme, épaisse, blanche, ou tirant sur le jaune; le contact de l'air n'altère point sa couleur.

Ce champignon croît abondamment, pendant l'été et l'automne, dans les bois et les lieux couverts. On le connaît en France sous les noms de *cèpe* ou *ceps*, de *gyrole*, de *bruguet*, etc. Les bœufs, les porcs, les moutons, les cerfs le recherchent et le mangent avec avidité. Les Latins avaient remarqué le goût des porcs pour ce champignon, et ils l'avaient appelé, pour cette raison, *suillus.* Quelques botanistes modernes ont adopté ce nom, pour subdiviser le genre trop étendu des bolets.

On fait une grande consommation de cette espèce dans les départemens méridionaux de la France, et surtout à Bordeaux, où il est singulièrement estimé. En effet, c'est un des champignons les plus fins et les plus délicats; on le prépare comme le champignon des couches, qui lui est bien inférieur pour le parfum. Il conserve ses bonnes qualités dans son état de dessiccation. On choisit pour cela les plus jeunes individus; on les coupe par tranches, et, après les avoir fait sécher au soleil, on les mange dans toute sorte de ragoûts. Il est même des pays où il sert de nourriture à des familles entières pendant l'hiver.

1. Bolet Comestible, 2. Bolet Bronzé.

Hocquart del. et sculp.

1 et 2. Bolet orangé. - 3. Coupe du Bolet orangé.

Hocquart del. et sculp.

BOLET BRONZÉ. *BOLETUS ÆREUS.*

Boletus æreus. Bull., Pers. — *Suillus æreus.* Poir.

(Planche 2. Figure 2.)

On le reconnaît à son chapeau orbiculaire, convexe, fort épais, d'une couleur fuligineuse ou d'un brun noirâtre, avec une légère teinte de rouge, et à ses tubes d'un jaune de soufre. Le pédicule est tout-à-fait cylindrique, long de trois ou quatre pouces, jaunâtre, brun ou fauve, et ordinairement marqué de nervures réticulées. Ce bolet a la chair ferme, blanche, un peu rougeâtre ou vineuse vers la peau, et jaune vers les tubes. Il croît dans les bois au commencement de l'automne. Je l'ai cueilli à Vincennes, à Ville-d'Avray et à Meudon.

On en fait usage dans plusieurs provinces sous le nom de *ceps noir.* Il a à peu près le goût et le parfum de l'espèce précédente.

BOLET ORANGÉ. *BOLETUS AURANTIACUS.*

Boletus aurantiacus. Bull., Pers. — *Suillus aurantiacus.* Poir.

(Planche 3. Figures 1, 2 et 3.)

Ce champignon se montre sur la lisière des bois, avec un chapeau large, épais, convexe, d'une couleur orangée ou de brique, et dont les tubes sont blancs, étroits et allongés. Le pédicule est cylindrique, quelquefois renflé vers le milieu, blanchâtre, moucheté de rouge ou de brun, et comme hérissé de pointes.

Cette espèce, beaucoup plus rare, se trouve néanmoins dans les bois des environs de Paris. Elle est assez agréable au goût; mais sa pulpe, ordinairement molle, se conserve difficilement lorsque la saison a été pluvieuse. On la connaît sous le nom de *roussile* ou *gyrole rouge.*

BOLET A TUBES ROUGES. *BOLETUS RUBEOLARIUS.*

Boletus rubeolarius. Bull. — *Boletus luridus.* Pers. — *Suillus rubeolarius.* Poir.

(Planche 4. Figures 1, 2 et 3.)

Ce bolet a un pédicule jaune, ordinairement renflé à la base. Le chapeau est orbiculaire et d'un roux plus ou moins foncé; ses tubes sont rougeâtres ou couleur

de cinabre, surtout à leur orifice. La chair est épaisse, d'une consistance molle, et naturellement jaune ; mais, aussitôt qu'on l'entame, elle devient bleuâtre, et ensuite noire.

On rencontre fréquemment ce champignon dans les bois de Ville-d'Avray, vers le mois de septembre. Il exhale une odeur de foie de soufre, et il contient un principe résineux très-délétère. Le docteur Paulet l'appelle *ognon de loup*. Donné à un chien, à la dose d'une once, il a excité des vomissemens et des mouvemens convulsifs.

Il est bien essentiel de ne point confondre ce bolet vénéneux avec les espèces précédentes, cette erreur pourrait être fatale.

Le bolet à tubes jaunes (*Boletus chrysenteron.* Bull.) et ses variétés ne sont pas moins à craindre. On les reconnaît à leur chapeau voûté, arrondi, d'un brun plus ou moins intense, et garni de tubes larges et irréguliers. La pulpe, naturellement jaune, change de couleur par le contact de l'air. Ce signe annonce toujours dans les champignons des qualités suspectes.

Avant de faire usage des champignons connus sous le nom de *ceps*, il convient de les examiner avec beaucoup de soin. Il faut surtout rejeter ceux qui ont une saveur âcre, poivrée ou nauséabonde, dont la couleur devient bleue, verte ou noire lorsqu'on les entame. M. le professeur Decandolle proscrit également ceux qui sont munis d'un collier ou anneau. Pline fait mention de plusieurs empoisonnemens produits par les plantes de cette section, qu'il appelle *Suilli.* M. le docteur Paulet a confirmé le témoignage de Pline par plusieurs faits qu'il rapporte dans son excellent traité sur les champignons. J'ai été moi-même à portée de me convaincre que ces végétaux ne sont pas moins pernicieux que les champignons feuilletés.

Un jeune chirurgien des hôpitaux militaires avait mangé deux champignons cuits sur le gril, et assaisonnés avec de l'huile, du poivre et du sel. L'un était le ceps ordinaire, *Boletus edulis*, et l'autre le bolet à tubes rouges, comme il fut aisé de s'en convaincre par quelques fragmens qui avaient été conservés avec la partie tubuleuse. Quelques heures après son repas, ce jeune homme éprouva une chaleur intense à la gorge et dans la région épigastrique, avec des vomissemens, des tranchées, des spasmes et une grande faiblesse. Appelé à son secours, je lui trouvai le pouls serré, convulsif, la peau brûlante, le ventre ballonné et très-douloureux. Il avait cependant déjà bu une grande quantité d'eau sucrée tiède, et vomi les champignons à moitié digérés. Je prescrivis de suite des lavemens huileux et des fomentations émollientes sur tout l'abdomen. Le malade prit en même temps un grain d'extrait d'opium dissous dans une cuillerée d'eau de fleur d'orange. Une heure après, son état offrait peu d'amélioration. J'administrai encore deux grains d'extrait thébaïque, et ce puissant remède eut bientôt vaincu l'action délétère du poison. Je reviendrai souvent, dans le cours de cet ouvrage, sur les vertus admirables de l'opium dans les empoisonnemens

1. 2 et 3. Bolet à Tubes rouges.

Hoquart del. et sculp.

qui s'accompagnent d'une irritation vive, dans les coliques, dans les spasmes des viscères abdominaux, etc. ; mais il faut savoir saisir le véritable moment de son emploi. Administré à temps, il dissipe les spasmes, prévient l'inflammation, et abrége ainsi le cours d'une foule d'affections morbides qui, traitées d'une autre manière, auraient pu devenir mortelles. Je ne me dissimule point que beaucoup de médecins ne partagent pas mon opinion ; mais j'ai pour moi un grand nombre de faits ; et certes, c'est là ce qui constitue la partie la plus positive de notre art.

On cite comme une espèce nuisible le bolet de noyer (*Boletus juglandis*), dont le chapeau, d'un roux fauve, est couvert d'écailles brunâtres. Sa substance est blanche, compacte, d'une odeur forte et nauséeuse. Il croît sur différens arbres, mais principalement sur le noyer. Malgré ses qualités suspectes, on le mange dans quelques provinces. M. Desvaux, savant naturaliste, a vu un pauvre cultivateur du Poitou qui en faisait sa nourriture, ainsi que de quelques autres champignons regardés comme vénéneux, sans en être incommodé. Il est vrai qu'il leur faisait subir une coction assez prolongée pour leur enlever tous les principes nuisibles. (*Journal de botanique*, tom. 3.)

AGARIC. *AGARICUS.*

Chapeau pédiculé, doublé en dessous de lames ou feuillets disposés en forme de rayons, et renfermant les semences.

CHAMPIGNONS DÉNUÉS DE VOLVA OU BOURSE. PÉDICULE NUL, LATÉRAL OU EXCENTRIQUE.
(*Pleuropus.* Pers.)

AGARIC STYPTIQUE. *AGARICUS STYPTICUS.*

Agaricus stypticus. Bull., Pers.

(Planche 5. Figure 1.)

Cet agaric est d'un roux plus ou moins foncé ; son chapeau a les deux extrémités prolongées et arrondies, et les bords roulés en dessus. Les lames sont étroites, entières, d'une nuance à peu près semblable à celle du chapeau. Le pédicule est nu, plein, légèrement comprimé, et un peu élargi à son sommet. On le trouve, en automne, dans les bois, sur les troncs de chêne, où il croît par groupes.

La chair de ce champignon est d'une texture molle, d'une saveur âcre. Lorsqu'on le mâche, il produit bientôt après une forte astriction à la gorge. Ce seul caractère

indique une qualité vénéneuse. Au reste, tous les champignons qui appartiennent à la section des pleuropes sont en général d'une nature suspecte, et doivent être exclus du nombre des espèces alimentaires.

CHAMPIGNONS DÉNUÉS DE VOLVA. PÉDICULE CENTRAL. FEUILLETS ÉGAUX. (*Russula*. PERS.)

AGARIC ROUGE. *AGARICUS RUBER.*

Agaricus ruber. DECAND. — *Agaricus sanguineus*. BULL.

(Planche 5. Figure 2.)

Ce beau champignon se fait remarquer par son chapeau d'abord convexe, ensuite plane ou légèrement concave, et d'un rouge de sang plus ou moins foncé. Le pédicule est blanc, cylindrique, plein ou fistuleux, suivant l'âge de la plante, et souvent marqué de petites stries noires ou roses. Les feuillets sont blancs, bifurqués, un peu décurrens sur le pédicule. Il croît dans les bois des environs de Paris, vers la fin de l'été. On le trouve ordinairement au pied des grands arbres, sur le penchant des collines. Mon ami, M. Hocquart, l'a récolté dans les bois de Meudon.

La pulpe de cet agaric est blanche, ferme, et d'une âcreté extrême. On combat ses pernicieux effets par une grande quantité d'eau tiède, où l'on peut ajouter du miel, du sucre, etc. Ces boissons favorisent le vomissement et tempèrent l'irritation du canal alimentaire. On doit les animer avec quelques grains de tartre émétique, si le malade ne vomit point et si les douleurs sont modérées.

Ce champignon a quelque ressemblance avec deux autres agarics qui appartiennent au groupe des russules, et qui sont également vénéneux. L'un est l'*Agaricus rosaceus* de Bulliard, et l'autre l'*Agaricus emeticus* de Persoon. Le premier est couleur de rose, et le second d'un rouge sanguin. Leurs feuillets sont simples, presque droits, adhérens au pédicule, et tous d'égale longueur. M. Decandolle les regarde comme deux variétés de l'agaric à dents de peigne (*Agaricus pectinaceus*). Toutes ces espèces ou variétés se distinguent par des qualités délétères, et exigent l'administration prompte des vomitifs et des boissons délayantes.

L'*Agaricus fœtens* de Persoon, champignon d'un jaune sale, d'une saveur piquante; l'*Agaricus furcatus*, à chapeau verdâtre, déprimé dans le centre, avec des lames presque toutes bifurquées, et en général toutes les espèces qui composent la section des russules, sont plus ou moins nuisibles. Cependant le russule palomet de M. le docteur Thore passe pour un excellent champignon dans les Landes.

1. Agaric styptique. - 2. Agaric rouge.

Hocquart del. et sculp.

CHAMPIGNONS DÉNUÉS DE VOLVA. PÉDICULE CENTRAL. FEUILLETS INÉGAUX. SUC LAITEUX BLANC, JAUNE OU ROUGE. (*Lactarius*. PERS.)

AGARIC CAUSTIQUE. *AGARICUS PYROGALUS.*

Agaricus pyrogalus. BULL., PERS.

(Planche 6. Figure 1.)

C'est un agaric d'une moyenne dimension; son pédicule est long d'environ deux pouces, plein, cylindrique et d'un roux fauve. Le chapeau est d'abord convexe, ensuite plane, un peu ombiliqué, de la même nuance que le pédicule, avec des zones concentriques plus foncées. Les lames sont nombreuses, inégales, un peu rougeâtres. On trouve ce champignon dans les bois; le suc laiteux qu'il distille est très-âcre. On le croit vénéneux, comme presque toutes les espèces qui composent la section des lactaires.

AGARIC POIVRÉ. *AGARICUS PIPERATUS.*

Agaricus piperatus. PERS. — *Agaricus acris*. BULL.

(Planche 6. Figures 2 et 3.)

Cet agaric est d'un blanc de neige dans sa jeunesse. Son chapeau est très-ample, charnu, plane, un peu déprimé dans le centre, replié sur les bords, et soutenu par un pédicule cylindrique. Les lames sont blanches, rougeâtres ou couleur de chair, nombreuses, inégales, souvent bifurquées, un peu décurrentes sur le pédicule. Il est très-commun, en automne, dans les bois et dans les avenues. Il abonde dans la forêt d'Orléans, où on le connaît sous le nom de *chavanes;* dans le parc de Rambouillet, dans la forêt de Saint-Germain et dans tous les bois de nos environs.

Sa substance intérieure est blanche, ferme, cassante, et saturée d'un suc laiteux très-âcre. La variété à lames couleur de chair manifeste la même acrimonie. Suivant quelques naturalistes, ces champignons sont vénéneux. Cependant Bulliard et le docteur Paulet assurent qu'ils ne contiennent aucun principe délétère. On en fait usage dans presque toutes les parties de l'Europe, et particulièrement dans le Nord. On peut d'ailleurs tempérer leur saveur piquante par une coction prolongée et par un assaisonnement convenable. Malgré toutes ces précautions, je pense qu'il est plus prudent de s'en défier. Jean Bauhin avait autrefois éprouvé sur lui-même l'action irritante de l'agaric poivré à feuillets blancs. J'ai eu occasion de confirmer l'expé-

rience de ce célèbre botaniste ; mais je n'ai pas été tenté de la renouveler. J'avais cueilli, vers la fin de l'été de 1816, un de ces champignons dans les bois d'Hellenvilliers, où ils abondent. J'essayai d'en mâcher un petit fragment, et j'avalai la salive imprégnée de son suc ; mais j'éprouvai bientôt après une sensation brûlante et très-douloureuse dans toutes les parties de la bouche. Mes lèvres restèrent enflées pendant plusieurs heures ; cependant mon estomac n'en ressentit aucune atteinte ; il est vrai que j'avais bu presque aussitôt deux ou trois verres d'eau fraîche.

Suivant la remarque de M. Dubois, auteur de *la Flore d'Orléans*, les vaches mangent ces champignons avec avidité ; mais ils les constipent et les font maigrir.

L'agaric poivré contient un principe gélatineux et une liqueur laiteuse très-blanche qui devient concrète et se dissout parfaitement dans l'alcohol. La teinture qui en résulte est d'une belle couleur d'or. D'après l'analyse de M. Braconnot, ce champignon fournit de l'albumine, de l'adipocire, des cristaux de sucre, de l'acétate de potasse, etc.

Le docteur Dufresnoy, de Valenciennes, à qui nous devons des observations intéressantes sur plusieurs végétaux récemment introduits dans la matière médicale, assure avoir donné ce champignon avec succès dans le premier degré de la phthisie pulmonaire. Il accorde les mêmes éloges à l'agaric délicieux (*Agaricus deliciosus.* Linn.). Cette espèce a un chapeau de couleur de brique pilée, garni de lames inégales, et empreint d'un suc rougeâtre ou d'un jaune de safran. Elle croît abondamment, en automne, dans les bois du nord de l'Europe. M. le docteur Tournon, auteur de *la Flore de Toulouse*, l'a trouvée aux environs de cette ville. Suivant Gilibert, elle habite aussi les bois des environs de Lyon. Ce champignon a un goût exquis, d'après quelques botanistes ; d'autres soutiennent, au contraire, qu'il irrite vivement les entrailles, et qu'il doit être rangé parmi les espèces suspectes. Du reste, il contient un principe mucilagineux très-abondant ; c'est sans doute ce qui a engagé le docteur Dufresnoy à l'administrer dans les affections pectorales. Il le combine avec la conserve de roses, le soufre, le sirop de mille-feuille, etc. Nous ne contestons pas l'efficacité de ces substances ainsi réunies dans quelques catarrhes chroniques ; mais que peut-on en attendre dans les altérations graves du poumon ?

AGARIC MEURTRIER. *AGARICUS NECATOR.*

Agaricus necator. Bull. — *Agaricus torminosus.* Schœff., Pers.

(Planche 7.)

On reconnaît aisément ce beau champignon à son chapeau d'abord convexe, ensuite concave en forme de soucoupe, et de couleur de chair, avec des zones con-

1. Agaric caustique. - 2. Agaric poivré. - 3. Coupe de l'Agaric poivré.

Hocquart del. et sculp.

centriques plus pâles; ses bords sont très-velus et agréablement peluchés. Les lames sont inégales, un peu écartées, et le petit nombre de celles qui sont entières forme un bourrelet à leur insertion au pédicule. Cet agaric croît abondamment dans tous les bois en été et en automne. On le rencontre à chaque pas dans les bois de Meudon et de Ville-d'Avray. Le suc qui coule de sa substance et de ses feuillets est d'une âcreté extrême.

M. Decandolle et M. Poiret comprennent sous le nom d'agaric meurtrier l'*Agaricus torminosus* de Schœffer et l'*Agaricus necator* de Persoon. Ces deux variétés diffèrent par la couleur plus ou moins foncée du chapeau, mais non par leurs qualités, qui sont également délétères; on les rencontre dans les mêmes lieux, et quelquefois placées l'une à côté de l'autre.

Bulliard assure qu'une très-petite quantité de ce champignon a produit les plus funestes accidens. Il ajoute qu'il a été quelquefois confondu avec l'agaric poivré; mais nous ne pouvons concevoir cette méprise; leur forme et leur couleur sont bien différentes; ils n'ont de commun que le suc laiteux dont ils sont empreints. Quelques autres auteurs regardent également l'agaric meurtrier comme un violent poison; et ce n'est sûrement pas sans motif qu'il est généralement redouté dans les Vosges, où il croît en abondance. Cependant M. Paulet ne pense pas ainsi; il n'a pas craint d'en faire l'expérience sur lui-même, et il l'a trouvé plus agréable au goût que l'agaric poivré blanc.

J'ai présenté à deux jeunes chats un de ces champignons haché avec de la viande. Quoiqu'ils en aient mangé fort peu, ils ont éprouvé une violente diarrhée, beaucoup de faiblesse, et un tremblement qui a duré plusieurs heures. Le lendemain, un de ces animaux était encore un peu faible; l'autre était dans un état naturel.

Le groupe des lactaires offre quelques autres champignons d'une nature non moins suspecte, telles que les espèces dont nous allons décrire les caractères les plus saillans.

AGARIC A ZONES. *Agaricus lactifluus zonarius.* Bull. — *Agaricus flexuosus.* Pers.

Son chapeau est d'un jaune d'ocre, marqué de zones concentriques, d'abord convexe, ensuite plane ou légèrement concave. Ses feuillets sont blancs, inégaux, un peu décurrens sur le pédicule. Ce champignon croît dans les bois, en été et en automne. On le trouve souvent caché à la surface du sol. Il distille un suc laiteux très-caustique.

AGARIC A LAIT JAUNE. *Agaricus theiogalus.* Bull., Pers.

Le chapeau de cet agaric est d'un roux pâle, légèrement zoné. Les lames sont inégales, adhérentes et un peu décurrentes sur le pédicule, terminées en pointe. Sa chair, naturellement blanche, jaunit lorsqu'on la coupe; elle est imprégnée d'un

suc également jaune, d'une qualité très-âcre. On le trouve aussi dans les bois, où il croît solitaire. Ce champignon donne une matière grasse d'une saveur âcre. (VAUQUELIN.)

AGARIC A BORDS RETROUSSÉS. *Agaricus controversus.* PERS.

Il est remarquable par sa couleur blanche, panachée de taches et de zones d'un rouge de sang. Le chapeau est tomenteux, presque plane, avec ses bords retroussés. Les lames sont simples et incarnates. Il croît par groupes dans les bois, et il se distingue par une saveur très-âcre.

AGARIC PALE. *Agaricus pallidus.* PERS.

Celui-ci a un pédicule allongé et blanchâtre, avec un chapeau ombiliqué, visqueux, de couleur de chair, dont les lames sont plus pâles, presque blanches. Le suc qui coule de sa substance est également âcre. On le rencontre dans les bois de hêtres.

AGARIC TESTACÉ. *Agaricus testaceus.* PERS.

Ce champignon varie beaucoup pour sa couleur. Il est fauve, d'un jaune de safran ou de cannelle. Le chapeau est presque plane, glabre, un peu mamelonné, et doublé de lames nombreuses d'une nuance plus pâle. Il croît aussi dans les forêts, et manifeste la même acrimonie.

AGARIC ACRE. *Agaricus acris.* PERS.

Ce champignon, qui a plusieurs variétés, n'est point l'agaric âcre de Bulliard, dont nous avons déjà décrit les caractères. Son chapeau, d'abord convexe, est ensuite plane, un peu oblique, d'une couleur grisâtre, fuligineuse ou cendrée, avec des taches brunes. Sa substance est remplie d'un suc laiteux qui jaunit ensuite, et se fait remarquer par une extrême causticité. On le trouve dans les bois parmi les gazons et les broussailles.

AGARIC PLOMBÉ. *Agaricus plumbeus.* BULL., PERS.

On reconnaît cette espèce à sa couleur de bronze et comme enfumée. Le pédicule est jaunâtre, d'abord plein, ensuite fistuleux. Le chapeau est large, plane, déprimé dans le centre, avec les bords un peu déjetés. Les feuillets sont nombreux, inégaux, d'un blanc jaunâtre. La chair est blanche, cassante, très-âcre, ainsi que le suc qui coule des feuillets.

Le docteur Paulet donne la description d'un autre agaric à suc laiteux qui se distingue aussi par des qualités nuisibles. Il le nomme *le Laiteux pointu rougissant.*

Agaric meurtrier.

Hocquart del et sculp.

Cette espèce est remarquable par la disposition de son chapeau, dont le centre, d'abord élevé en pointe aiguë, devient ensuite concave. Sa surface est blanche, ainsi que sa substance intérieure ; mais celle-ci se colore de rouge par le contact de l'air, ainsi que le suc qu'elle répand. Ce suc, qui devient d'un beau rouge de carmin, est d'une saveur brûlante.

Le docteur Picco de Turin, ayant administré à un chien ce champignon haché avec de la viande, l'animal périt de gangrène au bout de douze heures.

Cette section, qui est si féconde en espèces âcres, offre néanmoins quelques champignons à lait doux, qu'on peut, dit-on, manger sans inconvénient. Telle est la rougeole à lait doux du docteur Paulet. C'est un beau champignon, dont le chapeau est d'un rouge foncé, un peu protubérant au centre, avec des lames blanches ou roussâtres. Sa substance est fine et délicate ; aussitôt qu'on l'entame elle répand une liqueur laiteuse très-douce et très-abondante. Il croît dans les Vosges, en Bavière et en Autriche, où l'on en fait un fréquent usage. Ce champignon a les plus grands rapports avec l'*Agaricus lactifluus* de Linné, si ce n'est le même.

L'agaric à lait doux de Bulliard (*Agaricus subdulcis.* Pers.) est un champignon rougeâtre, à chapeau convexe ou plane, avec le centre proéminent. Dans les jeunes individus, la chair est remplie d'un lait douceâtre ; mais ce suc acquiert une qualité acrimonieuse, lorsque la plante est parvenue à son entier développement. On le mange aussi dans quelques contrées. Quoi qu'il en soit, ces champignons touchent de trop près aux espèces vénéneuses pour qu'on puisse en faire usage avec confiance. Nous pensons avec M. Decandolle qu'il est plus prudent de les abandonner.

Presque tous ces champignons à suc laiteux se distinguent par des qualités plus ou moins âcres, et exercent une action irritante sur les voies digestives. Il faut combattre leurs effets délétères, d'abord par les vomitifs, si l'empoisonnement n'est pas trop avancé, et ensuite par des boissons adoucissantes. Il convient surtout de n'employer les acides, l'eau vinaigrée, que lorsque les traces d'irritation ont disparu. S'il se manifeste des symptômes de narcotisme, on prescrit une forte infusion de café, l'éther sulfurique, l'acétate d'ammoniaque, et autres excitans dont nous parlerons ailleurs avec plus de détail.

CHAMPIGNONS DÉNUÉS DE VOLVA. PÉDICULE CENTRAL NU OU MUNI D'UN COLLIER. FEUILLETS QUI NOIRCISSENT EN VIEILLISSANT. (*Pratella.* PERS.)

AGARIC COMESTIBLE. *AGARICUS EDULIS.*

Agaricus edulis. BULL., PERS. — *Agaricus campestris.* LINN.

(Planche 8. Figures 1, 2 et 3.)

Cette espèce, qu'on cultive sur des couches, se distingue par un pédicule blanc, charnu, renflé à sa base, et par un chapeau convexe, lisse, blanc, écailleux, et moucheté de jaune, selon les variétés. Ce chapeau s'aplatit ensuite, et devient quelquefois fort large. Les lames sont violettes, ou d'un rose tendre qui brunit à mesure que la plante se développe. Une membrane blanche, semblable à une espèce de voile, les recouvre entièrement à leur naissance, et forme ensuite en se déchirant un collier plus ou moins complet autour du pédicule.

L'agaric de Linné (*Agaricus campestris*) est, suivant quelques botanistes, une simple variété du champignon comestible. Il en diffère par les mouchetures jaunes et par les squames plus ou moins distinctes de son chapeau. Ces champignons croissent partout, dans les prairies, dans les bois, dans les jardins, sur les pelouses, etc. La chair en est ferme, blanche, cassante, et très-parfumée. Ceux qu'on cultive ont plus de substance, mais ils n'ont pas à beaucoup près la même finesse. D'après l'analyse de M. le professeur Vauquelin, ils contiennent de l'adipocire, de la graisse, de l'albumine, du sucre, de l'osmazome, une substance animale insoluble dans l'alcohol, de la fungine, et de l'acétate de potasse.

Ces champignons, dont les Romains faisaient beaucoup de cas, comme l'indique ce passage d'Horace, *natura pratensibus optima fungis*, n'ont rien perdu de leur célébrité; les gourmets de tous les pays les recherchent comme un mets délicieux. En effet, toute leur substance est imprégnée d'un parfum très-suave; mais il faut les cueillir avant leur entier développement. Lorsqu'ils sont vieux ou trop avancés, ils deviennent âcres, et peuvent produire des accidens graves, comme le prouve l'observation suivante.

M. D'Auvaire, logé à l'hôtel des Languedociens, rue de Richelieu, et jouissant d'une santé parfaite, avait mangé à huit heures du soir une croûte aux champignons. Tout le monde sait qu'à Paris on n'emploie pour ce ragoût que le champignon de couche. Vers deux heures du matin, il fut éveillé par des tranchées qui augmentèrent peu à peu, et devinrent tellement violentes, qu'il se roulait sur son lit et poussait des cris affreux. Il prit plusieurs tasses de thé et des lavemens sans aucun heureux

1. Agaric comestible. - 2 et 3. Variété squammeuse.

Bocquart del. et sculp.

résultat. Les coliques étaient continuelles et suivies d'évacuations considérables. Lorsque j'arrivai près du malade (il était cinq heures du matin), je le trouvai très-abattu, agité par un spasme général, et si faible, qu'on était obligé de le soutenir sur le bassin. Je remplaçai le thé par une infusion de feuilles de menthe édulcorée avec le sirop de guimauve, et je donnai ensuite vingt gouttes de laudanum de Rousseau dans une demi-tasse de cette même boisson. Peu de temps après, l'irritation des entrailles commença à s'apaiser; les déjections devinrent moins fréquentes, et le pouls, qui était auparavant d'une faiblesse extrême, se ranima d'une manière sensible. Les contractions spasmodiques se renouvelaient encore de temps en temps. Je les fis disparaître à l'aide d'une potion composée de deux onces d'eau de menthe, d'un demi-gros d'éther et de quinze gouttes de laudanum. J'ai acquis la preuve, et je ne saurais trop le répéter ici, que les poisons ou autres substances irritantes qui excitent des douleurs atroces et des spasmes violens doivent être combattus par l'opium. C'est, de tous les remèdes, le plus prompt et le plus efficace. Le lait, les boissons mucilagineuses, si utiles d'ailleurs, agissent avec trop de lenteur, et font quelquefois perdre un temps précieux. Toutefois l'opium n'est plus convenable lorsque l'empoisonnement est trop avancé, et qu'il y a des signes évidens de phlegmasie.

Je dois remarquer, en terminant cette observation, que M. D'Auvaire avait trouvé la croûte aux champignons un peu âcre, et qu'il l'avait mangée avec une sorte de répugnance.

Lorsqu'on récolte l'agaric comestible qui croît spontanément dans les champs, il importe de l'examiner avec beaucoup de soin, afin de ne pas le confondre avec l'amanite printanière (*Amanita verna*), qui est un champignon très-vénéneux. Ils ont quelque ressemblance pour la couleur du chapeau; mais ils diffèrent essentiellement sous le rapport des caractères botaniques. Lorsque nous traiterons des amanites nous comparerons les traits qui distinguent ces deux champignons de manière à rendre toute méprise impossible.

AGARIC AMER. *AGARICUS AMARUS.*

Agaricus amarus. Bull. — *Agaricus lateritius.* Pers. — *Agaricus auratus.* Œder.

(Planche 9.)

Le chapeau de cet agaric est d'abord hémisphérique, ensuite plane ou légèrement concave, d'une nuance jaune, un peu plus foncée vers le centre. Les feuillets sont d'un gris verdâtre, inégaux, recouverts, dans le premier développement du champignon, d'une membrane blanche fine, qui s'efface entièrement, ou dont on aperçoit

quelques légers vestiges aux bords du chapeau. Le pédicule est nu, fistuleux, d'une couleur jaunâtre, avec de petites peluchures noires.

On trouve cette espèce dans tous les bois des environs de Paris, où elle croît en touffes au pied des arbres. Elle est âcre et d'une grande amertume. D'après les expériences de M. Paulet, qui la distingue sous le nom de *Tête de soufre*, elle n'affecte pas d'abord les animaux d'une manière sensible; mais, quelques heures après, ils éprouvent des étourdissemens, boivent beaucoup, refusent de manger, et ne peuvent se soutenir sur leurs jambes. Les uns rejettent le poison par le vomissement; d'autres sont malades plusieurs jours, et finissent par périr.

AGARIC PULVÉRULENT. *Agaricus pulverulentus.* Bull. — *Agaricus fascicularis.* Pers.

Ce champignon, qui a des rapports avec l'espèce précédente, est d'un jaune d'ocre. Son pédicule est glabre, fistuleux, cylindrique, haut de trois ou quatre pouces. Son chapeau est d'abord conique, puis évasé, avec le centre toujours protubérant; il est doublé de feuillets inégaux, nombreux, adhérens au pédicule, et recouverts d'une espèce de poussière d'une couleur roussâtre. Il pullule, en été et en automne, sur les souches pourries, et se fait remarquer, comme l'espèce précédente, par une saveur très-amère.

Quoique ces deux agarics appartiennent à la famille des pratelles, il est impossible de les confondre avec les champignons de couche, qui ont les lames couleur de chair ou d'un rose tendre, et un parfum très-agréable.

Les MYCÈNES (*Mycena.* Pers.), champignons dénués de volva et de collier, à pédicule fistuleux, ne contiennent que des espèces d'une qualité équivoque. La plus remarquable est l'agaric alliacé (*Agaricus alliaceus.* Pers.).

On reconnaît cet agaric à son pédicule allongé, noirâtre; à son chapeau campanulé, membraneux, d'un brun plus ou moins foncé; et à ses lames libres, distinctes, d'une couleur blanchâtre. On le trouve, en automne, dans les lieux humides. Il exhale une odeur d'ail très-prononcée : ce caractère indique qu'il ne serait pas prudent d'en faire usage.

Agaric Amer

Hocquart del. et sculp.

Les OMPHALIES (*Omphalia.* Pers.) se composent de champignons également suspects, sans volva ni anneau, à pédicule plein ou fistuleux, à chapeau ombiliqué. Dans ce groupe on distingue néanmoins les deux espèces suivantes comme alimentaires.

AGARIC VIRGINAL. *Agaricus virgineus.* Pers. — *Agaricus ericeus.* Bull.

On appelle ainsi cet agaric par allusion à la couleur de son chapeau, qui est ordinairement d'un blanc de neige. Ce chapeau est d'abord convexe, ensuite plane ou ombiliqué, avec les bords rabattus. Les feuillets sont peu nombreux, décurrens et entremêlés de demi-feuillets. Le pédicule est cylindrique, plein ou fistuleux, continu avec le chapeau. Ce champignon croît par groupes, en automne, dans les bruyères, sur les pelouses, et sur les bords des bois. Il est agréable au goût, suivant Bulliard, et on le mange dans quelques campagnes sous le nom de *mousseron.*

AGARIC TIGRÉ. *Agaricus tigrinus.* Bull., Pers.

Ce champignon naît également par groupes, et se fait remarquer par son chapeau parsemé de petites peluchures brunes plus ou moins nombreuses, qui lui donnent un aspect tigré. Ce chapeau est arrondi, un peu déprimé dans le centre, avec les bords plus ou moins rabattus; ses feuillets sont très-nombreux, inégaux, décurrens sur le pédicule. On le trouve dans les bois, en été et en automne, sur de vieux troncs, et plus communément sur des souches d'orme. Il est agréable au goût et à l'odorat.

Les GYMNOPES (*Gymnopus.* Pers.) forment la section la plus riche en espèces bienfaisantes. Tous ces champignons, également dépourvus de volva et d'anneau, ont un pédicule plein et un chapeau charnu. Les mousserons appartiennent à ce groupe intéressant.

AGARIC MOUSSERON. *Agaricus albellus.* Schœff., Decand.

Cette espèce, d'une couleur blanchâtre, a le pédicule court, plein, renflé à la base. Son chapeau est bombé, charnu, doublé de feuillets très-serrés et inégaux. Sa substance est épaisse, cassante, blanche, d'une odeur très-agréable. On trouve ce mousseron, vers la fin du printemps, dans les friches, sur les pelouses, sur la lisière des bois.

AGARIC FAUX-MOUSSERON. *Agaricus tortilis.* Decand. — *Agaricus pratensis.* Sowerby.

Ce champignon, qu'on appelle vulgairement *mousseron d'automne*, ressemble beaucoup à l'espèce précédente, et en a presque le parfum. Son chapeau est aplati,

un peu mamelonné au centre, et d'un blanc roux ou fauve. Les lames sont inégales, nombreuses, libres, plus colorées sur les bords. Le pédicule, plein, cylindrique, se tord comme une corde en se desséchant. Il croît par petits groupes, en automne, dans les bois et dans les pâturages. Il est très-commun aux environs d'Orléans, où on le mange sous le nom de *mousseron*. Sa substance a une saveur agréable ; mais elle est moins fine que celle du véritable mousseron.

M. Dubois a observé que ce champignon acquérait quelquefois une odeur désagréable en vieillissant. Ce naturaliste raconte que la famille d'un limonadier d'Orléans fut empoisonnée en mangeant, le soir, une fricassée de mousserons. Tous ceux qui avaient mangé de ce ragoût éprouvèrent un grand mal de tête, des anxiétés et des envies de vomir. On les guérit en leur faisant boire du vinaigre mêlé avec de l'eau. Un chien et un chat, qui avaient léché les assiettes, moururent le lendemain dans des convulsions épouvantables. M. Dubois ajoute que ceux qui avaient cueilli ces champignons avaient peut-être pris pour le faux mousseron une espèce vénéneuse qui lui ressemble, et qu'il appelle *Amanita cespititia*. Celle-ci croît également, en automne, sur les pelouses et sur la lisière des bois ; elle a le pédicule plus court ; son chapeau est aussi plus aplati, et ses bords, qui se relèvent en vieillissant, lui font prendre la forme d'un entonnoir.

Mais n'aurait-on pas plutôt mêlé par mégarde dans ces mousserons l'amanite blanche ou printanière (*Amanita verna*), espèce très-nuisible, dont nous parlerons dans la suite, et qui n'est que trop souvent confondue avec les champignons de bonne qualité ?

M. Paulet, dans son *Traité des champignons*, et M. Decandolle, dans son *Essai sur les propriétés médicales des plantes*, décrivent ou désignent plusieurs plantes qui appartiennent au même groupe, et qui se recommandent par un parfum exquis. Tous ces champignons sont très-recherchés dans plusieurs de nos provinces, où on les sert dans toute sorte de ragoûts.

Cependant la section des gymnopes paraît entachée de quelques espèces nuisibles, ou du moins suspectes, dont nous allons donner une description succincte.

AGARIC CREVASSÉ. *Agaricus rimosus*. Bull., Pers.

Le chapeau de cet agaric est d'abord conique, ensuite presque plane, glabre, comme satiné, proéminent au centre, strié de jaune et de fauve, avec des fentes longitudinales et des lames jaunâtres. Le pédicule est nu, cylindrique, d'un blanc sale. On le trouve, en automne, dans les bois et au bord des routes. M. Hocquart l'a cueilli à Ville-d'Avray, où il se montre rarement. Il exhale une odeur nauséeuse, virulente.

M. le professeur Balbis rapporte qu'une famille entière a été empoisonnée à Turin par ce champignon. (Persoon, *Traité sur les champignons comestibles.*)

AGARIC BLANC D'IVOIRE. *Agaricus eburneus.* Bull., Pers.

Ce champignon est tout-à-fait blanc. Son chapeau, d'abord convexe, puis horizontal, est enduit d'une liqueur très-gluante, semblable à du blanc d'œuf. Les feuillets sont étroits, inégaux, un peu décurrens. Le pédicule est plein, cylindrique, quelquefois un peu écailleux à son sommet. Il croît dans les bois pendant l'automne. Quoiqu'il ne soit pas désagréable au goût, je ne crois pas qu'on puisse le manger avec sécurité.

AGARIC ODORANT. *Agaricus odorus.* Bull., Decand.

Il se distingue par une odeur forte, pénétrante, analogue à celle de l'anis ou du gérofle. Le pédicule est blanc ou verdâtre, un peu dilaté à son sommet; il est surmonté d'un chapeau charnu, presque plane et d'une couleur verdâtre. Les feuillets sont blancs, inégaux, un peu décurrens sur le pédicule. Ce champignon croît par groupes dans les bois de pins. Sa saveur et son odeur exaltée annoncent des qualités suspectes.

AGARIC FICOÏDE. *Agaricus ficoides.* Bull. — *Agaricus pratensis.* Pers.

Son pédicule est blanchâtre, plein, cylindrique; son chapeau charnu, d'abord convexe, ensuite plane, un peu proéminent vers le centre, et d'un rouge fauve. Les lames sont inégales, écartées, décurrentes, d'une couleur plus claire que celle du chapeau. Ce champignon croît dans les lieux découverts, dans les prés, sur les pelouses; il a une odeur fade, désagréable, qui doit le faire exclure des espèces salubres.

AGARIC A TÊTE BLANCHE. *Agaricus leucocephalus.* Bull., Decand.

Ce champignon est tout-à-fait blanc en naissant; mais le disque du chapeau devient ensuite un peu jaunâtre ou fauve. Ce chapeau, d'une dimension moyenne, est campanulé, un peu aplati, quelquefois un peu sinueux en ses bords, et garni de lames nombreuses, minces, un peu adhérentes. Le pédicule est blanc, cylindrique, long de trois à quatre pouces. Il croît dans les bois au printemps et en automne, et il se fait remarquer par une grande amertume.

L'*Agaricus picreus* de Persoon se distingue également par une saveur âcre et amère. Son chapeau est d'un jaune-cannelle; ses lames sont échancrées, de couleur de rouille. Ce champignon suspect naît par groupes sur le tronc des arbres. On doit en dire autant de l'*Agaricus graveolens* du même auteur : celui-ci a un chapeau charnu, for-

tement sillonné à sa surface, d'un gris foncé, presque fuligineux; ses feuillets sont nombreux, inégaux, d'une couleur blanchâtre. Il croît sur les gazons, et il répand une odeur presque virulente.

Les CORTINAIRES (*Cortinaria.* Pers.) forment une petite famille presque toute composée d'espèces suspectes. Ce sont des champignons sans volva, et dont les feuillets sont recouverts, en naissant, d'une membrane incomplète qui laisse sur le pédicule un collier soyeux. On cite néanmoins comme espèces alimentaires l'agaric turbiné et l'agaric châtain. Le premier (*Agaricus turbinatus.* Bull.) se trouve dans les bois de haute futaie, où il croît solitaire. Il a un chapeau très-charnu, convexe, d'un jaune sale, des lames jaunes, et un pédicule muni d'un anneau arachnoïde rougeâtre. La substance de ce champignon est d'une saveur amère, ce qui met en doute sa qualité comestible. Le second (*Agaricus castaneus.* Bull.) se distingue par un chapeau convexe, satiné, de couleur marron, garni de lames libres, inégales. Son pédicule est blanchâtre. Il croît par groupes au pied des arbres. Les Italiens mangent aussi quelques autres cortinaires; mais, en général, il faut se défier de ces champignons, qui ont presque tous une saveur âcre, caractère propre aux espèces malfaisantes.

Nous aurions pu également inscrire les coprins parmi les champignons pernicieux; mais cette division, voisine des pratelles, ne renferme que des agarics fugaces et dont la substance se résout en une pulpe noirâtre; en sorte qu'il n'est guère possible de les prendre pour des espèces usuelles. Le plus remarquable de ce groupe est l'agaric narcotique (*Agaricus narcoticus.* Batsch.), petit champignon qu'on trouve sur les bords des chemins, et qui porte un chapeau écailleux, de couleur cendrée, avec des plis bifides Il exhale une odeur vireuse qui occasionne, dit-on, la céphalalgie.

Agaric annulaire.

Hocquart del. et sculp.

CHAMPIGNONS DÉNUÉS DE VOLVA. PÉDICULE CENTRAL. FEUILLETS RECOUVERTS DANS LEUR JEUNESSE D'UNE MEMBRANE QUI SE DÉCHIRE ORDINAIREMENT, ET FORME UN COLLIER SUR LE PÉDICULE. (*Lepiota.* PERS.)

AGARIC ANNULAIRE. *AGARICUS ANNULARIUS.*

Agaricus annularius. BULL. — *Agaricus polymyces.* PERS.

(Planche 10.)

Ce champignon, d'une couleur fauve ou rousse, croît en groupes très-nombreux au pied des arbres. Ces groupes sont composés quelquefois de quarante à cinquante individus, réunis par leur base. Le pédicule est cylindrique, un peu renflé à sa partie inférieure. Le chapeau est convexe, mamelonné vers le centre, et taché de petites écailles noirâtres. Les feuillets sont blancs ou jaunâtres, et recouverts, en naissant, d'une membrane qui se déchire pour se convertir en collier.

J'ai souvent rencontré cet agaric dans les bois de Ville-d'Avray et de Meudon. Il se plaît surtout dans les endroits humides et couverts. Toutes ses parties exhalent une odeur fétide. Lorsqu'on le mâche, il laisse bientôt à la gorge une sorte d'astriction qui annonce ses qualités suspectes.

Le docteur Paulet appelle ce champignon *Tête de Méduse.* Il le donna, à six heures du soir, à un chien de moyenne taille ; l'animal se plaignit toute la nuit, et mourut le lendemain matin. On lui trouva l'œsophage enduit d'une mucosité blanchâtre, l'estomac plein de rides, enflammé, ainsi que le conduit intestinal, dont les tuniques, épaissies d'environ une demi-ligne, étaient pleines d'une liqueur brune de même couleur que celle des champignons. (PAULET, *Traité des champignons*, tome 2, page 304.)

L'agaric en bouclier (*Agaricus clypeolarius.* BULL.) appartient à la même section, et n'est pas moins suspect. On le rencontre aussi dans les endroits sombres et humides des bois. On le reconnaît à son chapeau blanchâtre, recouvert de mouchetures d'un roux tendre, particulièrement vers le centre, et dont les bords sont comme lobés ou rabattus. Les feuillets sont blancs, inégaux et libres. Le pédicule est cylindrique, fistuleux, et porte quelques légers vestiges d'un voile tendre qui couvrait les feuillets. Ce champignon, assez commun en été et en automne, a une odeur virulente. Tout, jusqu'à son habitation, indique ses qualités délétères. Il faut surtout savoir le distinguer d'une espèce salubre de la même section, à laquelle Persoon et Decandolle ont donné le nom d'*Agaricus procerus.* Ces deux champignons ont en effet quelques traits de ressemblance ; mais celui-ci est beaucoup plus large,

plus élevé, et muni d'un collier mobile. Son chapeau est d'un roux panaché de brun; la peau qui le recouvre se soulève par écailles et lui donne un aspect singulier. Il a d'ailleurs une odeur et un goût très-agréables. On le trouve fréquemment, en été et en automne, dans les bois découverts et dans les terres sablonneuses.

L'agaric annulaire et l'agaric en bouclier sont évidemment d'une nature délétère, et leur usage pourrait être suivi de tous les signes de l'empoisonnement. Pour ne pas nous répéter, nous renvoyons aux méthodes tracées dans l'introduction, et au traitement général qui doit terminer l'article des plantes cryptogames.

AMANITE. *AMANITA.*

Champignons munis, en naissant, d'un volva qui se déchire, et laisse quelquefois des fragmens sur le chapeau. Pédicule plus ou moins renflé à la base.

AMANITE VERRUQUEUSE. *AMANITA VERRUCOSA.*

Amanita umbrina. Pers. ?

(Planche 11.)

Cette espèce est remarquable par les fragmens du volva qui se montrent sur le chapeau, sous la forme de petites verrues assez régulières et blanchâtres. Ce chapeau, d'abord hémisphérique, protubérant vers le centre, devient un peu concave en se développant; il est charnu, d'une dimension moyenne et d'une couleur feuille morte. Les lames sont blanches, nombreuses, inégales, recouvertes, en naissant, d'une membrane qui se rabat vers le sommet du pédicule et forme une espèce de collier. Le pédicule est blanchâtre, haut d'environ quatre pouces, plus ou moins renflé à la base.

Ce champignon paraît avoir quelques rapports avec l'*Amanita umbrina* de Persoon. Au reste, il a tous les caractères qui indiquent une espèce vénéneuse; il habite les endroits humides des bois, et exhale une odeur virulente. Je l'ai rencontré dans les bois qui bordent l'étang de Ville-d'Avray.

L'agaric verruqueux de Bulliard (*Amanita aspera.* Pers.) diffère de notre amanite par son chapeau d'un brun rougeâtre, recouvert de plaques grises, irrégulières, et comme farineuses. Il faut également la distinguer de l'agaric verruqueux de *la Flore française*, dont nous donnerons bientôt la description. Celui-ci est d'une couleur différente; d'ailleurs les débris du volva qu'on trouve quelquefois sur son chapeau ont moins la forme de verrues que de plaques irrégulières.

1. Amanite verruqueuse. - 2. Coupe de l'Amanite verruqueuse.

Hocquart del. et sculp.

AMANITE MOUCHETÉE. *AMANITA MUSCARIA.*

Amanita muscaria. Pers. — *Agaricus muscarius.* Linn. — *Agaricus pseudo-aurantiacus.* Bull.

(Planche 12. Figures 1 et 2.)

Ce superbe champignon, connu sous le nom vulgaire de *fausse oronge*, est une des espèces les plus pernicieuses. Son chapeau, d'abord convexe, ensuite presque horizontal, est d'un rouge vif, un peu rayé sur les bords, et taché de petites peaux blanches, débris du volva, répandues inégalement sur toute la surface. Ce volva est incomplet, et forme quelques écailles le long du pédicule, qui est lui-même blanc, bulbeux, et renflé à sa base. Les lames sont d'un blanc de lait, minces, nombreuses, inégales, recouvertes, en naissant, d'une membrane qui se rabat ensuite sur le pédicule en forme de collier. La surface du chapeau est luisante, visqueuse; sa chair est blanche, douceâtre, d'une odeur suspecte. La bulbe exhale particulièrement une odeur forte et nauséabonde.

La fausse oronge croît dans tous les bois des environs de Paris vers la fin de l'été et en automne. On la trouve surtout dans les endroits humides et couverts des bois de Meudon et de Ville-d'Avray, où elle croît par groupes de trois ou quatre individus, au milieu des ronces et des broussailles.

Pline a sans doute voulu désigner cette espèce en parlant des champignons pernicieux, et la description qu'il en donne est aussi exacte que pittoresque : *Veluti guttas in vertice albas ex tunicâ suâ gerunt. Volvam enim terra ob hoc priùs gignit, ipsum posteà in volvâ, ceu in ovo est luteum. Nec tunica minor gratia in cibo infantis boleti. Rumpitur hæc primò nascente : mox increscente, in pediculi corpus absumitur.....* Est-ce avec ce champignon que fut empoisonné l'empereur Claude? Locuste ne devait pas ignorer ses qualités vénéneuses.

On assure que certains magnats du Kamtchatka préparent avec la fausse oronge et l'*Epilobium angustifolium* une liqueur excitante qui les jette dans une sorte d'ivresse, accompagnée de délire et d'une gaîté insolite. Mais, ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que les esclaves, qui boivent l'urine de leurs maîtres, éprouvent la même ivresse et se livrent à toute sorte de folies.

Ce champignon fournit à l'analyse plusieurs sels, et une substance grasse dans laquelle réside son action vénéneuse, suivant M. Vauquelin. On a fait des expériences sur les animaux, et notamment sur les chiens et les chats, pour constater ses effets délétères. En général, ces animaux succombent au bout de dix ou douze heures, s'ils ne sont pas secourus. Bulliard remarque que les chiens éprouvent des douleurs

plus vives que les chats. M. le docteur Paulet avait empoisonné un chien de moyenne taille avec trois de ces champignons. Le poison avait produit, au bout de trois heures, des spasmes, des tremblemens, beaucoup de faiblesse, et, quelques heures plus tard, un état de stupeur. L'animal fut sauvé à l'aide de trois grains de tartre émétique et d'un peu d'huile d'olive, qui lui firent rejeter les champignons.

La fausse oronge produit les mêmes effets sur l'homme, ainsi que le prouvent les observations suivantes.

Madame la princesse de Conti, lors d'un voyage de la cour à Fontainebleau, fut empoisonnée avec la fausse oronge. Deux heures après le dîner, elle éprouva des envies de vomir, accompagnées de défaillances et d'anxiétés; enfin elle tomba dans un état de stupeur et d'anéantissement qui fit craindre pour sa vie. Vingt-sept grains de tartrate antimonié de potasse, administrés dans la journée, n'avaient encore produit aucun effet, lorsque le suc de raifort, et surtout un lavement préparé avec une forte décoction de tabac, procurèrent l'évacuation entière des champignons. La princesse rendit beaucoup de sang par les selles; sa convalescence fut longue; le lait contribua beaucoup à son rétablissement. (Paulet, *Traité des champignons.*)

On lit dans cet ouvrage quelques autres faits sur l'action délétère de la fausse oronge. Les symptômes s'y montrent pourtant avec moins d'intensité. Les vomitifs, l'eau tiède, les boissons miellées, etc., ont suffi pour faire rejeter le poison.

Vicat, dans son traité des plantes vénéneuses de la Suisse, parle de deux familles qui furent empoisonnées par le même champignon, et guéries également par l'émétique et l'eau miellée. Mais l'un de ces malades, âgé de soixante ans, fut comme frappé d'apoplexie. Depuis plusieurs heures, il était plongé dans un profond assoupissement. Après les premiers vomissemens, il devint furieux; tout son corps était en convulsion. Lorsque le conduit alimentaire fut débarrassé des substances vénéneuses, deux vésicatoires contribuèrent à dissiper le délire, qui avait duré environ vingt-quatre heures.

Une famille d'Orléans fut empoisonnée en mangeant des fausses oronges. On guérit les personnes malades en les faisant vomir promptement. On remarqua que les morceaux qu'elles avaient vomis s'étaient tellement gonflés dans leur estomac, qu'ils étaient trois ou quatre fois plus gros que lorsqu'elles les avaient mangés. (Dubois, *Flore d'Orléans*, page 163.)

M. le docteur Dufour, de Montargis, avait cueilli dans la forêt des ceps, des coulemelles et des oronges. Leur préparation consista à les dépouiller de leur peau et de leur pédicule, à les couper par tranches, et à les faire cuire dans leur jus, avec du beurre et de fines herbes, sous un four de campagne. Ce plat fut mangé à dîner par ce médecin, sa femme, ses trois enfans, et une domestique. Quelques heures après, celle-ci, qui avait mangé le plus de ces champignons, se plaignit d'étourdis-

1. Amanite mouchetée. - 2. La même, non développée.

Hocquart del et sculp.

semens, de vertiges, et d'un léger soulèvement d'estomac. La face était rouge et enflammée, l'œil saillant et vif, le pouls plein. La fille aînée de M. Dufour, âgée de douze ans, éprouva les mêmes accidens sans nausées. Une petite fille de dix-huit mois, qui n'avait mangé que du pain trempé de jus, s'endormit si profondément sur la table qu'on ne put l'éveiller. On la mit au lit, où elle resta seize heures dans un sommeil si tranquille et si doux, qu'on ne crut pas devoir la troubler par des médicamens. Enfin elle s'éveilla en demandant du pain, sans avoir éprouvé d'autre mal qu'un sommeil intense et inaccoutumé. Le fils, âgé de onze ans, qui était sorti, éprouva un peu plus tard des étourdissemens et une sorte d'ivresse. M. Dufour et sa femme ne furent nullement incommodés. Cependant tout le monde prit de l'émétique en lavage. Au vomitif le docteur fit succéder une potion antispasmodique où l'éther entrait à haute dose, et le soir même la guérison fut complète.

Huit petits canards qui avaient mangé les épluchures des champignons moururent quelques heures après. Un gros canard éprouva des étourdissemens; il ne pouvait se tenir sur ses pattes, et il trébuchait comme s'il eût été ivre. On l'avait oublié pendant quelques heures; on le trouva mourant. Il était presque froid, et agité de mouvemens convulsifs. On lui donna deux cuillerées de vin de Malaga avec du sucre et six gouttes d'éther; on l'enveloppa de fumier chaud, et le lendemain on le vit barboter dans la cour. (*Gazette de santé*, 21 août 1812, n° 16.)

Il est très-probable que cet empoisonnement fut causé par l'amanite mouchetée, que M. Dufour avait prise pour l'oronge. On peut quelquefois confondre ces deux plantes, si l'on ne fait attention qu'au chapeau. En effet, les fortes pluies peuvent enlever les débris du volva qui couvrent la fausse oronge, et la faire ressembler en quelque sorte à l'espèce salubre. Il est donc essentiel d'examiner avec soin les autres caractères qui les distinguent. Le plus saillant est la couleur des lames, qui est différente dans ces deux champignons.

Le docteur Dufour observe qu'il n'y avait que deux oronges dans sa récolte, qu'il divisa en trois parts, et qu'elles entrèrent dans son lot. Deux personnes qui l'avaient accompagné mangèrent impunément leur portion.

M. Imbert, ancien officier de cavalerie, avait cueilli dans les bois de Meudon, pendant l'automne de 1813, des champignons mouchetés qu'il avait pris pour des oronges. En rentrant chez lui, il se fit préparer un plat assez copieux de ces champignons, qu'il mangea en grande partie. Peu de temps après, il éprouva un malaise, avec des nausées, des étourdissemens, et une si forte propension au sommeil, qu'il fut obligé de se jeter sur son lit. Son domestique, qui l'avait quitté peu d'instans après son dîner pour aller faire quelques commissions, le trouva à son retour sans connaissance, et fut appeler du secours. M. ****, chirurgien, se contenta de lui appliquer un vésicatoire à la nuque; il ignorait que l'état du malade fût causé par le poison, et il

devait venir le saigner quelques heures après. Ayant appris, à mon arrivée, qu'il avait mangé à son repas des champignons des bois, je demandai s'il en restait encore, et aussitôt on me fit voir une fausse oronge qui avait été conservée pour le lendemain. Le malade avait le pouls très-faible ; son visage était pâle, la respiration courte, et la région de l'estomac extrêmement tendue. Dans l'espace d'une heure, et à différentes reprises, je lui fis avaler avec une peine extrême quatre grains d'émétique dissous dans trois onces d'eau. Les dernières cuillerées provoquèrent enfin le vomissement, avec l'expulsion des champignons vénéneux presque entiers. Mais le malade retomba bientôt après dans un état comateux. On eut recours à une potion stimulante fortement éthérée, et on administra un lavement préparé avec une dissolution de six grains de tartrate antimonié de potasse et de six gros de sulfate de soude. On appliqua des sinapismes, on frictionna les membres inférieurs avec l'esprit de vin camphré et l'ammoniaque. Je quittai le malade à onze heures du soir, et j'avais perdu l'espérance de lui sauver la vie. A sept heures du matin, il était dans le même état d'affaissement et d'insensibilité. Deux vésicatoires furent appliqués à la partie interne des cuisses. On administra par cuillerées une potion préparée avec deux onces d'eau de menthe, deux onces d'acétate d'ammoniaque et une once de sirop de limon. Vers midi, le malade avalait plus facilement, la stupeur était moins profonde. On réitéra la potion, et à huit heures du soir il avait repris l'usage des sens. Il s'établit dès-lors une diarrhée que j'eus soin d'entretenir, au moyen de quelques lavemens et du petit-lait avec l'oxymel simple. Le malade éprouva néanmoins pendant quelques jours une sorte d'incohérence dans les idées qui se dissipa par un régime analeptique.

Il n'est pas douteux que l'acétate d'ammoniaque (esprit de Mindérer) ne se soit montré extrêmement efficace dans cet empoisonnement, et je suis persuadé que c'est un des moyens les plus énergiques et les plus salutaires dans les accidens produits par les poisons végétaux où dominent l'abattement et la prostration des forces, surtout lorsque la matière vénéneuse a été éliminée du canal digestif. Les élémens qui constituent ce remède sont d'ailleurs très-propres à ranimer l'action vitale et à combattre les propriétés délétères des poisons narcotiques.

M. le docteur Vadrot a consigné dans sa dissertation inaugurale un empoisonnement produit, en Russie, par le même champignon, sur plusieurs soldats de l'armée française, qui succombèrent après avoir éprouvé des déchiremens d'entrailles, une soif ardente, des suffocations, des sueurs froides, etc. La tunique interne du canal digestif était enflammée sur plusieurs points, et offrait des taches gangréneuses plus ou moins étendues.

Malgré les effets délétères de la fausse oronge, on a cherché à en enrichir la matière médicale, et quelques médecins allemands ont cru trouver dans son action un nou-

1. Amanite orangée. — 2. La même sortant de son Volva.

Hocquart del. et sculp.

veau remède contre l'épilepsie. (Gruner, *Dissertatio de virtutibus agarici muscarii.*) On emploie ce champignon, préalablement desséché, sous la forme pulvérulente, à la dose d'un gros. On en saupoudre aussi les ulcères atoniques rebelles, et cette application extérieure a été quelquefois suivie d'un grand succès. Il est certain que les champignons vénéneux, et particulièrement la fausse oronge, à raison de leur propriété excitante, peuvent offrir à la thérapeutique des moyens infiniment précieux; mais les faits qu'on a recueillis jusqu'ici sont trop peu concluans pour pouvoir déterminer d'une manière précise l'emploi de ces plantes délétères. Celui qui voudra se livrer à des essais devra procéder avec une extrême prudence.

AMANITE ORANGÉE. *AMANITA AURANTIACA.*

Amanita aurantiaca. Pers. — *Agaricus aurantiacus.* Bull.

(Planche 13. Figures 1 et 2.)

Ce beau champignon, dont presque tous les botanistes ont parlé, se montre, en naissant, sous la forme d'un œuf. Mais bientôt son chapeau, comparable à l'orange par la couleur, déchire le voile qui le couvre, et continue de grandir jusqu'à ce qu'il ait acquis quatre ou cinq pouces de diamètre. Ce chapeau est hémisphérique, d'un jaune plus foncé vers le centre, et rarement taché par les débris du volva. Sa surface est douce, unie partout, excepté sur les bords, qui sont sensiblement rayés et quelquefois incisés. Les feuillets, d'un jaune d'or, sont un peu frangés, et recouverts d'une membrane qui se rabat en forme de collier sur le pédicule. Celui-ci est plein, bulbeux à sa base, et d'une couleur jaunâtre. La pulpe est ferme, jaune, d'une odeur suave.

Cette espèce, généralement connue sous le nom d'*oronge*, croît dans les bois vers la fin de l'été. Elle abonde dans le sud de la France, et surtout en Italie, où on l'appelle *uovolo*, à cause de sa ressemblance avec un œuf avant son développement. On la nomme aussi, dans quelques-unes de nos provinces, *dorade*, *jaune d'œuf*, *jazeran*, *campairol*, etc. Elle a un parfum et un goût exquis. Les gourmets la regardent comme le plus fin, le plus délicat des champignons. Tel était le sentiment d'Apicius, le plus fameux gastronome de l'antiquité, qui a tracé avec détail le mode de sa préparation. Cicéron, Horace, Pline, Suétone en font mention sous le nom de *boletus*, comme on peut s'en convaincre par différens passages de leurs écrits. Juvénal en parle comme d'un mets recherché que les riches faisaient placer devant eux, tandis qu'on servait de mauvais champignons aux parasites qu'ils admettaient à leur table :

Vilibus ancipites fungi ponentur amicis,
Boletus domino..... Juven., sat. v.

Mais c'est surtout Néron qui a rendu ce champignon célèbre ; il l'appelait *cibus deorum*, mets de dieux. L'empereur Claude avait été empoisonné avec un plat d'oronges ; on avait fait son apothéose, et Néron avait pris les rênes de l'empire. Cette allusion, aussi cruelle que piquante, était bien digne d'un tyran. Au reste, il paraît que Locuste et Agrippine avaient présidé à la préparation de ces oronges, où on avait introduit du poison, suivant le témoignage de Suétone : *boleti medicati.* L'histoire accuse aussi le médecin Xénophon d'avoir accéléré la mort de Claude en introduisant dans sa gorge une plume enduite d'un poison plus violent.

Il faut bien se garder de confondre cette espèce avec la fausse oronge (*Amanita muscaria*). On évitera toute méprise, si l'on fait attention aux caractères qui distinguent ces deux champignons. L'un, la véritable oronge, a un volva ou une espèce de bourse qui le recouvre entièrement dans sa jeunesse ; l'autre n'a qu'un volva incomplet. Le premier est rarement taché par les débris du volva ; le second, au contraire, a le chapeau parsemé de petites peaux blanches, écailleuses. L'oronge a un parfum très-agréable, les lames couleur d'or, le pédicule jaunâtre ; la fausse oronge exhale une odeur suspecte, ses lames sont constamment blanches, ainsi que le pédicule, et son chapeau est d'un rouge plus vif, plus brillant.

Observons néanmoins que la fausse oronge n'a pas toujours le chapeau taché par les vestiges du volva. J'ai cueilli plusieurs de ces amanites qui en étaient entièrement dépourvues. Mais le caractère le plus sûr, celui qui ne trompe jamais, c'est la couleur des lames.

Une autre espèce, qui est toute blanche et non moins délicate, se trouve également dans la France méridionale. C'est l'*amanita alba* de Persoon. Bulliard la désigne sous le nom d'*agaricus ovoides albus*, et Paulet sous celui de *coquemelle.* On l'appelle aussi *oronge blanche*, *coucoumelle fine.*

AMANITE VERTE. *AMANITA VIRIDIS.*

Amanita viridis. Pers. — *Agaricus phalloides.* Bull.

(Planche 14.)

Cette espèce sort de terre avec un volva qui la couvre entièrement ; mais ensuite elle est rarement tachée par ses débris. Son chapeau est convexe, d'un vert plus ou moins foncé. Les lames sont blanches, nombreuses, inégales. Le pédicule est cylindrique, blanchâtre, muni d'un collier, renflé et arrondi à sa base en forme de bulbe. Ce champignon croît dans les bois sombres et humides pendant la saison de l'automne. On le regarde comme une variété de l'agaric verruqueux de Decandolle ; mais il en diffère par l'absence des débris du volva, sinon par ses qualités vénéneuses.

Amanite verte.

Hocquart del et sculp.

AMANITE CITRINE. *AMANITA CITRINA.*

Amanita citrina. Pers. — *Agaricus verrucosus.* Decand.

(Planche 15. Figures 1 et 2.)

C'est encore une espèce très-délétère, qu'on rencontre fréquemment dans les bois des environs de Paris. Elle est recouverte, en naissant, de son volva, dont il reste des fragmens sur le chapeau sous la forme de plaques, de forme et de grandeur variées. Ce chapeau, d'abord hémisphérique, s'étend ensuite en parasol, et acquiert trois ou quatre pouces de diamètre dans son entier développement; il est d'une couleur flavescente ou de citron pâle, et doublé de feuillets blancs. Le pédicule est cylindrique, un peu courbé, bulbeux à sa base, et muni à son sommet d'une espèce d'anneau.

Ce champignon, beaucoup plus commun que l'espèce précédente, se plaît dans les terrains sablonneux. Je l'ai souvent cueilli dans les bois de Ville-d'Avray. Il exhale une odeur virulente, et la plus petite dose excite le dévoiement chez les animaux. Un chat, à qui j'en ai donné environ un gros, a eu des spasmes et le dévoiement. Un autre, qui en avait pris une plus forte dose, a péri dans les convulsions.

AMANITE PRINTANIÈRE. *AMANITA VERNA.*

Amanita verna. Pers. — *Agaricus vernus.* Decand. — *Agaricus bulbosus vernus.* Bull.

(Planche 15. Figure 3.)

Cette amanite, qui a de grands rapports avec l'espèce précédente, et dont elle est peut-être une variété, est blanche dans toutes ses parties, et recouverte en naissant par son volva. Le pédicule est plein, cylindrique, un peu courbé et bulbeux. Le chapeau est légèrement convexe, d'un blanc mat, souvent taché par quelques fragmens du volva, et quelquefois un tant soit peu teint de jaune vers le centre. Les lames, toujours blanches, sont recouvertes d'une membrane qui, en se déchirant, forme une espèce d'anneau autour du pédicule.

On trouve cette plante pernicieuse dans les mêmes lieux que l'amanite citrine. Elle croît, dit-on, au printemps. Je ne l'ai jamais observée pendant cette saison; mais je l'ai cueillie vers la fin de l'été dans les bois qui avoisinent Sèvres. M. Hocquart l'a également trouvée, en automne, près de l'étang de Ville-d'Avray. Je n'ai pas non

plus remarqué dans les individus que j'ai récoltés la dépression du centre du chapeau indiquée par Bulliard.

Il est d'autant plus important de bien connaître cette espèce, qu'on l'a souvent prise pour le champignon de couche (*Agaricus edulis*), qu'on trouve aussi dans les bois, et que cette fatale erreur a coûté la vie à un grand nombre de personnes. Voici les traits essentiels qui servent à distinguer ces deux champignons. L'agaric de couche n'a point de volva, tandis que cette membrane laisse toujours quelques traces sur le chapeau de l'amanite printanière ou au bas de son pédicule. Le premier a la surface sèche, on peut le peler aisément ; il a d'ailleurs une saveur agréable et une légère odeur de cerfeuil : le second a la surface un peu humide, sa peau ne s'enlève point ; il répand une odeur fade, vireuse ; sa saveur, d'abord peu sensible, devient ensuite d'une âcreté extrême. Les feuillets de l'*Agaricus edulis* sont d'un blanc rosé ou d'un violet tendre ; ceux de l'amanite vénéneuse sont constamment blancs. Ce dernier caractère est si évident, si palpable, qu'en y faisant un peu d'attention, il est impossible de confondre ces deux espèces.

Ces trois champignons, que certains botanistes regardent comme des variétés de l'agaric bulbeux de Bulliard, sont très-remarquables par leurs qualités nuisibles ; ils contiennent, ainsi que la fausse oronge, une matière grasse très-délétère. Les expériences tentées sur les animaux par le docteur Paulet, et les faits qu'il a recueillis sur divers empoisonnemens produits par ces plantes cryptogames prouvent qu'elles sont les plus vénéneuses de la famille.

Ce médecin fit avaler à un chien vigoureux une pâtée où il avait introduit trois gros environ d'amanite verdâtre, ou oronge-ciguë verte. Ce ne fut que dix heures après que l'animal éprouva les premiers effets du poison. Il fit des efforts pour vomir ; ses jambes faiblirent ; il se coucha, s'assoupit, et mourut bientôt après dans des mouvemens convulsifs. L'estomac et le duodénum offraient quelques rougeurs livides. Tout le canal intestinal était enduit d'une mucosité épaisse et jaunâtre. L'œsophage, les viscères du bas-ventre et de la poitrine étaient dans l'état naturel.

L'amanite citrine, ou oronge-ciguë jaune, administrée de la même manière, a produit les mêmes résultats. Son suc, délayé à la dose d'une demi-once dans un peu d'eau, a agi avec plus de violence. L'animal a vomi presque sur-le-champ avec de grands efforts et des mouvemens convulsifs. Après avoir éprouvé un véritable choléra, il est tombé dans un abattement extrême, et il a péri vingt-quatre heures après l'introduction de la substance vénéneuse.

L'eau distillée de ces mêmes champignons s'est montrée inerte ; mais une petite dose du résidu de la distillation a suffi pour empoisonner deux chiens. Leur extrait aqueux a également donné la mort en moins de vingt-quatre heures. L'eau dans laquelle on a fait macérer plusieurs champignons s'est chargée d'une partie des principes

1. Amanite citrine. - 2. Coupe de l'Amanite citrine. - 3. Amanite printanière.

Hocquart del et sculp.

délétères ; elle a produit des évacuations sanguinolentes, mais l'animal n'a point succombé. La teinture alcoholique préparée avec ce même champignon desséché au four a donné la mort, tandis que le résidu n'a produit aucun accident ; l'alcohol s'était emparé de toute la matière vénéneuse.

M. Guibert, sa femme, sa fille, deux garçons étrangers et une domestique, mangèrent à dîner une certaine quantité d'amanite citrine ou oronge-ciguë jaunâtre. A trois heures après minuit, madame Guibert fut réveillée par un rêve effrayant ; elle éprouva des nausées, des vomissemens et un assoupissement continuel. On lui donna l'émétique, qui lui fit rendre des portions de champignons et la soulagea beaucoup ; mais elle fut environ trois semaines à se rétablir. M. Guibert éprouva un choléra-morbus avec des crampes très-douloureuses : ces évacuations naturelles le sauvèrent. Aucun de ces individus n'eut de la fièvre. Tous, excepté M. Guibert, furent frappés de stupeur. La fille et un des garçons, qui avaient refusé de prendre l'émétique, moururent. Un chat qui avait léché les assiettes était sur le point de périr lorsqu'on le fit tuer.

Le sieur Benoît, sa femme et leur enfant mangèrent à six heures du soir de l'amanite printanière, ou oronge-ciguë blanche, cueillie au bois de Boulogne. Le lendemain ils éprouvèrent des nausées, des anxiétés, des défaillances fréquentes. On donna au père et à l'enfant du lait, de la thériaque, et une forte dose de tartrate antimonié de potasse qui les fit vomir abondamment. On n'osa point administrer l'émétique à la mère, qui avait une perte de sang et des faiblesses continuelles. L'enfant venait de mourir lorsque le docteur Paulet arriva. Le père était dans un état permanent d'anxiété et de stupeur ; il avait le ventre tendu, les extrémités froides, le pouls petit et intermittent ; tout son corps était d'une couleur livide ; il expira quelques instans après. La mère avait déjà beaucoup vomi naturellement. Elle était d'une pâleur cadavéreuse, et dans un état continuel de faiblesse et d'anxiété. M. Paulet lui fit prendre à l'instant un purgatif ordinaire, aromatisé avec l'eau de fleur d'orange. Deux ou trois heures après, elle avait évacué des champignons entiers, et d'autres qui étaient comme dissous et noyés dans un mucus jaunâtre. On lui donna du lait d'amandes douces, avec quelques gouttes d'éther et de l'eau de fleur d'orange : cette émulsion la calma beaucoup. Le lendemain elle fut purgée encore avec succès. La perte utérine, qui s'était arrêtée, revint. La malade éprouvait parfois de l'oppression et des faiblesses. On lui prescrivit un régime restaurant, des gelées animales, des potions antispasmodiques et le lait. Toutefois elle eut beaucoup de peine à se rétablir ; elle fut long-temps d'une pâleur extrême, et, six mois après, elle souffrait encore de la tête et de l'estomac. (Paulet, *Traité des champignons.*)

Cinq personnes mangèrent vers le soir des mêmes champignons, simplement préparés avec du beurre, du poivre et du sel. Le lendemain matin elles éprouvèrent un

malaise général, des nausées, des douleurs d'estomac, des anxiétés et des vomissemens. Vers midi on leur donna du lait, de la thériaque et des vomitifs sans aucun succès. Elles furent dans le même état pendant quatre jours. Trois de ces individus périrent après avoir éprouvé de vives douleurs dans tout le canal digestif, mais sans convulsions et sans perdre connaissance. Leur corps était couvert de taches livides; les dents et les gencives étaient noires, la bouche ulcérée, l'anus phlogosé. Un chien et un chat qui avaient mangé les restes de ce ragoût périrent le lendemain. (*Gazette de santé*, 1777, n° 34.)

La section des amanites nous offre encore quelques champignons qui paraissent d'une nature pernicieuse; l'amanite volvacée (*Amanita virgata.* Pers.) est de ce nombre. Elle est enveloppée, en naissant, d'un volva très-ample, d'un gris rayé de lignes noirâtres, ainsi que le chapeau, qui est velu, comme peluché. Les lames sont inégales, de couleur de brique. Ce champignon croît par groupes sur le tan, dans les serres; il donne, suivant M. Braconnot, une huile brune, fluide, et un principe délétère volatil. L'amanite solitaire (*Agaricus solitarius.* Bull.), également pourvue d'un volva qui laisse sur le chapeau des verrues éparses, ne nous inspire pas plus de sécurité, quoiqu'on ait vanté ses qualités alimentaires. M. Desvaux veut qu'on rejette aussi l'amanite engaînée (*Agaricus vaginatus.* Bull.). On la distingue à son volva, qui se prolonge en forme de gaîne à la base du pédicule, et à son chapeau d'une couleur livide.

Le docteur Picco a décrit les effets délétères d'un autre champignon qu'il nomme *Agaricus conicus*, et qui paraît appartenir à la même famille. Cette plante, qui s'élève à la hauteur de quatre ou cinq pouces sur un pédicule un peu tortueux, a un chapeau de forme conique, de couleur gris de souris, et comme satiné en dessus. Le pédicule, d'un blanc sale, porte à sa base les débris d'un volva ou enveloppe mince qui couvrait le champignon. Cette espèce croît surtout en Piémont, sur les bords des chemins : elle ne se trouve pas en France.

Une famille entière fut empoisonnée avec un plat de ces champignons. Sur six individus, il en mourut quatre, après avoir éprouvé les plus horribles angoisses. Le père et son fils aîné survécurent à cette catastrophe; mais leur convalescence fut longue et très-pénible. Une année après, ils n'étaient pas encore tout-à-fait rétablis.

Un autre champignon vénéneux appartenant à la famille des amanites a été décrit ainsi par le docteur Campagne, de Bordeaux : *Fungus perniciosus, fœtens, supernè flavescens, infernè albicans.*

On le désigne sous le nom vulgaire de *gendarme.* Il croît dans les bois sombres et épais, et il exhale une odeur fétide. Son pédicule est gros comme le petit doigt, davantage vers sa racine, uni, blanc, d'une substance spongieuse, haut de quatre à cinq pouces. Son chapeau est blanc intérieurement, et recouvert d'une peau luisante

d'un jaune tirant sur le blond. Les feuillets ne sont pas trop écartés; ils ont deux à trois lignes de largeur vers le milieu, et deviennent plus étroits à mesure qu'ils se terminent vers le pédicule ou aux bords du chapeau. Ce champignon est renfermé, comme l'oronge, dans une espèce de coiffe ou d'enveloppe qui se déchire en tout sens, à proportion que le chapeau se développe et grandit. Quand on l'écrase, le changement de sa couleur n'est pas d'abord sensible; quelque temps après, il devient noirâtre, et il donne un suc visqueux qui noircit la lame du couteau, sans faire changer de couleur le papier bleu. Il est insipide, et n'imprime aucune âcreté sur la langue; mais il rend la salive gluante et visqueuse. Les limaces le mangent; ce qui combat l'opinion vulgaire que les champignons rongés par les insectes ne sont pas dangereux.

Deux demoiselles mangèrent à souper de ces champignons dans une omelette. Vers minuit, elles éprouvèrent du malaise; le lendemain matin elles furent plus incommodées, et vomirent avec de grands maux d'estomac. Un chirurgien leur fit prendre de l'huile, du lait et de la thériaque. Tout cela n'arrêta pas l'action du poison; les vomissemens eurent encore lieu le soir, avec des évacuations intestinales. Le docteur Campagne fut appelé le second jour; il trouva ces demoiselles tourmentées par des nausées et des douleurs très-vives dans tout le canal alimentaire; le pouls était dur, lent, concentré; les extrémités froides, avec prostration des forces et assoupissement. L'aînée était plus accablée que la cadette.

On leur administra du vin émétique dans de l'eau tiède, qui leur fit rejeter des matières noires, visqueuses, filantes, faisant impression sur tout ce qu'elles touchaient. Le pouls fut presque toujours le même pendant l'action de l'émétique, malgré les cordiaux, fréquemment réitérés. Il devint plus régulier le soir. On donna de la thériaque à l'heure du sommeil Pendant la nuit, et le lendemain, les symptômes diminuèrent considérablement; mais, deux jours après le vomitif, les premiers phénomènes se manifestèrent de nouveau. On présuma qu'il y avait encore quelques restes de champignons dans les intestins, et l'on prescrivit avec succès une potion minorative. Ensuite les cordiaux amenèrent un entier rétablissement.

Deux valets qui avaient mangé de ces champignons éprouvèrent les mêmes accidens. L'un, âgé d'environ trente ans et d'une forte complexion, après avoir eu des évacuations par haut et par bas pendant la nuit, entreprit le lendemain un voyage de neuf ou dix lieues. Le dévoiement continua pendant tout le temps du voyage, et il contribua, avec les secousses du cheval, à prévenir l'assoupissement. L'autre, qui n'était âgé que de dix à douze ans, mourut le quatrième jour. Le poison avait fait de grands progrès malgré la promptitude des secours. Il avait mangé beaucoup de champignons, et il avait bu une grande quantité d'eau pour apaiser la soif qui le tourmentait. L'émétique lui avait fait rejeter deux lombrics morts, avec des cham-

pignons entiers extrêmement gonflés et des matières noires et gluantes. Il était plongé dans un état d'assoupissement, et tout son corps était froid. Les cordiaux ne furent point négligés, mais tout devint inutile.

Un petit chien qui avait aussi mangé quelques restes fut long-temps tourmenté par l'effet de ce poison.

Ce funeste accident n'empêcha point que la sœur de ces deux demoiselles ne s'empoisonnât une année après en mangeant de ces mêmes champignons préparés sur le gril. Le docteur Campagne ne fut averti que le troisième jour. Les mêmes symptômes se développèrent, mais avec plus de violence. Le pouls était dur, très-petit, très-lent; un froid glacial couvrait les extrémités. La malade était dans un profond assoupissement; elle ne parlait qu'avec beaucoup d'embarras. L'estomac et le bas-ventre étaient si douloureux, qu'ils ne pouvaient supporter la plus légère pression. La faiblesse et l'accablement étaient extrêmes. On avait d'abord donné de l'huile, du lait, de la thériaque, et ensuite l'émétique, qui n'avaient produit que peu d'effet. Le docteur Campagne administra de la poudre de vipère délayée dans du bouillon, et une potion cordiale volatile. Le pouls se ranima; les autres symptômes s'amendèrent, et le lendemain matin la malade se trouva beaucoup mieux. Le jour suivant elle fut évacuée avec un minoratif; elle continua pendant quelques jours l'usage de la potion volatile, et la guérison fut complète.

Voici une autre observation où l'empoisonnement a été produit de la manière la plus prompte par l'usage simultané de plusieurs espèces de champignons.

Le 6 octobre 1810, à dix heures et demie du soir, le docteur Loubet, de Saint-Gaudens, fut appelé chez le sieur Beyt, qui avait été empoisonné, avec sa femme et deux de ses enfans, par des champignons de différente espèce. Ils les avaient mangés à souper, et deux heures après ils éprouvaient déjà, surtout le père et la mère, un violent choléra-morbus, avec une douleur très-aiguë à la région ombilicale. Ces symptômes étaient accompagnés d'une soif que la boisson la plus abondante ne pouvait apaiser, et de la suppression totale des urines. Le pouls était presque dans l'état naturel. Ils n'avaient pris encore que de l'eau tiède, et quelque peu de vinaigre pur, dont ils crurent devoir faire usage, parce qu'ils n'avaient bu que de l'eau à souper par principe d'économie.

Le docteur Loubet administra l'ipécacuanha à tous les quatre, et il en seconda l'effet avec l'eau tiède, à laquelle il ajoutait une demi-cuillerée d'huile d'olive par verrée. Les évacuations devinrent plus fréquentes et plus copieuses; cependant les accidens étaient toujours les mêmes. Alors on les mit à l'usage de l'oxycrat, dont ils burent jusqu'au lendemain matin au moins dix pintes, ou environ vingt livres. Malgré ce dernier moyen, les symptômes ne diminuèrent point d'intensité, et il survint une crampe très-violente dans tous les membres. Alors on eut recours à une boisson

antispasmodique et à l'éther, dont on donnait de temps en temps une quinzaine de gouttes. Ces derniers moyens, secondés de quelques lavemens et continués jusqu'à neuf heures du soir, suspendirent comme par enchantement le choléra-morbus, les crampes, la soif, et rétablirent le cours des urines. Cette malheureuse famille passa la nuit suivante dans un calme presque parfait, à l'exception de la mère, qui eut encore toute la nuit des évacuations, mais beaucoup moins abondantes. Deux jours après, tous les accidens avaient entièrement disparu.

Ces trois observations nous ont été communiquées par M. le docteur Tournon, professeur de matière médicale à Toulouse.

L'oronge croix de Malte, décrite par M. Paulet, est un petit champignon découpé en cinq ou six parties égales. Sa substance, qui est d'une nature très-délétère, ressemble plutôt à une véritable chair animale qu'à la pulpe d'un champignon. Son collet et sa bourse sont d'un beau blanc. M. Paulet eut le courage de manger la moitié d'un de ces champignons; mais, peu de temps après, il tomba en faiblesse et perdit connaissance. Cet état dura environ une demi-heure, et ne cessa que par l'usage du vinaigre et autres secours analogues. Heureusement qu'il avait préparé d'avance de l'eau émétisée, se doutant bien qu'il tentait une expérience dangereuse. Il l'avala sur-le-champ, et il vomit le champignon; ce qui le sauva. Mais il eut pendant plusieurs jours des faiblesses d'estomac et des coliques assez vives.

Un autre champignon d'une nature suspecte, c'est l'*Agaricus olearius* de Decandolle. On le trouve sur les racines de l'olivier, où il croît par touffes d'un roux doré, rarement solitaires.

La famille des plantes fongueuses nous fournit encore quelques genres où l'on trouve des espèces suspectes, et même délétères. Dans le genre *mérule*, M. Persoon cite le mérule orangé (*Merulius aurantiacus*) comme une plante vénéneuse. Cette espèce, indigène de la Carinthie, se distingue de la chanterelle ordinaire (*Merulius cantharellus*) par son chapeau un peu convexe et tomenteux. Celle-ci abonde dans nos forêts, où elle se fait remarquer par sa couleur d'un beau jaune et par son chapeau agréablement contourné, garni en dessous de veines ou nervures en réseau. Ce champignon se plaît dans les endroits sombres des bois, où il croît par groupes pendant l'été et l'automne; il a une saveur agréable, un peu acide. On le mange dans certaines campagnes sous le nom de *chanterelle* ou de *gérille;* ailleurs on le repousse comme une espèce malfaisante. Au château d'Hellenvilliers, dans le département de l'Eure, je mangeai presque tous les jours de ces champignons pendant environ un mois. Malgré ce témoignage évident de leurs qualités salubres, personne n'osait m'imiter. M. le général Myon et M. le docteur Vernhes furent les seuls dont je parvins enfin à dissiper les craintes; et ils les trouvèrent délicieux.

Je dois faire mention ici d'une plante vénéneuse remarquable par ses formes sin-

gulières et par l'odeur fétide qu'elle exhale ; c'est le *Phallus impudicus* de Linné. On l'a séparé avec raison des morilles, qui sont toutes bienfaisantes, et qui d'ailleurs n'ont pas les mêmes caractères.

Le clathre grillé (*Clathrus cancellatus.* Linn.) n'est pas moins suspect. C'est un beau champignon couleur de feu, de forme globuleuse ou ovoïde, renfermé, en naissant, dans un volva. Il contient une liqueur noirâtre d'une puanteur horrible. M. le docteur Tournon rapporte dans *la Flore de Toulouse* qu'un de ses amis, ayant voulu dessécher cette plante, fut obligé de se lever la nuit pour la jeter, et purifier sa chambre.

Le genre *lycoperdon*, ou vesseloup, se compose de plantes presque toutes nuisibles, telles que le vesseloup orangé (*Lycoperdon aurantium*), le vesseloup verruqueux (*Lycoperdon verrucosum*), etc. Le *Lycoperdon cervinum*, qu'on appelle vulgairement *la truffe des cerfs*, ne mérite pas plus de confiance. Son odeur forte, virulente, doit faire proscrire cette production souterraine, qu'on vendait autrefois fort cher en Allemagne, parce qu'on lui supposait des qualités aphrodisiaques.

Il ne faut pas confondre avec ce champignon la truffe ordinaire (*Tuber cibarium.* Bull.), placée par Linné dans le même genre. Celle-ci est remarquable par sa couleur noire, sa surface chagrinée, tuberculeuse ; par les lignes roussâtres, en réseau, qui traversent sa substance intérieure ; enfin par un parfum très-volatil qui lui est propre, et qui annonce ses propriétés excitantes. Le Périgord et le Quercy nous fournissent les truffes les plus estimées. Celles du Piémont sont d'un gris pâle ou d'une couleur flavescente ; elles se distinguent par une odeur particulière qui se rapproche de celle de l'ail. Ces plantes souterraines, que les Grecs ont désignées sous le nom d'*hydnon*, paraissent se propager par des semences logées dans la substance même, et qui s'échappent lorsque celle-ci tombe en dissolution.

Les truffes servent à préparer des ragoûts délicieux ; mais, si elles sont moisies ou trop avancées, elles peuvent devenir très-nuisibles. Tout le monde connaît d'ailleurs leur action stimulante et aphrodisiaque. Les Romains, qui avaient épuisé tous les raffinemens de la sensualité, les aimaient avec passion, et il paraît qu'ils en faisaient venir de l'Afrique.

> ..... *Tibi habe frumentum, Alledius inquit,*
> *O Libye! disjunge boves, dùm tubera mittas.*
>
> Juven., sat. v.

Malgré les accidens graves produits par les champignons, accidens que nous a transmis l'antiquité la plus reculée, et qui se renouvellent à chaque instant sous nos yeux, rien n'a pu faire renoncer les peuples à l'usage de ces plantes. Les anciens Romains surtout en étaient si friands, que les plus illustres personnages les épluchaient

eux-mêmes avec des couteaux à manche d'ambre, afin de goûter par avance le parfum d'un mets si délicieux. Pline, qui nous donne ces détails, nous a fait connaître quelques espèces, telles que l'oronge, le champignon de couche, le ceps, etc. Il recommande surtout de se défier de ces derniers champignons : *suilli venenis accommodatissimi.* En effet, le *Suillus* à tubes rougeâtres est très-pernicieux. C'est sans doute ce champignon, ou quelque autre espèce du même groupe qui fit périr tous les convives d'un festin, entre autres Annæus Séranus, capitaine des gardes de Néron, et ami intime de Sénèque.

Les champignons ne sont pas moins recherchés des peuples modernes; ils sont d'une grande ressource pour les Tartares, les Russes, les Polonais, les Allemands. En Italie, et surtout en Toscane, on fait un fréquent usage d'une foule d'espèces. A Paris, on ne mange guère que le champignon de couche et les morilles. Dans nos provinces, les mousserons, les ceps ornent les tables les plus délicates, et les plus riches habitans des rives de la Garonne président aussi-bien que les sénateurs romains à la préparation des oronges. Dans le Nord, on mange l'agaric poivré et quelques autres espèces laiteuses, malgré leur saveur piquante. Enfin des nations entières font des champignons leur principale nourriture. C'est donc à tort que des naturalistes et des médecins ont refusé à ces plantes des qualités nutritives; elles contiennent, outre l'albumine, base essentielle des substances alimentaires, une matière sucrée, de la gomme, et un principe aromatique qui flatte agréablement le goût dans les assaisonnemens. Une autre erreur qu'on trouve dans plusieurs ouvrages de médecine et d'histoire naturelle, c'est que les Russes et les Polonais mangent indistinctement tous les champignons des bois. Dans la Pologne russe, les paysans font à la vérité un grand usage de ces plantes, qui leur servent de principale nourriture en attendant que la récolte des grains soit faite; mais ils ont soin d'éviter les espèces délétères, qui sont très-nombreuses dans ce pays. Toutefois les accidens produits par les champignons n'y sont pas rares, surtout parmi le peuple.

Les espèces malfaisantes sont imprégnées d'un principe résineux très-âcre, dépositaire de leur action vénéneuse, suivant M. le docteur Paulet. Les acides, et surtout l'alcohol, s'en emparent. M. le professeur Vauquelin pense que les qualités nuisibles des champignons résident spécialement dans la matière grasse ou huileuse qu'ils contiennent. Ce principe délétère se trouve surtout dans l'amanite bulbeuse et dans la fausse oronge. Au reste, Parmentier ayant soumis à l'analyse le champignon de couche et un champignon vénéneux, a trouvé dans l'un et l'autre à peu près les mêmes principes; d'où il conclut qu'il est impossible, par l'analyse chimique, de distinguer les espèces nuisibles des espèces alimentaires. C'est ici que l'histoire naturelle, aidée de leurs portraits fidèlement rendus, doit nous servir de guide pour nous préserver d'une fatale méprise.

On peut encore interroger les sens, et observer l'habitation de ces plantes, afin de déterminer leurs qualités. Les champignons qui ont une saveur acide, âcre, amère, poivrée, brûlante, sont d'une nature suspecte : tels sont les agarics lactescens, l'agaric sanguin, l'agaric émétique, l'amanite bulbeuse et ses variétés, la fausse oronge, etc. Au contraire, la véritable oronge, les champignons de couche, etc., se distinguent par un goût fin, agréable. Les champignons qui exhalent une odeur forte, virulente, nauséabonde, fétide, sont également pernicieux. L'agaric annulaire, l'agaric en bouclier, l'agaric bulbeux, le phallus impudique, ont surtout ce caractère de réprobation ; tandis que les ceps, les oronges, les mousserons, etc., répandent un doux parfum qui annonce leurs qualités bienfaisantes. La couleur du chapeau n'est pas aussi importante qu'on le dit; mais celle de la substance intérieure est un signe essentiel qu'il ne faut point négliger. Méfiez-vous des champignons dont la pulpe se colore d'une teinte jaunâtre, livide, bleue, verte ou noire, lorsqu'on l'entame. Rappelez-vous que les espèces les plus vénéneuses se plaisent dans les lieux sombres et humides, et qu'elles portent ordinairement quelques débris de leur volva sur le chapeau ou au bas du pédicule. On croit en général que les espèces munies d'un pédicule fistuleux sont malfaisantes ; mais ce signe n'est pas d'une grande valeur, puisque la tige des meilleurs champignons se creuse dans leur vieillesse. On dit aussi que les vers, les limaces s'attachent aux espèces les plus saines, et qu'ils ne touchent jamais aux espèces nuisibles. Cette indication n'est point exacte, et il ne faudrait point la suivre au pied de la lettre ; car j'ai vu les limaces attaquer jusqu'à la fausse oronge.

La remarque faite par Necker, et après lui par M. Thuillier, que de petits ognons, mis dans un ragoût avec des champignons vénéneux, prennent une teinte noirâtre, est tout-à-fait illusoire. J'ai fait moi-même cette expérience, et la couleur des ognons n'a été nullement altérée.

D'après toutes ces anomalies, toutes ces incertitudes, il est aisé de voir qu'il n'existe pas de signe infaillible qui puisse nous faire reconnaître l'innocuité des champignons. On ne saurait donc être trop circonspect sur leur usage. Le moyen le plus sûr est de les examiner avec soin, de les rejeter pour peu que les caractères soient équivoques, et de manger modérément des espèces réputées les plus saines ; car celles-ci ne sont pas toujours exemptes de danger. Elles peuvent surtout devenir nuisibles, si elles ne sont pas fraîches, si on les a récoltées, après de grandes pluies, dans des lieux sombres, humides, inaccessibles aux rayons du soleil. Ces végétaux sont d'ailleurs d'une nature alcalescente, et susceptibles de passer promptement à la fermentation putride. Si l'on en mange avec excès, ils irritent l'estomac, le distendent à la manière des corps spongieux, et il peut en résulter des anxiétés, des vomissemens, la cardialgie, des spasmes, etc. Mais si tous ces accidens peuvent être

occasionnés par l'usage immodéré des champignons qui passent pour les plus sains, que n'a-t-on pas à redouter des espèces généralement reconnues pour être délétères! Tout ce que nous disons ici, on l'a dit avant nous; Sénèque et Pline le disaient également aux Romains : *Dii boni! quantùm hominum unus venter exercet! Quid! tu illos boletos, voluptarium venenum, nihil occulti operis judicas facere, etiam si præsentanei non furant?* « Grands dieux! combien d'hommes un seul ventre met en mou-« vement! Quoi! ces champignons, ce poison voluptueux, pensez-vous qu'ils ne « travaillent pas secrètement à votre ruine, quoique leur malignité ne soit pas sensible « au premier moment? » (Sénèque, lettre xcv.) Mais tel est l'ascendant de la gourmandise, elle efface jusqu'à l'idée du danger.

DES SYMPTOMES GÉNÉRAUX PRODUITS PAR LES CHAMPIGNONS VÉNÉNEUX.

L'empoisonnement produit par les champignons offre des symptômes dont le nombre et l'intensité varient suivant les espèces et leur mode d'action sur l'organisme. Tantôt la présence du poison se manifeste par une anxiété générale, des nausées, des vertiges, le resserrement spasmodique de la gorge, la somnolence, l'abattement, la stupeur, et autres symptômes propres aux substances narcotiques. Tantôt les douleurs vives du canal alimentaire, les vomissemens, les convulsions, les déjections sanguinolentes, une fièvre aiguë signalent les qualités âcres du poison. Dans d'autres circonstances, les champignons agissent à la fois par leurs principes corrosif et narcotique. Alors éclatent les signes les plus graves et les plus variés. On éprouve une sorte de déchirement dans les entrailles, une soif ardente, des suffocations, une agitation extrême, une constipation opiniâtre ou un choléra-morbus, des vertiges, le délire, le hoquet, des convulsions tétaniques, des défaillances; le pouls est concentré, dur, convulsif, intermittent. Certains malades sont insensibles, plongés dans une stupeur profonde; d'autres sont en proie à un délire furieux; d'autres ont des visions fantastiques, des rêves effrayans. Un ami du docteur Rosa fut tout à coup saisi d'un délire frénétique; il tenait les propos les plus extravagans, et se croyait au milieu des enfers. Après des angoisses inexprimables, il vomit des champignons, et se trouva soulagé. (Rosa, *Saggio di osservazioni sopra alcune malattie.*) Au reste, le tempérament, le climat, le sexe, l'âge, l'irritabilité individuelle, la quantité du poison peuvent varier et modifier ces symptômes d'une manière indéfinie.

L'action délétère de ces plantes se développe plus ou moins promptement, suivant les espèces dont on a fait usage. Quelquefois on éprouve les premiers effets du poison immédiatement ou peu de temps après le repas, le plus souvent au bout de cinq ou six heures; quelquefois aussi la nuit se passe sans orage, et le sommeil est aussi tranquille qu'à l'ordinaire. C'est ainsi que l'amanite bulbeuse et ses variétés ne don-

nent ordinairement des marques sensibles de leur action vénéneuse que dix ou douze heures après leur ingestion.

Les individus qui ont succombé à cette espèce d'empoisonnement offrent dans le tissu de leurs organes des lésions plus ou moins profondes. La surface du corps est souvent parsemée de taches noirâtres ou livides. L'estomac et les intestins présentent des traces plus ou moins étendues de phlogose ; leurs tuniques sont quelquefois corrodées et frappées de gangrène.

MÉTHODE GÉNÉRALE DE TRAITEMENT,

OU EMPLOI RATIONNEL DES MOYENS PROPRES A COMBATTRE L'ACTION DÉLÉTÈRE DES CHAMPIGNONS.

Malgré les progrès immenses des sciences naturelles et médicales depuis un demi-siècle, nous ne connaissons aucune substance qui puisse neutraliser le principe vireux de ces plantes. Ainsi les acides végétaux, l'éther sulfurique, qu'on a présentés comme des antidotes, ne sont que des moyens accessoires, qu'on peut employer utilement lorsque le poison a été éliminé hors du corps par des émétiques et des purgatifs. Le lait, les huiles récemment exprimées, la thériaque, l'opium, jadis trop vantés, et peut-être un peu trop négligés aujourd'hui, ne sont pas non plus des contre-poisons. Cependant leur emploi méthodique, ainsi que nous le verrons bientôt, ne peut être que très-avantageux.

Il est très-essentiel, lorsqu'on est appelé pour remédier à un empoisonnement, de distinguer ses différentes périodes, et d'examiner avec soin l'état des forces vitales. Si l'empoisonnement est récent, on doit favoriser l'évacuation des substances délétères par tous les moyens possibles. Les anxiétés précordiales, les nausées, les vomissemens spontanés indiquent la marche qu'il faut suivre. Ainsi il faut se hâter de seconder les efforts de la nature par une abondante boisson d'eau tiède et par le chatouillement du gosier. Si ces premiers moyens sont insuffisans, l'émétique doit être administré sans délai. Alors on fait dissoudre quatre ou cinq grains de tartrate antimonié de potasse dans une livre d'eau, qu'on distribue par tasses de quart d'heure en quart d'heure. MM. Paulet et Orfila veulent qu'on ajoute à cette dissolution cinq ou six gros de sulfate de soude (sel de Glauber). Cette addition est d'autant plus utile que la matière vénéneuse a pénétré dans les intestins : mais si le poison a été avalé depuis peu de temps, si ses effets paraissent se borner à l'estomac, nous pensons qu'il serait dangereux de provoquer les déjections alvines par des sels ou autres purgatifs, qui pourraient entraîner les champignons dans le conduit intestinal, et exposer ainsi une plus grande surface à leur action délétère. Quelques auteurs ont indiqué l'ipécacuanha comme un des meilleurs vomitifs, et ont rejeté les préparations

antimoniales ; cependant, dans les cas de stupeur profonde, cette racine n'a pas une action assez énergique pour exciter les membranes de l'estomac ; il faut lui préférer le tartre émétique ; il est même nécessaire, dans quelques circonstances, de l'administrer à haute dose. Le professeur Joseph Frank fut obligé d'en donner quarante grains dans un semblable empoisonnement. Le sulfate de zinc, le tabac, donné en infusion ou en décoction, méritent quelquefois la préférence, à cause de leur action plus prompte et plus efficace.

Plusieurs militaires furent empoisonnés avec des champignons qu'ils avaient récoltés dans les bois de la Volhinie. Le docteur Ménich, appelé à leur secours, leur administra d'abord l'émétique, dont l'action ne fut pas en général assez puissante pour faire rejeter le poison. Alors il se détermina à donner à ceux qui n'avaient point vomi une décoction de tabac, qui fut suivie d'un grand succès. (*Note communiquée par M. le comte Grocholski.*)

Il est bon d'observer que la décoction de tabac, administrée sous la forme de clystère, a quelquefois provoqué le vomissement de la manière la plus prompte, lorsque les moyens ordinaires n'avaient produit aucun effet.

Mais les émétiques sont contre-indiqués par l'irritation excessive du canal digestif ; ce serait introduire un nouveau poison dans les voies alimentaires. Il vaut mieux, dans ces cas, donner une grande quantité d'eau miellée ou sucrée. Lorsque le sujet est d'une constitution irritable ou atteint d'une hémorrhagie, on doit préférer les purgatifs aux émétiques ; ou bien on remplace le tartre stibié par l'ipécacuanha, qui est un vomitif beaucoup plus doux ; mais il faut renoncer et aux émétiques et aux purgatifs lorsque des douleurs atroces annoncent l'inflammation du tube intestinal.

La grossesse n'est pas un motif assez puissant pour faire exclure les vomitifs lorsque leur indication est précise ; toutefois il faut les administrer avec prudence et à des doses plus faibles. En ne faisant point vomir, on expose, au contraire, la vie de la mère et de l'enfant. C'est ce qui peut également avoir lieu dans les affections gastriques. Une femme grosse était atteinte d'une fièvre bilieuse ; l'émétique était indiqué. L'accoucheur de la malade s'opposa à l'emploi de ce remède ; son état empira, et l'avortement eut lieu. Cette malheureuse femme eut une jaunisse, et périt peu de temps après. D'ailleurs c'est une erreur de croire qu'un vomitif administré d'après une indication évidente puisse provoquer l'avortement. L'enfance ne doit pas non plus faire exclure l'émétique ; les enfans le supportent très-bien ; et Bulliard a grand tort de leur interdire un médicament qui, dans certaines circonstances, peut seul leur sauver la vie.

Les purgatifs conviennent particulièrement lorsque le poison a été entraîné dans les intestins : on les rend plus ou moins actifs, suivant l'état du malade. Une dissolution de deux ou trois onces de manne et de cinq ou six gros de sulfate de magnésie

dans environ douze onces d'eau, forme un évacuant très-convenable, qu'on donne en deux ou trois doses. On peut remplacer ce purgatif par quelques cuillerées d'huile de ricin. On prescrit en même temps des lavemens préparés avec du miel, du séné, du sulfate de soude. Dans quelques circonstances, la constipation est très-opiniâtre, et il faut, pour la vaincre, employer des lavemens plus énergiques. On les prépare alors avec une décoction légère de tabac.

Après les évacuations convenables, on passe à l'usage des boissons acidulées, telles que l'oxycrat, l'oxymel suffisamment étendu, la limonade, le petit-lait tartarisé, etc. On administre en même temps l'éther sulfurique.

Ce traitement, d'une efficacité reconnue dans la plupart des empoisonnemens produits par les champignons, est puissamment contre-indiqué par des symptômes d'irritation vive, par l'état inflammatoire des organes digestifs. Alors il faut s'attacher à combattre l'éréthisme général par des boissons tièdes, émollientes, par l'eau miellée, la dissolution de gomme arabique, un bouillon très-léger de veau ou de poulet, l'huile récente d'amandes douces, l'huile d'olive, le lait coupé, le sirop d'orgeat, de violette, de guimauve, etc.; par des fomentations anodines sur l'abdomen, des lavemens préparés avec de la mauve, de la graine de lin, de l'huile; par l'application des sangsues, des ventouses scarifiées sur la région épigastrique ou sur les parties les plus sensibles. Enfin, si les douleurs sont très-aiguës, si le pouls est dur et fréquent, le sujet dans un état de vigueur et de jeunesse, on ne doit pas craindre d'avoir recours aux saignées générales.

Lorsque les spasmes, les convulsions violentes, le délire, annoncent l'exaltation du système nerveux, l'usage de l'opium devient indispensable. On a déjà vu avec quel succès nous l'avons administré; nous parlerons dans la suite de quelques autres empoisonnemens où il n'a pas été moins utile. On en fait dissoudre de deux à quatre grains, suivant la violence des symptômes, dans deux onces d'eau distillée de laitue, demi-once d'eau de fleur d'orange, et autant de sirop de guimauve ou de gomme arabique, qu'on distribue par cuillerées. Lorsque les mouvemens spasmodiques ont cessé, on purge avec quelques doux minoratifs, et on donne le lait, les mucilagineux. Mais l'état d'irritation ne cède pas toujours à ces divers moyens; il faut alors avoir recours aux bains entiers, aux demi-bains, aux pédiluves. Les bains peuvent, dans cette circonstance, faire cesser cet état nerveux, et favoriser le vomissement en opérant une distribution plus régulière des mouvemens toniques qui se concentrent sur l'estomac par l'activité du poison. Un de mes malades avait pris trois grains d'émétique dans le début d'une fièvre aiguë. Ce remède, au lieu de le faire vomir, avait excité des crampes, des douleurs vives, des nausées fatigantes, des faiblesses, et des mouvemens convulsifs de tout le corps; je prescrivis un bain de pieds, et au bout d'un quart d'heure une évacuation abondante de matières bilieuses fit cesser tous les

accidens. Le bain avait déjà été ordonné par Hippocrate à la fille de Pausanias, qui avait mangé des champignons de mauvaise qualité; elle vomit les champignons dans le bain, et fut guérie.

Mais si le poison a été avalé depuis quelque temps, il est rare que l'exaltation des forces vitales se soutienne; alors on voit l'atonie succéder à l'état de spasme et d'irritation. Le malade est abattu, son pouls faible, sa physionomie altérée. Les évacuans, les boissons émollientes, dont l'emploi est si avantageux dans la première période de l'empoisonnement, ne peuvent qu'aggraver cet état d'asthénie. Il faut donc avoir recours à la méthode stimulante, donner du vin de Bordeaux, de Madère, une forte infusion de café, ou autre liqueur excitante; administrer l'éther sulfurique, l'acétate d'ammoniaque à hautes doses. Cette dernière préparation m'a été quelquefois d'un grand secours, et je la recommande avec confiance, surtout mêlée avec l'eau de menthe ou de cannelle. L'ammoniaque liquide, étendu à la dose d'un demi-gros dans quatre ou cinq onces d'une infusion aromatique, est aussi très-convenable. Ce n'est point à titre d'antidote que j'indique l'alcali volatil, mais bien comme un excitant des plus énergiques. Dans les cas d'une profonde asthénie produite par les poisons ou par d'autres causes énervantes, j'ai quelquefois employé avec succès le mélange suivant : prenez teinture de valériane, éther sulfurique, esprit de corne de cerf succiné, de chaque deux gros. On en donne vingt ou trente gouttes toutes les heures, dans une cuillerée de vin ou tout autre véhicule. On prescrit en même temps des lavemens préparés avec une décoction vineuse de plantes aromatiques.

Lorsque la faiblesse est portée à un très-haut degré, il arrive que l'estomac ne peut supporter les moindres doses de médicamens; alors, au lieu d'exciter directement cet organe, on dirige l'action des remèdes sur le système cutané. On pratique des frictions douces, des embrocations chargées de camphre ou d'autres substances diffusibles sur les extrémités et sur toute la région abdominale. On peut employer à cet effet la teinture de quinquina, de cannelle, de valériane; l'éther sulfurique, la thériaque dissoute dans l'esprit de vin ou dans le vinaigre aromatique.

Ainsi que les poisons narcotiques âcres, les champignons attaquent à la fois ou successivement et les organes digestifs et le système général des forces. Il faut alors opposer une méthode mixte à leur impression délétère. Cette méthode se compose de l'usage alternatif ou combiné des mucilagineux et des calmans, des antispasmodiques et des excitans, suivant le développement des symptômes. Mais, avant tout, il faut employer les vomitifs, si l'état avancé de l'empoisonnement n'y met point d'obstacle. Le café très-concentré, les boissons acides, contribuent à dissiper l'engourdissement et le narcotisme. L'opium est très-propre à combattre les spasmes, ainsi que la douleur et le vomissement, lorsqu'ils prennent un caractère pernicieux. Le docteur Picco, dans une dissertation couronnée par l'académie de Mantoue, n'a

point su apprécier cette substance, dont il recommande de s'abstenir avec le plus grand soin. Les médecins de Bordeaux disent, au contraire, dans un rapport fait à la société de médecine de cette ville, que rien ne peut remplacer ce puissant calmant, et qu'il faut le prescrire à haute dose, si l'on veut prévenir ou arrêter les plus funestes symptômes. Dailleurs l'oxymel, que l'on fait boire en grande quantité dans ces circonstances, est un suffisant correctif de son action narcotique.

Les bains entiers, les demi-bains, les pédiluves ne calment pas seulement l'irritation générale, mais ils favorisent en outre le vomissement du poison en rompant les spasmes accumulés sur l'appareil digestif. Les boissons mucilagineuses, délayantes et diaphorétiques émoussent les principes âcres du poison en même temps qu'elles apaisent l'état inflammatoire des intestins. Les saignées pratiquées avec réserve font également partie de cette méthode mixte que réclame l'empoisonnement produit par les champignons, et rien ne pourrait les remplacer lorsqu'il y a des symptômes manifestes de phlegmasie. La doctrine émise par le docteur Picco relativement à la saignée me paraît évidemment contraire à l'expérience. « La fièvre qu'excite l'inflamma-« tion, dit ce médecin, mérite une attention particulière. Si elle est violente, elle « porte trop de sang à la tête ; l'anxiété, la difficulté de respirer, la chaleur brûlante « font craindre la gangrène : tous ces symptômes semblent commander la saignée. « J'avoue que, dans une telle occurrence, cette ressource est extrêmement équivoque. « Il y a alors un éréthisme inégal, presque momentané ; tandis qu'une partie du corps « est dans un état de phlogose, l'autre est sans énergie et accablée par l'action séda-« tive de la substance vénéneuse. Il ne faut nullement se fier à la nature, ni em-« ployer les relâchans ; ce serait enlever à l'énergie vitale sa dernière ressource. » (*Journal général de médecine*, tom. 24, pag. 221.)

Sans doute il serait imprudent de multiplier les évacuations sanguines ; mais la gangrène que redoute le docteur Picco ne doit-elle pas nécessairement faire des progrès rapides, si l'on n'oppose à l'inflammation un moyen prompt et efficace ? Or ici la saignée est le plus puissant remède, et, au lieu d'affaiblir les forces du malade, elle affaiblit les effets du poison. D'ailleurs, si l'on craint d'entraîner une débilité générale, on peut avoir recours à l'application des sangsues et des ventouses scarifiées. Les saignées locales sont indispensables, malgré l'état asthénique, lorsqu'un organe essentiel offre des symptômes imminens de congestion sanguine.

Mais il serait téméraire d'employer exclusivement la méthode débilitante lorsque la faiblesse s'unit aux signes d'irritation. On doit prescrire en même temps des excitans d'une activité médiocre, et passer graduellement à des remèdes plus énergiques, sans perdre de vue néanmoins la lésion primitive du conduit alimentaire.

Pendant la convalescence, il faut insister sur un régime sévère, surtout lorsque les organes gastriques ont été atteints par le poison. Le laitage, les crèmes de riz, la

fécule de pommes de terre, les bouillons légers, doivent former la principale nourriture du malade, et ce n'est que peu à peu qu'il passera à des alimens plus solides. On doit, au contraire, prescrire un régime stimulant et analeptique, si le poison a particulièrement énervé le système général des forces. Ainsi les bouillons gélatineux, les viandes blanches, le vin vieux, le quinquina, les cordiaux formeront la base du traitement diététique et médical.

Malgré les soins les plus méthodiques, le malade est quelquefois dans un état de souffrance et de langueur pendant des années entières. De tous les accidens chroniques qui suivent l'empoisonnement par les champignons, l'inflammation des intestins est le plus fâcheux. Cette espèce de phlegmasie a une marche lente, et les signes en sont quelquefois fort équivoques. On doit la craindre, si le malade maigrit, si ses forces ne se réparent point, s'il éprouve un sentiment de gêne, une douleur obtuse dans quelques points de l'abdomen. Cependant la douleur est quelquefois peu sensible, et même nulle dans l'inflammation de la muqueuse intestinale. Alors il faut recueillir avec soin tous les signes qui peuvent éclairer le diagnostic, tels que la sécheresse de la langue, la rougeur plus ou moins vive de ses bords, la soif, la chaleur de la peau, la tension de la région abdominale, la constipation, quelquefois des déjections séreuses, de légers frissons, une sorte d'abattement ou de tristesse, etc. La connaissance de cette maladie est d'autant plus essentielle, que, si elle est confondue avec une affection asthénique et traitée par des remèdes stimulans, elle est bientôt suivie de gangrène et d'une mort inévitable. Les principales causes qui donnent lieu à l'entérite chronique sont, l'abus de la méthode excitante, l'oubli des évacuations sanguines dans la première période de l'empoisonnement, et les erreurs diététiques pendant la convalescence.

La première indication qui se présente consiste à combattre cet état de phlegmasie par un régime doux, et par des saignées proportionnées aux forces, à l'âge et à la constitution du malade. S'il est sujet au flux hémorrhoïdal, on appliquera d'abord des sangsues au fondement, et ensuite sur les parties de l'abdomen les plus sensibles. On prescrira en même temps des embrocations huileuses, des fomentations, des demi-bains, et des lavemens préparés avec les plantes émollientes et sédatives. On donnera intérieurement des boissons mucilagineuses, du petit-lait édulcoré avec du sirop de gomme arabique, de fleur de violette, etc. Si le pouls est fébrile, et si les forces ne sont pas trop diminuées, les saignées générales deviennent nécessaires. Toutefois ce moyen thérapeutique ne doit être employé qu'avec une sage réserve. Dans les inflammations chroniques, et dans toutes les maladies de long cours, il faut laisser à la nature assez d'énergie pour qu'elle puisse aider de ses efforts les remèdes que l'art met en usage.

Les spasmes et autres symptômes nerveux qui se manifestent à la suite de l'empoi-

sonnement doivent être traités par les antispasmodiques, de petites doses d'opium ou de sirop diacode, le lait et le quinquina. Toutefois nous devons observer que ces accidens ne sont quelquefois que des affections secondaires ou sympathiques, occasionnées par l'inflammation de la muqueuse intestinale *. On les fait cesser en combattant la maladie primitive par la méthode de traitement qui lui est propre.

La fièvre lente, l'amaigrissement, la toux, la difficulté de respirer, une expectoration muqueuse et quelquefois sanguinolente, annoncent que le poison a porté une impression funeste sur l'organe pulmonaire. Cet état exige l'application de quelques ventouses scarifiées sur la poitrine ou entre les épaules, avec l'usage combiné des adoucissans et des toniques doux. Les demi-bains tièdes, les boissons miellées, le lait d'ânesse, celui de vache ou de chèvre, coupé avec une décoction de plantes balsamiques, telles que le botrys, le mille-pertuis, la mille-feuille, les fleurs de sureau et de tussilage; les bouillons pectoraux, le lichen d'Islande, le quinquina, les rubéfians, qu'on promène sur différens points du thorax, peuvent être tour à tour d'une grande ressource. Mais, de tous les moyens qu'on a conseillés pour combattre l'affection pulmonaire qui se manifeste à la suite des poisons âcres, le plus simple, comme le plus efficace, c'est le lait, pris comme remède et comme aliment. Je l'ai souvent employé avec un succès remarquable dans les irritations de la poitrine occasionnées par les sels mercuriels, et surtout par le sublimé. Un jeune homme d'une complexion délicate, à qui l'on avait imprudemment administré la liqueur de Van Swieten, éprouva un crachement de sang énorme, et bientôt après une fièvre irrégulière, accompagnée d'une toux fréquente, de douleurs de poitrine très-vives, et d'une expectoration suspecte. L'air de la campagne, un régime végétal, et le lait de vache, dont il fit usage pendant environ trois mois, suffirent pour dissiper tous les accidens.

* L'inflammation de la surface interne des intestins paraît jouer un rôle important dans le système pathologique. Ce point de doctrine, entrevu par quelques auteurs, a reçu nouvellement en France une très-grande extension des écrits, et surtout des leçons publiques de M. Broussais, professeur habile, dont les principes ont été accueillis avec une sorte d'enthousiasme. Toutefois la priorité de cette doctrine, que les esprits sages trouvent beaucoup trop exclusive, lui est contestée par M. le docteur Prost, qui en a donné les premiers linéamens dans plusieurs ouvrages où l'on remarque d'excellentes vues et des aperçus physiologiques très-ingénieux.

Arum maculé.

Hocquart del. et sculp.

LES AROÏDES.

(AROIDEÆ.)

ARUM. *ARUM.*

Spathe ventrue. Spadix nu à son sommet, portant des anthères à sa partie moyenne et des ovaires à sa base. Anthères sessiles, tétragones, disposées sur plusieurs rangs. Stigmate barbu. Baies globuleuses, à une loge, le plus souvent monospermes.

ARUM MACULÉ. *ARUM MACULATUM.*

Arum maculatum. Linn. — *Arum vulgare.* Decand.

(Planche 16.)

C'est une plante à laquelle on a donné le nom vulgaire de *pied-de-veau*, et qu'on rencontre pendant la saison du printemps dans les bois, dans les haies, et autres lieux ombragés. Elle a une racine tubéreuse, charnue, succulente, garnie de fibres. La tige est nue, cylindrique; elle s'élève peu, et se termine par une spathe d'un blanc jaune, quelquefois marquée de veines pourpres. Les feuilles sont radicales, pétiolées, en fer de hallebarde, souvent tachées de brun ou de blanc, suivant les variétés. Les fruits sont des baies globuleuses, molles, disposées en grappes serrées, et d'un beau rouge.

La racine fraîche de cette plante contient un principe volatil d'une âcreté extrême. Appliquée sur la peau, elle l'enflamme et détermine la vésication; prise intérieurement à une certaine dose, elle agit sur les membranes du canal alimentaire à l'instar des poisons phlegmasiques. Les principaux symptômes qui naissent de son action délétère sont, la cardialgie, les vomissemens, les coliques violentes, les convulsions, etc. Les feuilles et les baies ne sont pas moins funestes. Lorsqu'on les mâche,

elles paraissent d'abord insipides ; mais bientôt après elles irritent et enflamment toutes les parties de la bouche.

« Maurin, herboriste de Laroque (en Provence), qui m'avait conduit dans ces « montagnes, s'avisa un jour de mâcher la racine d'arum, dont il ne connaissait pas « les propriétés. Il fut pris tout à coup d'une inflammation à la gorge ; sa langue « s'épaissit ; il découlait de sa bouche une salive gluante. Dévoré de la soif et d'une « chaleur âcre, il se jeta sur toutes les plantes qu'il rencontra ; l'oseille, la patience, « les chicoracées, la pimprenelle, la bourrache ne le soulagèrent point, et il erra « long-temps sans savoir à quel remède recourir. Enfin il s'avisa, par désespoir, de « chercher dans les plantes aromatiques un secours qu'il n'avait pas trouvé dans les « autres. A peine eut-il mâché des sommités de thym, que la chaleur de la bouche, « l'inflammation disparurent comme par enchantement, et il se trouva parfaitement « guéri..... Maurin, d'après le succès qu'il avait obtenu, regarda mal à propos le « le thym comme un spécifique contre l'inflammation et la fièvre ardente : j'eus beau « vouloir l'en dissuader, il ne démordit pas de son opinion. Attaqué deux mois « après, dans le fort de l'été, d'un violent érysipèle au bras, avec chaleur, douleur « et soif ardente, il l'entoura d'un cataplasme fait avec le thym et le serpolet, qui « calma la douleur sans dissiper les autres symptômes, et y attira la gangrène. Je « passai dans ce temps-là à Laroque, et je fus témoin de sa mort. Il n'est pas le seul « herboriste qui ait été la victime d'une confiance aveugle dans les simples dont il ne « connaissait pas les propriétés. » (Darluc, *Histoire naturelle de la Provence.*)

Bulliard rapporte que trois enfans ayant mangé des feuilles d'arum éprouvèrent des convulsions horribles. Il fut impossible de rien faire avaler aux deux plus jeunes. La saignée et les lavemens ne produisirent aucun effet. Ils périrent, l'un au bout de douze heures, et l'autre au bout de seize. Le troisième, qui était d'une complexion plus forte, et qui peut-être avait pris une moindre quantité de ce poison, fut sauvé. Sa langue était tellement tuméfiée, qu'elle remplissait toute la capacité de la bouche. Une saignée rendit la déglutition plus libre. On lui fit boire du lait, de l'eau tiède et beaucoup d'huile d'olive. On lui donna aussi plusieurs lavemens huileux. Ces divers moyens dissipèrent tous les symptômes du poison ; mais l'enfant conserva toujours une grande maigreur.

Les enfans sont encore plus exposés à s'empoisonner avec les fruits, dont la couleur peut les séduire. Si l'on ne peut arracher ce funeste végétal des lieux qu'ils fréquentent, il faut du moins leur en faire connaître les dangers.

Une jeune fille, âgée d'environ douze ans, avait mangé plusieurs de ces fruits dans une campagne près de Charonne. Deux heures après, elle fut prise d'un violent choléra-morbus, avec des crampes dans les extrémités inférieures. Le docteur Marquis, qui se trouvait à dîner ce jour-là dans une maison voisine, lui fit prendre une grande

quantité de lait, et une potion composée d'huile d'olive et de laudanum; ce qui apaisa un peu les symptômes d'irritation. Mais, dans la nuit, les crampes et les déjections ayant reparu avec la même violence, on plongea la malade dans un bain tiède, et on employa les adoucissans de toute espèce jusqu'au lendemain matin. Cependant les coliques et les évacuations persistèrent avec opiniâtreté jusqu'à ce qu'on eût pratiqué, d'après mon conseil, une saignée du bras, malgré l'état de faiblesse où se trouvait la jeune malade. Dès ce moment, l'irritation gastrique commença à s'apaiser : on administra de petites doses de sirop diacode dans un peu d'eau de fleur d'orange; on donna du bouillon de poulet, on réitéra le bain, et deux jours après tous les accidens avaient disparu.

M. Thomas Paynter, savant géomètre, m'a raconté qu'il avait été en proie à des maux d'estomac horribles pour avoir mangé des mêmes fruits dans les environs de Rome. Plusieurs verres d'eau fraîche n'avaient produit aucun soulagement. Il éprouvait une sensation brûlante dans la gorge et dans toute la région épigastrique. Heureusement il rejeta le poison après avoir irrité l'arrière-bouche avec ses doigts.

Cet empoisonnement réclame d'abord la prompte administration des vomitifs; mais, si l'inflammation est imminente, il faut s'en tenir aux boissons gommeuses, miellées ou sucrées, et prescrire en même temps des saignées locales ou générales, des demi-bains tièdes, etc. Le vinaigre, indiqué par Vicat, est un remède dangereux. D'après les lois d'une sage thérapeutique, l'on ne doit administrer les acides que lorsque les poisons développent des signes de stupeur et de narcotisme. Depuis qu'on a dit dans une foule d'ouvrages que le vinaigre est le contre-poison des plantes délétères, que d'erreurs funestes n'a-t-on pas dû commettre! Pour ne parler ici que du vomissement et du choléra-morbus, nous venons de voir, il n'y a qu'un instant, que, loin d'être un symptôme de faiblesse, ils peuvent être produits par l'irritation inflammatoire des tissus gastriques : mais combien d'autres signes qui tiennent à la même cause! Lorsque la phlogose existe, quelle que soit la forme sous laquelle elle se produise, la saignée est le seul moyen de prévenir la gangrène, et la faiblesse du pouls n'est pas une raison suffisante pour la faire rejeter; mais il faut la pratiquer avec ménagement. Riolan, homme de génie, qui a dit d'excellentes choses en peu de mots, conseille, dans le choléra-morbus, les rafraîchissans, les eaux de Spa, l'opium, sagement administré; et, après avoir blâmé l'usage des cordiaux et des stomachiques, il ajoute cette réflexion judicieuse : *Medici parisienses venam secant avarâ manu, etiam deficiente pulsu, ad avertendum periculum gangrænæ, ex suffocato calore ventriculi.* (*Encheirid. anatom. et pathol.*, lib. 2, pag. 123.)

Lorsque la racine de cette plante est épuisée de son suc vénéneux par des lavages répétés, elle fournit une matière amilacée qui devient un aliment très-sain et très-nutritif. Cette espèce de fécule pourrait être employée aussi-bien que le salep de

Perse dans les maladies de langueur, qui réclament une nourriture douce et légèrement tonique.

On faisait autrefois un fréquent usage de la racine d'arum comme médicament; mais elle est tout-à-fait tombée dans l'oubli, bien qu'elle possède des propriétés très-actives. Lorsqu'elle est récente, elle excite vivement le canal alimentaire, produit le vomissement et la purgation. Administrée à petites doses, elle doit être éminemment utile dans les scrophules, les obstructions lentes des viscères, le rhumatisme chronique, les fièvres intermittentes rebelles. On l'a donnée avec succès dans l'asthme humide, le catarrhe pulmonaire, à la dose de dix à quinze grains, avec un peu de sucre et de gomme arabique. On peut également l'incorporer dans du miel. Cette dose peut être répétée deux ou trois fois par jour : mais il ne faut pas, à l'exemple de Boerhaave, prescrire cette racine à la dose d'un à deux gros. Ce remède serait dangereux pour nous. Il est vrai que ce grand médecin vivait en Hollande. Dans les pays froids et humides, on peut et on doit même élever les doses des médicamens. Du reste, la racine d'arum perd une partie de ses propriétés par la dessiccation, et si on veut l'employer utilement, il faut qu'elle soit récente.

Les feuilles fraîches ont été appliquées avec succès dans l'œdème et l'hydropisie générale; elles produisent alors une sorte de vésication qui favorise l'écoulement des sérosités. Ce topique a également réussi dans quelques ulcères atoniques d'une nature rebelle.

ARUM SERPENTAIRE. *ARUM DRACUNCULUS.*

Arum dracunculus. Linn.

(Planche 17.)

Sa tige, tachetée comme la peau d'un serpent, s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds. Les feuilles sont pétiolées, vertes, souvent tachées de blanc, digitées ou composées de cinq ou six lobes lancéolés. La spathe est très-ample, verdâtre en dehors, et d'un pourpre foncé intérieurement; le spadix est pointu, et rougeâtre à son sommet. Les fruits sont rouges et de forme sphérique.

Cette espèce, qu'on cultive dans les jardins, croît spontanément dans les lieux ombragés des provinces méridionales. Sa racine est bulbeuse, charnue, jaunâtre en dehors, blanche intérieurement, et imprégnée d'un suc vénéneux. Les fruits et les feuilles manifestent la même âcreté, et toute la plante exhale une odeur fétide. Outre un principe volatil délétère, la racine contient une substance amilacée.

Ainsi que l'espèce précédente, l'arum serpentaire peut produire la mort, si l'on n'arrête ses ravages par un traitement convenable. Les vomitifs et les adoucissans sont

Arum serpentaire.

Hocquart del. et sculp.

les moyens les plus efficaces. Toutefois la racine, administrée avec prudence et à petites doses, peut être employée comme un remède puissant dans les affections atoniques, et surtout dans l'engorgement pituiteux des viscères du bas-ventre.

Toutes les espèces appartenant à ce genre contiennent un principe volatil plus ou moins âcre, mêlé avec une matière féculente. L'*Arum esculentum* et l'*Arum colocasia*, dépouillés de ce principe, servent d'aliment dans divers pays.

Mais l'arum à feuilles ovales (*Arum ovatum.* Linn.), qu'on trouve à Amboine et à Surinam, possède des qualités éminemment vénéneuses. L'arum arborescent, qui s'élève à la hauteur de cinq ou six pieds dans les pays humides de l'Amérique méridionale, produit des baies d'une saveur brûlante. La plante entière est remplie, suivant Miller, d'un suc tellement caustique, qu'il produit sur la langue une douleur très-vive, bientôt suivie de gonflement et d'un flux abondant de salive. L'arum vénéneux (*Arum seguinum.* Linn.) manifeste la même acrimonie, au rapport de Sloane. Cette espèce croît à Saint-Domingue et aux Antilles, sur le bord des rivières.

La famille des aroïdes nous offre quelques autres végétaux remarquables par leurs qualités nuisibles ou suspectes. De ce nombre est le *Dracontium fetidum.* Cette plante habite les lieux couverts et marécageux de la Caroline; ses émanations sont tellement fortes, qu'elles produisent la céphalalgie. (Puinh.) Le *Dracontium polyphyllum*, qui croît à Surinam et à Cayenne, répand une odeur cadavéreuse lors de l'épanouissement de ses fleurs. Sa racine se distingue surtout par ses qualités drastiques.

La calle des marais (*Calla palustris.* Linn.) est aussi une plante très-âcre qu'on trouve en Alsace et en Hollande, dans les terrains marécageux. Elle a des feuilles pétiolées, cordiformes, terminées par une pointe courte; une spathe verdâtre en dehors et blanche intérieurement. La racine est blanchâtre, charnue, d'abord insipide, ensuite d'une saveur brûlante. Cependant Linné nous dit que les Lapons sont parvenus à en extraire la fécule et à en faire du pain.

LES GRAMINÉES.

(GRAMINEÆ.)

IVRAIE. *LOLIUM.*

Glume à une valve, parallèle à l'axe de l'épi, multiflore, persistante. Balle à deux valves. Trois étamines. Deux styles.

IVRAIE ENIVRANTE. *LOLIUM TEMULENTUM.*

Lolium temulentum. Linn. — *Lolium annuum.* Lam., Fl. fr.

(Planche 18.)

Ses tiges s'élèvent communément à la hauteur de deux ou trois pieds, et quelquefois davantage; elles sont articulées, rudes au toucher, et garnies de feuilles glabres, vertes, larges d'environ deux lignes. Chaque tige se termine par un épi droit, un peu roide, dont les épillets sont presque toujours munis de barbes longues et nombreuses. Les semences sont ovales, comprimées, farineuses et noirâtres.

Cette graminée, à laquelle on a donné le nom vulgaire de *zizanie*, croît dans les terres humides, et surtout parmi les céréales, telles que le froment, l'orge et l'avoine. On la trouve dans toutes les contrées de l'Europe; elle abonde pendant les années pluvieuses. Les semences sont imprégnées d'un principe vireux dont les effets sont d'autant plus nuisibles que la plante a été cueillie avant sa parfaite maturité. Leur action délétère se manifeste par des anxiétés, des nausées, des vomissemens, des vertiges, des tremblemens de toutes les parties du corps; par l'engourdissement et l'insensibilité des membres; enfin par une faiblesse générale, accompagnée de stupeur, du trouble des sens, et surtout de l'obscurcissement de la vue. Les mauvais effets de cette graine sur les yeux avaient été observés par les anciens :

Et careant loliis oculos vitiantibus agri.

Ovid., 1. fast.

Ivraie enivrante.

Hocquart del. et sculp.

L'ivraie n'est pas moins fatale à quelques animaux qu'à l'homme. Les chiens qui ont avalé ce poison éprouvent au bout de quelques heures des vomissemens, des spasmes, une faiblesse extrême, un état d'ivresse et de stupeur.

Seeger, dans sa dissertation sur l'ivraie, soutenue sous la présidence de Camérarius, raconte que deux paysans, leurs femmes et une autre vieille femme ayant mangé du pain d'avoine mêlée d'ivraie, se plaignirent deux heures après d'une douleur de tête accompagnée de vertiges, de l'obscurcissement de la vue, et d'un bruit extraordinaire dans les oreilles. Ils ne pouvaient ni parler ni avaler; ils éprouvaient de l'oppression, des angoisses, des douleurs d'estomac, des nausées continuelles, de fréquentes envies d'uriner. Leurs membres étaient agités d'un tremblement général et couverts d'une sueur froide. Enfin, accablés de lassitude, ils tombèrent dans un profond assoupissement. (Seeger, *de Lolio temulento.* Tubingæ, 1720.)

Il paraît que les enfans et les jeunes gens sont beaucoup plus tourmentés par ce poison que les personnes d'un âge avancé. La bière, l'eau-de-vie et autres liqueurs fermentées où on fait entrer l'ivraie acquièrent aussi-bien que le pain une qualité malfaisante.

Si l'empoisonnement se déclare après avoir fait usage de quelque substance infectée de ces graines, il faut prescrire le plus promptement possible un vomitif, et ensuite des boissons délayantes où on aura ajouté quelques cuillerées de vinaigre ou de suc de citron et du sucre. Les acides seront d'autant mieux indiqués qu'on aura à combattre un état de stupeur et de somnolence. S'il se manifeste des signes de faiblesse ou de langueur générale, on administrera des potions éthérées, du café, du vin vieux. On donnera ensuite du bouillon, de bons potages, et autres alimens capables de restaurer les forces.

Nous devons faire ici une observation essentielle; c'est que, dans les empoisonnemens de cette espèce, il ne faut pas trop insister sur la méthode débilitante. Les hommes de peine, les pauvres habitans des campagnes, qui sont ordinairement exposés à l'influence de ce poison, supportent beaucoup mieux les toniques que les remèdes affaiblissans.

L'ivraie, appliquée à l'extérieur, a quelquefois apaisé les douleurs lancinantes du carcinome.

Le seigle (*Secale cereale*) est sujet à une maladie qui en rend l'usage très-pernicieux. On lui donne alors le nom de *seigle ergoté* ou *blé cornu.* Les grains qui sont malades sont plus longs que les autres, et prennent la forme d'une petite corne, tantôt droite, tantôt courbe, de couleur brune ou violette. Ces grains, que plusieurs naturalistes regardent comme une production végétale appartenant à la famille des champignons, donnent une farine grise détériorée qui communique au pain une saveur âcre et une qualité malfaisante. Lorsqu'on les mâche, on éprouve

sur la langue, et quelquefois dans la gorge, une sensation brûlante. Dans les pays où le seigle ergoté est commun, on a cru que l'ergot n'infectait le seigle que lorsque la saison était très-humide ; mais, suivant la remarque de M. Chevalier, on en trouve indistinctement dans les années sèches ou pluvieuses, chaudes ou froides. Ce naturaliste croit que l'ergot est occasionné par la moisissure du grain en terre, quand il ne germe pas assez promptement. Il a observé que les seigles lessivés par la chaux n'en sont jamais infectés. Voilà un fait incontestable, quelles que soient les causes de cette maladie.

L'ergot contient, d'après l'analyse de M. le professeur Vauquelin, une matière colorante jaune-fauve, une huile blanche douce, une matière colorante violette, propre à teindre la laine et la soie, un acide, une matière végéto-animale très-abondante, et un peu d'ammoniaque libre.

On regarde généralement le seigle ergoté comme un poison pour l'homme, ainsi que pour beaucoup d'animaux, et l'on a observé que le pain où il entrait en grande quantité produisait les accidens les plus funestes. On croit même qu'il a donné lieu à des épidémies qui ont ravagé des contrées entières.

Cet empoisonnement s'annonce par une lassitude extrême, par une sorte de fourmillement à la peau, surtout aux extrémités, des douleurs abdominales, des nausées, des vomissemens ; par des spasmes et des contractions douloureuses que rien ne saurait apaiser. Viennent ensuite les vertiges, le délire, le trouble de la vue, les convulsions tétaniques, et la mort. Quelquefois, après les douleurs les plus vives, la maladie se termine par une gangrène sèche qui s'empare des extrémités. Alors on a vu des malades perdre les doigts des pieds ou des mains, et même des membres entiers.

L'affection convulsive décrite par Linné sous le nom de *raphania* a beaucoup d'analogie avec les accidens produits par l'ergot, si ce n'est la même. Ce grand naturaliste en attribue la cause aux semences du radis sauvage (*Raphanus raphanistrum*) mêlées avec les graines céréales. D'autres pensent, et cette opinion paraît mieux fondée, qu'il faut en accuser l'ergot, l'ivraie, et même la carie du froment.

On trouve le tableau d'une épidémie à peu près semblable dans l'ouvrage de Sennert, *de Febribus in genere.* On peut également consulter deux dissertations insérées dans la collection des thèses de Haller ; l'une est de Waldschmied, l'autre de Wedel. On voit dans la première dissertation (*De morbo epidemico convulsivo per Holsatiam grassante*) que cette maladie épidémique attaquait brusquement les individus les plus sains et les plus robustes, au milieu de leurs travaux, dans leurs maisons, dans les champs, à jeun, ou après les repas. Des nausées, une douleur gravative de la tête, et un sentiment de formication dans tout le corps, surtout dans les membres, accompagnés de contractions musculaires et de douleurs violentes, préludaient au

paroxysme, qui se renouvelait plusieurs fois dans la journée, et durait une, deux et trois heures. Pendant l'attaque, les uns se tenaient hors du lit, marchaient continuellement, et poussaient des cris lamentables à cause de la contraction douloureuse des membres ; les autres, assis ou couchés par terre, la tête penchée et appuyée sur les genoux, versaient des larmes et imploraient le secours des assistans.

Au reste, quelle que soit l'opinion des médecins sur ces diverses épidémies, il est certain que d'autres causes physiques ont concouru, avec la mauvaise qualité des grains, à leur funeste développement. Les intempéries de l'air, les pluies abondantes, une grande sécheresse ne suffisent-elles pas quelquefois pour faire naître et propager dans tous les pays les maladies les plus meurtrières?

On voit, d'après l'énumération des symptômes produits par le seigle ergoté, que cette substance agit à la manière des poisons narcotiques âcres. Si le malade éprouve des nausées fréquentes, et si d'ailleurs l'état des forces le permet, on lui donnera vingt-quatre grains d'ipécacuanha et une once d'oxymel scillitique délayés dans une demi-tasse d'eau tiède. On favorisera le vomissement à l'aide d'une infusion de fleurs de camomille. On administrera ensuite des boissons acides et des potions antispasmodiques, avec l'éther alcoholisé. Si l'état de spasme persiste, on aura recours au camphre, à l'assa-fœtida, à la valériane, et à l'opium, administré d'abord à petites doses. On cherchera à dissiper l'engourdissement et le froid des membres par des bains préparés avec la lavande, le thym, la sauge, le romarin. On les couvrira ensuite avec des compresses imbibées de vin aromatique auquel on aura ajouté un peu d'alcohol camphré. On donnera intérieurement de petites doses de thériaque. Lorsque le froid et l'engourdissement persistent, le professeur Orfila conseille d'appliquer des vésicatoires sur les endroits voisins des membres engourdis.

Mais si le malade éprouve des douleurs vives dans les orteils, dans les membres; enfin si l'irritation domine, on appliquera des cataplasmes émolliens arrosés avec la teinture d'opium. On prescrira aussi l'opium intérieurement à des doses convenables. C'est le seul moyen de prévenir la gangrène ; les aromatiques, le quinquina, les topiques excitans ne pourraient, au contraire, que favoriser son développement.

Si, malgré l'emploi de tous ces moyens, il se manifeste des signes de gangrène, on fera usage de l'huile de térébenthine, de l'eau-de-vie camphrée, et autres applications antiseptiques. Valmont de Bomare indique, dans son *Dictionnaire d'histoire naturelle*, le remède suivant : Faites bouillir quatre onces d'alun, trois onces de vitriol romain et trois onces de sel de cuisine dans deux pintes d'eau, jusqu'à réduction d'une pinte. On applique des compresses imbibées de cette dissolution sur les parties affectées de gangrène. Enfin, lorsque le sphacèle est prononcé, l'amputation devient indispensable.

On croit que l'ergot exerce une action spéciale sur l'utérus, et qu'il peut favoriser le travail de l'enfantement en excitant les contractions de ce viscère.

Le blé (*Triticum hybernum*) est également sujet à plusieurs maladies qui lui communiquent des qualités vénéneuses. Ces maladies sont, la rouille, le charbon et la carie. La rouille paraît être une espèce de pléthore de la plante, une surabondance de sève qui s'extravase, et prend une teinte jaune ou couleur de rouille. Elle se manifeste aux époques où les blés sont dans leur plus grande force de végétation. Le charbon attaque le blé, l'orge et l'avoine. Au lieu de farine, la balle se remplit d'une substance noire et pulvérulente. La carie est une maladie particulière au froment; elle est la plus généralement répandue et la plus funeste. A l'époque de la floraison, les épis cariés se distinguent par une couleur verte; les balles sont plus ou moins tachées de points blancs; les grains acquièrent un volume plus considérable que dans l'état naturel, et leur couleur est d'un gris tirant sur le brun. Au lieu de farine, ils sont remplis d'une poussière noire, grasse au toucher, exhalant une odeur de poisson pourri. Pour prévenir cet accident, qui est le fléau des moissons, il faut lessiver préalablement le grain avant de le confier à la terre. M. Cadet-de-Vaux indique le chaulage par immersion. (*Voyez* son excellent article sur la *carie*, inséré dans le tome deuxième du *Cours d'agriculture*, par l'abbé Rozier.)

M. Persoon regarde ces accidens qui attaquent les blés comme des productions végétales de la famille des cryptogames. D'après ce savant naturaliste, le charbon (*ustilago*) appartient au genre *Uredo*.

Lorsque les grains se trouvent infectés de rouille, de charbon ou de carie, le pain qu'on en prépare, au lieu d'être un aliment salubre, peut se transformer en poison. La carie surtout est très-nuisible. On distingue le pain où elle entre en grande quantité à sa couleur violette et à sa mauvaise odeur.

On a vu que la famille des graminées, si riche en plantes bienfaisantes, et à qui la nature a confié le pain des hommes, se trouve néanmoins infectée de quelques productions nuisibles. Si l'ergot et la carie sont réellement des champignons parasites, ce qui n'est pas démontré d'une manière rigoureuse, du moins est-il constant que l'ivraie a produit dans tous les temps et dans tous les pays des effets pernicieux. Je ne parle point du brome seigle (*Bromus secalinus*. Linn.), autre graminée à qui Zuckert attribue une action narcotique. Ses graines, introduites dans la farine des céréales, rendent le pain noir, et causent, dit-on, des vertiges et des maux de tête; mais ces assertions ne paraissent pas suffisamment prouvées.

Parisette à quatre feuilles.

Hocquart del et sculp.

LES ASPARAGÉES.

(ASPARAGEÆ.)

PARISETTE. *PARIS.*

Calice ouvert à huit divisions, dont quatre alternes plus étroites. Huit étamines; anthères placées dans la partie moyenne du filet. Quatre styles, quatre stigmates. Baie à quatre loges, renfermant chacune six à huit graines.

PARISETTE A QUATRE FEUILLES. *PARIS QUADRIFOLIA.*

Paris quadrifolia. Linn.

(Planche 19.)

Cette plante, assez rare et d'un aspect un peu sauvage, a une racine horizontale, articulée, d'où s'élève, comme une petite colonne, une tige droite, simple, munie vers son sommet de quatre à cinq feuilles disposées en verticilles. Ces feuilles sont ovales, terminées en pointe, et d'un vert foncé. Au-dessus d'elles paraît une fleur pédonculée, à huit divisions teintes d'une couleur verdâtre. L'ovaire se métamorphose en une baie globuleuse, noire, tétragone, renfermant des semences ovales disposées sur deux rangs.

On trouve la parisette dans les bois et dans les lieux sombres et agrestes, où elle fleurit au printemps. Son fruit, semblable à un grain de raisin noir, a reçu le nom vulgaire de *raisin de renard.* Les Anglais l'appellent *trüe-love*, amour vrai, parce que de prétendus sorciers ou magiciens le faisaient entrer, dit-on, dans la composition des philtres. Au reste, ce fruit exhale, ainsi que les autres parties de la plante, une odeur vireuse, et, au lieu d'exciter des désirs amoureux, il pourrait fort bien produire l'empoisonnement. Son suc est délétère pour quelques animaux; il provoque la

cardialgie, les vomissemens, et quelquefois le narcotisme. Le docteur Gilibert, ayant avalé deux de ces fruits, éprouva des anxiétés. Un gros de cette même plante a occasionné à Gesner de l'irritation à la gorge et des sueurs copieuses. Ce naturaliste avait empoisonné deux chiens avec un demi-scrupule de noix vomique. L'un périt au bout de quatre heures, tandis que l'autre fut sauvé avec un scrupule de parisette.

Bergius a essayé d'introduire cette plante dans la matière médicale. Il a donné les feuilles sèches pulvérisées dans la coqueluche, ou toux convulsive des enfans; et ce remède, administré tous les soirs à la dose d'un demi-scrupule, a tenu le ventre libre, calmé la toux, et procuré du sommeil.

Linné, Coste, Willemet et Gilibert assurent que la racine de parisette possède des propriétés analogues à celles de l'ipécacuanha, et qu'elle peut remplacer ce médicament exotique; mais, comme elle est moins active, il faut en élever la dose jusqu'à trente ou quarante grains. Si cette racine excite réellement les contractions de l'estomac, et si elle recèle en même temps une action narcotique ou sédative, ne pourrait-on pas l'employer avec avantage dans certaines affections bilieuses où l'on craint l'emploi des vomitifs énergiques? Elle conviendrait surtout dans les flux accompagnés d'irritation, et dans quelques dysenteries où l'action trop stimulante de l'ipécacuanha produit souvent des effets funestes. On doit savoir gré à M. le docteur Bodard d'avoir, dans son *Cours de botanique médicale*, rappelé cette substance à l'attention des praticiens.

MUGUET. *CONVALLARIA.*

Calice en tube ou globuleux, à six divisions plus ou moins profondes. Étamines insérées au tube. Un style, un stigmate à trois angles. Baie globuleuse, tachetée avant sa maturité, à trois loges monospermes.

MUGUET DE MAI. *CONVALLARIA MAJALIS.*

Convallaria majalis. Linn.

(Planche 20.)

Quelle est cette jolie fleur que le printemps fait éclore dans les vallées de nos bois? Comme l'air est parfumé de ses douces émanations! Modeste comme la fille des champs, elle ne brille point par la richesse de sa parure, mais elle charme par sa fraîcheur et sa noble simplicité. Quelle grâce dans sa tige! quelle délicatesse dans ses petits grelots d'ivoire! A ces traits, qui ne connaît la fleur du Cantique des cantiques? *Ego flos campi et lilium convallium.*

Muguet de Mai.

Hocquart del. et sculp.

Le muguet de mai se distingue par une hampe grêle, striée, haute de cinq à six pouces, portant à son sommet quatre ou cinq petites fleurs suspendues à un léger pédoncule. Ces fleurs imitent à peu près la forme d'un grelot, et sont placées de manière à retomber du même côté : elles sont d'un blanc de lait et d'une odeur suave. A la fleur succède une baie sphérique, de couleur rouge dans sa maturité. Cette plante a une variété dont les fleurs sont roses.

Les fleurs sont douées d'un principe odorant, qui s'envole en grande partie par la dessiccation; elles ont une saveur âcre, très-amère, et contiennent une gomme résine avec une matière verte animale. Leur infusion aqueuse est âcre, nauséeuse, et d'une amertume intense. Les baies et la racine manifestent les mêmes propriétés, et excitent vivement le canal alimentaire.

Cette plante recèle des propriétés énergiques. Schulze, Cartheuser et Klein lui attribuent les vertus de l'aloës. On pourrait l'essayer avec prudence dans la paralysie, dans les obstructions atoniques du bas-ventre, dans les affections vermineuses; mais elle ne saurait convenir aux personnes d'un tempérament sanguin et irritable.

Les fleurs, réduites en poudre, stimulent la membrane pituitaire et favorisent son excrétion muqueuse. La racine servait autrefois au même usage; elle a même une qualité errhine plus puissante. Cette poudre est utile dans les fluxions froides qui attaquent les yeux, les oreilles; dans les vertiges qui succèdent à la suppression du mucus nasal. Des céphalées opiniâtres, des ophthalmies séreuses ont quelquefois cédé à ce remède. Les anciens connaissaient parfaitement les vertus des errhins dans les affections chroniques de la tête et de la poitrine, et ils les employaient souvent avec succès. La médecine moderne a trop négligé ces moyens simples, qui contribuent puissamment à déplacer des irritations fixées sur des organes essentiels à la vie.

Le muguet sceau-de-Salomon (*Convallaria polygonatum.* Linn.) a quelques rapports avec l'espèce précédente par la forme et la disposition de ses fleurs, et par ses propriétés. Sa racine est blanche, chargée d'un grand nombre de nœuds; sa hampe simple, anguleuse, un peu courbée, et feuillée dans toute sa moitié supérieure. Les feuilles sont ovales, lancéolées, légèrement nerveuses, semi-embrassantes, et d'un vert foncé. Les fleurs sont pendantes, la plupart solitaires, blanches et un peu verdâtres. Le fruit consiste en une baie molle, arrondie, d'un bleu foncé.

On trouve cette plante dans les bois; on lui a donné le nom de *sceau-de-Salomon* parce que ses racines, coupées transversalement, présentent quelques linéamens informes qu'on a comparés à l'empreinte du prétendu cachet de Salomon. Les fruits excitent le vomissement; la racine et les feuilles sont âcres, amères et nauséabondes.

Les baies du muguet multiflore (*Convallaria multiflora*) manifestent la même âcreté; leur saveur est nauséeuse.

On attribue une vertu cosmétique à l'eau distillée de ces différentes espèces de muguet ; il est inutile de dire que cette propriété est imaginaire. Les baies du *Convallaria racemosa* ont, suivant Clayton, une action spéciale sur le système nerveux. On les emploie, au Canada et dans la Virginie, dans les affections céphaliques. (Clayton, *Flora virginica.*)

La famille des asparagées nous offre encore le tame commun (*tamus communis*), dont les fruits, et surtout la racine, recèlent un principe drastique analogue à celui de la bryone. Cette plante, également désignée sous les noms de *racine vierge*, de *sceau de Notre-Dame*, a des tiges faibles, fort longues, grimpantes, et s'entortillant autour des plantes voisines. Les feuilles sont alternes, pétiolées, cordiformes, pointues et nerveuses. Les fleurs sont dioïques ; les mâles sont d'un blanc jaunâtre, disposées en grappes lâches et axillaires ; leur calice, campanulé, à six divisions, renferme six étamines. Les fleurs femelles ont un ovaire adhérent, un style, trois stigmates, et une baie à trois loges, de couleur rouge dans sa maturité.

Le tame commun habite les lieux ombragés. Sa racine est tubéreuse, blanche, remplie d'un suc visqueux, amer, âcre et fétide. Gilibert, dans ses démonstrations de botanique, reproche aux médecins modernes d'avoir abandonné cette plante indigène aux essais téméraires des charlatans. En effet, son odeur et sa saveur annoncent des vertus héroïques. Ce médecin-naturaliste, qui a laissé des souvenirs si honorables, assure avoir efficacement employé la racine dans l'ictère. Son action hydragogue et excitante promet des succès dans les infiltrations aqueuses et dans l'engorgement atonique des viscères.

Le genre *trillium*, appartenant également à la famille des asparagées, se compose de plantes exotiques, vénéneuses ou suspectes. Le *Trillium cernuum*, suivant Colden, passe pour un poison dans la Caroline. Le *Trillium sessile*, qui croît aussi dans la Caroline et dans la Virginie, n'est pas moins pernicieux. Leurs propriétés délétères résident particulièrement dans les racines, qui sont tubéreuses et imprégnées d'un principe très-âcre.

Vératre blanc.

Hocquart del. et sculp.

LES COLCHICACÉES.

(COLCHICACEÆ.)

VÉRATRE. *VERATRUM.*

Calice coloré, à six divisions égales, renfermant six étamines. Trois ovaires distincts, avortant dans quelques fleurs; styles courts. Capsule à deux valves, à plusieurs semences membraneuses.

VÉRATRE BLANC. *VERATRUM ALBUM.*

Veratrum album. Linn.

(Planche 21.)

Cette espèce, dont la racine est tubéreuse et blanchâtre, paraît être l'hellébore blanc des anciens. Sa tige, simple, droite, cylindrique, s'élève à la hauteur d'environ trois pieds, et se termine par un panicule de fleurs d'un blanc verdâtre. Les feuilles sont fort grandes, ovales, lancéolées, vertes, marquées de nervures nombreuses et parallèles. Les fleurs ont un calice à six divisions profondes. Les fruits sont des capsules droites et allongées.

Le vératre blanc croît et abonde dans les prairies sous-alpines. On le trouve aussi dans les Pyrénées, dans les montagnes du Piémont, etc.

Il règne tant de confusion dans les écrits des anciens auteurs, au sujet de plusieurs végétaux désignés sous le nom d'*hellébore*, qu'on ne peut assurer que le vératre blanc de Linné soit leur hellébore blanc; c'est du moins l'opinion de Schulze (*Toxicologia veterum*). Cependant l'hellébore blanc décrit par Dioscoride paraît avoir de grands rapports avec la plante dont nous traitons. Toutes les précautions que les anciens prenaient pour l'administrer prouvent son énergie. Pline observe qu'il est plus terrible que le noir; qu'il faut prendre garde de le donner *lorsque le ciel est couvert de*

nuages, parce qu'il cause alors des tourmens insupportables. Il l'interdit aux vieillards, aux enfans, et aux personnes d'un tempérament débile. Quelque heureux effet qu'il opère, l'aspect en est toujours effrayant par les diverses couleurs des déjections. Tout cela s'accorde parfaitement avec le vératre de Linné, qui ne produit pas seulement des évacuations excessives, mais qui devient un violent poison lorsqu'on le prend à une dose un peu forte. Nous donnerons ailleurs l'histoire de l'hellébore noir des anciens, plante presque aussi délétère, qui appartient à la famille des renoncules.

Le vératre blanc a une racine charnue, fusiforme, fibreuse, d'un blanc jaunâtre, d'une odeur nauséabonde. Coupée transversalement, elle est marquée de points blanchâtres. D'après l'analyse de MM. Pelletier et Caventou, elle contient une matière grasse avec un acide volatil; une substance alcaline très-âcre (la vératrine), combinée à l'acide gallique; de l'amidon, de la gomme, divers sels, etc. Les deux habiles chimistes que nous venons de citer ont reconnu que la partie active de la plante réside spécialement dans la vératrine; ce qui a été confirmé par les belles expériences tentées par M. le docteur Magendie dans son cours de physiologie expérimentale.

Lorsqu'on mâche cette racine, elle produit sur la langue un sentiment de feu qui se répand sur les parois de la bouche et jusque dans l'œsophage. Dans son état de fraîcheur, ses émanations ont suffi pour exciter des vomissemens. (Puinh.) La dessiccation ne la prive nullement de son âcreté; lorsqu'on la réduit en poudre, ses molécules produisent, en se volatilisant, l'effet d'un violent sternutatoire.

A une époque fameuse, en 1815, M. ***, ne pouvant supporter les transports de joie qu'on faisait éclater dans une réunion où l'on ne partageait pas ses opinions politiques, se glisse dans la foule, et sème çà et là une certaine quantité de poudre d'hellébore blanc. Il croyait que cette poudre se bornerait à produire de nombreux éternuemens; ce qui eut lieu en effet pour le plus grand nombre : mais une jeune personne fut prise d'une toux convulsive, de suffocations, et quelques heures après d'une hémorrhagie pulmonaire. Toutefois cet accident n'eut pas de suites funestes.

Les autres parties de la plante ne sont pas moins âcres. Pallas dit qu'en Russie les qualités nuisibles de cette plante sont généralement connues de tous les gens de la campagne, qui ont grand soin de la jeter lorsqu'ils font les foins : mais, comme c'est malheureusement le temps où sa graine est en maturité, ils ne font qu'augmenter le mal, puisqu'ils laissent ces plantes à terre au lieu de les brûler. L'expérience a convaincu les cultivateurs de cette contrée que l'herbe, broutée au printemps par les agneaux, dont l'instinct n'est pas encore développé, les fait périr. Des chevaux affamés en mangent aussi quelquefois avec le foin; ce qui leur occasionne de violentes tranchées et leur fait jeter beaucoup d'écume. Si, en transportant le foin, il tombe quelques-unes de ces plantes dans la basse-cour, leurs graines tuent la volaille qui en

mange. (Voyages de Pallas dans plusieurs provinces de l'empire de la Russie, traduits par Gauthier, tome 1, page 88.)

Les auteurs anciens et modernes, Hippocrate, Arétée, Forestus, Fallope, Boerhaave, F. Hoffmann, Haller, Bergius, Murray, Lorry, etc., sont d'accord sur les propriétés drastiques et délétères de cette plante.

Conrad Gesner fit infuser deux gros de racine dans deux onces d'eau bouillante, et, après avoir pris deux gros seulement de cette infusion, il éprouva une sensation brûlante à la langue et à la gorge, avec une sorte de suffocation. Ces symptômes ne se dissipèrent que lorsqu'il eut provoqué plusieurs fois le vomissement.

Bergius, ayant simplement dégusté l'infusion préparée avec la racine sèche, éprouva aussi un feu dans la gorge, avec cardialgie et oppression de poitrine. Une cuillerée de vinaigre calma un peu la cardialgie; mais il survint des douleurs lancinantes dans le bas-ventre. Il me semble que ce remède devait nécessairement augmenter l'action caustique du vératre; et c'est d'autant plus probable que Bergius dit avoir eu des tranchées jusqu'au lendemain.

Les expériences tentées sur les animaux par Wepfer, Hérissant, Schabel, Emmert, Orfila et Magendie, démontrent que ce poison est mortel, soit qu'on l'introduise dans l'estomac, dans le rectum ou dans les veines. Toutefois son action est moins prompte et moins énergique lorsqu'elle s'applique sur le canal alimentaire que sur des plaies saignantes. Matthiole avait déjà remarqué que les animaux blessés avec des flèches imprégnées du suc de cette plante périssaient presque sur-le-champ. *Venenum id, ut mihi experimento constat, ubi sanguinem contigerit, animalia quæcumque paulò post interficit.* (Petri Andr. Matthioli Epist., lib. 3, pag. 127.)

La racine de vératre, prise intérieurement, n'est pas moins pernicieuse pour l'homme que pour les animaux. Bonnet rapporte qu'une femme périt par ce poison, avec inflammation et gangrène du tube intestinal.

Vicat nous offre une observation intéressante sur un autre empoisonnement qui eut une issue moins funeste.

Un tailleur, sa femme, ses enfans et ses ouvriers, mangèrent de la soupe où on avait mis par mégarde de la poudre d'hellébore blanc au lieu de poivre. Peu de temps après, ils furent tous dans un état fâcheux. Leur corps se couvrit d'une sueur glaciale; ils étaient d'une faiblesse extrême, presque sans pouls et sans sentiment. Vicat, appelé au secours de ces malheureux, se disposait à leur donner l'émétique, lorsque les enfans commencèrent à vomir copieusement, mais avec beaucoup d'efforts. Le même symptôme se manifesta bientôt après chez les autres individus. Il leur fit prendre beaucoup d'eau tiède avec de l'huile, afin de favoriser le vomissement, et il leur donna ensuite du thé de mauve miellé. Quelques heures après, ils se trouvèrent assez bien; mais ils étaient faibles, et ils éprouvaient une sorte de tremble-

ment dans les jambes. (Vicat, *Histoire des plantes vénéneuses de la Suisse*, page 166.)

Voilà un empoisonnement produit par une bien faible dose de vératre, puisqu'il en était entré tout au plus une petite pincée dans une soupe qui fut partagée entre sept ou huit individus. Le sol influe sans contredit sur l'action des plantes vénéneuses, et la plupart de celles qui croissent dans les montagnes de la Suisse doivent être éminemment délétères.

Les effets de ce poison se manifestent par les phénomènes suivans : sentiment d'ardeur dans toutes les parties de la bouche, à la gorge et à l'estomac ; anxiétés précordiales, nausées, vomissemens douloureux, déjections fréquentes, respiration difficile, vertiges, délire, tremblemens, convulsions, aphonie, défaillances, faiblesse universelle, sueurs froides, mort. On a conseillé les doux vomitifs pour combattre ces funestes symptômes. En effet, il convient de débarrasser les premières voies le plus tôt possible, afin de prévenir l'absorption de la matière vénéneuse, si la nature n'a point excité elle-même des vomissemens suffisans. La seconde indication consiste à apaiser l'inflammation en faisant boire une grande quantité de liquides chargés d'un mucilage doux, comme l'eau sucrée, l'eau miellée, une décoction de mauve ou de graine de lin. Lorsque le poison a été absorbé, les symptômes de phlegmasie sont bientôt suivis d'un état nerveux, qui s'annonce tantôt par des spasmes plus ou moins violens, tantôt par un état de faiblesse et de stupeur. Dans le premier cas, on a recours aux bains, aux potions calmantes et antispasmodiques, à l'application des sangsues, et même aux saignées générales, si le sujet est fort et d'un tempérament sanguin. Dans le second cas, on administre les acides, les toniques et les excitans. Le café a été indiqué comme le contre-poison de l'hellébore ; mais ce moyen ne doit être mis en usage que lorsque l'état phlegmasique est dissipé.

Nous l'avons déjà dit, les poisons, maniés par une main habile, deviennent de puissans moyens de guérison. Les anciens, et surtout Hippocrate, employaient fréquemment l'hellébore blanc dans les maladies les plus rebelles. Sans parler de la cure merveilleuse opérée par Mélampe sur les filles de Prœtus, roi d'Argos *, il est certain que cette plante a eu une grande célébrité dans le traitement de la folie. L'observation nous apprend que la cause de cette affection grave réside très-souvent dans les viscères du bas-ventre. En attaquant la maladie primitive par des évacuans énergiques, on fait disparaître en même temps ces aberrations mentales ; ce qui explique les succès que les anciens ont obtenus de l'hellébore. Une semblable méthode est

* Suivant Hérodote, Mélampe se servit de la racine d'hellébore blanc pour guérir ces princesses, atteintes d'une sorte de frénésie : mais il est dit ailleurs qu'il employa d'autres moyens ; qu'il les fit poursuivre vivement jusqu'à Sicyone par des jeunes gens robustes, et qu'il termina la guérison par des bains, des purifications, etc. (Sprengel, *Histoire pragmatique de la médecine.*)

surtout avantageuse lorsque le sujet est peu irritable et d'une forte complexion. Dans combien d'affections lentes ne pourrait-on pas l'employer utilement! Le scrophule, l'engorgement des glandes, le rhumatisme chronique, les maladies cutanées, les dartres, la lèpre, la fièvre quarte ont quelquefois cédé à ce puissant remède. Loin de nous la folle prétention de vouloir dompter toutes les maladies avec des purgatifs; nous savons combien les médicastres et les charlatans en abusent : mais n'a-t-on pas donné, depuis quelque temps, dans un excès contraire, en déclamant sans cesse contre la médecine humorale, la médecine gastrique, etc. ? *Est modus in rebus.*

Sans adopter entièrement les éloges que Gesner se plaît à donner au vératre, nous pensons que cette plante, qui a été si célèbre chez les Grecs, mérite d'être conservée parmi les remèdes héroïques. Ses propriétés vénéneuses ne sauraient être un motif de réprobation, lorsqu'on emploie tous les jours les poisons métalliques les plus violens. Mais, à l'exemple des anciens, il convient de l'administrer avec une extrême prudence. Le trait suivant prouve jusqu'à quel point ils craignaient l'action de ce remède : Alexandre ayant appris que le médecin Pausanias se proposait de purger Cratère avec l'hellébore, se hâta de lui écrire lui-même, pour lui recommander de bien prendre garde à ce qu'il allait faire. (Plutarque, *Vie d'Alexandre.*)

Gesner administrait l'hellébore blanc sous la forme de teinture vineuse et d'oxymel. On préfère la teinture alcoholique, comme une composition plus simple, et on la prépare en faisant digérer pendant huit jours une once de racine dans huit onces d'alcohol délayé. Ce remède, très-actif, est administré avec succès dans les maladies cutanées rebelles, dans l'épilepsie, dans la manie, à la dose de dix à vingt gouttes, deux ou trois fois par jour, dans une tasse d'eau d'orge ou d'infusion de valériane. Smyth a observé que la valériane est très-propre à tempérer l'énergie de l'hellébore. On peut augmenter progressivement la dose jusqu'à trente et quarante gouttes, suivant l'intensité de la maladie. Dans l'asthme atonique, dans les obstructions des viscères, les maladies lymphatiques, cette composition, donnée avec prudence, est également précieuse. A plus forte dose, elle agit comme un éméto-cathartique, et elle ne peut convenir que lorsqu'il est nécessaire d'exciter une forte commotion dans tout le système, comme dans certains cas de manie, de paralysie. Voltelen a donné la racine de vératre en substance, à la dose de deux grains, à quelques maniaques; ensuite il a augmenté progressivement les doses, sans qu'il en soit résulté ni vomissement ni strangulation. M. Magendie a déjà employé chez plusieurs malades la vératrine, isolée des autres matériaux de la plante : elle a produit des effets cathartiques prononcés à la dose d'un quart de grain. (*Journal de physiologie expérimentale*, tome 1, page 73.)

La décoction d'hellébore blanc s'emploie sous la forme de lotion dans les gales invétérées, les dartres, la teigne, la lèpre. On la prépare en faisant bouillir une once de

racine pulvérisée dans deux livres d'eau, jusqu'à réduction d'une livre. On passe, et on ajoute à la liqueur refroidie deux onces d'alcohol. Lorsque la peau est tendre et irritable, il faut délayer cette composition dans une égale quantité d'eau. (Duncan Jun., *the Edinburgh new Dispensatory.*) Le docteur Swédiaur conseille de favoriser l'effet de cette espèce de lotion en donnant matin et soir un grain de racine d'hellébore. On se sert aussi de la poudre de cette racine pour exciter la membrane pituitaire; mais, comme nous l'avons déjà vu, ce sternutatoire n'est pas exempt de danger.

VÉRATRE NOIR. *VERATRUM NIGRUM.*

Veratrum nigrum. Linn.

(Planche 22.)

Cette plante, fort belle et d'un aspect pittoresque, a pourtant quelque chose de lugubre qui annonce des qualités malfaisantes. Ses fleurs, d'un pourpre noirâtre, contrastent singulièrement avec son pâle feuillage. La tige, velue comme les pédoncules, s'élève à la hauteur de trois à quatre pieds, et se termine élégamment par une grappe de fleurs dont le calice offre six divisions très-ouvertes. Les feuilles sont ovales, elliptiques, plissées dans leur longueur, et d'un vert pâle. Ce vératre habite les pâturages humides et montueux; on le trouve dans les Vosges et dans le nord de l'Europe. M. Fée, habile naturaliste et pharmacien distingué de Paris, l'a récolté sur le Ballon d'Alsace.

Il est cultivé dans les jardins d'ornement, ainsi que l'espèce précédente, dont il partage les propriétés drastiques et vénéneuses. On lui donne quelquefois le nom d'*hellébore noir*, à cause de la couleur sombre de ses fleurs; mais il ne faut pas le confondre avec l'*Helleborus niger* de Linné.

Une autre espèce de vératre, indigène du Mexique, nous fournit les semences connues sous le nom de *cévadille;* c'est le *Veratrum sabadilla* de Retzius. Ces graines, qu'on trouve dans le commerce mêlées avec les débris de leurs capsules et de quelques autres parties de la plante, ont une saveur caustique et nauséeuse; elles contiennent un acide *cévadique* et de la *vératrine.*

La cévadille produit les mêmes accidens que les espèces congénères. Administrée aux animaux, elle leur cause des vomissemens et des convulsions. Ces phénomènes sont dus à la vératrine, principe alcalin d'une nature extrêmement délétère, que MM. Pelletier et Caventou ont découvert dans plusieurs végétaux de la famille des colchiques. *Voyez* les expériences tentées par M. le docteur Magendie avec le sulfate de vératrine, et dont M. Andral fils a rendu compte dans le *Journal de physiologie expérimentale.*

Vératre noir

Hocquart del. et sculp.

Schmucker a recueilli plusieurs faits qui constatent les propriétés vermifuges de cette production végétale. Il l'administrait contre le tænia en substance pulvérisée, à la dose d'un demi-gros, avec autant d'oléo-saccharum de fenouil, et il faisait boire ensuite quelques tasses d'infusion de camomille. Quelquefois il était nécessaire de continuer l'usage de la cévadille pendant plusieurs jours ; mais alors on avait soin de diminuer les doses suivant le tempérament du malade. Pour les enfans de deux à quatre ans, la dose était de deux grains dans une petite cuillerée de sirop de rhubarbe.

M. le docteur Brewer a également triomphé du tænia à l'aide de la cévadille, mais avec de moindres doses. Il en donne le matin à jeun, pendant huit jours, douze grains, dont il forme six pilules avec du miel. Le neuvième jour, il prescrit une poudre composée de trois grains de gomme-gutte et de douze grains de racine de valériane. (*Recueil périodique de la société de médecine de Paris*, tome 3, page 366.)

On doit à cet habile praticien une notice sur la cévadille où se trouvent consignés quelques faits recueillis par Lœfler.

Un soldat qui avait une fièvre putride accompagnée de convulsions épileptiques tomba dans un délire complet. Le gonflement du bas-ventre fit soupçonner une complication vermineuse. On lui administra la cévadille, à la manière de Schmucker; ce qui lui fit vomir une grande quantité de glaires et d'ascarides. Il en éprouva un grand soulagement, et il fut complètement rétabli après avoir usé pendant quelques jours de ce remède.

Une femme qui avait une fièvre continue, de violens maux de tête, et le ventre tendu, sans éprouver aucun soulagement de l'effet des évacuans ordinaires, prit la cévadille, qui lui fit rendre une grande quantité de vers; au bout de cinq jours, elle fut beaucoup mieux.

On donna la cévadille à un soldat qui, depuis six ans, avait des attaques d'épilepsie dont on ne pouvait découvrir la cause; il rendit une grande quantité de vers et de mucosités, et fut guéri de son épilepsie. Le même remède eut un semblable effet chez un autre soldat attaqué depuis vingt ans de convulsions épileptiques, et qui sentait à chaque accès une douleur très-vive dans l'abdomen.

Une femme éprouvait souvent des douleurs de ventre, une faim extraordinaire, et elle était fatiguée par une salivation abondante. Après quatre jours d'usage de la cévadille, elle prit un purgatif, et elle rendit un ver solitaire de onze aunes de longueur; ce qui fit disparaître toutes ses incommodités.

Dans quelques cas où les malades ne supportaient point la cévadille en substance, Lœfler en faisait une infusion dans du vin. On favorise l'effet de ce remède en administrant sous la forme de lavement la décoction de ces mêmes semences. (*Bibliothèque germanique médico-chirurgicale*, par Brewer, tome 1, page 463.)

On emploie aussi extérieurement la poudre de cévadille pour détruire la vermine ; mais cette application n'est pas sans danger, surtout lorsque la tête est dans un état d'ulcération. J'ai vu l'enfant d'une sage-femme atteint d'une éclampsie à la suite d'un pareil remède ; je parvins à le guérir avec des demi-bains et de petites doses de sirop diacode. Murray cite l'exemple d'un jeune homme qui perdit la raison pendant quelques jours pour avoir saupoudré sa tête avec une grande quantité de cévadille.

Si l'application extérieure de ces graines produit d'aussi mauvais effets, que ne doit-on pas craindre lorsqu'on les met en contact avec le canal alimentaire ? Il faut donc les administrer avec beaucoup de précaution, surtout aux enfans, et commencer par de faibles doses.

Le *Veratrum luteum* de Linné et de Miller manifeste les qualités âcres du genre. Cette espèce est originaire de l'Amérique septentrionale, où on lui donne quelquefois le nom de *racine de serpent à sonnettes*. La tige est droite, simple, garnie de feuilles alternes beaucoup plus petites que dans les autres espèces. Les feuilles radicales sont élargies, lancéolées, marquées de sillons ou plis longitudinaux. Les fleurs, disposées à l'extrémité de la tige en forme d'épi simple et serré, sont petites et d'une couleur flavescente.

Les racines de cette plante sont grosses, tubéreuses, contournées ; lorsqu'on les mâche, on éprouve des nausées et un sentiment d'ardeur dans toutes les parties de la bouche. Elles sont narcotiques et vermifuges. (Coxe, *the american Dispensatory.*)

COLCHIQUE. *COLCHICUM.*

Calice tubuleux, très-long ; limbe campanulé, à six divisions pétaloïdes. Six étamines insérées vers le sommet du tube. Ovaire trigone ; trois styles, stigmates crochus. Capsule polysperme, à trois lobes, réunis dans leur partie inférieure.

COLCHIQUE D'AUTOMNE. *COLCHICUM AUTUMNALE.*

Colchicum autumnale. Linn.

(Planche 23.)

Cette plante, connue sous les noms de *tue-chien*, de *veilleuse*, etc., croît abondamment dans les prés humides. Sa bulbe, profondément enfoncée dans la terre, pousse à l'automne une ou plusieurs fleurs de couleur rosée ou lilas tendre, à tube très-long et à six divisions. Les feuilles ne paraissent qu'au printemps suivant ; elles sont grandes, droites, lancéolées, et d'un beau vert. Au milieu des feuilles on aperçoit le fruit, qui est une capsule sessile.

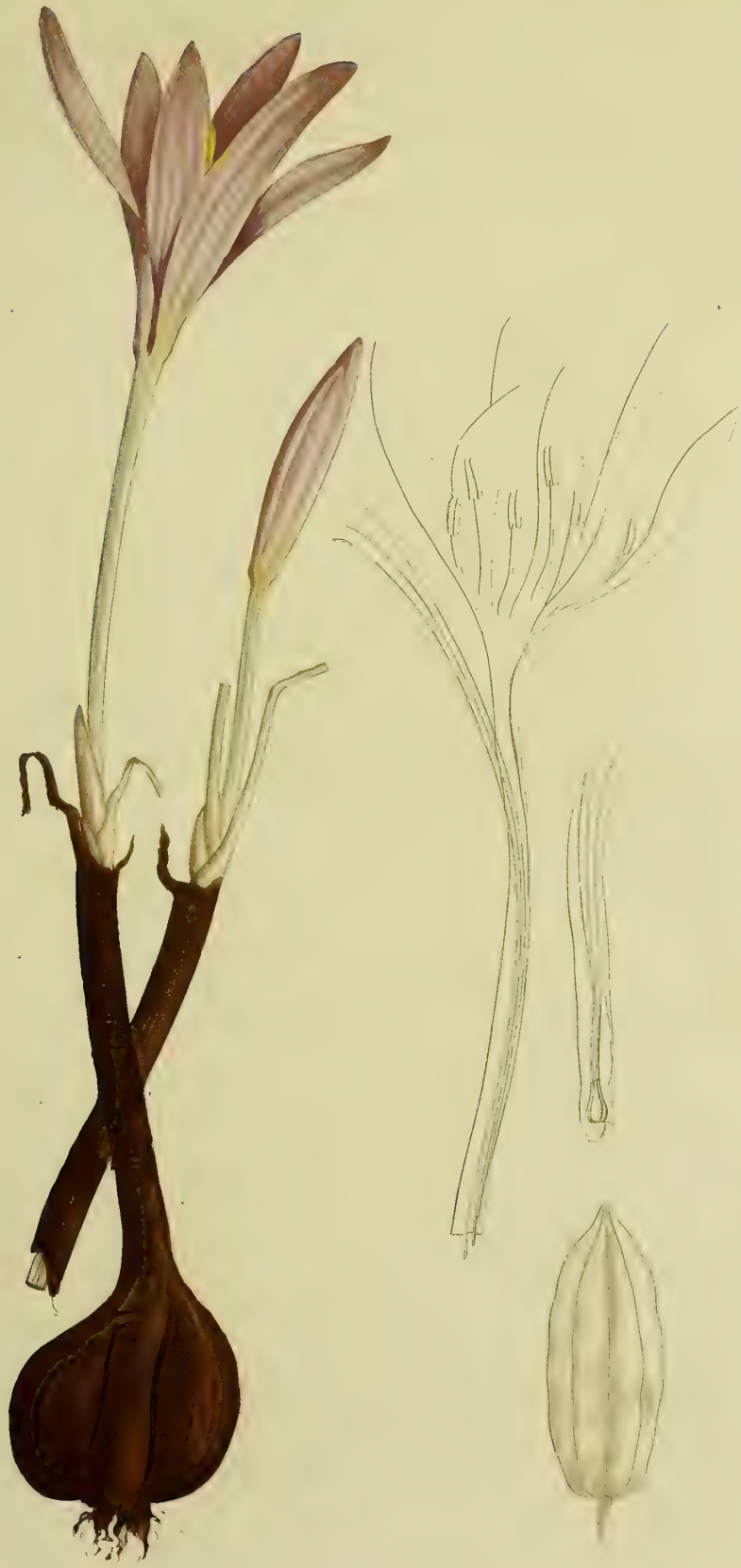

Colchique d'automne.

Hocquart del. et sculp.

Le colchique est une fleur charmante, seul ornement des prairies dans la saison avancée ; mais cette fleur est un violent poison. C'est principalement dans la bulbe que s'élaborent ses principes délétères ; elle a une odeur forte, et une saveur âcre qui brûle la langue et l'œsophage. Ces bulbes contiennent une matière grasse, avec un acide volatil, un gallate acide de vératrine (Pelletier et Caventou); de la résine, un extrait âcre et amer (Mélandri et Moretti).

Les anciens et les modernes ont également reconnu la puissance délétère du colchique. Suivant le témoignage de Dioscoride et de Galien, il donne la mort en causant une sorte de strangulation. Les feuilles et les fleurs sont fatales aux bestiaux ; au rapport d'Erhard et de Scopoli, elles les font périr d'inflammation et de gangrène. Garidel, dans son *Traité des plantes d'Aix*, parle d'une servante qui perdit la vie au milieu des plus horribles angoisses, après avoir pris trois ou quatre fleurs, dans le dessein de se délivrer d'une fièvre intermittente. Un fait cité par Vicat prouve que les semences ne sont pas moins dangereuses : elles donnèrent la mort à des enfans du village de Schorren, en Suisse. Bulliard raconte que les deux fils d'un forgeron, près Bar-sur-Aube, éprouvèrent des anxiétés et des douleurs d'estomac horribles, avec un resserrement à la gorge, pour avoir mâché la racine du colchique. On les saigna l'un et l'autre, et on leur donna du lait et de l'huile ; il survint un fort dévoiement qui les sauva. On trouve plusieurs faits analogues dans une dissertation d'Ehrmann sur le colchique. *Voyez* le *Sylloge* de Baldinger, tome 5, page 61.

Storck, ayant mâché cette racine, lui a trouvé un goût très-âcre, et sa langue en a reçu une impression si vive, qu'elle a perdu tout sentiment pendant plusieurs heures. Cette première épreuve ne l'a pas empêché d'en avaler un grain mêlé avec un peu de mie de pain. Voici les principaux symptômes qui ont suivi cette nouvelle expérience : ardeur concentrée dans l'estomac pendant une heure, et s'étendant ensuite dans toute la longueur du sternum ; bouffées de chaleur vers la tête, avec horripilation à l'épine du dos ; sentiment d'ardeur dans la région abdominale, coliques vagues ; au bout de deux heures, forte démangeaison autour des lombes et dans tout l'appareil urinaire, efforts continuels pour uriner suivis d'un peu d'urine brûlante ; ténesme douloureux, tension au creux de l'estomac, violente céphalalgie, hoquet, pouls agité, anorexie, soif ardente. Alarmé de son état, Storck eut recours à une boisson acidulée avec le jus de citron, à laquelle il fit ajouter du sirop diacode et de l'esprit de nitre dulcifié ; ce qui fit disparaître tous les accidens, à l'exception de l'irritation des voies urinaires, laquelle céda enfin à une décoction d'althæa.

Ce médecin fit prendre à un chien d'une moyenne taille deux gros de racine de colchique mêlés avec deux onces de viande. Au bout d'une heure, l'animal se coucha naturellement et commença à dormir. Après une demi-heure de sommeil, il rejeta sans aucun effort, avec la viande, les morceaux de colchique un peu macérés. Ce

même poison qu'il venait de rendre lui ayant été présenté, il l'avala sur-le-champ. Au bout d'une heure il se coucha et s'endormit de nouveau ; mais, quelques minutes après, le train postérieur était agité d'un tremblement convulsif, ainsi que toute la région abdominale. Le spasme devint général, il urina beaucoup, et il eut de fréquentes évacuations par haut et par bas. L'abattement était extrême ; une sueur fétide et abondante coulait de toutes les parties de son corps ; enfin il expira au milieu des plus cruelles convulsions.

A l'ouverture de l'abdomen, on trouva l'estomac rapetissé, plein d'une eau rougeâtre, phlogosé et gangréné sur différens points. (Anton. Storck, *Libellus de radice colchici autumnalis.*)

Malgré ces faits et ces expériences, on a pourtant révoqué en doute l'action vénéneuse du colchique. Charles Kratochvill, qui a disserté sur les propriétés de cette plante, en a avalé lui-même plusieurs gros sans le moindre accident. Gilibert cite un fait semblable : la bulbe du colchique était annoncée comme un médicament féroce par un professeur de Vienne ; un étudiant qui assistait à sa leçon en mangea plusieurs en présence de ses condisciples, sans en éprouver aucun mauvais effet. D'autres ont prétendu que ce végétal n'est pas même nuisible aux bestiaux, et qu'on a avancé à ce sujet des faits dénués de tout fondement. Enfin on a soutenu qu'il est plus vénéneux au printemps qu'en automne, et que, dans certains pays, il n'a aucune qualité nuisible.

Voulant m'assurer si le colchique de nos environs était réellement pernicieux pour quelques animaux, j'ai cueilli, dans les premiers jours du mois de juin, plusieurs bulbes de cette plante dans les prairies de Ville-d'Avray. Après avoir mêlé six gros de ces bulbes avec trois onces de mouton, j'ai donné la moitié de cette espèce de hachis à un chien de forte taille. Trois quarts d'heure s'étaient à peine écoulés qu'il a faibli sur ses jambes ; ses flancs étaient fortement agités, et, après quelques efforts, il a rejeté la plus grande partie du poison avec une petite quantité de bile. Ce vomissement a été suivi d'un soulagement notable ; mais, une heure après, l'animal a été tourmenté par de fortes coliques, et il a eu des déjections copieuses. Ces évacuations et deux prises de thériaque l'ont rétabli.

J'ai fait prendre le lendemain matin le reste de la pâtée empoisonnée à un jeune chien barbet qui n'avait rien mangé depuis près de vingt-quatre heures. L'animal n'a donné aucun signe de malaise pendant environ quarante minutes ; mais dès ce moment il a été abattu et dans un état de souffrance. Tout son corps était agité de légers tremblemens ; il marchait avec peine, la tête fortement inclinée, et il chancelait comme s'il eût été dans un état d'ivresse. Enfin il s'est couché sur le ventre, en poussant par intervalles des cris plaintifs. Il avait la respiration accélérée, haletante, les yeux rouges et hagards, et il faisait de continuels efforts pour vomir. Cet état a été

bientôt suivi de convulsions tétaniques, de déjections fétides, et d'une asthénie universelle. Cependant l'animal a vécu encore pendant plusieurs heures; mais il était dans un état complet d'insensibilité. L'estomac et les intestins grêles étaient parsemés de taches rougeâtres. Le rectum et la vessie offraient également des traces de phlogose.

Les expériences et les observations de M. Everard Home sur les effets du colchique démontrent sa puissance vireuse de la manière la plus évidente.

De cette opposition de faits, d'expériences et d'opinions, on doit conclure que cette plante n'agit pas toujours avec la même violence; que le climat, le sol, la saison, et d'autres circonstances peuvent exalter ou affaiblir ses qualités délétères; mais qu'on ne doit pas moins la regarder comme un poison pour l'homme et pour les animaux.

Le colchique, pris intérieurement à une certaine dose, excite une sorte de strangulation, avec des douleurs aiguës dans les entrailles, des nausées, des vomissemens, la strangurie, une soif ardente, des convulsions, la prostration des forces, des sueurs froides, et la mort. Cet appareil de symptômes appartient évidemment aux poisons phlegmasiques, et réclame l'emploi des substances mucilagineuses, tempérantes, et surtout du lait pris à grandes doses. On donne en même temps des clystères adoucissans et anodins. Il est très-rare que les vomitifs soient utiles, à moins que ce ne soit dans les premiers instans de l'empoisonnement, c'est-à-dire lorsque le colchique n'a pas encore déployé toute son action sur le canal alimentaire. Si, après avoir calmé l'irritation, il se présente quelques signes de stupeur, on pourra administrer des boissons acides, de l'eau d'orge avec l'oxymel, le sirop de limon, le sirop de vinaigre. *Voyez* les méthodes de traitement décrites dans notre introduction.

Maintenant, si nous envisageons cette plante sous des rapports thérapeutiques, nous verrons qu'elle a eu de grands succès dans l'hydropisie, dans les obstructions abdominales, et dans quelques autres affections rebelles dont les charlatans se sont emparés par la faute des médecins, qui négligent la connaissance ou l'emploi des remèdes héroïques.

Storck a trouvé le moyen d'adoucir les bulbes du colchique en les faisant macérer dans du vinaigre, et en y ajoutant ensuite du miel très-pur. Cette préparation, connue sous le nom d'*oxymel colchique*, se trouve dans toutes les pharmacopées. D'après les belles expériences de Storck, c'est un puissant diurétique qui a dompté les hydropisies les plus opiniâtres.

Une femme de soixante-deux ans était affectée depuis quatre mois d'une anasarque compliquée d'ascite. Elle avait la respiration difficile, une toux presque continuelle. Les expectorans, les diurétiques, les laxatifs, les préparations scillitiques n'avaient produit aucun effet. On la mit à l'usage de l'oxymel colchique, et on lui en donna un

gros, quatre fois par jour, dans une infusion pectorale ; ce qui lui fit rendre pendant les trois premiers jours des crachats verdâtres et une grande quantité d'urine. Le quatrième jour, la dose fut portée à deux gros, et continuée jusqu'au douzième jour. L'urine coula avec tant d'abondance, que l'enflure du ventre et du reste du corps avait entièrement disparu. On diminua alors la dose de l'oxymel, et on n'en donna plus qu'un gros quatre fois par jour. Vers la fin de la troisième semaine, la malade pouvait se promener, et peu de jours après elle fut entièrement rétablie. Le célèbre Van Swieten fut témoin de cette cure remarquable.

Un homme de cinquante-six ans éprouvait une hydropisie abdominale depuis plusieurs mois. L'enflure du ventre, des cuisses et des jambes était énorme. Il prit quatre fois par jour un gros d'oxymel colchique dans une tasse d'infusion de lierre terrestre. Ce remède fut continué pendant quatre jours, et l'on remarqua que l'urine coulait bien plus abondamment. Le cinquième jour, le malade prit une once d'oxymel en quatre doses. Dès ce moment, il rendit chaque jour au-delà de douze livres d'urine, et en cinq semaines la guérison fut complète.

Le même remède rétablit très-promptement un homme de cinquante ans, qui languissait depuis plusieurs mois, également atteint d'une ascite.

Un homme de soixante ans, affecté d'une hydropisie ascite compliquée d'asthme, et abandonné des gens de l'art, fut guéri en six semaines par l'oxymel colchique. Storck lui en fit prendre pendant un mois une demi-once, trois fois par jour, dans de l'eau d'hysope.

Un asthme compliqué d'hydrothorax céda également à l'usage du même remède.

Enfin on trouve dans les écrits de Storck beaucoup d'autres observations qui attestent la grande efficacité du colchique ; et malgré le témoignage de ce grand observateur, malgré les faits nombreux que son ami, le docteur Collin, a consignés dans un autre ouvrage (*Observat. circa morbos acutos et chronicos*), cette plante héroïque est presque totalement abandonnée.

De toutes les préparations qu'on a fait subir au colchique, la plus sûre, la plus utile, c'est l'oxymel de Storck. On doit le préparer avec les bulbes récentes, et récoltées au commencement de l'été ; leur action est beaucoup moins énergique en automne. Ce remède demande à être administré avec prudence, et d'abord à petites doses. Lorsque son action irritante se porte plutôt sur les intestins que sur l'appareil urinaire, il faut le combiner avec le sirop diacode ou avec l'opium. Quelquefois il est avantageux de le mêler avec l'acétate d'ammoniaque de la manière suivante : prenez eau de persil, six onces ; acétate d'ammoniaque, oxymel colchique, de chaque, deux onces. On donne une cuillerée de ce mélange chaque demi-heure. (Voltelen, *Pharmacologia universa.*)

L'infusion aqueuse des fleurs récentes est un remède familier que les paysans des

environs d'Heidelberg emploient contre l'anasarque ; elle leur procure de fortes évacuations. (Gattenhof, *Stirpes agri heildelbergensis.*)

Les autres espèces partagent les propriétés du genre. On trouve en Europe le colchique des montagnes (*Colchicum montanum.* Linn.), dont la fleur rougeâtre est composée de six divisions étroites, presque linéaires. Les feuilles se développent peu de temps après la fleur, et persistent pendant l'hiver. Le colchique panaché (*Colchicum variegatum.* Linn.) est indigène de l'île de Scio ; sa fleur offre six divisions, agréablement tachées de petits carreaux pourpres en forme de damier. Ainsi que le colchique d'automne, cette jolie espèce est cultivée dans quelques jardins comme plante d'ornement.

Quoique la famille des colchiques ne renferme que des végétaux âcres et vénéneux, nous devons observer que leurs bulbes contiennent une matière amilacée qui devient salubre lorsqu'on la sépare des principes délétères par des lotions répétées.

LILIACÉES.

(LILIACEÆ.)

MÉTHONIQUE. *METHONICA.* Juss.

Calice à six divisions étroites, longues, ondulées, réfléchies. Six étamines plus courtes que le style. Ovaire surmonté d'un style filiforme, trifide. Capsule ovale, trigone, à trois loges renfermant des graines globuleuses.

MÉTHONIQUE SUPERBE. *METHONICA SUPERBA.*

Gloriosa superba. Linn.

(Planche 24.)

C'est une des plus belles plantes de la famille des liliacées. Sa tige, faible, sarmenteuse, cylindrique, se traîne à terre, ou s'élève en grimpant autour des corps qui l'environnent. Ses feuilles, lancéolées, sessiles, finement striées et d'un vert luisant, se terminent par un filet grêle, roulé en spirale. Les fleurs sont pendantes, d'abord faiblement colorées; mais, aussitôt qu'elles s'épanouissent, chaque division du calice, élégamment ondulée sur les bords, se réfléchit, et présente alors dans son intérieur le contraste d'une belle couleur jaune à sa base, tandis que la partie supérieure est d'un rouge de feu très-vif.

Le calice renferme six étamines, dont trois mûrissent avant les autres; le style forme un angle droit avec l'ovaire pour que son stigmate se trouve placé au milieu d'elles. Lorsque ces trois étamines ont donné leur poussière, elles s'écartent, et les trois autres viennent prendre leur place. Darwin, dans son poëme sur les amours des plantes, décrit ainsi cette fleur :

« La superbe reine du Malabar, brillante de jeunesse et de beauté, choisit trois

Méthonique superbe.

Hocquart del. et sculp.

Fritillaire impériale.

Hocquart del. et sculp.

« captifs qui portent en rougissant ses chaînes virginales. Lorsque la main du Temps « a répandu l'hiver sur sa tête, flétri ses charmes et sillonné son front, trois autres « jeunes gens, séduits par ses ruses et sa coquetterie, s'attachent encore à son char. » (*Traduction de M. Deleuze.*)

Cette espèce croît spontanément au Malabar, où on lui attribue de grandes vertus. On la cultive dans les serres, et on la multiplie des boutures qui naissent de sa racine. Cette partie de la plante est très-caustique et passe pour vénéneuse.

La méthonique du Sénégal (*Methonica simplex.* Linn.) se distingue de la précédente par ses fleurs bleues et ses feuilles dépourvues de vrilles. Au rapport de Miller, elle exhale une odeur vireuse qui cause la céphalalgie.

FRITILLAIRE. *FRITILLARIA.*

Calice campanulé, à six divisions profondes, creusées à leur base d'une fossette nectarifère de forme ovale ou arrondie. Six étamines plus courtes que le style. Capsule anguleuse à semences planes.

FRITILLAIRE IMPÉRIALE. *FRITILLARIA IMPERIALIS.*

Fritillaria imperialis. Linn.

(Planche 25.)

Cette plante, originaire du Levant, est depuis long-temps cultivée en France, et ses fleurs ornent nos jardins dans les premiers jours du printemps. De sa racine tubéreuse s'élève une tige simple, d'une couleur pourpre glacée de blanc, nue dans la partie moyenne, feuillée à la base et au sommet. Les feuilles sont nombreuses, allongées, éparses autour de la tige, et d'un vert tendre. Les fleurs, grandes, pendantes, forment une espèce de couronne ; elles sont rougeâtres ou d'une couleur de safran, un peu striées de pourpre dans leur intérieur. Le fruit est une capsule à six angles minces et saillans.

On a donné à cette plante le nom de *couronne impériale*, à cause de la disposition de ses fleurs. Toutes ses parties exhalent une odeur forte et passent pour délétères. Sa bulbe est très-âcre ; elle irrite et enflamme les tuniques du canal digestif. Cependant le docteur Baraillon assure qu'elle offre un remède plus puissant que l'oxymel colchique de Storck dans le traitement de l'hydropisie. (*Mémoires de la société royale de médecine.*) Voilà encore une plante très-commune et très-active dont on pourrait tirer parti ; mais il faudrait l'administrer avec les mêmes précautions que le colchique.

FRITILLAIRE MÉLÉAGRE. *Fritillaria meleagris.* Linn.

Cette jolie plante indigène habite les prairies et les pâturages des montagnes. On la cultive dans les jardins, où elle se reproduit sous des variétés remarquables. Sa racine est une bulbe arrondie, légèrement comprimée, garnie de fibres à sa base; elle pousse une tige droite, simple, cylindrique, avec cinq ou six feuilles alternes, étroites, pointues, et d'un vert un peu glauque. Les fleurs sont pendantes, ordinairement solitaires au sommet de la tige, tachées en forme de damier par petits carreaux de couleur pourpre sur un fond verdâtre.

Ainsi que l'espèce précédente, la fritillaire méléagre renferme des principes âcres. Paul Rénéalme, médecin de Blois, qui s'est occupé de l'histoire des plantes (*Specimen hist. plant.*) au commencement du 17e siècle, vante l'efficacité des bulbes contre le calcul des reins. On prépare aussi avec les fleurs un excellent topique contre les ulcères carcinomateux. Mais tous ces éloges demandent à être appuyés par des faits. Ce médecin avait également écrit sur l'utilité des préparations chimiques, qui excitaient alors de grands débats dans le monde médical; la faculté de Paris lui intenta un procès, et l'obligea de venir déclarer dans son sein qu'il renonçait à employer à l'avenir des médicamens qui lui avaient réussi dans sa pratique. On est bien plus tolérant aujourd'hui, puisque des hommes qui se disent médecins peuvent distribuer et vendre publiquement des remèdes pris dans la classe des poisons.

ALOËS. *ALOE.*

Calice tubuleux, à six divisions profondes, droites, ou roulées en dehors à leur sommet. Six étamines insérées à la base du calice. Stigmate légèrement trilobé. Capsule ovoïde, triloculaire. Semences à bords membraneux.

ALOËS SOCCOTRIN. *ALOE SOCCOTRINA.*

Aloe succotrina. Lam., Dict. encycl. — *Aloe perfoliata.* Linn.

(Planche 26.)

Cet aloës croît dans plusieurs contrées de l'Inde, et particulièrement dans l'île de Soccotora, d'où lui vient le nom de *soccotrin.* Ses feuilles sont très-longues, étroites, succulentes, un peu maculées, ensiformes, bordées d'épines dans toute leur étendue, et d'un vert ordinairement foncé. Du milieu de ces feuilles s'élève, à la hauteur d'en-

Hocquart del et sculp.

Aloës soccotrin.

viron deux pieds, une tige presque cylindrique, terminée par un épi de belles fleurs d'un rouge de feu. Ces fleurs, un peu lâches et pendantes, forment un long tube à six divisions, renfermant un nombre égal d'étamines, insérées sur le réceptacle.

ALOËS VULGAIRE. *ALOE VULGARIS.*

Aloe vulgaris. Lam. — *Aloe perfoliata, vera.* Linn.

(Planche 27.)

Cette espèce a des feuilles nombreuses qui entourent la tige et embrassent sa partie inférieure. Elles sont maculées, charnues, lancéolées, d'un vert pâle, à bords épineux. La tige se divise à son sommet en deux ou trois rameaux qui portent des fleurs d'un jaune rougeâtre, pendantes, et disposées en épis.

L'aloës vulgaire croît dans les lieux secs de l'Inde et du Malabar. On le trouve aussi dans les îles Barbades, au Brésil, au Mexique, et dans l'Europe australe.

L'aloës du commerce est fourni par ces deux plantes, et autres espèces ou variétés. L'*Aloe spicata* de Thunberg produit, dit-on, un aloës d'une qualité supérieure. Mais, en général, tous les arbustes qui appartiennent à ce genre sont plus ou moins résineux; et si l'on cultive de préférence quelques espèces, c'est sans doute à cause de la plus grande abondance de suc qui en découle. Dans l'île de Soccotora, la récolte de cette gomme résineuse commence dès les premiers jours de mai. Après avoir incisé les feuilles de l'aloës, on ramasse le suc qu'elles distillent, et on l'expose à l'ardeur du soleil. Il s'épaissit, et se forme en larmes de moyenne grosseur. Quelques-unes de ces larmes sont remarquables par leur brillant et leur transparence; on a soin de les trier et de les mettre en réserve; c'est ce qu'on appelle *aloës lucide*, espèce très-rare et très-recherchée. Le reste des larmes forme l'aloës soccotrin, qui retient le nom de l'île où il est fabriqué. Après cette première récolte, on détache les feuilles, et on y pratique de profondes incisions. Le suc qui en découle, et qu'on fait épaissir en l'exposant également au soleil, devient l'aloës hépatique, ainsi nommé à cause de sa couleur, analogue à celle du foie, ou peut-être à cause de son usage dans les maladies de ce viscère. Lorsque les feuilles ne donnent plus de suc, on les coupe par morceaux qu'on met sous une presse, et on soumet la liqueur qu'on en exprime à l'action d'un feu modéré. Ce dernier suc a reçu le nom d'*aloës caballin*, parce qu'il ne sert que pour les chevaux et le bétail.

Le procédé qu'on suit en Amérique est un peu différent. On ne recueille point d'aloës sur la plante. On se contente de cueillir les feuilles; on les coupe, on les pile, et, après avoir laissé reposer le suc, on décante la liqueur la plus pure : c'est

l'aloës soccotrin. On laisse reposer le reste du suc pendant quelques jours, et on décante la partie la plus légère, qui forme l'aloës hépatique. La troisième espèce est le résultat du sédiment concret; c'est l'aloës caballin.

Ces trois sortes d'aloës sont plus ou moins chargées de parties résineuses. Suivant l'analyse de MM. Bouillon-Lagrange et Vogel, l'aloës soccotrin fournit soixante-huit parties de principe extractif et trente-deux parties de résine. L'aloës hépatique contient cinquante-deux parties d'extractif, quarante-deux de résine, et six de matière insoluble albumineuse. M. Trommsdorff, professeur de chimie à Erfurt, a retiré de ces deux aloës, dans des proportions différentes, un extrait savonneux amer, de la résine, et quelques traces d'acide gallique. L'aloës hépatique lui a fourni en outre de l'albumine. D'après l'analyse de Cartheuser, déjà un peu ancienne, une once d'aloës a donné cinq gros de substance gommeuse et trois gros de résine.

L'aloës n'est point une substance délétère; mais ses qualités âcres peuvent exciter vicieusement les voies digestives, et produire des accidens plus ou moins graves. Pris à fortes doses, il provoque la toux, cause une chaleur intense dans les intestins, des coliques vives, suivies de déjections fréquentes, douloureuses, et d'un ténesme incommode. Tout le système hémorrhoïdal est dans un état d'excitation et d'orgasme; l'utérus, et quelquefois la vessie, participent sympathiquement à ce désordre. Cet appareil de symptômes réclame les demi-bains et des lavemens émolliens; l'usage du petit-lait, de l'eau d'orge, d'une solution de gomme arabique sucrée, etc.

Il est peu de médicamens qui aient eu autant de vogue que l'aloës et ses diverses préparations; et quoique les médicastres en abusent, il faut convenir que cette précieuse substance ne saurait être remplacée par aucun de nos produits indigènes. Administré à petites doses, il imprime au tube intestinal un état d'excitation qui se répète sur tous les viscères circonvoisins, et contribue puissamment à résoudre l'engorgement chronique du foie, de la rate, de la veine-porte, etc. : l'ictère, qui attaque les sujets phlegmatiques, d'un tempérament mou et froid; les fièvres quartes compliquées d'obstructions abdominales, certaines affections chroniques de la peau, cèdent très-souvent à l'usage des remèdes aloétiques. Les fluxions catarrhales, certaines ophthalmies, la toux, l'asthme, les maux de tête chroniques, la migraine, ce mal insupportable qui anéantit toutes les facultés, ont quelquefois leur cause matérielle dans le bas-ventre; dans ces cas, l'expérience a prouvé que l'aloës est un des moyens curatifs les plus efficaces; et, lors même que ces diverses affections ne tirent point leur origine de l'embarras des hypochondres, cette substance devient encore salutaire en stimulant les voies intestinales, et en appelant sur ce point les mouvemens vitaux, accumulés d'une manière vicieuse sur la tête, la poitrine et autres organes éloignés. Certaines affections cérébrales sont aussi fomentées par l'embarras de

Hocquart del et sculp.

Aloës vulgaire.

l'abdomen ; et l'on a vu des maniaques, des hypochondres, des femmes hystériques dont la raison était plus ou moins altérée recevoir un grand soulagement des purgatifs où entrait l'aloës.

Les qualités emménagogues que les anciens ont accordées à cette substance ne sont point chimériques, ainsi que le pensent quelques auteurs modernes. Son action immédiate sur les gros intestins, et particulièrement sur le rectum, fait naître dans ces parties une sorte d'orgasme qui retentit jusqu'à l'utérus et excite ses vaisseaux sanguins. Aussi a-t-on remarqué que les compositions aloétiques étaient d'un grand secours dans la chlorose, dans la menstruation irrégulière, difficile, surtout lorsque les voies utérines sont frappées d'une sorte de faiblesse et d'inertie.

La suppression du flux hémorrhoïdal, source féconde de maladies graves et d'accidens de toute espèce, n'est-elle pas souvent combattue par l'usage de l'aloës? La constipation opiniâtre, qui tourmente si vivement certains individus, les jette dans une sorte de tristesse et d'hypochondrie, cède également à son action cathartique; ce qu'on n'obtient pas toujours d'autres substances. Je donne des soins habituels à un homme valétudinaire qui se livrait autrefois aux emportemens les plus violens et à mille extravagances, lorsque les fonctions du ventre devenaient difficiles ; il criait, grondait, frappait à tort et à travers, et il aurait peut-être attenté à sa vie, si l'on n'eût ramené peu à peu sa raison égarée par tous les moyens de douceur imaginables. Je lui ai conseillé l'usage de l'aloës combiné avec l'extrait de chicorée sauvage, dont il prend de temps en temps environ douze ou quinze grains, réduits en pilules, le matin à jeun, ou le soir en se couchant; et ce remède n'a presque jamais manqué son effet. Depuis l'usage de ces pilules, l'humeur et le caractère de cet homme ne sont plus reconnaissables.

Pris à très-petites doses, l'aloës excite le ton de l'estomac par son principe amer, réveille l'appétit lorsqu'il est émoussé, et remédie aux digestions laborieuses. Les gastronomes connaissent parfaitement ces propriétés stimulantes de l'aloës, et ils font souvent usage, avant de se mettre à table, de quelques pilules où entre cette gomme-résine.

Mais, après avoir décrit ses principales vertus et son emploi dans quelques affections pathologiques, il importe d'observer que ce médicament ne convient point aux individus très-irritables ou sujets à quelque hémorrhagie. Tissot déclare qu'il est funeste aux personnes attaquées de maux de nerfs. On doit également l'interdire aux femmes enceintes, et à celles qui sont parvenues à l'âge critique. L'utérus se trouve, à cette époque, dans un état d'orgasme et d'excitation ; une pléthore locale s'établit dans les vaisseaux, et elle peut se transformer en véritable phlegmasie, si, au lieu d'une méthode douce et anodine, on administre des médicamens préparés avec l'aloës.

Les obstructions lentes des viscères, et particulièrement l'engorgement du foie,

se compliquent bien souvent d'un état de spasme ; les médicamens actifs, les préparations aloétiques exaspèrent le mal et favorisent l'inflammation des glandes. L'application des sangsues, les demi-bains, les boissons adoucissantes, le petit-lait, quelques doux laxatifs, un régime végétal, doivent composer la méthode curative. Stoll a également remarqué que pendant l'hiver, et sous l'influence d'une constitution inflammatoire, certaines jaunisses se compliquent de phlogose, et ne cèdent qu'à l'usage de la saignée et des boissons adoucissantes. (Stoll, *Ratio medendi*, tom. 3, pag. 402.)

L'aloës, qui est quelquefois si utile dans l'hypochondrie asthénique, devient pernicieux lorsque cette affection est entretenue par un état d'irritation. Combien d'hypochondres traînent une existence déplorable pour avoir abusé des compositions aloétiques et autres remèdes stimulans ! On convient aussi généralement que l'aloës dispose aux hémorrhoïdes, et qu'il exaspère cette excrétion sanguine chez les personnes douées d'une constitution nerveuse.

Il faudrait un volume pour décrire toutes les compositions anciennes et modernes où entre la substance dont nous traitons. Le temps a fait justice des teintures d'or, des essences, des élixirs qui promettaient une longue vie, et qui en abrégeaient le plus souvent le cours, en excitant outre mesure toutes les fonctions naturelles ; mais il nous reste quelques remèdes aloétiques, préparés avec une élégante simplicité ; on les trouve dans les pharmacopées de Londres, d'Edimbourg, de Berlin, de Paris, etc.

On administre l'aloës à la dose de six à douze grains pour obtenir un effet cathartique, mais bien souvent une moindre dose suffit pour opérer une ou deux évacuations. On réduit alors cette substance en pilules avec un sirop quelconque ; ce mode d'administration paraît le plus convenable, à cause de sa grande amertume. Pour remédier à la constipation habituelle, et entraîner en même temps les matières glaireuses qui tapissent les intestins, je prescris assez souvent les pilules suivantes : Prenez, aloës succotrin pulvérisé, extrait de chicorée, de chaque, un gros ; huile de fenouil, quatre gouttes : faites trente-six pilules. On en prend trois ou quatre, et quelquefois six, suivant le tempérament, le matin à jeun, ou le soir à l'heure du sommeil. Une pilule le matin et une autre le soir suffisent quelquefois pour produire un effet laxatif. Lorsqu'on fait usage de l'aloës, j'ai souvent remarqué l'utilité d'un régime végétal, des bains tièdes et des lavemens.

M. le docteur Barbier, d'Amiens, emploie avec beaucoup de succès des pilules préparées avec un gros d'extrait de ménianthe, demi-gros d'aloës et autant de rhubarbe. Elles lâchent le ventre, et évacuent sans fatiguer les intestins. (*Traité élémentaire de matière médicale.*)

On prépare, avec un ou deux gros d'aloës bouilli dans huit onces de lait, des lavemens dont l'action vermifuge est très-puissante contre les ascarides.

Phalangère bicolore

Hocquart del. et sculp.

Parmi les anciennes préparations, on doit distinguer les pilules de Rufus, composées avec l'aloës, la myrrhe et le safran ; elles excitent les mouvemens toniques des intestins et de l'utérus. Les filles affectées de chlorose, d'un tempérament faible, chez qui la menstruation est lente, irrégulière ou nulle, se trouvent bien de l'usage de ces pilules. On seconde leur effet en prescrivant en même temps quelques tasses d'infusion de camomille romaine, de menthe ou d'absinthe.

La teinture d'aloës éthérée de la pharmacopée d'Edimbourg se compose des mêmes ingrédiens, avec addition d'éther sulfurique alcoholisé. Cette liqueur, administrée à la dose de trente à quarante gouttes et plus, a quelquefois calmé d'une manière prompte les douleurs spasmodiques de l'estomac. On peut répéter cette dose deux ou trois fois par jour, lorsqu'il ne se manifeste aucun signe de congestion inflammatoire.

Je passe sous silence l'élixir de propriété et autres teintures aloétiques plus ou moins connues qu'on prescrit à petites doses pour stimuler les voies digestives et les organes circonvoisins. Elles sont consignées, avec des réformes utiles, dans plusieurs nouvelles pharmacopées, et dans les ouvrages publiés par MM. Cadet de Gassicourt, Virey, Desportes, Constancio, etc.

PHALANGÈRE. *PHALANGIUM.* Juss.

Calice à six divisions profondes, ouvertes. Filets des étamines ordinairement glabres, quelquefois pubescens. Capsule triangulaire. Semences à bords membraneux.

PHALANGÈRE BICOLORE. *PHALANGIUM BICOLOR.*

Phalangium bicolor. Decand. — *Anthericum bicolor.* Desfont., Flor. atlant. — *Anthericum planifolium.* Linn.

(Planche 28.)

De sa racine, composée de tubérosités cylindriques, naissent en faisceaux quelques feuilles planes, allongées, pointues, pliées en gouttière à leur base, et quelquefois roulées à leur extrémité. La tige est droite, presque nue, rameuse au sommet. Les fleurs sont pédonculées, munies de bractées caduques, et disposées en panicule lâche. Le calice est d'un blanc de lait à l'intérieur, d'un pourpre clair en dehors, à six divisions profondes. Les filets des étamines sont velus et terminés par des anthères jaunes. L'ovaire est globuleux

M. le professeur Desfontaines et M. Poiret ont trouvé cette jolie plante sur les côtes

de Barbarie. Elle croît abondamment dans les départemens des Hautes-Pyrénées, et dans les landes de plusieurs autres parties de la France.

D'après Lestiboudois, la phalangère bicolore doit être comprise au nombre des végétaux vénéneux; mais aucun fait bien précis n'a confirmé cette opinion. Toutefois la racine est très-âcre, et purge avec énergie; elle est d'un fréquent usage parmi les habitans des landes. Voilà encore une plante indigène très-active dont on pourrait enrichir la matière médicale; ses propriétés semblent se rapprocher de celles de l'aloës et de la scille.

SCILLE. *SCILLA.*

Calice entièrement ouvert, caduc. Filets des étamines aplatis, et dilatés également à leur base. Un style. Semences ovales.

SCILLE MARITIME. *SCILLA MARITIMA.*

Scilla maritima. Linn.

(Planche 29.)

Cette espèce est remarquable par la grosseur de sa bulbe, formée de plusieurs tuniques épaisses, charnues, blanches ou rougeâtres, suivant les variétés. De cette bulbe s'élève, à la hauteur d'environ deux pieds, une tige droite, terminée par un épi conique de fleurs nombreuses, blanchâtres, ouvertes en étoile, et dont le pédoncule est ceint d'une bractée réfléchie, comme articulée dans le milieu. Les feuilles sont radicales, très-grandes, ovales, lancéolées, d'un beau vert, la plupart couchées par terre.

On trouve cette plante bulbeuse au milieu des sables qui couvrent les rivages maritimes de l'Europe australe et de la Barbarie. Elle croît aussi sur les côtes de la Normandie et de la Bretagne.

La bulbe fraîche exhale, lorsqu'on la coupe par tranches, une vapeur âcre et subtile qui irrite violemment les yeux et les remplit de larmes; appliquée sur la peau, elle la rubéfie et l'enflamme d'une manière très-prompte. M. Vogel a obtenu de son suc laiteux, soumis à la distillation, un principe âcre volatil, et un principe amer visqueux, à qui il a imposé le nom de *scillitine.* Suivant ce chimiste, la bulbe desséchée donne de la scillitine, du tannin, de la gomme, etc.

M. le docteur Alibert *, qui a fait des expériences nombreuses sur les poisons, a

* Au moment où nous mettons la dernière main à cet article, nous apprenons que cet illustre médecin vient d'être nommé professeur de matière médicale à la faculté de Paris. Les ouvrages

Scille maritime

Hocquart del. et sculp.

particulièrement constaté les effets délétères de la scille sur les animaux. Son action se manifeste par des nausées, des vomissemens, des vertiges et des convulsions. Prise à fortes doses, elle produit sur l'homme la plupart des phénomènes propres aux poisons âcres. Outre leur action immédiate sur les tuniques du canal alimentaire, ses molécules absorbées attaquent le système sensitif et développent des phénomènes nerveux plus ou moins intenses.

Une once de vin scillitique a excité chez un de nos malades affecté d'œdème une chaleur vive à l'estomac, des coliques, des spasmes, et des vomissemens douloureux. Il avait négligé de mêler ce vin avec une tisane apéritive dont il faisait habituellement usage. Ces symptômes ont été dissipés à l'aide d'une infusion de fleurs de mauve sucrée et de petites doses de sirop diacode.

Quarin rapporte (*Animadv. pract.*) qu'un demi-scrupule de poudre de scille a occasionné la mort.

Une femme ayant avalé, d'après le conseil d'un charlatan, une cuillerée de cette même poudre, éprouva des douleurs violentes à la région épigastrique, et périt au milieu des convulsions. L'estomac était enflammé et en partie corrodé. (Lange, *Tentamen de remed. Brunsw. domest.*)

Ainsi que nous l'avons déjà dit, les boissons adoucissantes et anodines, prises avec profusion, sont les moyens les plus propres à combattre les poisons âcres. S'il se manifeste des spasmes, on aura recours aux remèdes opiacés. Le camphre a été indiqué comme le contre-poison de la scille; on pourrait combiner cette substance avec l'opium pour remédier aux accidens nerveux, mais ces médicamens ne doivent pas être administrés dans la période inflammatoire.

Passons maintenant à l'action médicale que développe la scille dans quelques affections pathologiques. Sa réputation est très-ancienne, puisque les Égyptiens l'employaient contre l'hydropisie, maladie très-commune dans les environs de Péluse, et que Pythagore lui attribuait la vertu de prolonger la vie. Les médecins modernes ne pensent pas tout-à-fait comme le philosophe de Samos; mais ils emploient journellement les produits de cette plante dans les maladies les plus rebelles. L'action de la scille se dirige d'abord sur les voies alimentaires, et elle est quelquefois si prompte et si vive, qu'une très-petite dose suffit pour exciter les contractions de l'estomac et produire le vomissement; quelquefois elle se porte plus particulièrement sur les intestins, et alors elle produit un effet cathartique. La scille attaque aussi les glandes muqueuses du poumon et l'appareil urinaire; ce qui la rend précieuse dans les mala-

classiques qu'il a publiés sur cette partie essentielle de notre art; sa méthode philosophique, embellie par une diction pure, élégante et correcte; les nombreux élèves qu'il a formés, et qui ont répandu en Europe les fruits de ses belles et savantes leçons, tout enfin justifie un choix qui n'est pas moins honorable pour ses collègues que pour lui-même.

dies asthéniques de la poitrine, dans les infiltrations cellulaires, dans l'anasarque, dans l'ascite, etc.

Dans la dernière période du catarrhe aigu du poumon, l'expectoration se fait quelquefois avec beaucoup de peine, surtout lorsqu'on a abusé de la méthode débilitante; cette inertie de l'organe pulmonaire réclame l'emploi des excitans, et particulièrement des préparations scillitiques. Dans le catarrhe suffocant, dans le croup, après avoir combattu l'état inflammatoire par des évacuations sanguines; dans la coqueluche, lorsque les symptômes nerveux ont perdu de leur intensité, et que la toux n'est plus entretenue que par un état de faiblesse, on a obtenu de ces médicamens les plus heureux effets. Tissot les recommande contre l'orthopnée qui se développe vers la fin des maladies éruptives; et tous les médecins cliniques les emploient dans l'asthme qui attaque les vieillards, les personnes faibles, sous l'influence d'une température humide.

Témoins du peu de succès des remèdes adoucissans dans quelques cas de phthisie pulmonaire, certains auteurs ont recommandé les préparations scillitiques pour combattre cette maladie si rebelle. Nous partageons leur avis dans le traitement de la phthisie muqueuse, où il est nécessaire de ranimer l'action languissante des vaisseaux. La scille, administrée à faibles doses, produit alors un effet révulsif, diminue les spasmes fixés sur la poitrine en irritant les tuniques de l'estomac et des intestins, et favorise d'autres excrétions. Elle contribue, par ses propriétés toniques, à débarrasser le système pulmonaire; tandis que les corps gras, le laitage, les boissons débilitantes ne font qu'augmenter la pléthore muqueuse. Dans cette espèce de phthisie catarrhale qui attaque les sujets d'un tempérament froid, mou, pituiteux, je prescris de préférence l'oxymel scillitique, à des doses assez fortes pour exciter de temps en temps quelques nausées. Ensuite, afin de corroborer tout le système, je donne la scille en substance, combinée avec la myrrhe et l'extrait de quinquina. Par cette méthode, j'ai singulièrement soulagé des malades qui avaient été réduits à un état misérable par les moyens pectoraux ordinaires.

Mais c'est particulièrement dans l'hydropisie que la scille produit des effets admirables. Van Swieten la met au rang des diurétiques les plus efficaces. Ce médecin célèbre faisait infuser une demi-once de bulbe récente dans vingt-quatre onces de vin, et il prescrivait une demi-once de cette préparation scillitique, que le malade prenait tous les matins à jeun. Ce remède excitait ordinairement quelques nausées; mais bientôt après les urines coulaient avec abondance. Il augmentait ou il diminuait les doses, suivant l'âge et la susceptibilité du sujet; mais il s'attachait surtout à ne donner que la quantité nécessaire pour produire de légères nausées. Si le malade éprouvait des vomissemens, l'excrétion de l'urine était moindre, et elle était nulle, s'il n'avait pas eu quelques nausées. La dose de ce remède variait beaucoup suivant

les individus. Quelques-uns pouvaient à peine en prendre une demi-once sans vomir; tandis qu'il en fallait une triple dose à d'autres pour éprouver des nausées. On continuait le vin scillitique tous les matins, jusqu'à ce que les eaux fussent évacuées par les urines; mais, comme l'habitude affaiblissait un peu son action, il était nécessaire d'en augmenter la dose jusqu'à ce qu'il eût produit son effet. (Van Swieten, *Comment. in Boerh. aphor.*, tom. 4, pag. 227.)

Il est quelquefois avantageux de combiner la scille avec d'autres excitans. Suivant le docteur Grégory, d'Edimbourg, le calomel, mêlé avec cette substance, est le meilleur de tous les diurétiques connus. M. Demangeon a confirmé cet éloge par des observations qui méritent d'être connues.

Un homme âgé de soixante ans, fort et robuste, mais affaibli par des travaux excessifs, après avoir éprouvé un gonflement notable du ventre, des accès de suffocation, un malaise général, des sueurs colliquatives, des défaillances répétées, est atteint d'une hydropisie générale accompagnée de bouffissure au visage et de lividité aux pieds et aux mains. L'enflure et l'oppression ne font que s'accroître, et il s'y joint une pénible insomnie, des douleurs rhumatismales vagues, et d'autres phénomènes symptomatiques d'une dégénérescence des plus avancées. Le docteur Demangeon lui administre pendant plusieurs jours de petites doses de scille et de calomel, et tous les émonctoires s'ouvrent à la fois. Les selles deviennent libres et fréquentes, les urines copieuses et faciles, la transpiration considérable. Il s'établit en même temps une expectoration muqueuse très-abondante. L'appétit renaît, le ventre devient souple et diminue de volume. L'engorgement de plusieurs viscères abdominaux cède également à l'action de ce remède. Les forces augmentent de jour en jour, et le malade parvient enfin à une guérison complète.

Une femme, affectée d'anasarque compliquée d'ascite et d'obstructions abdominales, avait épuisé tous les moyens qu'on prescrit en pareil cas, et n'avait obtenu de temps en temps qu'un soulagement passager. Elle fit usage de la scille mêlée avec le calomel, et fut guérie.

Une autre femme, qui éprouvait une hydropisie ascite pour la seconde fois, fut également rétablie par le même remède. On le prépare en mêlant deux gros de scille, un demi-gros de muriate de mercure doux, et une demi-once de sucre. Cette poudre est divisée en dix-huit, vingt-quatre ou trente-six doses. Le malade en prend de deux à quatre par jour, à deux ou trois heures de distance. (*Recueil périodique de la société de médecine de Paris*, tome 24.)

Mais, en accordant à la scille tous les éloges qu'elle mérite dans les affections atoniques, convenons que son emploi devient pernicieux dans tous les cas de spasme et d'irritation vive. Le catarrhe aigu du poumon, maladie éminemment inflammatoire, repousse toute composition scillitique, surtout dans ses premières périodes.

La phthisie est presque toujours le résultat d'une congestion phlegmasique de la poitrine, et, si l'on administre de semblables excitans, on doit s'attendre à des résultats funestes.

L'hydropisie ne dépend pas toujours de l'atonie des solides; elle est quelquefois entretenue par un état d'irritation et de pléthore sanguine. Les personnes à la fleur de l'âge, d'une forte complexion, habituées à un régime succulent, sont particulièrement sujettes à cette espèce d'hydropisie, suivant la remarque de Stoll. On la voit se développer à la suite de la suppression de quelque flux sanguin, ou après des exercices violens. Le pouls est dur, vibrant, la respiration difficile, la peau extrêmement tendue et résistant à la pression des doigts. Cette maladie, d'une nature sthénique et inflammatoire, exige les déplétions sanguines, les boissons tempérantes, le petit-lait, la crème de tartre, etc.

M. Odun, ancien officier irlandais, d'un tempérament nerveux et sanguin, s'était livré à un exercice violent dans une partie de chasse. De retour chez lui vers le soir, il éprouve un frisson qu'il croit dissiper en prenant un bouillon coupé avec du vin et fortement aromatisé avec de la cannelle. Il passe la nuit sans sommeil et dans une agitation extrême. Le lendemain, les membres inférieurs sont engourdis et fortement enflés. Persuadé que son état est la suite d'une courbature, il consulte la médecine domestique de Buchan, et fait usage de quelques remèdes sudorifiques qui augmentent l'irritation et la fièvre. L'œdème envahit toute la région de l'abdomen et la face. Il consulte de nouveau son auteur, et, après avoir lu l'article où il traite de l'hydropisie, il se fait frictionner la peau avec des flanelles, prend une infusion de baies de genièvre et de raifort sauvage, et s'interdit toute autre espèce de boisson, quoiqu'il éprouve une soif ardente. Appelé au secours du malade le huitième jour, j'observe les symptômes suivans : œdème presque universel, gonflement prodigieux des jambes, des cuisses et du visage; hypochondres très-tendus et sensibles au toucher, pouls plein, pulsations irrégulières, langue rugueuse, d'un rouge vif sur les bords; céphalalgie, respiration très-difficile. J'annonce au malade que son hydropisie est de nature inflammatoire, qu'il faut rectifier le traitement, et qu'il ne doit attendre son salut que des saignées et des boissons rafraîchissantes. La saignée lui inspire les plus vives alarmes; il prétend que l'humeur séreuse domine chez lui, et se refuse à toute espèce d'évacuation sanguine. Toutefois, par une sorte de composition, il permet qu'on lui applique le soir douze sangsues au fondement, et il boit de la limonade nitrée. La nuit est un peu plus calme; il y a moins de gêne dans la respiration. Pendant mon absence, il remplace la limonade par une décoction de queues de cerises, où il fait ajouter du vin scillitique; mais il éprouve dans la journée une suffocation tellement violente, qu'il peut à peine respirer dans une position presque verticale. Ce surcroît de danger l'éclaire enfin, et il demande à être

saigné sur-le-champ. On pratique une saignée d'environ douze onces. Le sang était couenneux comme celui des pleurétiques. Dès ce moment, la dyspnée diminua d'une manière sensible, et il eut plusieurs déjections bilieuses qui le soulagèrent beaucoup. Je soutins ce mouvement naturel avec du petit-lait tartarisé et des fomentations émollientes sur l'abdomen. Le malade prenait tous les soirs un julep préparé avec deux onces d'eau distillée de laitue, une once d'eau de fleur d'orange, une demi-once de sirop de limon, et vingt gouttes d'éther alcoholisé. Ce médicament apaisait l'oppression qui subsistait encore, et favorisait le sommeil. Le quatorzième jour, l'enflure du visage et des cuisses avait entièrement disparu, le ventre était plus souple, et le malade dans un état satisfaisant. Le lendemain, à la suite d'un emportement, il se plaignit d'oppression, et d'une douleur vive à l'hypochondre droit. La fièvre avait reparu, l'œdème des jambes était plus considérable, et je craignis de nouveau une infiltration générale. Application de douze sangsues à la région du foie, eau de poulet émulsionnée et nitrée pour boisson. La douleur et l'oppression diminuent, mais les urines coulent avec difficulté; les jambes sont toujours œdémateuses, la peau conserve l'empreinte des doigts. Le pouls est faible; le malade éprouve de l'abattement et un embarras dans toute la région abdominale, mais sans douleur. Il était évident que l'atonie avait succédé au spasme et à l'irritation. Je prescrivis un régime analeptique, les eaux de Seltz, et du vin de Bordeaux. Le malade prenait en outre matin et soir une cuillerée de vin scillitique et autant de vin de quinquina dans une tasse d'infusion de feuilles de menthe. Ce traitement tonique dissipa peu à peu tous les symptômes de faiblesse.

Les anciens avaient observé ces hydropisies provenant de pléthore et d'inflammation. Hippocrate, Galien, Cælius-Aurélianus, Alexandre de Tralles, etc., avaient expressément recommandé la saignée. Hoffmann, Monro, Sauvages, Stoll, Grimaud, Frank, Swédiaur, Fodéré, et surtout Bacher, en ont tracé les causes et le traitement dans leurs ouvrages. Plus récemment, M. le docteur Breschet a réuni dans une savante monographie tout ce que les anciens et les modernes ont dit de plus remarquable sur les hydropisies actives. On voit dans cet écrit que les diurétiques irritans doivent être exclus du traitement de l'hydropisie sthénique, du moins dans ses premières phases; tandis que les déplétions sanguines, les boissons tempérantes, les onctions huileuses produisent presque toujours un effet salutaire.

Il est encore une espèce d'hydropisie aiguë, déterminée par des causes mécaniques, et qu'on ne saurait combattre par les préparations tirées de la scille. Cette affection grave réclame, au contraire, les saignées générales et locales. On en trouve plusieurs exemples dans les *Mémoires et campagnes* de mon célèbre ami, M. le baron Larrey. *Voyez* le troisième volume de cet excellent ouvrage, page 334.

On peut appliquer à quelques cas d'obstructions abdominales ce que nous avons

dit de l'hydropisie pléthorique. L'engorgement des viscères est souvent occasionné par un état d'irritation et de spasme, par une inflammation latente, qui exigent une méthode antiphlogistique et les plus doux apéritifs. Dans ces affections d'une nature sthénique, les hypochondres sont tendus, plus ou moins sensibles; le pouls est serré, la respiration un peu courte. Le malade éprouve un sentiment de chaleur et de gêne dans la région précordiale; il recherche la solitude; ses idées sont tristes, quelquefois exaltées. Ce n'est qu'après avoir remédié à cet état d'éréthisme et de congestion active par l'usage des bains, par de petites saignées ou l'application des sangsues, enfin par un traitement et un régime doux, qu'on peut avoir recours aux substances douées d'une vertu tonique. Nous devons remarquer à ce sujet que, si les disciples de Brown ont souvent abusé des stimulans dans les congestions abdominales, les esprits sages doivent également se préserver d'un système plus récent qui n'admet que la méthode débilitante portée jusqu'à l'excès. Cette méthode est surtout pernicieuse lorsque c'est le spasme qui domine, et non un état de phlogose.

La scille peut être administrée d'une infinité de manières, puisqu'elle donne ses principes médicamenteux à l'eau, au vin, au vinaigre et à l'alcohol. Lorsqu'on la prescrit en substance, la dose est de deux à quatre grains, qu'on renouvelle à des intervalles plus ou moins éloignés : on tempère sa propriété excitante en y ajoutant quinze ou vingt grains de tartrate acidule de potasse, et en délayant ce mélange dans une tasse d'eau d'orge édulcorée avec du sucre. Le vin scillitique est une préparation très-simple; on y procède en faisant infuser une once de scille dans deux livres de vin blanc, et on administre une cuillerée de cette infusion deux ou trois fois par jour dans un véhicule convenable. Le vinaigre scillitique est très-actif; on le donne rarement seul; mais on le réduit à l'état sirupeux ou à l'état d'oxymel, en y ajoutant une suffisante quantité de sucre ou de miel épuré. L'oxymel scillitique est particulièrement consacré aux affections catarrhales de la poitrine. Je prescris avec avantage la potion suivante : prenez, eau distillée d'hysope, deux onces; sirop d'écorce d'orange, oxymel scillitique, de chaque, une once; teinture de cannelle, un à deux gros. On donne cette potion pectorale excitante, à la dose d'une cuillerée à bouche, de deux heures en deux heures, lorsque le malade est faible et que l'expectoration se fait avec peine. L'oxymel se prescrit également à la dose d'une cuillerée à café plusieurs fois le jour, dans une tasse d'infusion de fleurs d'hysope ou de tilleul.

Poudre pectorale excitante. Prenez, scille pulvérisée, un demi-gros; oxyde d'antimoine sulfuré rouge, douze grains; sucre, deux gros. Mêlez exactement, et divisez en douze prises. Cette poudre, dont on donne une prise de quatre heures en quatre heures, débarrasse quelquefois le poumon des vieillards d'une manière admirable; elle est surtout indiquée dans l'engorgement œdémateux de ce viscère et dans toutes les hydropisies atoniques ou passives. Lorsqu'elle excite des évacuations alvines qu'il

est nécessaire de modérer, on y joint deux ou trois grains d'opium. Je peux affirmer que j'ai dompté avec cette préparation des catarrhes invétérés et des hydropisies qui avaient résisté à beaucoup d'autres moyens.

Poudre diurétique. Prenez, scille pulvérisée, demi-gros; nitrate de potasse, crème de tartre, de chaque, deux gros; sucre, six gros; huile essentielle de menthe, six gouttes. Mêlez, pour une poudre dont on administre une petite cuillerée à thé, dans deux onces d'eau tiède ou autre véhicule : on répète cette dose de trois heures en trois heures. Cette poudre se prescrit avec avantage dans l'asthme entretenu par un principe rhumatismal ou goutteux, et principalement dans les hydropisies qui ont été exaspérées par les drastiques et les remèdes âcres. J'ai remarqué ses bons effets chez un hydropique d'un tempérament bilieux, qui avait pris vainement de fortes doses de teinture de digitale, et qui était tourmenté par une constipation opiniâtre.

Pilules diurétiques excitantes. Prenez, scille récemment pulvérisée, myrrhe, extrait de quinquina, de chaque, un gros; sirop balsamique, quantité suffisante pour former des pilules de quatre grains. On prend deux ou trois pilules, le matin, à midi, et le soir, et on boit immédiatement après une tasse d'infusion de baies de genièvre ou de thé vert. Je les emploie fréquemment dans les obstructions lentes des viscères abdominaux, dans l'asthme pituiteux, dans les catarrhes chroniques, dans les hydropisies passives, et dans l'œdème qui succède aux maladies aiguës.

On corrige aussi l'impression irritante et nauséeuse de la scille en ajoutant à sa poudre ou à ses autres préparations la cannelle, le gingembre, l'écorce d'orange, l'angélique, la serpentaire de Virginie, et autres aromatiques. Mêlée avec la valériane, elle forme un puissant vermifuge. Quelquefois il est utile de la combiner avec l'écorce du Pérou, afin de corroborer les organes affaiblis par la maladie ou par des remèdes intempestifs.

Dans les blessures graves de la tête, et dans les commotions cérébrales, Schmvcker, cité par le docteur Caspari (*de Scillâ, dissert. inaugur. med.*), conseille l'usage des lavemens préparés avec la scille. Après les évacuations sanguines et les aspersions d'eau froide où l'on ajoute du vinaigre et du muriate d'ammoniaque, ces lavemens ont quelquefois produit un effet révulsif très-remarquable.

On peut également administrer la poudre de scille en frictions, par l'intermède du suc gastrique ou de la salive, d'après la méthode des docteurs Chiarenti, Bréra et Chrestien. On pratique ces frictions sur la région lombaire, sur le ventre, et à la partie interne des cuisses. On y a recours lorsque la sensibilité de l'estomac et des intestins s'oppose à l'administration intérieure de la scille. Au moyen de cette méthode ingénieuse, on a guéri ou soulagé des hydropiques qui rejetaient toute espèce de médicament.

M. le docteur Larrey a employé extérieurement les bulbes de scille pour hâter

l'inflammation des bubons pestilentiels. « Lorsque ces tumeurs parcourent toutes les « périodes de l'inflammation et qu'elles doivent s'abcéder, il faut, dit ce grand chi- « rurgien, aider la nature dans cette terminaison, qui est la plus favorable. Dès le « principe on appliquera des cataplasmes très-chauds d'ognons de scille, cuits sous la « cendre; ils accélèrent l'inflammation et facilitent la formation du pus : je m'en « suis servi utilement en Syrie, où les plantes bulbeuses abondent. Il ne faut pas « attendre la parfaite maturité de l'abcès pour l'ouvrir, et l'on doit préférer l'instru- « ment tranchant. Si le bubon est indolent, sans changement de couleur à la peau, « et que la faiblesse de l'individu soit grande, il est pressant d'y appliquer un bouton « de feu, et immédiatement après un cataplasme. Souvent ce moyen provoque l'in- « flammation, qui est suivie de la suppuration et de la guérison du malade. » (*Mémoires de chirurgie militaire*, etc., tom. 1, pag. 337.

Outre la scille dont nous venons de tracer l'histoire médicale, ce genre renferme une autre plante dont on a signalé depuis long-temps les qualités âcres; c'est la scille à deux feuilles (*Scilla bifolia.* Linn.). On la rencontre dans plusieurs de nos départemens, en Allemagne, en Danemarck, etc. Elle se plaît dans les pâturages et dans les lieux couverts, qu'elle embellit dès les premiers jours du printemps. La racine est une petite bulbe de forme ronde, pyramidale, d'une substance ferme, blanche intérieurement, brune à sa surface. Les feuilles, ordinairement au nombre de deux, sont radicales, lancéolées, linéaires, obtuses à leur sommet, et d'un beau vert. La tige est droite, simple, de la longueur des feuilles, terminée par une grappe de quatre à six fleurs pédonculées, ouvertes en étoile, et d'un joli bleu.

La scille à deux feuilles a des rapports génériques d'action avec la scille maritime. Les anciens, qui avaient remarqué les propriétés âcres et stimulantes de ses bulbes, les administraient dans diverses hydropisies.

AIL. *ALLIUM.*

Calice à six divisions profondes. Filets des étamines quelquefois dilatés, et munis de trois pointes. Spathe bivalve, renfermant un grand nombre de fleurs disposées en ombelle.

AIL CULTIVÉ. *ALLIUM SATIVUM.*

Allium sativum. Linn.

(Planche 30.)

Cette plante potagère croît spontanément dans les champs en Sicile et dans la Provence. Sa bulbe est arrondie, recouverte de plusieurs tuniques minces, blanches

Ail cultivé

Hocquart del. et sculp.

ou rougeâtres, sous lesquelles on trouve plusieurs petites bulbes oblongues, pointues, nommées vulgairement *gousses d'ail.* Sa tige est droite, simple, élevée, garnie dans sa partie inférieure de feuilles planes et linéaires; elle se termine par une ombelle chargée de bulbes, et composée de fleurs blanches ou rougeâtres. Les étamines sont alternativement simples, et à trois pointes.

L'ail était en grande vénération chez les Égyptiens; les Grecs l'avaient en horreur; chez les Romains, les soldats et les moissonneurs s'en nourrissaient. Horace, qui détestait l'odeur et le goût de cette plante, la compare aux plus affreux poisons :

Parentis olim si quis impiâ manu
Senile guttur fregerit,
Edat cicutis allium nocentius.
O dura messorum ilia!
Quid hoc veneni sævit in præcordiis?
Nùm viperinus his cruor
Incoctus herbis me fefellit? An malas
Canidia tractavit dapes?.....

Quint. Hor., Epod.

« Si jamais un fils dénaturé étrangle son vieux père trop lent à mourir, qu'on lui « fasse manger de l'ail, qui est mille fois plus mortel que la ciguë. O moissonneurs! « ô entrailles de fer! Quel est le poison qui me déchire? Le venin de la vipère a-t-il « assaisonné cette herbe perfide? Est-ce Canidie qui a apprêté ce mets funeste?....»

Malgré les poétiques imprécations d'Horace, l'ail occupe une place distinguée parmi les condimens les plus salubres. Il est le chef des plantes bulbeuses âcres, comme le raifort est celui des plantes crucifères. On le recommande comme un assaisonnement précieux pour les personnes d'un tempérament phlegmatique. Pris en petite quantité, il ranime l'action affaiblie de l'estomac, excite les fonctions digestives, provoque la transpiration et la sécrétion des urines. Les hommes robustes qui se nourrissent d'alimens visqueux, difficiles à digérer, qui boivent des eaux impures, tels que les montagnards des Alpes, des Pyrénées, de l'Auvergne, etc., ont raison d'en faire un grand usage. Il n'est pas moins utile aux marins et aux soldats qui font la guerre dans des pays humides et malsains. Quoiqu'il ne soit pas un préservatif contre la peste, il doit faire partie du régime alimentaire lorsqu'il règne des maladies épidémiques d'un caractère pernicieux.

On croit que l'ail des contrées méridionales a moins d'acrimonie, moins de force que l'ail qu'on cultive dans le Nord. Il est prouvé que la coction le dépouille de ses principes volatils et de ses qualités âcres; mais, dans son état de crudité, il manifeste une action très-irritante. Appliqué sur la peau, il la rougit vivement, et détermine

la vésication ainsi que la moutarde et le raifort. Son suc, pris à fortes doses, peut enflammer la surface muqueuse des voies alimentaires.

Spigélius et Haller prétendent qu'un long usage de ces bulbes altère les facultés du cerveau et trouble l'esprit; mais il paraît que, dans le midi de la France, où l'on en fait une grande consommation, on ne craint point ces accidens, et je ne pense pas qu'il y ait en Gascogne plus de fous que partout ailleurs.

L'ail fournit à l'analyse une huile volatile blanche, caustique, du soufre, du mucilage, de l'albumine, du sucre, etc. (Bouillon-Lagrange.) Suivant M. Cadet de Gassicourt, l'action stimulante de l'ail réside spécialement dans une huile citrine extrêmement âcre, odorante, très-volatile, plus pesante que l'eau. Spielman a aussi obtenu une huile citrine d'une odeur très-pénétrante.

Lorsqu'on prescrit encore tant de substances inertes, pourquoi néglige-t-on cette plante bulbeuse, qui possède des propriétés éminentes? Sydenham, Boerhaave, Cullen, Bergius lui ont accordé leurs suffrages. Suivant le célèbre professeur d'Edimbourg, son stimulus se répand plus facilement et plus promptement dans l'économie animale que le stimulus de toute autre substance connue; il provoque non-seulement la transpiration et la sécrétion de l'urine, mais il semble même pénétrer chaque vaisseau du système.

Le suc, exprimé et clarifié, jouit d'une action diurétique très-puissante. On peut l'administrer, à très-petites doses, après l'avoir édulcoré avec un sirop quelconque, dans les hydropisies passives, dans l'asthme humide, dans les affections catarrhales, et dans les congestions de l'abdomen où domine l'atonie.

Bergius a guéri des fièvres quartes d'automne avec récidive en faisant prendre matin et soir quelques gousses d'ail. Le premier jour, il n'en donnait qu'une à la fois; mais il portait ensuite progressivement le nombre de ces petites bulbes jusqu'à quatre ou cinq. Lorsque la fièvre avait disparu, il suffisait d'en donner une ou deux matin et soir pendant quelques semaines. (*Mater. med.*, tome 1, page 267.)

Mais les propriétés vermifuges de l'ail sont encore mieux constatées. En effet, l'expérience démontre qu'il fait périr ou met en fuite les lombrics et les ascarides. J'ai délivré plusieurs enfans qui en étaient horriblement tourmentés en leur faisant prendre une infusion de ces bulbes en boisson et en lavemens. Je me souviens qu'un de ces enfans éprouvait habituellement des faiblesses, des crampes et des anxiétés qui ne cessèrent que lorsqu'il eût rendu pendant plusieurs jours une quantité prodigieuse d'ascarides. Je leur faisais en même temps appliquer sur le ventre une espèce de liniment préparé avec deux ou trois cuillerées d'huile d'olive et deux gousses d'ail bien écrasées. Ces animalcules, attaqués ainsi sur tous les points par les émanations délétères de ces bulbes, périssaient en très-peu de temps.

On doit éviter l'usage de l'ail dans toutes les maladies sthéniques. Ses prin-

cipes stimulans provoquent l'inflammation des organes où domine une irritation vive.

L'ail, employé à l'extérieur sous la forme de cataplasme, produit l'effet du sinapisme. On l'applique à la plante des pieds dans la coqueluche et dans la plupart des toux opiniâtres et convulsives. Sydenham avait recours à ce topique dans la petite vérole confluente, et il le faisait renouveler chaque jour, jusqu'à ce que le danger eût cessé.

Parmi les préparations officinales où l'on fait entrer ces bulbes, on distingue le sirop d'ail de la pharmacopée de Suède. On le prépare en faisant macérer pendant une heure, et à vaisseau clos, une livre de bulbes contuses dans deux livres d'eau bouillante. Ensuite on passe la liqueur, et on ajoute deux livres de sucre. La dose est de deux à trois gros.

Presque toutes les plantes congénères possèdent quelques-unes des qualités de l'ail. Le poireau (*Allium porrum*), l'ognon (*Allium cepa*), ont une action diurétique très-marquée. La dernière bulbe contient un principe volatil qui se dissipe aussitôt qu'on l'incise et qu'on l'expose à l'air; elle fournit en outre du mucilage et du sucre. L'art culinaire fait un fréquent usage de cette plante, ainsi que de quelques autres espèces appartenant au même genre. Elles excitent le ton des organes digestifs, et méritent une place parmi les antiscorbutiques. On cite comme nuisibles les espèces suivantes.

AIL DES VIGNES. *Allium vineale.* Linn.

Sa tige, droite, cylindrique, haute d'environ deux pieds, et garnie de deux ou trois feuilles fistuleuses, se termine par une ombelle de fleurs rougeâtres et de bulbes qui commencent ordinairement à pousser de nouvelles plantes avant d'être détachées, ce qui donne à l'ombelle un aspect chevelu. Cette plante croît dans les vignes et parmi les haies; elle exhale une odeur forte et virulente.

AIL DES OURS. *Allium ursinum.* Linn.

Ses feuilles sont radicales, d'un beau vert, planes, lancéolées, larges d'environ un pouce. La tige est droite, nue, un peu triangulaire, et terminée par des fleurs d'un blanc de lait. On trouve cette espèce d'ail dans les lieux humides et couverts. Les vaches qui mangent ses feuilles donnent un lait d'un goût détestable. Le beurre et le fromage en sont également infectés.

Parlerai-je ici de cette plante fameuse (*Allium moly*) dont le nom remonte à la plus haute antiquité? Homère raconte que Mercure la donna à Ulysse pour le préserver des enchantemens et des poisons de Circé, qui avait fait subir à ses compagnons la plus honteuse métamorphose. Sa racine est noire; sa fleur a la blancheur

du lait ; *moly* est le nom qu'elle a reçu des dieux. (*Odys.*, liv. 10.) M. Sprengel et M. Virey rapportent le moly d'Homère à une autre espèce d'ail (*Allium nigrum*) dont Théophraste et Dioscoride ont fait mention. En effet, celui-ci a une racine noire et des fleurs blanches, tandis que le moly de Linné porte une ombelle à fleurs d'un jaune d'or. M. de Théis (*Glossaire de botanique*) observe à son tour que l'ail magique (*Allium magicum.* Linn.) est peut-être le moly chanté par Homère.

Au reste, l'ail moly des botanistes modernes est une très-belle espèce qu'on trouve dans les Pyrénées et en Autriche ; ses fleurs sont grandes, ouvertes en étoile. Toute la plante est âcre et répand une odeur très-forte.

La famille des liliacées se compose de quelques autres plantes très-actives et plus ou moins suspectes. Comme on cite les espèces suivantes, voici leurs principaux caractères.

JACINTHE DES PRÉS. *Hyacinthus pratensis.* Lam., Fl. fr.

On la trouve en France, dans les prés et dans les bois, où elle fleurit vers le milieu du printemps. Elle a des feuilles lancéolées, linéaires, avec une tige droite d'environ huit pouces, terminée par des fleurs en tube d'un joli bleu améthyste, disposées en grappe et munies de deux bractées colorées. M. Lamarck et M. Desfontaines la regardent comme une variété de l'*Hyacinthus non scriptus* de Linné.

JACINTHE D'ORIENT. *Hyacinthus orientalis.* Linn.

C'est la plus belle espèce du genre ; elle produit par la culture un nombre infini de variétés. On la distingue à ses feuilles droites, placées autour de la tige ; à ses fleurs en entonnoir, bleues, rougeâtres ou blanches, ventrues à leur base, et divisées jusqu'à moitié en six lobes roulés en dehors à leur sommet.

JACINTHE CHEVELUE. *Hyacinthus comosus.* Linn.

Celle-ci a des feuilles couchées, lisses, pliées en gouttière. La tige est droite, nue, cylindrique, terminée par un épi de fleurs d'un bleu rougeâtre. Les pédoncules supérieurs sont colorés en violet foncé, et portent de petites fleurs ordinairement stériles. Cette jacinthe croît abondamment en France ; on la trouve dans les champs et sur le bord des bois.

Les bulbes de ces trois espèces ont une saveur âcre et amère, un peu analogue à celle de la scille. Elles excitent vivement le conduit alimentaire, et on leur attribue des propriétés vénéneuses.

Narcisse des poëtes

Hocquart del. et sculp.

LES NARCISSES.

(NARCISSI.)

NARCISSE. *NARCISSUS.*

Spathe simple, s'ouvrant par le côté, contenant une ou plusieurs fleurs. Calice tubulé à deux limbes, l'extérieur à six divisions ouvertes, l'intérieur en cloche ou en roue, entier ou divisé. Six étamines attachées dans le tube. Stigmate trifide. Capsule triloculaire.

NARCISSE DES POËTES. *NARCISSUS POETICUS.*

Narcissus poeticus. Linn.

(Planche 31.)

Sa tige, haute d'environ un pied et d'un vert bleuâtre, se termine par une jolie fleur un peu penchée, dont le limbe extérieur est composé de six pièces ovales, arrondies, et d'un blanc de lait. Le limbe intérieur forme un anneau très-court, crénelé, et bordé d'une petite raie de pourpre. Les feuilles sont radicales, en forme de glaive, étroites, lisses, d'un vert glauque, presque aussi longues que la tige.

Le narcisse des poëtes croît abondamment dans les prairies du midi de la France. On le trouve aussi en Italie, en Suisse et en Allemagne. Ses fleurs, d'une odeur suave, naissent au printemps.

Les poëtes anciens et modernes ont célébré à l'envi cette fleur charmante, dont le nom rappelle ce malheureux et beau jeune homme qui périt d'amour en se contemplant dans une fontaine. Qui ne connaît point les vers délicieux que cette aventure a inspirés à Ovide?

Iste ego sum : sensi, nec me mea fallit imago :
Uror amore meî, flammas moveoque feroque.
P. Ovid., Metamorph., lib. 3.

« Je suis cet objet, je le sens; mon image ne me trompe point; je brûle d'amour « pour moi-même; j'excite les feux qui me consument. »

Un jeune poëte, enlevé trop tôt au culte des Muses, a fait de cette fleur une peinture aussi douce que pittoresque :

Du sein de l'herbe il sort avec éclat
Un bouton d'or sur une longue tige,
Bordé de fleurs d'un tissu délicat :
Feuilles d'argent qu'un léger souffle abat;
Plante agréable et de frêle existence,
Enfant de Flore à peu de jours borné,
Doux, languissant, symbole infortuné
De la froideur et de l'indifférence.

MALFILATRE, *poëme de Narcisse.*

Le narcisse des poëtes contient un principe âcre qui excite vivement les tuniques de l'estomac et le système nerveux. La racine et la fleur possèdent particulièrement une action émétique qui n'a point échappé à l'observation attentive des anciens. Cette action se retrouve dans les espèces suivantes, et vraisemblablement tous les végétaux qui appartiennent au genre *narcisse* la partagent.

NARCISSE DES PRÉS. *NARCISSUS PSEUDO-NARCISSUS.*

Narcissus pseudo-Narcissus. LINN.

(Planche 32.)

De sa racine bulbeuse naissent cinq ou six feuilles ensiformes, d'un vert un peu glauque. La tige, légèrement comprimée, un peu plus longue que les feuilles, porte à son sommet une fleur jaune, solitaire, un peu inclinée. Le calice extérieur offre six divisions; l'intérieur est campanulé, aussi long que l'extérieur, replié et crénelé sur ses bords. Cette plante habite les forêts et les pâturages de la France méridionale, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Angleterre, etc. Elle croît aussi dans les bois des environs de Paris. On la désigne quelquefois sous le nom de *narcisse des bois*, de *narcisse sauvage*, etc.

Les fleurs, d'une odeur fade, donnent à l'analyse de la gomme, une matière colorante jaune et une matière grasse.

Cette plante est délétère pour les animaux, et particulièrement pour les chiens, ainsi que le démontrent les expériences de M. Orfila.

A neuf heures et demie ce professeur a introduit dans l'estomac d'un jeune chien quatre gros d'extrait aqueux de narcisse des prés, et il a lié l'œsophage. Au bout d'une heure, l'animal a fait des efforts pour vomir. A midi, il a eu une selle. Quarante minutes après, il a fait de nouveau des efforts de vomissement. A huit heures du soir,

Narcisse des prés

Hocquart del. et sculp.

il était un peu agité ; il poussait des cris plaintifs, et il éprouvait quelques légers vertiges : la respiration n'était point gênée. Il est mort dans la nuit. Le lobe gauche des poumons offrait, vers son bord inférieur, une tache violette, contenant du sang veineux, et large comme un écu de six livres ; les autres parties de ce viscère étaient sains. L'estomac contenait une petite quantité d'un fluide muqueux brunâtre, que l'on pouvait facilement détacher ; la membrane muqueuse présentait plusieurs taches irrégulières et assez étendues, d'une couleur rouge-cerise, sans ulcération apparente ; le duodénum était un peu enflammé ; la membrane muqueuse qui tapisse les parties les plus inférieures du rectum était un peu rouge. Les ventricules du cerveau ne contenaient point de sérosité ; les vaisseaux veineux qui rampent à la surface externe de cet organe étaient gorgés de sang noir.

A neuf heures du matin on a appliqué à la partie interne de la cuisse d'un petit chien un gros et demi d'extrait aqueux de la même plante, et on a réuni les lambeaux de la plaie par quelques points de suture. A quatre heures, l'animal n'avait éprouvé aucun symptôme remarquable. Il est mort dans la nuit. Les poumons contenaient un peu de sang noir ; la membrane muqueuse de l'estomac et celle du rectum offraient des zones d'un rouge vif ; le membre, peu enflammé, était cependant le siége d'une infiltration sanguine assez marquée.

On a tenté à minuit la même expérience sur un chien fort, et l'on a employé un gros d'extrait. L'animal a vomi six fois pendant la nuit ; il a poussé quelques cris plaintifs. A cinq heures du matin, il était couché sur le côté, dans un état de grande insensibilité. Ses membres flasques n'étaient le siége d'aucun mouvement convulsif ; la respiration était profonde et un peu gênée. Il est mort une heure après. La plaie était un peu enflammée. La membrane muqueuse de l'estomac offrait quelques stries rougeâtres ; le canal intestinal n'était le siége d'aucune altération. Les poumons étaient grisâtres à l'extérieur, rougeâtres à l'intérieur, et contenaient un fluide séreux assez abondant. Le cœur était rempli d'un sang coagulé.

Il résulte de ces expériences que l'extrait de narcisse des prés détermine une irritation locale peu intense ; qu'il ne tarde pas à être absorbé et à développer des symptômes graves suivis d'une mort prompte ; qu'il est émétique ; qu'il paraît agir sur le système nerveux en détruisant la sensibilité, et sur la membrane muqueuse de l'estomac ; que son action est plus énergique lorsqu'on l'applique sur le tissu cellulaire. (*Toxicologie générale*, tome 2, page 86.)

L'usage inconsidéré de cette plante pourrait également devenir funeste à l'homme. L'extrait surtout, pris à forte dose, ne manquerait pas d'agir à la manière des poisons narcotiques âcres ; mais, administré avec prudence, il se distingue par une faculté antispasmodique qui mérite de fixer l'attention des praticiens. Le docteur Dufresnoy, médecin à Valenciennes, a le premier constaté ses vertus dans la coqueluche,

les convulsions, l'épilepsie, etc. A l'exemple de ce praticien judicieux, je l'ai prescrit avec succès contre la toux convulsive des enfans, et particulièrement contre celle qui se développe à la suite des exanthèmes.

Une petite fille de l'âge d'environ cinq ou six ans, d'un tempérament nerveux, fut atteinte, à la suite de la rougeole, d'une toux presque continuelle qui redoublait d'intensité vers le soir, et se prolongeait bien avant dans la nuit. Les boissons miellées, le sirop diacode, l'application des sangsues sur la poitrine, et d'un large vésicatoire entre les épaules, n'avaient produit aucune espèce d'amendement. Je pensai que l'extrait de narcisse des prés pourrait combattre cet état de spasme, fixé sur l'organe pulmonaire. En conséquence, j'administrai à l'enfant, vers deux heures de l'après-midi, un tiers de grain d'extrait de narcisse dissous dans une cuillerée d'eau sucrée. Cette première dose excita d'abord des nausées fatigantes, des douleurs d'estomac, et une sorte d'agitation avec tendance au sommeil. La toux fut un peu moins fréquente pendant quelques heures; mais, vers le soir, elle se montra avec la même violence qu'auparavant. L'extrait de narcisse fut pris à la même dose, et rejeté une demi-heure après; cependant la toux n'était déjà plus si intense. On diminua, mais en même temps on rapprocha les doses, de manière que l'enfant en prît seulement un cinquième de grain de trois heures en trois heures, pendant le cours de la nuit. Avant le jour la toux avait cessé, et je trouvai la petite malade livrée à un sommeil tranquille à huit heures du matin. Ce remède, continué pendant plusieurs jours, fit cesser entièrement la toux; mais j'observai des signes manifestes d'abattement et de faiblesse. On supprima l'extrait de narcisse, et on lui substitua avec avantage de petites doses de sirop de quinquina. L'usage de ce doux tonique ramena les forces, et le rétablissement fut complet.

J'ai administré l'extrait de narcisse dans quelques autres cas avec des succès variés. Quelquefois il a produit, à très-petite dose, des vomissemens douloureux, des anxiétés, des tremblemens qui m'ont fait renoncer à son usage; mais, le plus souvent, il a contribué à calmer la toux. Lorsque je l'ai uni au sirop diacode, il a moins fatigué l'estomac. Je me suis assuré des avantages de cette combinaison dans le traitement de la coqueluche; elle m'a réussi dans quelques circonstances où la belladona avait augmenté l'irritation spasmodique.

M. Réné-Vincent de Veillechèze a également constaté les effets salutaires du narcisse des prés dans le traitement de la coqueluche. Il résulte des faits qu'il a consignés dans le tome 16 du *Journal de médecine* que l'extrait de cette plante, donné à la dose d'un quart de grain toutes les quatre heures, a guéri en très-peu de jours un enfant de dix-huit mois, tourmenté d'une toux convulsive depuis six semaines; qu'un autre enfant, âgé de deux mois, a été délivré de la coqueluche à l'aide d'une potion composée d'un grain et demi d'extrait, un gros de sucre, et cinq onces d'eau

de fleur d'orange. Cette potion, administrée à la dose d'une cuillerée à café de deux heures en deux heures, produisait d'abord un tremblement des lèvres, de l'assoupissement, de la faiblesse, et ensuite un vomissement de matières muqueuses qui procurait du soulagement.

Une femme âgée de trente-trois ans, enceinte de six mois, fut attaquée d'une toux convulsive des plus violentes. Pendant l'accès, les yeux étaient fixes, larmoyans, les paupières tuméfiées, le visage livide et bouffi. Le thorax était frappé de mouvemens convulsifs, avec suspension alternative de l'inspiration et de l'expiration, etc. La malade prit de l'eau d'orge pour boisson, et toutes les quatre heures une pilule composée d'un demi-grain d'extrait de narcisse, et d'autant de gomme arabique. Ce traitement, continué pendant environ un mois, amena une guérison complète.

Il est essentiel d'observer que l'extrait de narcisse, administré à des doses même très-faibles, produit presque toujours des tremblemens, une sorte de langueur et de somnolence; ce qui prouve son extrême énergie, et la promptitude de son action sur l'appareil nerveux. Certes il mérite de figurer parmi les substances héroïques; mais il convient d'en surveiller l'emploi.

Nous ne saurions terminer cet article sans faire mention des essais de M. le docteur Deslonchamps. Ce laborieux et savant naturaliste, à qui nous devons des recherches pleines d'intérêt sur quelques substances indigènes, a particulièrement mis à l'épreuve le narcisse des prés dans le traitement des fièvres intermittentes, et il résulte des observations nombreuses qu'il a recueillies que les fleurs de ce précieux végétal possèdent une action fébrifuge très-remarquable. Il les prescrit en substance pulvérisée, à la dose d'environ deux gros, divisés en trois ou quatre prises qu'on administre pendant l'apyrexie. Qu'il nous suffise de reproduire ici deux de ces observations.

M. G...., âgé de cinquante-cinq ans, avait depuis dix-huit mois une fièvre quarte, contre laquelle il avait vainement employé le quinquina. M. Deslonchamps lui prescrivit un gros et demi de fleurs de narcisse des prés, à prendre quelques heures avant le paroxysme, et la fièvre fut supprimée dès la seconde fois qu'il en fit usage. Par précaution, cependant, M. G.... prit encore le narcisse une troisième fois; mais peut-être qu'il eût pu s'en dispenser, car la fièvre était radicalement guérie, quoiqu'on fût alors dans la saison la moins favorable, c'est-à-dire, à la fin de janvier.

Un jeune homme de vingt ans avait une fièvre quarte depuis quatre mois; l'accès le prenait régulièrement à midi; le frisson était d'une demi-heure, le paroxysme entier de huit heures. Le 13 mars 1809, le malade prit deux gros de narcisse en poudre, délayés dans huit onces d'eau sucrée et un peu d'eau de fleurs d'orange. Ce mélange fut partagé en quatre doses; on donna la première à six heures du matin, et la dernière à onze, une heure avant le moment où l'accès devait se reproduire. Il n'y eut point de frisson, et la chaleur fébrile ne fut marquée que par un peu de

malaise. Le 16 mars, pareille dose de narcisse fut administrée de la même manière; il n'y eut point de fièvre, mais seulement quelques nausées et un certain malaise produits par le narcisse. Le 19 fut comme le 16. Le 22, le malade ne prit rien, et la fièvre ne revint pas. Le 28, il était en tout point bien portant.

M. Deslonchamps a obtenu les mêmes succès du narcisse dans le traitement de la dysenterie et du catarrhe chronique des intestins. Ce remède a aussi été éprouvé, dans une épidémie dysentérique, par M. Lejeune, médecin à Verviers, et il s'est montré non moins efficace. Toutefois ce médecin avoue que, sur la fin du traitement, il a quelquefois ajouté la poudre de la racine de *Geum urbanum*, et d'autres fois, selon les circonstances, le laudanum de Sydenham. Il est à remarquer qu'un gros de la poudre de narcisse, délayé dans six onces d'eau, avec une once de sirop d'écorce d'orange, et donné par cuillerées d'heure en heure, a presque constamment excité la contractilité musculaire de l'estomac, et produit le vomissement. On a eu soin de diminuer la dose pour les enfans et pour ceux qui avaient l'estomac trop irritable; on a donné en même temps de l'eau de riz, du bouillon de mouton, et, sur la fin, du vin ferré. M. le docteur Lejeune annonce l'heureux emploi du même médicament dans les fièvres muqueuses compliquées de vers. (*Mémoire sur les propriétés du narcisse des prés.*)

Nous devons féliciter ces deux estimables médecins des succès qu'ils ont obtenus du narcisse dans quelques affections pathologiques qui offraient sans doute plutôt un caractère catarrhal qu'inflammatoire. Mais, en général, la dysenterie réclame une autre méthode curative; c'est une phlegmasie de la muqueuse intestinale, laquelle ne saurait être combattue, surtout dans son début, par les vomitifs, quelque doux qu'ils soient, à moins qu'il n'existe des signes évidens d'un embarras bilieux ou gastrique.

Nous insisterons peu sur les propriétés antiépileptiques que le docteur Dufresnoy accorde à cette plante. L'épilepsie est une affection trop rebelle et trop compliquée pour céder à un moyen aussi simple. Le narcisse peut néanmoins, ainsi que la valériane, diminuer, par sa faculté nervine, la fréquence et l'intensité des paroxysmes.

Le narcisse des prés peut être employé de diverses manières. D'après les expériences de MM. Armet et Waltecamps, médecins à Valenciennes, les fleurs réduites en poudre produisent le vomissement à la dose de vingt à trente grains. On les prescrit également sous la forme d'infusion aqueuse et de sirop aux enfans attaqués de la coqueluche. Le sirop les fait vomir sans fatigue, et contribue ensuite à calmer les quintes de toux par une vertu antispasmodique qui lui est propre. La racine possède aussi une propriété émétique. Ainsi que les fleurs, on l'administre en poudre et en extrait; mais celui-ci est très-énergique; il excite le vomissement à la dose d'un à deux grains.

On le prescrit plus particulièrement dans les maladies convulsives, à la dose d'un quart, d'un tiers, ou d'un demi-grain, de trois heures en trois heures.

NARCISSE TAZETTE. *Narcissus tazetta.* Linn.

Cette espèce orne les prairies du midi de la France. On la reconnaît à ses feuilles planes, radicales, obtuses à leur sommet; à sa tige haute d'environ un pied, terminée par quatre à six fleurs dont le limbe extérieur est blanc, à six divisions profondes, et le limbe intérieur d'une couleur jaunâtre. On cultive plusieurs variétés de cette plante, sous les noms de *narcisse de Constantinople*, *de Chypre*, etc., toutes remarquables par le doux parfum qu'elles exhalent.

NARCISSE JONQUILLE. *Narcissus junquilla.* Linn.

Il croît également dans la France méridionale. Ses feuilles sont menues, presque cylindriques, à peu près semblables à celles de plusieurs espèces de jonc. Sa tige droite, un peu anguleuse, porte à son sommet plusieurs fleurs ordinairement inclinées et d'un beau jaune; le tube est grêle, fort long, le limbe intérieur un peu campanulé et très-court. Cette jolie fleur, cultivée, dans tous les jardins, sous le nom de *jonquille*, répand au loin une odeur forte, pénétrante, qui attaque le système nerveux.

NARCISSE ODORANT. *Narcissus odorus.* Linn.

Ce narcisse, très-recherché pour la suavité de son parfum, est originaire de l'Europe australe; on le trouve dans les champs et les lieux incultes de la Provence. Sa tige, parfaitement cylindrique, porte à son sommet une ou plusieurs fleurs d'un beau jaune. Les feuilles sont demi-cylindriques, canaliculées, et d'un vert foncé. On le cultive, dans les jardins, sous le nom de *grande jonquille.* Au reste, sa forme et sa couleur sont très-variables.

Ces divers narcisses ont des propriétés analogues. Les fleurs, et surtout les racines, desséchées et réduites en poudre, excitent la contractilité musculaire de l'estomac; mais cette action est beaucoup plus constante dans le narcisse odorant.

Les narcisses, ainsi que beaucoup d'autres fleurs odoriférantes, recèlent une huile essentielle dont les molécules, en se volatilisant, peuvent occasionner des accidens plus ou moins funestes, suivant la susceptibilité des individus soumis à leur influence. Les effluves que répandent ces végétaux attaquent le système nerveux d'une manière parfois si pernicieuse, qu'ils peuvent causer la mort aux personnes douées d'une grande irritabilité, si elles ne sont pas promptement secourues. Le danger est surtout imminent lorsqu'on passe la nuit dans des chambres closes où l'on a mis une

grande quantité de fleurs. Les fastes de notre art ne citent que trop d'exemples de cette espèce d'asphyxie produite par le gaz acide carbonique qui se dégage des corps odorans.

Madame ****, d'un tempérament irritable, avait éprouvé dans la journée des maux de nerfs accompagnés d'une chaleur interne très-vive. Pour calmer cet état d'irritation, elle fit préparer, à huit heures du soir, un bain dans une pièce où l'on avait placé une grande quantité de jonquilles. A peine fut-elle dans l'eau, qu'une sorte d'engourdissement s'empara de tous ses membres, et affaiblit tellement ses facultés, qu'elle fut dans l'impuissance d'appeler du secours. Sa femme de chambre, qui était venue lui apporter une tasse d'infusion de fleurs de tilleul, boisson qu'elle prenait ordinairement dans le bain, la trouva dans un état de roideur tétanique, et la crut morte. Aux cris répétés que poussa cette domestique, plusieurs personnes de la maison accoururent, et madame **** fut retirée du bain privée de toute espèce de sentiment. Je crus moi-même, au premier aspect, que son état ne laissait aucune espérance ; toutes les fonctions vitales paraissaient éteintes. Cependant, cette malheureuse dame ayant été transportée dans une pièce plus commode et plus aérée, je fis pratiquer des frictions sur toute l'habitude du corps, d'abord avec des linges chauds, et ensuite avec de l'alcohol camphré. Ce moyen irritant fut continué pendant plus de demi-heure sans aucun succès, et l'on était sur le point de quitter prise, lorsque, ayant exploré la région du cœur, je crus sentir quelques légers mouvemens. Je fis continuer les frictions, et bientôt une réaction vitale inattendue fit complètement cesser cet état d'asphyxie ou de mort apparente. Toutefois la malade fut atteinte, cinq ou six jours après, d'une fièvre pernicieuse double-tierce, masquée sous la forme de métrite, et dont le troisième accès se développa avec un caractère alarmant. Le quinquina combiné avec l'opium prévint le quatrième paroxysme, que tout annonçait devoir être mortel.

Les lis, les œillets, les chèvrefeuilles, les tubéreuses, les violettes, les roses, etc., les essences de ces fleurs exposent aux mêmes dangers.

Madame Lucas, demeurant rue Coquenard, avait laissé par mégarde sur sa table de travail un flacon d'essence de roses débouché. Occupée à terminer une broderie, elle respirait avec plaisir l'odeur suave qui s'exhalait de ce flacon ; mais, au bout de quelque temps, elle éprouva une sorte de langueur et de malaise qui furent bientôt suivis d'une faiblesse générale avec syncope. Du vinaigre et de l'alcali volatil mis en évaporation sous les narines firent cesser cet état fâcheux ; mais peu de temps après, ayant voulu faire quelques pas dans la chambre, elle éprouva des vertiges, et s'évanouit. J'arrivai près de la malade à huit heures du soir, et j'observai les signes suivans : nausées ; pouls faible, convulsif ; spasmes légers des muscles de la face, distorsion de la bouche, regard fixe, visage décomposé ; langueur générale, oppression ; fai-

blesse de la vue, avec une sorte d'erreur d'optique qui lui faisait voir tous les objets environnans dans un mouvement continuel.

Mon premier soin fut de faire renouveler l'air, et de prescrire des frictions sur tous les membres avec du vinaigre, afin de rétablir la circulation. On administra plusieurs cuillerées d'une potion excitante, préparée avec quatre onces d'eau de menthe, deux onces de suc de citron, une once de sirop d'écorce d'orange, et un gros d'éther sulfurique. Ces premiers moyens diminuèrent l'asthénie générale, et la nuit fut assez tranquille. Toutefois la malade eut dans la matinée des mouvemens nerveux, et fut plusieurs fois sur le point de s'évanouir. Pendant plusieurs jours elle éprouva une faiblesse mentale avec céphalalgie, et un tremblement presque continuel dans les membres inférieurs. L'usage des boissons acidulées et de la potion excitante, à laquelle je fis ajouter un demi-gros de poudre de valériane, dissipèrent ces derniers symptômes.

Le docteur Remer (*Police judiciaire, pharm.—chim.*) parle aussi de deux jeunes personnes qui furent asphyxiées, l'une en laissant des tubéreuses dans sa chambre à coucher, et l'autre une grande quantité de fleurs de violettes sur sa table.

Les personnes qui sont frappées par l'impression délétère des corps odorans éprouvent d'abord de l'engourdissement, et parfois une sorte de langueur voluptueuse, avec une propension plus ou moins forte au sommeil. Quelquefois ces premiers signes sont suivis d'anxiétés, de nausées, de céphalalgie, de vertiges, de mouvemens nerveux, du trouble de la vue, d'oppression, de battemens de cœur, d'une prostration générale des forces, d'évanouissemens, de syncopes, d'un état comateux, et autres phénomènes propres à l'asphyxie. Quelquefois aussi l'impression de ces effluves ou émanations est si légère, qu'on n'éprouve qu'un peu de pesanteur et d'embarras à la tête.

Le plus souvent il suffit d'éloigner les causes nuisibles, c'est-à-dire les fleurs qui entourent le malade, et de renouveler l'air en ouvrant les fenêtres de l'appartement, pour faire cesser l'état de malaise qu'il éprouve. Mais lorsque les molécules odorantes ont exercé une action vive sur le cerveau et sur les nerfs, il faut employer le plus promptement possible les boissons acidulées avec le vinaigre ou le suc de citron. On frictionne en même temps les membres et l'épine dorsale avec l'eau-de-vie camphrée, l'eau de mélisse, ou autre liqueur alcoholique. Si le malade est jeune, et d'un tempérament pléthorique; si le pouls est dur, si les carotides battent avec violence; s'il a les lèvres gonflées et livides, on pratiquera une saignée du pied, ou bien on appliquera une douzaine de sangsues sur le trajet des veines jugulaires, et on donnera pour boisson de la limonade nitrée. On fera en même temps sur le corps des aspersions de vinaigre affaibli avec de l'eau froide. Mais il faut observer que, dans beaucoup de cas, le malade se trouve dans un état d'asthénie indirecte, et que les

déplétions sanguines produisent alors un effet pernicieux en diminuant de plus en plus l'excitabilité. Ainsi il convient le plus souvent d'insister sur les frictions faites avec l'acide acéteux ou l'alcohol. On donne en même temps des potions excitantes, où l'on fait entrer l'eau de menthe, la teinture de valériane, l'éther sulfurique, l'ammoniaque, etc. Dans quelques cas d'asphyxie, j'ai employé le café avec un succès remarquable. Lorsqu'à l'aide des excitans le malade se trouve mieux, on diminue progressivement leur dose et leur énergie; mais il faut les continuer jusqu'à parfait rétablissement.

LEUCOIUM. *LEUCOIUM.*

Spathe comprimée. Calice en cloche, à six divisions profondes, un peu épaissies à leur sommet. Six étamines. Style en massue.

LEUCOIUM D'ÉTÉ. *LEUCOIUM ÆSTIVUM.*

Leucoium æstivum. Linn.

(Planche 33.)

Cette plante embellit les prairies et les bois du midi de la France; elle croît également en Suisse et en Allemagne. La racine est bulbeuse, arrondie, composée de plusieurs tuniques blanchâtres. Les feuilles sont radicales, lisses, étroites, obtuses à leur sommet, et d'un vert tendre. La tige, haute d'environ un pied, se termine par cinq ou six fleurs blanches, campaniformes, inclinées vers la terre, et sortant d'une spathe commune.

Le leucoium printanier (*Leucoium vernum.* Linn.) a les plus grands rapports avec l'espèce précédente; il en diffère néanmoins par sa fleur solitaire au sommet de la tige, qui est aussi moins élevée. On désigne cette plante sous les noms de *perce-neige*, de *nivéole*, parce qu'elle se montre vers la fin de l'hiver, et qu'elle sort quelquefois de la neige. M. Decandolle a trouvé des groupes de ces fleurs sous des massifs de glace. Le leucoium printanier habite les prés humides et couverts des montagnes. M. Willemet l'indique dans les Vosges, près de Remiremont.

Les bulbes de ces deux plantes ont une saveur nauséabonde; elles contiennent une matière mucilagineuse mêlée avec un principe très-âcre. Haller et Lestiboudois les mettent au nombre des substances vénéneuses. De même que quelques autres végétaux de la grande famille des liliacées, elles ont des propriétés émétiques et provoquent la transpiration.

Leucoium d'été

Hocquart del. et sculp.

Dans quelques campagnes, on se sert de la bulbe du leucoium printanier pour dissiper les fièvres intermittentes. Les vomitifs ordinaires produisent souvent cet effet en excitant une sorte de trouble dans tout le système nerveux. Gmelin recommande l'application extérieure des fleurs cuites dans du vin contre les douleurs pleurétiques.

On cultive pour l'ornement des jardins une autre plante désignée aussi sous le nom de *perce-neige;* c'est le *Galanthus nivalis* de Linné, dont la fleur hâtive brave la saison des frimas. Son nom, dérivé du grec, annonce sa blancheur.

Les feuilles sont lisses, planes et étroites. La tige, grêle, aussi haute que les feuilles, se termine par une seule fleur en forme de cloche, penchée vers la terre, à six divisions, dont trois extérieures, oblongues, presque obtuses, blanches, légèrement rayées, et trois intérieures, plus courtes, verdâtres, échancrées en cœur. Les étamines, au nombre de six, portent des anthères jaunes, réunies et pointues. Le style se termine par un stigmate simple.

Le galanthe de neige habite les prés couverts et montagneux de France, d'Italie et d'Allemagne. On le rencontre dans les Pyrénées, et aux environs de Toulouse, dans les prairies humides de Blaignac. Ses bulbes sont âcres, et produisent le vomissement comme celles du leucoium. C'est le hasard qui a fait connaître cette propriété émétique. Une femme de la campagne étant venue vendre au marché, dans une ville d'Allemagne, des bulbes de perce-neige pour celles de ciboule, toutes les personnes qui en mangèrent éprouvèrent des vomissemens.

POLYANTHE TUBÉREUSE. *Polyanthes tuberosa.* Linn.

Cette plante, originaire des Indes orientales, possède des vertus analogues. On la reconnaît à ses feuilles étroites, disposées en faisceau, et à sa tige terminée par un épi de fleurs en entonnoir, à six divisions, assez grandes, blanches, d'une odeur suave très-pénétrante. Ainsi que nous l'avons déjà observé, les émanations de la tubéreuse sont une espèce de poison narcotique; elles attaquent le système nerveux, produisent l'engourdissement et la céphalalgie.

AGAVÉ D'AMÉRIQUE. *Agave americana.* Linn.

Originaire de l'Amérique méridionale, ce végétal est aujourd'hui naturalisé dans le midi de la France; il est surtout très-commun aux environs de Perpignan, où il forme des haies impénétrables autour des vignes. Les feuilles sont lancéolées, nombreuses, très-épaisses, concaves en dessus, convexes en dessous, terminées par une pointe dure, acérée, et bordées de dents épineuses. La tige est très-élevée, cylindrique, rameuse à son sommet, et chargée d'une multitude de fleurs d'un jaune verdâtre, à six divisions profondes, munies de six étamines saillantes au-dehors, et d'un style terminé par un stigmate simple.

Cette plante est très-commune dans la Provence, dans le Roussillon et en Espagne. Les habitans du royaume de Valence en retirent, selon M. Decandolle, un extrait tout-à-fait semblable à celui des aloës.

La famille des narcisses comprend quelques autres plantes, la plupart exotiques, qui recèlent des principes très-actifs, et même délétères. La plus remarquable est l'*Hæmanthus denudatus*, figuré dans les illustrations de Lamarck. Elle a une bulbe aussi grosse que le poing; les Hottentots s'en servent pour empoisonner leurs flèches. On croit que le poison de cette plante est plus énergique quand elle croît à l'ombre que lorsqu'elle est exposée au soleil. (*Voyages de Thunberg au Japon.*) Cette plante est désignée dans quelques ouvrages sous le nom d'*Amaryllis disticha;* mais, suivant l'observation de M. Lamarck, la collerette dont elle est pourvue annonce qu'elle appartient au genre *hæmanthus.*

Le genre *pancratium* offre également plusieurs végétaux doués d'une grande énergie.

PANCRACE MARITIME. *Pancratium maritimum.* Linn.

Il a une tige droite, cylindrique, un peu comprimée, qui se termine par une ombelle de fleurs odorantes, blanches, sortant d'une spathe membraneuse à deux valves. Cette jolie plante indigène habite les bords sablonneux de la Méditerranée. On la cultive dans les jardins. Sa bulbe est arrondie, épaisse, brune à sa surface, blanche intérieurement, d'une saveur âcre et amère; elle excite les tuniques de l'estomac et fait vomir. On lui a donné le nom de *petite scille*, de *scille blanche.*

Le pancrace de Ceylan (*Pancratium zeylanicum.* Linn.) se distingue par des qualités délétères. Sa bulbe est vénéneuse pour les chiens. Le pancrace de Caroline (*Pancratium carolinianum*) a, dit-on, les mêmes propriétés que la scille maritime. On trouve des propriétés analogues dans le genre *crinum*, dont quelques espèces manifestent un principe âcre et nauséeux.

Iris germanique.

Hocquart del. et sculp.

LES IRIDÉES.

(IRIDEÆ.)

IRIS. *IRIS.*

Calice tubulé à six divisions profondes, trois droites et trois réfléchies. Anthères adhérentes aux bords des filets. Style court, surmonté de trois stigmates pétaloïdes. Capsule triloculaire, polysperme.

La plupart des plantes qui appartiennent à ce genre ont les vives couleurs de l'arc-en-ciel.

Iris cœlesti sortita est nomen ab arcu,
Et vario florem tincta colore micat.
VAN-ROYEN, epist. ad Boerh.

IRIS GERMANIQUE. *IRIS GERMANICA.*

Iris germanica. LINN.

(Planche 34.)

C'EST une plante très-commune, qui paraît néanmoins avec éclat sur les vieux murs, dans les lieux incultes et arides. De sa racine tubéreuse et charnue s'élève une tige droite, cylindrique, terminée par de belles fleurs d'un pourpre violet ou d'un bleu plus ou moins foncé, et dont les divisions extérieures sont marquées d'une raie velue. Les feuilles, moins longues que la tige, sont planes, un peu épaisses, ensiformes, pointues, et d'un vert glauque.

L'iris germanique croît en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie, et sur les côtes d'Afrique. On la désigne sous le nom vulgaire de *flambe.* Sa racine fraîche est nauséeuse, imprégnée d'un principe âcre, volatil, qui excite vivement le conduit alimentaire. Le suc nouvellement exprimé purge avec violence ; donné à forte dose, il peut causer l'inflammation comme les poisons âcres.

Cette plante indigène, entièrement oubliée, se recommande par des propriétés énergiques. Son suc est un excellent hydragogue ; on peut l'employer utilement dans les hydropisies et dans les maladies de la peau invétérées. La racine perd par la dessiccation une grande partie de sa force médicale ; elle conserve néanmoins un principe aromatique combiné avec une substance muqueuse ; ce qui la rend propre à quelques affections pectorales où il ne faut produire qu'une excitation modérée.

On la prescrit sous la forme de tablettes dans l'asthme et la coqueluche. On administre le suc de la racine fraîche, à la dose d'une à deux onces, dans l'œdème qui n'est point accompagné de spasme ou d'inflammation. C'est un remède héroïque, que le professeur Venel avait déjà recommandé, dans sa Matière médicale, contre les infiltrations passives du tissu cellulaire ; mais, à cause de son âcreté, il convient de l'étendre dans un véhicule aqueux. On peut également administrer l'iris germanique en infusion vineuse : on la prépare en faisant macérer dans une pinte de vin trois ou quatre onces de la racine fraîche, après l'avoir coupée en petits morceaux. La dose de ce vin est de deux à quatre onces.

Les fleurs, macérées avec de la chaux, donnent une pâte verte, connue sous le nom de *vert-d'iris*, dont les peintres en miniature font usage. La racine est très-odorante dans les contrées méridionales. Suivant M. Desfontaines, son odeur de violette est plus prononcée en Barbarie que celle de l'iris de Florence.

IRIS FAUX-ACORE. *IRIS PSEUDO-ACORUS.*

Iris pseudo-acorus. Linn.

(Planche 35.)

Cette espèce embellit pendant l'été les bords des étangs et des prairies humides par ses grandes fleurs d'un beau jaune. De sa racine horizontale et charnue partent des feuilles droites, planes, striées, ensiformes ; elles engaînent une tige cylindrique, haute d'environ deux pieds, dont le sommet, un peu fléchi en zig-zag, porte quelques fleurs jaunes, qui s'épanouissent alternativement. Les divisions extérieures du calice sont grandes, longues d'environ deux pouces, et les divisions extérieures extrêmement petites.

On connaît également cette plante sous les noms d'*iris jaune*, de *glayeul des marais*. Suivant Linné, elle est un poison pour tous les bestiaux, excepté pour les chèvres, qui s'en nourrissent. Les fleurs ainsi que la racine sont très-âcres.

L'iris faux-acore possède les qualités drastiques de l'espèce précédente. Les habitans des campagnes emploient quelquefois le suc de la racine contre l'hydropisie ; ils

Iris faux-acore

Hocquart del. et sculp.

font également usage des feuilles comme d'un topique assuré contre les douleurs produites par la goutte et le rhumatisme. On a proposé, il y a quelques années, les graines pour remplacer le café ; mais elles ne possèdent ni l'arome ni la saveur exquise de cette production exotique.

Les espèces suivantes manifestent des propriétés analogues dans les divers pays où elles croissent ; nous allons en donner une description succincte.

IRIS DE FLORENCE. *Iris florentina.* Linn.

Elle a le port de l'iris germanique. On la trouve en Italie et dans le midi de la France, aux environs de Grasse et de Toulon, où elle croît spontanément. Ses feuilles sont droites, en lame d'épée, d'un vert glauque. Ses tiges, plus hautes que les feuilles, se terminent par des fleurs barbues, très-grandes, et d'un blanc de lait. La racine est grosse, tubéreuse, un peu comprimée, brune à sa surface, blanche dans sa substance intérieure, exhalant un parfum semblable à celui de la violette.

Cette racine, analysée par M. Vogel, fournit de la fécule, de la gomme, un extrait brun, une huile grasse amère, de l'huile volatile, de l'oxalate de chaux, etc. Lorsqu'elle est récente, elle purge avec énergie ; desséchée, elle est beaucoup plus faible, et perd en grande partie ses propriétés : on la prescrit néanmoins comme un doux excitant dans la dyspnée et dans les affections catarrhales chroniques. Klein fait entrer cette racine dans sa poudre pectorale résolutive, qui est composée par parties égales d'iris de Florence, d'arum maculé, de soufre et de sucre candi. On la donne depuis six grains jusqu'à un demi-gros. On peut augmenter la dose du sucre pour les enfans et les personnes délicates. (Klein, *Selec. rat. med.*)

IRIS FÉTIDE. *Iris fœtidissima.* Linn.

On la désigne aussi sous le nom vulgaire de *glayeul puant*, à cause de l'odeur repoussante qu'elle exhale. Sa racine courte et fibreuse produit des feuilles étroites, ensiformes, et d'un vert sombre. Du milieu de ces feuilles s'élève une tige marquée par un angle saillant, et terminée par quelques fleurs assez petites, d'un bleu triste tirant sur le pourpre. Les capsules sont remplies de semences d'un beau rouge de corail, d'une saveur piquante.

Cette plante est assez commune en Europe. On la trouve dans les bois, dans les vallons, et dans les terrains humides. Toutes ses parties répandent une odeur fétide et nauséuse. Les semences et les racines sont très-âcres ; elles attaquent avec énergie la membrane muqueuse alimentaire.

On prescrit comme hydragogue le suc exprimé de la racine fraîche, depuis deux gros jusqu'à une once, qu'on étend dans une tasse d'eau miellée. On peut également administrer la racine sous la forme de décoction.

IRIS DE SIBÉRIE. *Iris siberica.* Linn.

Elle a des feuilles très-étroites, en lame d'épée, et des tiges cylindriques qui portent des fleurs d'un beau bleu, veinées de violet, sur un fond blanc vers la base. On la rencontre dans les prairies humides de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Alsace et du Dauphiné, où elle fleurit vers le milieu du printemps. Elle est très-âcre; les bestiaux ne la broutent point. Pallas rapporte que, dans la Sibérie, les femmes peu chastes emploient cette plante à l'époque de leurs noces pour mettre à l'abri leur réputation.

IRIS VARIÉE. *Iris versicolor.* Linn.

Cette belle espèce, qu'on cultive dans les jardins, croît spontanément dans la Caroline, et autres provinces des États-Unis. Sa tige porte deux ou trois fleurs, dont les divisions réfléchies sont variées de jaune, de bleu, de rouge, et veinées de violet; les divisions droites sont d'un bleu pourpre. Sa racine est âcre, cathartique, un peu mucilagineuse. Suivant le témoignage de Kalm, cette plante est un topique précieux contre les ulcères des membres inférieurs.

L'*iris verna*, à fleurs odorantes, panachées de bleu et de rouge, croît dans les mêmes contrées, et possède des facultés analogues. On prépare avec les fleurs un sirop qui a les mêmes propriétés que celui de violettes. L'*iris virginica*, dont la tige se termine par quelques fleurs bleuâtres, est, suivant Clayton, un excellent purgatif, qu'on emploie familièrement dans la Virginie.

IRIS TUBÉREUSE. *Iris tuberosa.* Linn.

Cette espèce est remarquable par ses racines tubéreuses, et par ses feuilles tétragones, linéaires, deux fois plus longues que la tige, laquelle porte à son sommet une fleur solitaire d'une couleur verdâtre. Elle croît dans les îles de l'Archipel. La racine fraîche est âcre et drastique; mais son énergie se perd par la dessiccation.

Glayeul commun.

Hocquart del. et sculp.

GLAYEUL. *GLADIOLUS.*

Calice en forme d'entonnoir; limbe à six divisions bilabiées. Étamines situées sous la lèvre supérieure. Stigmate à trois lobes. Semences munies d'une arille, ou membraneuses sur leurs bords.

GLAYEUL COMMUN. *GLADIOLUS COMMUNIS.*

Gladiolus communis. Linn.

(Planche 36.)

C'est une très-belle plante, qui orne les champs et les prairies de la France méridionale par ses épis de fleurs teintes de pourpre. Les feuilles sont longues, étroites, pointues, en forme de glaive, nerveuses et embrassantes. La tige, lisse, très-mince, feuillée à sa partie inférieure, se termine par un épi de fleurs sessiles, ordinairement unilatérales, longues de plus d'un pouce, et un peu distantes entre elles. Ces fleurs sont garnies à leur base d'une spathe verdâtre de deux pièces. Le calice, placé presque horizontalement sur la tige, offre six divisions profondes et irrégulières, avec un tube très-court, un peu recourbé.

Ce glayeul sert à la décoration des jardins; il ne faut point le confondre avec plusieurs espèces d'iris qu'on désigne aussi quelquefois sous le nom de *glayeul.* Sa racine est une sorte de bulbe arrondie, charnue, couverte de tuniques, d'une saveur âcre, amère, un peu nauséeuse.

Puinh comprend le glayeul commun au nombre des plantes suspectes, à cause de son âcreté, et Bulliard observe qu'il purge avec violence. Quoique son usage intérieur soit abandonné depuis long-temps, il paraît qu'il possède des propriétés analogues à celles des iris. Sa racine, appliquée extérieurement sous la forme de cataplasme, favorise la résolution des tumeurs indolentes.

SAFRAN. *CROCUS.*

Calice à tube grêle. Limbe régulier, campaniforme, à six divisions profondes. Anthères en fer de flèche. Trois stigmates découpés en forme de crête.

SAFRAN CULTIVÉ. *CROCUS SATIVUS.*

Crocus sativus. Linn.

(Planche 37.)

Le safran est originaire des montagnes de l'Asie. Homère, dans son *Iliade*, le fait naître sur les sommets du Gargare, et en compose la couche où Jupiter, vaincu par l'Amour et par le dieu du sommeil, s'endort dans les bras de Junon. Rien n'égale la fraîcheur et la suavité de cet admirable tableau, tracé par le père de la poésie.

M. Lechevalier (*Voyage dans la Troade*) assure que cette plante se retrouve encore aujourd'hui dans les mêmes lieux.

De sa racine, arrondie en forme de bulbe, un peu comprimée, naît une gaîne membraneuse d'où s'échappent des feuilles très-étroites, longues de sept à huit pouces, un peu roulées sur les bords, et traversées dans leur longueur par une ligne blanche. De cette même gaîne on voit s'élever une grande fleur d'un pourpre clair, qui ressemble, par sa forme extérieure, à celle du colchique, et dont le tube mince, allongé, s'évase en un limbe à six divisions en forme de cloche. Le style porte un stigmate odorant, d'un rouge orangé, plus long que les étamines, et profondément divisé en trois lobes renflés à leur sommet.

Cette plante bulbeuse, si intéressante par ses propriétés économiques et médicales, est cultivée dans l'Orient, et dans presque toutes les parties tempérées de l'Europe. Elle se plaît dans les terres fines, légères, un peu sablonneuses, noires ou roussâtres : le sol du Gatinais paraît très-propre à sa végétation, et le safran qu'on y récolte rivalise avec celui qui nous vient du Levant. Après avoir convenablement préparé le terrain, on trace des sillons parallèles, espacés de six ou sept pouces, et on y place, vers la fin de l'été, les ognons de safran à un pouce de distance les uns des autres, et à sept ou huit pouces de profondeur. Lorsque les premières pluies de l'automne ont pénétré la terre, les fleurs commencent à paraître, et, bientôt après, un tapis d'un violet tendre couvre entièrement les champs. La floraison dure environ trois semaines. Chaque matin on récolte les fleurs écloses pendant la nuit, et on en détache ensuite les stigmates. C'est cette partie de la fleur qui forme le safran du commerce.

Safran cultivé.

Hocquart del. et sculp.

Le safran est sujet à trois maladies qui attaquent ses bulbes et altèrent leur substance. La première, connue sous le nom de *fausset*, est une excroissance en forme de tube qui se développe près du caïeu ; elle paraît produite par une surabondance de sève. Le seul remède est l'amputation de cette excroissance. La seconde est une espèce de carie qu'on appelle *tacon*, et qui ronge la substance de la bulbe. On la détruit, si elle est peu considérable, en passant les ognons dans une eau alcaline avant de les replanter ; mais M. Descourtilz veut qu'on ampute les parties corrompues. La troisième porte le nom de *mort du safran ;* on croit qu'elle est occasionnée par une espèce de champignon souterrain de la famille des *tubéracées* de Persoon. Cette plante parasite est le *Rhisoctoma crocorum* de Decandolle. (*Flore française*, suppl.) Elle s'attache d'abord aux tuniques qui recouvrent l'ognon par des suçoirs charnus situés aux extrémités de ses fibres radicales ; ensuite elle pénètre dans la substance intérieure de la bulbe, l'épuise, et la fait périr. On parvient à arrêter les progrès de la contagion en pratiquant de profondes tranchées autour des endroits infectés.

Les qualités du safran dépendent de son mode de dessiccation. On le fait ordinairement sécher sur un tamis de crin qu'on expose à une douce chaleur pour ne point dissiper les principes volatils. Lorsqu'il est dépourvu de son humidité, on le met dans des boîtes fermant hermétiquement. Il est réputé de bonne qualité quand il est convenablement sec, d'une odeur suave, d'un rouge vif, brillant, sans mélange d'étamines ou d'autres parties de la fleur. Il est quelquefois sophistiqué avec les fleurs du *Carthamus tinctorius.*

On le trouve dans le commerce sous la forme de filamens un peu roulés, d'une odeur aromatique pénétrante, d'une saveur légèrement amère. Il contient, outre un principe colorant qui teint la salive en jaune, et qui prend différentes nuances par l'action des acides, de l'albumine, de la gomme, et une huile volatile. L'eau, le vin et l'alcohol se chargent abondamment de la matière colorante, à laquelle MM. Bouillon-Lagrange et Vogel ont donné le nom de *polychroïte.* M. Henry, chef de la pharmacie centrale, qui a soumis cette substance à de nouvelles recherches, pense qu'on doit la regarder comme une combinaison d'huile volatile et de matière colorante, et qu'il faut attribuer plus particulièrement à l'huile les propriétés actives du safran. Pour obtenir l'huile volatile, on introduit dans une cornue une once de safran parfaitement sec, avec huit onces d'eau saturée d'hydrochlorate de soude et quatre onces de lessive caustique à vingt-huit degrés ; on adapte un récipient, sur lequel on fait parvenir un filet d'eau pour le rafraîchir ; on chauffe ; aussitôt que le mélange entre en ébullition, il se manifeste des vapeurs blanches, et l'on obtient un liquide chargé de beaucoup d'huile jaunâtre, d'une odeur et d'une saveur très-prononcées de safran. Cette huile est extrêmement âcre et caustique. (*Journal de pharmacie et des sciences accessoires*, n° 9, septembre 1821.)

Il paraît constant que les effluves du safran exercent une action nuisible sur les nerfs, causent des maux de tête, des vertiges, et un sommeil léthargique. On rapporte qu'un domestique s'étant endormi sur un lit où se trouvait une certaine quantité de cette production végétale, éprouva à son réveil une faiblesse extrême et mourut. Tralles et quelques autres auteurs nous ont transmis des faits semblables; et M. le docteur Descourtilz (*Voyages d'un naturaliste*) a observé que ses émanations produisaient quelquefois des pertes utérines chez des femmes récemment accouchées.

Le safran, pris intérieurement à faibles doses, soit dans les alimens, soit dans les préparations officinales, excite le ton de l'estomac, ranime la circulation, favorise les fonctions de la peau, etc. A trop fortes doses, il porte sur les nerfs et sur le cerveau une impression funeste, et il agit comme un poison narcotique. D'abord il excite le système général des forces, accélère le pouls, produit une gaîté insolite, accroît les facultés mentales; mais, bientôt après, le délire, les vertiges, les spasmes nerveux, le ris sardonique, l'assoupissement, la faiblesse, annoncent son action sédative : quelquefois ces symptômes se terminent par une apoplexie mortelle.

Le médecin dont on aurait réclamé les conseils pour un semblable empoisonnement devrait examiner avec soin l'état des forces vitales, et régler la méthode curative d'après leur excitation ou leur faiblesse. L'Introduction offre les bases de ce traitement à l'article des substances narcotiques.

L'action énergique du safran sur l'économie animale ne saurait être révoquée en doute, malgré quelques expériences négatives. Alexandre a éprouvé sur lui-même cette substance, et il assure que quatre scrupules n'ont produit aucun effet notable. Cullen dit également n'avoir obtenu aucun succès de son emploi : mais ces expériences et ces assertions sont contredites par une multitude de faits recueillis par d'excellens observateurs. Le safran est un des plus agréables stimulans dans les cas d'anorexie et de faiblesse gastrique, lorsqu'on l'administre à petites doses. On a remarqué qu'il n'était pas moins efficace dans les embarras du poumon, dans l'asthme humide, et dans les affections catarrhales dépouillées de phlogose. Par ses propriétés excitantes et aromatiques il combat l'inertie de l'utérus, réveille son action, et favorise le flux menstruel. Uni au castoréum, c'est un des meilleurs emménagogues que je connaisse pour les femmes nerveuses, faibles, et chez lesquelles la menstruation est lente, irrégulière. Quelquefois je combine le safran avec l'extrait de quinquina et la myrrhe de la manière suivante : prenez, extrait de quinquina, deux gros; myrrhe choisie, safran pulvérisé, de chaque, un gros. Faites des pilules de quatre grains avec un sirop quelconque. La dose est de deux à six pilules, qu'on prend tous les matins à jeun, en buvant immédiatement après une tasse d'infusion amère. Ces pilules sont un

remède puissant contre la leucorrhée qui attaque les femmes d'un tempérament lymphatique, et dont tout le système est dans un état de torpeur. Dans les différentes phlegmasies de la peau, dans la rougeole, la scarlatine, la miliaire, etc., si l'éruption se fait d'une manière incomplète, ou si la langueur des forces vitales fait craindre la délitescence, on administre le safran avec le camphre, et il résulte de ce mélange une préparation éminemment cordiale et diaphorétique.

J'ai souvent éprouvé les bons effets du safran lorsque je l'ai prescrit à des sujets nerveux, mélancoliques ou hypochondres. Les cordiaux, les toniques, les doux stimulans, administrés à petites doses, relèvent le ton des organes, presque toujours affaibli chez ces malades; tandis que la méthode débilitante du docteur Pomme les jette ordinairement dans une langueur incurable. Le safran jouit d'une action stimumulante et aphrodisiaque qui n'a pas été peut-être assez remarquée. Plusieurs malades, à qui j'avais conseillé cette substance pour réveiller le ton de l'estomac, m'ont assuré que son action s'était propagée jusqu'aux organes reproducteurs. M. le docteur Hanin raconte qu'à la dose de trente grains, le safran a augmenté sensiblement ses facultés morales, et a produit une sorte d'ivresse qui lui semblait avoir plus de rapport avec l'ivresse causée par les excitans qu'avec celle des narcotiques. Un de ses compagnons d'études, qui avait pris la même dose de safran, éprouva de très-forts désirs vénériens. Je n'ai jamais remarqué, ajoute ce médecin, pendant la durée des diverses médications auxquelles je me suis soumis, la moindre augmentation de tristesse ou de gaîté, ni beaucoup de changement dans le pouls. Pendant ces expériences, l'urine se colorait en jaune, l'haleine et la sueur avaient l'odeur de safran, et la conservaient long-temps. (*Cours de mat. méd.*, tom. 2, pag. 329.)

On emploie aussi cette substance à l'extérieur dans les cas d'ophthalmie, de goutte, de rhumatisme, etc. On l'associe aux collyres, aux cataplasmes anodins, et on en fait des sachets aromatiques qu'on applique sur la région de l'estomac pour apaiser les vomissemens nerveux.

On administre le safran, réduit en poudre, depuis six jusqu'à trente grains. Le docteur Ypey conseille de le prendre en infusion avec du thé, avant l'apparition des règles, aux femmes qui souffrent de ce flux périodique. Cette infusion doit être continuée pendant plusieurs jours. Les principes médicamenteux de cette substance s'unissent particulièrement au vin et à l'alcohol. On prépare une teinture très-active en faisant digérer pendant cinq ou six jours une once de safran dans une livre d'alcohol délayé. La dose est de trente à quarante gouttes dans une tasse d'infusion aromatique. On compose aussi un sirop fort agréable avec l'infusion vineuse de cette substance. C'est un remède anodin et antispasmodique, qu'on administre aux enfans à la dose d'une cuillerée à café et plus, suivant leur âge; son emploi est beaucoup plus sûr que celui du sirop diacode, et les auteurs de la pharmacopée

batave observent avec raison qu'il mérite de lui être préféré. C'est surtout dans la coqueluche, dans la toux nerveuse et opiniâtre qu'il convient de prescrire ce sirop.

Le safran fait partie du laudanum liquide de Sydenham, de l'élixir de Garus, et autres préparations officinales plus ou moins usitées.

Asarum d'Europe.

Hocquart del et sculp.

LES ARISTOLOCHES.

(ARISTOLOCHIÆ.)

ASARUM. *ASARUM.*

Calice campanulé à trois lobes. Douze étamines, posées circulairement sur l'ovaire; anthères attachées au milieu des filets. Style court; stigmate étoilé, à six divisions. Capsule à six loges.

ASARUM D'EUROPE. *ASARUM EUROPÆUM.*

Asarum europæum. Linn.

(Planche 38.)

Les bois, les lieux couverts, les prairies de la France et d'une grande partie de l'Europe produisent cette plante, connue sous les noms vulgaires de *cabaret*, d'*oreille d'homme*, etc. Sa racine est une espèce de souche rampante, fibreuse, qui se divise, et pousse à différens intervalles des tiges courtes, terminées par deux feuilles opposées et arrondies en forme de rein. Ces feuilles sont d'un vert luisant, lisses en dessus, légèrement pubescentes en dessous, et munies de fort longs pétioles. Les fleurs sont d'un pourpre noirâtre, campanulées, trifides, un peu velues en dehors, solitaires, et situées dans la bifurcation des pétioles.

L'asarum d'Europe, très-estimé des anciens à cause de ses propriétés émétiques, recèle des principes très-actifs. Toutes ses parties sont amères, très-âcres, d'une odeur pénétrante et nauséeuse. La racine surtout exhale une odeur volatile qui attire les chats. Elle fournit une huile essentielle et du camphre; son eau distillée est aromatique.

Plusieurs faits démontrent que l'usage de cette plante héroïque exige des précautions. On cite l'exemple d'un jeune homme qui éprouva une violente superpurgation, et perdit la vie, pour avoir pris une forte dose des feuilles réduites en poudre. La racine

produit quelquefois des spasmes violens chez les personnes même les plus fortes. (Coste et Willemet.) On remédie aux accidens occasionnés par l'usage inconsidéré de ces productions végétales en employant les méthodes curatives propres aux poisons âcres. Les boissons délayantes et mucilagineuses sont les premiers secours qu'il convient d'administrer.

Bien que l'asarum ait souvent produit dans des mains vulgaires des effets pernicieux, inconvénient qu'il partage avec toutes les substances énergiques, nous pensons néanmoins qu'il doit tenir un rang distingué dans la matière médicale indigène. Il a mérité les suffrages de F. Hoffmann, Van Swieten, Linné, Kramer, etc. Venel, grand partisan des remèdes simples et héroïques, se plaignait de ce que les théories des *docteurs anodins* avaient banni de la pratique de la médecine cette excellente plante et autres médicamens actifs pour les remplacer par des remèdes inertes. « Le nombre des malheureux qui sont accablés sous le poids de maux chroniques devenus incurables par ces minoratifs démontre clairement qu'on a eu tort de quitter les mochliques de nos pères. » (Venel, *Précis de matière médicale.*) Que dirait cet illustre professeur, s'il était témoin des réformes qu'on cherche à introduire dans les méthodes curatives ?

Avant la découverte de l'ipécacuanha, on se servait de cette plante indigène pour opérer le vomissement. Gilibert, Coste et Willemet ont recueilli sur son action émétique des faits nombreux, que M. Loiseleur-Deslonchamps a confirmés par de nouvelles expériences. Toutefois les effets de l'asarum varient suivant les lieux qu'il habite, l'époque de sa récolte, le mode de sa préparation, etc. ; et il arrive assez souvent qu'au lieu de faire vomir, il purge avec violence ; d'où il suit qu'on a eu tort de comparer son action médicale à celle de la racine du Brésil, qui est un vomitif presque toujours fidèle quand elle n'est point sophistiquée. Du reste, ses effets stimulans sur tout le système sont très-remarquables.

Gilibert, qui s'est long-temps occupé des produits indigènes, recommande l'asarum contre l'engorgement atonique des viscères abdominaux, et dans les fièvres quartes rebelles. Des hydropisies, des maladies cutanées ont cédé à cette plante énergique, qui excite toutes les sécrétions. Mais, pour en obtenir d'heureux effets, il faut qu'elle soit renouvelée fréquemment ; ses propriétés s'affaiblissent et s'altèrent par la vétusté.

La racine et les feuilles sont également propres aux usages médicinaux ; on les emploie, sous la forme de poudre, en infusion et en décoction. Lorsque la racine est récente, quinze à vingt grains suffisent pour exciter les contractions de l'estomac. Coste et Willemet la prescrivent depuis vingt-quatre jusqu'à quarante grains, dans une tasse de thé ou de bouillon de veau ; et cette dose fait ordinairement vomir sans violence. Ils ajoutent pourtant que quarante-huit grains, administrés à un homme robuste qui éprouvait une diarrhée simple, lui occasionnèrent des douleurs d'entrailles,

des vomissemens, et des évacuations alvines teintes de sang. Cette observation, et beaucoup d'autres faits qu'on pourrait rapporter ici prouvent combien les substances irritantes sont pernicieuses dans la plupart des affections abdominales.

L'infusion vineuse a également opéré le vomissement; on la prépare en faisant infuser un ou deux gros de racine dans trois ou quatre onces de vin blanc. Suivant la remarque de Gilibert, les feuilles ont moins d'énergie que la racine; mais des faits bien constatés démontrent que l'action émétique réside plus particulièrement dans les feuilles. On les administre en poudre très-fine, à la dose de vingt ou trente grains, ou bien on en fait infuser cinq ou six dans une once de vin. La décoction aqueuse, soit des feuilles, soit de la racine, excite beaucoup moins les évacuations; mais elle porte son activité sur la peau et sur l'appareil urinaire. Rondelet l'indique comme un excellent remède qu'il a employé avec beaucoup de succès contre la sciatique. En effet, les vomitifs et les évacuans qui recèlent des principes âcres peuvent quelquefois guérir les affections rhumatismales et goutteuses en excitant une perturbation vive et soudaine dans tout le système; mais ces moyens empiriques produisent le plus souvent des effets funestes.

L'extrait de la plante est encore un remède stimulant qu'on peut administrer à la dose de dix, quinze ou vingt grains. La poudre des feuilles sèches possède une propriété errhine très-énergique; on l'emploie seule, ou bien mêlée avec la poudre de café, de muguet, de bétoine, contre la céphalée opiniâtre et la surdité.

Toutes les espèces que renferme le genre *asarum* se distinguent par des propriétés analogues. Les feuilles de l'asarum du Canada (*Asarum canedense.* Linn.) sont émétiques. (Coxe, *the american Dispensatory.*) Cette espèce a des feuilles réniformes, légèrement pointues à leur sommet, et des fleurs très-velues, ainsi que les pédoncules. L'asarum de Virginie (*Asarum virginicum.* Linn.) produit les mêmes effets que l'asarum d'Europe.

ARISTOLOCHE. *ARISTOLOCHIA.*

Calice tubulé, ventru à la base, dilaté vers le sommet, et prolongé en forme de languette. Six anthères presque sessiles, placées sous le stigmate. Style très-court; stigmate à six divisions. Capsule à six angles, à six loges, renfermant plusieurs graines.

ARISTOLOCHE CLÉMATITE. *ARISTOLOCHIA CLEMATITIS.*

Aristolochia clematitis. Linn.

(Planche 39.)

Cette plante habite les lieux incultes et pierreux, les décombres, les haies, les vignes, etc. On la trouve dans plusieurs contrées de l'Europe; elle est commune aux environs de Paris. La tige, ordinairement droite, simple, anguleuse, s'élève à la hauteur d'environ deux pieds. Les feuilles sont grandes, alternes, pétiolées, en forme de cœur, d'un vert tendre, avec des nervures ramifiées à leur surface inférieure. Les fleurs, pédonculées et d'un jaune verdâtre, naissent plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles.

La racine est menue, cylindrique, fibreuse, brune en dehors, jaunâtre intérieurement, d'une saveur âcre et amère. Lorsqu'elle est fraîche, elle exhale une odeur forte, un peu nauséeuse. On croit qu'elle est délétère pour quelques animaux; mais aucun fait ne prouve qu'elle soit un poison pour l'homme, et l'opinion émise à ce sujet par Haller, Vicat, Bulliard, etc., nous paraît exagérée. Suivant ce dernier naturaliste, elle produit de vives douleurs d'entrailles, des vomissemens violens, des crampes d'estomac, des superpurgations, des pertes utérines, et même l'avortement. Il est impossible d'accumuler plus d'erreurs en deux lignes.

Cette plante, autrefois consacrée au traitement de la goutte et du rhumatisme, n'est presque plus usitée aujourd'hui; elle n'est pourtant pas à dédaigner dans quelques affections revêtues d'un caractère chronique, et accompagnées du relâchement des solides. Elle exerce une action stimulante sur les organes gastriques, augmente l'exhalation de la peau, favorise la sécrétion urinaire, etc. Si on l'administre à haute dose, elle provoque le vomissement, de même que les espèces suivantes.

ARISTOLOCHE RONDE. *Aristolochia rotunda.* Linn.

Sa racine, tubéreuse et arrondie, pousse plusieurs tiges faibles, garnies de feuilles presque sessiles, échancrées en cœur à la base, un peu obtuses au sommet, et larges

Aristoloche clématite.

Hocquart del. et sculp.

d'environ deux pouces. Les fleurs sont axillaires, fort grandes ; le tube est d'un jaune pâle, et la languette d'un pourpre noirâtre. Cette espèce croît dans les champs et les vignes des provinces méridionales de la France.

L'aristoloche ronde a joui d'une grande célébrité ; elle était employée par Hippocrate dans les maladies des femmes. Son odeur pénétrante, sa saveur amère et aromatique annoncent des propriétés peu communes.

L'ARISTOLOCHE LONGUE (*Aristolochia longa.* Linn.) ne diffère de l'espèce précédente que par sa racine allongée, presque cylindrique, et par ses feuilles munies de pétioles. On la trouve également dans le midi de la France, et dans les mêmes lieux. On assure qu'elle est douée d'une action stimulante très-remarquable.

L'ARISTOLOCHE CRÉNELÉE (*Aristolochia pistolochia.* Linn.) a des racines disposées en faisceau, et des tiges grêles, anguleuses, feuillées, légèrement velues dans leur partie supérieure. Les feuilles sont munies de pétioles, crénelées, en forme de cœur, et d'un vert pâle. Les fleurs sont petites, solitaires, jaunâtres en leur tube, d'un pourpre noirâtre en leur languette. Cette espèce croît en Espagne, en Suisse, en Italie et en France.

Ces quatre espèces doivent être conservées au nombre des plantes indigènes d'une utilité incontestable. Leur puissance médicale émane spécialement d'une substance extractive très-amère et d'un principe volatil. L'aristoloche ronde, extrêmement commune dans la Provence, le Languedoc et le Roussillon, mérite surtout d'exciter l'attention des médecins. M. le docteur Bodard, qui s'occupe depuis quelque temps des produits indigènes avec un zèle philanthropique, a déjà signalé les aristoloches comme des végétaux éminemment utiles. Leurs racines, d'une qualité stimulante et tonique, peuvent être administrées en poudre sous la forme de décoction, ou infusées dans du vin.

ARISTOLOCHE SERPENTAIRE. *ARISTOLOCHIA SERPENTARIA.*

Aristolochia serpentaria. Linn.

(Planche 40.)

On la désigne ordinairement sous le nom de *Serpentaire de Virginie.* Sa racine, composée d'un gros faisceau de fibres, pousse des tiges cylindriques, faibles, et coudées en zig-zag. Les feuilles sont alternes, pointues, planes, allongées en forme de cœur. Les fleurs naissent solitaires à la base des tiges ; elles sont courbées en siphon et d'un pourpre foncé. Cette aristoloche est indigène des Carolines et de la

Virginie, où elle passe pour un remède utile contre la morsure empoisonnée des serpens.

Les racines de cette plante exotique sont garnies d'un grand nombre de fibres capillaires, brunes en dehors, d'un blanc jaunâtre intérieurement; d'une odeur forte, balsamique, résineuse; d'une saveur âcre, amère, persistante. Elles contiennent une huile volatile camphrée et une matière extractive. Leurs vertus résident principalement dans l'huile essentielle dont elles abondent. (Duncan Jun., *the Edinburgh new Dispensatory.*)

L'aristoloche serpentaire produit sur tout le système une excitation vive et prompte, augmente la chaleur générale, la fréquence du pouls, la transpiration, la sécrétion des urines, etc. Son action stimulante et tonique la rend précieuse dans la chlorose, dans les cachexies, et dans les fièvres intermittentes avec débilité. Les fièvres quartes d'automne qui ont résisté à l'écorce du Pérou cèdent quelquefois à l'action médicamenteuse de la serpentaire. Quelquefois aussi il est utile de réunir ces deux substances héroïques, et d'y joindre le muriate d'ammoniaque. Ce mélange est précieux pour les sujets d'un tempérament lymphatique, qui ont la fibre molle, qui habitent des lieux insalubres et marécageux.

Mais c'est principalement dans les affections putrides et nerveuses; dans les typhus, les fièvres des camps, des prisons et des vaisseaux; dans les maladies pestilentielles, avec délire, stupeur et asthénie dominante, que cette racine a mérité les éloges des médecins plus occupés de guérir les malades que d'enfanter des systèmes. Huxham, Grant, Pringle, P. Frank, Hufeland, Hecker, et autres praticiens célèbres, la mettent au nombre des excitans les plus utiles. Dès l'invasion des fièvres nerveuses ou ataxiques, si d'ailleurs il ne se manifeste aucun signe d'inflammation, Frank conseille l'emploi des vomitifs, et ensuite des stimulans sudorifiques, tels que la serpentaire, la valériane, etc., afin d'exciter la propriété exhalante de la peau. Cette méthode, dirigée avec sagesse, suffit quelquefois pour faire avorter les fièvres pestilentielles et autres maladies contagieuses, lorsqu'elles ne sont encore que dans leur état d'imminence, et que les miasmes délétères n'ont point porté une impression profonde sur les forces de la vie. Alors on administre ces substances en infusion, et l'on y ajoute du vin antimonié, de l'acétate d'ammoniaque, de l'éther, etc. On tient le malade dans une chaleur douce; on frictionne les membres et le rachis avec des flanelles imprégnées de vapeurs aromatiques. Ce traitement est une heureuse imitation des procédés de la nature : on sait que, livrée à elle-même, elle dirige quelquefois sa force médicatrice sur l'organe de la peau, et choisit les sueurs pour voie de solution.

Observons néanmoins que l'aristoloche serpentaire trouve beaucoup mieux sa place dans l'état avancé des fièvres adynamiques et ataxiques. Son emploi devient alors

Aristoloche serpentaire.

Hocquart del. et sculp.

nécessaire pour ranimer la puissance vitale, pour décider et entretenir les mouvemens critiques, pour exciter une douce diaphorèse. On l'associe au quinquina, au camphre, à la teinture de valériane ou de cannelle, et autres excitans diffusibles. L'emploi de ces divers moyens thérapeutiques est particulièrement réclamé par la faiblesse et l'irrégularité du pouls, par le délire, la stupeur, l'abattement et la prostration des forces.

La serpentaire est administrée avec non moins d'avantage dans la pneumonie ataxique, dans l'angine avec imminence de gangrène, dans la variole, la scarlatine, et autres phlegmasies compliquées d'un état nerveux ou adynamique. Néanmoins ces complications sont graves et difficiles ; elles demandent parfois une méthode rafraîchissante et antiphlogistique, surtout lorsque l'irritation inflammatoire domine : mais qu'on n'abuse point des remèdes débilitans, et particulièrement des saignées, qui, par leur effet asthénique, préparent des convalescences interminables, lorsqu'elles ne sont pas suivies d'accidens plus funestes.

Atteint moi-même du typhus putride à une époque où cette maladie régnait épidémiquement dans les hôpitaux de Perpignan et de toute la ligne militaire, je fus réduit à la dernière extrémité par une saignée. Un des médecins qui venaient me voir, grand partisan de ce moyen thérapeutique, me l'avait déjà proposé plusieurs fois ; mais il m'avait toujours trouvé réfractaire, l'état d'adynamie où j'étais me faisant craindre les déplétions sanguines, dont j'avais d'ailleurs observé l'effet pernicieux dans cette épidémie. Malgré ma répugnance et mon état de faiblesse, cet intrépide phlébotomiste, ne voyant qu'une inflammation imminente des viscères, parce que j'avais l'abdomen un peu tendu et sensible, profite de quelques instans de délire, et me fait une saignée du bras. Peu de temps après, tout mon corps se colore d'un jaune foncé ; des vomissemens bilieux se manifestent, et persistent pendant plusieurs heures ; le délire et la prostration des forces augmentent, le pouls s'éteint, et il survient une effrayante syncope. Heureusement M. le docteur Ribes vint à mon secours et me prodigua toute sorte de soins. C'est une des époques de ma vie dont le souvenir m'est le plus doux : pendant tout le cours de ma maladie, le jour, la nuit, je voyais constamment près de moi ce savant collègue, cet ami généreux, dont la présence calmait mes maux et me faisait oublier toute l'horreur de ma position. Des frictions de vinaigre camphré, pratiquées sur tous les membres, et quelques cuillerées de vin d'Espagne, ranimèrent mes forces presque anéanties. Les boissons débilitantes furent remplacées par une décoction de serpentaire et de quinquina, par des potions cordiales et toniques. Ce nouveau traitement, continué avec persévérance, dissipa peu à peu tous les symptômes fâcheux ; mais j'eus une convalescence des plus pénibles : j'éprouvai surtout un dévoiement d'une opiniâtreté extrême, et je ne fus entièrement rétabli que dans l'espace de quelques mois.

Les fièvres lentes nerveuses, si bien décrites par Huxham, Stoll, Vagler, etc., réclament l'emploi de la serpentaire et autres stimulans énergiques, lorsqu'elles s'accompagnent d'une adynamie réelle. Huxham nous a donné une teinture alcoholique où cette racine se trouve unie au quinquina, à la cannelle et au safran; c'est une excellente préparation qu'on ne saurait trop recommander dans les deuxième et troisième stades des fièvres putrides et nerveuses.

Le traitement de ces diverses maladies doit quelquefois subir des modifications essentielles. Ainsi, lorsque dans leur début elles offrent un embarras gastrique, muqueux ou bilieux, il convient de faire précéder les stimulans d'un vomitif et de quelques purgatifs salins. S'il se manifeste des signes de pléthore ou de congestion sanguine sur quelque organe, il faut prescrire des boissons tempérantes, un régime doux, appliquer des sangsues ou des ventouses scarifiées. Les déplétions sanguines doivent être proportionnées à l'état du malade, à son âge, à sa constitution, et à l'intensité de l'irritation locale. A l'aide de semblables méthodes on arrête quelquefois le cours de ces affections pathologiques, qui s'aggravent au contraire, et prennent un caractère pernicieux par l'usage précipité des remèdes excitans. Mais, depuis moins d'un quart de siècle, la doctrine des fièvres adynamiques a subi d'étranges variations. Brown et ses disciples ont d'abord puissamment contribué à l'amélioration des méthodes curatives, en s'élevant avec force contre les purgatifs et les saignées, dont on faisait auparavant un si grand abus; mais, d'un autre côté, ils ont méconnu les diverses complications que les fièvres essentielles peuvent subir dans leur cours, et leurs vues thérapeutiques ont été constamment basées sur l'asthénie. Au système de l'excitabilité a succédé la doctrine antiphlogistique : d'après cette nouvelle théorie, les fièvres adynamiques, les fièvres ataxiques, le typhus dépendent de l'irritation des voies digestives ou de la gastro-entérite, et toutes ces affections symptomatiques doivent céder aux saignées locales, à l'application répétée des sangsues, à l'emploi des boissons acidulées, etc. Je ne doute point que la phlegmasie de la muqueuse gastro-intestinale ne puisse prendre quelquefois un caractère nerveux ou adynamique; cependant, si ce caractère domine fortement, l'inflammation a une grande tendance à passer à l'état de gangrène, et quoique d'abord elle repousse l'usage des stimulans, il ne faut pas moins être circonspect à l'égard des saignées. Mais que penser de ce système exclusif qui n'admet pas d'autre cause des fièvres putrides et malignes que la gastro-entérite, et qui déduit le traitement de cette cause unique? Ici je ne crains pas d'invoquer l'expérience des médecins instruits et sincères qui ont suivi les mouvemens des armées sous différens climats, et particulièrement dans des lieux humides et marécageux; s'ils ont été heureux dans le traitement de ces maladies, n'est-ce pas à la méthode stimulante et tonique, établie avec les modifications convenables, qu'ils ont dû leurs succès? Le système de Brown, qui devait durer des siècles, s'est

écroulé en quelques années ; les partisans des irritations, des congestions, des phlegmasies locales, pensent-ils que leur nouvelle doctrine puisse jouir d'un meilleur sort? Toutefois les bons esprits, semblables aux philosophes éclectiques, ne dédaigneront pas les vues précieuses qu'elle renferme. Choisir dans chaque système les points fondamentaux qui peuvent éclairer la pratique médicale et rectifier les méthodes curatives, voilà la seule manière de rendre notre art profitable à l'humanité.

Au reste, ce n'est pas sans dessein que je me suis livré à cette digression ; si elle paraît déplacée à quelques jeunes adeptes qui ont embrassé avec enthousiasme un système dont la séduisante simplicité les dispense d'études sérieuses, en déroulant pour ainsi dire à leurs regards surpris le vaste tableau de la science pathologique, je leur rappellerai les réflexions de Montaigne ; ils pourront peut-être en faire leur profit. « Combien y a-t-il que la médecine est au monde? On dit qu'un nouveau venu change « et renverse tout l'ordre des règles anciennes, et maintient que jusques à cette heure « elle n'a servy qu'à faire mourir les hommes. Je croy qu'il vérifiera aisément cela : « mais de mettre ma vie à la preuve de sa nouvelle expérience, je trouve que ce ne « serait pas grand'sagesse. Il ne faut pas croire à chacun, dit le précepte, parce que « chacun peut dire toutes choses. » (*Essais de Michel Montaigne*, livre second.)

Je reviens à mon sujet. On a également recommandé l'aristoloche serpentaire pour combattre les pétéchies, le pourpre, et autres exanthèmes qui compliquent la fièvre d'hôpital ou des prisons, et s'accompagnent d'une grande faiblesse. Il est vrai que Sydenham, Dehaën, Van Swieten, etc., se sont élevés avec force, et non sans raison, contre l'abus des excitans dans les fièvres putrides ; il est encore vrai que ces maladies cèdent quelquefois à l'usage de la saignée, à un régime rafraîchissant, aux boissons acidules, lorsqu'il existe une complication inflammatoire ; mais l'abus des débilitans, des déplétions sanguines au commencement de la maladie, et l'oubli des cordiaux dans son état avancé, ne favorisent-ils pas également l'apparition des exanthèmes? Ainsi on ne saurait trop le répéter, les fièvres adynamiques et ataxiques, le typhus, la peste même, ne présentent pas toujours le même caractère ni les mêmes indications à remplir, et toute méthode exclusive doit nécessairement produire des effets funestes.

Nous ne dirons point avec quelques auteurs que la plante héroïque dont nous traitons possède une vertu capable de remédier à la dissolution putride des humeurs ; cette dissolution est imaginaire, et ne saurait frapper les fluides qui circulent dans le corps vivant ; mais, en ranimant, en excitant les divers tissus par sa faculté stimulante et tonique, la serpentaire peut prévenir ou arrêter la gangrène. Le docteur Thornton cite un cas remarquable où cette plante, combinée avec l'opium, eut un succès inespéré. A la suite d'une fracture grave, la gangrène s'était manifestée avec délire, et avait fait des progrès si rapides, que M. Astley Cooper et M. Luxmore,

célèbres chirurgiens de Londres, déclarèrent que tout espoir était perdu. Le docteur Thornton prescrivit deux gros de teinture de serpentaire avec dix grains de la même racine en poudre, et cinq gouttes de laudanum. Ce mélange, administré de trois heures en trois heures, calma tous les symptômes alarmans, arrêta la gangrène, et permit de pratiquer une opération qui sauva la vie du malade. (Robert-John Thornton, *a new family Herbal*, page 744.)

L'eau, le vin et l'alcohol s'emparent des principes médicamenteux de la serpentaire ; ainsi on peut l'administrer sous différentes formes. On la donne en substance pulvérisée à la dose de dix à trente grains, et on l'associe quelquefois au quinquina, à la cannelle, au camphre, au musc, à l'opium.

Poudre de serpentaire composée. Prenez, serpentaire de Virginie, dix grains ; musc, deux grains ; camphre, trois ou quatre grains. Cette poudre stimulante, qu'on réitère toutes les deux heures, est propre à combattre l'asthénie et les spasmes musculaires qui accompagnent les fièvres adynamiques et ataxiques. Si les organes de la digestion sont très-affaiblis, l'on doit préférer l'infusion aqueuse, à laquelle on ajoute de l'eau de menthe, de l'éther, de la teinture de cannelle.

Infusion stimulante et sudorifique. Prenez, serpentaire pulvérisée, demi-once ; cannelle fine, un gros ; eau bouillante, dix onces : faites infuser pendant deux heures, et ajoutez à la colature, esprit de Mindérérus, une once et demie ; sirop de menthe, une once. On donne de temps en temps deux cuillerées à bouche de ce mélange, pour soutenir les forces à l'approche des crises, et pour exciter les sueurs.

La teinture alcoholique de serpentaire se prépare en faisant digérer pendant huit ou dix jours trois onces de cette racine dans deux livres d'alcohol. La dose est d'un à trois gros, ou davantage, qu'on mêle aux boissons toniques et excitantes dans les fièvres putrides et malignes.

De toutes les plantes indigènes, la valériane est à peu près la seule qu'on puisse substituer à la serpentaire de Virginie ; ses propriétés se rapprochent beaucoup de celles de cette production exotique.

Daphné bois-gentil

Hocquart del. et sculp.

LES DAPHNOÏDES.

(DAPHNOIDEÆ.)

DAPHNÉ. *DAPHNE.*

Calice coloré, un peu tubuleux, quadrifide. Huit étamines renfermées dans le tube. Style court, stigmate globuleux. Baie monosperme.

DAPHNÉ BOIS-GENTIL. *DAPHNE MEZEREUM.*

Daphne mezereum. Linn.

(Planche 41.)

C'est un fort joli arbuste, dont la tige rameuse, brune ou grisâtre, s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds. Vers la fin de l'hiver, tous ses rameaux, terminés par une touffe de feuilles naissantes, se couvrent de fleurs purpurines ou blanches, d'un parfum très-agréable. Les feuilles sont ovales, lancéolées, sessiles, d'un vert tendre en dessus, un peu glauques en dessous. Les fruits sont de petites baies globuleuses, rouges ou jaunes, suivant les variétés. Cet arbrisseau habite les lieux frais et ombragés de l'Europe; on le cultive dans les jardins pour le parfum et la précocité de ses fleurs. Il est connu des pharmacologistes sous les noms de *garou*, de *thymélée*, de *lauréole femelle*, etc.

La racine, l'écorce des rameaux, les feuilles, les fleurs, les fruits, les semences, sont âcres, caustiques et délétères. Lorsqu'on les mâche, on éprouve à la langue, aux parois de la bouche, et jusque dans l'œsophage, une chaleur brûlante qui dure plusieurs heures. L'écorce, appliquée sur la peau, la rougit, l'enflamme, et en détruit l'épiderme. Les fruits font périr les bestiaux, les loups, les renards, les chiens, etc

D'après les recherches chimiques de M. Lartigue de Bordeaux, l'écorce de garou contient un principe caustique, de couleur verte, très-soluble dans les corps gras et dans l'éther.

Vicat rapporte, dans son *Traité des plantes vénéneuses de la Suisse*, qu'un hydropique, ayant fait usage de cette écorce, fut tout à coup attaqué d'un cours de ventre continuel avec des douleurs insupportables, et éprouva pendant six semaines des vomissemens qui revenaient tous les jours avec une violence extrême, malgré tous les calmans imaginables.

Le docteur Blatin a été témoin, en 1807, des accidens qu'éprouva un particulier de Clermont-Ferrand pour avoir fait usage d'une décoction de racine de garou pour de la guimauve. Cette méprise lui occasionna des ardeurs à l'estomac et aux entrailles, accompagnées d'une chaleur fort âcre à la peau, avec agitation dans le sommeil, perte d'appétit, fièvre très-vive, et soubresauts dans les tendons. Cet ordre de symptômes se calma par l'emploi de la tisane de guimauve édulcorée. (Bertrand, *Manuel médico-légal des poisons*, page 158.)

D'autres faits attestent que les fruits ont produit des accidens graves, et quelquefois la mort.

Malgré les qualités caustiques du garou, on a employé avec avantage son écorce dans les affections vénériennes invétérées, les douleurs ostéocopes, les maladies scrophuleuses, l'induration des glandes, etc. On l'administre alors en décoction préparée de la manière suivante :

Prenez, écorce récente de garou, trois gros ; eau, trois livres. Faites réduire par la coction à une pinte, et ajoutez vers la fin une once de miel ou de réglisse. On prend une tasse de cette décoction trois ou quatre fois par jour. Dans quelques circonstances, il est avantageux d'y ajouter de la saponaire ou de la salsepareille, et de faibles doses de muriate suroxygéné de mercure. Ce remède héroïque provoque vivement la transpiration; ma propre expérience m'a appris qu'il est d'une grande efficacité dans les maladies de la peau d'un caractère rebelle, et particulièrement dans les dartres.

Les bons effets du *mezereum* pour guérir les exostoses et les nodus vénériens, soit qu'on l'administre avant ou après le mercure, ont été confirmés par Huffeland. Un malade qui avait un gonflement des os du crâne, d'où pouvait résulter une compression du cerveau, éprouvait des douleurs très-violentes, contre lesquelles les moyens les plus puissans, tels que le mercure, les narcotiques, le quinquina, avaient échoué. Ayant pris tous les jours une décoction de deux gros d'écorce de *mezereum* et d'autant de racine de guimauve, il se trouva déjà soulagé au sixième jour, et parfaitement guéri au bout d'un mois. (*Extrait du Journal de médecine du docteur Huffeland. Bibliothèque médicale*, tome 24, page 132.)

Daphné lauréole

Hocquart del. et sculp.

Le docteur Withering a guéri dans l'espace d'un mois une femme qui éprouvait depuis trois ans une grande difficulté d'avaler, en lui faisant mâcher à diverses reprises des tranches minces d'écorce de garou.

Cette même écorce sert à préparer des exutoires. On la fait préalablement macérer dans du vinaigre ou dans de l'eau tiède pour la ramollir, et on l'applique ensuite sur la peau, en l'y maintenant à l'aide d'une compresse. Cette application doit être renouvelée matin et soir jusqu'à l'érosion de l'épiderme. Mais ce procédé est tombé aujourd'hui en désuétude; l'écorce de garou n'ayant pas une action constante, on donne la préférence aux topiques où entrent les cantharides.

Les baies sont un purgatif drastique dont se servent quelquefois les gens de la campagne; quelques-unes suffisent pour exciter de nombreuses évacuations, et même des coliques violentes. Une forte dose pourrait causer la mort. Les feuilles attaquent également avec énergie les tuniques du canal alimentaire, et produisent des superpurgations. Tous ces produits pernicieux doivent être bannis de la matière médicale.

DAPHNÉ LAURÉOLE. *DAPHNE LAUREOLA.*

Daphne laureola. Linn.

(Planche 42.)

Cet arbrisseau, toujours vert, haut d'environ trois pieds, se trouve dans les bois montagneux de la Suisse, du Piémont, du Dauphiné, de l'Auvergne, des Pyrénées, etc. Ses rameaux, d'une teinte bistrée, un peu grisâtre, sont garnis à leur sommet d'un grand nombre de feuilles lancéolées, sessiles, serrées, persistantes, d'un vert sombre, et presque toutes renversées vers la terre. Les fleurs, d'un jaune verdâtre et légèrement odorantes, sont disposées en grappes courtes dans les aisselles des feuilles. Les fuits sont ovoïdes, noirs dans leur parfaite maturité.

Cette espèce de daphné, que quelques auteurs désignent sous le nom de *lauréole mâle*, est éminemment délétère dans toutes ses parties. Les baies, comme celles de l'espèce précédente, sont un violent purgatif; lorsqu'on les presse entre les doigts elles laissent échapper une huile grasse, d'abord un peu douce au goût, mais qui bientôt après enflamme la gorge au point de faire craindre la suffocation. Bulliard dit avoir vu un forgeron dans l'état le plus fâcheux pour avoir fait usage de ces fruits; les délayans, les potions huileuses ne pouvaient calmer les vomissemens et les tranchées horribles qui le tourmentaient. Enfin une décoction de chenevis apaisa les douleurs, et sauva le malade, au grand étonnement du médecin.

L'écorce est employée aux mêmes usages médicinaux que celle du *mezereum;* on lui donne même la préférence dans quelques-unes de nos provinces.

DAPHNÉ ODORANT. *DAPHNE CNEORUM.*

Daphne cneorum. Linn.

(Planche 43.)

Ce charmant sous-arbrisseau croît dans nos hautes montagnes, et se distingue par la grande quantité de fleurs purpurines dont ses rameaux se couronnent pendant une partie de l'année. Ses tiges sont grêles, rameuses, peu élevées, garnies à leur sommet de feuilles nombreuses, éparses, étroites, linéaires. Les fleurs sont d'un rouge foncé, d'une odeur suave, sessiles, réunies en faisceau imitant la forme d'une petite ombelle. Leur tube est un peu velu en dehors; leur limbe vivement coloré, et divisé en quatre segmens ovales, concaves, une fois plus courts que le tube.

Cette plante, aussi âcre, aussi vénéneuse que les espèces précédentes, produit les mêmes accidens. Les feuilles surtout sont d'une âcreté extrême, et il est dangereux de les porter à la bouche, aussi-bien que les fleurs. Ce conseil est d'autant plus utile que plusieurs de ces végétaux sont maintenant cultivés dans tous les jardins.

DAPHNÉ DE GNIDE. *Daphne gnidium.* Linn.

On désigne ordinairement cette espèce sous le nom de *garou* ou *sain-bois;* elle croît dans les lieux arides et montueux des provinces méridionales. Sa tige, d'un rouge brun, haute de trois pieds, se divise en plusieurs rameaux terminés par de petites fleurs blanches ou rougeâtres, disposées en panicule, et dont le calice est couvert d'un duvet cotonneux. Les feuilles sont lancéolées, linéaires, nombreuses, droites, très-rapprochées les unes des autres, et presque imbriquées.

Le daphné de Gnide fleurit dans le mois de juin, et produit de petits fruits rouges d'une qualité drastique très-intense. Au reste, cet arbrisseau est aussi vénéneux dans toutes ses parties que le *mezereum.* On emploie indifféremment l'écorce de ces deux espèces pour former des exutoires; elle est un des principaux ingrédiens d'une préparation épispastique très-usitée qui porte le nom de *pommade de garou.*

Le daphné thymélée (*Daphne thymelæa.* Linn.), plante originaire du Languedoc et de la Provence, et le daphné des Alpes (*Daphne alpina.* Linn.), possèdent toutes les propriétés du genre. Le premier de ces végétaux est également propre à former des exutoires; ses fruits font vomir avec violence et excitent la cardialgie. La racine du *Daphne alpina* a fourni à M. Vauquelin un principe âcre peu volatil, une substance cristalline très-amère, de la résine verte, une matière végéto-animale, et divers sels. Il a retrouvé le principe âcre dans l'écorce du *Daphne gnidium*, mais non la substance

Daphné odorant

Hocquart del. et sculp.

amère cristalline. Ce professeur observe à ce sujet que les substances végétales caustiques sont huileuses ou résineuses ; que les plantes qui recèlent des principes âcres et vénéneux ne contiennent point ou presque point d'acide développé ; que, conséquemment, on doit se défier des plantes qui ne sont point acides, et qu'au contraire celles où il y a des acides développés ne doivent pas inspirer les mêmes craintes. (*Annales de chimie*, tome 84.)

En général, tous les végétaux qui composent l'ordre des *daphnoïdes* ou *thymélées* se distinguent par des propriétés corrosives et vénéneuses. L'écorce de la racine et des rameaux est surtout d'une âcreté brûlante, et il est extrêmement dangereux de la prescrire en poudre pour opérer la purgation. Les substances gommeuses auxquelles on pourrait l'unir ne sauraient détruire son action délétère.

Les principaux symptômes causés par ces arbustes vénéneux sont, l'inflammation de la bouche, avec un sentiment d'ardeur insupportable, une fièvre aiguë, une douleur plus ou moins vive de l'estomac et du bas-ventre, des nausées, des vomissemens répétés, opiniâtres ; des déjections copieuses, quelquefois sanglantes ; des anxiétés précordiales, etc.

Cet ordre de phénomènes indique l'emploi des méthodes curatives propres aux substances âcres et irritantes. En conséquence, on ne saurait trop se hâter de prescrire du lait, des boissons mucilagineuses tièdes, une décoction de racine de guimauve, de graines de chanvre, une dissolution de gomme arabique, des lavemens émolliens et sédatifs, etc. Cependant, si le poison a été ingéré depuis peu, il faut préalablement tâcher d'en opérer l'expulsion en donnant de l'eau tiède en abondance, en titillant le gosier ; on peut même administrer vingt grains d'ipécacuanha dans une tasse d'eau miellée, si ces premiers moyens n'excitent point le vomissement. Les toxicologistes se sont montrés trop sévères en proscrivant d'une manière absolue l'usage des vomitifs dans l'empoisonnement par les substances irritantes. Il faut avouer qu'en général ces remèdes ne conviennent point ; cependant j'ai acquis la preuve que, dans quelques cas, leur emploi est très-avantageux : c'est lorsque le poison, avalé depuis peu de temps, n'a pas encore produit une impression vive sur les tuniques de l'estomac ; ce qu'on reconnaît au peu d'intensité des symptômes. Cette circonstance, jointe à quelques autres considérations tirées de l'âge, de la constitution individuelle, etc., milite en faveur des vomitifs ; mais alors on administre les plus doux : ainsi l'ipécacuanha doit être préféré aux émétiques antimoniaux, qui agissent avec violence. Il est inutile d'observer que, lorsque les produits végétaux dont nous traitons ont excité une irritation inflammatoire, tous les remèdes qui tendent à provoquer le vomissement sont nuisibles. Cet état exige une méthode antiphlogistique, et il faut le traiter comme une véritable gastro-entérite. Conférez l'introduction de cet ouvrage.

Je ne parle point des propriétés antidélétères du camphre ; cette substance, proposée par quelques auteurs pour combattre les accidens produits par le garou, est pernicieuse dans la première période de l'empoisonnement : ce n'est que dans son état avancé qu'elle peut convenir, pour remédier à quelques symptômes nerveux ; mais alors il faut l'unir aux préparations opiacées.

Laurier camphrier

Hocquart del. et sculp.

LES LAURINÉES.

(LAURINEÆ.)

LAURIER. *LAURUS.*

Calice à six divisions plus ou moins profondes. Six à douze étamines, disposées sur deux rangs, les extérieures toujours fertiles, les intérieures alternativement fertiles et stériles. Stigmate globuleux.

LAURIER CAMPHRIER. *LAURUS CAMPHORA.*

Laurus camphora. Linn.

(Planche 44.)

Cet arbre est remarquable par son joli feuillage et par l'élégance de son port. Son tronc est droit, divisé dans sa partie supérieure en plusieurs branches très-rameuses. Son bois est blanc, avec des ondes rougeâtres, résineux, d'une odeur forte et aromatique. Les rameaux sont teints de pourpre, et garnis de feuilles ovales, pointues, d'un beau vert, exhalant une odeur vive de camphre lorsqu'on les froisse. Ces feuilles ont trois nervures principales, avec un pétiole rougeâtre et allongé. Vers le sommet des rameaux naissent de petites panicules portant chacune quinze à dix-huit fleurs mâles, femelles ou hermaphrodites, d'une couleur blanchâtre : les mâles ont neuf étamines. Les fruits sont arrondis, charnus, teints d'un pourpre foncé, d'une saveur âcre et aromatique.

Cette espèce de laurier, originaire du Japon et de plusieurs parties des Indes orientales, fournit la résine particulière connue sous le nom de *camphre.* Les habitans de ces contrées n'emploient, pour l'obtenir, que la racine et le bois du tronc coupés par petits fragmens, qu'ils font bouillir dans une cucurbite de fer ou de cuivre avec une suffisante quantité d'eau. On adapte à cette cucurbite un chapiteau du même

métal. La distillation commence par un feu modéré qu'on augmente peu à peu, jusqu'à ce que l'eau soit dans le plus grand état d'ébullition. Une partie du camphre se sublime et s'attache au chapiteau de l'alambic, tandis que les parties les plus subtiles et les plus légères passent avec l'eau distillée dans le récipient. Ces deux matières réunies forment des masses grises d'une consistance molle, mêlées de parties impures et hétérogènes. C'est dans cet état que le camphre est apporté en Europe, où on le purifie à l'aide d'une nouvelle sublimation.

Le camphre que l'on tire de Sumatra est, suivant Raynal, beaucoup plus parfait. Pour l'extraire on n'a point recours au feu; mais, après avoir fendu en éclats le tronc de l'arbre qui le produit, on sépare cette substance toute formée et logée dans les interstices des fibres, tantôt granulée, et tantôt figurée en larmes ou grains, plus recherchés à raison de leur volume et de leur pureté.

Macartney dit que les Chinois obtiennent le camphre en faisant bouillir dans l'eau les branches, les bourgeons et les feuilles de l'arbre. Le camphre monte alors à la surface du vase, et on le sépare facilement de l'eau; mais il est moins pur et moins aromatique que celui qu'on trouve sous une forme solide dans les fibres du tronc et des branches. (*Voyage dans l'intérieur de la Chine.*)

Le laurier cannellier (*Laurus cinnamomum.* Linn.) et ses variétés fournissent aussi un véritable camphre; leurs racines surtout en contiennent une grande quantité. Toutefois cette substance n'est pas exclusivement départie aux lauriers; elle est également répandue dans les racines de zédoaire, de galanga, d'aunée, de valériane; dans la plupart des labiées, telles que la lavande, le thym, le romarin, la sauge, la marjolaine, le marum, les menthes; enfin dans plusieurs espèces de corymbifères et d'ombellifères : mais ce camphre se distingue par quelqu'une des qualités propres aux végétaux dont il émane.

Le camphre purifié est une substance blanche, légère, presque diaphane, comme glacée, un peu onctueuse, friable, inflammable, d'une cassure cristalline, d'une odeur forte, très-diffusible, d'une saveur âcre, amère, piquante, bientôt suivie d'une sensation singulière de froid, ce qui lui a fait attribuer une vertu rafraîchissante. Il est très-volatil, et si on l'expose à l'air libre, il se dissipe peu à peu sans laisser aucune trace de sa présence. Soumis à l'action du feu, il jette une flamme brillante, et il répand une fumée blanche et épaisse.

Le camphre se dissout dans l'alcohol, dans les huiles fixes et volatiles, dans les acides concentrés et dans l'éther. L'eau n'en peut dissoudre qu'une très-faible quantité; mais il est miscible à ce liquide à l'aide des mucilages et du sucre.

On regarde le camphre comme une huile volatile concrète, ou comme une résine volatile. Selon M. de Saussure et M. Thompson, il est composé de carbone, d'hydrogène et d'oxygène.

Cette substance, donnée à hautes doses, est un violent poison pour les animaux; son action délétère a été constatée par une multitude d'expériences. On a tour à tour choisi pour victimes des chiens, des chats, des moutons, des lapins, etc.

MM. les docteurs Crescimone et Charles Prost ont fait avaler, en ma présence, à un jeune chat un gros de camphre dissous dans une cuillerée d'huile d'olive. Dans l'espace de vingt minutes, l'animal a éprouvé des spasmes et a poussé quelques miaulemens. Un instant après, l'agitation a été plus forte, surtout dans les membres postérieurs, et bientôt tout le corps a été frappé de violentes convulsions. Une bave épaisse et blanchâtre coulait de sa bouche entr'ouverte; ses yeux étaient proéminens, hagards, et il se traînait à terre en poussant de temps en temps des miaulemens affreux. Après douze heures de convulsions et d'angoisses inexprimables, l'animal vivait encore; on lui a fait avaler un demi-gros d'opium, et il a expiré une heure après.

Nous avons répété la même expérience sur un autre chat d'une plus forte taille, en doublant la dose du camphre; les mêmes phénomènes ont eu lieu, et l'animal a succombé environ dix heures après avoir pris le poison. Dans ces deux expériences, l'autopsie a montré des traces de phlogose répandues sur plusieurs points de la tunique interne de l'estomac.

M. Orfila (*Toxicologie générale*) a fait prendre à un chien de petite stature deux gros de camphre triturés avec deux jaunes d'œuf. Au bout de dix minutes il a paru agité, et peu d'instans après il a offert les phénomènes suivans : convulsions générales, tête renversée en arrière, yeux saillans, injection marquée de la conjonctive, bouche remplie d'écume, lividité de la langue et des gencives, respiration accélérée. A la fin de cette attaque, qui a duré quatre minutes, l'animal a vomi une petite quantité de matières molles et liquides; il s'est aussitôt relevé, et n'a plus souffert depuis.

Un chien de moyenne taille, après avoir avalé trois gros de camphre dissous dans une once et demie d'huile d'olive, est mort en moins d'une heure dans des convulsions violentes. M. Orfila avait lié l'œsophage, afin d'empêcher le vomissement. La membrane muqueuse était enflammée, d'un rouge vif, avec des taches circulaires d'un rouge noirâtre. Le cerveau n'était le siége d'aucune altération remarquable.

Le camphre injecté dans les veines produit les mêmes effets, mais d'une manière beaucoup plus rapide.

L'usage inconsidéré de cette substance peut développer chez l'homme des phénomènes semblables. Cullen raconte qu'une jeune femme maniaque éprouva, après avoir avalé quarante grains de camphre, une grande faiblesse avec une insensibilité absolue. Son pouls était très-faible, et l'on observait à peine sa respiration. A la pâleur de son visage et au froid de glace qui couvrait toutes les parties de son corps, on eût dit qu'elle allait mourir. On lui fit respirer de l'esprit de corne de cerf, et on lui frotta

les extrémités avec des flanelles chaudes ; elle revint au point de pouvoir avaler un peu de lait tiède, et ensuite un peu de vin. Ces moyens, continués pendant deux ou trois heures, ranimèrent en partie son pouls et rétablirent la chaleur du corps. Toutefois elle fut plongée dans un état d'assoupissement jusqu'au lendemain.

Quarin a vu que le camphre, donné à hautes doses, excitait vivement l'action du cœur et des vaisseaux, causait des convulsions et une frénésie mortelle. (*Method. med. febr.*)

Un malade du docteur Remer tomba dans un délire furieux pour avoir pris six onces d'infusion de serpentaire de Virginie avec vingt-quatre grains de camphre. (*Police judiciaire pharmaco-chimique.*)

Les expériences tentées par Alexandre sur ses propres organes doivent trouver ici une place. Cet intrépide observateur, ayant avalé deux scrupules de camphre incorporés dans du sirop de roses, éprouva une prostration de forces extrême, suivie de vertiges, de nausées, du trouble des sens, de mouvemens convulsifs, et d'une sorte de fureur avec écume à la bouche. Le pouls, qui d'abord avait offert un ralentissement notable dans son rhythme, devint très-accéléré, et donna cent pulsations par minute. Quelques tasses d'eau tiède lui firent rejeter la plus grande partie du camphre, et il reprit peu à peu l'usage des sens. Les autres symptômes furent dissipés par une infusion de thé où l'on avait mis du suc d'orange et de citron.

Le camphre, considéré comme substance délétère, paraît agir à la manière des poisons narcotiques âcres. Il porte d'abord son action sur les tuniques de l'estomac, où il produit un état de phlogose plus ou moins intense ; mais bientôt ses molécules, absorbées, excitent fortement le cerveau et tout l'appareil nerveux. Cette action complexe est exprimée par l'ardeur et l'irritation qu'on éprouve à l'épigastre, par les nausées, les anxiétés, les tremblemens, les convulsions, le délire, les vertiges, l'ivresse, la stupeur, l'adynamie, etc.

Dans cette espèce d'empoisonnement, la première, la plus urgente indication est de débarrasser l'estomac de la matière toxique à l'aide des vomitifs et de la titillation du gosier. On administre deux ou trois grains de tartre émétique, ou vingt-quatre grains d'ipécacuanha, avec une once d'oxymel scillitique, et on favorise ensuite le vomissement par des boissons délayantes ; mais ces moyens sont rarement convenables dans l'état avancé de l'empoisonnement. Les boissons acidulées, l'éther sulfurique se montrent particulièrement efficaces après l'usage des vomitifs. Les irritations gastriques, les congestions cérébrales, les spasmes nerveux réclament les secours que nous avons déjà indiqués. *Voyez*, à l'introduction, les méthodes générales de traitement.

Il est peu d'agens thérapeutiques dont l'action ait été expliquée avec autant de controverse par les médecins. Si l'on en croit F. Hoffmann, Werlhof, Tralles, Pouteau,

Cullen, etc., etc., le camphre tempère et rafraîchit. Suivant d'autres observateurs non moins recommandables, il possède des propriétés irritantes. La manière la plus sûre de connaître un médicament, c'est-à-dire ses usages, son application et ses effets, c'est d'observer les phénomènes qu'il produit, de voir la liaison qu'ont ces phénomènes, et de les comparer entre eux. On connaît généralement les qualités physiques du camphre, et personne ne saurait contester sa nature volatile et inflammable, sa saveur âcre, son odeur forte et diffusible : voilà une assez grande probabilité en faveur de sa faculté excitante. Maintenant, si l'on fait attention aux nausées, aux vomissemens, aux anxiétés, à l'état de chaleur et de congestion qu'il excite chez les personnes d'un tempérament irritable et sanguin, hésitera-t-on de ranger cette substance au nombre des corps stimulans? On a cru que le camphre jouissait d'une vertu tempérante parce qu'il s'est montré utile dans quelques hémorrhagies; mais la cannelle n'est-elle pas administrée avec succès contre ces affections morbides lorsqu'elles sont le résultat de la faiblesse des vaisseaux et d'une atonie générale? et s'est-on jamais avisé de la mettre au nombre des remèdes réfrigérans? Quant aux inflammations que quelques auteurs ont guéries à l'aide du camphre, je ne crains pas de les révoquer en doute, à moins qu'ils ne veuillent parler de cette espèce de phlegmasie qui tend à la gangrène, et qui s'accompagne de la dépression des forces vitales.

Les observations de M. le professeur Alibert ne sont point en faveur des effets rafraîchissans du camphre. Une femme âgée de cinquante ans, qui en avait pris huit grains à l'hôpital Saint-Louis, éprouva une irritation vive du canal digestif et de tout le système nerveux. Administré à la dose de quatre grains à une fille scorbutique, il a suscité un tel trouble dans le cerveau, qu'elle a refusé d'en prendre les jours suivans. Des lavemens préparés avec cette substance ont produit un tremblement universel chez une personne douée d'une susceptibilité nerveuse très-exaltée. (Alibert, *Nouveaux élémens de thérapeutique et de matière médicale.*)

L'opinion du célèbre et judicieux Baillou sur l'action échauffante du camphre n'est point douteuse, lorsqu'il dit : *caphura quandoquè adurit.* Vogel, Bergius, Voltelen, Ypey, Pierre et Joseph Frank, Quarin, Hecker, et beaucoup d'autres auteurs modernes partagent ce sentiment. Quoique le camphre fasse périr très-promptement les animaux, et diminue chez l'homme la force et la fréquence du pouls, Joseph Frank le regarde comme un excitant énergique. « Qui ne sait, dit ce savant professeur, qu'une colère violente, une joie excessive, l'étincelle électrique, un excès de vin, ont souvent tué subitement? et faudra-t-il pour cela regarder ces divers agens comme sédatifs. Si le camphre, donné à hautes doses, a quelquefois arraché à la mort des malades que la fièvre avait réduits à l'extrémité, c'est bien une preuve que sa manière d'agir n'est point sédative. » (*Méthode de traitement de l'institut clinique de Pavie.*)

Au reste, cette différence d'opinions paraîtra moins extraordinaire, si l'on fait attention que les effets du camphre doivent être singulièrement modifiés, soit par les doses, soit par l'idiosyncrasie et l'irritabilité plus ou moins vive des individus qui en font usage.

Examinons maintenant quelles sont les affections qui réclament l'usage du camphre, et traçons les règles de son emploi thérapeutique.

C'est dans les maladies ataxiques et putrides, dans le typhus, la peste ; dans les affections où se développent des mouvemens nerveux, irréguliers, la dépression des forces, le délire, et autres phénomènes pernicieux, qu'on a recours à cette substance énergique.

On a beaucoup déclamé contre l'emploi des sudorifiques et des stimulans au début des fièvres typhoïdes ; mais c'est l'abus, et non l'usage de ces remèdes, qui est condamnable. Qui ne sait que certains miasmes contagieux peuvent, ainsi que les poisons, affecter d'une manière soudaine l'appareil nerveux, et troubler toutes les fonctions de l'organisme par une sorte d'impression directe? L'expérience, d'accord avec le raisonnement, n'a-t-elle point démontré qu'il était possible d'éliminer ces miasmes délétères en excitant la faculté exhalante de la peau par des moyens prompts et efficaces? Ainsi on a donné le camphre au commencement des fièvres nerveuses et putrides avec un succès incontestable ; mais c'est dans les premiers instans de l'infection qu'il faut l'administrer. On en fait prendre quinze ou vingt grains, avec autant de nitre, de deux heures en deux heures, et l'on prescrit en même temps des boissons diaphorétiques.

Le camphre convient aussi dans l'état avancé des fièvres putrides et ataxiques, lorsque la nature paraît diriger ses mouvemens vers la peau : dans ces cas, on peut le considérer comme un des meilleurs sudorifiques. On le donne non-seulement à l'intérieur, mais encore on l'applique à la surface du corps, au moyen de flanelles chaudes qui en sont imprégnées, et dont on couvre le malade après avoir bien frictionné tous ses membres. On lui fait prendre ensuite des boissons délayantes où on ajoute de l'oxymel. Ces remèdes simples, aidés de l'irritation de l'organe cutané, calment les congestions de la tête, procurent parfois un sommeil tranquille, et deviennent des sudorifiques puissans.

On combine le camphre avec le musc, la serpentaire de Virginie, la valériane, l'opium, l'éther sulfurique, lorsque le pouls est faible, nerveux, intermittent ; avec la cannelle et le quinquina, lorsqu'on veut imprimer à tout le système une excitation prompte et durable.

L'observation démontre que le camphre, mêlé avec les acides, produit de bons effets dans les exanthèmes, dans la rougeole, la scarlatine, la petite-vérole confluente, avec langueur des forces vitales. Haller a décrit (*Opuscul. patholog.*)

une épidémie variolique revêtue d'un caractère putride qui se manifestait par des taches noirâtres, où ce mélange s'est montré salutaire. Il donnait chaque jour dix à vingt grains de camphre dans du lait d'amandes, avec du suc de citron, et le soir du sirop de pavot, depuis une demi-once jusqu'à une once et demie, avec quelques gouttes d'acide vitriolique.

Suivant le docteur Woodville, le camphre est généralement employé à Londres dans l'hôpital consacré à la petite-vérole. Ce médecin ajoute que sa propre expérience lui a appris que, dans la première période de cette maladie, lorsque les évacuations convenables ont eu lieu, le camphre manque rarement, à la dose d'un scrupule, de soulager les douleurs de tête et de procurer du repos. (William Woodville, *medical Botany*, page 688.)

Mais, dans les exanthèmes accompagnés de phénomènes putrides et ataxiques, le camphre remplit d'autres indications importantes : il favorise et maintient l'éruption par son principe aromatique très-pénétrant, en même temps qu'il remédie au trouble du système nerveux par sa qualité narcotique et sédative. Cette combinaison, ces principes mixtes que la nature nous offre dans le camphre et autres productions végétales, sont bien préférables aux combinaisons que l'art sait préparer. Dans les compositions naturelles, dit le célèbre Grimaud, les qualités médicamenteuses sont mélangées, accordées plus exactement, et elles se trouvent bien plus en rapport avec l'essence des maladies, qui sont aussi des productions naturelles.

L'angine, la pneumonie peuvent aussi se compliquer d'un caractère ataxique ou adynamique, comme l'ont observé Huxham et Sarcone. Cet état est marqué par la faiblesse du pouls, la prostration des forces, le délire, les sueurs froides et visqueuses, une gêne extrême dans les organes de la respiration, etc. Le camphre, combiné avec le nitre, seconde parfaitement l'effet des fomentations irritantes et des ventouses mouchetées qu'on applique sur le dos et sur la poitrine. On donne en même temps une décoction de quinquina et de polygala de Virginie, où l'on ajoute de l'oxymel scillitique, et l'on fait des embrocations avec le liniment volatil camphré.

Dans l'angine putride et gangréneuse, on prescrit en même temps des gargarismes préparés avec une infusion de fleurs d'arnica ou de racine de serpentaire, le miel rosat, l'alcohol camphré, le vinaigre aromatique, la teinture de myrrhe.

La dysenterie, cette maladie désastreuse qui ravage avec tant de rapidité les camps et les hôpitaux, peut également offrir une complication putride ou maligne. Cette complication s'observe particulièrement en automne, sous le règne d'une constitution atmosphérique chaude et humide, et dans des lieux marécageux. Les signes qui la font reconnaître sont, une soudaine prostration des forces, un pouls accéléré, faible, et presque insensible; un regard fixe et éteint, un délire taciturne, quelquefois furieux ; des taches brunes ou pourprées sur la peau ; des déjections fréquentes,

sanguines, séreuses ou noirâtres, exhalant une odeur putride et corrompue. Il faut s'attacher à la combattre par les excitans les plus diffusibles, et surtout par le camphre uni à l'opium, au musc, à l'arnica. On pratique en même temps sur le bas-ventre des fomentations aromatiques, des embrocations camphrées; on y applique des vésicatoires, et l'on prescrit des lavemens préparés avec des substances mucilagineuses et l'opium. Il ne faut point confondre cette espèce de dysenterie avec celle qui résulte d'une véritable inflammation des intestins, et qui réclame une méthode éminemment antiphlogistique.

Le camphre est également avantageux dans les maladies muqueuses asthéniques, avec complication de vers. Il est d'autant plus urgent d'attaquer ces insectes par de puissans anthelmintiques, que leur présence dans les voies intestinales peut donner lieu à des accidens nerveux très-intenses. On associe alors le camphre à la valériane, au jalap, à la rhubarbe, ou à quelque autre purgatif amer. On pratique sur l'abdomen des embrocations huileuses camphrées, et l'on donne des lavemens où l'on fait également entrer le camphre dissous dans de l'huile ou dans un jaune d'œuf. Cette substance, administrée en lavemens et en frictions, convient surtout aux enfans, à qui il n'est pas toujours facile de faire prendre des remèdes intérieurs. Par cette méthode, on détruit les vers lombricoïdes et les ascarides de la manière la plus prompte et la plus efficace. On sait que cette dernière espèce pullule dans le rectum, où elle excite quelquefois une irritation et un prurit intolérables. J'ai vu des enfans agités de violentes convulsions par cette cause unique. Le camphre, par son action éminemment volatile, tourmente ces insectes, les met en fuite, ou les fait périr. Prange, qui a publié une bonne dissertation sur les propriétés vermifuges du camphre, observe qu'il faut le donner à faible dose aux personnes irritables et sensibles, tandis que les individus d'une constitution molle, lymphatique, en proie à des affections rebelles, telles que la manie, la mélancolie, etc., peuvent en supporter des doses considérables. (Baldinger, *Silloge select. opuscul.*)

On a conseillé le camphre dans quelques névroses, dans l'hystérie, l'hypochondrie, l'asthme convulsif; et il a quelquefois procuré du soulagement lorsque d'autres moyens n'avaient produit aucun effet salutaire. Les Anglais nous ont appris qu'on pouvait l'administrer avec avantage dans quelques cas d'aliénation mentale; et à ce sujet Cullen cite une observation intéressante. Un jeune homme de seize ans, d'une bonne constitution en apparence, fut affecté d'un babil extraordinaire sans que l'on pût en assigner la cause. Cet état dura quelque temps, avec une confusion d'idées et un léger délire; mais peu à peu le malade devint tout-à-fait maniaque, et tellement intraitable, que l'on fut obligé de le lier dans son lit. Les saignées, les vésicatoires, les évacuans de toute espèce furent employés vainement. On essaya l'usage du camphre, d'abord à la dose de cinq grains trois fois par jour, et peu à peu on parvint

à la dose de soixante grains ; de sorte que ce maniaque en prenait cent quatre-vingts grains chaque jour. Tant que les doses ne furent pas au-dessus de deux scrupules, elles ne parurent produire aucun effet sensible ; mais, à mesure qu'on les augmenta, elles commencèrent à procurer par degrés plus de sommeil, et à rendre dans les intervalles les symptômes de la manie plus modérés. Peu à peu la raison revint, et la santé se rétablit sans aucun accident remarquable.

Les observations que le docteur Kinneir a consignées dans les *Transactions philosophiques* ne sont pas moins favorables à ce médicament. Ce médecin donnait aux maniaques depuis quinze grains jusqu'à un demi-gros de camphre, et il répétait ces doses plusieurs fois par jour : mais il fait la judicieuse remarque que cette substance ne convient qu'aux tempéramens froids ; qu'elle est nuisible aux constitutions ardentes, pléthoriques, et qu'elle augmente l'intensité des symptômes.

Certains auteurs ont vivement recommandé le camphre pour combattre la salacité, le satyriasis, la nymphomanie ; et il paraît que, dans quelques circonstances, il a contribué à éteindre les désirs vénériens. Mais, pour triompher de ces névroses, ne faut-il pas diriger le traitement sur les causes qui leur ont donné naissance et qui les entretiennent ? Ainsi les boissons tempérantes, les bains, un régime doux et végétal, les émissions sanguines, sont bien plus convenables que le camphre, lorsqu'il existe un état d'irritation et de pléthore. Que peut produire le camphre dans les irritations génitales causées par un principe herpétique ? J'en ai fait l'essai sur un malade qui avait une dartre rongeante fixée sur la verge et sur le scrotum, et cette substance a toujours exaspéré l'état de priapisme dont ce malheureux était tourmenté jour et nuit. Les bains froids, les lotions saturnines et le lait d'amandes lui procuraient seulement un léger repos. Les accidens de la nymphomanie, affection déplorable qui transforme la femme en une espèce de bacchante, sont pourtant quelquefois apaisés par l'administration du camphre, et M. le professeur Alibert nous en fournit un exemple dans ses *Élémens de thérapeutique et de matière médicale.* Cette substance peut en effet prospérer chez les femmes d'un tempérament faible et nerveux, tandis qu'elle irrite celles qui ont une constitution ardente, vigoureuse et sanguine.

Les anxiétés, l'inquiétude extrême qui accompagnent les affections goutteuses et rhumatismales sont quelquefois soulagées par de petites doses de camphre, souvent répétées, avec addition de nitre. Une inflammation modérée, la faiblesse du pouls, la sécheresse de l'organe cutané, indiquent l'emploi de ce remède : mais je ne conseillerai jamais le camphre dans les maladies arthritiques avec inflammation vive, bien qu'on trouve dans les auteurs de matière médicale des opinions favorables à son action réfrigérante. Toutefois, lorsque les signes inflammatoires ont cédé à une méthode convenable, le camphre achève de dissiper l'état de spasme, excite et entretient les sueurs critiques, en dirigeant les mouvemens vitaux vers la périphérie du

corps. J'ai quelquefois soulagé des goutteux qui, à la suite d'une longue et douloureuse attaque, éprouvaient une sorte de rigidité dans les membres qui rendait la locomotion impossible, en leur donnant trois ou quatre fois par jour de six à dix grains de camphre, et immédiatement après une tasse de décoction de *teucrium chamædrys*. Je faisais en même temps frictionner toute l'habitude du corps avec un liniment camphré et des flanelles chaudes. Ce traitement, continué pendant quelques jours, donnait de la souplesse à la peau, favorisait singulièrement la transpiration, et rendait les membres plus agiles.

On a cru que le camphre pouvait émousser les propriétés caustiques des cantharides, et prévenir ainsi ou combattre les irritations que produisent ces insectes sur les organes intérieurs. En effet, les auteurs nous fournissent des faits qui sembleraient prouver la faculté sédative du camphre; mais, comme dans ces cas on prescrit en même temps des émulsions, du petit-lait, des bains, des fomentations, enfin tout ce qui constitue la méthode tempérante, ces divers moyens peuvent à juste titre revendiquer une grande partie des bons effets qu'on attribue à cette substance. Cependant l'opinion de Groenevelt, qui a disserté sur l'emploi des cantharides, et les faits qu'il a recueillis, ont dû fixer notre attention. Ce médecin n'hésite pas d'attribuer au camphre une action spécifique. *Cantharides optimè camphorâ corrigi à plurimis annis expertus sum.*

Un jeune homme, à qui on avait donné une assez forte dose de cantharides dans du vin, ressentit d'abord une sorte de prurit avec irritation dans la vessie; mais, bientôt après, il fut en proie à une ardeur extrême, accompagnée d'une strangurie intolérable. La saignée, les émulsions, les injections, les préparations opiacées n'apportèrent aucun soulagement. Après cinq ou six jours de souffrances, Groenevelt prescrivit deux scrupules de camphre en deux bols. La première dose apaisa en partie les douleurs, et la dernière les dissipa entièrement. (Joan. Groenevelt, *De tuto cantharidûm in medicinâ usu interno.*)

Les premiers remèdes avaient sans doute affaibli l'inflammation, et la strangurie n'étant plus entretenue que par un état de spasme de l'appareil urinaire, le camphre suffit pour en triompher.

On a recours au camphre, dans quelques affections locales, pour ses propriétés excitantes et résolutives. Ainsi on l'emploie dans les engorgemens lymphatiques, les tumeurs œdémateuses, les ulcères fongueux, les plaies avec gangrène, les contusions, les entorses, les ophthalmies rebelles et asthéniques, les engelures, etc. On l'a également conseillé contre les douleurs arthritiques, et l'on a quelquefois réussi à calmer les symptômes de la goutte et du rhumatisme; mais très-certainement, dans l'état aigu de ces maladies, tous les topiques camphrés sont dangereux. Les douleurs s'apaisent, mais la cause essentielle subsiste; et lorsque l'inflammation ne se porte

point d'un membre à un autre, elle est refoulée vers les organes intérieurs, où elle peut décider une métastase mortelle.

Dans les brûlures qui affectent une grande surface, qui ont pénétré profondément dans les chairs et sont suivies de gangrène, l'emploi du camphre a quelquefois produit les plus heureux résultats. On se souvient encore avec une sorte d'effroi de la catastrophe qui eut lieu à Paris en 1810, et qui fit tant de victimes. M. le baron Calafati, préfet d'Istrie, d'un tempérament sanguin et d'une stature athlétique, eut les membres inférieurs entièrement brûlés et comme rôtis. Des symptômes de gangrène se manifestèrent pendant le cours de cette vaste brûlure; les plaies devinrent d'un aspect livide, noirâtre, et d'une odeur putride : le malade était d'une faiblesse et d'un abattement extrêmes. On avait employé successivement les applications antiseptiques les plus renommées, la poudre et la décoction de quinquina, l'onguent de styrax, le vin aromatique, etc., et cependant les plaies conservaient le même aspect. On les couvrit d'une poudre composée de parties égales de camphre et de fleurs d'arnica, et on appliqua par dessus des compresses imbibées de teinture de myrrhe fortement camphrée. Pour seconder les effets du traitement local, je prescrivis des potions toniques où je faisais également entrer le camphre à fortes doses. Par ces divers secours les forces du malade se ranimèrent, et les plaies offrirent bientôt une couleur vermeille; mais, à raison de leur grande étendue, la cicatrice se fit longtemps attendre, malgré les soins et les conseils des premiers chirurgiens de la capitale.

Nous croyons avoir démontré que le camphre est un médicament précieux dans les affections pathologiques où la faiblesse se joint à la mobilité nerveuse; que, par son action prompte, vive et diffusible, il relève le ton du système, stimule tous les tissus, pénètre dans tous les vaisseaux : conséquemment nous devons conclure que cette substance est nuisible dans les inflammations aiguës, malgré les assertions de F. Hoffmann et de Werlhof. Les faits que rapporte ce dernier médecin prouvent que les maladies aiguës qu'il a observées étaient compliquées d'un état nerveux et ataxique. Le jeune homme dont il parle (*Excerpta è commercio norico*, page 724) était atteint d'une fièvre maligne; il avait le pouls faible, fréquent, inégal, avec délire et prostration des forces. Il est vrai qu'il a administré avantageusement le camphre dans quelques pleurésies; mais le pouls présentait le même caractère, et cette substance était d'ailleurs suspendue dans une émulsion nitrée qui devait nécessairement affaiblir sa propriété excitante.

Le célèbre Pouteau, dans ses *Mélanges de chirurgie*, a également préconisé la vertu réfrigérante spécifique du camphre dans les inflammations érysipélateuses; il l'administrait à grandes doses, fréquemment répétées. Pour moi, j'ai de la peine à croire aux succès que ce grand chirurgien dit avoir obtenus dans la péritonite puerpé-

rale, et je pense que le camphre n'est utile que lorsque cette maladie prend dans son cours un caractère ataxique ou adynamique.

Combien n'a-t-on pas abusé de ce médicament dans les affections typhoïdes avec excès de chaleur! Qui ne l'a point vu accroître la sécheresse, l'éréthisme, la soif, le délire, enfin imprimer à tout le système une irritation qu'on ne pouvait apaiser que par les rafraîchissans donnés avec profusion? Ce n'est pas d'aujourd'hui que les médecins observateurs ont remarqué que les inflammations intérieures pouvaient prendre le masque du typhus, offrir des signes nerveux et adynamiques. L'estomac souffre alors impatiemment le camphre et toutes les substances stimulantes; il survient des nausées, des vomissemens, des anxiétés; la marche de la maladie est troublée, pervertie, l'inflammation fait des progrès, et la gangrène s'établit dans les parties les plus irritées. Le camphre, administré dans les premiers jours de cette fallacieuse adynamie, est un véritable poison, ainsi que tous les corps médicamenteux doués de qualités âcres. Les saignées générales et locales, les boissons rafraîchissantes peuvent seules dissiper cette affection secondaire en apaisant l'irritation et la phlogose des organes digestifs; toutefois il faut en mesurer l'emploi d'après l'intensité du mal, l'âge, et la constitution du malade. Les enfans, particulièrement sujets aux inflammations de la muqueuse gastro-intestinale, sont promptement soulagés par les déplétions sanguines pratiquées sur l'abdomen. Mais avec quelle profusion ne verse-t-on pas le sang de ces frêles créatures depuis qu'on ne voit partout que des inflammations! Il faut le dire sans déguisement, les disciples enthousiastes sont les plus grands ennemis du maître; ils déversent sur une doctrine excellente sous plusieurs rapports un tel ridicule, qu'on la compare dans le monde à la méthode du fameux docteur de Valladolid; j'ajouterai même que dans plusieurs familles elle est devenue odieuse par le coupable excès de son application. J'ai été appelé pour voir des enfans qu'on avait réduits, par de nombreuses saignées et par une diète rigoureuse, à une faiblesse difficile à décrire. Les préparations de quinquina et une nourriture convenable ont enfin triomphé de cet état de débilité.

On administre le camphre à des doses très-variées et sous différentes formes. Ainsi, lorsqu'on veut produire une excitation modérée mais soutenue, on le prescrit à la dose de quelques grains, à des intervalles très-courts; cette méthode est d'autant plus convenable, que le camphre a une action prompte mais passagère, et qu'on peut en donner sans inconvénient une assez grande quantité dans l'espace de vingt-quatre heures. Lorsqu'on l'emploie en substance, il convient de le diviser extrêmement; car on a observé qu'en petits morceaux il peut enflammer les tuniques de l'estomac, et y produire l'ulcération à la manière des poisons âcres. En conséquence, on le triture avec quelques gouttes d'alcohol, et on y ajoute un peu de sucre ou de gomme arabique.

Les affections chroniques et rebelles, comme la manie, l'épilepsie, etc., réclament d'assez fortes doses de cette substance; on en donne depuis quinze et vingt grains jusqu'à un demi-gros, deux ou trois fois par jour. Pour combattre la gangrène avec quelque succès, il faut élever hardiment ces doses jusqu'à plusieurs gros en vingt-quatre heures. Le docteur Collin nous en a donné l'exemple, et on peut le suivre sans être accusé de témérité lorsqu'il s'agit d'une affection qui dissout les forces de la vie d'une manière si effrayante. Il faut alors triturer le camphre avec une suffisante quantité d'alcohol, et le mêler avec une forte décoction de quinquina.

Dans les maladies putrides et nerveuses, dans le typhus avec faiblesse et abattement, on donne d'abord quatre ou cinq grains de camphre, et toutes les heures on augmente la dose de quelques grains, de manière qu'on puisse en administrer un ou deux gros en vingt-quatre heures. M. Richard en a prescrit plusieurs gros dans le même espace de temps, et une fois une demi-once en trente-six heures, dans des cas de fièvre adynamique, soit simple, soit compliquée : il l'a aussi associé au quinquina dans un cas de fièvre pernicieuse, et toujours avec le plus grand succès. (*Annales cliniques de la société de médecine de Montpellier*, 1813.)

Dans les péripneumonies ataxiques, dans la dysenterie et dans les inflammations accompagnées d'adynamie, on administre le camphre trituré avec du sucre et suspendu dans des boissons mucilagineuses.

On peut augmenter la puissance médicale du camphre en l'unissant à d'autres excitans, tels que le musc, le castoréum, la poudre d'aristoloche serpentaire, les teintures alcoholiques de safran, de menthe, de cannelle, de valériane, etc. On le mêle aussi avec le vin, l'acide acéteux, l'éther alcoholisé, et on forme avec ces diverses substances des compositions utiles dans les névroses asthéniques, et généralement dans toutes les affections où la nature a besoin d'être promptement ranimée pour opérer une réaction salutaire.

Potion camphrée. Prenez, camphre, demi-gros; triturez avec quelques gouttes d'alcohol, et ajoutez : sirop de menthe poivrée, une once; eau distillée de cannelle, quatre onces. La dose est d'une cuillerée à bouche toutes les heures.

Décoction tonique camphrée. Prenez, quinquina réduit en poudre, une once; faites bouillir dans une livre d'eau jusqu'à réduction d'un tiers, et ajoutez : camphre, un gros; teinture de cannelle, une once. Avant de mêler ces ingrédiens, on fait dissoudre séparément le camphre dans la teinture. La dose est d'une ou deux cuillerées, qu'on répète de deux heures en deux heures, ou à des intervalles plus rapprochés, si l'intensité des symptômes l'exige.

Teinture éthérée camphrée. Prenez, éther alcoholisé, une once et demie; camphre, un gros : mêlez. Cette liqueur est recommandée dans la cardialgie arthritique avec débilité de l'estomac, et dans les fièvres avec ataxie. La dose est de vingt ou

trente gouttes, et plus, dans quelques cuillerées de vin de Madère ou de vin blanc de France.

Le camphre sert à une foule d'applications extérieures. Dissous à la dose d'une once dans une livre d'alcohol, il forme l'esprit de vin camphré, préparation éminemment utile dans les luxations, les fractures, et autres affections locales.

On fait avec le camphre, dissous dans l'huile d'olives ou d'amandes douces, des embrocations sur le rachis, sur les membres, sur le sternum et sur l'abdomen, pour seconder les remèdes intérieurs, dans les cas de crampes, d'affections spasmodiques de la poitrine, de l'estomac, des reins et de la vessie. On y ajoute quelquefois avec avantage la teinture d'opium.

M. le docteur Vaidy, médecin des armées françaises, a indiqué l'usage d'une espèce de pommade camphrée contre la gale. On la prépare en incorporant un ou deux gros de camphre dans une once d'axonge. Il paraît que ce topique, employé comme la pommade antipsorique ordinaire, a eu un succès complet.

Le liniment de savon camphré se prépare en faisant dissoudre dix gros de camphre et trois onces de savon dans une livre d'alcohol. C'est un excitant énergique qu'on emploie contre la paralysie, les vieux rhumatismes, les tumeurs indolentes, etc. On accroît sa vertu excitante et résolutive en y ajoutant de l'éther acétique ou sulfurique, de l'eau de Cologne, etc.

On choisit quelquefois les voies de l'absorption pour introduire le camphre dans les organes intérieurs. Pour cela, on en fait dissoudre huit, dix ou quinze grains dans une suffisante quantité de salive ou d'alcohol, qu'on applique en frictions sur la partie interne des cuisses et sur l'abdomen. A l'aide de cette méthode, on dissipe quelquefois très-promptement les spasmes concentrés sur l'appareil urinaire; on combat le hoquet et autres symptômes nerveux qui accompagnent les affections fébriles. M. le docteur Chrestien cite un fait remarquable en faveur de cette méthode. Une dame d'une constitution très-irritable, parvenue à l'époque de la cessation des règles, éprouva, dans le cours d'une maladie gastrique accompagnée de symptômes nerveux et de douleurs fixes à la courbure du colon, une suppression presque totale d'urines; elle ne les rendait que goutte à goutte, et avec beaucoup de souffrance. M. Chrestien prescrivit une friction sur la partie interne de chaque cuisse avec six grains de camphre uni à la salive. Cette première application diminua sensiblement la douleur et facilita les urines; répétée trois heures après, tous les symptômes disparurent pour ne plus revenir. (*Méthode iatraleptique.*)

Il serait superflu de retracer ici toutes les préparations officinales où l'on fait entrer le camphre : nous avons dû nous attacher aux plus simples; les autres sont décrites dans presque toutes les pharmacopées.

LAURIER CANNELLIER. *Laurus cinnamomum.* Linn.

Thunberg et les autres naturalistes qui ont observé cet arbre dans son pays natal disent qu'il est d'une hauteur et d'une grosseur médiocres. Son tronc est recouvert d'une écorce d'un roux grisâtre; le bois en est doux, léger, poreux, et assez semblable à l'osier. Les feuilles naissent deux à deux sur les jeunes rameaux; elles sont ovales, lisses, pétiolées, odorantes, terminées en pointe. On remarque trois nervures longitudinales qui partent de la base même de chaque feuille, et disparaissent avant d'avoir atteint son sommet : entre ces nervures rampent des veines nombreuses et transverses. Lorsque les feuilles commencent à se montrer, elles sont d'une couleur écarlate; mais en peu de temps elles deviennent d'un vert luisant en dessus, plus clair en dessous. Les fleurs sont petites, nombreuses, blanches, disposées en panicule à l'extrémité des rameaux. Le fruit consiste en une petite baie de forme ovale, et d'une couleur bleuâtre dans sa maturité.

Le cannellier croît abondamment dans l'île de Ceylan, à Java, sur la côte du Malabar, et dans d'autres parties des Indes orientales : on le cultive à Cayenne, à l'Isle-de-France, et dans les Antilles. La cannelle la plus fine vient de Ceylan; Thunberg dit qu'elle abonde à Colombo, à Négunbo, et autres cantons situés le long de la côte. Celle qu'on tire de l'intérieur est plus âcre et beaucoup moins estimée. Les insulaires chargés de recueillir cette écorce dans les forêts distinguent plusieurs espèces de cannelliers par leurs feuilles, quoiqu'ils soient parfaitement semblables pour le port. Ils procèdent au dépouillement de ces arbres à deux époques différentes de l'année. La grande récolte se fait du mois d'avril au mois d'août, la petite vers la fin de l'automne. On choisit pour cette opération les rameaux de trois ans. Après avoir détaché l'écorce à l'aide d'un instrument convenable, on la fait sécher au soleil : la chaleur ayant bientôt absorbé toute l'humidité, elle se roule sur elle-même en forme de tuyaux.

Suivant Robert Percival, la meilleure cannelle est celle qui se roule le plus facilement; elle ne doit pas être plus épaisse que du papier qui a un peu de corps. Elle est d'un jaune clair, et le goût doit en être assez doux pour qu'elle n'occasionne aucune cuisson dans la bouche. L'écorce de qualité inférieure est plus épaisse et d'une couleur plus foncée; elle brûle le palais lorsqu'on la mâche, et laisse un arrière goût désagréable. (*Voyage à l'île de Ceylan.*)

En effet, on trouve dans le commerce plusieurs espèces ou variétés de ces écorces. La plus fine est celle qui porte le nom de *cannelle de Ceylan;* elle est mince, roulée en petits cylindres plus ou moins longs, fragiles, d'une couleur rousse. Son odeur est pénétrante, suave; sa saveur chaude, aromatique, légèrement sucrée. La cannelle commune est épaisse, rugueuse, plus foncée en couleur; elle a d'ailleurs un goût plus âcre et un parfum moins agréable.

Ces écorces, soumises à la distillation, fournissent une huile volatile d'une saveur brûlante. L'eau distillée laisse déposer par le refroidissement des cristaux d'acide benzoïque. (Fourcroy.) Elles contiennent en outre une grande quantité de tannin, une matière colorante de nature végéto-animale, et du mucilage. (Vauquelin.)

La cannelle ou cinnamome est un aromate célèbre dans les livres sacrés. Moïse, par l'ordre du Seigneur, en composait des parfums pour le tabernacle, et pour les enfans d'Israël qui se destinaient aux fonctions du sacerdoce. (*Exod.*, cap. 30.)

Le temps n'a point détruit la célébrité de cette production étrangère ; on la recherche encore aujourd'hui pour la suavité de son parfum et pour ses vertus toniques et cordiales. Donnée à la dose de quelques grains, elle réchauffe l'estomac d'une manière vive et prompte, ranime ses facultés affaiblies. Si on l'administre à des doses élevées, son impression ne se borne point à la surface de l'appareil digestif ; mais elle pénètre au sein de l'économie, stimule tous les tissus organiques, et produit les phénomènes d'une excitation générale.

Il n'existe point de remède stimulant aussi agréable que la cannelle, et aucun de nos produits indigènes ne saurait la remplacer. On ne l'administre point isolément dans les pyrexies avec langueur des forces vitales ; mais on l'unit à un grand nombre de médications toniques et excitantes. Ses principes aromatiques et volatils accroissent la puissance antifébrile du quinquina ; aussi, dans certaines fièvres intermittentes, on combine ces deux substances, afin de donner à tout le système une impulsion vive et énergique. Durant les paroxysmes des intermittentes ataxiques, on cherche à combattre la débilité profonde, les syncopes, la stupeur, les mouvemens nerveux, en donnant la cannelle sous toutes les formes. On l'associe au camphre, à l'éther sulfurique, à l'opium ; on frictionne les membres avec sa teinture spiritueuse, et on la mêle aux potions antispasmodiques jusqu'à ce que l'apyrexie permette de recourir au fébrifuge par excellence. Je donnerai dans le cours de cet ouvrage quelques histoires de fièvres larvées * où la cannelle s'est montrée éminemment utile.

On a recours à la cannelle pour remédier à l'état d'asthénie qui se développe dans le cours avancé des fièvres typhoïdes. On donne sa poudre dans du bouillon, dans du vin vieux ; on mêle son eau distillée, son infusion aqueuse, sa teinture alcoholique dans les potions excitantes ; on augmente graduellement les doses de

* Ces fièvres sont d'autant plus redoutables qu'elles prennent le masque ou la forme insidieuse d'un symptôme dominant, d'une irritation spasmodique fixée sur le poumon, sur la plèvre, sur l'utérus ; de sorte qu'on serait tenté de prendre cet état de spasme pour une véritable phlegmasie, parce que les signes qui pourraient éclairer le diagnostic se présentent d'une manière fort obscure ; ils sont même quelquefois si peu sensibles, que ce n'est qu'au deuxième ou troisième accès que le vrai caractère de la fièvre se prononce. Heureux celui qui ne voit pas la vie de son malade s'éteindre avec ce nouveau paroxysme !

ces divers agens, et on les répète à de courts intervalles. Un pouls faible, lent, déprimé; des hémorrhagies passives; des évacuations sanglantes, séreuses, putrides; des éruptions cutanées d'une nature pernicieuse; en un mot, la prostration directe des forces vitales, indiquent leur emploi. Quelquefois l'exaltation des propriétés vitales vient s'unir à ces symptômes par des spasmes, des convulsions, et une altération plus ou moins grave du système nerveux. Cette fausse apparence d'irritation ne doit point influer sur la base du traitement; la méthode débilitante serait éminemment pernicieuse, mais on combine alors les excitans avec les antispasmodiques.

La cannelle entre aussi dans les méthodes curatives qu'on dirige sur certaines névroses entretenues par la faiblesse. On cite des vomissemens nerveux, des cardialgies, des maux d'estomac guéris par l'administration prudente de cette écorce et de ses composés : mais les causes qui les produisent sont infiniment variées, et l'on doit bien plus souvent chercher à les combattre par des remèdes doux et tempérans. En général les aromatiques ne conviennent que lorsque la faiblesse est évidente; il faut les abandonner s'ils causent de la chaleur et de l'irritation.

Les partisans de la doctrine de Brown ont préconisé les vertus de la cannelle dans le traitement des hémorrhagies, et depuis quelque temps on a surtout employé la teinture comme un moyen spécifique dans les pertes utérines; mais l'application empirique de ces médicamens doit nécessairement entraîner des accidens fâcheux. Lorsque la ménorrhagie a un caractère pour ainsi dire passif; lorsqu'elle s'accompagne de la faiblesse du pouls, de la pâleur du visage, de lassitudes générales et autres signes asthéniques, la cannelle offrira un secours aussi prompt qu'efficace. On augmentera sa puissance en l'unissant au quinquina, à l'acide sulfurique alcoholisé, et même à l'opium, s'il se manifeste des mouvemens spasmodiques. Si, au contraire, les forces vitales sont dans un état d'exaltation; si le pouls est fréquent et dur; s'il existe des symptômes de congestion ou d'irritation dans les voies utérines, les préparations de cannelle cessent de convenir. Il faut surtout être circonspect, relativement à l'emploi de ces remèdes, dans les pertes qu'éprouvent les femmes de quarante à cinquante ans. L'hémorrhagie est alors fomentée par un état d'excitation ou de pléthore locale que les stimulans exaspèrent et font dégénérer en phlegmasie. Le squirrhe et le cancer sont souvent les suites de ce traitement absurde.

La chlorose, l'aménorrhée, les fleurs blanches, et autres affections chroniques liées à un état de faiblesse générale, se guérissent ou s'amendent par l'usage de la cannelle. Pour opérer une médication plus énergique et plus durable, on combine cette écorce avec le quinquina et le fer. Ce mélange est précieux pour dompter l'atonie rebelle, l'état d'inertie et de langueur qu'on observe chez les femmes d'une constitution molle et lymphatique.

Enfin on regarde la cannelle comme un excitant aphrodisiaque, et les hommes

épuisés par toutes sortes de jouissances en font souvent usage pour réveiller dans leurs organes flétris les dernières étincelles du désir. On la voit figurer dans les potions, dans les élixirs, dans les poudres, dans certaines pastilles, et une foule de compositions toniques qui remplissent rarement l'attente des vieux libertins. Lorsqu'on a long-temps abusé des plaisirs, les organes languissent dans une sorte d'impuissance que rien ne saurait vaincre. D'ailleurs l'usage répété de la cannelle et autres stimulans énerve les forces de l'estomac, émousse la sensibilité générale, et achève d'user des corps radicalement affaiblis. Toutefois une hygiène philosophique ne blâme point l'usage modéré de cet aromate lorsqu'il s'agit de porter remède à un état d'atonie, à un relâchement momentané produit par des causes légères. La cannelle, prise alors avec réserve, excite dans les voies digestives une commotion vive et douce, qui se transmet par voie d'absorption et de sympathie sur plusieurs systèmes d'organes, les excite, les réchauffe agréablement, et les dispose à exécuter les actes de la vie d'une manière plus prompte et plus facile.

Considérée sous le rapport diététique, la cannelle est d'un grand secours à la suite des maladies qui ont profondément énervé toute l'économie. On l'emploie pour réparer l'affaiblissement produit par des évacuations immodérées, des saignées excessives et une diète rigoureuse. Mêlée avec les alimens, elle ranime le ton de l'estomac, développe ses facultés digestives, dissipe les flatuosités, réprime la disposition à la diarrhée, et prévient cet état de langueur et de cachexie qui entrave la marche de la convalescence. La cannelle est surtout très-utile dans les climats chauds, où il faut réparer par une excitation intérieure la distraction habituelle des forces, qui se portent sans cesse du centre à la périphérie du corps. Dans ces pays, les substances aromatiques servent à soutenir le ton de la fibre, affaibli par des transpirations abondantes et continuelles.

Nous avons décrit les propriétés les plus remarquables de la cannelle; nous avons surtout signalé ses effets salutaires dans le typhus putride ou adynamique, dans certaines névroses, et dans quelques affections lentes ou passives qui demandent le secours des remèdes stimulans. Nous allons maintenant exposer d'une manière concise les cas où cette écorce est nuisible, et nous le ferons avec l'esprit d'indépendance qui nous dirige, sans nous laisser dominer ni par l'autorité des anciennes doctrines ni par les cris de la nouvelle école.

Nous commençons par avouer que la plupart des browniens ont fait un abus condamnable de la cannelle et des stimulans dans les fièvres adynamiques, sans avoir égard aux causes et aux complications de ces maladies. Dans la première période, et surtout lorsque le pouls est serré, avec sécheresse de la langue, chaleur générale, météorisme douloureux, etc., la cannelle augmente l'irritation, favorise les congestions locales, et doit être regardée comme un poison irritant. Il ne faut

point s'abuser sur la faiblesse plus ou moins apparente qui accompagne ces symptômes; cette espèce d'adynamie est l'oppression des forces de quelques modernes; elle est susceptible de céder de la manière la plus prompte à la méthode antiphlogistique et à tous les moyens propres à combattre l'irritation inflammatoire, qui est ici la cause essentielle et primitive. C'est un point de doctrine avoué de tous les esprits sages; les anciens même, qu'on traite maintenant avec tant de hauteur et de mépris, n'ont point méconnu ces effets immédiats d'une phlegmasie intense. Mais il n'en est pas toujours ainsi des inflammations qui se développent pendant le cours des fièvres typhoïdes; dans l'état avancé de ces maladies, elles réclament ordinairement les toniques et les excitans, ou du moins une méthode mixte qui tende à ménager le système des forces. Si vous les ruinez d'abord par l'application répétée des sangsues, par un torrent de boissons aqueuses, pouvez-vous espérer de ranimer ensuite les fonctions organiques par les vésicatoires, les sinapismes, le quinquina, la cannelle et autres stimulans? Tous ces moyens ne tendent au contraire qu'à éteindre la flamme vitale; et la nature, hors d'état de se livrer à une réaction salutaire, succombe sous les nouveaux coups que lui porte une main imprudente. Les vésicatoires surtout, appliqués dans cet état extrême de faiblesse, produisent un effet pernicieux : aussi Brown dit une chose vraie et pleine de sens lorsqu'il les appelle l'extrême-onction de la médecine.

Les névroses, les affections chroniques de l'estomac et des viscères abdominaux tirent souvent leur origine d'un état de spasme ou d'irritation qu'on ne saurait combattre par la cannelle, quoiqu'il se manifeste en même temps des signes de faiblesse. Les remèdes stimulans, en donnant une nouvelle force à cet état habituel de congestion qui a lieu sur les viscères, le font bientôt dégénérer en phlegmasie. On a remarqué que les personnes sujettes aux maux de nerfs avaient les organes gastriques éminemment sensibles, et supportaient difficilement l'usage de la cannelle, malgré leur état de débilité. Le traitement de ces maladies n'est point facile; les tempérans doivent d'abord être employés, mais il faut en circonscrire l'usage, pour ne point augmenter la faiblesse : on passe ensuite aux toniques les plus doux, et on revient aux remèdes rafraîchissans et sédatifs. Cette méthode, employée par le célèbre Barthez, est quelquefois suivie d'un heureux succès.

La chlorose, l'aménorrhée, et une foule d'autres affections chroniques ne sont pas toujours occasionnées par un état de faiblesse et d'atonie. Chez les personnes d'un tempérament nerveux et sanguin, elles dépendent ordinairement d'une irritation plus ou moins vive, qui demande un régime doux, des bains, des sédatifs et des relâchans. J'ai vu périr, il y a quelques années, une jeune fille d'une constitution vigoureuse, à qui on avait donné des poudres de cannelle et de safran pour exciter la menstruation. Elle succomba en peu de jours à une inflammation d'entrailles.

L'engorgement des glandes mésentériques chez les enfans, bien qu'il soit souvent accompagné de signes de faiblesse, réclame d'autres secours qu'une médication stimulante. Cette maladie, presque toujours traitée d'une manière empirique, s'exaspère sous l'influence des remèdes chauds, et particulièrement des préparations de cannelle, si les enfans qui en sont atteints ont une constitution irritable, si le pouls est fébrile, la langue sèche ou rouge, le ventre météorisé et sensible. L'élixir de Peyrilhe, si vanté de nos jours, devient dans ces cas une espèce de poison phlegmasique. Les bains, les sangsues, les embrocations huileuses et sédatives, les boissons tempérantes doivent d'abord former la base du traitement; lorsque les symptômes d'irritation ont disparu, on emploie les apéritifs pris dans la famille des plantes chicoracées, et on passe ensuite aux toniques les plus doux.

La cannelle entre dans une infinité de préparations; on la prescrit en poudre à la dose de huit, dix et quinze grains, qu'on répète suivant l'effet qu'on veut produire. L'eau, le vin et l'alcohol s'emparent de ses principes actifs. Son eau distillée se distingue par une saveur aromatique très-agréable; elle sert de base aux potions excitantes.

La teinture de cannelle se prépare en faisant digérer trois onces de cette substance dans deux livres d'alcohol. On l'emploie dans les hémorrhagies passives, dans le troisième stade du typhus, et généralement dans toutes les maladies asthéniques. La dose est d'environ un gros, dans une tasse de décoction de quinquina, d'infusion de valériane, de serpentaire de Virginie, d'arnica, d'angélique, etc. On peut répéter cette dose plusieurs fois par jour, suivant le degré de faiblesse qu'on a à combattre.

La teinture de cannelle composée de la pharmacopée de Londres est très-énergique. L'écorce de cannelle y est associée avec quelques aromates puissans, avec le gingembre, le cardamome, le poivre. On la prescrit à la dose de quarante ou cinquante gouttes, dans un véhicule convenable, pour dissiper les flatulences, les langueurs et les faiblesses de l'estomac; on l'a quelquefois employée avec succès contre la goutte asthénique du canal alimentaire.

Pastilles de cannelle excitantes. Prenez, cannelle de Ceylan, demi-once; safran oriental, deux gros; gingembre et vanille, de chaque, un gros; sucre et mucilage, quantité suffisante pour former des pastilles de quinze ou vingt grains. On en prend une ou deux de temps en temps. Elles produisent une excitation assez vive, sans avoir l'inconvénient de certaines préparations irritantes où l'on fait entrer des substances délétères.

Électuaire corroborant. Prenez, quinquina pulvérisé, une once; cannelle fine, deux gros; limaille de fer, un gros; sirop de cannelle, quantité suffisante : mêlez, pour un électuaire à prendre à la dose d'environ un gros matin et soir. On avale immédiatement après une tasse d'infusion amère. Ce remède convient dans les cas

d'aménorrhée, de chlorose, de fleurs blanches, et autres écoulemens muqueux.

Julep stimulant. Prenez, eau de cannelle simple, cinq onces; teinture de cannelle, demi-once; sirop de menthe, six gros; acide sulfurique alcoholisé, demi-gros. On donne une ou deux cuillerées à bouche de ce julep toutes les deux heures, pour arrêter les pertes de sang avec faiblesse. Dans les cas graves, on peut élever les doses de la teinture de cannelle.

M. le docteur Lafont-Gouzi, de Toulouse, a donné jusqu'à une once de teinture de cannelle, dans cinq onces de véhicule, contre les hémorrhagies utérines qui se développent à la suite des fausses-couches et des accouchemens laborieux. Il l'a employée également avec succès dans deux cas d'hémoptysie alarmante survenue tout à coup chez des sujets d'une faible constitution.

Gouttes excitantes. Prenez, teinture de quinquina, deux onces; teinture de cannelle, une once; esprit de vitriol, demi-once. On donne trente ou quarante gouttes de ce mélange dans une tasse d'eau fraîche, pour dissiper les symptômes nerveux de l'estomac produits par les affections putrides et vermineuses. Ces gouttes sont contre-indiquées par l'adynamie qui est l'effet immédiat d'une phlegmasie interne.

Il n'entre pas dans notre plan de décrire les teintures, les élixirs, les baumes de nos dispensaires où la cannelle est admise; la plupart de ces remèdes sont trop compliqués, et sont justement tombés en désuétude : nous nous contenterons de rappeler ici l'élixir d'écorce d'orange composé de la pharmacopée de Prusse, excellente préparation qu'on donne à la dose d'un ou deux gros dans les affections muqueuses, dans la dyspepsie, et dans les débilités qui succèdent aux maladies aiguës.

LES CHÉNOPODÉES.

(CHENOPODEÆ.)

PHYTOLACCA. *PHYTOLACCA.*

Calice à cinq divisions. Huit à vingt étamines. Ovaire strié; huit à dix styles. Baie orbiculaire, creusée de huit à dix sillons, et divisée en autant de loges monospermes.

PHYTOLACCA A DIX ÉTAMINES. *PHYTOLACCA DECANDRA.*

Phytolacca decandra. Linn.

(Planche 45.)

Cette plante, originaire de l'Amérique septentrionale, pousse des tiges très-élevées, rameuses, vertes ou rougeâtres, garnies de feuilles et de fleurs pendant huit mois de l'année. Les feuilles sont molles, ovales, lancéolées, un peu ondulées en leurs bords, et terminées par une pointe calleuse. Les fleurs forment des grappes simples, pédonculées, opposées aux feuilles; elles sont rouges, à cinq divisions ovales, à dix étamines et à dix styles. Les fruits consistent en des baies d'un noir bleuâtre, sillonnées, à dix ou douze loges renfermant des semences hémisphériques.

On connaît cette plante herbacée sous le nom vulgaire de *raisin d'Amérique.* Elle est si multipliée dans le Piémont, dans les Pyrénées, dans les Landes, qu'on peut la regarder comme indigène. On la cultive dans les jardins, où elle brave les rigueurs de l'hiver.

Toute la plante est imprégnée d'un principe irritant, à peine sensible lorsqu'elle est jeune, mais qui devient corrosif et vénéneux lorsqu'elle a acquis son entier développement. Le suc exprimé de la plante adulte, pris à la dose d'une cuillerée, purge avec violence; celui des fruits a les mêmes propriétés. Une petite dose a suffi pour exciter sur un chien de moyenne taille des tremblemens et des mouvemens convulsifs;

Phytolacca à dix étamines

Hocquart del. et sculp.

mais ces symptômes n'ont pas été de longue durée. (Sproegel, *Experimenta circa varia venena.*)

Le docteur Kalm rapporte, dans son voyage au Canada, que le suc de la plante et de la racine, appliqué extérieurement, a produit de bons effets dans quelques cas de cancer ulcéré. Colden, cité par Schoepf (*Mat. med. amer.*, page 71), a obtenu le même résultat du suc des fruits épaissi au soleil.

Quelques médecins ont répété ces expériences aux États-Unis, et il paraît qu'elles ont été suivies de succès. M. Decandolle observe avec raison que cette plante énergique, naturalisée dans plusieurs provinces, a été trop négligée des médecins européens.

Suivant quelques naturalistes voyageurs, les jeunes pousses n'ont presque point d'âcreté ; on les mange cuites en guise d'asperges dans la Jamaïque et dans l'Amérique septentrionale. Comme le suc des fruits est d'un très-beau pourpre, on dit qu'en Portugal et dans les provinces méridionales on s'en sert pour colorer les vins.

L'ordre des chénopodées présente quelques autres plantes d'une nature suspecte. La plus remarquable est l'ansérine hybride (*Chenopodium hybridum.* Linn.). On la trouve dans les champs, dans les lieux arides et sablonneux. Haute d'environ deux pieds, elle porte des feuilles très-anguleuses et cordiformes. Les fleurs forment au sommet de la tige une espèce de panicule composée de grappes nues et rameuses.

Cette plante exhale une odeur très-forte, presque fétide; on la croit vénéneuse pour quelques animaux. Puinh dit qu'elle est narcotique, qu'elle trouble la vue, cause des vertiges, des spasmes et des faiblesses.

L'arroche des jardins (*Atriplex hortensis.* Linn.), que tout le monde connaît sous le nom de *bonne-dame*, produit des semences très-âcres qui provoquent le vomissement.

LES PLUMBAGINÉES.

(PLUMBAGINEÆ.)

DENTELAIRE. *PLUMBAGO.*

Calice extérieur hérissé, tubuleux, à cinq dents. Calice intérieur, monophylle, en entonnoir, à cinq lobes. Cinq étamines à filamens élargis à leur base, et entourant l'ovaire. Un style portant cinq stigmates. Capsule monosperme, s'ouvrant au sommet en cinq valves.

DENTELAIRE D'EUROPE. *PLUMBAGO EUROPÆA.*

Plumbago europæa. Linn.

(Planche 46.)

Sa tige, cylindrique, cannelée, rameuse, s'élève à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles sont ovales, lancéolées, amplexicaules, légèrement bordées de poils. Les fleurs, d'une couleur purpurine ou bleuâtre, sont ramassées en bouquet à l'extrémité des rameaux. Le calice extérieur est chargé de tubercules glanduleux et visqueux. Les étamines sont insérées sur des écailles qui remplissent le fond de la fleur. Cette plante croît dans les départemens méridionaux de la France; on la trouve dans les lieux secs et sur le bord des chemins.

La racine, la tige et les feuilles de la dentelaire contiennent un principe âcre et vénéneux. Lorsqu'on les mâche, on éprouve à l'instant une sensation brûlante qui se répand jusqu'au fond du gosier, et qui est suivie d'une abondante salivation. La plante fraîche, introduite dans les voies alimentaires, produirait infailliblement tous les symptômes des poisons irritans. Au reste, la dessiccation lui fait perdre une grande partie de son âcreté. Quoiqu'elle ait été proposée dans ce dernier état pour remplacer l'ipécacuanha, on se borne avec raison à en faire des applications extérieures dans les cas de gale invétérée. C'est au docteur Sumaire, médecin provençal, que nous devons la connaissance de ce remède antipsorique.

Dentelaire d'Europe

Hocquart del. et sculp.

Un empirique, en Languedoc, guérissait, dit-on, les cancers en y appliquant des compresses imbibées d'huile où il avait fait macérer des feuilles de dentelaire. De semblables topiques peuvent sans doute produire de bons effets dans quelques circonstances ; mais le plus souvent ils ne font qu'accélérer la marche de cette déplorable maladie, et il est plus sage de les abandonner aux charlatans, qui ont le droit exclusif de tout entreprendre.

Malgré tous les succès qu'on prétend avoir obtenus de la dentelaire pour la guérison des gales invétérées, il faut cependant l'employer avec réserve ; car on cite l'exemple d'une fille qui eut la peau horriblement dénudée pour s'être frottée avec cette plante. On emploie indifféremment la racine ou les feuilles. Ainsi on fait bouillir deux ou trois onces de racine dans une livre d'huile d'olive, qu'on applique ensuite en frictions sur toutes les parties atteintes de gale. Le docteur Curtet conseille l'usage des feuilles; on en prend une certaine quantité que l'on noue dans un linge, et qu'on fait bouillir dans de l'huile ; ensuite, auprès d'un feu clair, on se frotte tout le corps avec le nouet. Deux, trois ou quatre frictions produisent une éruption générale très-abondante ; mais, au bout de quelques jours, tous ces boutons se dessèchent et tombent. Suivant le docteur Curtet, ce moyen triomphe des gales les plus rebelles.

DENTELAIRE DE CEYLAN. *Plumbago zeylanica.* Linn.

Cette plante, originaire des Indes, est cultivée dans nos jardins. Sa tige est grêle, un peu ligneuse à sa partie inférieure, haute d'environ un pied et demi. Ses feuilles sont ovales, pointues, pétiolées, lisses en dessus, et un peu rudes en dessous. Les fleurs sont d'un très-beau blanc, sessiles, et disposées en forme d'épis ; le calice extérieur est comme hérissé de poils glanduleux ; les lobes du calice intérieur sont obtus et presque tronqués.

Ainsi que l'espèce précédente, la dentelaire de Ceylan se distingue par des qualités âcres. Comme elle est généralement cultivée, Gilibert voudrait qu'on en fît l'essai dans le traitement du cancer. Suivant ce médecin naturaliste, sa causticité n'est pas trop considérable ; elle n'agit que sur la partie qu'elle touche, détruit les chairs baveuses sans exciter une grande inflammation et sans s'étendre comme les autres caustiques. L'huile d'olive imprégnée des principes de la plante a guéri plusieurs galeux.

La dentelaire sarmenteuse (*Plumbago scandens.* Linn.) et la dentelaire à fleurs roses (*Plumbago rosea.* Linn.), végétaux exotiques cultivés dans les serres, ont des propriétés vésicantes. La dernière surtout est très-corrosive dans son pays natal.

LES PRIMULACÉES.

(PRIMULACEÆ.)

CYCLAMEN. *CYCLAMEN.*

Calice à cinq divisions. Corolle en roue, à cinq lanières renversées. Cinq étamines; anthères conniventes. Capsule globuleuse à cinq valves.

CYCLAMEN D'EUROPE. *CYCLAMEN EUROPÆUM.*

Cyclamen europæum. Linn.

(Planche 47.)

De sa racine tubéreuse et noirâtre s'échappent plusieurs tiges ou hampes grêles, contournées en spirale, peu élevées, et uniflores. Les feuilles, qui naissent également du collet de la racine, sont arrondies, cordiformes, dentées ou anguleuses en leurs bords, d'un vert foncé, panachées de blanc en dessus, rougeâtres en dessous, et soutenues par un pétiole fort long. Les fleurs sont blanches ou legèrement teintes de pourpre.

Cette jolie plante croît dans la France méridionale; elle se plaît sur les montagnes et dans les lieux ombragés. On la cultive dans les jardins, où elle offre plusieurs variétés relativement à la configuration des feuilles et à la nuance des fleurs, qui sont pourpres, roses ou blanches. On lui a donné le nom vulgaire de *pain-de-pourceau*, parce que les porcs recherchent avec avidité sa racine tuberculeuse.

Cette racine est comprimée, quelquefois sphérique, plus souvent irrégulière, recouverte d'une écorce brune, blanchâtre intérieurement, inodore, d'une saveur très-âcre, amère, un peu nauséeuse. Dans son état de fraîcheur, elle excite fortement le canal alimentaire, produit le vomissement, ou purge avec violence. Son suc, à la

Cyclamen d'Europe

Hoquart del. et sculp.

dose de deux ou trois gros, est un puissant drastique. On croit que le cyclamen récolté en automne a plus de virulence que dans les autres saisons ; son énergie paraît résider dans un principe volatil qui se dissipe en partie par la dessiccation.

Dans les provinces où cette plante est commune, on l'emploie assez fréquemment pour se purger; mais c'est un remède violent qui cause une sorte de strangulation, des étouffemens, des tranchées, des faiblesses, des superpurgations, des hémorrhagies, des mouvemens convulsifs, etc. Cette série de symptômes réclame impérieusement la méthode antiphlogistique.

Depuis long-temps on a renoncé à l'usage du cyclamen, à cause de son acrimonie délétère. On a également abandonné l'onguent d'*arthanita*, où il se trouve uni à d'autres drastiques.

Nous trouvons dans la famille des primulacées quelques autres végétaux plus ou moins âcres. De ce nombre est la soldanelle des Alpes (*Soldanella alpina.* Linn.), laquelle possède, selon M. Virey, une propriété cathartique assez vive. Mais une plante beaucoup plus célèbre par les vertus qu'on lui a attribuées, c'est le mouron des champs (*Anagallis arvensis.* Linn.). Tout le monde connaît cette herbe, si commune dans les lieux cultivés, et dont les tiges faibles, rampantes, portent des fleurs rouges ; mais bien des gens ignorent qu'elle est un poison pour les animaux. D'après les expériences de M. Gronier, professeur vétérinaire, le mouron, donné aux chevaux en décoction concentrée, les fait périr en stupéfiant le système nerveux; son action délétère se porte en même temps sur la membrane muqueuse de l'estomac, où l'on trouve des traces d'inflammation. Les principaux phénomènes produits par l'*anagallis* sont un flux abondant d'urine avec des mouvemens convulsifs des muscles de la gorge et du train postérieur. (*Compte rendu des travaux de la Societé de médecine de Lyon* : année 1810.) M. Orfila a également constaté l'action délétère de l'extrait de la plante sur les chiens. Tous ces animaux ont présenté des traces d'inflammation dans la membrane muqueuse digestive.

Cette plante a joui autrefois d'une grande réputation, comme médicament; elle a une saveur un peu âcre; le suc des feuilles est surtout d'une amertume prononcée. Nous ne répèterons point toutes les merveilles recueillies par Tragus, Simon Pauli, Chomel, Tournefort, etc. Qui croirait maintenant que le mouron pût guérir la goutte, l'épilepsie, la manie, la rage, la peste ? Qu'on nous permette néanmoins de reproduire ici quelques observations qui semblent déposer en faveur de ses bons effets dans l'hydrophobie.

On administra l'*anagallis* à deux vaches mordues par un chien enragé. Une de ces vaches, qui avait été mordue aux lèvres et à une paupière, eut, quinze jours après la parfaite cicatrice des plaies, l'œil hagard et le regard fort inquiet; le pouls était dur, serré, intermittent; elle reculait à l'aspect de l'eau blanche ou pure qu'on

lui présentait, et ne donnait plus de lait. On augmenta la dose d'anagallis, et, pour exciter la transpiration, on administra deux gros d'alcali volatil concret dans une pinte d'infusion de la même plante. Ce breuvage fut réitéré trois fois dans la journée, et deux fois dans la nuit. Le soir, la bête but un sceau d'eau blanche tiède; elle parut tranquille, et elle eut une moiteur très-forte sur tout le corps : on la bouchonna fortement, on la tint bien couverte; le lait revint en abondance, et tous les symptômes qui avaient effrayé disparurent le lendemain matin. On se contenta de donner un de ces breuvages toutes les douze heures pendant trois jours, avec des lavemens émolliens; on augmenta peu à peu la nourriture; le breuvage fut continué le matin à jeun, pendant les six autres jours suivans, et la cure fut parfaite.

Un chien enragé mordit sept vaches et deux chevaux : les plaies furent cautérisées et pansées avec l'onguent mercuriel. Les breuvages, composés d'une pinte d'infusion d'*anagallis*, d'une once de poudre de cette plante, et de deux gros d'alcali volatil, furent réitérés trois fois par jour, et continués neuf jours de suite. Tous ces animaux furent bien guéris.

Six vaches avaient été mordues par un chien enragé, au château de Lissieu, près de Lyon; l'école vétérinaire de cette ville les préserva de l'invasion de la rage au moyen de l'*anagallis*.

On expose pendant deux jours sept chiens à la fureur d'un chien enragé : ce chien les mord; ils enragent, et on les laisse périr sans secours; mais celui qui les avait mordus est guéri par l'*anagallis*.

L'auteur de ces observations ajoute qu'il pourrait rapporter beaucoup d'autres faits de ce genre; que plusieurs personnes, mordues par des chiens enragés, ont également éprouvé les plus heureux effets du même traitement. (*Cours d'agriculture par* Sonnini, etc., tom. 6, pag. 18, article *rage*.)

Au reste, quelques faits isolés ne suffisent point pour garantir l'efficacité de ce remède, et surtout pour faire négliger la cautérisation. Lorsque la morsure est récente, c'est presque le seul moyen sur lequel on puisse fonder quelque espérance de succès. Une chose digne de remarque, c'est que l'*anagallis*, qui est délétère pour les chevaux et pour les chiens bien portans, opère une action différente sur les vaches, les chiens et autres animaux enragés. C'est bien là une nouvelle preuve que l'état pathologique modifie singulièrement l'effet des poisons.

Il faut bien distinguer l'anagallis des champs, ou mouron rouge, d'une autre petite plante qu'on nomme vulgairement *mouron des petits oiseaux*, et qui est une espèce de morgeline (*Alsine media*. Linn.). La morgeline se trouve également dans les terres cultivées; elle a des fleurs blanches composées de cinq pétales bifides : on la donne aux serins, aux chardonnerets, etc.; tandis que le véritable mouron à fleurs rouges est un poison pour ces oiseaux.

Pédiculaire des marais.

Hocquart del. et sculp.

LES RHINANTHACÉES.

(RHINANTACEÆ.)

PÉDICULAIRE. *PÉDICULARIS.*

Calice ventru à cinq découpures. Corole tubuleuse à deux lèvres; la supérieure en voûte, comprimée, échancrée; l'inférieure plane, ouverte, à trois lobes. Capsule comprimée, arrondie, pointue, et souvent oblique au sommet.

PÉDICULAIRE DES MARAIS. *PEDICULARIS PALUSTRIS.*

Pedicularis palustris. Linn.

(Planche 48.)

C'est une assez jolie plante qu'on rencontre dans les prairies humides et dans les marécages; elle pousse des tiges droites, rameuses, garnies de feuilles deux ou trois fois ailées, à découpures très-fines, dentées, et d'un vert agréable. Les feuilles radicales sont pétiolées, les caulinaires presque sessiles. Les fleurs sont axillaires, de couleur purpurine, et disposées en épi. Le calice est renflé, ovale, comme crépu au sommet; la lèvre supérieure de la corolle est en casque obtus et tronqué; la lèvre inférieure forme un plan oblique très-remarquable.

Tous les naturalistes s'accordent à dire que cette plante est le fléau des pâturages, qu'elle répand une odeur fétide et nauséeuse, qu'elle est très-âcre, et que presque tous les bestiaux la repoussent, à moins qu'ils ne soient pressés par la faim. Le professeur Brugmans, auteur d'une excellente dissertation sur les plantes inutiles et vénéneuses, dit qu'elle cause l'hématurie au bétail, que son âcreté dépend beaucoup du sol où elle végète, qu'elle est surtout très-virulente dans les terrains marécageux. (*Dissertatio physico-botanica*, pag. 45.)

La pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*) se distingue également par une odeur fétide et des qualités âcres.

Dans le même ordre, on remarque le rhinanthe crête-de-coq (*Rhinanthus cristagalli.* Linn.), à feuillage découpé, à fleurs terminales en épi, d'une couleur jaunâtre; plante qui infecte aussi les pâturages humides, et que les économistes disent pernicieuse pour les moutons. Haller la regarde comme suspecte, ainsi que ses variétés.

Bétoine officinale.

Hocquart del. et sculp.

LES LABIÉES.

(LABIATÆ.)

BÉTOINE. *BETONICA.*

Calice à cinq dents aiguës. Corolle tubuleuse à deux lèvres; la supérieure plane, entière, droite; l'inférieure à trois lobes étalés.

BÉTOINE OFFICINALE. *BETONICA OFFICINALIS.*

Betonica officinalis. Linn.

(Planche 49.)

Sa tige est droite, simple, tétragone, légèrement velue, haute d'environ un pied et demi. Les feuilles inférieures sont ovales, pétiolées, terminées en pointe, cordiformes à la base, crénelées en leurs bords; les supérieures, plus étroites et sessiles. Les fleurs, purpurines ou blanches, forment au sommet de la tige un épi serré, un peu interrompu à la base. Les bractées et le calice sont glabres; la lèvre supérieure de la corolle est arrondie et entière.

La bétoine officinale croît abondamment dans les bois et dans les lieux couverts. Les fleurs ont une odeur faible, fugace; les feuilles sont âcres, un peu aromatiques; les racines manifestent une saveur âcre et amère.

« On ne doit faire usage de cette plante qu'avec la plus grande précaution. L'in-
« fusion de ses fleurs, de ses feuilles, et surtout de sa racine fraîche, excite le vo-
« missement, cause des tranchées horribles, suivies de superpurgations dangereuses,
« et donne même la dysenterie, comme cela s'est vu quelquefois. (Bulliard, *His-*
« *toire des plantes vénéneuses.*) »

Selon Boerhaave et Neumann, la racine purge à la manière de l'hellébore. Voilà

donc la bétoine officinale assimilée aux poisons les plus violens ; mais nulle part on ne trouve des faits qui justifient ces assertions.

Ses propriétés médicales ne sont pas mieux établies, et elle est aujourd'hui bien déchue de son antique renommée. En vain Pline invoque l'autorité du médecin d'Auguste pour prouver les grandes vertus de cette plante ; en vain Galien la recommande dans le traitement de l'épilepsie et des convulsions : leurs éloges, répétés par quelques auteurs plus rapprochés de nous, n'ont pu la préserver de l'oubli où elle est presque tout-à-fait tombée. Mais notre plante est-elle bien la bétoine des anciens ? Quoi qu'il en soit, ses propriétés âcres et stimulantes doivent lui assurer une place parmi les poudres qu'on appelle *céphaliques*. Prise en guise de tabac, elle provoque l'excrétion de la membrane muqueuse qui tapisse les fosses nasales, produit une révulsion utile dans quelques cas d'ophthalmie séreuse, d'odontalgie, de migraines opiniâtres, de catarrhe pulmonaire chronique, etc. On peut l'employer seule ou mêlée avec la poudre de muguet, d'asarum, de marjolaine. Je me sers quelquefois avec avantage de la poudre suivante : Prenez, feuilles de bétoine pulvérisées deux parties, café et tabac de chaque une partie. J'ai guéri, au moyen de cette composition errhine, une céphalalgie qui avait résisté à une foule d'autres remèdes.

MENTHE. *MENTHA.*

Calice à cinq dents presque égales. Corolle un peu plus longue que le calice, à quatre lobes presque égaux ; lobe supérieur échancré et plus large. Étamines séparées.

MENTHE POIVRÉE. *MENTHA PIPERITA.*

Mentha piperita. Linn.

(Planche 50.)

Cette plante, dont le parfum est si remarquable et si volatil, s'élève à la hauteur d'environ un pied et demi sur une tige droite, rameuse, garnie de feuilles pétiolées, ovales, pointues, dentées en leurs bords, d'un vert foncé en dessus, plus pâles et pubescentes en dessous. Les fleurs sont petites, rougeâtres, disposées en épis courts à l'extrémité de la tige et des rameaux. Les bractées et les divisions du calice sont ciliées ; les étamines sont plus courtes que la corolle.

La menthe poivrée croît spontanément en Angleterre, dans les lieux humides ; on la cultive dans presque tous les jardins pour les usages économiques et médicinaux. Elle exhale une odeur aromatique très-volatile, camphrée ; en sorte que, si

Menthe poivrée

Hocquart del. et sculp.

l'on brise le tissu des feuilles, on croit respirer du camphre. Ces mêmes feuilles ont une saveur chaude, piquante, également camphrée; elles impriment à la langue et au palais une chaleur vive, bientôt suivie d'une sorte de vapeur froide qui frappe les parois de la bouche et persiste pendant plusieurs minutes.

Cette plante fournit une assez grande quantité d'huile volatile qui contient les élémens du camphre, ainsi que Gaubius l'a observé le premier.

Toutes les menthes, et particulièrement celle dont nous traitons, prennent place parmi les stimulans les plus agréables et les plus efficaces; elles exercent sur les tissus gastriques une action vive et prompte, accélèrent la circulation, répandent dans tous les organes un sentiment de chaleur, de force et de vie.

On est généralement d'accord sur les vertus de la menthe poivrée dans le traitement des affections nerveuses de l'estomac et des intestins, et tous les auteurs de matière médicale la recommandent dans les vomissemens opiniâtres, la cardialgie, l'anorexie, les diarrhées chroniques, les coliques flatueuses, etc. En effet, l'expérience clinique a prouvé que les divers produits de la menthe peuvent dissiper ces accidens lorsqu'ils se lient à un état de spasme et de débilité. L'infusion aqueuse et l'eau distillée des feuilles soulagent les personnes faibles, atteintes d'hypochondrie, d'hystérie, sujettes à des flatuosités qui distendent l'abdomen d'une manière douloureuse et incommode. Voilà pourquoi les anciens avaient donné à la menthe l'épithète de *ructatrix*. (Martial, *Épigram.* 10.)

Mais il faut bien observer que ces divers symptômes ne sont pas toujours produits par la faiblesse; que, dans beaucoup de cas, on doit les considérer comme l'effet immédiat d'une irritation ou d'une phlegmasie locale; et qu'alors toutes les préparations de menthe sont évidemment nuisibles.

La menthe favorise également le flux menstruel chez les femmes nerveuses, chlorotiques, douées d'une complexion faible, délicate; et, sous ce rapport, on a pu la comprendre au nombre des substances emménagogues. Une jeune dame éprouvait tous les mois, cinq ou six jours avant l'époque de ses règles, des douleurs assez vives, des spasmes nerveux, et une sorte d'embarras à l'hypogastre. Je lui avais conseillé les demi-bains, les sangsues, et divers autres moyens qui, au lieu de la soulager, avaient accru ses maux et l'avaient jetée dans une mélancolie profonde. La lecture d'une dissertation sur les propriétés de la menthe poivrée, par le docteur Thomas Knigge, me donna l'idée de prescrire cette plante à ma malade. Elle fit usage pendant trois semaines d'un électuaire préparé avec la poudre des feuilles, le sirop de la plante, et quelques gouttes d'huile volatile. Cinq ou six jours avant l'époque périodique, je remplaçai l'électuaire par une infusion théiforme des feuilles légèrement sucrée. Les règles furent plus abondantes et les douleurs beaucoup moins vives. Le mois suivant, elle continua le même traitement, et le flux menstruel

s'établit presque sans souffrance. Enfin, à la troisième époque, cette dame n'éprouva ni spasmes, ni douleurs, ni embarras, et elle jouit maintenant d'une bonne santé.

Parmi les faits plus ou moins intéressans rapportés par le docteur Knigge, dans sa *Monographie*, on trouve l'observation d'un asthme convulsif compliqué de symptômes graves, où l'emploi de la menthe fut suivi d'un très-heureux succès.

Une fille de l'âge de vingt-neuf ans, valétudinaire dès son enfance, d'une constitution faible et lymphatique, après avoir éprouvé des pertes de sang considérables, fut prise d'un asthme des plus violens, accompagné de la couleur ictérique de tout le corps, de palpitations, d'une lassitude extrême, de cardialgie, d'éructations fréquentes, etc. Les pieds étaient œdématiés; le pouls, ordinairement très-faible, devenait fébrile vers le soir; le flux menstruel était irrégulier et excessif. Le docteur Knigge chercha à combattre cet état de cachexie et de débilité par l'usage des toniques, et particulièrement par le quinquina et les martiaux : mais la malade ne put supporter ces remèdes; la plus petite dose était suivie de douleurs pongitives dans la poitrine. Alors il eut recours à la menthe poivrée, dont il donna deux fois par jour un scrupule en substance, avec quelques grains d'oléo-saccharum. Il prescrivit en même temps un régime convenable, de l'exercice et des frictions sur les membres inférieurs. Les effets de la menthe furent si prompts, que les premières doses procurèrent un soulagement remarquable. La nuit ne fut troublée par aucune secousse d'asthme : dès ce moment, la cardialgie diminua et la malade reprit de la gaîté; elle éprouvait seulement quelques éructations et des alternatives de chaleur et de froid. On continua l'usage de la menthe, et tous les accidens cessèrent, à l'exception de quelques symptômes légers d'asthme qui se reproduisaient de temps en temps, surtout lorsque la malade se livrait à la colère. Enfin, après neuf semaines de traitement, sa santé fut entièrement affermie.

La même dissertation offre encore quelques faits qui constatent l'action fébrifuge de la menthe, administrée de deux en deux heures, à la dose d'un scrupule, avec un peu d'oléo-saccharum. Mais elle s'est montré particulièrement efficace à la suite d'une fièvre quotidienne dont les accès avaient été supprimés par les évacuans et l'oxyde d'antimoine sulphuré orangé. Le malade qui est le sujet de cette observation était tombé dans le marasme et paraissait menacé de phthisie. Il était abattu, extrêmement morose; il avait le pouls faible, petit, accéléré, et il suait prodigieusement toutes les nuits. Le docteur Knigge opposa l'usage de la menthe à cet état imminent de consomption : il l'administra en substance, sous la forme d'électuaire, avec du miel, et il prescrivait un régime approprié. L'usage de ce remède, continué pendant quelque temps, fit évanouir les sueurs nocturnes; le malade reprit des forces, de l'appétit, de la gaîté, et il fut enfin en état de se livrer à ses travaux habituels. (Thom. Knigge, *de Menthâ piperitide commentatio botanico-medica.*)

On a recours aux préparations actives de la menthe dans les fièvres nerveuses ou ataxiques, accompagnées de mouvemens spasmodiques irréguliers, et d'un état plus ou moins prononcé d'atonie universelle. Ces médicamens contribuent à dissiper les spasmes, et raniment l'action affaiblie des forces vitales : on les combine avec l'éther, le camphre, la valériane et autres excitans diffusibles; quelquefois on les unit aux toniques permanens, dont ils accroissent l'énergie.

Les défaillances, les symptômes apoplectiques, les affections soporeuses qui se manifestent chez les vieillards ou chez des personnes faibles, d'un tempérament inerte, pituiteux, indiquent l'usage des médicamens tirés de la menthe. A l'aide de son essence ou de sa teinture alcoholique, on a quelquefois fait cesser des accidens d'une nature très-grave. On seconde d'ailleurs l'activité de ces compositions par des frictions irritantes, par l'application des sinapismes, des vésicatoires et des ventouses.

On trouve dans les écrits des anciens que les menthes ont la singulière propriété d'affaiblir et d'éteindre la force prolifique de la semence. Certains modernes ont même répété ces assertions ridicules; elles sont consignées dans une thèse sur l'usage de la menthe, soutenue sous la présidence de Linné, par Charles-Gustave Laurin. *Eorum, quæ sterilitatem producunt, vix ullum medicamentum efficacius est menthâ.* (*Amœnitates academicæ*, tom. 7, pag. 290.) Est-il probable que la puissance virile soit affaiblie par des végétaux si actifs, si stimulans, si riches en arôme, qui excitent les divers tissus sur lesquels on les applique, qui provoquent toutes les sécrétions? Je pense, au contraire, que leurs divers produits, et particulièrement l'huile volatile et les teintures alcoholiques, sont des aphrodisiaques puissans.

Le mode d'administration de la menthe varie suivant les indications qu'on se propose de remplir. On la prescrit en poudre, à la dose de dix, quinze et vingt grains, qu'on répète plusieurs fois en vingt-quatre heures. L'infusion théiforme et l'eau distillée des feuilles servent de base aux potions excitantes et toniques. On donne isolément l'infusion par petites tasses, et l'eau distillée par cuillerées.

L'eau de menthe spiritueuse est bien plus énergique : on l'emploie dans les affections asthéniques graves, à la dose de deux ou trois gros, et plus, dans un véhicule convenable. L'huile essentielle ou volatile est d'une extrême âcreté; on en donne une, deux ou trois gouttes mêlées avec du sucre. Elle sert à préparer ces pastilles parfumées qui donnent du ton à l'estomac et de la fraîcheur à la bouche; mais qui, prises en trop grande quantité, peuvent produire la surexcitation, et même la phlogose des tissus gastriques. Enfin le sirop de menthe est d'un fréquent usage pour édulcorer les tisanes, les juleps, et beaucoup d'autres préparations médicamenteuses.

Julep de menthe. Prenez, huile volatile de menthe, six gouttes; sucre, deux gros; faites un oléo-saccharum, et ajoutez, sirop de menthe, alcohol de menthe, de chaque six gros; eau distillée de menthe, cinq onces; laudanum de Sydenham,

vingt-quatre gouttes. On donne de deux en deux heures une cuillerée à bouche de ce julep antispasmodique pour apaiser les spasmes hystériques, la cardialgie, les vomissemens rebelles, les coliques nerveuses avec flatulence, etc.

Infusion de menthe composée. Prenez, feuilles sèches de menthe poivrée, deux gros; eau bouillante, huit onces. Faites une infusion théiforme, et ajoutez, sirop de menthe, une once; teinture de cannelle, demi-once; éther alcoholisé, un gros. Cette infusion stimulante se prescrit également dans les affections nerveuses asthéniques, à la dose de deux ou trois cuillerées. Elle est très-utile pour calmer les faiblesses et les étouffemens produits par une goutte errante.

On emploie aussi la menthe à l'extérieur, et on en compose des épithèmes, des sachets aromatiques, qu'on applique sur la région de l'estomac. Pour augmenter leur action, on y ajoute des feuilles d'absinthe, des fleurs de camomille, de la poudre de cannelle, et on les arrose avec du vin rouge, de l'alcohol, etc. Ces applications, beaucoup trop négligées des modernes, contribuent à dissiper l'état de faiblesse et de spasme des organes digestifs.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la menthe poivrée, parce qu'elle est la plus estimée et la plus active du genre; cependant beaucoup d'autres espèces ont aussi des vertus puissantes. Plusieurs semblent destinées à purifier, par leurs émanations balsamiques, l'air pestilentiel des marécages; d'autres parfument les vallons ou les coteaux arides; les plus remarquables viennent embellir nos jardins. La menthe verte (*Mentha viridis*), la menthe frisée (*Mentha crispa*), la menthe aquatique (*Mentha aquatica*), la menthe pouliot (*Mentha pulegium*), sont dignes de figurer parmi les excitans et les antispasmodiques les plus utiles.

Que de plantes salutaires, que d'arbustes aromatiques n'aurions-nous pas à décrire, si nous voulions parcourir tous les groupes de la famille des labiées! Les sauges, les germandrées, le thym, l'origan, le romarin, la lavande, et une foule d'autres végétaux indigènes non moins recommandables viendraient se placer naturellement à côté des menthes; mais notre plan nous interdit une semblable excursion. Nous dirons seulement que la plupart de ces herbes odoriférantes paient leur tribut à un grand nombre de compositions officinales très-usitées. L'huile volatile qu'elles recèlent dans leur texture annonce leur énergie; et cette huile est d'une telle causticité, qu'on peut la mettre au nombre des poisons les plus irritans.

Un enfant, à qui on avait administré, à titre de vermifuge, une petite cuillerée d'huile essentielle de lavande dans un peu d'eau de mélisse, est mort dans des convulsions violentes. (Darluc, *Histoire naturelle de la Provence.*) Cette espèce d'empoisonnement exige l'usage du lait, des boissons chargées de gomme ou de quelque mucilage doux; enfin tout ce qui peut apaiser l'irritation inflammatoire des organes digestifs.

Scrophulaire noueuse.

Hocquart del. et sculp.

LES PERSONNÉES.

(PERSONATÆ.)

SCROPHULAIRE. *SCROPHULARIA.*

Calice à cinq lobes. Corolle presque globuleuse à deux lèvres, la supérieure droite à deux lobes, l'inférieure plus courte à trois lobes. Quatre étamines penchées sur la lèvre inférieure. Stigmate simple. Capsule arrondie à la base, aiguë au sommet, à deux valves entières, séparées par une double cloison.

SCROPHULAIRE NOUEUSE. *SCROPHULARIA NODOSA.*

Scrophularia nodosa. Linn.

(Planche 51.)

De sa racine horizontale et noueuse s'élève à la hauteur d'environ deux pieds une tige droite, quadrangulaire, glabre, noirâtre ou d'un rouge brun. Les feuilles sont pétiolées, opposées, quelquefois ternées, ovales, lancéolées, pointues, inégalement dentées en leurs bords, un peu cordiformes à leur base, et d'un vert sombre. Les fleurs, teintes d'un pourpre noirâtre, sont disposées en forme de grappe à l'extrémité des rameaux. Le calice est d'un vert foncé, à cinq divisions obtuses, un peu arrondies.

Cette plante, connue sous le nom de *grande Scrophulaire*, se rencontre dans les bois et dans les lieux couverts. Elle exhale une odeur fétide; sa saveur est âcre et amère. L'infusion aqueuse de la racine noircit par l'addition du sulfate de fer. Triller accuse la grande scrophulaire d'être malfaisante; et Haller la met au nombre des plantes suspectes à cause de son odeur fétide et de son âcreté.

La scrophulaire aquatique (*Scrophularia aquatica.* Linn.) diffère de l'espèce précédente par sa racine fibreuse et non composée de tubercules; par ses feuilles un

peu obtuses à leur sommet, et simplement crénelées. Ses fleurs sont d'une couleur rougeâtre ou ferrugineuse. On la trouve dans les fossés et sur le bord des ruisseaux : elle se distingue également par une odeur forte et une saveur âcre mêlée d'amertume.

Les scrophulaires appartiennent à une famille où l'on rencontre des végétaux très-virulens ; mais elles sont beaucoup moins âcres que la gratiole et les digitales. Toutefois leurs racines fraîches contiennent un principe amer, nauséeux, qui excite assez vivement la propriété contractile des organes digestifs. Tragus, Chomel et autres auteurs surannés ont préconisé ces plantes dans le traitement des affections scrophuleuses. Les médecins modernes, beaucoup moins crédules, mais peut-être aussi un peu trop sceptiques, les ont pour ainsi dire bannies de la matière médicale. Leurs rapports naturels avec quelques autres végétaux très-énergiques placés dans la même tribu, leur saveur âcre et amère, font présumer qu'elles renferment aussi des principes actifs.

LINAIRE. *LINARIA.*

Calice persistant à cinq divisions profondes. Corolle tubuleuse, renflée, munie d'un éperon à sa base; à limbe partagé en deux lèvres, la supérieure bifide, et l'inférieure trifide, avec une éminence convexe formant l'entrée du tube. Quatre étamines. Capsule ovoïde, s'ouvrant par un ou plusieurs trous à son sommet. Semences entourées d'un rebord membraneux.

LINAIRE COMMUNE. *LINARIA VULGARIS.*

Linaria vulgaris. Moench. *Antirrhinum linaria.* Linn.

(Planche 52.)

Cette plante a des tiges droites, ordinairement simples, garnies dans toute leur longueur de feuilles étroites, lancéolées, pointues, sessiles, redressées, et d'un vert glauque. Les fleurs, rapprochées les unes des autres, forment un bel épi au sommet de la tige; elles sont grandes, droites, comme imbriquées, d'un jaune pâle, avec un palais rougeâtre ou couleur de safran. On rencontre la linaire dans les pâturages, dans les terres incultes, sur les murs et parmi les décombres, où elle fleurit pendant tout l'été.

Elle a une odeur vireuse et une saveur amère, un peu nauséabonde; aussi tous les bestiaux la rejettent. Le suc exprimé de la plante excite des nausées, produit le vomissement ou la purgation. Haller et Linné la regardent comme suspecte. C'est encore une plante dont on faisait autrefois un fréquent usage, surtout à l'extérieur ;

Linaire commune.

Hocquart del. et sculp

elle formait la base d'une espèce de pommade qu'on appliquait sur les hémorrhoïdes douloureuses. Horstius rapporte qu'un landgrave de Hesse donnait tous les ans un bœuf gras à son médecin pour lui avoir appris la composition de ce topique : singulière récompense de la part d'un prince !

La VELVOTE ou LINAIRE BATARDE (*Linaria spuria.* Mill.), plante remarquable par ses tiges velues, un peu couchées ; par ses feuilles ovales, hérissées de poils blanchâtres, et par ses fleurs jaunes, dont la lèvre supérieure est teinte d'un violet foncé, possède les mêmes propriétés que la linaire commune. Suivant Lobel, un charlatan opéra la guérison d'un ulcère carcinomateux avec cette plante appliquée sous la forme de cataplasme. Ce cancer était fixé sur le nez, et on devait en faire l'excision à la suite d'une consultation où l'on avait réuni plusieurs médecins. Certes, ce n'est pas moi qu'on accusera de favoriser l'usage des moyens empiriques ; je sais que la plupart de ces remèdes sont vains ou dangereux : cependant on ne peut disconvenir qu'ils ont quelquefois produit d'excellens effets. Il faut donc les accueillir avec une sage défiance, mais non les proscrire sans appel. C'est ainsi qu'on a vu quelques plantes grasses, telles que le *sedum acre* et le *sedum reflexum*, guérir des ulcères qui avaient un aspect cancéreux.

La LINAIRE CYMBALAIRE (*Linaria cymbalaria.* Mill.) et le Muflier à grandes fleurs (*Antirrhynum majus.* Linn.) ont un air de famille et une odeur vireuse qui rendent leurs qualités suspectes. La dernière plante, désignée sous le nom vulgaire de *Mufle de veau*, est cultivée dans les jardins, dont elle fait l'ornement par ses belles fleurs teintes de pourpre, avec un palais jaune.

DIGITALE. *DIGITALIS.*

Calice à cinq divisions inégales. Corolle campaniforme ; limbe à quatre lobes obliques et inégaux. Quatre étamines. Capsule ovale, pointue, séparée en deux loges par une double cloison.

DIGITALE POURPRÉE. *DIGITALIS PURPUREA.*

Digitalis purpurea. Linn.

(Planche 53.)

Cette plante se distingue par une tige élevée, droite, simple, pubescente, ornée d'un long épi de fleurs d'un aspect magnifique. Les feuilles sont alternes, ovales,

lancéolées, pointues, dentées à leur contour, un peu ridées en dessus, blanchâtres et comme cotonneuses en dessous. Les fleurs sont allongées en forme de dé à coudre, pendantes, unilatérales, diposées en épi, d'un violet pourpre, tigrées et velues intérieurement. Les divisions du calice sont ovales; la lèvre supérieure de la corolle est entière.

On trouve cette digitale sur les collines, dans les pâturages, dans les bois, dans les terrains sablonneux ; elle est assez commune aux environs de Paris. Ses propriétés sont plus ou moins prononcées, suivant l'exposition des lieux qu'elle habite. Lorsqu'on mâche la poudre des feuilles, elle laisse dans la bouche une saveur nauséeuse, fortement amère, avec un sentiment d'âcreté qui se répand dans l'œsophage.

M. Destouches a obtenu de cette plante, à l'aide de l'alcohol, une matière verte, très-foncée, d'une odeur vireuse. Elle contient en outre un principe alcalin, cristallisable, et quelques sels à base de chaux et de potasse.

Depuis long-temps la digitale pourprée est comprise au nombre des poisons. Boerhaave, Haller, Schreber, Puinh, Vicat, Bulliard, et généralement tous les toxicologistes, ont reconnu ses propriétés délétères. D'après les expériences de Schiemann, Mongiardini, Orfila, etc., ses divers produits donnent la mort aux animaux, après avoir excité des vomissemens, des déjections, des vertiges, un désordre plus ou moins marqué dans la circulation, des mouvemens convulsifs, etc. L'autopsie fait voir des traces d'inflammation sur différens points de la membrane muqueuse gastrique ; quelquefois aussi le canal digestif n'offre aucune altération remarquable.

Un asthmatique, âgé de cinquante-cinq ans, prit environ un gros de feuilles de digitale en poudre au lieu d'un grain qu'on lui avait prescrit. Une heure après il mangea une soupe, qu'il rejeta aussitôt. Les vomissemens continuèrent; le malade éprouvait des vertiges, des éblouissemens ; il ne pouvait ni se tenir debout, ni distinguer les objets. Durant toute cette journée, les efforts de vomissement se renouvelèrent avec violence; ils furent accompagnés de beaucoup de malaise, de douleurs abdominales, et persistèrent jusqu'au lendemain. Le malade était très-abattu; il avait le pouls lent et peu régulier. On lui administra du lait coupé et une potion avec du laudanum. Le jour suivant, il n'y eut qu'un seul vomissement. On ajouta à la potion de l'eau de cannelle, on donna du bouillon et du vin. La faiblesse et la lenteur du pouls furent entièrement dissipés le neuvième jour; cependant à cette époque la vision était encore confuse. (Bidault de Villiers, *Journal de médecine.*)

Les symptômes qui résultent de l'empoisonnement par la digitale ne sont pas toujours les mêmes ; ils varient suivant le tempérament et l'irritabilité individuelle. La présence du poison est le plus souvent signalée par les phénomènes suivans : nausées, vomissemens prolongés et douloureux, déjections alvines, vertiges, illusions d'optique, perte momentanée de la vue, battemens du cœur irréguliers, ordi-

Digitale pourprée.

Lecequart del. et sculp.

nairement plus lents, quelquefois plus rapides, spasmes musculaires, ptyalisme, flux abondant d'urine, oppression, abattement, somnolence, asthénie universelle, etc.

Ce groupe de symptômes révèle l'action mixte ou complexe des principes vénéneux. Si l'empoisonnement est récent, il faut tâcher d'en arrêter les progrès en débarrassant l'estomac à l'aide des vomitifs. On administrera en conséquence deux ou trois grains d'émétique dissous dans deux ou trois tasses d'eau, ou bien vingt grains d'ipécacuanha. Si l'embarras abdominal fait présumer qu'une partie du poison a franchi le pylore, on donnera une dissolution de cinq ou six gros de sulfate de magnésie, et de deux ou trois grains de tartrate antimonié de potasse; on prescrira en même temps des lavemens miellés.

Mais si les signes d'irritation dominent, si le malade éprouve des douleurs abdominales, il faut renoncer aux vomitifs, et donner des boissons adoucissantes. On opposera aux vomissemens opiniâtres les préparations d'opium, dont on élèvera les doses suivant la gravité du danger.

On cherchera à dissiper les congestions de l'encéphale par les pédiluves irritans, par les saignées locales ou générales. On donnera en même temps des boissons acidulées avec le suc d'orange, de citron, avec le sirop de vinaigre. Enfin on combattra les signes de faiblesse et d'asthénie par les toniques et les excitans, par le café, le vin vieux, etc.

L'action physiologique de la digitale sur l'économie a été le sujet d'une controverse qui n'est pas encore terminée. Les uns prétendent qu'elle affaiblit les mouvemens du cœur, ralentit la circulation; d'autres soutiennent au contraire qu'elle produit une augmentation dans la force et la fréquence du pouls. D'après les recherches et les expériences du docteur Sanders, cette plante excite primitivement les forces du système sanguin, rend le pouls plus fréquent, plus développé, produit même la fièvre inflammatoire, si l'on augmente les doses, ou si l'on en continue l'usage. Elle ranime les surfaces ulcérées, blafardes; facilite l'absorption des fluides épanchés, ou en prévient l'épanchement; fortifie les mouvemens volontaires, active la digestion, augmente les évacuations par la peau et les organes urinaires; rend le pouls insensiblement fébrile, l'élève de soixante-dix à quatre-vingt-dix pulsations en peu de temps, même de cent vingt à cent trente, ou de cent trente à cent cinquante, si le médecin ne sait pas s'arrêter. Enfin la digitale donne au moral ce caractère particulier qui tient au retour des forces. Mais l'abus, l'imprudence dans son emploi, entraînent le dérangement des fonctions de l'estomac, les vomissemens, les vertiges, l'insomnie, la chaleur, des battemens violens des vaisseaux de la tête, etc. Quoiqu'on renonce à la digitale, les symptômes fébriles n'en continuent pas moins pendant quatre ou cinq jours avec la même intensité. En général, cependant, au bout de vingt-quatre heures, et souvent plus tôt, le pouls tombe de cent vingt à cent dix, et

à cent pulsations irrégulières. Les symptômes violens diminuent, et le pouls descen en peu de jours jusqu'à cinquante, quarante, trente pulsations, et même plus bas. (*Essai sur la digitale pourprée, par* J. Sanders, *traduit de l'anglais par le docteur* Murat.)

Mais cette excitation primitive du système sanguin n'est pas constante; car on voit souvent les premières doses de digitale produire d'une manière sensible la lenteur des mouvemens artériels; quelquefois aussi le pouls conserve son rhythme ordinaire. Ces anomalies dépendent des doses du médicament, de la susceptibilité de l'individu soumis à son influence, et de l'état pathologique où il se trouve.

C'est la médecine moderne qui a fait connaître ce remède énergique, et qui nous a appris à en faire l'application à plusieurs maladies ordinairement rebelles. Darwin, Warren, Withering, Beddoës, Drake, etc., se sont spécialement occupés de son emploi dans le traitement de diverses hydropisies. D'autres médecins, dans le Nord, en France, en Italie, ont également confirmé l'action diurétique de ce végétal, et en ont obtenu des succès plus ou moins remarquables. Est-ce par une force stimulante ou par une vertu asthénique et sédative que la digitale provoque la sécrétion de l'appareil urinaire? Le professeur Tommasini, dans un mémoire sur les effets de la digitale, soutient qu'elle possède la propriété asthénique à un très-haut degré, et il appuie son opinion de plusieurs faits qui semblent prouver qu'elle a eu des succès dans certaines hydropisies actives. Deux hommes robustes, doués d'une forte constitution, s'enivrant fréquemment, étaient affectés d'une hydropisie ascite; ils avaient le pouls vibrant, avec une tension douloureuse au bas-ventre. Les excitans et les toniques aggravèrent la maladie. L'usage de la crème de tartre, et ensuite celui de la digitale pourprée, procurèrent une guérison radicale. (*Extrait du Journal de la Société de médecine de Parme, Bibliothèque médicale,* tom. 25.)

Quelques médecins semblent adopter les opinions du professeur Tommasini; cependant on a pu observer, et j'en ai fait moi-même la remarque dans plusieurs occasions, que la digitale produit de mauvais effets chez les hydropiques d'un tempérament chaud, sanguin, éprouvant une irritation douloureuse dans les hypochondres.

M. le comte d'Érard, sujet aux hémorrhoïdes, doué d'une complexion forte, d'un tempérament sanguin, était affecté depuis long-temps d'une œdème considérable qui occupait toute l'étendue des membres inférieurs. Le bas-ventre était toujours plus ou moins sensible, le pouls fort, vibrant et dur. Cet état maladif, qu'on n'a jamais pu vaincre entièrement, a néanmoins été amélioré à différentes époques par les déplétions sanguines, par les boissons délayantes et apéritives, tandis que les diverses préparations de digitale ont constamment irrité le malade sans diminuer l'œdème.

J'ai obtenu d'heureux effets de cette plante dans un état pathologique tout-à-fait contraire. Un homme de lettres, âgé d'environ soixante ans, qui avait passé sa jeunesse dans les climats chauds, et dont la santé avait reçu de vives atteintes par l'abus des plaisirs, éprouvait depuis trois mois une anasarque avec une intumescence énorme du scrotum et des extrémités inférieures; il était dans un état continuel d'oppression et de débilité. Les urines coulaient difficilement; le pouls était petit, inégal, à peine sensible. Il fut d'abord soulagé par de légères scarifications qui avaient été suivies d'un écoulement considérable de sérosité, et par quelques doses d'oxymel scillitique; mais peu de temps après l'enflure reparut plus intense; l'oppression et la faiblesse étaient extrêmes. La teinture de digitale fut alors administrée quatre fois par jour à la dose de douze gouttes dans une infusion légère de la plante. Les urines, qui étaient presque supprimées, coulèrent avec abondance, et le malade, qui se croyait perdu, éprouva un soulagement remarquable. Ce traitement, continué pendant plusieurs semaines, et quelquefois interrompu pendant deux ou trois jours, fut suivi d'une guérison parfaite. J'observerai seulement que vers la fin on pratiqua des frictions à la partie interne des cuisses avec la teinture de digitale, après avoir supprimé son usage intérieur, l'estomac s'en trouvant fatigué.

M. Bailly, ancien libraire, âgé d'environ soixante-cinq ans, était atteint d'hydropisie depuis un mois. L'infiltration était si grande, que le tronc avait deux fois son volume ordinaire; le scrotum était presque aussi gros que la tête d'un enfant; les extrémités offraient également une dilatation du tissu cellulaire. Après plusieurs remèdes tentés sans succès, on donna, d'après l'avis de M. le docteur Giraudy, une décoction de demi-once de digitale dans une pinte d'eau. Le malade en prenait deux tasses le matin et le soir. Les deux premiers jours n'offrirent aucun changement bien remarquable, mais le troisième les urines coulèrent abondamment : l'évacuation des eaux fut si grande, que, dans l'espace de vingt-quatre heures, on l'évalua à dix-sept pintes; encore s'en était-il échappé beaucoup dans le lit. Le remède fut administré pendant quelques jours; le corps parut ramené à son volume naturel, et le malade recouvra les forces et la santé. (*Journal de médecine pratique, par M.* Giraudy, année 1809.)

Le docteur Harcke, qui a soigné à Saint-Pétersbourg un grand nombre d'hydropiques, a également constaté l'action puissante de ce végétal sur le système urinaire. Un malade parvenu au plus haut degré de l'hydropisie ascite a été guéri en peu de temps avec la décoction des feuilles, préparée de la manière suivante : Prenez, feuilles de digitale pourprée deux gros; faites bouillir dans huit onces d'eau de fontaine jusqu'à réduction de quatre onces; ajoutez ensuite, esprit de vin rectifié un gros. Le malade en prenait matin et soir une demi-cuillerée à bouche. Au bout de quelques jours l'évacuation des urines fut si abondante, qu'on fut obligé d'interrompre l'usage de

ce remède : administré de nouveau à la dose d'une cuillerée à bouche, il fallut encore le suspendre, parce qu'il excitait des vomissemens et des vertiges. Enfin on le donna à la dose d'une demi-cuillerée tous les deux jours, et tous les symptômes de l'hydropisie furent dissipés.

Une femme de quarante-huit à cinquante ans, qui avait été exposée pendant tout le cours de sa vie à des causes débilitantes, fut également délivrée d'une ascite avec la poudre de digitale. Mais, au bout de neuf mois, il survint une rechute, et la malade périt d'épuisement.

Une demoiselle, âgée de cinquante-sept ans, atteinte d'une ascite avec épanchement dans la poitrine, ne reçut aucun soulagement de la poudre de digitale, dont les doses furent élevées jusqu'à dix grains ; elle succomba le trente-unième jour du traitement. Mais un hydropique, âgé de trente-deux ans, à qui d'autres moyens très-actifs n'avaient procuré que fort peu de soulagement, fut guéri par le même remède, dont il prenait un quart de grain tous les matins.

Quelquefois le docteur Harcke a uni utilement à la digitale les préparations de genièvre et la teinture thébaïque. (*Extrait du Journal de médecine par MM.* Hufeland *et* Himly, *Bibliothèque médicale*, tom. 41.)

MM. Bidault De Villiers et Vassal ont rassemblé un certain nombre d'observations analogues ; je ne peux que renvoyer aux écrits de ces deux estimables confrères sur les propriétés médicinales de la digitale pourprée.

On a cherché dans la digitale un remède contre la consomption pulmonaire. Les docteurs Beddoës, Fowler, Drake, Maclean, etc., ont préconisé la teinture alcoholique contre cette cruelle maladie. Les médecins français n'ont pas obtenu les mêmes succès de l'usage de cette plante ; cependant M. le docteur Mouton, médecin à Agde, a publié, dans le 29e volume du Journal général de médecine, quelques observations qui en démontrent les avantages.

Une fois la poudre des feuilles, administrée à la dose d'un grain tous les matins, a modéré la fièvre hectique, dissipé la dyspnée, et calmé les douleurs spasmodiques fixées sur la poitrine.

Dans un autre cas de phthisie au deuxième degré, à la suite d'une hémoptysie violente, la teinture de digitale, préparée d'après la formule du docteur Drake, administrée d'abord à la dose de seize gouttes en deux prises dans du lait d'amandes, et portée ensuite progressivement jusqu'à la dose de cent douze gouttes, a diminué l'expectoration, ramené l'appétit et le sommeil au point que, dans l'espace de deux mois, le malade paraissait presque guéri. On a continué par intervalles l'usage de ce remède à des doses moins élevées. Mais, après avoir éprouvé une affection morale, le malade a rendu quelques crachats teints de sang, et la toux est devenue plus fréquente. Pendant le cours de ce traitement, la digitale a produit parfois des

vomissemens ou des nausées ; il y a eu du trouble dans les organes de la vision, et l'œil gauche avait perdu la faculté de distinguer les objets ; mais cet accident n'a duré qu'une demi-heure. On a diminué de quelques gouttes la dose de la teinture de digitale. Quinze jours après le malade a éprouvé durant la nuit une douleur si vive dans l'orbite du même œil, qu'il n'a pu dormir un seul instant. Cet accident s'est dissipé à la cessation de la digitale.

Le même remède donné à une femme âgée de quarante-huit ans, atteinte de phthisie pulmonaire avec aphonie complète, à la suite d'une fièvre lente qui durait depuis cinq ans, a d'abord produit quelque bien ; mais ensuite la malade a éprouvé un sentiment de faiblesse à la région de l'estomac, comme si elle allait perdre la vie. Ayant abandonné l'usage de la digitale, elle est retombée dans son premier état.

Une autre femme, âgée de cinquante ans, et d'une constitution affaiblie par des erreurs de régime, éprouvait depuis quelques mois une douleur au côté gauche de la poitrine avec palpitations de cœur, fièvre lente, amaigrissement et faiblesse. Après l'emploi de divers remèdes, la douleur se porte au côté droit. La fièvre acquiert plus de force ; la malade éprouve de la toux et des sueurs nocturnes, mais les palpitations disparaissent. M. le docteur Mouton prescrit trente gouttes de teinture de digitale avec douze gouttes de laudanum de Sydenham dans deux onces d'eau et une once de sirop de capillaire. Cette potion est partagée en deux doses à prendre matin et soir. Dès le premier jour la sueur disparaît, et la douleur s'apaise. La dose de la teinture est portée successivement à quarante-cinq gouttes ; la sueur reparaît avec débilité générale ; le pouls est lent, la toux et la douleur sont presque nulles. On supprime le laudanum, qu'on remplace par l'acide sulfurique. La malade dort bien, reprend de l'appétit ; mais elle est faible et croit voir voltiger devant ses yeux des fantômes qui l'épouvantent. On continue le remède jusqu'à la dose de soixante gouttes ; tous les symptômes de la maladie ont disparu, il ne reste que de la faiblesse. On remplace la digitale par les toniques.

Enfin la poudre de la digitale a beaucoup soulagé une femme âgée de soixante-cinq ans, atteinte d'une fièvre catarrhale avec crachats puriformes, débilité, perte d'appétit, douleur fixe à la poitrine, et enflure aux jambes. Avec le secours de ce remède les nuits sont meilleures, la fièvre et les crachats diminuent, l'enflure disparaît, l'appétit et les forces augmentent sensiblement. Mais la malade se fatigue de la digitale ; sa convalescence devient pénible et se prolonge.

On a conseillé l'usage de ce médicament dans l'anévrisme de l'aorte et les palpitations qui en dépendent ; dans la coqueluche, l'asthme, les toux anciennes, et en général dans les névroses pectorales accompagnées de bouffissure au visage ou d'œdème aux extrémités inférieures. Suivant le docteur Ferriar, la digitale et

l'opium, unis à la dose d'un demi-grain et administrés toutes les quatre heures, ont dissipé pour toujours l'asthme spasmodique.

Des médecins d'un grand nom ont aussi recommandé cette plante dans le traitement des hémorrhagies. Le célèbre P. Frank (*Epitome de profluviis cruentis*) la prescrit dans les pertes utérines passives, et dans l'hémorrhagie pulmonaire asthénique, avec l'eau de cannelle et la teinture d'opium.

Ferriar dit avoir guéri dans l'espace de quinze jours une femme mariée, âgée de trente ans, sujette depuis plusieurs années à une ménorrhagie presque continuelle, compliquée de symptômes hystériques, en lui donnant tous les soirs un demi-grain de digitale et autant d'opium. Il a employé avec succès les mêmes substances pour arrêter un saignement de nez excessif qui avait résisté à la saignée du bras et à l'application des styptiques. Le malade avait perdu une grande quantité de sang; deux grains de digitale et un grain d'opium, administrés en deux doses de deux en deux heures, ont suffi pour arrêter l'hémorrhagie. (*Annales de littérature médicale étrangère*, 1809.)

Hufeland, J. J. Merz, Quarin, Mossman, Baumes, donnent des éloges à la digitale dans les maladies scrophuleuses. Lorsqu'on traite des individus robustes, le professeur de Montpellier veut qu'on donne ce remède de manière à exciter le vomissement; ces secousses, répétées de temps en temps, produisent une réaction fébrile salutaire. Pour obtenir cet effet, on administre ordinairement la digitale en substance ou sous la forme de teinture, en commençant d'abord par de très-faibles doses, qu'on augmente ensuite graduellement. Aussitôt qu'on s'aperçoit que le malade devient très-sensible à l'impression du remède, on en diminue les doses d'une manière progressive. Quarin donnait la préférence à l'extrait, et il augmentait peu à peu la dose de cette préparation depuis un grain jusqu'à douze. Il appliquait en même temps le suc de la même plante sur les ulcères scrophuleux.

La digitale, par son action sédative sur l'appareil nerveux, a quelquefois produit de bons effets dans quelques cas d'épilepsie, de tétanos, d'hystérie, de manie, etc. Tommasini (mémoire cité) parle d'une jeune personne très-faible en apparence, pâle et contrefaite, d'un esprit vif, sujette depuis long-temps à des douleurs de tête si violentes, et à une insomnie si opiniâtre, qu'elle semblait menacée d'un délire maniaque. L'usage de l'éther, du musc, du camphre, de l'opium, ne fit qu'aggraver les symptômes; plus on augmentait les doses de ces médicamens, plus on remarquait de l'incohérence dans les idées. La maladie céda entièrement à l'emploi de la digitale.

Enfin les fièvres intermittentes ont été efficacement combattues par la teinture de digitale unie à une infusion de valériane. Le docteur J. J. Graffenauer, médecin des hôpitaux militaires, observe que les fièvres tierces et double-tierces sont celles

où le succès de ce remède est le plus constant. Si l'on en continue l'usage pendant plusieurs jours, les accès diminuent sensiblement; au bout de sept ou huit jours les malades n'éprouvent que quelques légers frissons dans le dos; et dans l'espace de dix à douze jours ils se trouvent entièrement débarrassés de la fièvre. Un phénomène constant produit par la digitale consiste dans le ralentissement considérable des battemens artériels. Le pouls, très-fréquent avant l'usage de la teinture de digitale, est descendu à quarante, trente, et même vingt pulsations, en sorte que le docteur Graffenauer n'osait pas quelquefois hasarder ce médicament, et qu'il le suspendait pendant un certain intervalle; cependant il n'a jamais observé d'accident fâcheux. Il prépare la teinture de digitale en faisant digérer pendant trois jours trois onces de feuilles desséchées dans cinq onces d'alcohol et autant d'eau distillée. On mêle deux gros de cette liqueur avec six onces d'infusion de valériane, et on donne d'heure en heure une once de ce mélange dans l'intervalle des accès. (*Bulletin des sciences médicales*, tom. 4.)

Les faits que nous venons d'énumérer, et une foule d'autres dont nous aurions pu grossir cet article, prouvent que la digitale est sans contredit une de nos plantes indigènes les plus énergiques; mais a-t-on bien apprécié jusqu'ici son action sur l'économie vivante? et quoiqu'elle ralentisse assez souvent les pulsations artérielles, son usage dans le traitement des phlegmasies et des irritations fébriles est-il bien conforme aux lois d'une sage thérapeutique? Sans adopter pleinement l'opinion de quelques médecins qui ont beaucoup trop exalté la puissance stimulante de la digitale, je pense qu'elle ne doit pas être employée dans la première période du catarrhe aigu, de la coqueluche, et autres affections inflammatoires, parce qu'alors elle ne peut qu'accroître l'irritation et la fièvre. Les hémorrhagies actives, qui se développent sous l'influence d'un tempérament vigoureux et sanguin, qui annoncent une sorte d'exubérance des forces vitales, réclament aussi d'autres secours; et, malgré les observations du docteur Ferriar, on préférera sans doute les émissions sanguines établies suivant l'ordre des mouvemens fluxionnaires, et secondées d'une méthode réfrigérante. Ces réflexions s'appliquent à la phthisie pulmonaire, à la plupart des névroses, et aux hydropisies pléthoriques ou compliquées de l'inflammation de quelque viscère.

C'est principalement dans les feuilles que résident les propriétés énergiques de la digitale. Il faut choisir, pour les usages médicinaux, la plante qui croît sur les montagnes, dans les lieux secs, exposés aux rayons solaires, et non celle qu'on cultive dans les jardins : on en fait la récolte à l'automne, après qu'elle a reçu toute l'influence des chaleurs de l'été. Les médecins ont soumis la digitale à une infinité de préparations plus ou moins actives. Les uns préfèrent l'infusion ou la décoction des feuilles; d'autres, la teinture alcoholique. La poudre des feuilles est surtout d'un fréquent usage, tandis que l'extrait et le suc exprimé de la plante sont rarement

employés. On donne les feuilles en substance, depuis un demi-grain jusqu'à deux, trois et quatre grains, et on renouvelle ces doses deux ou trois fois par jour. La dose pour les enfans doit être réduite à un quart, et même à un huitième de grain. On combine cette poudre avec quelques autres substances, telles que la scille, le calomel, l'opium, etc. Le docteur Niemann (*Pharmacopée batave*) a prescrit, avec beaucoup de succès, un grain de calomel et un quart de grain de digitale, dans la première période de la fièvre scarlatine, lorsque cette maladie s'accompagne d'un délire taciturne et de congestion au cerveau. On donne ce mélange aux enfans, de trois en trois heures.

Infusion de digitale. Prenez, feuilles sèches de digitale, un gros; eau bouillante, huit onces : faites macérer dans un vase clos; passez, et ajoutez teinture de cannelle, deux onces. La dose est d'une ou deux cuillerées à bouche, qu'on répète plusieurs fois le jour. On la recommande dans l'anasarque, dans l'hydropisie ascite, dans l'hydrothorax, etc.

Le docteur Swédiaur a guéri dans l'espace de douze jours un malade affecté d'une hydropisie de poitrine très-grave, en lui prescrivant pour tout remède l'usage de cette infusion. (*Pharm., med. pract.*)

Décoction de digitale du docteur Fowler. Prenez, feuilles fraîches de digitale, deux onces; eau pure, douze onces : faites bouillir jusqu'à réduction de huit onces. Passez et ajoutez, teinture de cardamome, demi-once. On la donne de la même manière que l'infusion.

Teinture de digitale du docteur Drake. Prenez, feuilles de digitale sèches et réduites en poudre grossière, une once; eau pure, esprit de vin rectifié, de chaque, deux onces. Faites infuser pendant vingt-quatre heures à une douce chaleur, et passez la liqueur avec expression. On administre cette teinture à la dose de huit, dix et quinze gouttes, deux ou trois fois le jour, dans les affections lymphatiques, dans les hydropisies et les hémorrhagies passives. Cette dose peut être élevée jusqu'à cinquante gouttes, et plus; mais il faut y mettre de la prudence.

J'ai quelquefois employé avec avantage, contre le scrophule, un gros d'extrait de quinquina dissous dans deux onces de la même teinture. Ce mélange se donne également par gouttes; je suis parvenu peu à peu jusqu'à la dose de trois petites cuillerées en vingt-quatre heures.

Teinture éthérée de digitale. Prenez, feuilles sèches de digitale en poudre, deux gros; éther sulfurique, une once. Faites macérer pendant deux jours dans un vase hermétiquement fermé, et transvasez la liqueur. Ce médicament, administré à la dose de dix à douze gouttes, toutes les heures, dans un peu d'eau de fleur d'orange sucrée, apaise quelquefois de la manière la plus prompte les spasmes et les mouvemens désordonnés du cœur. Il survient immédiatement un calme et un sommeil tranquille qui se renouvellent toutes les fois qu'on renouvelle le remède. L'effet

Digitale à grandes fleurs.

Hoogvart del. et sculp.

principal étant obtenu dans les premières vingt-quatre heures, on donne la même dose toutes les deux heures, et puis trois ou quatre fois par jour. Le professeur Hallé observe que, dans cette préparation, l'éther agit comme antispasmodique sur l'estomac, et corrige en même temps l'impression de la digitale sur ce viscère, tandis que celle-ci agit sur les spasmes du cœur et des vaisseaux. Administrée ainsi à forte dose, elle ralentit le pouls et le réduit à trente battemens; mais cet inconvénient tient à ses avantages. Ce phénomène ne se manifeste qu'au bout d'un certain temps, et indique l'époque où l'on doit modérer l'usage du remède. (*Bulletin de la société des sciences physiques d'Orléans.*)

A l'exemple de MM. les docteurs Brera et Chrestien, on a quelquefois employé la digitale en frictions sur le trajet des vaisseaux lymphatiques, pour exciter la diurèse. On fait macérer pendant douze heures vingt grains de poudre de digitale dans de la salive, et on pratique deux ou trois fois par jour des frictions sur l'abdomen ou à la partie interne des cuisses. On peut également appliquer la teinture de digitale de la même manière; il en faut une once pour chaque friction. Suivant M. Bidault de Villiers, la digitale a un effet diurétique très-prompt et très-intense, lorsqu'on la donne sous forme de lavement. La sensibilité excessive de l'estomac, et la répugnance du malade, doivent faire préférer ce mode d'administration.

DIGITALE A GRANDE FLEURS. *DIGITALIS GRANDIFLORA.*

Digitalis grandiflora. Lam. *Fl. fr.* — *Digitalis ochroleuca.* Jacq. *Hort. Vind.*

(Planche 54.)

Elle a une tige droite, simple, un peu velue, haute de deux à trois pieds. Les feuilles sont lancéolées, pointues, embrassantes, velues en leurs bords et en leurs nervures postérieures. Les fleurs sont disposées en épis, ordinairement plus courts que dans les autres espèces. La corolle est très-grande, ventrue, jaune, veinée ou tachée de pourpre dans son intérieur. Cette plante croît en Alsace, en Allemagne, en Suisse, etc.; on la rencontre dans les lieux montueux et couverts.

Cette plante, désignée par quelques naturalistes sous le nom de digitale ambiguë (*Digitalis ambigua*), recèle des principes très-âcres. Le professeur Carminati dit l'avoir employée avec succès; Allioni la croit dangereuse. Il est probable qu'elle possède les bonnes et les mauvaises qualités de la digitale pourprée.

DIGITALE ROUILLÉE. *DIGITALIS FERRUGINEA.*

Digitalis ferruginea. Linn.

(Planche 55.)

Cette espèce est remarquable par sa haute tige, qui s'élève jusqu'à cinq et six pieds, et par ses feuilles lancéolées, sessiles, marquées en dessous de nervures proéminentes. Les fleurs forment de longues grappes terminales, simples ou rameuses; elles sont nombreuses, roussâtres, ou de couleur de rouille. Les segmens du calice sont ovales, obtus et très-ouverts; la lèvre inférieure de la corolle est barbue, comme hérissée de poils. La digitale rouillée croît en Piémont; on la trouve sur les collines de Robbio. (Allioni.)

Elle manifeste les propriétés énergiques des autres espèces. Suivant quelques auteurs, elle a aussi une action spéciale sur le système urinaire. Dans les contrées où elle abonde, on pourrait l'employer dans le traitement des hydropisies.

La DIGITALE JAUNE ou A PETITES FLEURS (*Digitalis parviflora*, Lam.; *Digitalis lutea*, Linn.) a également fixé l'attention de quelques médecins à cause de ses effets diurétiques. Cette espèce a une tige menue, haute d'un ou deux pieds, avec des feuilles étroites, un peu ciliées à la base. Les fleurs sont nombreuses, petites, disposées en épi, jaunes, sans taches, à limbe partagé en cinq découpures pointues. Les pédoncules ni les calices ne sont point velus comme dans les autres espèces. On la trouve dans les terrains pierreux et montagneux, dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura. (Decandolle.) Elle est commune près de Lyon, sur les collines qui bordent la Saône. (Gilibert.)

Suivant le docteur Careno, de Vienne, la digitale jaune a des vertus diurétiques plus prononcées que la digitale pourprée, sans en avoir les inconvéniens. Le docteur Giulio l'a administrée avec un brillant succès, sous la forme de frictions, dans une hydropisie générale accompagnée de dyspnée et d'autres symptômes graves. Au reste, l'observation clinique peut seule prononcer sur les propriétés médicinales de ces diverses espèces. Ceux qui voudront se livrer à des essais comparatifs ne doivent pas oublier qu'elles appartiennent à une famille suspecte, et qu'à fortes doses elles peuvent produire la cardialgie, le vomissement, le coma, et autres phénomènes propres aux poisons narcotiques âcres.

Digitale rouillée.

Hocquart del. et sculp.

GRATIOLE. *GRATIOLA.*

Calice à cinq divisions, muni de deux bractées à la base. Corolle en tube, à deux lèvres, la supérieure échancrée, l'inférieure trifide. Deux étamines fertiles et deux filamens stériles. Stigmate à deux lobes. Capsule ovoïde, partagée en deux loges.

GRATIOLE OFFICINALE. *GRATIOLA OFFICINALIS.*

Gratiola officinalis. Linn.

(Planche 56.)

De sa racine rampante et noueuse s'élève une tige droite, cylindrique, ordinairement simple, feuillée dans toute sa longueur, haute d'environ un pied. Ses feuilles sont opposées, sessiles, ovales, d'un vert tendre, dentées en scie à leur sommet, et munies de trois nervures longitudinales. Les fleurs sont pédonculées, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, d'un blanc jaunâtre, légèrement teintes de pourpre en leur limbe. Le sol et le climat influent beaucoup sur les nuances de la corolle; le tube est d'un vert mêlé de jaune, le limbe souvent bleuâtre. Cette plante croît dans les terrains marécageux, dans les prairies humides, sur le bord des étangs. On la trouve aux environs de Paris et dans toutes les parties de la France.

La gratiole, soumise à l'analyse chimique, a donné une substance gommeuse de couleur brune, une matière résineuse verte, très-amère, soluble dans l'alcohol et dans l'eau, une petite quantité de matière animale, et divers sels. (Vauquelin, *Annales de chimie.*)

Les propriétés actives de ce végétal paraissent dépendre de la matière résinoïde signalée par M. Vauquelin. Toutes ses parties sont d'une extrême amertume, purgent avec violence, et peuvent déterminer la plupart des accidens produits par les poisons irritans. Haller, Camerarius, Gleditsch, Ehrhart, etc., regardent la gratiole comme pernicieuse pour les bestiaux; les foins qui en sont infectés leur causent des superpurgations, et les font maigrir.

Les animaux qui succombent à ce poison irritant ont l'estomac phlogosé et parsemé de taches gangréneuses.

La décoction de la plante, prise comme médicament, est un violent drastique pour les personnes irritables. M. C*****, d'une constitution nerveuse, avait une gonorrhée chronique dont il ne pouvait se délivrer; il fut consulter un herboriste de Paris qui lui donna trois paquets de gratiole à prendre en trois jours, dans deux tasses d'eau. Le premier jour le malade vomit beaucoup, et fut purgé dix ou douze fois. Le

second jour il eut de fortes tranchées, suivies d'évacuations teintes de sang. Malgré cet état d'irritation il prit le lendemain le troisième paquet; mais il fut purgé avec tant de violence, qu'il éprouva plusieurs faiblesses et faillit périr. Quatre grains d'opium, administrés dans l'espace de six heures, firent cesser tous les symptômes alarmans. Au reste, l'écoulement gonorrhoïque fut entièrement supprimé. Je ne saurais trop recommander l'usage de l'opium contre l'empoisonnement qui s'accompagne d'une grande faiblesse et d'évacuations excessives. Pour que l'estomac ne le rejette point, il faut l'administrer dans un très-petit véhicule, comme dans une cuillerée d'eau de fleur d'orange ou d'eau de menthe sucrée.

Une femme, âgée d'environ soixante ans, demeurant rue Montmartre, éprouvait une constipation rebelle. Pour la faire cesser, elle s'avisa de prendre deux lavemens préparés avec une assez forte dose de gratiole. Peu de temps après il survint des douleurs atroces dans le bas-ventre, accompagnées d'évacuations excessives, d'une faiblesse extrême, et d'un froid glacial de tout le corps. Des potions sédatives, des boissons gommeuses, des cataplasmes émolliens, la rappelèrent pour ainsi dire à la vie, mais les forces restèrent long-temps déprimées.

Au rapport de M. le docteur Bouvier (*Journal général de médecine*, tom. 54), plusieurs femmes qui avaient fait usage des mêmes lavemens éprouvèrent tous les symptômes de la plus affreuse nymphomanie. Ces femmes étaient d'ailleurs sujettes aux fleurs blanches et à des accès hystériques.

Ainsi que toutes les substances drastiques, la gratiole attaque violemment la membrane muqueuse digestive; son usage inconsidéré peut être suivi d'une phlogose mortelle. Bien que la dessiccation affaiblisse son énergie, elle conserve encore assez d'âcreté pour produire des accidens graves; si c'est une inflammation imminente, on cherchera à la combattre par les délayans, les mucilagineux, le lait pris en abondance, et par les autres moyens antiphlogistiques connus. Malgré la faiblesse qui suit ce genre d'empoisonnement, il ne faut pas trop se presser de prescrire les excitans et les toniques; cet état cède le plus souvent à la méthode adoucissante.

Cette plante indigène est pourvue d'éminentes propriétés. On l'a quelquefois employée avec avantage dans les hydropisies, dans les affections lymphatiques, dans les fièvres quartes automnales, et dans beaucoup d'autres maladies chroniques. On l'a particulièrement recommandée dans les maladies de la peau invétérées, et l'on cite quelques observations en faveur de sa vertu antiherpétique. Mais si elle a quelquefois réussi chez des sujets d'une constitution molle et peu irritable, elle ne saurait avoir le même succès chez les dartreux doués d'une grande susceptibilité nerveuse. Les purgatifs violens, souvent répétés, épuisent les forces sans détruire la cause de la maladie. Lorsque la chaleur et l'irritation dominent, j'aime bien mieux l'usage des doux laxatifs et des végétaux lactescens de la famille des chicoracées.

Gratiole officinale

Hocquart del. et sculp.

Suivant quelques auteurs, la gratiole est un remède très-efficace contre le rhumatisme et les affections goutteuses d'un caractère chronique. Je n'ignore point que cette plante et autres purgatifs drastiques ont quelquefois dissipé la goutte ou le rhumatisme par une sorte d'impression révulsive et perturbatrice ; cependant, malgré les faits qu'on pourrait alléguer en faveur de cette méthode, je ne la crois pas moins généralement pernicieuse, en ce qu'elle peut attirer l'irritation arthritique sur les entrailles, et susciter des phénomènes pathologiques extrêmement graves. D'ailleurs il est à remarquer que les maladies goutteuses se lient bien souvent avec l'irritation de la membrane muqueuse digestive; ce qui doit rendre le médecin très-réservé sur l'usage des purgatifs.

La gratiole jouit d'une action anthelminthique très-prononcée, et on peut la donner avec succès lorsqu'il s'agit de combattre la diathèse vermineuse, pourvu que les organes gastriques n'offrent aucun signe d'inflammation imminente. On l'administre sous la forme de décoction à la dose d'un gros pour une livre de véhicule. Quelquefois on la fait bouillir dans du lait, et on la donne en lavement; mais il faut que la décoction soit peu chargée des principes de la plante. Ce conseil s'adresse particulièrement aux herboristes qui font un fréquent usage de la gratiole ; et comme le plus grand nombre possède les anciens écrits de Chomel, nous devons ajouter que ce médecin s'est montré beaucoup trop facile sur les doses de cette herbe drastique. « J'ai vu, dit Chomel, des personnes délicates souffrir des tranchées et des super-« purgations dangereuses pour en avoir usé inconsidérément : on court moins de « risque à s'en servir en lavement à la dose d'une poignée bouillie dans une chopine « d'eau ou de lait. » C'est-à-dire qu'avec une semblable dose, on peut courir le risque de perdre la vie.

Parlerons-nous des propriétés de cette plante dans le traitement de l'affection scrophuleuse ? Quelques médecins, parmi lesquels le professeur Hufeland mérite d'être particulièrement cité, assurent qu'elle est très-utile pour combattre les engorgemens visqueux, ainsi que l'inertie du système lymphatique. Une jeune fille en ayant fait usage pendant quelque temps, fut délivrée d'accidens très-fâcheux qui dépendaient d'une constitution scrophuleuse et d'un engorgement dans le bas-ventre. Elle prenait chaque matin un scrupule de poudre de gratiole, et le soir un léger purgatif salin. Wendt recommande ce remède comme ayant été employé avec succès pour des ulcères scrophuleux.

On a aussi proposé la gratiole contre l'aliénation mentale, et le docteur Selig assure qu'elle s'est montrée efficace dans certaines affections mélancoliques déterminées par un désordre de la circulation abdominale. Il faut sans doute applaudir au zèle de quelques praticiens qui s'efforcent de restituer à la matière médicale des remèdes actifs injustement oubliés ; mais est-il permis de croire que la gratiole ait

le pouvoir de dompter une maladie qui résiste le plus souvent aux plus puissans moyens de la thérapeutique et de l'hygiène ?

Enfin Boulduc et Kramer ont prétendu que notre plante pouvait parfaitement remplacer l'ipécacuanha ; et, d'après cette absurde substitution, on l'a proposée dans le traitement de la dysenterie. Mais ces deux végétaux diffèrent essentiellement quant à leurs propriétés chimiques et médicales ; et si l'ipécacuanha a réussi dans la dysenterie bilieuse, c'est-à-dire lorsqu'à son début cette maladie offre un embarras gastrique bien caractérisé, il n'en est pas de même de la gratiole, qui déploie une action bien plus violente sur les intestins. Aussi M. le docteur Hanin a raison de dire que cette plante énergique est un médicament très-dangereux entre les mains de l'empyrique, et qu'elle ne devrait pas être comprise parmi ces remèdes vulgaires qui se donnent par pincées, et souvent dans des circonstances qui rendent leur administration dangereuse. J'ajouterai à ces judicieuses réflexions que la gratiole, malgré le nom d'*herbe au pauvre homme* qu'on lui a imposé, ne saurait convenir au peuple et à ceux dont la vie entière se compose de privations et de fatigues. Les forts évacuans sont en général funestes aux hommes de peine, malgré l'apparence de leurs forces musculaires.

Boulduc administrait la racine de gratiole en poudre à la dose d'un demi-gros. Cette dose est évidemment trop forte ; il suffit d'en délayer dix ou douze grains dans une tasse de bouillon de veau ou dans tout autre véhicule ; on peut d'ailleurs répéter cette dose, si l'on veut obtenir de fortes évacuations. Ce remède a, dit-on, réussi dans l'anasarque et dans les fièvres opiniâtres ; mais s'il purge quelquefois sans douleur, quelquefois aussi il excite un état de malaise et d'anxiété avec des coliques horribles.

Coste et Willemet préféraient l'infusion aqueuse de la plante édulcorée avec le miel ou le sucre. La dose est alors d'un à deux gros pour deux ou trois tasses de véhicule. Quelquefois ils augmentaient la force de cette infusion en y ajoutant un ou deux scrupules de la racine. Cette préparation est un puissant vermifuge ; elle a également réussi dans quelques infiltrations cellulaires atoniques. Comme elle est très-active, on doit commencer par de petites doses, qu'on répète à de courts intervalles.

Bergius veut qu'on mêle dix grains de cette plante avec cinq grains de racine de gentiane, et qu'on administre cette poudre de deux en deux heures dans les fièvres quartes d'automne, dans les fièvres bilieuses opiniâtres. Du reste il se plaint de ce que les médecins négligent une plante aussi efficace. Stoll recommande l'extrait mêlé avec le roob de sureau et le muriate suroxygéné de mercure contre la syphilis et les dartres rebelles. Prenez, roob de sureau trois onces ; extrait de gratiole trois gros ; muriate suroxygéné de mercure trois grains ; mêlez pour un électuaire à prendre à la dose d'un gros tous les matins. On peut augmenter progressivement la dose jusqu'à demi-once.

Hocquart del et sculp.

Jusquiame noire.

LES SOLANÉES.

(SOLANEÆ.)

JUSQUIAME. *HYOSCYAMUS.*

Calice tubuleux, à cinq dents. Corolle en entonnoir, à cinq lobes inégaux. Cinq étamines. Stigmate globuleux. Capsule oblongue, s'ouvrant horizontalement à son sommet. Embryon semi-circulaire, situé près des bords du périsperme.

JUSQUIAME NOIRE. *HYOSCYAMUS NIGER.*

Hyoscyamus niger. Linn.

(Planche 57.)

En observant cette plante, je me suis quelquefois représenté l'image de ces hommes atrabilaires et méchans dont le cœur est gonflé de venin. Son aspect sinistre, ses fleurs d'une couleur jaunâtre, son pâle feuillage, la vapeur virulente qui s'échappe de son sein, tout annonce un être malfaisant.

De sa racine épaisse, fusiforme, blanchâtre, s'élève une tige cylindrique, rameuse, chargée, dans sa partie supérieure, d'un duvet très-épais. Les feuilles sont alternes, sessiles, cotonneuses, d'un vert pâle, sinuées et découpées profondément en leurs bords. Les fleurs sont presque sessiles, axillaires, disposées en épi, d'un jaune terne, avec des veines pourpres qui s'entrelacent comme un filet. Les capsules renferment plusieurs petites semences brunes, creusées d'un côté. La jusquiame noire abonde dans les lieux incultes, sur le bord des champs et des grandes routes, au milieu des décombres. Elle est assez commune aux environs de Paris; je l'ai trouvée dans la vallée de Long-Pont, sur les bords de l'Orge (1).

(1) Cette petite vallée offre partout la plus belle végétation : l'œil s'y promène délicieusement sur des sites pittoresques, sur des coteaux dont la pente douce se couronne d'une riche verdure.

Toutes ses parties exhalent une odeur fortement vireuse. M. Brande a obtenu des semences un alcali végétal composé, qu'il désigne sous le nom d'*hyoscyamin*. Les phénomènes que produit cette plante sur quelques animaux et sur l'homme ne laissent aucun doute sur sa puissance délétère. Cependant nous dirons, avec M. le docteur Barbier, que les expériences physiologiques tentées sur les animaux, soit avec la jusquiame, soit avec d'autres substances stupéfiantes, ne font connaître que très-imparfaitement les changemens organiques que ces poisons sont capables de susciter dans le corps humain. Ainsi nous nous occuperons plus particulièrement des effets que cette plante produit sur l'homme, et nous l'examinerons sous le double rapport de son action vénéneuse et de ses propriétés thérapeutiques.

On lit dans la Nosologie de Sauvages qu'une femme de Montpellier, et son mari, éprouvèrent, après avoir mangé des racines de jusquiame, un spasme guttural avec aphonie et difficulté dans l'émission des urines. Ils furent momentanément privés de la vue ; ils riaient et changeaient de place à chaque instant : cette espèce de mobilité automatique, qui se prolongea pendant deux jours, fut suivie de faiblesse et de maux de tête. On dissipa ces divers symptômes en administrant quelques évacuans.

M. le professeur Alibert parle d'un enfant qui fut frappé de stupeur, de céphalalgie, de délire, etc. Il avait, par intervalles, des convulsions de tous les membres, et le rire sardonique.

Les ouvrages de Wepfer, de Murray, de Raulin, de Vicat, etc., offrent des faits analogues. Ces racines, confondues par mégarde avec celles de panais ou de chicorée, ont produit tantôt des convulsions avec distorsion de la bouche, le rire sardonique, un délire poussé jusqu'à la fureur, des illusions d'optique ; tantôt un sentiment d'ardeur à l'épigastre, une soif inextinguible, un affaiblissement remarquable de la vue, des taches gangréneuses sur le corps ; quelquefois une insomnie opiniâtre, quelquefois un état continuel de stupeur et d'assoupissement.

Plusieurs observations constatent également les propriétés délétères des jeunes pousses et des feuilles de la jusquiame. Ces produits végétaux donnent lieu à des accidens nerveux très-graves, à un état d'engourdissement et de faiblesse, à la typhomanie, au trismus, etc. Sauvages (*Nosologia methodica*) a observé une aphonie causée par une soupe dans laquelle on avait fait cuire des feuilles de jusquiame. Le

C'est là que réside un homme célèbre dans les fastes de la gastronomie, mais non moins remarquable par son esprit, ses manières, et sa piquante originalité. Rival d'Apicius, disciple d'Horace et d'Épicure, entouré de fleurs, de fruits et d'ombrage, il coule doucement sa vie sans crainte, sans désirs, sans regrets. Si jamais ces lignes franchissent l'espace qui me sépare de M. de La Reynière, il saura que je conserve le souvenir de l'aimable accueil que j'ai reçu dans ce joli vallon.

mari et la femme, qui mangèrent de cette soupe, étaient comme imbécilles, et ne pouvaient prononcer une seule parole. L'émétique donné à forte dose, les lavemens purgatifs, les boissons délayantes et acides, dissipèrent d'une manière assez prompte ces symptômes alarmans.

Un lavement d'une décoction de trois gros de jusquiame a causé des accidens apoplectiques et convulsifs qu'on a fait cesser en administrant des boissons acides en abondance et des lavemens de vinaigre. (*Recueil périodique de la Société de médecine de Paris.*)

Le docteur Pougens, ayant pris un lavement préparé avec une assez forte décoction de ce végétal, fut saisi d'un engourdissement subit avec une tendance irrésistible au sommeil. Malgré l'emploi du vinaigre et d'un excellent vin, il succomba à un sommeil léthargique qui heureusement ne dura que huit heures ; mais la tête ne fut parfaitement libre que vingt-quatre heures après son réveil. Pendant ce dernier temps il éprouvait un sentiment de bien-être indéfinissable ; il s'exprimait avec vivacité, sa mémoire était meilleure, son imagination plus vive : il récitait, il composait des discours et des vers beaucoup mieux qu'il n'aurait pu le faire dans toute la plénitude de sa raison. (*Dictionnaire de médecine*, tom. 1.) Quel dommage qu'un semblable moyen mette la santé en péril ! On pourrait le conseiller à quelques-uns de nos poëtes et de nos orateurs.

Les semences produisent des effets non moins pernicieux que les autres parties de la plante ; et tous les médecins connaissent l'accident arrivé à Simonius, élève de Boerhaave. Ce jeune homme, qui avait bravé la virulence de la belladone, des aconits, des apocyns, crut pouvoir avaler impunément les semences de jusquiame ; mais cette témérité faillit lui coûter la vie, car il tomba dans le délire, et devint hémiplégique. Toutefois il dut son rétablissement aux soins de son illustre maître. (Haller, *Historia stirp. helvet.*)

Hans Sloane parle, dans les Transactions philosophiques, de quatre enfans à qui ce poison causa des vertiges, un assoupissement continuel, le délire, avec une altération de la vue, qui faisait paraître tous les objets étincelans. Ces phénomènes cédèrent à l'usage de la saignée, des ventouses et des vomitifs.

Murray rapporte qu'un étudiant ayant pris environ vingt grains des mêmes semences dans l'intention de provoquer le sommeil, éprouva une grande lassitude, accompagnée de tranchées, de convulsions, de la faiblesse du pouls, et d'un état de stupeur. Il fut guéri par les évacuans et par la saignée. Suivant Gmelin, un demi-scrupule a produit des accidens fâcheux.

Enfin les exhalaisons mêmes de la jusquiame attaquent l'appareil nerveux, excitent une sorte d'engourdissement et d'ivresse. Le professeur Brugmans fut pris de vertiges avec spasme de l'organe de la vue pour avoir manié et examiné cette plante

pendant quelque temps. Des faits semblables se trouvent dans plusieurs recueils académiques.

Il convient maintenant de grouper les principaux symptômes produits par ce poison stupéfiant. Ses premiers effets sont marqués par une excitation générale, par la plénitude du pouls, la couleur animée de la face, la rougeur des yeux, la céphalalgie; quelquefois par des nausées, des anxiétés à l'épigastre, et un resserrement spasmodique de l'œsophage. Viennent ensuite le délire, les vertiges, les vomissemens, les spasmes, les palpitations, l'aphonie, le trouble de la vue, la dilatation des pupilles, la faiblesse et l'inégalité du pouls, les sueurs froides, les défaillances, le coma. Quelquefois le malade éprouve une sorte d'aliénation mentale, des visions extravagantes, un assoupissement profond ou un sommeil interrompu par des rêves effrayans; il fait les gestes les plus bizarres, se montre gai ou triste, tranquille ou furieux. Quelquefois il devient stupide, et perd toute espèce de sentiment.

Sans doute ces divers phénomènes ne sauraient se rencontrer chez tous les individus qui ont avalé de la jusquiame; une foule de circonstances peuvent affaiblir ou accroître leur intensité; mais il est urgent de les combattre par les remèdes les plus efficaces. La thérapeutique place au premier rang les émétiques, et ensuite les acides végétaux convenablement étendus; nous y reviendrons en terminant l'histoire des solanées.

Dioscoride, Pline et Galien parlent dans leurs écrits des propriétés énergiques de la jusquiame, mais leur plante diffère essentiellement de notre jusquiame noire : tel est du moins le sentiment de Schulze et de Sprengel. Ce n'est donc que dans les travaux des modernes qu'on peut apprécier son action médicamenteuse. Storck s'empare de ce poison, l'administre à des animaux, en fait l'épreuve sur lui-même, et, convaincu qu'en le donnant à faibles doses, il ne saurait produire aucun accident fâcheux, il en fait l'application à plusieurs maladies qui avaient résisté aux autres secours thérapeutiques. Une foule d'expériences viennent bientôt signaler les puissantes vertus de la jusquiame, et il les consigne dans un écrit où brillent à la fois la candeur et la sagacité.

Les affections nerveuses fixèrent dabord l'attention de cet illustre médecin. Le premier sujet de ses expériences fut une femme de trente-sept ans, depuis longtemps en proie à de violentes convulsions, qui se renouvelaient presque tous les jours, en se dirigeant tantôt sur la poitrine ou sur l'estomac, et tantôt sur les membres. Il y avait prostration des forces, anorexie, absence totale du sommeil, strangurie, ténesme douloureux. On avait d'ailleurs tenté vainement tous les antispasmodiques usités. L'opium avait cependant un peu calmé les paroxysmes, mais il avait occasionné une constipation des plus opiniâtres. La malade prit un grain d'extrait de

jusquiame le matin, un autre à midi, et un troisième le soir. Dans l'espace de quatre jours l'appétit commença à reparaître, le ventre fut plus libre, les accès moins violens. On doubla les doses du remède; pendant sept jours il n'y eut point de convulsions. Le huitième jour, il se déclara quelques légers spasmes qui furent réprimés par l'opium. Storck administra tous les jours neuf grains d'extrait de jusquiame pendant l'espace de deux mois. Les convulsions ayant complètement disparu, il fit cesser l'usage de ce médicament.

Une fille de vingt-quatre ans, qui éprouvait des mouvemens convulsifs dans le pied droit, depuis cinq semaines, fut guérie par le même extrait, pris d'abord à la dose d'un grain matin et soir. Le cinquième jour, on donna un troisième grain. Les tremblemens commencèrent bientôt à diminuer, et furent entièrement dissipés au bout de trois semaines. Storck fait observer que la malade éprouvait, une demi-heure après avoir avalé chaque dose de jusquiame, un frisson général accompagné d'anxiétés, de l'affaiblissement de la vue et d'une sorte de défaillance. Toutefois ces phénomènes ne se prolongeaient pas au-delà de deux ou trois minutes.

L'extrait de jusquiame, administré à pareille dose, a rétabli une jeune fille affectée de palpitations de cœur si violentes, qu'elle ne pouvait faire le moindre mouvement sans éprouver une anxiété extrême et des suffocations. Avant l'usage de ce remède, elle était tourmentée le matin par une soif ardente. Ce symptôme disparut avec les palpitations de cœur.

Storck a donné la jusquiame, avec le même succès, dans un cas de mélancolie avec délire. L'opium et les autres sédatifs ne procuraient aucun sommeil; le malade était inquiet, agité toutes les nuits. On administre trois grains d'extrait; la nuit est plus tranquille. Le troisième jour, on en donne six grains, le délire est plus modéré, il survient plusieurs évacuations. Le sixième jour, on élève à neuf grains les doses de l'extrait, et, dans l'espace de dix jours, le malade paraît presque rétabli. Il cesse l'usage des pilules à l'insu du médecin, et son état s'aggrave. Il reprend la jusquiame, la continue à la dose de quinze grains par jour, pendant environ trois semaines, et obtient une guérison parfaite. (Anton. Storck, *Libellus de hyoscyamo*, cap. 2, pag. 26.)

Ces observations, que nous avons beaucoup abrégées, et quelques autres faits recueillis par le même auteur dans un autre opuscule où il a continué ses expériences, parlent hautement en faveur des propriétés antispasmodiques de la jusquiame. Storck en a fait l'essai dans l'hystérie, l'hypochondrie, dans quelques affections mentales, dans la toux convulsive, le crachement de sang, et presque toujours avec le même avantage.

Enhardis par les belles expériences de Storck, plusieurs médecins ont eu recours à la jusquiame, mais avec des succès divers. Le docteur Breiting, d'Ausbourg, a donné l'histoire d'un tic douloureux de la face qui a cédé à l'usage de l'extrait,

préparé avec le suc de la plante et combiné avec le calomel. Cette névralgie, portée au plus haut degré de violence, avait résisté à une multitude de remèdes. M. Breiting prescrit dix gouttes d'une mixture composée d'un gros d'extrait de jusquiame et d'une once d'eau de fleurs de camomille. Cette dose est répétée toutes les heures, et augmentée de quatre gouttes chaque fois. Le remède produit au deuxième jour une fatigue générale, la dilatation des pupilles; mais les douleurs sont moins violentes. On substitue l'eau de fleurs d'orange à l'eau de fleurs de camomille, et on ajoute une once de sirop et un gros d'éther alcoholisé. Cette nouvelle préparation, administrée à la dose d'une cuillerée à café, toutes les heures, pendant trente-quatre jours de suite, trouble et affaiblit la vue d'une manière notable; elle est abandonnée. Le docteur Breiting fait préparer des pilules où entrent quatre grains d'extrait de jusquiame et un grain de calomel. La malade en prend successivement jusqu'à six en vingt-quatre heures, sans qu'il se manifeste aucun effet nuisible sur les organes de la digestion. Ce traitement, continué à deux reprises différentes, pendant l'espace de plusieurs mois, dissipa entièrement la névralgie. Une chose digne de remarque, c'est qu'on épuisa, pendant l'espace d'environ huit mois, quatre onces d'extrait de jusquiame noire et six gros et demi de mercure doux. M. Breiting observe que l'extrait qu'il avait employé était très-énergique, comme il s'en était assuré en le donnant à d'autres malades. (*Journal de médecine du docteur* Hufeland. *Extrait de la Bibliothèque médicale*, tom. 21.)

Une semblable névralgie tourmentait une femme depuis plusieurs mois; elle cède à des pilules préparées avec parties égales d'extrait de jusquiame et d'oxyde de zinc sublimé, après avoir résisté aux saignées générales et locales, à l'application d'un vésicatoire, aux antispasmodiques, aux préparations opiacées, etc. La malade qui fait le sujet de cette observation, publiée par M. le docteur Méglin, de Colmar, prit d'abord une pilule d'un grain le matin, à jeun, et une le soir; elle augmenta peu à peu les doses, et parvint jusqu'à prendre chaque fois dix grains d'extrait de jusquiame avec autant d'oxyde de zinc. Les accès diminuèrent bientôt d'intensité et de fréquence; au bout de quinze jours, ils avaient entièrement disparu.

M. Méglin a triomphé, avec les mêmes pilules, d'une affection très-douloureuse de la tête, qui présentait un caractère également nerveux. (*Journal de médecine, chirurgie et pharmacie.* Novembre, 1811. — Mars, 1812.)

Les essais tentés par d'autres médecins, dans le traitement des affections convulsives, de l'hypochondrie, de la manie, ne sont pas, à beaucoup près, aussi satisfaisans. Greding surtout, qui s'est livré à de nombreuses expériences, observe que la jusquiame a parfois procuré du soulagement, dissipé quelques symptômes fâcheux, mais qu'elle n'a jamais opéré de guérison radicale, et que, dans beaucoup de cas, elle a déployé une action delétère. Cullen dit en avoir employé fréquemment l'extrait,

sans lui trouver de grandes vertus. Cependant ces expériences ne sauraient détruire les faits précités, et la jusquiame n'en reste pas moins un puissant remède contre les maladies dont la cause tient à un désordre de l'appareil nerveux. L'extrait préparé avec les feuilles remplace avantageusement les compositions opiacées, lorsqu'on craint la constipation. Administré à la dose d'un à deux grains, plusieurs fois par jour, il a quelquefois prospéré dans les affections goutteuses, la sciatique nerveuse, la coqueluche, la toux convulsive, l'asthme, etc.

La jusquiame noire exerce à l'extérieur une action sédative incontestable. On emploie les feuilles, réduites en cataplasme, pour apaiser les irritations arthritiques, les élancemens du cancer. On applique en lotion la décoction des feuilles et de la racine sur les ulcères d'une nature suspecte, et on en forme des injections narcotiques dans les affections douloureuses de l'utérus. On vante, contre l'ophthalmie scrophuleuse, des fomentations faites avec les feuilles de jusquiame et les fleurs de mauve bouillies dans du lait, où on ajoute quelques gouttes d'acétate de plomb.

Le docteur Schmidt, de Vienne, a guéri très-promptement une iritis survenue onze jours après l'extraction de la cataracte, en instillant de temps en temps dans l'œil quelques gouttes d'une dissolution aqueuse d'extrait de jusquiame. Il donnait aussi à l'intérieur un grain du même extrait matin et soir. L'inflammation de l'iris était marquée par une douleur très-intense qui alternait avec la migraine et un écoulement de larmes brûlantes. Au bout de quarante-huit heures, il y avait déjà une amélioration sensible; le retour de la vue eut lieu dès le septième jour.

On prescrit quelquefois les feuilles de jusquiame en poudre, d'abord à la dose d'un demi-grain ou d'un grain, qu'on réitère plusieurs fois en vingt-quatre heures; ensuite on élève progressivement ces doses suivant la gravité de l'affection morbifique qu'on veut combattre. Toutefois on emploie plus généralement l'extrait de la plante, en débutant aussi par de très-faibles doses; et bien qu'on puisse les porter peu à peu jusqu'à vingt et trente grains par jour, il ne faut pas oublier que Storck a obtenu de grands succès avec des doses bien moindres; que l'emploi des médicamens tirés des poisons exige beaucoup de réserve, et surtout une surveillance continuelle.

Quelques médecins conseillent l'extrait de jusquiame à la dose de deux à six grains pour calmer les douleurs et procurer le sommeil; mais on a remarqué que ses effets calmans ne sont pas aussi certains que ceux de l'opium. On le mêle aussi avec d'autres médicamens pour tempérer ou accroître son énergie. Hufeland recommande la mixture suivante contre la coqueluche : Prenez, extrait de jusquiame dix grains, faites dissoudre dans deux gros de vin antimonié d'Huxham. On en donne quelques gouttes deux ou trois fois par jour dans une cuillerée d'eau sucrée, et on augmente les doses suivant la force de l'âge.

Poudre de jusquiame composée. Prenez, sucre six gros, magnésie un gros, fleurs

de zinc, extrait de jusquiame, de chaque un scrupule. Vogler (*Pharmacologia*) vante singulièrement la vertu sédative de cette poudre dans le tétanos, le spasme cynique, la toux convulsive, et autres affections graves du système nerveux. On en donne toutes les quatre heures, depuis cinq jusqu'à trente grains, dans un peu de lait, suivant l'âge et l'état du malade.

Teinture de jusquiame. Prenez, feuilles sèches de jusquiame en poudre une once, alcohol délayé huit onces ; faites macérer pendant huit jours, et filtrez. Cette teinture remplace quelquefois avec avantage la teinture d'opium ; la dose est de dix, vingt, trente gouttes et plus.

On emploie rarement les semences de jusquiame ; elles exercent néanmoins une action narcotique très-marquée. Turquet de Mayerne les conseille comme un remède efficace contre les affections spasmodiques, même contre l'épilepsie. On en donne d'abord six grains, et on parvient peu à peu jusqu'à la dose d'un scrupule par jour. Ces semences fournissent une huile qui est émolliente et anodine.

JUSQUIAME BLANCHE. *HYOSCYAMUS ALBUS.*

Hyoscyamus albus. Linn.

(Planche 58.)

Moins rameuse et moins élevée que la jusquiame noire, cette espèce a des feuilles ovales, alternes, pétiolées, un peu anguleuses, molles, très-velues, et d'une couleur verdâtre ; les feuilles inférieures sont obtuses et sinuées. Les fleurs sont d'un blanc sale, axillaires, solitaires, presque sessiles. Cette plante, abondamment chargée d'une espèce de duvet, se trouve dans nos provinces méridionales.

Bien qu'elle passe généralement pour être moins vénéneuse que la première espèce, elle a pourtant donné lieu à des accidens qui doivent la faire redouter. Le docteur Gilibert assure qu'elle est aussi virulente que la jusquiame noire. Ce médecin s'étant avisé, dans une promenade, de manger trois ou quatre calices frais, éprouva, en rentrant chez lui, des vertiges, avec une très-grande débilité des extrémités inférieures. Il avait les pupilles singulièrement dilatées ; il délira toute la nuit, et le lendemain matin il ne put uriner qu'en comprimant fortement la région hypogastrique. Il marchait avec peine, mais sa mémoire avait acquis une énergie étonnante. Cet accident n'eut point de suite : deux jours après il se portait aussi bien qu'auparavant. (*Plantes d'Europe, ou élemens de botanique*, tom. 1, pag. 228. Lyon, 1806.)

Dans le mois d'avril 1792, la corvette française *la Sardine*, ayant relâché aux îles Sapienzi, en Morée, quelques matelots ramassèrent une grande quantité de jusquiame blanche, qu'ils avaient prise pour une plante alimentaire. On en mit une

Jusquiame blanche.

Hocquart del. et sculp.

partie dans la chaudière des matelots, et le reste dans celle de quelques maîtres de l'équipage. A quatre heures tout le monde dîna à son ordinaire; mais on ne tarda pas à éprouver des vertiges, des vomissemens, des convulsions, des coliques et des selles copieuses. Le deuxième canonnier, nommé Ribergue, faisait mille grimaces et contorsions très-analogues à la danse de Saint-Guy. M. le docteur Picard, qui venait d'arriver à bord, s'étant fait montrer la plante dont on avait fait usage, reconnut la jusquiame blanche. Il soutint les évacuations, et il employa ensuite les boissons vinaigrées.

Les symptômes qui se manifestèrent chez Ribergue exigèrent en outre l'usage des antispasmodiques les plus puissans. Ceux qui n'avaient point éprouvé d'évacuations furent quelque temps dans un état maladif, et eurent une convalescence très-pénible. (Fodéré, *Traité de médecine légale*, tom. 4, pag. 23. Notice communiquée par M. Picard.)

Sauvages (*Nosologia methodica*) parle d'une femme qui, après avoir pris un bouillon où l'on avait fait cuire des feuilles de jusquiame blanche, fut attaquée de vertige : elle s'imaginait que sa tête n'était pas adhérente avec son cou, et que son corps était suspendu en l'air.

L'extrait de ce végétal a quelquefois occasionné une sorte de berlue étincelante à laquelle Sauvages donne le nom de *berlue Danaë*. Cette illusion d'optique, causée par la sensibilité vicieuse de la rétine, représente des points lumineux qui paraissent tomber très-lentement sous la forme d'une pluie d'or épaisse.

La jusquiame blanche peut servir aux mêmes usages thérapeutiques que la jusquiame noire : à Montpellier on emploie particulièrement cette espèce. Fouquet en faisait le plus grand cas dans les affections convulsives et cancéreuses. Sauvages la conseille contre la cataracte et les maladies arthritiques. Je me suis convaincu par un grand nombre d'observations, dit cet homme célèbre, que l'extrait donné tous les jours, en commençant par un trentième de grain, et en augmentant la dose tant que le malade ne se plaint point de sécheresse dans la gorge et dans les narines, est le remède le plus capable de résoudre la cataracte. Le même extrait, administré progressivement depuis la dose d'un grain jusqu'à celle de dix grains, a entièrement dissipé, dans l'espace d'un mois, un rhumatisme goutteux très-opiniâtre. M. Fages, habile praticien de Montpellier, en fait un fréquent usage dans les douleurs ostéocopes, la syphilis invétérée, le squirrhe, les ulcérations suspectes. M. le professeur Baumes a également obtenu d'heureux résultats de son mélange avec l'extrait de ciguë, dans le traitement du cancer.

JUSQUIAME DORÉE. *HYOSCYAMUS AUREUS.*

Hyoscyamus aureus. Linn.

(Planche 59.)

Des fleurs d'un jaune vif, striées d'un pourpre noir, distinguent cette belle jusquiame. Ses tiges sont velues, un peu grêles, hautes d'environ un pied; ses feuilles arrondies, un peu en cœur, très-anguleuses, portées sur des pétioles assez longs, et extrêmement velus. Les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles; elles sont pédonculées et d'un beau jaune; la gorge de la corolle est teinte d'un pourpre foncé, ainsi que les filamens des étamines. Cette espèce croît aux environs de Naples, de Nice, de Montpellier, etc. On la cultive dans les jardins comme plante d'ornement.

Bulliard cite les expériences tentées sur des chiens, par de Voilemont, avec les trois espèces de jusquiame dont nous avons tracé les caractères botaniques. Il en résulte que la décoction de ces plantes, administrée séparément, a produit des effets analogues. Il survient à ces animaux un tremblement et une faiblesse dans les jambes; les vieux sont cinq ou six jours sans vouloir boire ni manger, et meurent ensuite; les jeunes, au contraire, boivent excessivement, ne mangent presque rien, et au bout de huit à dix jours sont bien portans. (Bulliard, *Plantes vénéneuses*, pag. 282.)

Toutes les espèces appartenant au genre *hyoscyamus* sont également empreintes de principes narcotiques et délétères. C'est ainsi que la jusquiame physaloïde (*hyoscyamus physaloïdes.* Linn.) trouble l'esprit, le frappe de terreur par des images effrayantes, fantastiques, et produit une sorte de délire qui donne aux plus petits objets l'apparence d'une masse énorme : *ita quidem ut qui hanc plantam sumpserint, gramineum culmum pro vastissimâ trabe habeant, mortemque instantem pertimescant.* (Schulze, *Toxicologia veterum.*) Suivant d'autres rapports, l'infusion de cette espèce de jusquiame excite une loquacité incoercible; ceux qui en on fait usage tiennent les propos les plus téméraires, et ne peuvent garder aucun secret. (Linné, *Amœnitates academicæ.* Puinh, *Materia venenaria.*)

La jusquiame *datora* (*hyoscyamus muticus.* Linn.), décrite dans la Flore d'Égypte de Forskahl, a une propriété enivrante, trouble la raison, cause une sorte de démence qui dure plusieurs jours. Enfin la jusquiame de Scopoli (*hyoscyamus scopolia.* Linn.) jette dans l'assoupissement et la stupeur.

Jusquiame dorée.

Ro. [illegible] del. et sculp.

Nicotiane tabac.

Hocquart del. et sculp.

NICOTIANE. *NICOTIANA.*

Calice en godet à cinq divisions. Corolle en entonnoir, à tube très-long, à limbe ouvert divisé en cinq lobes égaux. Stigmate échancré. Capsule ovoïde, conique, s'ouvrant au sommet en quatre parties. Embryon courbé, situé dans l'axe du périsperme.

NICOTIANE TABAC. *NICOTIANA TABACUM.*

Nicotiana tabacum. Linn.

(Planche 60.)

Cette belle plante se distingue à sa tige très-élevée, ronde, velue, rameuse; à ses grandes feuilles ovales, lancéolées, sessiles, décurrentes, un peu visqueuses, d'un vert jaunâtre; à ses fleurs roses, rassemblées en corymbe à l'extrémité des rameaux. Le calice est pubescent, à cinq découpures aiguës. Le tube de la corolle est très-allongé; les divisions du limbe sont courtes et pointues.

Originaire de l'Amérique, le tabac fut apporté en France vers le milieu du seizième siècle, par Jean Nicot, ambassadeur à la cour de Portugal, d'où lui vient son nom de *nicotiane.* Il est maintenant naturalisé dans toutes les parties de l'Europe, et on le cultive en grand dans plusieurs pays. Ses feuilles ont une odeur forte, narcotique; une saveur âcre et brûlante. M. Vauquelin en a obtenu une grande quantité d'albumine animalisée; une matière rouge, soluble dans l'alcohol et dans l'eau, dont la nature n'est pas encore bien connue; un principe âcre, volatil, incolore, soluble dans l'eau et dans l'alcohol, dépositaire des propriétés narcotiques et vireuses du tabac; de la résine verte, de l'acide acétique, du nitrate et du muriate de potasse, du muriate d'ammoniaque, du malate acide de chaux, de l'oxalate et du phosphate de chaux, de l'oxyde de fer, etc. Le tabac pulvérisé a fourni les mêmes substances, et en outre du carbonate d'ammoniaque.

D'après les expériences qu'on a tentées sur divers animaux, le tabac est doué de propriétés vénéneuses très-actives. L'huile empyreumatique qu'on obtient par la distillation des feuilles, est surtout un violent poison. Une seule goutte, appliquée sur la langue ou injectée avec de l'eau dans le rectum, a fait périr des chiens et des chats dans l'espace de quelques minutes. Ces mêmes feuilles, introduites dans l'estomac, sous la forme de poudre ou de décoction, exercent une action véhémente sur les voies alimentaires et sur l'appareil nerveux.

M. Belleville, horloger de Paris, se trouvant à un repas de noces, but dans un

verre où un de ses voisins avait fait tomber, par mégarde, une certaine quantité de tabac, en renversant sa tabatière. Il ne fut pas long-temps sans éprouver une anxiété douloureuse à l'épigastre, suivie de vomissemens affreux, de vertiges, de faiblesses qui se renouvelaient à chaque instant, avec un tremblement général de tout le corps. Malgré tous les remèdes imaginables, les vomissemens persistèrent pendant plusieurs jours; les membres abdominaux étaient comme paralysés, et M. Belleville fut près de deux mois sans pouvoir marcher librement.

Un ouvrier de la campagne, d'une très-forte constitution, prit une demi-once de tabac dans une pinte de cidre, afin de dissiper une fièvre quarte dont il était atteint depuis six mois. Ce malheureux fut en proie pendant deux jours à un violent choléra-morbus. La fièvre disparut; mais elle fit place à un état de faiblesse et de langueur qui dura pendant une année.

Un homme d'un tempérament robuste, attaqué de la peste, avec un bubon inguinal, but de la bière où l'on avait fait bouillir une certaine quantité de tabac. Peu d'instans après, il tomba dans un état si alarmant d'anxiété et de faiblesse, qu'on eût dit qu'il allait rendre le dernier soupir. Après des évacuations énormes, le bubon disparut entièrement. On lui donna du vin chaud avec de la muscade, de la cannelle et du gingembre. Cette boisson excitante calma les vomissemens, ranima les forces, procura du sommeil et une sueur abondante. A son réveil, le malade prit le même breuvage, puis se rendormit, et sua de nouveau. Le jour suivant, il se trouva bien et mangea avec assez d'appétit. Séduits par une guérison si prompte et si remarquable, d'autres pestiférés voulurent employer la même décoction de tabac; mais ils périrent tous, ce violent remède ayant excité une prostration soudaine des forces par des évacuations excessives. (Diemerbroeck, *Tractatus de peste*, lib. 4, pag. 294.)

Le tabac, surtout celui d'Espagne, aspiré par le nez, a quelquefois été funeste à ceux qui en faisaient usage pour la première fois. Chomel cite l'exemple d'un de ses amis qui, en ayant pris une trop forte dose, tomba à l'instant en défaillance, avec une sueur froide et des accidens qui firent craindre pour sa vie. D'autres individus ont été frappés d'une apoplexie mortelle.

On ne court pas un moindre danger en fumant, lorsqu'on se livre avec excès à ce genre de jouissance. Un vigneron, qui avait été soldat, fit la gageure, avec un de ses voisins, de fumer dans un après-midi, et de suite, vingt-cinq pipes de tabac, quoiqu'il n'en fumât ordinairement que trois ou quatre par jour. Il gagna son pari; mais, au bout de quelques heures, il fut saisi d'un étourdissement, avec perte de connaissance et des vomissemens continuels, qu'on apaisa à force de lui faire boire du petit-lait. Malgré le prompt soulagement que lui procura cette boisson, il fut tourmenté pendant l'espace de dix-huit mois par de grands maux de tête et des vertiges.

Appliqué sur la peau ulcérée, sur les parties affectées de gale, de teigne, de dartres, le tabac peut donner lieu aux mêmes accidens. Une fille de vingt-trois ans, d'un tempérament sec et bilieux, voulant se guérir de la gale, s'enveloppa les bras, les mains, les cuisses et les jarrets avec des linges trempés dans une forte décoction de tabac très-chaude, et puis se coucha. Quelques heures après, elle éprouva un frémissement dans toutes les parties de son corps, suivi de nausées, de vomissemens violens, d'évacuations alvines, de mouvemens convulsifs dans les bras, dans les jambes, et dans les muscles de l'épine dorsale. Ces accidens continuèrent depuis une heure après minuit jusqu'à quatre heures du matin. La malade était d'une pâleur effrayante; elle avait le pouls fréquent, très-faible, et elle vomissait du sang. On lui fit une saignée du bras, ce qui calma en partie les mouvemens spasmodiques; on lui donna ensuite une potion composée d'huile d'amandes douces, de sirop de limon, et de liqueur d'Hoffmann. Elle vomit encore trois fois : on répéta la potion huileuse; elle ne vomit plus et s'endormit. Mais elle se plaignit d'une faiblesse d'estomac pendant plus de quinze jours, et elle ne put recouvrer l'appétit que par l'usage de la thériaque. (Vandermonde, *Recueil périodique d'observations de médecine*, tom. 7, pag. 67.)

On lit dans les Mémoires de la Société royale de médecine, tom. 2, pag. 299, une observation analogue. Un jeune homme, ayant appliqué une décoction de deux onces de tabac sur la région du pubis, afin de détruire des insectes qu'on désigne sous le nom de *pediculi inguinales*, éprouva des vertiges, des faiblesses, des vomissemens, et une anxiété inexprimable. Ses yeux étaient égarés, et sa raison troublée. On lui donna de l'éther et de l'eau acidulée avec du vinaigre; un sommeil long et paisible mit un terme à ces accidens.

C'est avec raison qu'on a rangé le tabac dans la classe des poisons narcotiques âcres. En effet, nous avons vu par les faits précédens qu'il irrite d'abord les membranes de l'estomac et des intestins, cause des vomissemens, des tranchées, des déjections séreuses, quelquefois sanguinolentes, etc. On remarque ensuite un autre ordre de phénomènes dus à son action sympathique, et en même temps à l'absorption de ses principes vénéneux dans le torrent de la circulation. La tête devient pesante, vertigineuse; il survient des tremblemens, des spasmes, accompagnés de somnolence et d'une sorte de stupeur semblable à l'ivresse. Pour remédier à l'irritation gastrique, il convient de donner abondamment des boissons mucilagineuses. En insistant sur ce moyen avec persévérance, on parvient quelquefois à prévenir l'inflammation, et à calmer les vomissemens qui sont presque toujours rebelles dans ce genre d'empoisonnement; lorsqu'ils persistent, il faut avoir recours à l'opium. Les signes d'irritation étant dissipés, si le poison déploie son activité stupéfiante, on administrera des boissons acidulées avec le vinaigre ou le suc de

citron, et on donnera ensuite une infusion de café ou autre excitant convenable.

Malgré les propriétés délétères du tabac, son usage s'est répandu chez presque tous les peuples de la terre. En vain des rois, des empereurs voulurent en interdire l'entrée dans leurs états ; en vain Urbain VIII et Clément XI lancèrent des bulles d'excommunication contre ceux qui en prenaient dans les églises : tout cela ne fit qu'irriter et accroître le goût pour cette substance narcotique. En 1699, Claude Berger soutint à l'École de médecine de Paris une thèse sur cette question : Le fréquent usage du tabac abrége-t-il la vie ? On conclut pour l'affirmative. Mais ce qui parut singulier, c'est que le candidat, et le médecin Fagon qui présidait à sa thèse, reniflaient de temps en temps du tabac tout en argumentant contre son usage.

Au reste, ce nouveau poison américain dont tout l'univers est pour ainsi dire infecté, a eu ses partisans et ses détracteurs, et la dispute est loin d'être terminée. Les uns prétendent que son usage excite les fonctions du cerveau, dissipe les migraines, les embarras de la tête, les fluxions catarrhales, les ophthalmies rebelles, etc. Les autres soutiennent qu'il nuit à la vue, affaiblit la mémoire, altère le goût, l'odorat, occasionne des vertiges, engourdit le cerveau, pervertit les facultés mentales par son action stupéfiante, dispose à la paralysie, etc. Il y a quelque chose de vrai dans les éloges qu'on fait du tabac, mais les reproches qu'on lui adresse sont bien plus fondés, et l'observation semble les justifier en grande partie. Si on l'aspire en petite quantité, il stimule la membrane olfactive, excite symphatiquement l'action du cerveau, en fait quelquefois jaillir des pensées neuves et heureuses, provoque des évacuations abondantes qui soulagent dans certains maux de tête, certaines ophthalmies : mais son usage habituel produit d'autres effets; le tissu qui recouvre les fosses nasales s'altère peu à peu, se dessèche, se durcit, l'odorat se perd, la tête s'embarrasse, les idées sont moins lucides ; et si l'on abuse de cette substance, on perd la mémoire, on devient stupide, enfin on éprouve tous les signes qui annoncent l'affaiblissement progressif du système nerveux.

L'usage de la pipe n'offre pas de moindres inconvéniens, et pourtant on s'y livre avec délices dans certains pays. Suivant M. de Laborde (*Itinéraire de l'Espagne*), à Madrid, à Barcelone, à Valence, etc., on fume aujourd'hui partout, dans les rues, dans les promenades, au jeu, au bal, dans l'intérieur des maisons, même quelquefois auprès des dames et dans la société ; les médecins fument dans les consultations, les gens d'affaires dans les conseils. Quelquefois ceux qui fument présentent leur *cigarro* à leurs voisins, qui se la passent les uns aux autres, et s'en servent chacun à son tour. Beaucoup de femmes, surtout en Andalousie, ont aussi contracté cette habitude. Les Turcs, les Égyptiens fument également du matin au soir : dans leurs maisons, chez les autres, dans les rues, à cheval, ils tiennent la pipe allumée, et le sac de tabac est pendu à leur ceinture. Mais, d'après Sonnini (*Voyage en Égypte*),

le tabac de Turquie est fort doux; il n'a point cette âcreté qui, dans nos pays, provoque une salivation continuelle; d'ailleurs on tient dans la bouche un morceau de succin ou d'ambre jaune dont l'odeur suave contribue à corriger le goût de tabac.

Sans parler de l'odeur infecte qu'exhalent les grands fumeurs, on a remarqué qu'ils éprouvent des vertiges, des tremblemens, des maux de nerfs, des nausées, des faiblesses d'estomac. Ils sont en général pâles, maigres, mangent peu et boivent beaucoup. L'organe épigastrique, privé des sucs salivaires, tombe peu à peu dans un état de langueur, et ne peut accomplir l'acte de la digestion que d'une manière imparfaite. Toutefois je dois observer ici que, lorsqu'on a contracté l'habitude de fumer, ou de prendre du tabac en poudre, il ne faut pas y renoncer tout à coup. M. Goucy, limonadier au Palais-Royal, fut frappé d'apoplexie pour avoir cessé brusquement l'usage de la pipe. Ce qui augmente encore les inconvéniens attachés à l'usage du tabac, ce sont les ingrédiens quelquefois délétères qu'on emploie pour lui donner du parfum ou de la couleur. Le professeur Hufeland parle, dans son écrit sur l'art de prolonger la vie, d'une fabrique où l'on était dans l'usage de mêler le tabac d'Espagne avec du minium rouge, véritable poison, afin de lui donner plus de couleur et de poids. Remer, professeur à l'université de Kœnisberg, observe également que le tabac est souvent empreint de substances hétérogènes très-nuisibles. Certains tabacs à fumer sont falsifiés par le sulfate de fer, le bois de campêche et la noix de galle, dont la fumée produit le vomissement et l'enflure de la langue : le tabac jaune est préparé avec la gomme-gutte, le noir avec les graines de cévadille. On y trouve aussi de l'alun, des sels corrosifs, comme le muriate de mercure, de l'oxyde de plomb, etc. Il est si souvent question de ces fraudes, que l'on ne peut trop s'étonner que les gouvernemens y aient fait jusqu'à présent si peu d'attention, et n'aient pas pris des mesures efficaces pour en prévenir le danger. (*Police judiciaire pharmaco-chimique*).

Le tabac est doué de propriétés trop énergiques pour qu'on n'ait pas cherché à en faire l'application au traitement de quelques maladies. Fowler (*Medical reports of the effects of tobacco*) a recueilli plusieurs observations qui prouvent son action stimulante sur l'appareil urinaire (1). L'infusion des feuilles sèches dans l'eau, dans le vin, dans l'acide acéteux, dans l'alcohol, a combattu efficacement plusieurs espèces d'hydropisies. La vertu diurétique du tabac ne se manifeste que lorsque ces compositions ont produit quelques nausées et de légers vertiges. En conséquence, il faut en

(1) M. le professeur Fouquier (*Bulletin de la Faculté de médecine*) cite l'observation d'un galeux qui, se frottant les membres matin et soir avec une décoction de tabac, éprouva pendant plusieurs jours de fréquens besoins d'uriner, avec des évacuations d'urine très-abondantes.

donner d'abord de faibles doses, qu'on augmente graduellement jusqu'à ce qu'on ait obtenu une certaine irritation gastrique ; mais Fowler avertit de suspendre le remède ou d'en diminuer les doses, s'il occasionne du trouble dans les idées. Malgré les éloges de ce médecin, on a presque généralement renoncé à l'usage du tabac à cause de son action véhémente sur le canal alimentaire. Toutefois, dans quelques cas d'empoisonnement, lorsque les vomitifs ordinaires restent sans effet, cette substance offre un émétique promptement efficace, ainsi que nous l'avons déjà prouvé en traitant des champignons vénéneux. On obtient quelquefois le même résultat de sa décoction administrée en lavement. Cette injection a également eu du succès dans quelques cas de paralysie, d'asphyxie, de constipation, etc.; mais il ne faut pas oublier qu'elle peut aussi causer un assoupissement profond, et même la mort, si elle est trop chargée des principes de la plante. Nous ne parlons point de la fumée de tabac introduite dans les mêmes voies pour remédier à l'asphyxie, on s'est convaincu qu'elle est rarement utile, et qu'elle augmente presque toujours les accidens.

L'usage modéré du tabac, considéré comme errhin ou comme sialagogue, paraît favorable aux individus d'un tempérament lymphatique, chargés d'embonpoint, sujets à des mouvemens fluxionnaires sur les dents, sur les yeux, etc. On a vu des feuilles sèches de tabac, mâchées pendant quelques minutes, calmer comme par enchantement des maux de dents horribles. M. le docteur Tourlet, par l'application répétée des feuilles fraîches, s'est guéri d'un rhumatisme qui l'avait rendu comme perclus.

Infusion de tabac de Fowler. Prenez, feuilles sèches de tabac une once, eau bouillante une livre, faites infuser pendant une heure dans un vase clos; ajoutez ensuite à la colature deux onces d'esprit de vin rectifié. On administre cette infusion depuis trente jusqu'à cent gouttes, deux fois par jour, dans un véhicule approprié. Fowler assure avoir guéri un grand nombre d'hydropisies avec ce remède; il a observé qu'étant pris le matin à jeun, il affecte bien plus vivement l'estomac; il conseille en conséquence de le donner deux heures avant le dîner, et le soir en se couchant.

On prépare également un vin et un sirop de nicotiane, qu'on prend à petites doses dans l'asthme humide, les catarrhes chroniques, pour donner du ressort à l'organe pulmonaire, et rendre l'expectoration plus libre, plus aisée.

Nicotiane rustique.

Hocquart del. et sculp.

NICOTIANE RUSTIQUE. *NICOTIANA RUSTICA.*

Nicotiana rustica. Linn.

(Planche 61.)

La nicotiane rustique a une tige droite, cylindrique, velue, haute d'environ trois pieds. Les feuilles sont alternes, ovales, obtuses, couvertes d'un duvet très-fin, et portées par de courts pétioles. Les fleurs, d'une couleur verdâtre ou d'un jaune pâle, naissent à l'extrémité de la tige en forme de panicule un peu serrée. La corolle est évasée en soucoupe ; le tube est court ; le limbe offre cinq lobes obtus et renversés.

Cette espèce vient également de l'Amérique ; elle se reproduit si facilement, qu'elle est devenue pour ainsi dire indigène dans nos climats. On la cultive dans quelques provinces méridionales. Ses feuilles sont nauséabondes, un peu glutineuses, amères et très-âcres. On croit qu'elle est moins délétère que la précédente.

La nicotiane paniculée (*nicotiana paniculata*) a des tiges plus faibles, un peu plus élevées, couvertes d'un duvet blanchâtre, ainsi que les feuilles. La corolle a un long tube avec un limbe très-court et très-obtus. Cette espèce a des propriétés âcres et narcotiques, de même que la nicotiane glutineuse (*nicotiana glutinosa*) : elles sont l'une et l'autre originaires du Pérou. Tous les végétaux appartenant au genre *nicotiana* sont doués de principes vénéneux ; ils ont d'ailleurs dans le port, dans les feuilles et dans les fleurs, quelque chose qui les rend suspects.

DATURA. *DATURA.*

Calice tubuleux, à cinq angles, à cinq divisions. Corolle très-grande, infundibuliforme, à limbe campanulé, à cinq angles, à cinq plis et à cinq dents. Stigmate à deux lames. Capsule glabre ou hérissée, à quatre loges divisées par des cloisons, dont deux seulement atteignent le sommet. Semences réniformes ; embryon presque circulaire, situé dans le milieu du périsperme.

DATURA STRAMOINE. *DATURA STRAMONIUM.*

Datura stramonium. Linn.

(Planche 62.)

On dit que ce pernicieux végétal, maintenant naturalisé dans toute l'Europe, a pris naissance en Amérique. On le rencontre fréquemment aux environs de Paris, dans les terrains sablonneux ; il infecte les chemins et les champs qui avoisinent

Auteuil, le Point-du-jour, etc. On le reconnaît aisément à sa tige herbacée, épaisse, haute de deux à trois pieds, à ses rameaux dichotomes, étalés, garnis de feuilles larges, pétiolées, ovales, anguleuses, et d'un vert foncé. Ses fleurs sont grandes, soutenues par des pédoncules dans la bifurcation des rameaux, ou latéralement près de l'aisselle des feuilles ; elles ont une corolle en forme d'entonnoir, plissée, blanche ou violette. Le fruit est une capsule à quatre valves, arrondie, hérissée de fortes pointes. Les semences sont noirâtres, un peu rugueuses et comprimées.

Ce datura, désigné sous les noms vulgaires de *pomme épineuse*, d'*herbe magique*, d'*herbe aux sorciers*, etc., a particulièrement fixé l'attention des médecins et des toxicologistes. Toutes ses parties ont une saveur amère, et répandent une odeur fétide, virulente. M. Brande a obtenu des semences un alcali végétal composé, qu'il nomme *daturin*. Cette substance est peu soluble dans l'eau et l'alcohol froid, mais elle se dissout dans l'alcohol bouillant, d'où elle se sépare, par le refroidissement, en flocons déliés qui n'ont point l'apparence cristalline; elle forme avec les acides des sels cristallisables.

Les capsules, les semences, les feuilles, les tiges, la racine, l'extrait aqueux de la plante, ont tour à tour produit l'empoisonnement. Toutefois les semences et la racine possèdent des propriétés délétères plus intenses.

Pendant l'automne de 1817, je fus appelé à sept heures du soir dans la pension de M. L., rue des Martyrs, où huit élèves s'étaient empoisonnés avec les semences du datura stramoine. En arrivant, je trouvai ces malheureux enfans sans connaissance et dans une agitation continuelle; ils avaient la face rouge, bouffie; les yeux immobiles, hagards et saillans. Le pouls était petit, irrégulier; la respiration difficile. Quatre d'entre eux étaient dans un assoupissement carotique, bien qu'ils eussent abondamment vomi; les autres gesticulaient avec force et de mille manières, grinçaient les dents, et poussaient par intervalles quelques sons inarticulés.

Afin de mettre dans le traitement toute la méthode possible, et d'assurer en même temps la promptitude des secours, je confiai à un élève en pharmacie, très-intelligent, qui se trouvait dans la maison, les enfans dont l'état me paraissait moins grave, après lui avoir donné les instructions convenables. Comme le vomissement avait eu lieu chez quelques-uns, et que la stupeur était le phénomène le plus intense, on leur fit boire alternativement de la limonade tartarisée et de l'oxycrat; on leur administra les mêmes liquides en lavement, et on excita la périphérie du corps par des frictions réitérées. Pendant que ce traitement était mis à exécution, on ne négligeait point les autres malades. On leur fit prendre de force de l'eau émétisée et des clystères laxatifs. Un de ces enfans, qui éprouvait une sorte de spasme sardonique, avec des crampes dans la région de l'estomac, fut soulagé par une potion huileuse éthérée. Tous les quatre eurent des évacuations : l'état convulsif se

Datura stramoine.

Hocquart del. et sculp.

dissipa en partie, mais il survint une affection soporeuse profonde. On leur donna aussitôt des boissons acidulées, et on les frictionna vivement. Cette méthode, bien simple, fut suivie pendant plusieurs heures avec une persévérance couronnée de succès : tous les élèves étaient dans un état rassurant, à l'exception d'un jeune Anglais, qui avait le corps couvert d'une sueur de glace ; il était dans un état de délire et d'assoupissement léthargique. Lorsqu'on l'agitait avec force, il ouvrait les yeux, mais il ne répondait point aux questions qu'on lui faisait ; les objets environnans paraissaient troubler son imagination, et il retombait aussitôt dans la stupeur. Je prescrivis avant mon départ, qui eut lieu vers minuit, une potion composée d'eau de menthe, d'acétate d'ammoniaque, et d'éther, et je recommandai d'insister sur les frictions rubéfiantes. Le lendemain, cet élève était également hors de danger.

Je dois ajouter ici que M. L. et toutes les personnes attachées à sa maison montrèrent, dans cette fâcheuse circonstance, un zèle digne des plus grands éloges. La plante qui avait produit ce malheureux accident croissait en quantité dans le jardin de la maison. Les élèves avaient cueilli un certain nombre de capsules et s'étaient partagé les semences, dont le goût est un peu sucré. J'aime à croire qu'on aura arraché ce dangereux poison. Les plantes vénéneuses, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne devraient être cultivées que dans les jardins de pharmacie et de botanique.

Un homme âgé de vingt-huit ans, auparavant sain d'esprit et de corps, prend une forte dose d'un breuvage préparé avec les semences de stramoine. Il s'éveille en sursaut au milieu de la nuit, tient les propos les plus insensés, menace sa femme, ses enfans, demande des armes, s'agite comme un furieux, entonne des cantiques mêlés de chansons impies, et passe plusieurs jours dans un état complet de démence. On appelle des prêtres, des médecins, rien ne peut le calmer ; plusieurs domestiques et plusieurs soldats vigoureux peuvent à peine le contenir. On le saigne ; on lui donne une décoction d'anagallis nitrée ; on lui applique des vésicatoires aux deux bras. Le troisième jour, il prend l'émétique, qui produit quelques vomissemens. Sa peau était brûlante, ses artères battaient avec une force extrême ; il faisait les plus horribles menaces, ne parlant que de meurtre et d'incendie. Le sixième jour, on lui fait une ample saignée ; on supprime les vésicatoires ; on donne de l'eau d'orge, des poudres avec le nitre et le camphre ; on fait des onctions sédatives sur les tempes et sur le front. A l'aide de ce traitement plus rationnel, les symptômes s'amendent : le malade prend un peu de thériaque dans du vin ; et, après une insomnie qui avait duré dix jours, il goûte un sommeil paisible. Le vingtième jour, il jouissait de toute sa raison. (*Éphémér. nat. cur.*, ann. 3, pag. 302.)

Il est inutile de faire ressortir toute l'absurdité de ce traitement incendiaire, du moins pendant les six premiers jours. Il aurait fallu combattre dès le commence-

ment l'irritation excessive de tout le système par des saignées copieuses ; l'émétique et les vésicatoires ne pouvaient, au contraire, que l'aggraver.

Sauvages raconte (*Nosologia methodica*) qu'une bande de voleurs se servaient de l'infusion des mêmes semences dans du vin, pour enivrer les voyageurs et les détrousser. Ce poison causait d'abord un prompt sommeil ; mais, lorsqu'on se réveillait, on était fou, insensé ; on se livrait à mille extravagances ; on ne parlait point ordinairement, mais on témoignait ses désirs par des gestes. Le malade n'éprouvait ni cardialgie, ni nausées : occupé de ses folies, il errait pendant plusieurs jours, et reprenait enfin l'usage de la raison ; mais il était faible, il ne pouvait marcher, et il était inhabile à l'acte vénérien. Ceux qui avaient pris une grande quantité de ce breuvage délétère périssaient. Ces faits ont été observés par les magistrats qui composaient le présidial de Montpellier, et par Sauvages lui-même.

Au rapport de Garidel (*Histoire des plantes de la Provence*) le bourreau d'Aix et sa femme, à qui des filoux avaient fait prendre le même poison, devinrent maniaques et passèrent toute une nuit à danser en chemise dans le cimetière Saint-Sauveur.

D'après les faits cités par Swaine, Vicat, Vandermonde, la décoction des capsules a produit des vertiges, la paralysie des membres, l'aphonie, un délire furieux. Ray, botaniste et physicien anglais, dit, dans son *Histoire des plantes*, que la racine de stramoine, infusée dans du vin, à la dose d'un gros, a causé la stupeur et l'assoupissement, avec des rêves fantastiques. M. le professeur Alibert (*Nouveaux élémens de thérapeutique*) parle de trois petites filles qui, après avoir mangé de la même racine, éprouvèrent les symptômes suivans : pendant la nuit, état d'agitation et de délire, loquacité, pouls très-fébrile, visage rouge et animé, yeux vifs et brillans, pupille fort dilatée, sentiment de prurit au nez. Les trois malades avaient des mouvemens convulsifs et parfois automatiques des extrémités supérieures et inférieures qui s'étendaient à tout le corps. L'une d'entre elles dansait, chantait, et ses lèvres exécutaient une succion continuelle. Selon d'autres auteurs, les tiges, les bourgeons, les feuilles et l'extrait aqueux de la plante, ont donné lieu à de semblables phénomènes.

Les observations que nous venons de rapporter nous font assez connaître que la pomme-épineuse n'agit pas toujours de la même manière sur nos organes. Chez les uns elle produit une sorte d'ivresse, un délire extatique, un sommeil profond, la paralysie, le froid des extrémités, des faiblesses, des lipothymies, etc. ; d'autres éprouvent, par l'influence de ce poison, une anxiété douloureuse dans la région de l'estomac, une chaleur brûlante, la dilatation des pupilles, des spasmes musculaires, et quelquefois une surexcitation qui va jusqu'à la fureur.

Ces deux ordres de phénomènes exigent des remèdes différens ; mais, dans tous

les cas, si le poison a été avalé depuis peu, il faut débuter par un vomitif, parce que l'observation a prouvé que le vomissement dissipe quelquefois les accidens les plus graves. J'ai vu les crampes, les faiblesses, le plus violent délire céder à l'usage de l'émétique. On oppose à l'état de stupeur et d'engourdissement l'emploi des acides végétaux, suffisamment étendus et administrés sous toutes les formes. L'assoupissement, la somnolence, la lenteur et la faiblesse du pouls indiquent l'usage du café et des stimulans. Les congestions imminentes du cerveau réclament surtout les déplétions sanguines, et il ne faut pas craindre de les réitérer lorsque les artères battent avec violence, et que le malade se livre à des actes de fureur. Les boissons adoucissantes, les huileux, les lavemens émolliens sont utiles lorsqu'il faut calmer l'irritation de l'estomac, les douleurs abdominales, etc. Dans les cas d'une véritable asthénie il faut donner des cordiaux, de l'éther et du vin vieux.

Toutes les fois qu'il sera question d'expériences cliniques, faites de bonne foi et avec un admirable dévouement, il faudra citer celles de Storck sur les poisons. Avant lui on n'avait employé ni les feuilles ni les semences de la pomme épineuse comme médicament. Après avoir avalé de petites doses du suc épaissi des feuilles, il en fit avantageusement l'essai dans plusieurs cas de manie, d'épilepsie, etc. Odhelius, Greding, Razoux, Hufeland et quelques autres praticiens ont continué les expériences de Storck avec des succès divers. Wedenberg, qui a disserté sur les effets de ce végétal, dit avoir triomphé de convulsions violentes en donnant tous les jours deux ou trois grains d'extrait, et en augmentant peu à peu les doses jusqu'à seize grains. Il y joignait l'usage des bains tièdes et quelquefois de la saignée. Les malades éprouvaient ordinairement la nuit des sueurs abondantes qui les soulageaient beaucoup. Lorsqu'il a voulu outrepasser ces doses il est survenu des anxiétés suivies du trouble de la vue, d'une douleur gravative de la tête, etc. Conférez le deuxième volume de la collection des thèses de Baldinger. *De stramonii usû in morbis convulsivis.* Greding a souvent employé le même extrait dans plusieurs affections de l'appareil cérébral, en commençant par une petite quantité, et en s'élevant ensuite à de fortes doses. Quelques malades ont été soulagés, d'autres ont souffert davantage; un seul épileptique a obtenu une guérison parfaite. Bergius assure avoir guéri plusieurs maniaques en continuant ce remède avec persévérance. Par le même moyen il a dissipé cette espèce de délire qu'on observe chez les femmes en couche.

J'ai fait usage de ce poison dans quelques migraines invétérées et dans plusieurs cas de céphalalgie susorbitaire; deux fois seulement j'ai obtenu un soulagement momentané. De très-faibles doses d'extrait préparé avec les semences ont produit sur une dame très-irritable, que M. le professeur Chaussier voyait avec moi, une sécheresse de la gorge, et des tremblemens qui ont duré plusieurs jours. J'ai été plus heureux dans une affection spasmodique qui se reproduisait à l'époque des

règles avec une extrême violence. Une femme, douée d'une imagination très-vive, éprouvait régulièrement tous les mois, pendant tout le cours du flux menstruel, une démangeaison horrible à la vulve, avec une irritation intérieure que rien ne pouvait apaiser. Plusieurs fois une sorte de délire érotique avait compliqué ces symptômes, et porté l'effroi dans la famille de cette dame. Après avoir employé vainement les bains, les boissons tempérantes, le petit-lait, les sédatifs ordinaires, j'eus recours à l'extrait de *stramonium*, dont la malade prit d'abord un grain matin et soir. Tous les trois ou quatre jours la dose fut augmentée d'un grain. Bien qu'au retour des règles il n'y eut presque pas de diminution dans les symptômes, la malade continuait cependant le remède avec confiance. Lorsqu'elle fut parvenue à la dose de dix grains, elle éprouva tout à coup une sorte de mobilité nerveuse, jointe à une gaîté insolite qui contrastait singulièrement avec l'air silencieux qu'elle affectait depuis plusieurs mois. Son esprit, d'ailleurs très-cultivé, se faisait remarquer par les saillies les plus vives, les plus piquantes. A la seconde époque des règles, elle prenait tous les jours quinze grains d'extrait. L'irritation extérieure et intérieure avait beaucoup diminué, et il ne survint aucun signe d'érotisme. L'espoir d'une guérison prochaine avait apporté dans l'esprit de la malade beaucoup de calme; elle me disait souvent : je crois que mes folies vont bientôt finir. Plusieurs fois on fut obligé de diminuer les doses du remède, et d'avoir recours à la limonade, qui dissipait ordinairement d'une manière assez prompte l'aridité de la bouche et l'embarras de la tête. A la fin du troisième mois, cette dame était dans l'état le plus satisfaisant, n'éprouvant qu'une irritation très-légère. Pendant le quatrième mois, elle continua l'extrait de pomme-épineuse à la dose de huit grains seulement chaque jour ; elle prenait en même temps des bains tièdes et du lait d'amande. A la fin du cinquième mois, on cessa tout-à-fait l'usage de l'extrait dont on avait d'ailleurs diminué progressivement les doses.

On a préconisé récemment comme un anodin efficace dans quelques cas de goutte l'extrait des semences de *stramonium*, qu'on préfère à celui de la plante, étant doué de propriétés plus sédatives. Toutes les fois que l'opium ne convient point par suite de l'idiosyncrasie du malade, le docteur Scudamore (*Traité de la goutte*) donne une préférence exclusive au *stramonium* sur tous les autres narcotiques. Il apaise surtout cette sorte de douleur qui dépend du spasme de la fibre musculaire, et il est très-propre à combattre la tendance aux crampes. On le donne à des doses variées, depuis un grain jusqu'à quatre, six grains et plus dans les vingt-quatre heures. Scudamore ajoute qu'il a obtenu des résultats plus décidés de l'extrait de *stramonium* mêlé avec le suc épaissi de la laitue vireuse. Cette manière d'administrer les substances narcotiques nous paraît un peu entachée d'empyrisme ; cependant nous ne saurions blâmer l'usage des sédatifs lorsque la goutte s'empare d'un sujet nerveux,

et se développe avec un caractère d'irritation qui résiste aux moyens ordinaires.

Le docteur Krimer a fait l'éloge de la fumée des feuilles et des tiges du *datura stramonium* dans les affections spasmodiques de la poitrine. Parmi les expériences pleines d'intérêt qu'il a consignées dans les archives de médecine des docteurs Horn, Nasse et Henke (juillet et août, 1819) nous choisirons les faits suivans :

Madame B***, âgée de trente-trois ans, d'une belle constitution, consulta le docteur Krimer pour un serrement de poitrine des plus douloureux. L'examen le plus attentif ne pouvant faire soupçonner aucun vice organique, il jugea que la maladie ne provenait que d'une grande sensibilité des nerfs. Après avoir employé inutilement la valériane, le castoréum, etc., il conseilla à la malade de fumer trois fois par jour des feuilles de stramoine. Une amélioration sensible ne tarda pas à avoir lieu ; la respiration devint plus aisée, la physionomie meilleure, et le moral plus tranquille. Enfin la toux cessa complètement, et toutes les traces de la maladie avaient disparu au bout de trois semaines. Depuis un an cette dame se porte bien, et n'a point essuyé de rechute.

Un homme, âgé de quarante-deux ans, robuste et bien portant jusque-là, éprouvait depuis deux mois une oppression et un serrement de poitrine avec imminence de suffocation ; ces souffrances avaient lieu principalement le soir, et paraissaient dépendre d'une affection purement nerveuse, dont le siége était dans les divisions capillaires des bronches. Le malade fuma toutes les deux heures une demi-pipe de feuilles et de tiges de *stramonium*. A peine eut-il cessé de fumer que l'étouffement et la toux diminuèrent considérablement. En fumant la première pipe le malade se sentit comme étourdi ; mais cet accident ne se reproduisit pas. Il continua de fumer ainsi quatre pipes par jour jusqu'au douzième. Le seizième jour, il cessa ce traitement comme entièrement débarrassé de ses souffrances. (*Nouvelle Bibliothèque germanique*, par MM. Brewer et Huet.)

Ce moyen, également recommandé par Hegewisch et Hufeland, ne doit être prescrit que dans les affections exemptes de phlogose, encore faut-il en surveiller l'emploi, puisque la seule vapeur des plantes narcotiques a souvent produit des accidens fâcheux.

Il est plusieurs manières d'administrer la pomme épineuse. On se sert aux États-Unis du suc de la plante, à la dose de vingt à trente gouttes, dans les cas d'épilepsie ou de manie sans fièvre. La poudre des feuilles sèches se prescrit à la dose de deux, quatre, six grains et plus ; mais il faut observer attentivement l'effet que ces remèdes produisent. L'extrait de la plante et des semences exige les mêmes précautions : on commence ordinairement par un quart ou un tiers de grain, qu'on réitère deux ou trois fois par jour, et on augmente peu à peu les doses. Greding et quelques autres médecins en ont donné jusqu'à un demi-gros, tandis que Storck a eu des

succès avec des doses bien moindres. Hufeland a recommandé la teinture suivante : prenez semences de datura stramoine une once, vin d'Espagne huit onces, esprit de vin une once. Faites digérer à une douce chaleur et filtrez. Cette teinture a quelquefois prospéré dans le traitement de la manie, de la mélancolie, etc. ; la dose est de vingt gouttes et plus, qu'on répète suivant l'intensité de la maladie. C'est un sédatif souvent préférable à l'opium dans les affections spasmodiques.

DATURA MÉTEL. *DATURA METEL.*

Datura metel. Linn.

(Planche 63.)

Ce datura a des tiges rameuses, fortes, cylindriques, hautes d'environ trois pieds. Les rameaux sont velus, garnis de feuilles pétiolées, ovales, un peu aiguës, pubescentes, entières ou légèrement sinuées à leur contour, et d'un vert blanchâtre. Les fleurs sont latérales ou situées dans la bifurcation des rameaux. La corolle est grande, un peu verdâtre à sa partie inférieure, marquée de stries ou de lignes jaunâtres ; les plis du limbe sont terminés par une dent courte et aiguë. Les capsules sont inclinées, globuleuses, hérissées d'aiguillons épineux.

Le datura métel est originaire des Indes et de l'Afrique. On le cultive dans quelques jardins, où il se fait remarquer par une odeur pénétrante et fétide; ses propriétés narcotiques sont très-intenses. On rapporte qu'une décoction de trois capsules dans du lait a donné lieu aux symptômes suivans chez un homme sexagénaire : vertige, tremblemens, ivresse accompagnée du trouble des sens et d'une sécheresse extrême de toutes les parties de la bouche. Cet homme balbutia et devint immobile; ses yeux étaient fermés, larmoyans. Stupide pendant six à sept heures, il devint ensuite furieux, s'agita dans son lit, faisant une infinité de signes que les assistans ne pouvaient comprendre; après cela il fut tranquille, et dès le soir même tous les accidens étaient dissipés.

DATURA FASTUEUX. *DATURA FASTUOSA.*

Datura fastuosa. Linn.

(Planche 64.)

C'est une plante dont les fleurs ont un superbe aspect, et qu'on cultive pour l'ornement des jardins. Sa tige droite, élevée, se divise en rameaux d'un brun

Datura metel.

Hocquart del. et sculp.

Datura fastuosa.

Hocquart del. et sculp.

rougeâtre, garnis de feuilles ovales, pointues à leur sommet, légèrement anguleuses en leurs bords. Les fleurs sont pédonculées, solitaires dans la dichotomie des rameaux ou latérales. Le calice est verdâtre, souvent teint d'une couleur purpurine; la corolle est fort grande, à long tube, d'un pourpre violet en dehors, d'un blanc pur intérieurement; son limbe est marqué par cinq angles terminés chacun par une pointe. Les capsules sont arrondies, médiocrement épineuses.

Cette espèce, que certains amateurs désignent sous le nom de *trompette du jugement*, nous vient de l'Égypte, et figure parmi les poisons.

Les mêmes propriétés se retrouvent dans le *datura ferox* et le *datura tatula*. La première espèce croît dans les Indes orientales, et diffère peu du datura stramonium; ses graines sont très-narcotiques; elles troublent les fonctions cérébrales et produisent la stupeur. On croit que l'autre est originaire de l'Asie; elle répand une odeur vireuse; les fleurs et les semences sont très-délétères. Le datura en arbre (*datura arborea.* Linn.) très-belle espèce originaire du Pérou, qui est maintenant assez commune dans nos jardins, exhale une odeur pénétrante assez agréable, mais qui enivre. Lemonnier fut consulté par une famille dont toutes les personnes étaient depuis plusieurs jours sujettes à des maux de tête accompagnés de malaise; il en trouva la cause dans plusieurs pieds de *datura arborea* en fleur, qui étaient placés sur un balcon. On les fit disparaître, et dès le lendemain tout le monde fut guéri.

ATROPA. *ATROPA.*

Calice presque campanulé, à cinq divisions. Corolle en cloche, à cinq lobes, plus longue du double que le calice. Filamens des étamines déliés; anthères courtes. Baie arrondie à deux loges, portées sur le calice. Graines nombreuses attachées aux parois des loges; embryon presque circulaire, situé vers le milieu du périsperme.

ATROPA BELLADONE. *ATROPA BELLADONA.*

Atropa Belladona. Linn.

(Planche 65.)

C'est une des plantes les plus vénéneuses de la famille des solanées. Elle est très-répandue en Europe; on la trouve dans les bois taillis, dans les haies, sur les coteaux couverts. Sa tige est droite, haute de trois ou quatre pieds, feuillée dans toute sa longueur, très-rameuse et velue. Les feuilles sont alternes, souvent géminées, ovales, d'inégale grandeur, glabres, ou légèrement pubescentes, et d'un vert sombre. Les pédoncules sont axillaires et ne portent qu'une seule fleur d'un rouge livide ou fer-

rugineux, que remplace une baie presque sphérique, molle, d'un noir luisant à l'époque de sa maturité, et d'une saveur douceâtre.

On désigne ordinairement cette plante sous le nom de *belladona*, parce que les Italiens attribuent, dit-on, une propriété cosmétique à son eau distillée; mais le nom mythologique que lui a imposé Linné convient infiniment mieux à cet horrible poison. Malheur à celui qui croit trouver dans ses fruits une liqueur salutaire! la nouvelle Atropos va trancher impitoyablement le fil de ses jours.

Le suc de belladone, soumis aux expériences chimiques de M. Vauquelin, a donné une matière animale; une substance amère, nauséabonde, soluble dans l'alcohol, formant avec le tannin une combinaison insoluble, et fournissant de l'ammoniaque par sa décomposition au feu; des nitrate, muriate, sulfate, oxalate, et acétate de potasse. Ce professeur n'a point obtenu le principe âcre auquel le tabac doit ses principales propriétés; mais il s'est convaincu que la belladone doit son action narcotique à la substance amère qu'elle renferme. Cette substance est délétère pour les chiens; elle leur fait éprouver un état de somnolence et d'ivresse avec des tremblemens, des convulsions, etc. M. Brande a découvert dans la belladone un alcali végétal composé qu'il nomme *atropin*. Le sulfate d'atropin se forme en beaux cristaux.

La puissance vénéneuse de la belladone sur l'économie humaine est prouvée par une multitude d'observations éparses dans les livres de notre art. Ici, on n'éprouve que l'embarras du choix.

J. Fréd. Gmelin, qui a écrit sur les plantes vénéneuses de l'Allemagne, rapporte qu'un berger, pressé par la soif et par la chaleur brûlante d'un jour d'été, cherchait des fruits qui pussent le désaltérer et le rafraîchir. Ses yeux se portent sur une plante dont les baies, d'un noir luisant, ont une ressemblance malheureuse avec les cerises, et il en mange une certaine quantité. A peine est-il couché, qu'il devient inquiet et commence à entrer en délire. Sa femme, croyant le soulager, lui donne de l'eau-de-vie; mais, bientôt après, il est saisi d'un frisson; il saute hors du lit, devient furieux. Ensuite, il est agité de convulsions violentes, tombe dans un profond accablement et meurt au bout de douze heures.

Quatre bucherons, qui venaient de faire du bois dans la forêt de la Pérouse, remplirent leurs poches de fruits de belladone, dont le goût est assez doux, et en mangèrent une grande quantité. En arrivant, ils tombèrent dans une espèce de démence, et puis en asphyxie. On en sauva deux; les autres moururent sans avoir recouvert la raison. (Gilibert, *Histoire des plantes d'Europe.*)

Une jeune villageoise avait cueilli des fruits de belladone, qu'elle vendait pour ceux du *vaccinium myrtillus*. Les personnes qui eurent le malheur d'en faire usage éprouvèrent les symptômes suivans : somnolence, agitation, état d'ivresse, démarche vacillante, vomissemens, soupirs, ris immodérés. Quelques-uns devinrent furieux, se

Atropa Belladone.

Hocquart del. et sculp.

jetèrent sur les assistans, et furent ensuite agités de convulsions épileptiques. Ce dernier phénomène fut principalement funeste aux enfans. On parvint néanmoins à sauver le plus grand nombre à l'aide des vomitifs. (*Ephemer. med.-phys. german.* decur. 2, ann. 10.)

Le même recueil offre un empoisonnement à peu près semblable. Ces fruits causèrent à deux vieilles femmes des anxiétés précordiales avec cardialgie; elles devinrent ensuite stupides et tombèrent dans un sommeil léthargique. Leurs membres étaient privés de toute espèce de mouvement; lorsqu'on les pinçait, elles ouvraient les yeux, mais sans proférer une seule parole. Le jour suivant, elles étaient encore dans le même état d'immobilité. Ces deux femmes périrent : l'une d'elles avait le corps prodigieusement enflé. Plusieurs enfans, qui avaient mangé des mêmes fruits, furent plongés dans la stupeur, après avoir éprouvé une cardialgie des plus violentes; deux succombèrent à des mouvemens épileptiques.

Dans l'automne de 1799, le trompette d'une compagnie d'artillerie légère, cantonnée près du lac de Zurich, trouva sur le mont Albis un certain nombre de pieds de belladone dont les fruits étaient en maturité. Il en mangea à satiété et en rapporta à ses camarades, qui en usèrent de même : ils ne tardèrent pas à en ressentir les funestes effets. Sur le soir, ils éprouvèrent les accidens nerveux les plus variés, les plus alarmans; les uns étaient d'une gaîté folle, les autres d'une morosité profonde; tous faisaient les gestes les plus ridicules et se plaignaient d'anxiétés précordiales. Le trompette eut des vomissemens spontanés et donna en conséquence les notions les moins équivoques sur la cause d'un pareil événement. On leur fit prendre du lait, les accidens redoublèrent.

M. le général Mortier, actuellement maréchal, duc de Trévise, qui prenait la plus grande part à leur état, ordonna de les transporter à Brungarten, où était l'ambulance, et les fit recommander, par un aide-de-camp, au docteur Meyniez. Plusieurs heures s'écoulèrent encore; ils arrivèrent de nuit, par une pluie froide et abondante, sur un char découvert, où l'on eut beaucoup de peine à les contenir : le plus furieux, profitant même de l'obscurité, s'échappa et donna des inquiétudes d'autant plus vives, qu'il avait fui vers la rivière de Reuss, alors débordée.

Le docteur Meyniez fit changer, réchauffer et émétiser de suite les sept arrivans. Une évacuation copieuse s'ensuivit, et les accidens se calmèrent comme par enchantement. On les mit ensuite à l'usage de l'oxycrat; on soigna leur régime : peu de jours après, ils furent entièrement rétablis. Le lendemain, le fugitif fut retrouvé, enfoncé dans un sol marécageux, d'où l'on eut beaucoup de peine à le retirer. Lors de son arrivée à l'ambulance, il était transi; son air était égaré, ses traits décomposés, ses cheveux en désordre, ses vêtemens déchirés, son visage et ses membres meurtris et couverts de sang. Soigné de même que ses camarades, il éprouva le

même résultat; sa convalescence fut seulement plus longue, eu égard aux fatigues inouïes qu'il avait essuyées, et à l'état de faiblesse qui s'en était suivi.

Nous devons à M. le docteur Gaultier de Claubry une observation intéressante où les symptômes produits par le même poison sont exposés avec beaucoup de soin et de sagacité. Nos lecteurs nous sauront gré sans doute de la retracer ici dans tous ses détails.

« Le 14 septembre 1813, un détachement de quelques cents hommes du 12e régiment d'infanterie de ligne se porta, à deux lieues en avant de Pirna, sur une colline où se trouvaient malheureusement plusieurs pieds d'*atropa belladona*. Altérés par la marche pénible qu'ils venaient de faire, les jeunes soldats de ce détachement se précipitèrent sur ces plantes et les eurent bientôt dépouillées de leurs fruits, dont les uns conservaient une couleur assez vermeille, tandis que les autres offraient une teinte d'un violet terne, qui annonçait leur maturité. Plusieurs en prirent six ou huit, quelques-uns une cinquantaine, d'autres enfin une plus grande quantité encore.

« Deux heures après, le régiment quitta cette position; mais déjà plus de cent soixante de ces malheureux éprouvaient les funestes effets des fruits de la *belladona*. Les uns ne tardèrent pas à expirer dans l'endroit même où ils les avaient cueillis, ou à quelques pas de là; les autres furent traînés par leurs camarades dans le bois voisin, ou s'y dispersèrent d'eux-mêmes. Il était alors environ deux heures après midi. Notre division, quoique peu éloignée, n'apprit cet événement que le lendemain à la pointe du jour. Un certain nombre des individus empoisonnés se rendirent dans nos bivouacs, où on remarqua qu'ils donnaient quelques signes de folie; beaucoup d'autres furent ramenés par nos patrouilles (1). Le 15, au soir, j'en vis une quinzaine qu'un de nos officiers avait rencontrés dans le bois. Le 16, à midi, j'en vis encore à peu près trente qui revenaient assez bien remis, et parmi lesquels deux seulement surent me rendre compte des accidens qu'ils avaient éprouvés. Le premier était un jeune soldat qui avait mangé dix à douze baies de *belladona*. Il disait avoir eu, au bout de deux heures, une aberration de la vue qui lui faisait paraître les objets comme *couverts de foin*. Il tombait à chaque instant, et ne se relevait que pour tomber de même quelques pas plus loin. Il avait des défaillances, des nausées; les lèvres, la langue et le palais secs. Il ne pouvait pas avaler la petite quantité de salive qui humectait sa bouche; il lui semblait que les parois de sa gorge étaient appliquées l'une contre

(1) M. le général Barrois, qui commandait alors cette division, me disait dernièrement avoir rencontré un de ces soldats sans armes, sans vêtemens, les yeux égarés, gesticulant et dansant comme un fou. Il prétendait que sa sœur venait de mourir, et il allait, disait-il, assister à son enterrement.

l'autre, et que sa vie allait s'éteindre. Bientôt, tout parut tourner autour de lui, et il crut ne voir les objets qu'à travers un nuage épais; enfin il passa quatre ou cinq heures dans un état dont il ne pouvait trop rendre raison.

« Le second malade que j'interrogeai était un sergent d'environ quarante ans. Voyant que tout le monde mangeait de ces fruits, il en prit lui-même une douzaine, auxquels il trouva une saveur fade. Au bout de trois heures, il tomba sur ses genoux dans les rangs, crut avoir heurté contre quelque racine, se releva, et retomba plusieurs fois de suite dans un fort court espace de terrain; sa tête lui semblait mal assurée sur ses épaules; il eut des nausées comme le précédent. Reconnaissant alors qu'il était empoisonné, ainsi que toute sa compagnie, il mangea, non sans beaucoup d'efforts, un morceau de pain de munition et quatre pommes vertes extrêmement acides; une demi-heure après, il but un grand verre de lait. Bientôt il se sentit soulagé, et ne tarda pas à se remettre; le surlendemain, il ne lui restait que le souvenir du danger qu'il avait couru.

« Les autres soldats qu'on ramenait étaient encore plus ou moins hébétés, affaiblis, et ne se rappelaient aucune circonstance de leur accident : ils avaient tous été privés de la raison. Quant aux soixante et quelques que nous eûmes aussi occasion de recueillir, et qui furent, pour la plupart, soumis à mon observation, ils passèrent la première nuit dans le bois, au milieu d'un marais, par un temps très-froid et humide : plusieurs d'entre eux, plus malades sans doute, y passèrent encore la seconde. Voici l'état dans lequel se trouvaient ces infortunés. Presque tous étaient nu-tête, sans souliers, sans habit, et tous ayant leurs pantalons rabattus sur les cuisses, comme s'ils eussent voulu aller à la selle. Quelques-uns voulaient à toute force s'éloigner pour satisfaire à leurs besoins naturels. Tous, sans exception, avaient les yeux hagards et saillans, la conjonctive rouge, la pupille extrêmement dilatée et immobile : leur vue semblait être confuse et leur donner une idée fausse des objets. Ils étaient dans une agitation continuelle et ne paraissaient tous se remuer qu'afin de pouvoir rester debout; leurs genoux pliaient sous le poids de leur corps; ils se penchaient plus ou moins en avant, et, portant leurs mains tremblantes vers la terre, ils s'efforçaient d'y ramasser de petites pierres, des morceaux de bois, des brins d'herbes qu'ils laissaient tomber ou qu'ils jetaient à l'instant, pour aller en vacillant ou sautillant recommencer à quatre pas de là le même manége. Ils étendaient et fléchissaient automatiquement les mains et les doigts d'une manière variée. Leur physionomie n'était pas non plus la même : quelques-uns étaient hébétés, la majeure partie gais et folâtres. Ils s'entre-poussaient, se pinçaient et s'agaçaient très-diversement, mais sans mouvemens précis et par tâtonnement. Ils avaient les lèvres et une partie du visage teintes par le suc violet des baies de *belladona;* une demi-douzaine les lèvres comme brûlées; tous, les dents fuligineuses, la bouche sèche,

la langue âpre, recouverte de papilles rudes et hérissées. Le plus grand nombre ne pouvaient articuler aucun son ; les autres n'en poussaient, même de confus et inintelligibles, qu'avec peine. Le pouls, que j'observai seulement sur quelques-uns des moins remuans, me parut petit, débile, et plutôt lent qu'accéléré. Il est vraisemblable qu'ils ne voyaient qu'imparfaitement les objets ; car l'un deux, prenant devant moi son doigt indicateur pour une pipe, s'efforçait de l'allumer avec un brandon ardent qu'il venait de ramasser péniblement dans le foyer. Quoiqu'il dût déjà ressentir les effets du feu, il ne le manifestait par aucun signe extérieur. Nous fûmes obligés de crier après lui, et de retirer son bras : alors, d'un air stupide et avec un sourire niais, il essuya le brandon allumé à sa culotte, qu'il brûla. Un sergent, fortement affecté, prenait une charrette de cantinier pour le magasin à pain, et voulait qu'on fît la distribution à sa troupe ; il était cependant seul, et, comme on le repoussait, il se frappait la tête avec la poignée de son sabre. La plupart éprouvaient sans doute quelque illusion visuelle, puisqu'ils cherchaient continuellement à saisir quelque chose sur les habits de leurs camarades ou des assistans ; ils essayaient de porter leurs doigts sur les boutons, les épaulettes, etc.

« Presque tous portaient les traces sanglantes de la rencontre des arbres, des épines, des rochers, parmi lesquels ils s'étaient traînés ou étaient tombés. Beaucoup de ceux qui passèrent la nuit du 15 au 16 dans le bois firent pendant ce temps un bruit continuel ; ils criaient à tout moment aux armes, parlaient des cosaques, commandaient l'exercice, poussaient des cris ; et, apercevant nos feux à travers les arbres, venaient, tout meurtris et déchirés, se jeter sur nos avant-postes, qu'ils tinrent sans cesse en alarme. On avait peine à les empêcher de se précipiter dans les flammes pour éviter le péril imaginaire qui les menaçait. Je ne donne pas ces épiphénomènes comme caractéristiques de l'empoisonnement par la *belladona ;* je crois, au contraire, qu'ils dépendent, les uns du peu d'ancienneté de ces soldats au service, et les autres de la nature de leurs occupations habituelles. J'ajouterai, pour confirmer ce que j'avance, que plusieurs de ces malheureux paraissaient être dans leur bon sens ; que d'autres, quoique dans l'état ci-dessus, parlaient de leur village, de leurs parens et de leurs amis, comme s'ils venaient de s'en séparer. Un grand nombre d'entre eux, surtout ceux qu'on retrouva le 16, étaient à genoux dans les marécages, s'efforçant d'arracher des brins d'herbes, ou cueillant péniblement de faibles rameaux, qu'ils ramassaient en petits tas. Ils disaient être de corvée, et pleuraient quand on leur faisait quitter de force leur triste retraite, craignant d'être punis par leur caporal.

« Étant aux avant-postes nous ne pouvions nous charger de malades aussi difficiles ; il me fut donc impossible de suivre chez aucun d'eux la marche entière de la maladie. Le même motif m'empêcha de leur faire subir un traitement. Ils étaient déjà empoisonnés depuis trente-six heures ; on les conduisit au village voisin, dis-

tant d'un quart de lieue. Nous conseillâmes de les rassembler dans le même endroit, d'y allumer du feu, et de leur donner des boissons acidules, puis un peu de vin.

« Dans le fait que je viens de rapporter, les symptômes, offerts par plus de cent cinquante malades empoisonnés par le même fruit, ont été tellement semblables chez tous, que leur énumération peut servir, ce me semble, à établir d'une manière certaine le caractère pathognomonique de cet empoisonnement. Or ces symptômes sont les suivans : dilatation et immobilité de la pupille; insensibilité presque absolue de l'œil à la présence des corps extérieurs, ou du moins vision confuse; injection de la conjonctive par un sang bleuâtre; proéminence de l'œil, qui s'est montré chez plusieurs comme hébété, et chez d'autres ardent et furieux; sécheresse des lèvres, de la langue, du palais et de la gorge; déglutition difficile, ou même impossible; nausées non suivies de vomissement; sentiment de faiblesse, lipothymie, syncope; difficulté ou impossibilité de se tenir debout; flexion fréquente du tronc en avant; mouvement continuel des mains et des doigts; délire gai, avec sourire niais; aphonie, ou sons confus poussés péniblement; probablement besoin faux d'aller à la selle; rétablissement insensible de la santé et de la raison, sans souvenir de l'état précédent. » (*Journal général de médecine*, tom. 48, pag. 355.)

Le docteur Munniks, qui a publié à Groningue, en 1803, une excellente dissertation sur les propriétés vénéneuses et médicales de la belladone, cite plusieurs faits d'empoisonnement où l'on retrouve la plupart de ces phénomènes. Les vomitifs, les boissons vinaigrées, une mixture acide préparée avec l'eau distillée, le vinaigre, l'oxymel et l'esprit de nitre dulcifié; des potions purgatives, des lavemens huileux ont dissipé l'assoupissement, le délire, les mouvemens convulsifs, etc.

Les livres de médecine et d'histoire naturelle, les journaux, les recueils académiques sont remplis d'observations semblables. On peut consulter les écrits de Boerhaave, Van-Swiéten, F. Hoffmann, Sauvages, Wepfer, Vicat, Bulliard, Haller, Spielman, Murray, Pinel; l'Histoire de l'académie des sciences, l'ancien Journal de médecine, la Gazette de santé, etc.

Non moins funestes que les fruits, la racine et les feuilles de belladone produisent les mêmes accidens. Administrées à une certaine dose ou d'une manière intempestive, elles provoquent la stupeur, des tremblemens, des spasmes variés des membres, une agitation continuelle, une soif intense, des nausées, une anxiété douloureuse de l'épigastre, l'altération des facultés visuelles, la cécité, un délire maniaque, etc. Voyez Mathiole, Ray, Wepfer, Junker, Gmelin, les Ephémérides d'Allemagne, etc. A la guerre on a quelquefois employé le suc de la plante pour empoisonner les boissons. Buchanan rapporte que les Écossais taillèrent en pièces l'armée danoise après l'avoir jetée dans un état de délire avec de la bière et du vin où ils avaient mis le suc d'une plante vénéneuse qui croît abondamment en Écosse, et qu'on ap-

pelle *solanum somniferum.* La description qu'en donne cet auteur correspond parfaitement à celle de la belladone : *Folia latiuscula , acuminata ; acini prægrandes, ac nigri, cum maturuerunt, coloris : sapor eis dulcis et propemodùm fatuus.... Hâc herbâ cum omnia infecta essent, qui commeatus in castra vehebant, ne qua doli subisset suspicio, prægustabant, Danosque magnis poculis invitabant ad bibendum.* (Buchanan , *Historia rerum scoticarum*, lib. 7, pag. 73.) Il est sans doute certaines ruses que les droits de la guerre permettent ; mais altérer les boissons, les alimens, et les offrir ensuite infectés de principes délétères à l'ennemi qu'on n'a pu vaincre par la force des armes, c'est un trait de perfidie atroce qui déshonore la victoire, et qui ne convient qu'à des peuples barbares. Certes tous les guerriers de l'Europe seraient honteux d'employer aujourd'hui un aussi cruel stratagème.

Parmi les phénomènes cadavériques qui sont le résultat de ces produits végétaux, l'autopsie nous montre des traces de gangrène dans le canal digestif, des érosions sur différens points de l'estomac ; le duodénum, le foie, les poumons sont plus ou moins enflammés. Dans quelques cas, ces viscères n'offrent aucune altération remarquable. On trouve des plaques livides, bleuâtres sur les extrémités, sur le dos et sur l'abdomen. Quelquefois une écume sanguinolente s'échappe de la bouche et des narines ; tout le corps offre une horrible intumescence, et il est frappé d'une corruption soudaine.

Plaz et Daries (*Dissertatio de atropâ belladonâ*) ont passé en revue une foule d'*antidotes* présentés par les auteurs : on y voit figurer pêle mêle les alexipharmaques, la thériaque, le mithridate, les vomitifs, les purgatifs, les acides, le lait, l'huile d'amandes douces, etc. ; mais il convient de faire un choix méthodique et rationnel de ces divers remèdes, si l'on veut en obtenir d'heureux effets.

Nous insisterons peu sur les moyens thérapeutiques que réclame l'empoisonnement par la belladone ; on a vu, d'après les faits que nous avons rapportés, que les vomitifs, les boissons acides, l'oxycrat, l'oxymel, sont les meilleurs remèdes, lorsqu'on les emploie dans un temps opportun. Les éméto-cathartiques, les lavemens purgatifs ne sont pas moins salutaires, lorsqu'on présume que le poison a pénétré dans le tube intestinal. L'irritation nerveuse, les symptômes inflammatoires réclament les tempérans, les anodins, les antiphlogistiques ; l'adynamie, les acides combinés avec les toniques et les excitans.

Toutes les parties de cette plante délétère ont été soumises à l'expérience clinique. Gesner préparait avec le suc exprimé des fruits un sirop dont il avait constaté les propriétés calmantes et somnifères ; il le donnait par petites cuillerées dans le traitement de la dysenterie. D'autres médecins ont employé avec plus ou moins d'avantage les feuilles et la racine, ainsi que leur extrait, contre plusieurs névroses, et particulièrement contre la manie, la mélancolie, l'épilepsie.

Une femme âgée de quarante-sept ans fut tout à coup affectée d'un délire maniaque. Elle se plaignait d'insomnie et d'anxiétés précordiales. Quatre grains de feuilles de belladone en poudre excitèrent des sueurs copieuses avec un soulagement notable. On administra deux poudres semblables les deux jours suivans, et tous les symptômes de manie disparurent. Toutefois on employa encore quelques poudres pour dissiper entièrement les anxiétés précordiales qui se montraient rebelles.

Une autre femme de l'âge d'environ trente ans tomba dans une manie périodique à la suite de violens chagrins. Elle prit le 4 juin trois grains de belladone, sua abondamment, et se trouva mieux. Le 5, le 7 et le 9, elle avala chaque jour trois poudres semblables, et les paroxysmes furent dissipés pour toujours. Dans quelques autres cas d'aliénation mentale, le même moyen a eu les plus heureux résultats. Quelquefois les premières doses n'apportaient d'abord aucun soulagement, mais ensuite elles procuraient un sommeil doux et tranquille. (Joannes, Henricus Münch, *Dissertatio medica, sistens observationes circa usum belladonæ, in melancholiâ, maniâ et epilepsiâ.*)

Suivant le même auteur, un jeune homme qui s'était imaginé qu'on voulait attenter à ses jours, et qui était plongé dans une mélancolie profonde, fut promptement guéri au moyen des poudres de belladone. Une femme également affectée de mélancolie depuis deux ans fut rétablie dans l'espace d'un mois par le même remède, pris à la dose de trois à six grains. Une jeune fille de dix-huit ans, qui n'était pas encore réglée, et qui était sujette toutes les nuits à une incontinence d'urine, tomba dans la tristesse, et ensuite dans la mélancolie. Après avoir fait usage pendant douze jours de la poudre de belladone, elle fut délivrée de ses maux. Une autre jeune fille d'une mauvaise santé, mal réglée et mélancolique, éprouvait un très-grand malaise à chaque révolution menstruelle. On la mit à l'usage du même médicament pendant cinq ou six semaines; l'écoulement périodique devint régulier, et tous les symptômes de mélancolie disparurent. Elle prenait tous les deux jours, à l'heure du sommeil, dix grains de belladone.

Greding (*Ludw. advers. med. pract.*) s'est servi avec quelque succès de la belladone pour combattre l'épilepsie; il débutait par un demi-grain mêlé avec du sucre, et renouvelé trois fois par jour; il arrivait ensuite peu à peu à la dose de six, huit et dix grains en vingt-quatre heures. Ce remède a souvent diminué la fréquence et l'intensité des paroxysmes; mais il n'a jamais entièrement vaincu cette affection rebelle.

Les expériences de Stoll sont un peu plus favorables à la belladone; cela vient peut-être de ce que ce praticien célèbre l'administrait avec plus de hardiesse. Il donnait ordinairement l'extrait préparé avec la racine fraîche, d'abord à une très-petite dose, qu'il augmentait ensuite progressivement jusqu'à celle de vingt grains, divisés en

cinq prises, dans l'espace de vingt-quatre heures. Ce remède rendait les accès épileptiques beaucoup moins violens; puis il les éloignait pendant des semaines entières; et quand ils reparaissaient, ce n'était qu'imparfaitement. Les attaques de la nuit étaient ordinairement réprimées lorsqu'on donnait l'extrait de belladone le soir. La danse de Saint-Guy a été dissipée dans l'espace de six semaines; mais, dans une autre circonstance, cette maladie convulsive s'est montrée tout-à-fait réfractaire; il a même fallu renoncer à la belladone, qui produisait des vertiges, la céphalalgie, et un délire furieux. (Stoll, *Ratio medendi, pars tertia*, pag. 287.)

Ces faits, recueillis par d'habiles observateurs, contrastent singulièrement avec les opinions de quelques praticiens timides ou peu judicieux qui voudraient exclure de la matière médicale tous les poisons, tous les remèdes énergiques. D'autres se plaignent de l'inefficacité de ces médicamens lorsqu'ils en ont administré sans succès quelques faibles doses. Mais ne sait-on pas que nos organes s'habituent à l'impression des substances les plus actives, qu'il faut en élever la dose progressivement, et les employer avec persévérance, si l'on veut obtenir d'heureux résultats? L'observation marche lentement, et elle ne saurait prendre pour base une médication faible ou versatile. Au reste, si les affections nerveuses, les aliénations mentales, les vésanies dérivent de la lésion primitive du cerveau, ainsi que le pensent plusieurs physiologistes modernes, ne serait-il pas essentiel de soumettre à de nouvelles épreuves certains médicamens qui exercent une influence si marquée sur l'encéphale et sur tout l'appareil nerveux?

Depuis quelques années, les médecins allemands ont cherché dans la belladone un remède contre la coqueluche, et leurs essais n'ont pas été tout-à-fait infructueux. Kraff dit l'avoir administrée avec beaucoup de succès dans une épidémie qui a régné à Runkel et dans ses environs, vers la fin de 1806. Il faisait infuser un scrupule de la racine et des feuilles de ce végétal dans une once d'eau bouillante, et il donnait de cette infusion quatre fois par jour, depuis trois jusqu'à trente gouttes et plus, selon l'âge du malade, dans une once de sirop de sénéka. Il augmentait graduellement la dose jusqu'à ce que la rougeur du visage, la dilatation des pupilles et d'autres symptômes annonçassent l'effet narcotique de la plante; ce qui arrivait ordinairement, après la dose de quarante gouttes, chez les enfans de cinq à six ans. A l'aide de ce traitement, la coqueluche, qui était encore à sa première période, ne passait point ordinairement à la seconde. C'est en donnant quatre fois par jour jusqu'à dix gouttes de la préparation indiquée à un de ses enfans âgé seulement de trois mois, et qui avait eu déjà plusieurs accès de coqueluche avec inspiration bruyante, yeux rouges et saillans, vomissemens, etc., que le docteur Kraff parvint à le guérir entièrement en six jours. Schæffer, habile médecin de Ratisbonne, a également triomphé de la coqueluche, en quinze jours au plus, en administrant la belladone au commencement

de la maladie. Il la donne sous la forme suivante : prenez, poudre de racine de belladone, dix grains, sirop d'écorce d'orange une once. La dose est d'une cuillerée à café toutes les deux ou trois heures. Pour avoir du succès, il faut que ce remède occasionne un obscurcissement momentané de la vue et une sécheresse dans la gorge.

Wetzler a obtenu les mêmes avantages en donnant matin et soir un quart de grain de racine de belladone avec un peu de sucre aux enfans au-dessous d'un an; il en fait prendre un quart de grain de plus à midi aux enfans au-dessous de deux ans. La dose pour ceux de deux à trois ans est d'un demi-grain le matin et d'un demi-grain le soir. Les enfans de quatre à six ans en prennent un grain et demi en deux prises. Au bout de deux ou trois jours, on augmente un peu la dose; toutefois les plus jeunes ne doivent pas en prendre au-delà d'un demi-grain, et les plus âgés au-delà de trois grains dans les vingt-quatre heures.

Ces heureuses expériences ont donné à la belladone une sorte de vogue qui pourtant commence à se ralentir, du moins parmi nous, parce qu'on n'a pas obtenu les mêmes résultats. Dans quelques circonstances cette plante a même produit une constriction spasmodique très-intense de la gorge, et d'autres symptômes inquiétans sans diminuer les accès. Le traitement de la coqueluche, des toux convulsives doit varier suivant les causes qui les entretiennent. Le plus souvent c'est une affection inflammatoire qu'il faut combattre par les antiphlogistiques, les boissons pectorales ; par l'application des sangsues à la base de la poitrine, par la saignée même. On la reconnaît à un état fébrile, à la vivacité du pouls, à une chaleur brûlante, à la rougeur des yeux, etc. Ce caractère s'observe surtout pendant la première période. Les évacuans, les vomitifs conviennent plus particulièrement à l'espèce de coqueluche qui tient à un embarras gastrique, à un foyer de matières muqueuses dans l'estomac, et qui attaque les enfans d'une constitution molle, lymphatique. Ces distinctions, admises par les vrais praticiens, nous conduisent à une thérapeutique plus rationnelle; et elles doivent surtout restreindre l'usage empirique de certains médicamens parmi lesquels il faut comprendre la belladone. Cependant je ne prétends pas contester les effets salutaires de cette plante dans quelques cas particuliers, et je la crois recommandable lorsque la toux est réduite à un caractère purement nerveux. Les préparations tirées de la belladone, en modifiant l'action des nerfs, en réprimant leurs mouvemens désordonnés, peuvent alors calmer la toux, et détruire le pouvoir de l'habitude qui ramène et entretient les accès.

Parlerons-nous des vertus qu'on a attribuées à la belladone contre la plus affreuse maladie qui puisse affliger l'humanité? Turquet de Mayerne avait déjà proposé, vers la fin du dix-huitième siècle, la décoction des baies pour combattre le virus hydrophobique. D'après B. F. Münch et Bucholtz la racine a guéri la rage confirmée; malheureusement de nouvelles expériences, des faits ultérieurs, recueillis avec soin,

ont prouvé le contraire. Toutefois ce n'est pas une raison pour abandonner entièrement un remède qui a une action si puissante sur le système nerveux. Celui qui n'aurait guéri qu'un seul hydrophobe sur cent n'aurait pas moins reculé les bornes de l'art.

Lorsqu'on consulte les livres de médecine, on voit qu'il est peu d'affections pathologiques contre lesquelles on n'ait essayé la belladone. Le squirrhe, le cancer, les ulcères chroniques, et d'une nature suspecte, ont tour à tour été attaqués avec les divers produits de cette plante. Michel Alberti, Zimmermann, Junker, Lambergen surtout, en ont obtenu d'heureux effets. Ce dernier a guéri, dans l'espace de cinq mois, une femme qui portait au sein un cancer ulcéré avec plusieurs indurations, en lui donnant tous les matins une tasse d'une infusion théiforme de feuilles sèches de belladone. La dose était d'un scrupule pour dix tasses d'eau. Pendant le cours du traitement on n'a employé que six gros de feuilles. Voyez les détails de cette belle observation dans le deuxième volume de la collection des thèses de Haller. Cullen a également émis une opinion favorable à la belladone relativement aux affections cancéreuses. Il a vu la poudre et l'infusion des feuilles guérir entièrement un cancer de la lèvre, et dissiper une induration squirrheuse du sein. Un ulcère situé au-dessous de l'œil, qui avait un mauvais aspect, fut sensiblement amélioré par l'usage de la belladone. Lorsque le malade cessait le remède l'ulcère s'étendait de nouveau, et devenait douloureux. Mais il faut manier cette plante énergique avec une sage circonspection, car une personne qui s'était presque guérie d'un cancer à la lèvre éprouva une constriction violente de l'œsophage, et périt tout à coup à la suite d'un vomissement de sang énorme.

Le docteur Paul Guiguou, médecin à Livourne, vante l'efficacité de la belladone dans le cas d'ophthalmie accompagnée d'une sorte de sensibilité de la rétine qui empêche l'introduction de la lumière. Il l'a administrée avec un rare bonheur dans une espèce de nyctalopie survenue à une petite fille de quatre ans, à la suite de la rougeole. Cette affection avait résisté à une infinité de remèdes : l'enfant avait l'œil gauche fermé depuis plus de cinq mois, et le droit lui servait à peine à la conduire dans les lieux obscurs. La lumière à laquelle elle était quelquefois forcée de s'exposer irritait tellement les yeux, qu'il en découlait une quantité considérable de larmes, et autres humeurs mucoso-séreuses. Le docteur Guiguou employa d'abord l'aconit napel à très-petites doses, et ce remède diminua tellement la sensibilité de la rétine, que la petite malade put se servir de ses deux yeux après sept mois de souffrances et d'obscurité ; mais peu de jours après il survint une rechute, et l'œil se refusa à la lumière la plus douce. Cette fois l'aconit ne produisit aucun effet ; alors on lui substitua la poudre de feuilles de belladone, dont l'enfant prit dix grains à la fois au lieu de deux grains que le médecin avait prescrits. Elle éprouva du malaise,

poussa trois selles fort abondantes, et fut disposée au sommeil pendant toute la journée. Cependant elle se trouva beaucoup mieux le lendemain, et son œil reçut la lumière avec beaucoup moins de sensibilité. Elle continua l'usage de la belladona à la dose de quatre grains, matin et soir, pendant huit jours, et elle n'éprouva plus de rechute, quoiqu'elle tînt son œil à la grande lumière. Deux mois après, il n'était survenu aucun nouveau symptôme.

M. Demours, célèbre oculiste de Paris, a dissipé le rétrécissement de la pupille par l'application extérieure de l'extrait de belladone. Une jeune fille était si complètement aveugle, qu'elle ne distinguait que la clarté du soleil; l'œil droit était détruit; le gauche avait la pupille rétrécie à un point extraordinaire. La cornée transparente paraissait légèrement trouble; toutes les membranes de cet œil étaient engorgées et douloureuses. Cet état d'aveuglement, qui durait depuis deux ans, avait été occasionné par une vive inflammation. Après avoir combattu l'engorgement de l'œil par des saignées locales, l'application d'un séton à la nuque, etc., on instilla dans l'œil tous les quatre jours, pendant un an, quelques gouttes d'un mélange d'une partie d'extrait de belladone et de trois ou quatre parties d'eau. La pupille s'est ouverte insensiblement, et, quoiqu'elle soit restée un peu ovale, la malade, au bout d'un an, jouissait et jouit encore à présent de la faculté de voir, de lire ou d'écrire d'une manière assez satisfaisante.

Enfin on a prescrit cette plante vénéneuse dans les fièvres intermittentes rebelles, la goutte, le rhumatisme, les affections syphilitiques invétérées, les dartres, les engorgemens scrofuleux, etc. Hufeland a proposé contre cette dernière maladie l'infusion des feuilles dans le vinaigre, mêlée avec le miel. Cette préparation, dans laquelle la belladone perd en partie sa qualité enivrante, peut être administrée avec toute sécurité aux enfans, ainsi que l'observe le professeur de Berlin. L'emploi de la belladone dans les maladies goutteuses me paraît très-délicat; je pense qu'il doit être borné aux spasmes violens qui ont résisté aux autres sédatifs.

La belladone est administrée de plusieurs manières : ses fruits sont maintenant inusités; mais on emploie fréquemment les feuilles et la racine en poudre, en infusion aqueuse, et sous la forme d'extrait. On administre la poudre d'abord à la dose d'un demi-grain ou d'un grain, une ou deux fois par jour, et on élève insensiblement cette dose jusqu'à huit ou dix grains en vingt-quatre heures. La pharmacopée de Paris admet deux sortes d'extrait, l'un préparé de la manière ordinaire, et l'autre avec la fécule. On en donne un demi-grain ou un grain en commençant, et l'on arrive ensuite peu à peu jusqu'à dix et quinze grains. Stoll a porté l'extrait de la racine jusqu'à la dose de vingt grains, et Gilibert celui de la plante entière jusqu'à vingt-quatre grains. Ces doses nous paraissent bien fortes, lorsque l'extrait est préparé d'une manière convenable. M. le professeur Fouquier ne dépasse point la dose de quinze grains.

Poudre de belladone. Prenez, feuilles récemment pulvérisées quinze grains, sucre demi-once; mêlez et triturez avec soin pour une poudre qui doit être divisée en trente prises. On donne, le premier jour, une prise le matin et une autre le soir; le second jour, quatre prises; le troisième jour, cinq ou six prises; et ainsi de suite. Au reste, il faut surveiller attentivement l'effet de ces poudres, les diminuer, ou même les suspendre, s'il survient des phénomènes nerveux un peu intenses. On les emploie dans les névroses cérébrales, dans celles de la respiration, dans la névralgie sciatique, les affections dartreuses rebelles, etc. Münch, dans la vue de prévenir ou de guérir la rage, donne tous les deux jours aux adultes la racine pulvérisée à la dose de dix à quinze grains, et aux enfans depuis un grain jusqu'à cinq. Il prescrit en même temps le séjour au lit et des boissons délayantes chaudes, afin de provoquer les sueurs. On remédie à la sécheresse de la gorge et du palais en donnant du lait. Hufeland a administré la même poudre, à l'institut clinique de Jéna, depuis trois grains jusqu'à neuf. Enfin Bucholtz (*Bibliothèque chirurgicale de* Richter) l'a donnée à la dose de deux à six grains matin et soir. Une femme qui avait été mordue par un chien enragé éprouvait des tremblemens dans tous les membres, des spasmes aux muscles de la face et du cou, avec délire; elle grinçait les dents, elle avait les yeux fixes et étincelans, et elle cherchait à s'échapper. La belladonne dissipa ces symptômes sinistres au bout de huit jours. Pendant cet intervalle, il y eut plusieurs paroxysmes marqués par des mouvemens convulsifs, le spasme des mâchoires, le délire, etc. Le cinquième et le sixième jour, il se manifesta des sueurs considérables. Le huitième jour, la plaie était en bon état, et tous les accidens avaient disparu. L'emploi de la belladone ne doit point faire négliger les premiers secours, tels que la cautérisation, les scarifications profondes des parties mordues, qu'il faut pratiquer le plus promptement possible.

Infusion de belladone. Prenez, feuilles sèches de belladone un scrupule; faites infuser pendant plusieurs heures dans dix onces d'eau bouillante. On prend tous les matins une ou deux onces de cette infusion légèrement édulcorée; on augmente peu à peu la dose, et l'on s'arrête aussitôt que la constriction spasmodique de la gorge se fait sentir. Ce remède a quelquefois prospéré dans quelques cas d'engorgemens squirrheux, d'affections cancéreuses du sein, de la face et de la langue.

Sirop de belladone du docteur Schaeffer. Prenez, feuilles de belladone deux gros, racine un gros; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau pour une livre de colature, et ajoutez une proportion convenable de sucre. Cette préparation est spécialement consacrée aux enfans affectés de toux convulsive; la dose est depuis un gros jusqu'à demi-once, suivant l'âge et la force de l'enfant. On la renouvelle plusieurs fois dans la journée.

Mandragore officinale.

Hocquart del. et sculp.

MANDRAGORE. *MANDRAGORA.*

Calice turbiné à cinq divisions. Corolle en cloche, à cinq lobes, deux fois plus longue que le calice. Filets des étamines dilatés et réunis à leur base, écartés et déliés à leur sommet. Ovaire muni de deux glandes à sa base. Baie globuleuse. Graines portées sur des placenta saillans intérieurement; embryon en spirale, situé sur les bords du périsperme.

MANDRAGORE OFFICINALE. *MANDRAGORA OFFICINALIS.*

Mandragora officinalis. Mill. — *Atropa belladona.* Linn.

(Planche 66.)

La mandragore a une racine très-épaisse, charnue, fusiforme, souvent bifurquée. Cette racine pousse plusieurs feuilles ovales, rétrécies à leur base, grandes, étalées, ondulées en leurs bords, et d'un vert foncé. Les fleurs sont blanchâtres ou teintes de pourpre, solitaires, portées sur des hampes radicales, beaucoup plus courtes que les feuilles. Les fruits sont globuleux, charnus, d'un vert jaunâtre, d'une odeur forte et vireuse. Cette plante croît en Italie, en Espagne, dans les îles de l'Archipel; elle habite les lieux ombragés et humides, les bords des fleuves.

La mandragore des anciens paraît être la même que la mandragore officinale; leurs qualités physiques ont la plus parfaite ressemblance. Dioscoride lui donne le nom de *circeon*, parce qu'on s'en servait pour les philtres ou breuvages amoureux. Pline, qui l'appelle aussi *herbe de Circé*, *circeum* (1), en admet deux espèces, la blanche, ou l'espèce mâle, et la noire, qui passe pour être la femelle : elles portent, dit-il, un fruit de la grosseur d'une aveline; la blanche a des feuilles plus larges, semblables à celles du *lapathum* cultivé. Ceux qui doivent cueillir la mandragore prennent garde de n'avoir pas le vent en face; ils décrivent auparavant autour de la plante, avec une épée, trois cercles; puis ils se tournent au couchant pour l'ôter de terre.... Le suc de la plante a une odeur forte; mais celle du fruit et de la racine l'est encore plus : *Odor gravis ei; sed radicis et mali gravior.* (*Hist. natur.*, lib. 25.) Dioscoride et Pline s'accordent d'ailleurs sur ses propriétés narcotiques et sédatives. L'odeur seule des feuilles et des fruits cause des étourdissemens, et ceux qui boivent une trop grande

(1) Il ne faut pas confondre la mandragore avec la plante désignée par Linné sous le nom de *circea lutetiana;* celle-ci appartient à une famille différente; elle n'a d'ailleurs aucune propriété remarquable qui justifie le nom mythologique qu'on lui a imposé.

quantité de leur suc périssent. Suivant Dioscoride, l'usage intérieur de la racine plonge dans un profond assoupissement.

Les botanistes modernes n'admettent point deux espèces distinctes, mais seulement deux variétés qui diffèrent par la largeur des feuilles et la nuance de la fleur. Quant à leurs effets délétères, il est bien prouvé que l'observation des anciens est exacte. En effet, la mandragore officinale est dangereuse non-seulement pour les bestiaux, comme l'indique son étymologie grecque, mais encore pour l'homme, dont elle trouble la raison. Sa puissance délétère s'exerce principalement sur le cerveau et sur les nerfs ; elle donne lieu aux phénomènes physiologiques que nous avons signalés en parlant de la jusquiame, de la belladone, etc.

Le professeur Fodéré avait cueilli un pied de mandragore, et l'avait laissé par inadvertance dans un petit cabinet où il se livrait au travail. Au bout d'un quart d'heure il fut pris de vertiges, de faiblesse, et d'une langueur telle, qu'il avait peine à se soutenir. Il ne songeait plus à cette plante, et son premier mouvement fut d'ouvrir la fenêtre. S'étant appuyé sur la plante même, il en sortit une odeur fortement nauséabonde, qui lui fit apercevoir aussitôt la cause de ces accidens. (*Médecine légale*, tom. 4, pag. 22.)

Spon, médecin de Lyon, cité par Gilibert, ayant mangé de la racine de mandragore pour de la réglisse, éprouva des cardialgies, des défaillances et le délire. Ces symptômes toxicologiques demandent les secours que nous avons déjà indiqués dans les articles précédens.

Les propriétés médicales de la mandragore doivent être énergiques comme celles de la plupart des solanées. La racine se distingue par une odeur forte, une saveur amère, âcre et nauséeuse ; elle donne de l'oxalate de chaux. Hippocrate y avait recours dans les cas de convulsions et de douleurs arthritiques. Aujourd'hui cette plante est presque abandonnée ; cela vient sans doute de ce qu'elle est moins commune que quelques autres végétaux narcotiques, dont on a beaucoup mieux étudié les effets. Cependant on se sert encore quelquefois à l'extérieur des feuilles et de la racine cuites dans du lait, dans les cas de squirrhe et d'engorgement douloureux des glandes. Swédiaur avait déjà proposé ce topique contre la tuméfaction du testicule.

Solanum noir.

Hocquart del. et sculp.

SOLANUM. *SOLANUM.*

Calice à cinq divisions. Corolle en roue, à tube court, à limbe ouvert, plissé, divisé en cinq lobes. Anthères conniventes, s'ouvrant au sommet par deux pores. Baie ordinairement arrondie, succulente, à deux ou plusieurs loges. Périsperme peu sensible; embryon roulé en spirale.

SOLANUM NOIR. *SOLANUM NIGRUM.*

Solanum nigrum. Linn.

(Planche 67.)

Cette plante a une tige herbacée, rameuse, haute à peine d'un pied. Les feuilles sont molles, ovales, pointues, pétiolées, élargies et un peu anguleuses vers la base. Les fleurs sont blanches, disposées en manière de petits corymbes, et placées çà et là sur les tiges et les rameaux. Les fruits sont de petites baies rondes, de couleur noire dans leur maturité. Cette espèce de solanum croît abondamment dans les lieux incultes, dans les vignes, sur les bords des chemins. Toute la plante a une odeur narcotique, une saveur fade et nauséabonde.

M. Desfosses, pharmacien à Besançon, a découvert dans les baies du *solanum nigrum* un principe alcalin qu'il a désigné sous le nom de *solanine.* Lorsque cette substance est parfaitement pure, elle se présente sous la forme d'une poudre blanche, opaque, quelquefois nacrée. Elle est inodore; sa saveur est légèrement amère et nauséabonde. Lorsqu'on en a avalé quelques atomes, elle laisse à la gorge une irritation assez forte. Son amertume se développe par sa dissolution dans les acides, et surtout dans l'acide acétique. Les sels qu'elle forme avec eux sont incristallisables; leur solution se transforme, par l'évaporation, en une masse gommeuse, transparente, facile à pulvériser. La solanine est insoluble dans l'eau; l'alcohol en dissout une très-grande quantité, l'éther une petite portion. Ses propriétés alcalines sont peu manifestes par son action sur le curcuma; cependant elle ramène au bleu le papier de tournesol rougi par les acides; elle s'unit facilement, même à froid, avec les acides, et peut, lorsqu'on opère avec attention, donner des dissolutions parfaitement neutres. Ainsi que tous les alcalis végétaux, elle n'exige qu'une très-petite quantité d'acide pour sa saturation.

Le fruit est la seule partie de la plante qui récèle la solanine; elle s'y trouve unie avec l'acide malique. D'après les expériences de M. Desfosses, ce nouvel alcali, in-

troduit à la dose de quelques grains dans l'estomac des chiens et des chats, a toujours excité de violens vomissemens, bientôt suivis d'un assoupissement qui durait plusieurs heures. Un jeune chat, à qui il en a fait avaler successivement jusqu'à huit grains, a vomi une quantité considérable de matières muqueuses ; il a ensuite éprouvé une forte somnolence qui a duré près de trente-six-heures ; mais il n'a point succombé. Cet habile chimiste a ensuite essayé sur lui-même un quart de grain d'acétate de solanine, qui lui a causé de très-fortes nausées. Il paraît, d'après ces essais, que la solanine peut exercer sur l'économie animale des effets à peu près semblables à ceux de l'opium. (*Revue médicale*, tom. 4, pag. 463.)

M. le docteur Dunal a entrepris une série d'expériences sur plusieurs espèces de solanum ; il en résulte que des chiens ont avalé jusqu'à cent baies de *solanum nigrum* sans en être incommodés, et qu'il en a pris lui-même une certaine quantité sans le moindre inconvénient. Il a cependant observé que le suc de la plante, appliqué sur les yeux, occasionnait une légère dilatation de la pupille, et rendait l'organe insensible à l'impression d'une vive lumière. (*Histoire naturelle, médicale et économique des solanum.*)

L'extrait aqueux de la plante a été éprouvé sur plusieurs chiens par M. le professeur Orfila. Cette substance, administrée depuis six gros jusqu'à sept gros et demi, a produit un peu d'abattement au bout de vingt-quatre heures, et le jour suivant un état d'insensibilité et la mort. L'extrait appliqué sur le tissu cellulaire à la dose de deux gros a eu le même résultat après quarante-six heures. Dans ces expériences, le poumon a offert çà et là quelques plaques d'un rouge foncé. On n'a remarqué aucune altération dans le canal digestif.

D'après l'opinion de M. Dunal, les faits d'empoisonnement qu'on trouve dans plusieurs écrits doivent être rapportés à la belladone (*atropa belladona*) plutôt qu'au *solanum nigrum.* En effet, la belladone, désignée, par quelques anciens botanistes, sous les noms de *solanum furiosum, solanum lethale, solanum somniferum,* doit revendiquer la plupart de ces empoisonnemens, et particulièrement celui que Wepfer a consigné dans son *Histoire de la ciguë aquatique ;* mais il n'en est pas de même des observations recueillies par quelques auteurs récens. Consignons ici deux faits remarquables.

Un enfant de huit ans mangea des baies de morelle (*solanum nigrum*). La nuit suivante se passa dans un état de coma et de torpeur continuelle, avec fièvre ; il éprouva des nausées, fit de vains efforts pour vomir, ressentit une grande douleur à l'épigastre. La pupille n'offrait point cet état de paralysie qu'on remarque ordinairement chez ceux qui ont pris de ce fruit. On donna seize grains d'ipécacuanha en deux fois et une limonade pour boisson. Les symptômes ne tardèrent pas à s'apaiser. (Alibert, *Nouveaux élémens de thérapeutique.*)

Solanum douce amère.

Hocquart del. et sculp.

M. le docteur Bertrand rapporte, dans son Manuel médico-légal des poisons, qu'une petite fille, âgée de quatre ans, mangea, en 1806, des baies de morelle. Quelques heures après elle éprouva de la sensibilité à l'épigastre, de vains efforts pour vomir, de la fièvre, du délire, une somnolence profonde, etc. Appelé à son secours, ce médecin reconnut la paralysie de la pupille, et trouva le pouls très-dur. De l'eau tiède, légèrement émétisée, fit rendre des mucosités, parmi lesquelles se trouvèrent des baies de morelle, les unes entières, et les autres écrasées. On administra ensuite de la limonade sucrée, quelques prises d'éther, et des lavemens acidulés. Au bout de quatre jours tous les accidens furent entièrement dissipés.

Toutes les expériences négatives ne sauraient détruire des faits constatés par deux médecins qui ont fait une étude approfondie des poisons, et qui n'ont pas pu confondre les fruits de la morelle avec ceux de la belladone. Sans doute le *solanum nigrum* n'est pas à beaucoup près aussi délétère que quelques autres végétaux appartenant à la même famille, mais il ne s'ensuit pas qu'on doive le regarder comme une plante incapable de nuire. Le sol, le climat, des circonstances particulières peuvent exalter ses propriétés narcotiques, et il est plus sage de s'en défier, malgré les expériences contraires de M. Dunal. Au reste, nous aimons à rendre justice au mérite de cet auteur; son Histoire des solanum lui assure une place distinguée parmi les naturalistes et les médecins.

Nous passerons rapidement sur les propriétés médicamenteuses de cette plante, dont l'usage intérieur est abandonné, bien que son extrait aqueux préparé avec soin possède une vertu sédative. On emploie extérieurement les feuilles et les sommités des rameaux qui ont une qualité émolliente : on en prépare des lotions, des fomentations, des cataplasmes dans le traitement des phlegmons, des hémorrhoïdes douloureuses, des éruptions cutanées avec irritation, des dartres rongeantes, etc. On s'en sert aussi quelquefois sous la forme d'injection pour le cancer de l'utérus, en lui associant la jusquiame ou la belladone, dont les propriétés sédatives sont plus marquées.

SOLANUM DOUCE-AMÈRE. *SOLANUM DULCAMARA.*

Solanum Dulcamara. Linn.

(Planche 68.)

C'est un sous-arbrisseau qui a des tiges grêles, très-longues, sarmenteuses et grimpantes. Les feuilles sont ovales, pointues, cordiformes, entières, quelquefois lobées à la base, d'un vert un peu foncé. Les fleurs, d'une couleur violette, sont élégamment disposées en grappes vers le sommet des tiges; les anthères sont d'un beau

jaune, allongées et rapprochées. Les baies sont ovoïdes, charnues, d'un rouge de corail dans leur maturité parfaite. Cette plante, qu'on désigne quelquefois sous les noms vulgaires de *vigne vierge*, de *vigne de Judée*, se trouve dans les lieux un peu humides, dans les bois, au milieu des haies et des buissons, où elle s'élève en grimpant autour des corps qui l'avoisinent.

Les fruits et les feuilles de la douce-amère contiennent la matière alcaline signalée par M. Desfosses ; elle s'y trouve unie à l'acide malique et à un peu d'acide citrique. Les tiges, dans leur état de fraîcheur, exhalent une odeur vireuse ; elles ont une saveur amère qui est bientôt suivie d'un goût douceâtre, un peu analogue à celui de la réglisse ; on y retrouve aussi la solanine, mais en moindre quantité que dans les feuilles. Floyer rapporte que trente baies ont fait périr un chien en trois heures, après avoir suscité de violentes évacuations. Cependant M. le docteur Dunal en a fait prendre une grande quantité à des chiens, qui n'ont éprouvé aucune espèce de malaise. L'extrait aqueux de la plante, administré jusqu'à la dose de quatre onces, s'est également montré inerte.

Des médecins ont aussi employé pour remplir des indications thérapeutiques, soit des doses énormes d'extrait, soit la décoction très-concentrée des tiges, sans qu'il en soit résulté aucun inconvénient. Mais il arrive quelquefois que ces substances produisent, même à des doses médiocres, sur des sujets irritables, une sorte de sécheresse et de chaleur à la gorge, des nausées, des vomissemens. Si on augmente la quantité, il survient des tremblemens, de l'agitation, des maux de tête, de la stupeur et d'autres phénomènes nerveux. Sans doute on a pu exagérer dans les livres les propriétés vénéneuses de la douce-amère ; toutefois, comme elle appartient à une famille malfaisante, et qu'elle contient une substance alcaline qui produit des effets narcotiques, la suspicion des fruits me paraît infiniment sage ; car ils pourraient fort bien être dangereux pour l'homme, bien qu'ils ne le soient pas ordinairement pour les animaux, d'après les expériences de M. Dunal.

L'histoire des propriétés médicales de la douce-amère n'est pas un moindre sujet de controverse parmi les praticiens. Les uns en ont fait une espèce de panacée ; d'autres l'ont classée parmi les substances inertes ou de peu de valeur. Les éloges de Linné, de Carrère, Razoux, Otto, etc., avaient d'abord contribué à répandre l'usage de cette plante ; mais les essais qu'en ont faits d'autres médecins n'ont pas eu à beaucoup près des résultats aussi avantageux ; aussi est-elle tombée dans une sorte de discrédit. Cependant beaucoup de médecins l'emploient encore dans le traitement du rhumatisme, de la goutte et des dartres.

M. Wauters, médecin à Gand, la donne à des doses extrêmement élevées, en infusion, en décoction et en extrait, dans le traitement des affections arthritiques. Les faits qu'il a recueillis et publiés semblent favorables à cette méthode. J'ai éprouvé

aussi cette plante dans quelques cas de rhumatisme, et je me suis convaincu qu'elle n'est utile que vers le temps de la coction, c'est-à-dire lorsque la nature paraît diriger ses forces vers l'organe cutané; alors elle favorise les mouvemens critiques, et provoque des sueurs salutaires. Employée dans les premiers jours de la maladie, dans l'état d'irritation générale, non-seulement elle ne soulage point, mais elle est nuisible, augmente l'agitation et la fièvre. Pour que les médicamens soient véritablement utiles, il faut les administrer lorsque la nature est disposée à se prêter à leur action. La douce-amère paraît aussi exciter la sécrétion des reins; mais il faut la continuer assez long-temps, et augmenter graduellement les doses. Barthez pense qu'elle est alors très-efficace, particulièrement chez les sujets cachectiques, en chassant le principe rhumatique qui est fixé dans le tissu cellulaire des parties affectées.

Les maladies dartreuses, qui révèlent chaque jour l'impuissance de l'art, ont cédé à cette plante, d'après les assertions du docteur Carrère. Ce médecin employait les tiges récentes, à grandes doses, sous la forme d'extrait ou bien en décoction. M. le professeur Fages a aussi combattu des dartres invétérées en mêlant l'extrait de douce-amère avec le tartrate antimonié de potasse. Il donne, en commençant, environ un gros d'extrait et un grain de tartre stibié; puis il augmente graduellement la dose de ces deux substances, jusqu'à ce que le malade ait pris dix, douze gros et plus de l'une, dix, quinze et vingt grains de l'autre. Cette combinaison où le tartrate antimonié de potasse perd sa vertu émétique, augmente chez les uns l'excrétion des urines, et les rend bourbeuses; produit chez d'autres des selles plus abondantes; détermine chez le plus grand nombre une légère fièvre, anime l'exhalation cutanée, et augmente dès les premiers jours l'éruption dartreuse. Certes, de semblables phénomènes annoncent que cette combinaison jouit d'une vertu puissante; mais la thérapeutique des dartres ne doit-elle point varier suivant les causes qui leur ont donné naissance? et n'est-ce pas à dévoiler ces causes diverses que consiste la sagacité du médecin? Par exemple, lorsque la peau est dans un état d'irritation excessive, les bains répétés, les boissons tempérantes, un régime doux, en ramenant la sensibilité à son type naturel, produiront une amélioration qu'on ne saurait attendre de remèdes plus actifs.

On a également proposé la douce-amère contre le scorbut, la phthisie, les vieilles leucorrhées, la syphilis compliquée de douleurs ostéocopes; enfin contre le scrophule, et autres affections dépendantes d'une altération profonde du système lymphatique. Mais presque toujours on a prescrit cette plante d'après des vues thérapeutiques extrêmement vagues. Au reste, je ne conteste point ses vertus; je pense au contraire qu'elle doit être mise au rang des végétaux indigènes les plus utiles. De grands praticiens ne l'ont point dédaignée; elle a mérité les éloges de Werlhof, Hufeland, Busch, Barthez, Fouquet, Baumes, etc.

Il faut choisir pour les usages médicinaux la douce-amère qui croît spontanément dans les lieux exposés au soleil, et non celle qui est cultivée. On la prescrit en infusion, le plus souvent en décoction plus ou moins concentrée. On emploie les tiges récentes depuis demi-once jusqu'à deux et trois onces, qu'on fait bouillir dans une pinte d'eau jusqu'à réduction d'un tiers. Quelquefois on ajoute à la colature un cinquième de lait. On a surtout recommandé cette préparation dans les maladies herpétiques avec irritation vive de la peau, et dans les affections vénériennes rebelles au mercure. Le docteur Busch l'indique également dans la première période de la phthisie. C'est, dit-il, un doux sédatif, qui dissipe le spasme local, apaise l'éréthisme des vaisseaux pulmonaires. On y a recours après avoir remédié à l'état de pléthore par quelques émissions sanguines. Les vertus de la douce-amère sont beaucoup moins sensibles sans doute que celles des autres solanées; cependant on ne peut les révoquer en doute, puisque de fortes doses excitent des phénomènes céphaliques, une sorte de stupeur, des étourdissemens, etc. Hufeland ajoute tous les deux jours à la décoction quelques cuillerées de l'infusion des sommités de la plante, jusqu'à ce qu'il en résulte une espèce de vertige ou de malaise; c'est alors qu'on s'aperçoit de ses bons effets. D'après ce médecin, la douce-amère est très-utile pour combattre les accidens scrophuleux des poumons, tels que l'oppression et la toux provenant de mucosités ou de tubercules; on la mêle avantageusement avec le lichen d'Islande.

On donne également l'extrait à des doses élevées; on commence par dix ou quinze grains, et l'on parvient, par des doses graduées, jusqu'à deux ou trois gros. Quelquefois on fait prendre en même temps une infusion de la plante, afin d'obtenir des effets plus marqués; on le mêle aussi avec des substances amères, purgatives, savonneuses, suivant les indications qu'on se propose de remplir. Ajoutons que cet extrait devient presque inerte, s'il n'est point préparé par une évaporation douce et bien ménagée. M. Desfosses pense qu'il serait plus actif si on ajoutait le suc des feuilles à la décoction des tiges.

Le genre *solanum* renferme quelques autres espèces à qui l'on attribue des qualités vénéneuses, telles que la tomate (*solanum lycopersicum*) et l'aubergine (*solanum melongena*); on n'a pas même fait grâce à la pomme de terre (*solanum tuberosum*). L'usage habituel qu'on fait sur nos tables des fruits des deux premières espèces, et, dans tous les pays, des tubercules souterrains de la troisième, nous paraît un argument sans réplique. Convenons néanmoins que ces végétaux ont dans leur feuillage une odeur forte, virulente, qui est le caractère distinctif de la famille à laquelle ils appartiennent. On a même observé que l'usage de la pomme de terre qui n'a pas acquis une maturité parfaite n'est pas sans inconvénient. Gilibert a fait la remarque que les porcs qui ont beaucoup mangé de ces racines fraîchement cueillies en sont

tellement enivrés, qu'ils ne peuvent marcher de quelques heures. M. Fodéré pense que, dans les contrées méridionales, où d'ailleurs la pomme de terre réussit moins bien, où elle est en général moins farineuse et plus riche en extractif, elle conserve toujours une certaine âcreté qu'elle n'a pas dans les pays froids. Quoi qu'il en soit, ces tubercules, préalablement soumis à la coction, fournissent depuis long-temps aux Européens un aliment très-salubre et très-utile. Toutes les objections qu'on a faites contre leur usage sont maintenant oubliées, et, lors même qu'ils contiendraient un peu d'extrait narcotique, il ne faut point perdre de vue, comme l'observe fort bien M. Decandolle, que tous nos alimens renferment une petite dose d'un principe excitant qui, s'il y était en plus grande quantité, pourrait être nuisible, mais qui y est nécessaire pour leur servir de condiment naturel.

Le genre *physalis*, compris dans la même famille, nous offre également une espèce dont on a signalé les propriétés narcotiques; c'est le *physalis somnifera* de Linné, qu'on trouve dans l'Europe centrale. D'après Plenck et Puinh, les principes actifs résident particulièrement dans la racine. Les fruits sont diurétiques comme ceux de l'alkekenge (*physalis alkekengi*, Linn.) Les propriétés délétères des solanées se retrouvent aussi dans plusieurs espèces de *cestrum*, et notamment dans le *cestrum venenatum*. Tous ces arbrisseaux sont exotiques.

Avant de quitter une famille si féconde en poisons, il convient de rassembler d'une manière générale les phénomènes physiologiques et pathologiques produits par des végétaux dont les propriétés délétères ont la plus grande analogie; nous tracerons ensuite les méthodes curatives que nous n'avons fait qu'esquisser dans les articles précédens.

Parmi les symptômes qui résultent de l'empoisonnement par les solanées, on remarque d'abord une sorte de malaise ou d'anxiété à la région épigastrique, des nausées, des vomissemens ou de vains efforts pour vomir, une soif plus ou moins vive, accompagnée de sécheresse et de spasmes à la gorge, des étourdissemens, une propension plus ou moins forte au sommeil. La respiration est ordinairement difficile, irrégulière; le pouls plein, quelquefois petit, concentré ou intermittent. La face est rouge, très-animée, quelquefois d'une pâleur remarquable. La dilatation et l'immobilité des pupilles donnent au regard quelque chose de sombre et de farouche. Les convulsions générales ou partielles, l'agitation automatique des membres, les contorsions, les gestes les plus bizarres sont autant de phénomènes propres à ce genre d'empoisonnement. Toutes les sensations paraissent plus ou moins perverties, l'organe de la vue surtout est susceptible d'éprouver les altérations les plus graves, les plus singulières. Les objets environnans se multiplient, grossissent ou diminuent, s'éloignent ou se rapprochent, changent de configuration, de couleur, se meuvent en sens divers. L'esprit est rempli d'images agréables ou terribles; on croit voler

dans les régions célestes ; une rêverie douce s'empare des sens, on est plongé dans une délicieuse ivresse *. D'autres se croient transportés dans des lieux escarpés et sauvages, ou sur les bords d'un abîme prêt à les engloutir. Ceux-ci entendent un bruit confus, des détonnations formidables ; voient mille fantômes bizarres ou des spectres hideux ; ceux-là sont saisis d'une sorte de vertige; la terre ébranlée semble fuir et tourner sans cesse sous leurs pieds chancelans. Certains malades sont plongés dans la stupeur, dans une insensibilité profonde ; d'autres éprouvent un délire extatique, une gaîté folle et insolite, ou des transports furieux. On les voit tour à tour pleurer, rire, se répandre en menaces, en propos extravagans, pousser des cris, se livrer à une loquacité sans frein, ou garder un silence stupide **. Ce délire, qui prend sa source dans une lésion spéciale du cerveau, est ordinairement passager, cependant il peut se prolonger pendant plusieurs jours, des semaines entières, et finir par une incurable démence. Lorsqu'on n'a pu arrêter les ravages du poison, ces divers phénomènes s'aggravent encore ; il survient des défaillances, le hoquet, l'aphonie, des mouvemens épileptiques, des sueurs froides, la prostration extrême des forces, et la mort.

Mais de tous ces symptômes que le tempérament et la sensibilité du sujet peuvent encore varier à l'infini, ceux qu'on observe le plus souvent sont une sorte de stupeur et d'engourdissement, une tendance plus ou moins prononcée au sommeil. Il est d'ailleurs des signes qui semblent appartenir plus spécialement à telle ou telle substance. Ainsi on a remarqué que les jusquiames *** causaient l'ivresse, le rire sardonique, donnaient à l'ensemble des traits quelque chose de farouche. La

* Les Orientaux provoquent cet état d'ivresse, ce voluptueux abandon, par les narcotiques mêlés avec certains aromates. (Kaempfer, *Amœnitates exoticæ.*)

** On trouve dans le Traité de Roger sur les effets de la musique l'observation d'une manie singulière causée par une espèce de poudre que possédait un aventurier. Le célèbre Morand, qui raconte ce fait extrêmement curieux, présume qu'il entrait dans cette préparation de la jusquiame ou du stramonium. Il suffisait d'en souffler une certaine quantité au visage d'un individu pour le jeter dans un état de somnambulisme. Soumis alors à l'influence de la poudre *magique*, il se livrait à mille extravagances, sautait, dansait jusqu'à ce qu'il fût épuisé de lassitude. Mais ce qu'il y avait de plus extraordinaire, c'est que cet état de folie se dissipait comme par enchantement à l'aide de quelques coups de sifflet. Morand, qui avait d'abord soupçonné quelque artifice, fut convaincu de la réalité de ce délire après avoir assisté à plusieurs expériences tentées sur des élèves de l'Hôtel-Dieu par son premier chirurgien interne. L'aventurier qui avait procuré cette poudre fut obligé de prendre la fuite; son secret avait fait beaucoup de bruit, et le peuple le regardait comme un sorcier. (Roger, *Traité des effets de la musique sur le corps humain;* traduction du docteur Sainte-Marie. Note 40, pag. 305.)

*** Les effets qui ont suivi immédiatement l'ingestion de la jusquiame, sous forme de poudre, d'extrait aqueux, d'extraits alcoholiques diversement préparés, sont les suivans : céphalalgie,

pomme épineuse excite surtout la somnolence, une sorte de rêverie agréable qui semble tenir de l'enchantement et du sortilége. Un des caractères de la belladone est de produire un délire gai, et surtout la paralysie de la rétine. La nicotiane tabac provoque le tremblement des membres et des vomissemens énormes. Toutefois ces attributs caractéristiques souffrent des anomalies, des exceptions nombreuses. La belladone, par exemple, au lieu de causer un délire gai, comme l'a observé M. le docteur Giraudy dans sa thèse inaugurale, porte quelquefois à des actes de fureur et de désespoir. Un botaniste très-distingué racontait dans ses leçons que deux jeunes villageois, après avoir mangé des fruits de ce végétal, devinrent tellement furieux, qu'ils se battirent à outrance. Lorsqu'on les sépara, ils étaient couverts de sang et de blessures, et il fallut plusieurs personnes pour les contenir.

L'autopsie montre rarement une phlegmasie intense des voies alimentaires. Cependant on a trouvé plusieurs fois l'estomac dans un état d'ulcération à la suite de l'empoisonnement produit par la belladone. Quelques autres végétaux de la même famille ont également laissé des traces d'inflammation et de gangrène dans les tuniques de l'estomac et des intestins, dans le foie, l'épiploon, etc. Les vaisseaux du cerveau sont dilatés, gorgés de sang. Le cœur est flasque; les veines pulmonaires et abdominales sont pleines d'un sang noir, tandis que les artères sont vides. On

éblouissemens, illusions de la vue et de l'ouïe, dilatation de la pupille, vertiges, tendance au sommeil, rêves en général bizarres et pénibles; sécheresse à la bouche et au pharynx avec perversion du goût, nausées légères, pesanteur épigastrique; tantôt constipation avec ténesme, tantôt, au contraire, évacuations alvines plus ou moins répétées, quelquefois accompagnées de tranchées; augmentation notable de la sécrétion urinaire chez quelques sujets; chaleur âcre à la peau, qui peut aller jusqu'à un prurit incommode; brisement des membres, langueur et anorexie chez ceux qui continuaient long-temps l'usage du médicament. Ces effets se sont présentés isolés ou réunis, et à des degrés plus ou moins élevés, suivant les doses, le genre de préparation, le sexe, le tempérament et l'espèce de maladie.

Cette substance a été essayée dans plusieurs affections nerveuses telles que l'hypochondrie, l'hystérie, l'asthme, l'épilepsie, les névralgies, et dans quelques maladies accompagnées de vives douleurs, comme la colique de plomb et le cancer de la matrice, avec des succès trop peu constans pour qu'on puisse encore établir une opinion suffisamment motivée. La dose a été portée successivement jusqu'à deux cent soixante grains.

La belladone détermine des effets primitifs analogues, à des doses plus faibles. Elle jouit spécialement de la vertu commune à tous les narcotiques de dilater la pupille; elle la manifeste presque instantanément. Elle produit plus particulièrement cette sensation de chaleur à la peau dont on a parlé ci-dessus. Quant à son action thérapeutique, elle a paru, dans un assez grand nombre de cas, diminuer les accès de toux, lors même qu'ils étaient liés à des affections organiques. On n'a point dépassé la dose de quinze grains.

Je dois cette note à la bienveillance de M. le professeur Fouquier, qui a soumis la plupart des poisons à de nombreuses épreuves, et dont les talens cliniques sont généralement connus.

remarque quelquefois à la surface de la peau des taches brunes, des ecchymoses livides, etc.

TRAITEMENT GÉNÉRAL.

On a singulièrement préconisé, dans tous les ouvrages consacrés à la médecine et aux sciences naturelles, l'emploi des acides pour combattre les accidens produits par les solanées, par les substances narcotiques, et ce moyen est devenu pour ainsi dire populaire. Cependant il n'est pas indifférent d'y avoir recours dans toutes les périodes de l'empoisonnement. Les acides, administrés lorsque le poison est encore dans l'estomac, aggravent tous les symptômes en dissolvant ses molécules actives et en favorisant leur absorption. Cette vérité, que les expériences de M. le professeur Orfila ont rendue incontestable, explique la cause de la mort prompte que se donnent les Perses, lorsqu'ils veulent se suicider, en buvant un verre de vinaigre immédiatement après avoir pris une forte dose d'opium. Le voyageur Chardin dit qu'il est impossible d'opposer un remède efficace à cette espèce d'empoisonnement. Ainsi le vinaigre, le suc de citron, les boissons acidulées ne sont véritablement utiles que lorsque le vomissement a été provoqué par les efforts de la nature ou par les secours de l'art.

Si le malade n'a point vomi, il faut promptement administrer trois ou quatre grains de tartre émétique dissous dans deux ou trois tasses d'eau. L'état de stupeur et d'insensibilité réclament des vomitifs assez puissans pour réveiller la contractilité de l'estomac; alors on élève les doses du tartre stibié, ou bien l'on donne quinze ou vingt grains de sulfate de zinc. On favorise le vomissement par des boissons tièdes, et par le chatouillement du gosier avec la barbe d'une plume. Lorsqu'on présume que le poison a pénétré dans les intestins, on ajoute du sulfate de soude ou de magnésie à l'eau émétisée; on donne des lavemens purgatifs. L'irritation abdominale, les tranchées qui se manifestent parfois indiquent des moyens plus doux; on prescrit alors des clystères préparés avec les feuilles de mauve, la graine de lin, le miel, le sulfate de magnésie. On donne en même temps des minoratifs, tels que la manne, le tartrate acidule de potasse dans un véhicule émollient.

Après avoir débarrassé le conduit alimentaire, on a recours aux boissons acides, à l'eau vinaigrée, à la limonade, au petit-lait tartarisé, à l'oxymel, au sirop de vinaigre, à une forte décoction de café, etc. Cette méthode, employée dans la première période, est ordinairement couronnée d'un heureux succès; elle prévient ou dissipe les symptômes de stupeur et de narcotisme. Mais, lorsque l'état avancé de l'empoisonnement et une profonde asthénie indiquent que le poison a été absorbé, on renonce aux vomitifs, pour administrer de suite les acides et les excitans. Si le cerveau est menacé d'une congestion sanguine, les saignées générales ou locales

deviennent alors indispensables. Leur indication se déduit de l'état des forces, de la dureté et de la plénitude du pouls, de la rougeur et de la tuméfaction du visage, du battement accéléré des artères temporales et de celles du cou, de la gêne de la respiration, etc. Lorsque, avec cet appareil de symptômes, on néglige les émissions sanguines, il n'est pas rare de voir l'empoisonnement se terminer par une apoplexie mortelle. La faiblesse et la lenteur du pouls qui accompagnent quelquefois l'empoisonnement par les narcotiques ne suffisent point pour faire exclure la saignée, lorsque d'ailleurs il existe d'autres signes qui indiquent une pléthore cérébrale. Cette débilité du pouls peut tenir à un embarras de la circulation, à une sorte d'oppression des forces vitales; les saignées, sagement pratiquées, dissipent alors cette asthénie fallacieuse, et avec elle l'état comateux, le délire, et autres signes alarmans, ainsi que l'observation clinique l'a prouvé dans mille circonstances. Si la congestion est vive et dans toute sa force, faites une saignée du bras ou de la jugulaire, appliquez des sangsues au cou, aux tempes; mais, si les signes d'excitation cérébrale sont modérés, si la congestion n'est pour ainsi dire qu'imminente, suivez la doctrine si lumineuse des fluxions pathologiques, et ouvrez les vaisseaux du pied. Employez en même temps les pédiluves, les révulsifs, appliqués aux extrémités inférieures, afin de rompre ou d'affaiblir l'état de spasme fixé sur l'encéphale. Surtout employez sobrement, dans les cas d'irritation vive, les révulsifs trop énergiques, tels que les vésicatoires, les sinapismes, qui sont beaucoup plus convenables dans les cas de torpeur et d'insensibilité. Ces topiques irritans augmentent quelquefois le délire, tandis qu'il peut céder à des moyens plus doux, à l'immersion des pieds dans l'eau tiède, aux fomentations émollientes souvent renouvelées sur l'abdomen et sur les extrémités inférieures. Il faut appliquer en même temps des lotions d'eau froide et de vinaigre sur le sommet et sur la partie antérieure de la tête, donner abondamment de la limonade, du petit-lait nitré ou autre boisson réfrigérante. Lorsque les signes d'irritation persistent, on réitère les évacuations sanguines et les mêmes lotions frappées de glace. Mais, si l'état de narcotisme s'accompagne de la prostration des forces, si le pouls est intermittent, faible, déprimé, proscrivez sévèrement la méthode antiphlogistique; administrez des potions stimulantes, l'éther alcoholisé, le camphre, une infusion saturée de café, de petites doses d'un vin généreux; appliquez des sinapismes, faites des frictions irritantes sur le rachis et sur les membres.

Dans quelques circonstances, les solanées provoquent la phlogose des voies alimentaires, ou suscitent chez les sujets nerveux et très-sensibles des symptômes d'irritation qui demandent une méthode adoucissante. Ainsi on cherche à calmer les tranchées, les douleurs abdominales, les vomissemens rebelles, par des topiques anodins, des boissons émollientes, des potions huileuses où l'on ajoutera du sirop diacode, de l'extrait d'opium. L'empoisonnement par le tabac réclame très-souvent

de semblables secours ; quelquefois même cette solanée cause une irritation si véhémente, qu'il faut employer une méthode éminemment antiphlogistique. La belladone peut également produire une inflammation gastrique. On sent qu'en pareil cas il serait absurde de vouloir combattre de prime abord ces poisons avec l'émétique, les acides ou les excitans. Toutefois il ne faut point perdre de vue que les substances délétères attaquent en général les forces de la vie d'une manière directe ; que l'excitation qu'elles produisent n'est point durable ; qu'elle se complique ordinairement d'une asthénie nerveuse qui doit rendre circonspect sur l'emploi de la méthode débilitante, et particulièrement des saignées.

Liseron des champs

Hocquart [illegible] sculp.

LES CONVOLVULACÉES.

(CONVOLVULACEÆ.)

LISERON. *CONVOLVULUS.*

Calice à cinq découpures. Corolle en cloche, à limbe plissé, entier ou à cinq angles. Étamines rapprochées, inégales. Ovaire ceint à la base d'un corps glanduleux; stigmate à deux lobes. Capsule à deux, trois ou quatre loges, renfermant chacune une ou deux graines.

LISERON DES CHAMPS. *CONVOLVULUS ARVENSIS.*

Convolvulus arvensis. Linn.

(Planche 69.)

Sa tige fine et flexible rampe à terre lorsqu'elle est sans appui, ou bien elle s'élève en grimpant sur les plantes de son voisinage, autour desquelles elle s'entortille. Les feuilles sont alternes, lisses, sagittées, portées sur de courts pétioles. Les fleurs sont blanches, roses ou purpurines, quelquefois panachées, solitaires, soutenues par de longs pédoncules, et munies de deux petites bractées éloignées du calice. On rencontre fréquemment cette petite plante dans les vignes, dans les champs et dans tous les lieux cultivés. Ses fleurs répandent une odeur suave; elles se ferment au coucher du soleil, et ne se rouvrent que le lendemain.

Une autre espèce attire les regards au milieu des haies et des buissons, où elle étale ses belles corolles d'ivoire. C'est le grand liseron (*convolvulus sepium*). Ses longues tiges, garnies de feuilles cordiformes et hastées, s'entrelacent dans les épines, se roulent autour des arbustes, dont elles embrassent étroitement les rameaux, ou montent en grimpant jusqu'à la cime des arbres.

Ces deux liserons contiennent un suc gommo-résineux qui exerce une action

spéciale sur les organes digestifs. Haller, Coste, Willemet, Burtin, Gilibert, Bodard, pensent qu'on peut substituer ces plantes indigènes, et surtout le grand liseron, à la scammonée d'Orient. Le suc des racines, des tiges et des feuilles, réduit en extrait et pris à la dose d'un scrupule, produit un effet cathartique assez intense. Les auteurs de la matière médicale indigène l'ont prescrit avec avantage à plusieurs hydropiques. Le docteur Bodard, qui lui donne le nom de *scammonée d'Europe*, l'a également administré à la dose de dix, quinze, vingt et trente grains, selon l'âge et la constitution du malade, et il a presque toujours obtenu un effet purgatif sans irritation. Une forte décoction des feuilles fraîches manifeste la même propriété. A la campagne, où l'on manque souvent des secours ordinaires, on pourrait employer utilement ces plantes, qu'on trouve partout dans la belle saison. Séchées à l'ombre, elles conservent encore leurs vertus.

LISERON JALAP. *CONVOLVULUS JALAPA.*

Convolvulus jalapa. Linn.

(Planche 70.)

Ce liseron exotique a une racine tubéreuse, d'un volume considérable. Les tiges qui naissent de cette racine sont très-longues, volubiles, garnies de feuilles d'un vert obscur, alternes, pétiolées, plus ou moins anguleuses, arrondies, presque cordiformes. Les fleurs sont grandes, solitaires, soutenues par des pédoncules qui naissent de l'aisselle des feuilles. La corolle est grande, campaniforme, blanche, teinte de pourpre dans le milieu.

Le jalap croît dans l'Amérique espagnole, aux environs de Vera-Cruz ; il tire son nom de Xalappa, ville du Mexique, d'où on l'apporta en Europe vers l'an 1610. La racine fraîche est d'un blanc jaunâtre et remplie d'un suc laiteux. Celle qu'on trouve dans le commerce est ordinairement divisée en fragmens orbiculaires, compactes, rugueux, noirâtres en dehors, d'un gris foncé intérieurement, marbrés, résineux, d'une odeur un peu nauséabonde, d'une saveur amère, âcre et mordicante.

D'après l'analyse chimique de M. Félix Cadet de Gassicourt, le jalap contient de la résine, un extrait gommeux, de l'amidon, de l'albumine végétale, divers sels, des traces d'acide acétique, de matière sucrée et de matière colorante. Les expériences qu'il a tentées sur les animaux prouvent que c'est au principe résineux que le jalap doit son action irritante. Un demi-gros de résine introduit dans l'estomac d'un vieux chien a produit, deux heures après, quelques vomissemens de matières

Liseron jalap.

Hocquart del. et sculp.

muqueuses, plus tard de l'abattement, de la soif et des convulsions. L'animal est mort cinq jours après. La membrane muqueuse de l'estomac et du duodénum a offert, sur différens points, des traces évidentes d'inflammation.

Un chirurgien administra quinze grains de résine de jalap à un de ses malades qui se plaignait d'un embarras gastrique. Ce médicament produisit une irritation violente, des évacuations copieuses, des faiblesses, des anxiétés, des douleurs fixes et atroces dans le bas-ventre, avec fièvre, céphalalgie, tintement d'oreilles, etc.

Une jeune fille ayant pris un bol préparé avec la crème de tartre et quatorze grains de résine de jalap, éprouva une superpurgation suivie de lipothymie et de douleurs abdominales d'une violence extrême. La tête et les membres inférieurs étaient aussi douloureux. Ces symptômes se prolongèrent pendant cinq ou six jours; ils furent enfin dissipés par les hypnotiques et les cordiaux. (*Ephemer. med.-phys. german. decur.* 2, ann. 7.)

Ce recueil académique renferme quelques autres faits semblables. Le même remède a donné lieu à des convulsions épileptiques qui se sont renouvelées pendant plusieurs semaines. Une autrefois douze grains de résine, incorporés dans le sirop de roses, ont causé des tranchées horribles; les mucilagineux, les corps gras ont mis fin à cet accident.

Plus une substance est riche en propriétés actives, plus il faut la manier avec prudence. Cette réflexion s'applique aux médicamens tirés de la famille des convolvulacées, et particulièrement au jalap, dont on fait un si grand abus. Électuaires, pilules, poudres, teintures, toutes les formes ont été épuisées en faveur de cette drogue exotique par les médicastres et les charlatans, qui ne voient partout que des humeurs surabondantes, des amas de glaires, et pour qui l'art de guérir n'est absolument que l'art de purger. Qu'on cesse de nous vanter ces guérisons extraordinaires d'obstructions, de dartres, de migraines, de rhumatismes, etc., opérées par la teinture alcoholique de jalap, et surtout par cette composition pernicieuse qui, depuis quelques années, inonde nos villes et nos campagnes. Je regarde ces remèdes offerts par des mains empiriques à la crédulité du peuple comme de véritables poisons qui agissent avec une extrême violence, ou qui minent sourdement les entrailles. En effet, la plupart des maladies que je viens de désigner se trouvant fréquemment liées avec une surexcitation ou une phlogose latente, soit des intestins, soit des autres viscères abdominaux, le jalap et les purgatifs résineux du même genre pourraient-ils ne pas ranimer encore ces foyers d'irritation? Pour quelques succès, sans doute très-rares, sur combien de maux l'humanité n'a-t-elle point à gémir! On trouve dans la Revue médicale, et dans la Gazette de santé, rédigée par mon savant ami M. le docteur Miquel, des faits qui constatent jusqu'à la dernière évidence l'activité délétère de ces purgatifs drastiques.

Cependant je suis bien éloigné de vouloir proscrire l'usage du jalap. Cette substance est précieuse en ce qu'elle provoque une purgation presque toujours constante. Employée par un médecin instruit, elle produira d'excellens effets dans ces maladies lentes des organes digestifs où il faut réveiller le ton affaibli des viscères, et vaincre une constipation opiniâtre. Elle aura également du succès dans certaines hydropisies passives qui demandent quelquefois des évacuans énergiques. On y aura recours pour exciter une irritation révulsive sur la surface intestinale, dans les affections comateuses, dans certaines maladies des organes de la respiration, etc. On le donnera aussi, mais à petites doses, aux enfans d'un tempérament muqueux, tourmentés par les vers.

Le jalap s'administre sous différentes formes. Lorsqu'on veut produire un effet cathartique, la dose est de vingt à trente grains, qu'on donne à la fois, ou mieux encore par fractions de huit ou dix grains, d'heure en heure. La résine obtenue par l'alcohol est beaucoup plus irritante ; la dose est de six à douze grains, qu'on incorpore dans une petite quantité de sucre, de jaune d'œuf, de mucilage, ou de sirop, pour que ses molécules ne puissent s'attacher à la surface des intestins. Dans les prescriptions magistrales, on combine le jalap avec d'autres substances purgatives, telles que le calomel, la crème de tartre, la rhubarbe, la gratiole, etc. ; et on compose avec plusieurs de ces agens réunis des poudres ou des bols vermifuges d'une grande efficacité. Quelquefois on l'associe aux absorbans et aux amers, à la magnésie, à la gentiane, au quinquina, à la cannelle, afin de débarrasser le conduit intestinal, et d'exciter en même temps ses forces toniques.

Poudre de jalap composée. Prenez, jalap en poudre, magnésie, de chaque demi-gros, cannelle fine quinze grains ; mêlez et triturez exactement. On donne depuis quatre jusqu'à six et huit grains de cette poudre, une ou deux fois par jour, aux enfans affectés d'engorgemens du mésentère avec atonie dominante ; elle est préférable à tous ces prétendus fondans, qui sont d'un faible secours contre ces maladies opiniâtres.

Poudre purgative pour un adulte. Prenez, résine de jalap dix grains, oleo-saccharum de fenouil vingt grains ; triturez avec soin, et donnez cette poudre en une seule dose dans une petite tasse de café.

Émulsion purgative. Prenez, résine de jalap dix à quinze grains, faites dissoudre en triturant dans deux onces de lait d'amandes ; et ajoutez, eau distillée de cannelle demi-once, sucre quantité suffisante. Cette émulsion, ainsi que la poudre précédente, évacue assez bien les personnes qui éprouvent une répugnance invincible pour les purgatifs ordinaires.

Électuaire hydragogue. Prenez, roob de genièvre deux onces, jalap, scammonée d'Alep, de chaque trois gros, semences d'anis un gros, sirop de rhubarbe quantité

Liseron scammonée

Hocquart del. et sculp.

suffisante pour former un électuaire, qu'on administre à la dose de deux ou trois gros dans les hydropisies où les purgatifs sont indiqués.

Savon résineux de jalap. Prenez, résine de jalap, savon officinal, de chaque parties égales; triturez exactement avec un peu d'esprit de vin rectifié jusqu'à ce que le mélange soit intime; ensuite faites évaporer à une douce chaleur jusqu'à consistance d'extrait. La dose est de dix à vingt grains, qu'on triture avec un peu d'eau de cannelle, en y mêlant peu à peu une once et demie d'huile d'amandes douces. On donne toutes les heures aux adultes une cuillerée à bouche de cette mixture, et aux enfans une petite cuillerée. La résine de jalap, ainsi réunie au savon et à une substance oléagineuse, perd sa qualité irritante, et purge avec beaucoup de douceur. Elle est très-propre à combattre la diathèse vermineuse, les constipations opiniâtres et la physconie sans lésion organique. Cette composition est aussi efficace et plus sûre que l'huile de ricin, qui est souvent sophistiquée et très-âcre.

LISERON SCAMMONÉE. *CONVOLVULUS SCAMMONIA.*

Convolvulus scammonia. Linn.

(Planche 71.)

Le liseron scammonée a une racine fusiforme très-épaisse, charnue, pleine d'un suc laiteux. Les tiges qui s'échappent de cette racine sont grêles, grimpantes, garnies dans toute leur longueur de feuilles triangulaires, à base taillée en forme de flèche, pointues, lisses, d'un vert clair, attachées à de longs pétioles. Les pédoncules qui portent les fleurs sont garnis de deux petites bractées ouvertes. Le calice a des folioles obtuses, un peu échancrées à leur sommet; la corolle est grande, évasée en forme de cloche, d'une couleur blanche mélangée de jaune ou de pourpre. Cette plante croît dans plusieurs contrées de l'Asie, et particulièrement dans la Syrie, aux environs d'Alep.

C'est à l'aide d'incisions pratiquées sur la racine qu'on obtient cette substance gommo-résineuse, connue dans les pharmacies sous le nom de *scammonée.* On en distingue deux sortes; celle d'Alep ou de Syrie, et celle de Smyrne. La première est légère, friable, d'un gris cendré, d'une cassure brillante; elle contient, d'après l'analyse de Bouillon-la-Grange et Vogel, soixante parties de résine, trois de gomme, deux d'extrait, et trente-cinq de débris végétaux. Celle de Smyrne est beaucoup moins pure, plus compacte, plus foncée en couleur, plus difficile à réduire en poudre; elle fournit beaucoup moins de résine, plus de gomme, et une grande quantité de matière terreuse. On croit qu'elle est extraite de plusieurs végétaux de la famille des apocynées.

La scammonée a une odeur nauséabonde qui lui est propre, une saveur âcre et amère ; elle est peu soluble dans l'eau, mais elle se dissout facilement dans l'alcohol, qui prend alors une couleur jaune brunâtre. L'action irritante qu'elle exerce sur le canal alimentaire l'assimile aux poisons drastiques. En effet, elle produit à haute dose des déjections alvines répétées, quelquefois teintes de sang, un ténesme douloureux, des coliques violentes, et l'inflammation des intestins. D'après Van Swiéten, elle excite des évacuations d'une odeur cadavéreuse, et cause une prompte dissolution du sang, qu'elle réduit en sérosité. *Scammonii Syriaci lacryma, ingesta corpori humano, in putridam aquam solvit humores, solutos per alvum evacuat.* (*Comment. in* Boerh., *aphor.*) Barthez pense qu'elle agit alors par une impression vénéneuse sur le principe de vie qui anime le sang et les humeurs. Du reste, aucun fait ne prouve cette prétendue décomposition produite par la scammonée.

On doit rarement l'administrer aux personnes d'un tempérament irritable, bilieux ou sanguin. Ainsi que la résine de jalap, elle peut donner lieu à une superpurgation, à un spasme violent des organes gastriques. On cherche à calmer ces accidens par des boissons adoucissantes, et surtout par l'opium. Il n'existe point de méthode plus prompte et plus efficace lorsqu'elle est employée à temps ; elle calme l'irritation douloureuse, et prévient ainsi la phlogose qui en est la suite. En pareil cas, on peut donner avec confiance la mixture suivante : prenez, huile d'olive ou d'amandes douces trois onces ; mucilage de gomme arabique, sirop de pavot, de chaque une once et demie ; laudanum de Sydenham vingt gouttes. La dose est d'une cuillerée à bouche de quart d'heure en quart d'heure ; on éloigne un peu les doses lorsque les douleurs et les évacuations diminuent.

Les Grecs et les Arabes ont parfaitement connu la scammonée ; nos humoristes en ont fait un abus condamnable ; nos physiologistes modernes ne l'emploient jamais ; elle produit néanmoins, dans quelques maladies chroniques, des effets inattendus. On cite des fièvres intermittentes rebelles, des céphalalgies, des ophthalmies opiniâtres, des épanchemens lymphatiques, des leucorrhées, qui ont cédé à ce purgatif énergique. La surface intestinale, irritée par ses molécules, devient alors un centre de fluxion qui exerce une influence remarquable sur les organes primitivement affectés. Ces secousses, si on les renouvelle avec sagesse, intervertissent l'ordre habituel des mouvemens, font naître de nouvelles impressions, et produisent ainsi un effet révulsif très-salutaire. Les personnes qui ont la fibre molle, la sensibilité obtuse, se trouvent fort bien de ce purgatif ; mais on doit en user sobrement, ainsi que du jalap, dans les climats chauds, où l'homme est affecté des plus légères irritations : lorsque les purgatifs sont indiqués, il faut préférer alors les tamarins, la crème de tartre, et autres laxatifs d'une nature rafraîchissante. Les vieillards, les personnes délicates, les indigens, supportent aussi avec peine les purgatifs résineux,

qui les jettent dans une grande faiblesse, après avoir donné lieu à des évacuations prolongées.

Les anciens avaient cherché à modifier l'action irritante de la scammonée en l'imprégnant de vapeurs sulphureuses, en y ajoutant du suc de coing, de réglisse, etc; nous ne nous arrêterons point à ces préparations surannées qu'on ne retrouve plus dans nos formulaires. Aujourd'hui on administre simplement la scammonée triturée avec du sucre, avec la gomme arabique, avec des amandes, ou bien réunie à d'autres substances purgatives. A la dose de dix à quinze grains elle évacue assez bien les individus d'une complexion ordinaire; il en faut vingt-cinq ou trente grains pour les tempéramens robustes. Lorsqu'on l'administre à faibles doses, elle purge peu, mais elle excite l'action des glandes, et elle agit alors comme un remède *fondant, altérant*, ainsi qu'on le disait dans l'ancienne école.

Avant de terminer cet article, disons un mot d'une préparation qui a joui d'une grande célébrité dans les annales de la médecine empirique; il s'agit de la poudre inventée par Cornachini, médecin de Pise. Elle a été tour à tour désignée sous les noms de *poudre cornachine, poudre des tribus, poudre des trois diables*, etc. On sait qu'elle consiste dans un mélange de scammonée, de crème de tartre et d'antimoine diaphorétique. On la donne depuis douze grains jusqu'à un gros. Van Swiéten la recommande contre les fièvres intermittentes rebelles; il faut l'administrer quelques heures avant le paroxysme. Lautter a observé que ce remède dissipait quelquefois la fièvre sans provoquer la purgation. A la vérité les purgatifs drastiques peuvent supprimer une fièvre intermittente en excitant une sorte de trouble dans tout le système, en changeant ou en modifiant cette disposition particulière qui prépare et ramène les accès; mais une semblable méthode n'est pas sans danger, il faut l'abandonner aux charlatans.

Presque tous les liserons sont imprégnés d'un suc laiteux, amer, plus ou moins âcre, qui recèle leur faculté purgative et irritante. Parmi les espèces étrangères à notre climat, on remarque le *convolvulus turpethum*, qui est éminemment cathartique, pris dans son lieu natal, mais dont les effets médicinaux sont très-variables, parce qu'il est souvent sophistiqué; le *convolvulus mechoacan*, dont les racines peu résineuses produisent uue purgation ordinairement faible, ce qui l'a fait tomber dans l'oubli. Le liseron soldanelle (*convolvulus soldanella*) est une espèce européenne qui croît sur nos côtes maritimes, et qui est remplie d'un suc gommo-résineux comme nos autres liserons.

LES GENTIANÉES.

(GENTIANEÆ.)

GENTIANE. *GENTIANA.*

Calice à cinq lobes. Corolle de forme variée, en cloche, en entonnoir ou en roue, à quatre ou cinq divisions. Cinq étamines insérées sur le tube de la corolle. Ovaire surmonté de deux stigmates. Capsule à une loge, à deux valves.

GENTIANE JAUNE. *GENTIANA LUTEA.*

Gentiana lutea. Linn.

(Planche 72.)

Sa tige est droite, simple, cylindrique, très-élevée. Ses feuilles sont grandes, ovales, embrassantes, d'un vert pâle, à plusieurs nervures; les inférieures sont un peu rétrécies en pétiole. Les fleurs sont nombreuses, verticillées autour de la tige dans les aisselles des feuilles supérieures; elles ont un calice membraneux, déjeté d'un seul côté; une corolle d'un jaune éclatant, en forme de roue, profondément découpée en lanières étroites, terminées en pointe. L'ovaire, qui ressemble à une espèce de massue verdâtre, est surmonté de deux stigmates. Cette espèce est connue sous le nom de *grande gentiane;* on la trouve dans les pâturages montueux des Pyrénées, des Vosges et de l'Auvergne. Mais c'est dans les hautes prairies des Alpes helvétiques que le botaniste aime à saluer cette superbe plante *. C'est là qu'elle se montre dans

* Dans ces imposantes solitudes où la nature a pour ainsi dire rassemblé ses prodiges, on rencontre à chaque pas l'élégante soldanelle, l'anémone à fleur de narcisse, le rhododendron étalant au bout de ses rameaux toujours verts la pourpre délicate de ses bouquets, et la reine des plantes des montagnes, la gentiane à corolle d'or. Mais quelle perspective se découvre! quelle variété

Gentiane jaune

Hocquart del. et sculp.

toute sa beauté primitive : reléguée dans les jardins des curieux, elle languit, et semble regretter sa patrie.

La gentiane jaune recèle dans sa racine des vertus nombreuses et énergiques. Cette racine est épaisse, fort longue, marquée par des rides annulaires très-rapprochées, brune en dehors, jaunâtre intérieurement, d'une texture spongieuse, d'une saveur extrêmement amère. D'après les recherches ingénieuses de MM. Henri et Caventou, elle contient un principe amer cristallin, qui doit être rangé parmi les principes immédiats des végétaux. Ce principe, désigné par ces chimistes sous le nom de *gentianin*, est d'une belle couleur jaune, sans odeur, d'une amertume de gentiane très-prononcée. Il se dissout très-facilement dans l'éther et l'alcohol, et se sépare, par l'évaporation spontanée, sous forme de petites aiguilles cristallines jaunes. L'eau bouillante en dissout une certaine quantité, l'eau froide beaucoup moins, cependant elle devient très-amère. Outre le principe amer, la gentiane contient un principe odorant très-fugace, une matière analogue à la glu, une matière huileuse verdâtre fixe, un acide organique libre, du sucre incristallisable, de la gomme, une matière colorante fauve, et du ligneux.

M. Planche a reconnu dans l'eau distillée de cette racine un principe volatil qui agit fortement sur le cerveau, produit des nausées et une sorte d'ivresse.

Suivant Pline, c'est à Gentius, roi d'Illyrie, que nous devons la connaissance des propriétés de la gentiane. Mais est-il besoin d'invoquer le témoignage de l'antiquité lorsqu'il s'agit d'une plante qui réunit les suffrages des praticiens modernes ? En effet, il n'est point de substance amère qui combatte avec plus de succès l'atonie morbifique des tissus vivans. Aussi est-elle généralement employée dans les débilités gastriques, dans l'anorexie, les langueurs d'estomac, les flatuosités, les aigreurs

d'accidens ! que de scènes magnifiques ! Là de vastes et antiques forêts dont la teinte sombre se dessine sur les collines; des glaces éternelles qui scintillent comme le diamant sur la cime des monts; des torrens qui roulent avec fracas, et dont l'écho redit les longs mugissemens dans les profondes vallées. Ici des arbres parés de verdure agitant leur tendre et mobile feuillage à côté de noirs sapins, de vénérables chênes, mutilés, rompus par l'orage ou vieillis par le temps; des rochers, des ruines, des grottes que mille arbrisseaux décorent avec une pompe sauvage. Plus loin, des coteaux rians et fertiles, des pâturages peuplés d'innombrables troupeaux, des cités, des villages épars dans les montagnes; partout des sites ravissans, un air vif et pur, des eaux limpides, des émanations balsamiques qui renouvellent la vie et doublent l'existence; quel spectacle pour l'homme sensible! quelle source d'inspiration et d'enthousiasme pour le peintre et le poëte! A l'aspect de tant d'objets sublimes, l'esprit s'élève et s'épure; un charme inconnu pénètre l'âme, la remplit des plus nobles pensées. Ces passions turbulentes qui naissent au milieu des discordes civiles, ces désirs dévorans, ces tristes soucis qui rampent dans la poussière de la terre, tout cela s'évanouit comme un songe devant les merveilles de cette puissance immuable, éternelle, qui a formé la nature, et répandu partout le mouvement et la vie.

qui résultent de digestions mal élaborées ; dans les diarrhées qui se prolongent ou se reproduisent sous l'influence de l'atonie intestinale, et dans plusieurs autres affections lentes qui reconnaissent pour cause la faiblesse des appareils organiques.

Avant la découverte du quinquina, la racine de gentiane occupait le premier rang parmi les fébrifuges indigènes ; quelques enthousiastes lui ont même attribué de nos jours une vertu plus puissante que celle de l'écorce du Pérou, parce qu'elle a guéri des fièvres qui avaient résisté à ce précieux médicament. Sans nous arrêter à cet éloge marqué au coin de l'exagération, nous conviendrons que la gentiane dissipe assez souvent les fièvres intermittentes simples ; mais nous dirons aussi qu'une confiance aveugle en cette plante pourrait avoir des suites funestes, si l'on avait à traiter une fièvre accompagnée de symptômes pernicieux. Le quinquina sera toujours en pareil cas le remède par excellence : la chimie moderne, qui nous avait fait espérer, dans la substance alcaline isolée de cette écorce, une arme non moins puissante et plus facile à manier, paraît avoir accompli sa promesse ; il ne s'agit plus que de multiplier les expériences. Revenons à la gentiane. Sa vertu fébrifuge dépend beaucoup du sol où elle a été recueillie ; celle qui croît dans les montagnes, et surtout dans les Alpes, est douée d'une action plus marquée, plus énergique. Les paysans de ces contrées s'en servent depuis long-temps avec un plein succès. Dans certains cas, il est utile d'y joindre une substance aromatique, comme l'écorce d'orange, la cannelle, l'absinthe, la valériane. Cette combinaison se digère beaucoup mieux ; elle est d'ailleurs très-appropriée à l'inertie profonde de l'appareil gastrique. Les fièvres quartes très-opiniâtres qui sévissent sous le règne d'une température froide et humide ont quelquefois cédé à une semblable médication.

C'est à tort que dans certains ouvrages de matière médicale la gentiane est désignée comme un moyen spécifique contre le scrophule. Nous ne connaissons aucune substance qui soit douée d'une semblable vertu. La thérapeutique de cette affection rebelle repose essentiellement sur l'examen approfondi de ses causes et de ses complications. Notre plante est utile aux scrophuleux dont le système est dans un véritable état de relâchement et de faiblesse, qui ont le teint pâle, la peau froide, bouffie, les glandes lymphatiques engorgées, avec des écoulemens muqueux et une sorte de langueur des fonctions nutritives. On a opposé avec succès à cet état pathologique l'élixir amer de Peyrilhe ; mais il est impossible de dire combien cette préparation a été funeste à une époque où l'on ne voyait dans les maladies strumeuses que l'atonie radicale du système lymphatique. L'élixir de gentiane, le houblon, les vins les plus généreux, les alimens les plus riches en substance nutritive composaient tout le traitement. On ne tenait aucun compte de la constitution individuelle ; on n'examinait point s'il y avait une surexcitation intérieure ; en sorte que les malades dont l'état morbifique était compliqué d'une inflammation locale, ou de quelque suppu-

ration lente des viscères, étaient bientôt dévorés d'une espèce de consomption qui les conduisait rapidement au tombeau. Les praticiens attentifs avaient souvent observé ces graves erreurs; mais il était réservé aux auteurs modernes de rectifier cette partie si essentielle de la thérapeutique. Le docteur Pujol y a puissamment contribué par ses beaux mémoires sur les inflammations chroniques et sur les maladies du système lymphatique ; toutefois il faut convenir que c'est le professeur Broussais qui a ramené l'attention générale sur l'inflammation des tissus ; les services qu'il a rendus à la science seraient inappréciables si ses partisans fanatiques n'abusaient point de sa doctrine.

La gentiane n'est pas moins utile pour prévenir cet affaiblissement général du système qui amène le rachitis ; mais il faut que ce moyen prophylactique soit employé en temps opportun. On seconde ses effets corroborans par un bon régime, par des frictions pratiquées sur l'épine dorsale et sur les membres avec des flanelles sèches ou imprégnées de vapeurs aromatiques. Il est essentiel d'observer que le rachitis se lie très-souvent avec l'engorgement des glandes mésentériques; lorsque cette complication est accompagnée d'une chaleur fébrile, d'un sentiment douloureux à la région abdominale, quel que soit d'ailleurs l'état de faiblesse, il faut être réservé sur l'usage de la gentiane, des toniques et des excitans.

L'observation a quelquefois constaté les avantages de cette plante dans le traitement des maladies arthritiques. Les vieux goutteux, les individus d'une constitution faible, dont l'estomac a perdu ses facultés toniques, qui sont tourmentés par une goutte vague, par des flatuosités incommodes, trouvent du soulagement dans l'emploi de la gentiane et de ses préparations. Ces remèdes, en rétablissant les fonctions digestives, en corroborant tout l'organisme, éloignent les attaques, préviennent les anomalies de la goutte et ses métastases sur les viscères ; mais leur abus peut avoir des suites fâcheuses. On les prend d'abord à faibles doses, qu'on élève peu à peu, et on les suspend de temps en temps pour ne pas habituer l'estomac à leur impression. La gentiane est un des ingrédiens de la poudre arthritique du codex de Paris, également connue sous le nom de *poudre du duc de Portland.* Cullen a signalé les funestes effets de cette composition ; ceux qui en ont fait un long usage en Angleterre ont été délivrés de la goutte, mais ils ont succombé à des hydropisies, à des attaques d'asthme, d'apoplexie, etc. Cadogan assure que, dans l'espace de six ans, il a vu périr un grand nombre de goutteux qui avaient employé le même remède. Gaubius cite un fait semblable. Un homme de quarante ans, d'un tempérament extrêmement bilieux, depuis long-temps sujet à des attaques de goutte, en fut entièrement délivré après avoir fait usage pendant dix-huit mois de la poudre du duc de Portland ; mais il éprouva bientôt après une difficulté de respirer qui s'aggrava de jour en jour, et il succomba à une maladie organique du poumon. Il est certain que

la gentiane et les amers sont nuisibles aux goutteux doués d'une sensibilité extrême. L'abus de ces médicamens peut appeler la goutte sur l'estomac, les intestins, le poumon, etc., en provoquant un mouvement fluxionnaire sur ces organes irrités.

On donne la gentiane en substance pulvérisée à la dose de dix, quinze et vingt grains, lorsqu'on veut simplement exciter le ton du système gastrique. L'eau, le vin et l'alcohol s'emparent de ses principes actifs; elle est le principal ingrédient de la teinture de Whytt, de l'élixir-amer de Peyrilhe, etc., dont la formule se trouve dans tous les dispensaires, et qu'on administre par cuillerées. On associe la gentiane aux fébrifuges, aux toniques, aux excitans, tels que le quinquina, les fleurs de camomille, les préparations de fer, le cachou, l'angélique, l'absinthe, l'écorce d'orange, etc. L'extrait est d'un usage fréquent dans les prescriptions magistrales; la dose est de dix à vingt grains, qu'on peut faire dissoudre dans du vin de Madère, dans l'eau distillée de cannelle ou de menthe poivrée. Cette solution est très-utile pour dissiper l'état de faiblesse qui accompagne les longues convalescences.

Électuaire de gentiane. Prenez, racine de gentiane, fleurs de camomille romaine réduites en poudre, de chaque une once; limaille de fer porphyrisée deux gros, miel blanc suffisante quantité pour former un électuaire, qu'on prescrit à la dose d'un gros toutes les quatre heures, dans les fièvres intermittentes automnales revêtues d'un caractère asthénique; dans la leucorrhée, l'aménorrhée, la chlorose avec faiblesse des organes assimilateurs. On fait prendre immédiatement après chaque dose une petite tasse d'infusion de camomille ou de petite centaurée.

Vin de gentiane composé. Prenez, racine de gentiane deux onces, angélique, sommités d'absinthe sèches, de chaque une once; vin blanc de France deux livres, alcohol quatre onces. Faites macérer pendant quatre jours et filtrez la liqueur. On donne de temps en temps une ou deux cuillerées de ce vin pour combattre la diathèse muqueuse si favorable au développement des vers; pour ranimer l'énergie vitale dans les affections strumeuses, scorbutiques, rhumatismales, goutteuses, etc.

Mixture diffusible. Prenez, teinture de racine de gentiane, de quinquina, d'écorce d'orange, de badiane, de chaque deux onces. Mêlez. Cette potion, composée de différentes teintures alcoholiques, doit être employée dans la dyspepsie muqueuse, maladie assez ordinaire chez les personnes douées d'un tempérament lymphatique, ou qui habitent des lieux humides. L'habitude que certains hommes contractent de boire des liqueurs fortes, habitude que des travaux pénibles et la rigueur du climat justifient jusqu'à un certain point, doit en faire varier les doses. Mais ce médicament pourrait être très-préjudiciable dans nos contrées méridionales, et chez les tempéramens bilioso-sanguins, nerveux ou bilieux. La dose ordinaire est d'une cuillerée à bouche avant chaque repas. Nous avons extrait cette préparation de la pharmacologie

Ménianthe trèfle d'eau

Hoquart del. et sculp.

magistrale de M. le docteur Fiévée, ouvrage estimable qui vient de paraître, et qui a déjà fixé l'attention des praticiens.

Tous les végétaux qui constituent le genre gentiane sont doués d'une vertu amère et tonique. La gentiane à fleurs pourpres et la gentiane ponctuée remplacent la gentiane jaune dans certains pays. La gentiane croisette, la gentiane centaurée (*chironia centaurium*), la gentiane à courte tige, la gentiane pneumonanthe, etc., possèdent des propriétés analogues.

MÉNIANTHE. *MENIANTHES.*

Calice à cinq divisions profondes. Corolle en entonnoir, à cinq lobes ovales, barbus intérieurement. Cinq étamines attachées au tube de la corolle. Stigmate en tête sillonnée. Capsule globuleuse à une loge; semences nombreuses, attachées longitudinalement au milieu des valves.

MÉNIANTHE TRÈFLE D'EAU. *MENIANTHES TRIFOLIATA.*

Menianthes trifoliata. Linn.

(Planche 73.)

C'est une fort jolie plante qu'on rencontre dans les lieux humides et marécageux de l'Europe. Sa tige cylindrique, un peu rampante, se termine par un épi de fleurs qui naissent de l'aisselle d'une bractée très-courte et pointue. Les feuilles sont radicales, peu nombreuses, soutenues par de longs pétioles, et composées de trois folioles ovoïdes, d'un beau vert. Les fleurs sont blanches, teintes de rose, trois fois plus grandes que le calice. La corolle est glabre en dehors, barbue intérieurement.

Le trèfle d'eau n'a qu'une odeur herbacée, mais il est d'une grande amertume. D'après Trommsdorf, le suc exprimé des tiges et des feuilles contient une matière féculente, composée d'albumine et de résine verte; un extractif amer azoté, une matière animale, une gomme brune, de l'acide malique, de l'acétate de potasse, une fécule blanche, soluble dans l'eau bouillante, qui se précipite par le refroidissement.

Cette plante est digne de figurer à côté des gentianes par sa propriété amère et corroborante. On y a recours lorsqu'on veut ranimer l'état languissant des organes gastriques, rendre les digestions plus faciles, plus régulières, dissiper des accès fébriles, des tuméfactions abdominales, des bouffissures, des diarrhées, des affections lentes fomentées par une atonie morbifique. On a observé que le trèfle d'eau produisait aussi d'heureux effets dans le traitement des maladies dartreuses. M. le

professeur Richerand (*Nosographie chirurgicale*) en conseille le suc mêlé avec celui de fumeterre, à la dose de deux ou trois onces, dans une pinte de petit-lait, pour combattre les taches hépatiques disséminées sur la surface du corps, et dont l'apparition se fait principalement remarquer au printemps et durant l'été. Comme ces éruptions dépendent fréquemment d'un flux hémorrhoïdal avorté, il faut y joindre l'application réitérée des sangsues à l'anus, et l'usage de quelques pilules aloétiques, amères, afin d'entretenir la liberté des évacuations alvines. On prend en même temps quelques bains domestiques dans lesquels on fait dissoudre une à deux onces de foie de soufre.

Parmi les plantes amères conseillées contre les affections arthritiques qui se présentent avec une sorte de langueur générale, on retrouve encore notre ménianthe ; mais il faut l'administrer de manière à ne point fatiguer l'estomac ; car à forte dose il irrite ce viscère, et produit même le vomissement. On corrige sa qualité nauséeuse en y joignant quelque substance aromatique, comme la menthe, l'écorce d'orange, etc. Il faut varier ces combinaisons, les donner à des doses modérées, les seconder par les secours de l'hygiène, les suspendre de temps en temps, ou les cesser entièrement, s'il survient des symptômes d'irritation. C'est le seul moyen de les rendre utiles, et d'éviter les inconvéniens qu'on attribue à l'usage prolongé des amers.

On emploie les feuilles de ménianthe sous la forme de poudre et d'extrait, à la dose de dix à vingt grains. L'eau, le vin et l'alcohol se chargent de ses principes médicamenteux ; on prépare avec ces liquides des décoctions, des infusions et des teintures amères très-énergiques. On donne le suc de la plante fraîche isolé, ou uni aux sucs amers et antiscorbutiques à la dose d'une à deux onces. D'après Cartheuser, ce suc, mêlé avec la poudre de tormentille jusqu'à la consistance pilulaire, produit les mêmes effets que le quinquina. Il y a de l'exagération dans cet éloge ; toutefois on ne saurait méconnaître l'activité fébrifuge qui résulte du mélange des amers et des toniques avec les astringens.

Spigélie anthelminthique.

Hocquart del. et sculp.

Spigélie du Maryland.

Hocquart del. et sculp.

SPIGÉLIE. *SPIGELIA.*

Calice à cinq divisions profondes. Corolle en entonnoir; limbe ouvert à cinq divisions égales. Cinq étamines. Ovaire à deux lobes; un style persistant; un stigmate simple. Capsule à une loge, à deux valves.

SPIGÉLIE ANTHELMINTHIQUE. *SPIGELIA ANTHELMIA.*

Spigelia anthelmia. Linn.

(Planche 74.)

Sa tige est doite, cylindrique, herbacée, glabre, haute d'environ un pied. Ses feuilles sont opposées, sessiles, lancéolées, entières, aiguës à leur sommet. La tige et les rameaux se terminent par quatre feuilles opposées en croix, plus grandes que les autres, d'où naissent deux grappes de fleurs un peu grêles, munies de bractées. Le calice offre cinq découpures aiguës; la corolle est composée de cinq lobes d'une nuance jaunâtre. Cette plante croît à Cayenne, au Brésil et dans plusieurs autres contrées de l'Amérique méridionale.

SPIGÉLIA DU MARYLAND. *SPIGELIA MARYLANDICA.*

Spigelia marylandica. Linn.

(Planche 75.)

Cette brillante espèce abonde dans les bois humides de l'Amérique septentrionale. Elle se distingue par ses fleurs d'un rouge de feu, par sa tige droite, quadrangulaire, garnie de feuilles opposées, sessiles, ovales, terminées en pointe, et d'un joli vert. Les fleurs sont unilatérales, presque sessiles, disposées en épi au sommet de la tige. Le calice est à cinq divisions presque filiformes, persistantes; la corolle est en entonnoir, longue d'environ un pouce, d'un rouge vif en dehors, d'une couleur orangée en dedans, à cinq découpures lancéolées, ouvertes.

Aucun travail chimique n'a été entrepris sur ces deux plantes; toutefois elles paraissent receler un principe nauséeux, amer, qui les rapproche des poisons. On a même imposé à la première le nom d'une empoisonneuse moderne, la Brinvilliers. Au rapport de Puinh, elles attaquent l'une et l'autre l'appareil nerveux, causent des vertiges, la dilatation des pupilles, etc. Suivant Chalmers, cité par

Murray, la spigélie du Maryland, administrée à forte dose, a produit l'obcurcissement de la vue, des convulsions et la mort. Cependant on a beaucoup prôné en Europe ces deux plantes contre les affections vermineuses. Linné a surtout fait l'éloge de la première espèce dans le cinquième volume des *Amœnitates academicæ.* Les nombreuses expériences faites en Amérique par le docteur Browne constatent en effet son action éminemment vermifuge. En Suède une femme a été délivrée de treize vers lombricoïdes qui la tourmentaient horriblement. Le docteur Dahlberg donnait cette plante en poudre, à la dose de vingt grains, deux ou trois fois par jour, et en infusion jusqu'à deux ou trois gros. Il continuait ainsi pendant une ou deux semaines en interposant un laxatif tous les quatre jours. Le docteur Home a confirmé par de nouveaux essais les expériences qui avaient été tentées aux États-Unis sur la spigélie du Maryland par Linning, Garden et Chalmers. Gilibert, avec le secours de cette même plante, a guéri un enfant de dix ans en proie à des convulsions occasionnées par un foyer vermineux.

Browne faisait bouillir deux petites poignées de spigélie anthelminthique dans deux livres d'eau réduites à moitié, et il ajoutait à la colature du sucre et du jus de citron. La dose de ce remède était de deux à quatre onces matin et soir pendant trois jours de suite. Il prescrivait en même temps quelques lavemens pour entraîner les vers. Cette boisson faisait dormir comme l'opium ; mais le malade, en s'éveillant, était gai, avait les yeux animés. (*The civil and natural history of Jamaica.*) Linning emploie particulièrement la racine de la spigélie du Maryland ; il la donne en poudre à la dose de dix à douze grains, et en infusion à la dose d'un scrupule aux enfans d'environ trois ans. On prend ce remède matin et soir pendant plusieurs jours ; lorsqu'il ne produit point d'effet laxatif, il convient de donner de temps en temps quelques grains de calomel.

Ces plantes sont rarement employées en France. Malgré leur qualité vermifuge, nous pensons qu'on doit être circonspect sur leur usage, surtout à l'égard des enfans d'un âge encore tendre. D'après l'aveu de Linning et de Brocklesby, elles peuvent exciter un profond assoupissement, des vertiges et autres symptômes fâcheux. Bergius, qui a souvent employé la spigélie du Maryland, a également signalé son action narcotique, et Van Swiéten regarde l'autre espèce comme un remède dangereux pour les enfans. *Satis autem patet, omnia hæc valida remedia magnâ cum cautelâ tantùm adhiberi posse, et vix locum habere in teneris infantibus unquàm.* (*Comment. in* Boerh., *aphor.*, tom. 4, pag. 656.) Il résulte de ce qui vient d'être dit que ces médicamens, administrés à hautes doses, peuvent produire les phénomènes propres aux poisons narcotiques âcres. Nous ne pouvons que renvoyer à notre introduction, page 11, où nous avons tracé les moyens thérapeutiques qui conviennent à ce genre d'empoisonnement.

Nérium laurier-rose

Hocquart del. et sculp.

LES APOCYNÉES.

(APOCYNEÆ.)

NÉRIUM. *NERIUM.*

Calice à cinq divisions. Corolle en entonnoir ; tube insensiblement dilaté, portant à son orifice cinq appendices découpés en deux ou plusieurs lobes ; limbe à cinq divisions obtuses et obliques. Anthères en fer de flèche, conniventes, terminées par un filet coloré. Style simple, stigmate tronqué, porté sur un rebord annulaire. Follicules grêles, allongés, contenant un grand nombre de semences couronnées de poils.

NÉRIUM LAURIER-ROSE. *NERIUM OLEANDER.*

Nerium oleander. Linn.

(Planche 76.)

Tout le monde connaît ce charmant arbuste qui, dans la belle saison, orne nos jardins, nos terrasses, nos promenades ; mais bien des gens ignorent ses qualités pernicieuses. Sa tige, haute de six à huit pieds, se divise en plusieurs rameaux verdâtres, longs, flexibles et redressés. Ses feuilles sont opposées, souvent ternées, longues, étroites, fermes, lancéolées, pointues, permanentes, d'un vert foncé, et marquées en dessous par une forte nervure longitudinale. Ses fleurs s'élèvent en magnifiques corymbes à l'extrémité des rameaux ; elles sont d'un rose plus ou moins vif, et quelquefois blanches. On trouve le laurier-rose dans l'Europe australe, où il croît spontanément. Il abonde dans l'île de Crète, sur les bords des ruisseaux, et dans tous les lieux frais. (Sonnini, *Voyage en Grèce.*) On le retrouve sur les bords de l'Eurotas et dans tous les marais du Péloponèse. (Pouqueville, *Voyage en Morée.*) Il embellit les rivages du Guadalquivir, le Bétis des anciens. (Fée, *Flore de Virgile.*)

Dioscoride, Galien, Apulée, ont connu le laurier-rose et ses qualités malfaisantes.

C'est le *rhododendron* de Pline. Suivant ce naturaliste, il est un poison pour les bêtes de somme, les chèvres et les brebis. *Jumentis, caprisque et ovibus venenum est.* (*Hist. nat.*, lib. 16, cap. 20.) Les expériences des modernes ont confirmé l'observation des anciens. Les chevaux, les ânes, les mulets, les chèvres, les moutons, les chiens, etc., succombent sous l'influence délétère de cet arbuste, qui recèle dans toutes ses parties un principe vireux, âcre et volatil. Ses divers produits, l'infusion, la décoction des feuilles et des rameaux; l'eau distillée, l'extrait des feuilles, sont vénéneux.

Un fait recueilli par Morgagni prouve son action prompte et funeste sur l'homme. Le suc des feuilles, mêlé avec du vin, occasionna à une femme de soixante ans des vomissemens affreux, suivis de syncope et d'aphonie. Son pouls était petit, faible, tendu; ses lèvres noires : elle mourut neuf heures après avoir avalé ce poison. Le corps était violet postérieurement depuis la tête jusqu'aux pieds; la partie antérieure était dans l'état naturel. Le ventre n'était point météorisé; il conservait un peu de chaleur, ainsi que la poitrine, bien qu'il se fût déjà écoulé dix-sept heures depuis la mort. Les vaisseaux sanguins de l'estomac, des intestins et de l'épiploon, étaient très-distendus. L'estomac et le duodénum contenaient une petite quantité d'un liquide verdâtre; on ne remarquait aucune altération dans les membranes. La face postérieure du poumon droit était rouge et adhérente; le poumon gauche était flétri. Tous les autres viscères de la poitrine et du bas-ventre étaient d'ailleurs dans l'état naturel. (Morgagni, *de sedibus et causis morborum*, epist. 59.)

On rapporte que des soldats français périrent dans l'île de Corse, où le laurier-rose est très-commun, pour avoir mangé des volailles qu'ils avaient fait rôtir avec des branches de cet arbuste. Plenck a inséré dans sa Toxicologie un fait semblable, extrait du Traité des poisons de Libautius.

M. Loiseleur-Deslongchamps dit qu'un malade, à qui l'on avait conseillé trois grains de laurier-rose en poudre, en ayant pris douze grains à la fois, eut des vomissemens abondans et douloureux, accompagnés d'éblouissemens, de défaillances et de sueurs froides. Une grande quantité d'eau sucrée et une potion éthérée calmèrent tous ces accidens. Ce médecin a essayé sur lui-même l'extrait des feuilles; il a commencé par de petites doses, et successivement il a fini par en prendre dix grains. Alors il a perdu l'appétit; il a éprouvé une courbature douloureuse dans les membres, une débilité musculaire très-prononcée, avec un malaise universel.

Les phénomènes suscités par le laurier-rose sont ceux des poisons narcotiques âcres. On y remédie par les boissons délayantes, par des potions émétisées, si le malade n'a point vomi. On passe ensuite à une méthode émolliente ou tonique, suivant l'état d'irritation ou de faiblesse.

Cet arbuste n'est plus consacré aux usages médicinaux. On employait autrefois en

Apocyn gobe-mouche

Hocquart del. et sculp.

topique la décoction des feuilles pour exciter le système dermoïde, dans les cas de dartres et de gales rebelles; on a même essayé intérieurement l'extrait contre ces mêmes affections. Ceux qui voudront se livrer à de nouveaux essais, ne doivent pas oublier que les divers produits obtenus du laurier-rose sont de violens poisons, non-seulement pris à l'intérieur, mais encore appliqués sur la peau, et à plus forte raison si cet organe se trouve ulcéré. La poudre des feuilles, employée pour exciter la membrane olfactive, est un puissant sternutatoire, qui peut également donner lieu à de graves accidens. Les propriétés délétères de ces arbustes s'exaltent dans les pays chauds; ceux qu'on cultive dans le Nord sont moins vénéneux.

APOCYN. *APOCYNUM.*

Calice très-petit, à cinq divisions. Corolle campanulée, à cinq lobes roulés en dehors. Ovaire entouré de cinq corps glanduleux. Anthères conniventes, bifides à leur base. Style très-court; stigmate large. Follicules longs et aigus. Semences couronnées d'une longue aigrette.

APOCYN GOBE-MOUCHE. *APOCYNUM ANDROSÆMIFOLIUM.*

Apocynum androsæmifolium. Linn.

(Planche 77.)

Originaire du Canada et de la Virginie, cet apocyn se distingue par ses bouquets de fleurs d'une nuance purpurine. Sa tige rougeâtre, rameuse, haute d'environ deux pieds, se divise en rameaux garnis de feuilles opposées, ovales, pointues, portées sur de courts pétioles, vertes en dessus, d'une couleur plus pâle en dessous, légèrement pubescentes en leurs bords et sur leurs nervures postérieures. Les fleurs naissent en bouquets ombelliformes au sommet de la tige et des rameaux; elles sont d'un rouge plus ou moins foncé en dehors, blanches intérieurement. On cultive cette jolie plante pour la décoration des jardins. Elle est remplie d'un suc laiteux très-caustique, qui enflamme et ulcère la peau. Ses émanations ont quelquefois produit le gonflement de la face et des mains.

L'*apocynum venetum* et l'*apocynum cannabinum* sont aussi imprégnés de principes âcres. L'usage intérieur de ces végétaux lactescens produisait nécessairement des effets pernicieux.

CYNANQUE. *CYNANCHUM.*

Calice très-petit, à cinq dents. Corolle presqu'en roue ; limbe plane à cinq divisions longues et linéaires. Centre de la fleur occupé par un corps cylindrique, oblong, droit et denté. Anthères adnées à la face interne des filamens. Style très-peu apparent ; deux stigmates. Follicules oblongs et aigus.

CYNANQUE DROITE. *CYNANCHUM ERECTUM.*

Cynanchum erectum. Linn.

(Planche 78.)

Ses tiges sont droites, glabres, un peu rameuses, hautes d'environ trois pieds. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, cordiformes, pointues, d'un vert un peu glauque. Ses fleurs sont nombreuses, blanches, disposées en corymbes latéraux, lâches, situés vers la partie supérieure des tiges. La corolle est divisée profondément en lanières oblongues, un peu obtuses, s'ouvrant en étoile. Cette plante est originaire de la Syrie ; elle contient un suc laiteux très-âcre, d'une qualité drastique.

Au rapport de Puinh (*materia venenaria*) un demi-gros de feuilles a produit sur un chien des vomissemens, des convulsions et la mort, bien que l'animal eût rejeté le poison. Le *cynanchum viminale*, espèce volubile, dont la tige est nue, filiforme, fournit également un suc caustique. On obtient du *cynanchum monspeliacum* un suc épaissi gommo-résineux, qu'on substitue quelquefois à la scammonée de Syrie, mais qui est bien moins énergique. Le *cynanchum arguel* de Delille purge avec violence; ses feuilles servent à sophistiquer le séné d'Égypte. Enfin quelques autres espèces manifestent des propriétés analogues à celles de l'ipécacuanha.

Cynanque droite

Hocquart del. et sculp.

Asclépias dompte-venin

Hocquart del. et sculp.

ASCLÉPIAS. *ASCLEPIAS.*

Calice petit, à cinq dents. Corolle en roue, à cinq lobes ouverts et réfléchis. Cinq appendices en forme de cornets s'inclinant vers le centre de la fleur. Étamines larges, formant un tube pentagone autour du stigmate, et portant chacune intérieurement une anthère à deux loges. Deux ovaires surmontés d'un seul stimagte pentagone. Follicules oblongs, aigus, souvent renflés, contenant des semences couronnées d'aigrettes.

ASCLÉPIAS DOMPTE-VENIN. *ASCLEPIAS VINCETOXICUM.*

Asclepias vincetoxicum. Linn.

(Planche 79.)

De sa racine horizontale, noueuse, chargée d'une multitude de fibres, s'élève une tige simple, faible, cylindrique, haute d'environ un pied, portant des feuilles opposées, ovales, pointues, un peu cordiformes, pétiolées, d'un vert foncé en dessus, d'un reflet plus pâle en dessous. Les fleurs sont disposées par petits bouquets pédonculés dans les aisselles supérieures des feuilles et au sommet de la tige. La corolle est d'un tissu compacte, blanche, avec une légère teinte verdâtre. Cette plante habite les lieux incultes, les bois secs et sablonneux; elle est assez commune aux environs de Paris.

La racine fraîche du dompte-venin manifeste une odeur forte, nauséeuse, une saveur âcre; son suc passe pour délétère. Elle fournit un principe gommo-résineux, un principe volatil âcre, et de l'oxalate de chaux. Haller et Bulliard regardent cette plante comme vénéneuse; suivant ce dernier, elle aurait excité de violens vomissemens. Je ne sais s'il existe des faits qui prouvent son action malfaisante; mais je pense qu'on doit la tenir pour suspecte à cause de ses affinités avec d'autres espèces dangereuses.

La dénomination hyperbolique de cet asclépias annonce les grandes vertus que des naturalistes et des médecins peu exacts lui ont jadis attribuées. Les principes âcres et stimulans que renferme sa racine peuvent la rendre diaphorétique dans quelques circonstances; mais qui voudrait en faire usage contre les maladies ataxiques, la peste, l'hydrophobie, d'après l'autorité de Tragus, de Chomel, et autres auteurs surannés?

ASCLÉPIAS DE SYRIE. *ASCLEPIAS SYRIACA.*

Asclepias Syriaca. Linn.

(Planche 80.)

Originaire de l'Orient, cette espèce s'élève à la hauteur de deux à trois pieds sur une tige droite, simple, verdâtre, parsemée de points d'un pourpre obscur vers la base. Les feuilles sont larges, ovales, opposées, vertes en dessous, cotonneuses en dessus. Les fleurs sont disposées au sommet de la tige en ombelles penchées et bien garnies. La corolle est rougeâtre ou blanchâtre, tout-à-fait réfléchie sur le calice. Les follicules sont remplis d'une espèce de coton très-fin, blanc, soyeux, ce qui a fait donner à cette plante le nom d'*apocyn à la ouatte.* On la cultive dans nos jardins, où elle s'acclimate parfaitement.

L'asclépias de Syrie contient un suc laiteux très-âcre, drastique, délétère pour les loups, les renards, les chiens, etc. Les fleurs répandent une odeur pénétrante, qu'on ne peut respirer long-temps sans être incommodé.

L'*asclepias gigantea*, qui porte de grandes et belles fleurs d'un jaune safrané, disposées en ombelle à l'extrémité de la tige, est aussi un poison irritant. Ses feuilles sont remplies d'une liqueur laiteuse qui a produit, à la dose d'une demi-once, les plus violens symptômes. L'*asclepias procera*, l'*asclepias curassavica*, provoquent le vomissement, et sont employés dans divers pays à la place de l'ipécacuanha. L'*asclepias decumbens* est escharotique, cathartique. (Coxe, *the american Dyspensatory.*)

L'*asclepias nigra*, de Linné, paraît avoir de grands rapports avec l'apocyn des anciens, que Galien et Dioscoride rangent parmi les poisons. Celui-ci fait périr les loups, les panthères, les renards, les chiens, après avoir paralysé les extrémités postérieures. D'après Pline, il est mortel pour tous les quadrupèdes. L'*asclepias nigra* a une tige un peu grimpante, des feuilles ovales, lancéolées, des bouquets de fleurs d'un pourpre noirâtre, et des semences semblables à celles du dompte-venin; il croît dans les provinces méridionales de la France. Son suc est lactescent, jaunâtre, et d'une grande âcreté.

La famille des apocynées compte quelques autres genres de plantes dont on a observé les effets irritans. Les feuilles du *periploca græca* purgent avec violence; on les récolte en Syrie, où on les mêle avec celles du véritable séné. Les racines du *periploca emetica* excitent vivement l'estomac et font vomir. L'écorce, les feuilles et les fruits du *cerbera ahouai*, du *cerbera manghas*, du *cerbera thevetia*, passent pour d'affreux poisons; ces arbres exotiques distillent une liqueur laiteuse corrosive. Le

Asclépias de Syrie.

Hocquart del. et sculp.

plumeria rubra est drastique et puissamment délétère ; son suc brûle le linge comme l'acide nitrique. L'*echites suberecta* produit la gastrodynie, des nausées, des efforts de vomissemens répétés, des convulsions générales et la mort ; son suc, administré à la dose de deux gros, a fait périr un chien dans l'espace de huit minutes. (Puinh.) Enfin on trouve dans le genre *stapelia*, des plantes âcres, fétides et vénéneuses.

Les propriétés actives des apocynées résident principalement dans un suc laiteux, âcre, irritant, plus ou moins caustique et amer. La plupart de ces végétaux exercent une action véhémente sur le canal alimentaire, provoquent des évacuations douloureuses et prolongées à la manière des drastiques. Quelquefois ils portent une influence spéciale sur le système nerveux, produisent des convulsions, des spasmes variés, un état de stupeur, etc. Ces divers accidens réclament des méthodes curatives sagement combinées. On donnera des boissons tièdes, abondantes, afin de faire rejeter le poison : et, si elles ne suffisent point, on administrera un vomitif. La surexcitation du canal alimentaire, les douleurs vives doivent faire proscrire le tartre émétique, l'ipécacuanha et autres évacuans ; il faut se borner aux boissons adoucissantes souvent répétées, aux clystères émolliens, aux fomentations anodines. On ne se hâtera point d'administrer les acides, l'eau vinaigrée, à moins qu'il ne survienne un état de stupeur. Les symptômes nerveux avec faiblesse demandent l'usage de l'éther, des antispasmodiques et des excitans modérés. Les saignées générales ou locales ne doivent être pratiquées que dans les cas d'inflammation ou de congestion vive de quelque organe ; leur imprudent emploi peut donner lieu à une asthénie mortelle, parce que les poisons attaquent d'une manière directe les forces de la vie.

LES STRYCHNÉES.

(STRYCHNEÆ.)

STRYCHNOS. *STRYCHNOS.*

Calice à cinq divisions caduques. Corolle tubulée, à cinq lobes. Cinq étamines. Un style terminé par un stigmate un peu épais. Baie globuleuse ou ovale, pulpeuse, à une seule loge, recouverte par une écorce fragile et crustacée. Semences orbiculaires, attachées à un placenta central.

STRYCHNOS NOIX VOMIQUE. *STRYCHNOS NUX VOMICA.*

Strychnos nux vomica. Linn.

(Planche 81.)

C'est un arbre d'une grosseur médiocre, dont les branches se divisent en rameaux cylindriques, lisses et verdâtres. Les feuilles sont opposées, soutenues par de courts pétioles, arrondies, pointues à leur sommet, entières, d'un vert sombre, et marquées en dessous par cinq nervures saillantes. Les fleurs sont disposées en petits corymbes à l'extrémité des rameaux. La corolle est d'un blanc jaunâtre, tubulée, ventrue, à cinq lobes aigus, réfléchis ; les étamines sont à peine saillantes hors du tube. Les fruits sont des baies globuleuses, d'un jaune doré, de la grosseur d'une orange, à une seule loge renfermant plusieurs semences. Cet arbre croît à Ceylan, à la côte de Coromandel et au Malabar, où il est connu sous le nom indien de *caniram*.

Les semences que renferment ses fruits portent le nom de *noix vomiques ;* elles sont orbiculaires, aplaties, ombiliquées, recouvertes d'un épiderme gris et soyeux ; le périsperme est d'une consistance dure et cornée, d'une amertume intense. La noix vomique a fixé dans ces derniers temps l'attention des chimistes. M. Braconnot

Strychnos noux vomique

Hocquart del. et sculp.

a trouvé dans cette graine une matière cornée végétale, très-abondante, une huile verte, butyreuse, une matière animalisée extrêmement amère, etc. M. Desportes a obtenu avec le principe amer une matière colorante jaune, une matière végéto-animale, du surmalate de chaux, de la gomme et une fécule amylacée. Mais l'analyse de la noix vomique s'est encore perfectionnée par les nouvelles recherches de MM. Pelletier et Caventou; ces chimistes y ont découvert un principe alcalin très-vénéneux qui a reçu le nom de *strychnine*. Cette substance s'offre sous la forme de cristaux microscopiques; elle est blanche, grenue, inodore, d'une amertume excessive, presque insoluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcohol et les huiles volatiles; elle forme, par sa combinaison avec les acides, des composés salins qui sont plus solubles que leur base. Le principe alcalin se trouve uni, dans la noix vomique, à un nouvel acide qui a été désigné sous le nom d'*acide igasurique*.

D'après les expériences de MM. Desportes, Magendie et Delille, la noix vomique, sa décoction, son extrait aqueux, son extrait résineux, mêlés avec les alimens, ou introduits dans la plèvre, dans le péritoine, dans la veine jugulaire, dans le tissu des muscles, agissent avec violence sur les chiens, les chats, les lapins, etc. Frappés de convulsions tétaniques, ces animaux succombent à une sorte d'asphyxie dans un très-court espace de temps. L'extrait alcoholique est surtout promptement délétère. Lorsqu'on touche l'animal soumis à l'action de cette substance, il éprouve une secousse semblable à une forte commotion électrique. Suivant M. Magendie, un seul grain fait périr un chien d'une taille ordinaire. D'après les expériences de M. Barthélemi, six ou sept grains suffisent pour empoisonner un loup.

MM. Pelletier et Caventou ont constaté, par des expériences qui leur sont propres, que l'action délétère de la noix vomique réside spécialement dans la strychnine. Un demi-grain de cette substance, soufflé dans la gueule d'un lapin, lui a donné des convulsions en deux minutes, et la mort trois minutes après. La même dose, introduite dans une incision faite au dos d'un autre lapin, a produit le même résultat dans l'espace de trois minutes et demie. L'huile grasse de la noix vomique, administrée à la dose de deux grains, a fait périr des chats de convulsions tétaniques au bout de dix minutes. Les mêmes chimistes se sont assurés que les effets délétères de cette huile étaient dus à la présence de la strychnine. Dépouillée du principe alcalin, elle s'est montrée absolument inerte.

On dit qu'après la mort, les divers tissus offrent rarement des traces d'inflammation; cependant, selon Wepfer, ce poison a quelquefois gangrené l'estomac et les intestins. M. le docteur Coze a trouvé les voies alimentaires noirâtres, phlogosées dans toute leur étendue, sur un chien à qui il avait donné de fortes doses d'extrait alcoholique. M. Dupuy, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, qui a éprouvé la noix vomique sur des chevaux, a aussi remarqué des taches violettes, des points rougeâtres sur

les membranes de l'estomac et des intestins. Enfin M. le docteur J. Cloquet, à la suite d'un empoisonnement par cette substance, a trouvé dans l'estomac un liquide muqueux sanguinolent, d'une couleur brunâtre ; la surface intérieure de cet organe présentait dans divers points une teinte variant du rouge au noir foncé. Le duodénum contenait un liquide jaunâtre muqueux ; il était manifestement phlogosé.

Mathiole, dans son Commentaire sur Dioscoride, rapporte qu'une vieille femme fut empoisonnée pour avoir mangé du fromage dans lequel on avait incorporé de la rapure de noix vomique pour tuer les rats.

Un jeune homme âgé de vingt-six ans fut atteint d'hémiplégie du côté gauche, sans cause connue. A son entrée à l'Hôtel-Dieu, on lui administra l'extrait alcoholique de noix vomique. On lui en confia six grains, qu'il devait prendre en trois fois ; mais il eut l'imprévoyance d'avaler le tout à la fois. Aussitôt il éprouva des attaques de tétanos très-fortes, avec douleur à l'estomac et sentiment d'une espèce de barre qui lui eût serré fortement la poitrine dans le lieu correspondant aux attaches du diaphragme ; enfin une hémoptysie très-abondante, qui ne céda qu'aux saignées répétées.

Une femme âgée d'environ cinquante ans, d'une faible constitution, était hémiplégique à son entrée à l'Hôtel-Dieu, à la fin d'août 1819. Elle prit pendant plusieurs jours un grain d'extrait résineux de noix vomique, sans en éprouver d'effet. Ensuite on augmenta la dose, et on lui confia trois pilules, qu'elle devait prendre dans la journée à de grands intervalles. Ayant eu l'imprudence de les réunir en un bol, et d'avaler le tout à la fois, il lui survint des accès de tétanos extrêmement violens. Trois grains d'extrait suffirent pour développer une gastro-entérite, qui devint mortelle en trois jours, malgré les secours les mieux entendus. A l'ouverture du cadavre, on trouva l'estomac fortement enflammé, mais le foyer principal des accidens était dans les intestins, violets et comme gangrenés en plusieurs endroits ; on les déchirait avec facilité. Les gros intestins avaient peu souffert. On ne trouva rien de particulier dans les autres organes ; seulement les poumons étaient gorgés d'une assez grande quantité de sang noirâtre ; leur tissu parut plus rouge qu'à l'ordinaire. On trouva peu de sérosité dans les ventricules cérébraux. (*Remarques sur la noix vomique, considérée comme médicament*, par F. M. Coze, *Journal universel des sciences médicales*, novembre 1819.)

Malgré les effets délétères de la noix vomique, Wiel, médecin allemand, préconisait son emploi, en 1772, dans quelques affections rebelles, telles que le cancer, la goutte, les dartres, la syphilis, etc. Cet auteur se vante d'avoir obtenu à la longue les plus heureux résultats de ce médicament énergique ; toutefois il fait l'aveu de son insuccès dans les maladies cancéreuses. On a également essayé la noix vomique contre la dysenterie et les fièvres intermittentes ; mais n'avons-nous pas des moyens

moins suspects à leur opposer? D'après Hoffmann, une jeune fille à qui on avait donné trente grains de noix vomique en deux doses pour la délivrer d'une fièvre quarte rebelle, mourut après avoir éprouvé une anxiété extrême et de vains efforts pour vomir. Le docteur Niemann, qui a quelquefois employé l'extrait alcoholique dissous dans un véhicule gommeux, dit avoir été obligé d'abandonner ce remède à cause des accidens qu'il faisait naître. (*Pharm. bat.*, tom. 1, pag. 169.) Suivant le docteur Rademacher (*Libellus de dysenteria, Coloniæ*, 1806), ce remède a quelquefois produit de violens vomissemens et une telle faiblesse, qu'un de ses malades a couru le plus grand danger. D'après les faits que cet auteur a recueillis, l'extrait de noix vomique n'a produit de bons effets qu'en le combinant avec la teinture d'opium.

Mais ce n'est que dans ces derniers temps que l'action médicale de cette substance a été justement appréciée. A la tête des médecins qui l'ont soumise à des épreuves cliniques nous placerons M. Fouquier comme en ayant fait une application spéciale au traitement de la paralysie. Le résultat de ses recherches a été consigné dans un excellent mémoire qui a paru en 1816. Témoin des effets incertains et le plus souvent inefficaces des autres moyens proposés contre cette maladie, notre habile professeur à su mettre à profit le symptôme le plus redoutable que fait naître la noix vomique. Ainsi c'est en excitant une sorte de tétanos artificiel qu'il est parvenu à guérir un grand nombre de paralytiques. L'action de ce remède commence ordinairement une demi-heure après son ingestion; mais il est des malades qui n'en éprouvent les effets qu'au bout de plusieurs heures. Selon que la dose en est plus ou moins considérable, les muscles soumis à l'empire de la volonté, ou du moins les muscles paralysés, sont saisis d'une contraction forte et permanente. Ce spasme se développe d'une manière imperceptible, et s'établit en même temps dans toutes les parties qu'il doit affecter; il s'élève bientôt, et le plus souvent en quelques minutes, au point de rigidité qu'il doit atteindre. Cet état a tous les caractères d'un véritable tétanos; il incommode ordinairement si peu les paralytiques, que la plupart peuvent dormir pendant qu'ils en sont affectés; mais il devient douloureux durant les exacerbations. Celles-ci n'ont lieu que dans les cas où le spasme parvient à un certain degré d'intensité; elles consistent en contractions plus violentes, et font éprouver des commotions brusques et passagères plus ou moins fréquentes; elles surviennent tout à coup sans cause apparente, ou bien à l'occasion de quelque mouvement imprimé au malade, ou exercé par lui. Ces exacerbations, qui prouvent l'énergie du remède, ajoutent ordinairement à son efficacité. Mais la puissance médicinale de cette substance ne se manifeste pas toujours de la même manière; quelquefois ce n'est qu'un serrement de poitrine, un sentiment d'oppression incommode, ou bien un tressaillement soudain et instantané, ou bien encore une sensation de chaleur vive, ou une exaltation considérable de la sensibilité dans les parties malades.

D'autres fois ce sont des fourmillemens ou des picotemens douloureux, des battemens, des tiraillemens qui annoncent l'action secrète et salutaire de la noix vomique. Indépendamment de ces phénomènes, son usage augmente l'appétit et rend les évacuations alvines plus rares. Elle occasionne, même à faible dose, une sorte d'ivresse à quelques paralytiques; elle entraîne des accidens lorsqu'elle est administrée sans règle ou sans mesure. Alors il survient un tétanos général; la difficulté de parler, d'avaler, de respirer, une anxiété pénible; le malade s'agite, se tourmente, s'effraie; son cœur palpite, tout son corps est baigné de sueur. Cet appareil menaçant est sans danger; bientôt le calme se rétablit de lui-même, le spasme se dissipe par degrés, un sentiment de fatigue douloureuse lui succède. En renouvelant pendant un certain temps ces phénomènes, le malade s'aperçoit que la volonté reprend de l'empire sur les parties paralysées. La sensibilité et la chaleur augmentent en même temps que les mouvemens deviennent moins pénibles, moins bornés, moins incertains; mais ces heureux résultats se font quelquefois attendre long-temps. (Fouquier, *Mémoire sur l'emploi de la noix vomique dans le traitement de la paralysie.*)

D'après les expériences de M. le professeur Fodéré, la noix vomique, employée en substance et en extrait, n'a offert que des effets purement sédatifs caractérisés par un ralentissement dans la respiration et dans la circulation. Chez un paralytique, le pouls, qui offrait d'abord soixante-douze pulsations, s'est ralenti au point de ne plus en offrir que trente; et le ralentissement devenait tel, qu'on a dû employer les cordiaux. M. Fodéré pense que la noix vomique est douée d'une propriété sédative plus prononcée que celle de la digitale pourprée. D'un autre côté, M. le barron Larrey accuse cette substance d'augmenter la phlegmasie des membranes nerveuses; il a remarqué que ses effets étaient constamment pernicieux, et il voudrait que son usage fût proscrit. Ces deux autorités sont bien imposantes sans doute; mais les faits recueillis par M. le professeur Fouquier sont trop nombreux et trop concluans pour qu'on doive renoncer à un moyen aussi énergique. M. le docteur Edwards a guéri par la noix vomique une amaurose avec paralysie de la paupière supérieure. M. le docteur Magendie a vu de très-bons effets de la même substance dans l'affaiblissement marqué des organes génitaux, dans l'incontinence d'urine, etc. Il a aussi employé la résine de noix vomique pour des estomacs paresseux, et des débilités extrêmes avec tendance irrésistible au repos.

On donne la noix vomique en substance pulvérisée à la dose de trois ou quatre grains, qu'on répète plusieurs fois dans la journée. L'extrait alcoholique a des vertus plus puissantes; la dose est de deux grains, qu'on renouvelle aussi trois ou quatre fois en vingt-quatre heures. Pour éviter les accidens, il faut commencer par une ou deux prises, et juger par les résultats si l'on doit ou non les multiplier. Dans le

cours du traitement, on aura soin de suspendre de temps en temps le remède ; mais alors on recommencera par de faibles doses. On prépare avec une once d'alcohol et trois grains d'extrait sec de noix vomique une teinture qu'on administre à la dose de dix, quinze et vingt gouttes.

M. le docteur Magendie a proposé de remplacer les extraits de noix vomique par la strychnine, à raison de ses propriétés constantes et de l'uniformité de son action. On la réduit en pilules de la manière suivante : prenez, strychnine bien pure deux grains, conserve de rose un demi-gros ; mêlez exactement, et faites vingt-quatre pilules bien égales et argentées. N'oublions pas que cette substance agit avec une intensité extrême, et qu'un huitième de grain suffit pour tuer un chien de forte taille. Il faut une main bien délicate pour manier une arme aussi dangereuse.

Le genre strychnos fournit un autre végétal non moins vénéneux qui croît aux Indes orientales, aux îles Philippines, à la Cochinchine. C'est le *strychnos Ignatii* de Lamark, ou *l'ignatia amara* de Wildenow. M. Aubert du Petit-Thouars le désigne sous le nom de *caniram de saint Ignace ;* il a tous les caractères d'un strychnos. Les fruits renferment des semences irrégulières, plus ou moins anguleuses, brunes, un peu ridées à leur surface, d'une substance cornée intérieurement, et d'une saveur éminemment amère.

Cette graine, connue sous le nom de *fève de saint Ignace*, se compose des mêmes principes que la noix vomique ; ses propriétés actives et délétères sont dues à la présence de la strychnine ; elle est un violent poison pour l'homme et pour un grand nombre d'animaux.

Sauvages rapporte (*Nosol. méthod.*) qu'un étudiant, ayant pris, pour faire un essai, quarante grains de fève de saint Ignace, fut saisi de convulsions avec cardialgie. On lui administra tous les quarts d'heure six gouttes d'alcali volatil dans un véhicule convenable, et il fut guéri.

Ainsi que la noix vomique, cette substance figure dans la matière médicale. On a particulièrement signalé sa vertu fébrifuge ; et, d'après l'assertion de Lewis, deux grains ont produit le même effet qu'une once de quinquina. Desbois de Rochefort dit également qu'elle a été employée à Paris avec succès contre les fièvres quartes rebelles ; mais il se hâte d'ajouter qu'elle a l'inconvénient d'attaquer les nerfs, d'exciter le délire, et même une folie opiniâtre. Ces graines font la base d'un remède de charlatan, connu sous le nom *d'eau de Polissart*, et jadis très-accrédité dans le traitement de la goutte ; c'est une espèce de teinture alcoholique qui excite des convulsions, purge quelquefois avec violence, et fait disparaître momentanément les accès. Desbois de Rochefort dit avoir connu des malades qui sont morts pendant son opération. J'ai été témoin, il y a quelques années, d'une semblable catastrophe à l'hôtel Coquillière. Un vieux goutteux, qui depuis long-temps faisait usage de cette

préparation, et qui avait éprouvé, en arrivant à Paris, les premiers signes d'une attaque, en prit une cuillerée à dix heures du matin et une autre à midi. Peu de temps après il survint des évacuations nombreuses avec des mouvemens convulsifs et une suffocation des plus violentes. A cinq heures du soir le malade avait cessé de vivre. Les pédiluves irritans, les sinapismes, rien ne put rappeler l'irritation goutteuse aux extrémités. Ces accidens démontrent combien il est dangereux d'intervertir l'ordre des mouvemens naturels par des moyens violens. Les purgatifs drastiques, et surtout le remède de Leroy, qu'on emploie aussi pour s'opposer à l'invasion de la goutte, doivent faire nécessairement beaucoup de victimes.

Je ne parlerai point de l'action vermifuge de ces graines ; nous avons des remèdes plus sûrs et non moins efficaces auxquels on donnera sans doute la préférence. Leur extrait alcoholique attaque le système nerveux avec une violence extrême ; il est encore plus actif que l'extrait de noix vomique.

Un autre poison végétal sur lequel on n'avait encore que des notions inexactes, a été apporté de l'île de Java par M. Leschenault ; c'est l'*upas-tieuté*, dont se servent les naturels du pays pour empoisonner leurs flèches. Il provient d'un arbrisseau sarmenteux qui appartient au genre strychnos, et à qui M. Leschenault a donné le nom de *strychnos tieutè*. Ce suc extractif est d'une amertume extrême, d'une couleur brune, de consistance de mélasse ; on le conserve dans de petits tuyaux de bambou. D'après les belles expériences de MM. Delille et Magendie, l'upas-tieuté, ainsi que la noix vomique et la fève de saint Ignace, est un stimulant énergique de la moelle épinière. A très-petite dose, il cause la mort, en déterminant une contraction tétanique prolongée de tous les muscles auxquels la moelle de l'épine fournit des nerfs, contraction qui suspend nécessairement la respiration et produit l'asphyxie. L'analogie botanique qui existe entre cette plante et les végétaux congénères fait présumer que ses qualités vénéneuses sont dues à la présence de la strychnine.

Suivant Foersch, médecin de la compagnie hollandaise des Indes orientales, l'arbre qui produit ce poison croît dans l'île de Java, à environ vingt-sept lieues de Batavia ; il est appelé en langue malaise *bohon-upas*. Étant à Soura-Charta, résidence de l'empereur, au mois de février 1776, il dit avoir assisté à l'exécution de treize femmes de ce monarque, convaincues d'infidélité. On les conduisit à onze heures du matin sur la place vis-à-vis le palais. Le juge fit passer au-dessus de leur tête la sentence qui les condamnait. On leur présenta ensuite l'Alcoran pour leur faire jurer que cette sentence était juste ; ce qu'elles firent en mettant une main sur le livre et l'autre sur la poitrine, et levant les yeux au ciel. Ensuite le bourreau procéda à l'exécution de la manière suivante. On avait dressé treize poteaux ; on y attacha les coupables. Elles restèrent dans cette situation, mêlant leurs prières à celles des assistans, jusqu'à ce que, le juge ayant donné le signal, le bourreau les

piqua au sein avec une lancette trempée dans la résine de l'upas. A l'instant elles éprouvèrent un tremblement suivi de convulsions, et six minutes après elles avaient cessé de vivre. Elles avaient la peau couverte de taches livides; leur visage était enflé, leur teint bleuâtre, leurs yeux jaunes.

Désirant faire lui-même quelques expériences, le docteur Foersch se procura avec beaucoup de peine quelques grains de bohon-upas, qu'il fit dissoudre dans de l'arack : il piqua avec une lancette trempée dans ce poison des chiens et d'autres animaux ; tous moururent dans des convulsions en moins de treize minutes. Les effets du poison introduit dans les voies alimentaires furent les mêmes. Un chien à qui il en donna un quart de grain fut attaqué de convulsions sept minutes après, et mourut au bout d'une demi-heure. L'estomac et les intestins étaient très-enflammés.

Il existe sur la côte de Macassar un arbre appelé *cadjoé-upas*, dont le poison agit à peu près de même, mais ses effets ne sont pas si terribles. (*Mélanges de littérature étrangère*, tom. 1, pag. 63.) Ce poison paraît être l'*upas-antiar* de M. Leschenault; il est produit par un arbre de la famille des urticées, et ne doit pas être confondu avec l'*upas-tieuté*.

Les sauvages de la Guyane et des autres contrées de l'Amérique possèdent quelques autres poisons tels que le *ticunas*, le *woorara*, le *curare*, etc., qu'on rapporte à des lianes appartenant à la famille des strychnées ou à celle des apocynées; toutefois MM. de Humboldt et Bonpland, qui nous ont donné des détails curieux sur ces redoutables toxiques, n'ont pu déterminer leur véritable origine. On sait seulement que les Indiens s'en servent pour empoisonner leurs armes de chasse et de guerre. Leur action sur le système animal a beaucoup d'analogie avec celle de l'upas-tieuté.

L'empoisonnement produit par les plantes de la famille des strychnées offre les symptômes suivans : malaise général, chaleur à l'épigastre, nausées, tremblemens, commotions musculaires, roideur tétanique du tronc et des extrémités, se renouvelant à des intervalles plus ou moins rapprochés, soit spontanément, soit par le contact d'une partie quelconque du corps, par le bruit ou par des menaces adressées au malade. Lorsque ces attaques se prolongent, il survient un tétanos universel, une anxiété douloureuse, une difficulté extrême de respirer, l'insensibilité du pouls, des sueurs froides, l'asphyxie et la mort.

Parmi les moyens les plus propres à combattre ce genre d'empoisonnement, il faut placer les émétiques et les purgatifs; on donne immédiatement après des boissons mucilagineuses. Après avoir débarrassé les voies alimentaires, on peut administrer tous les quarts d'heure quelques cuillerées d'une potion préparée avec deux onces d'infusion de fleurs de tilleul, une once de sirop simple, demi-once d'essence de térébenthine, et deux gros d'éther. On a conseillé la trachéotomie et l'insufflation de l'air dans les poumons, afin de prévenir l'asphyxie; mais il est nécessaire de

continuer l'insufflation pendant plusieurs heures pour en obtenir du succès. Si l'empoisonnement a eu lieu par suite d'une blessure faite aux membres, il faut promptement cautériser la plaie et pratiquer une ligature au-dessus de l'endroit blessé. On a également proposé des saignées abondantes pour dissiper les accidens produits par ces poisons ; mais, si elles éloignent les spasmes musculaires, elles peuvent également provoquer une adynamie mortelle. Ce moyen thérapeutique convient rarement aux personnes d'un âge avancé ou d'une constitution débile.

Rhododendron ferrugineux

Hocquart del. et sculp.

LES RHODORACÉES.

(RHODORACEÆ.)

RHODODENDRON. *RHODODENDRON.*

Calice à cinq divisions profondes. Corolle en entonnoir, divisée en cinq lobes ouverts. Dix étamines insérées à la base de la corolle ; filamens inclinés. Capsule à cinq loges.

RHODODENDRON FERRUGINEUX. *RHODODENDRON FERRUGINEUM.*

Rhododendron ferrugineum. Linn.

(Planche 82.)

Haute de deux à trois pieds, sa tige ligneuse se divise en rameaux un peu tortus, garnis, dans leur partie supérieure, de feuilles ovales, lancéolées, lisses, d'un vert brillant à leur face supérieure, teintes en dessous d'une couleur de rouille, un peu roulées en leurs bords et soutenues par de courts pétioles. Les fleurs sont purpurines ou rougeâtres, disposées en bouquets à l'extrémité des rameaux. La corolle est en entonnoir, un peu courbée, tachée vers la base de points ferrugineux. Ce rhododendron aime les lieux secs et découverts ; on le trouve dans les Pyrénées et sur toute la chaîne des Alpes ; il couvre la crête des montagnes de la grande Chartreuse en Dauphiné. On lui donne le nom de *laurier-rose des Alpes.* Ses fleurs répandent une odeur vireuse ; ses feuilles ont une saveur âcre et amère ; elles sont funestes aux bestiaux.

Cet arbuste est mis au rang des poisons narcotiques âcres ; il produit la stupeur, des tremblemens, des vertiges, des douleurs d'entrailles, etc. Toutefois on l'a proposé contre les dartres et les affections arthritiques rebelles. On donne les feuilles et les fleurs en infusion ou en décoction, à la dose d'un ou deux gros pour une livre de véhicule.

RHODODENDRON PONTIQUE. *RHODODENDRON PONTICUM.*

Rhododendron ponticum. Linn.

(Planche 83.)

Cet arbrisseau, plus élevé que le précédent, se fait remarquer dans nos bosquets par la couleur brillante de ses fleurs. Ses rameaux sont droits, cylindriques, un peu rougeâtres, ornés de feuilles longues de cinq à six pouces, lancéolées, rétrécies à leur base, persistantes, d'un beau vert en dessus, plus pâles en dessous, soutenues par des pétioles courts et épais. Ses fleurs, d'une couleur purpurine ou d'un violet tendre, forment une belle grappe au sommet des rameaux. La corolle est grande, campanulée, divisée à son limbe en cinq découpures profondes. Cette belle plante a plusieurs variétés, qu'on cultive avec succès en Europe. Elle croît spontanément dans les contrées orientales, sur les côtes de la mer Noire, et aux environs de Trébisonde.

D'après Tournefort (*Voyage au Levant*), les fleurs de cet arbrisseau sont malfaisantes; le miel puisé par les abeilles, sur ces mêmes fleurs, donne des vertiges et des nausées. Dioscoride dit aussi qu'autour d'Héraclée, dans le royaume de Pont, le miel, en certains temps de l'année, rend insensés ceux qui en font usage; ce qu'il faut attribuer aux fleurs sur lesquelles les abeilles le récoltent. Suivant Pline, il est des années où le miel est également vénéneux dans le même pays : ceux qui en ont mangé se couchent à terre, cherchent le frais, ont des sueurs abondantes. *Qui edêre, abjiciunt se humi, refrigerationem quærentes : nam et sudore diffluunt.* C'est sans doute ce miel malfaisant qui jeta la consternation dans l'armée des Grecs, lorsqu'elle vint camper aux environs de Trébisonde. Xénophon raconte que les soldats qui en mangèrent une grande quantité eurent de violentes évacuations, suivies de délire. Les moins malades ressemblaient à des gens ivres; les autres étaient furieux ou moribonds. On voyait la terre jonchée de corps comme après une défaite. Personne néanmoins n'en mourut, et les accidens cessèrent le lendemain. Quelques naturalistes pensent que les abeilles avaient puisé ce miel sur l'azalée pontique (*azalea pontica.* Linn.), plante narcotique et vénéneuse, qui croît aussi aux environs de Trébisonde, et appartient à la même famille. M. Lemaire-Lisancourt observe fort bien, dans le *Journal de botanique* de M. Desvaux, que les abeilles ne changent presque pas la nature du nectar qu'elles puisent dans les fleurs. Ainsi le miel peut devenir purgatif, astringent, vénéneux, etc., suivant les plantes sur lesquelles il a été recueilli par ces insectes. Les miels de l'ancienne Colchide, pays fer-

Rhodendron pontique

Hocquart del. et sculp.

Rhododendron à fleurs jaunes

Hocquart del. et sculp.

tile en végétaux nuisibles, sont bien différens du miel du mont Hymette, où croissent abondamment la sauge, le thym, le serpolet, et autres plantes aromatiques. De même le miel qui vient de l'ouest et du nord n'est point comparable à celui du Gâtinais ou du midi de la France.

RHODODENDRON A FLEURS JAUNES. *RHODODENDRON CHRYSANTHUM.*

Rhododendron chrysanthum. Linn.

(Planche 84.)

Cette plante croît sur les hautes montagnes de la Sibérie. Ses tiges se divisent en rameaux nombreux, glabres, de couleur brune, garnis de feuilles alternes, ovales, ridées, vertes en dessus, roussâtres en dessous, entières et un peu roulées en leurs bords, marquées de nervures réticulées. On remarque, dans toute la longueur des rameaux, des stipules en forme d'écailles, d'une couleur de rouille. Les fleurs sont grandes, d'un beau jaune, disposées en corymbes terminaux. La corolle est campanulée, presqu'en roue. Les capsules sont ovales, inclinées sur leur pédoncule.

Les feuilles de cet arbuste manifestent une saveur âcre, mêlée d'amertume. A forte dose, elles agissent à la manière des drastiques, causent des tremblemens, des vertiges, une anxiété douloureuse, une chaleur brûlante dans l'œsophage, des tranchées, et l'inflammation du canal alimentaire. D'après Pallas, la décoction concentrée des rameaux et des feuilles excite la fièvre, une soif ardente, et une sorte d'ivresse, suivie de la perte des sens. Les Cosaques font cependant usage de cet arbrisseau dans toutes sortes de rhumatismes et dans les douleurs de membres chroniques. Après quelques doses de ce remède, et quelquefois même après la première, les parties affectées se trouvent dans un meilleur état. (*Voyages dans plusieurs provinces de l'empire de Russie.*)

Le docteur Metternich a fait usage du *Rhododendron chrysanthum* en poudre contre les affections goutteuses opiniâtres, depuis dix jusqu'à quarante grains par jour, en trois ou quatre prises, se réglant d'après la constitution et la sensibilité du malade, et augmentant graduellement les doses. Cette poudre doit être continuée pendant plusieurs semaines, et quelquefois plus long-temps, pour obtenir l'effet désiré. Elle agit puissamment sur la masse des fluides, et donne une odeur toute particulière à la sueur. Le même médecin l'a également employée, avec un heureux succès, dans quelques cas de douleurs rhumatismales, avec fièvre et gonflement des pieds et des mains. Weismantel a guéri avec le rhododendron une paralysie presque universelle, survenue à la suite d'une affection goutteuse.

Infusion de *Rhododendron chrysanthum*. Prenez, feuilles desséchées, et récoltées lorsque l'arbuste est en pleine floraison, depuis deux gros jusqu'à demi-once ; faites infuser dans douze onces d'eau bouillante, pendant vingt-quatre heures. Ce remède excite des sueurs abondantes; on en donne deux ou trois demi-tasses par jour, dans les maladies goutteuses et rhumatismales revêtues d'un caractère chronique. On peut employer de la même manière la décoction des tiges et des feuilles.

Tous les végétaux dont se compose le genre rhododendron jouissent, en général, de propriétés énergiques. Le *Rhododendron maximum*, bel arbrisseau originaire du Canada et de la Virginie, passe pour vénéneux. Toutes ses parties exhalent une odeur forte et vireuse. Suivant Coxe, on l'emploie, aux États-Unis, dans les rhumatismes chroniques.

Ces divers arbustes, admis dans nos jardins comme plantes d'ornement, ont des propriétés délétères; ils causent la céphalalgie, l'ivresse, le délire, des vertiges, des vomissemens, des superpurgations, etc. La matière médicale s'est déjà enrichie de quelques espèces; mais, en attendant qu'un plus grand nombre de faits nous aient éclairés sur leur action thérapeutique, il convient de les essayer avec prudence. Les accidens qu'ils font naître réclament les mêmes moyens que les poisons narcotiques âcres; savoir, les vomitifs, employés dans les premiers momens, ensuite les boissons mucilagineuses et sédatives.

LÉDUM. *LEDUM.*

Calice très-petit, à cinq dents. Corolle divisée jusqu'à la base en cinq pétales. Cinq à dix étamines, insérées à la base du calice. Capsule surmontée du style, à cinq loges, à cinq valves, s'ouvrant de bas en haut. Cinq placenta filiformes adhérant au sommet de l'axe central, et penchés chacun dans une loge.

LÉDUM DES MARAIS. *LEDUM PALUSTRE.*

Ledum palustre. Linn.

(Planche 85.)

Sa tige, peu élevée, se divise en rameaux flexibles, velus, d'une couleur roussâtre. Ses feuilles sont alternes, persistantes, presque sessiles, étroites, lancéolées, roulées sur leurs bords, vertes à leur face supérieure, chargées en dessous de poils entrelacés, de couleur de rouille. Les fleurs sont pédonculées, d'un blanc pur, dis-

Ledum des marais.

Hocquart del. et sculp

posées en ombelles sessiles. Ce petit arbrisseau croît dans les lieux ombragés et marécageux de l'Europe septentrionale; il est quelquefois désigné sous le nom de *romarin sauvage.*

Le lédum des marais, dans sa pleine floraison, répand au loin une odeur forte, pénétrante; lorsqu'on la respire pendant quelque temps, la tête devient pesante, vertigineuse. Ses feuilles sont amères, un peu nauséabondes et narcotiques; elles fournissent un extrait aqueux, d'abord douceâtre, ensuite amer, styptique; un extrait résineux d'une grande amertume, et une huile empyreumatique d'une odeur extrêmement fétide. Prises à haute dose, ces feuilles peuvent susciter des phénomènes graves, des vertiges, des tremblemens, une violente céphalalgie. Dans quelques parties du Nord, on les fait entrer dans la fabrication de la bière; mais alors cette boisson acquiert une qualité malfaisante.

Cet arbuste, admis dans la pharmacopée de Russie et dans celle de Suède, n'est point usité en France; il est pourtant doué de propriétés actives, et s'il fallait s'en rapporter aux éloges qu'il a reçus dans une thèse soutenue par Westring, sous la présidence de Linné, il nous offrirait un remède spécifique contre la toux convulsive et les maladies cutanées les plus réfractaires. Hartman et Wahlin, après l'emploi d'un vomitif, prescrivent l'infusion des feuilles, coupée avec du lait, contre la coqueluche. Odhélius a aussi publié, dans les mémoires de l'académie de Stockholm, plusieurs observations qui constatent les succès de ce remède dans plusieurs cas de lèpre. D'autres médecins ont eu à s'en louer dans le traitement des dartres, des affections syphilitiques rebelles au mercure, des rhumatismes invétérés.

Infusion de romarin sauvage ou lédum des marais. Prenez, feuilles et sommités des jeunes rameaux, demi-once; eau bouillante, une livre; laissez infuser pendant une heure dans un vase clos. La dose, pour les adultes, est d'une à trois onces, qu'on répète deux ou trois fois dans le jour. On en donne une cuillerée à bouche aux enfans affectés de toux convulsive. D'après Berger, ce remède, continué pendant quelque temps, a produit des effets salutaires dans la lèpre. On emploie aussi extérieurement la décoction aqueuse, avec laquelle on fait des lotions sur les parties malades.

LES LOBÉLIACÉES.

(LOBELIACEÆ.)

LOBÉLIE. *LOBELIA.*

Calice à cinq dents. Corolle irrégulière ; tube plus long que le calice, fendu longitudinalement en dessus ; limbe à deux lèvres, à cinq lobes. Cinq étamines à anthères réunies en tube. Stigmate ordinairement simple. Capsule ovoïde à deux ou trois loges, s'ouvrant par le sommet.

LOBÉLIE BRÛLANTE. *LOBELIA URENS.*

Lobelia urens. Linn.

(Planche 86.)

Cette plante a une tige droite, simple, quelquefois un peu rameuse, haute d'environ un pied et demi. Ses feuilles radicales sont ovoïdes, en forme de spatule; celles de la tige, lancéolées, sessiles, un peu écartées les unes des autres. Toutes sont glabres, légèrement dentées, et d'un joli vert. Ses fleurs, attachées à de courts pédoncules, et disposées en grappe terminale, ont une corolle d'un bleu tendre, comme labiée, avec deux taches blanchâtres à son orifice. On trouve cette lobélie dans les bois, dans les landes, dans les terrains marécageux ; elle croît dans plusieurs départemens de la France, aux environs de Paris, de Fontainebleau, de Nantes, etc.

Ainsi que les euphorbes, elle contient un suc laiteux d'une âcreté extrême. Toutes ses parties, et particulièrement la racine, irritent et enflamment les voies alimentaires. L'infusion des tiges et des feuilles produit une espèce de choléra-morbus accompagné d'une anxiété douloureuse et de convulsions. On combat ces accidens par des boissons mucilagineuses, le lait pris en abondance, des lavemens émolliens, et l'opium. Malgré l'opinion du docteur Bodard, nous pensons que cette plante est peu propre à remplacer l'espèce suivante.

Lobélie brulante.

Hocquart del. et sculp.

Lobelie syphilitique

Hocquart del. et sculp.

LOBÉLIE SYPHILITIQUE. *LOBELIA SYPHILITICA.*

Lobelia syphilitica. Linn.

(Planche 87.)

Cultivée dans quelques jardins, la lobélie syphilitique se fait remarquer par l'élégance de son port et par les jolies fleurs dont elle est couverte. Sa tige, simple, anguleuse, chargée de poils, s'élève à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles sont alternes, ovales lancéolées, sessiles, vertes, un peu rudes, et légèrement dentées. Les fleurs sont axillaires, solitaires, d'un bleu transparent, et portées sur des pédoncules très-courts. La corolle est velue en dehors; sa lèvre inférieure offre un palais à deux gibbosités. Cette espèce croît sur les bords des rivières, et dans les bois de l'Amérique septentrionale.

La lobélie syphilitique est beaucoup moins âcre que l'espèce précédente; cependant sa décoction, prise à haute dose, produit des évacuations douloureuses et peut enflammer les organes gastriques.

D'après Kalm et Bartram, elle est employée dans l'Amérique septentrionale comme un puissant remède contre la syphilis. On fait bouillir une poignée de la racine sèche dans douze livres d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers, et l'on prend chaque jour deux ou trois verres de cette décoction. On augmente ensuite progressivement les doses; et, lorsque le remède excite une trop forte purgation, on le suspend pendant deux ou trois jours; on prend en même temps des bains chauds, et l'on s'impose un régime sévère. On dit que la lobélie syphilitique est aussi efficace dans ce pays que le mercure l'est en Europe, ce dont il est permis de douter. Cependant, lorsque la maladie vénérienne est rebelle aux préparations mercurielles, il est possible que cette plante produise de bons effets.

Tous les végétaux de cette tribu sont remplis d'un suc laiteux plus ou moins irritant. La lobélie à longues fleurs (*Lobelia longiflora*, Linn.) qui croît à la Jamaïque, à Saint-Domingue, etc., sur les bords des ruisseaux, est un des poisons les plus caustiques. Suivant Jacquin, ses émanations sont tellement délétères, qu'on est saisi d'une extrême oppression de poitrine lorsqu'on les respire pendant quelques instans. Introduite dans l'estomac, cette plante produit des vomissemens affreux qu'aucun remède ne peut apaiser. Après la mort, on trouve les intestins enflammés et gangrenés. Le père Feuillée nous apprend que la lobélie du Chili (*Lobelia tupa*) n'est pas moins pernicieuse. Le lait qui s'écoule de la racine et des tiges est un poison mortel, et l'odeur des fleurs excite de violens vomissemens.

LES COMPOSÉES.

(COMPOSITÆ.)

LAITUE. *LACTUCA.*

Involucre oblong, imbriqué, à plusieurs folioles inégales, pointues, membraneuses sur les bords. Réceptacle ponctué, glabre. Aigrette soyeuse, pédiculée.

LAITUE VIREUSE. *LACTUCA VIROSA.*

Lactuca virosa. Linn.

(Planche 88.)

Sa tige est droite, rameuse, feuillée, blanchâtre, hérissée de petites épines, haute de trois ou quatre pieds. Ses feuilles sont alternes, éparses, oblongues, amplexicaules à leur base, un peu spatulées, glabres, d'un vert glauque, inégalement dentées, épineuses sur leurs bords, ainsi que sur leur côte postérieure. Ses fleurs sont d'une couleur jaunâtre, visqueuses, disposées en grappes menues, peu garnies à l'extrémité des tiges et des rameaux. On rencontre cette plante dans les lieux incultes et sauvages, dans les haies, sur le bord des chemins, etc.

Toutes ses parties sont remplies d'un suc lactescent, visqueux, âcre, amer, d'une odeur nauséabonde. Un gros de ce suc occasionna au savant botaniste Gilibert des étourdissemens, des nausées, des anxiétés, avec cardialgie. La nuit fut troublée par des rêves effrayans et un fréquent réveil en sursaut. Les expériences tentées sur les animaux avec l'extrait de la plante prouvent qu'il agit sur le système nerveux à la manière des narcotiques : il a quelques rapports avec l'opium; mais on ne saurait comparer les vertus de ces deux substances.

Cependant cet extrait, préparé avec le suc de la plante fraîche, a mérité des éloges dans quelques affections pectorales d'un caractère nerveux. Suivant le docteur Schlesinger de Francfort-sur-l'Oder, c'est un remède pour ainsi dire spéci-

Laitue vireuse.

Hocquart del. et sculp.

fique contre l'angine et le spasme de la poitrine ; il le donne, mêlé avec du sucre, à la dose de deux grains, ou dissous dans une eau distillée ; cette dose doit être répétée plusieurs fois dans la journée. Collin l'avait déjà prescrit à très-haute dose, et avec un grand succès, contre les hydropisies avec engorgement des viscères abdominaux. Stoll le recommande aussi dans les mêmes affections ; mais Quarin se plaint de son peu d'efficacité.

J'ai moi-même fait l'essai de l'extrait de laitue vireuse dans les irritations de poitrine, dans les attaques d'asthme, dans certains cas de phthisie, de catarrhe chronique du poumon, et je lui ai véritablement reconnu une action sédative ; mais j'ai été souvent obligé de l'abandonner pour recourir à l'opium ou à l'extrait des solanées, dont les propriétés m'ont toujours paru plus constantes.

La meilleure manière de préparer cet extrait consiste à rapprocher au bain-marie le suc qui distille des blessures faites à la plante. Celui qu'on obtient par la décoction est beaucoup plus faible. La dose est de deux grains, qu'on répète toutes les deux heures. Schlesinger le donne sous la forme de poudre, en y mêlant un demi-grain de digitale pourprée, cinq grains de sucre blanc, et dix grains de gomme arabique. Il fait également dissoudre huit grains du même extrait dans un gros d'eau de cannelle vineuse, dont il donne quinze ou vingt gouttes de deux en deux heures. Un malade, qui avait déjà le râle, fut sauvé, en prenant chaque demi-heure quinze gouttes de la composition suivante.

Teinture de laitue vireuse. Prenez, feuilles de laitue vireuse, une once; macis, un gros; esprit de vin, eau distillée, de chaque quatre onces. Faites digérer pendant quelques jours, et filtrez avec expression.

A l'aide de ces préparations, il a combattu efficacement l'asthme convulsif, et dissipé d'une manière durable des suffocations périodiques très-rapprochées.

On accorde les mêmes propriétés à la laitue sauvage (*Lactuca sylvestris.* Lam. — *Lactuca scariola.* Linn.); elle se distingue de l'espèce précédente par ses feuilles, sinuées ou pinnatifides. On la trouve dans les terrains incultes et pierreux. Il ne faut point la confondre avec la plante que les jardiniers nomment *scariole ;* celle-ci est une variété de la chicorée endive.

La laitue cultivée (*Lactuca sativa*) n'est point dépourvue non plus de propriétés anodines. Son suc, son eau distillée, et sa décoction, sont légèrement narcotiques. Le docteur Scudamore, dans son *Traité de la goutte*, vante la vertu soporifique du *lactucarium*, sorte d'extrait obtenu par l'évaporation du suc de la plante. Il doit au professeur Duncan Senior la connaissance de cette préparation, qu'il recommande comme un doux sédatif, propre à diminuer la toux, à favoriser le sommeil, et à soulager la douleur, ayant été témoin de son mode d'action dans un grand nombre de circonstances. C'est avec le secours de la laitue des jardins et des bains froids que

Musa guérit Auguste d'une hypochondrie extrêmement grave. Outre des sommes considérables, l'empereur lui donna le droit de porter l'anneau d'or; et, ce qui devait surtout flatter un homme sensible à la gloire de son art, les médecins furent exemptés à jamais de tout impôt.

ARMOISE. *ARTEMISIA.*

Involucre ovoïde ou globuleux, imbriqué d'écailles serrées. Fleurons du disque nombreux, hermaphrodites, à cinq dents; ceux de la circonférence peu nombreux, entiers, femelles, fertiles. Réceptacle nu ou hérissé de poils. Semences dépourvues d'aigrette.

ARMOISE ABSINTHE. *ARTEMISIA ABSINTHIUM.*

Artemisia absinthium. Linn.

(Planche 89.)

C'est une herbe vivace, dont les tiges, rameuses, feuillées, blanchâtres, ont deux ou trois pieds de hauteur. Les feuilles sont alternes, pétiolées, larges, molles, d'un vert argenté, surtout en dessous, très-découpées, deux ou trois fois ailées. Les fleurs sont nombreuses, jaunâtres, disposées au sommet des rameaux en grappes unilatérales et feuillées; les involucres sont cotonneux, demi-globuleux et pendans; le réceptacle est garni de poils. Cette plante est connue sous les noms d'*absinthe*, de *grande absinthe*, d'*armoise amère :* on la rencontre dans les terrains arides et incultes de l'Europe tempérée.

La grande absinthe exhale une odeur forte, presque narcotique. Ses propriétés actives résident spécialement dans un principe résineux très-amer, et dans une huile volatile qui a la couleur de l'émeraude. Il est peu de plantes dont les vertus soient aussi bien établies. A la ville, à la campagne, partout on connaît l'action *stomachique* de l'absinthe; et depuis long-temps elle jouit d'une réputation pour ainsi dire populaire. L'eau, la bière, le vin, l'alcohol, s'emparent de ses principes médicinaux. Ces divers liquides portent sur l'organisme une impression à la fois stimulante et tonique, excitent et corroborent tous les tissus, accélèrent la circulation, augmentent la chaleur animale, provoquent la diaphorèse, etc. Pris avec modération, ils combattent l'inertie, la faiblesse de l'estomac et des intestins, aiguisent l'appétit, favorisent la digestion, dissipent les flatuosités.

Les fièvres intermittentes, qui s'accompagnent de symptômes peu graves, cèdent à l'action stimulante et tonique de l'absinthe. J'en ai fait un fréquent et heureux

Armoise absinthe.

Hocquart del. et sculp.

emploi dans les hôpitaux militaires, où nous manquions quelquefois de quinquina de bonne qualité. Assez souvent je la mêlais avec les fleurs de camomille romaine : ces deux plantes réunies ont une vertu fébrifuge très-remarquable.

On a souvent recours aux préparations d'absinthe pour combattre cette langueur cachectique connue sous le nom de *chlorose* ou *pâles couleurs*. Elles conviennent spécialement lorsqu'il existe une faiblesse générale, lorsque l'utérus est dans un état d'inertie qui s'oppose aux mouvemens hémorrhagiques. Observons néanmoins que la chlorose qui se manifeste chez les jeunes filles, à l'époque de la nubilité, dépend très-souvent d'une irritation de la matrice; que cet état cède aux remèdes tempérans, aux demi-bains, aux antiphlogistiques; tandis que l'absinthe, les toniques, les emménagogues peuvent provoquer une inflammation mortelle. On fait un grand usage de l'absinthe dans le traitement de la leucorrhée; son action tonique dissipe assez promptement les langueurs d'estomac qui accompagnent cette affection morbifique. Mais nous ferons également remarquer que, chez les femmes d'une constitution faible et en même temps irritable, ces écoulemens muqueux sont rarement exempts d'un état fébrile, d'une sensation pénible, comme douloureuse, dans les lombes et dans la région abdominale; que ces symptômes, lorsqu'ils se prolongent, sont l'indice de quelque phlogose latente, soit de l'utérus, soit des viscères circonvoisins, et qu'ils contr'indiquent formellement l'usage de l'absinthe, des amers et des excitans.

Les praticiens prescrivent également cette plante dans quelques hydropisies. C'est en ranimant l'action languissante des reins et de tout le système urinaire qu'elle a quelquefois dompté des anasarques rebelles à d'autres moyens. Le docteur Calès, mon collègue à l'armée des Pyrénées, fut pris d'un œdème universel à la suite d'une maladie ataxique qui l'avait réduit à un état de faiblesse extrême. Après avoir employé vainement les plus puissans diurétiques, il se mit à l'usage d'une forte infusion d'absinthe dans du vin blanc. Ce remède, continué pendant l'espace d'un mois, dissipa entièrement l'enflure et remonta le système des forces. On conseille aussi l'absinthe contre la dyspepsie goutteuse, le scorbut, les affections lymphatiques, etc. Elle a surtout une action très-puissante sur les vers; mais son emploi devient nuisible, quand la diathèse vermineuse se complique de l'irritation des intestins.

On administre rarement l'absinthe en substance; mais on emploie fréquemment son extrait, sa teinture alcoholique, son infusion aqueuse ou vineuse. On trouve aussi dans les officines un sirop, une conserve, une eau distillée, et une huile volatile : tous ces divers produits se distinguent par des facultés plus ou moins excitantes. Le vin d'absinthe est surtout un remède énergique contre l'aménorrhée entretenue par une débilité générale; on le donne à la dose d'une à deux onces, qu'on répète deux ou trois fois par jour. Le peuple et les charlatans l'emploient dans tous

les cas de suppression des règles et des lochies. J'ai vu périr d'une entérite des plus violentes une jeune fille très-robuste, à laquelle on l'avait administré à haute dose pendant huit jours, afin de rappeler le flux menstruel.

ARNICA. *ARNICA.*

Involucre à plusieurs folioles égales sur un ou deux rangs. Fleurons du disque hermaphrodites; demi-fleurons de la circonférence munis de cinq filamens stériles. Toutes les semences également munies d'aigrettes.

ARNICA DES MONTAGNES. *ARNICA MONTANA.*

Arnica montana. Linn.

(Planche 90.)

Sa tige est cylindrique, légèrement velue, haute d'environ un pied, simple et uniflore; quelquefois elle se divise, et porte plusieurs fleurs. Les feuilles radicales sont oblongues, lancéolées, rétrécies en pétiole; celles de la tige, presque toujours au nombre de quatre, sont opposées deux à deux. Les fleurs sont grandes, d'un jaune d'or, solitaires à l'extrémité de la tige ou des rameaux. Cette plante croît dans les prairies des Alpes, des Pyrénées, des Vosges, etc.

L'arnica est un des végétaux indigènes les plus énergiques. Les fleurs et la racine exhalent une odeur vive, aromatique; leur saveur est âcre et amère. D'après l'examen chimique de MM. Chevallier et Lassaigne, les fleurs contiennent une résine ayant l'odeur de l'arnica; une matière amère nauséabonde, ressemblant à la matière vomitive du cytise; de l'acide gallique; une matière colorante jaune; de l'albumine; de la gomme et divers sels. (*Journal de pharmacie*, juin 1819.)

Un soldat de la garde royale, tourmenté de palpitations de cœur et d'une agitation convulsive du bras droit, fut mis à l'usage d'une décoction de fleurs d'arnica. Le premier verre provoqua des nausées, et bientôt après une sorte de frémissement général, avec des tiraillemens qui se prolongeaient dans les membres jusqu'à l'extrémité des doigts. Ces phénomènes étaient accompagnés d'une sorte de sensation que le malade ne pouvait exprimer; les jambes exécutaient aussi des mouvemens involontaires. La poitrine ne se soulevait qu'avec peine; les muscles de cette cavité étaient dans un état de contraction fixe qui s'opposait à l'exercice des mouvemens mécaniques de la respiration. (Barbier, *Traité de matière médicale.*)

Les médecins qui se sont anciennement occupés de cette plante la regardaient

Arnica des montagnes.

Hocquart del. et sculp.

comme un spécifique contre les contusions, les meurtrissures provenant de chutes graves. Ils avaient remarqué que la décoction des fleurs, prise intérieurement, occasionnait des douleurs vives dans les parties contuses, des anxiétés, des nausées, des hémorrhagies, des déjections sanguinolentes, et quelquefois le délire. (Schüt, *De viribus arnicæ.*) Nous ne contestons point les effets salutaires de l'arnica dans quelques affections de l'encéphale à la suite de chutes violentes; mais il faut savoir en restreindre l'usage, et surtout s'en abstenir lorsque la dureté du pouls, la chaleur fébrile, l'irritation prononcée de quelque viscère annoncent un état de congestion, une phlogose imminente.

L'impression vive et prompte que l'arnica exerce sur l'appareil nerveux a sans doute déterminé quelques praticiens à la prescrire dans le traitement de la paralysie. D'après les observations de Collin, elle a dissipé des tremblemens, des convulsions, des affections paralytiques et autres accidens nerveux. Sous l'influence de ce puissant remède, les malades éprouvaient des douleurs dans les yeux, une sorte de fourmillement dans les membres, des tiraillemens, une chaleur vive, qui étaient presque toujours d'un heureux présage. Observons néanmoins que l'usage de l'arnica n'est point admissible dans les cas d'irritation ou de congestion sanguine de l'encéphale; or la paralysie offre très-souvent ce caractère chez les vieillards d'un fort tempérament. Ce n'est qu'après avoir remédié à la cause primitive par des saignées générales et locales qu'on peut avoir recours à cette plante héroïque.

M. Théodore Martell, négociant, âgé de soixante-huit ans, d'une constitution forte, d'un tempérament lymphatico-sanguin, devint hémiplégique du côté gauche à la suite d'une attaque d'apoplexie. Des évacuations sanguines suivies d'un émético-cathartique, de l'application successive de plusieurs vésicatoires, etc., avaient débarrassé la tête; mais les mouvemens involontaires des membres étaient entièrement abolis. Cet état durait depuis plusieurs semaines, et M. le professeur Boyer, qui, dans les premiers jours de l'attaque, avait vu le malade avec moi, avait porté un prognostic défavorable. Peu satisfait des remèdes employés jusqu'alors, je prescrivis à M. Martell une décoction de fleurs d'arnica légèrement sucrée. On lui en donnait trois onces toutes les quatre heures, et on ajoutait à chaque dose deux cuillerées d'une forte infusion des mêmes fleurs. L'usage de ce remède fut constamment suivi de nausées et d'un sentiment d'ardeur à l'épigastre, que quelques cuillerées d'une potion éthérée faisaient promptement disparaître. On continua l'arnica pendant trois semaines, sans obtenir un amendement sensible; cependant on remarqua peu à peu plus de chaleur dans les membres paralysés. Le malade éprouvait de temps en temps des contractions spasmodiques : d'abord il put remuer faiblement les orteils; ensuite la sensibilité et le mouvement se rétablirent d'une manière progressive dans toute l'étendue des parties affectées. Au bout d'environ trois

mois, M. Martell put se promener seul dans sa chambre ; et, peu de temps après, il fut en état de reprendre le cours de ses affaires. Cette observation et quelques autres faits analogues démontrent la puissance médicatrice de l'arnica contre la paralysie, dont la cause réside spécialement dans une atonie nerveuse.

D'après le témoignage de Collin, l'arnica a dissipé des fièvres intermittentes d'une nature grave. Aaskow, Deiman, Voltelen ont également constaté son action fébrifuge. Stoll a combattu des fièvres quartes à l'aide d'un électuaire préparé avec les fleurs d'arnica et le sirop d'écorce d'orange ; il en donnait gros comme une muscade quatre fois par jour. Cette dose excitait une cardialgie supportable ; mais les malades qui en prenaient davantage éprouvaient bientôt après des douleurs violentes d'estomac, des sueurs visqueuses, froides, avec un pouls grand, plein et très-lent. Toutefois l'opium calmait la cardialgie d'une manière aussi sûre que prompte. D'après l'observation de Stoll, ceux qui souffraient davantage de l'estomac étaient beaucoup plus tôt guéris. *Qui largiores florum doses absumebant, ventriculo graviùs dolebant, sed multo citiùs sanabantur ex febre.* (*Rat. med.*, pars tertia.) M. le docteur Double a employé avec succès la décoction des fleurs, seule ou légèrement rougie avec du vin, chez deux individus pauvres et attaqués d'une fièvre tierce. Ils présentaient, dans le principe, de légers symptômes de complication gastrique, qui devenaient surtout sensibles dès l'invasion de l'accès. Après avoir fait usage, l'un pendant neuf jours, et l'autre pendant onze, de la décoction d'arnica, la fièvre a disparu, aussi-bien que les symptômes de gastricité. (*Journal général de médecine*, tom. 24.)

Stoll a beaucoup contribué à répandre l'usage de l'arnica dans le traitement des affections typhoïdes, et personne n'ignore combien les sectateurs de Brown ont abusé de ce médicament énergique. L'illustre médecin de Vienne l'administrait dans les fièvres putrides, lorsque les viscères étaient exempts d'inflammation, ou lorsque celle-ci avait été dissipée, lorsque le pouls était à peu près naturel, et que cependant le malade était faible, stupide, très-abattu, en proie à un délire sourd, dans un état de somnolence, etc. On a recours à l'arnica dans le traitement des affections muqueuses compliquées d'adynamie et d'ataxie; elle est particulièrement indiquée lorsque le pouls est petit, faible, tremblotant, avec torpeur et prostration du système musculaire. M. le docteur Mercier, médecin à Rochefort (Puy-de-Dôme) a signalé ses vertus dans plusieurs cas de fièvre muqueuse adynamique avec suspension de la sécrétion des urines. Ce remède, donné en substance et en décoction, a combattu avec un grand succès l'assoupissement, la dépression des forces qui était extrême, et la débilité pour ainsi dire paralytique de l'appareil urinaire. Conférez le 33e volume du *Journal général de médecine*, pag. 386.

Mais qu'on ne se hâte point d'administrer l'arnica ; les spasmes, les soubresauts

des tendons, les mouvemens convulsifs et autres lésions de la sensibilité ne dépendent pas toujours d'une faiblesse réelle, mais plutôt d'un état trompeur de débilité qui se montre souvent dans les fièvres adynamiques et ataxiques, par l'oppression momentanée des forces vitales. Autant ce médicament devient salutaire pour remédier à quelques accidens graves qui se manifestent vers la fin de ces pyrexies, autant son usage prématuré est nuisible lorsqu'il existe un éréthisme général, ou bien une irritation locale qui n'a pas été combattue par des moyens convenables. On doit surtout opposer l'arnica à ces diarrhées énervantes, à ces flux dysentériques opiniâtres qui, dans la troisième période du typhus, menacent d'éteindre entièrement les forces de la vie.

On a recommandé l'arnica contre les toux convulsives, la coqueluche, la dyspnée asthmatique, les catarrhes, la péripneumonie, etc. Il est à peine nécessaire d'observer que ces maladies sont presque toujours marquées, du moins dans le principe, par un excès d'irritation qui doit faire craindre tous les remèdes stimulans. C'est ainsi que l'usage prématuré de l'arnica, dans les affections pulmonaires, peut les convertir en phthisie; mais, dans l'état avancé des catarrhes, lorsque l'expectoration devient difficile, et que le poumon est surchargé de matières muqueuses, on peut prescrire avec confiance ce remède énergique; on le donne en décoction ou en infusion avec les espèces pectorales. Cette boisson, administrée à doses nauséeuses, continuée avec persévérance, et secondée par l'application des vésicatoires sur le thorax, a quelquefois vaincu les catarrhes les plus opiniâtres. L'emploi de l'arnica n'est pas moins précieux dans quelques cas de péripneumonie, lorsque les forces vitales sont abattues au point de faire craindre que la crise ne soit imparfaite ou nulle, ce qui arrive fréquemment dans les péripneumonies ataxiques. On administre alors l'infusion ou la décoction des fleurs avec l'extrait de quinquina; cette composition excite le système général des forces, ranime l'action pulmonaire, et favorise l'expectoration.

Cette plante a été célébrée par Barthez dans le traitement de la goutte. Je pense qu'on peut prescrire l'arnica, dans quelques affections goutteuses, pour favoriser les sueurs critiques, lorsque la nature paraît choisir ce mode de solution; mais il faut bien se garder d'y avoir recours durant l'irritation de la maladie. Ces sueurs, que l'art s'efforce de provoquer par des remèdes excitans, augmentent l'irritation générale; elles peuvent même, suivant la remarque judicieuse de M. le docteur Double, susciter une attaque d'apoplexie, en donnant lieu à une direction vicieuse des mouvemens vers la tête. Voyez la *Séméiologie générale*, publiée par ce célèbre praticien, tom. 3, pag. 332.

Enfin le docteur Schüt, qui a longuement disserté sur l'arnica, lui attribue bien d'autres propriétés que nous passons sous silence; nous dirons seulement que, dans

les malad s asthéniques, dans k ıs putride, dans la dysenterie avec prostration des forces et tendance à la gangrène, cette plante, méthodiquement administrée, a souven produit les plus heureux effets. Tout ce qu'on a pu dire contre l'usage des stimula ne saurait anéantir les faits recueillis par les médecins les plus distingués de l'Eu pe. Les antiphlogistiques, si vantés aujourd'hui dans le traitement des fièvres p trides et du typhus, peuvent sans doute être couronnés de succès pendant la périoc d'irritation ; mais, lorsque les facultés vitales et organiques sont frappées d'adyna ie, soit par l'effet d'un poison septique, soit par l'abus d'une méthode énervan e, persister dans l'emploi des mêmes moyens, c'est vouloir éteindre le dernier ou le de vie.

On d ne quelquefois l'arnica en substance, à la dose de dix à trente grains; mais pl souvent en infusion ou en décoction édulcorée avec un sirop agréable. On emploi s fleurs et la racine depuis un gros jusqu'à demi-once pour une livre de véh L'extrait, préparé avec les fleurs, se prescrit depuis vingt grains jusqu'à un . On peut combiner utilement ces diverses préparations avec le vin, l'ether sulfuri e, le quinquina, le camphre, la valériane, etc.

Poudre de racine d'arnica composée. Prenez, racine d'a ca, vingt grains; camphre, quatre grains. Préparez douze poudres s nblables. On en donne une toutes les trois heures, dans le typhus dysentérique, pour combattre la prostration des forces et la tendance à la décomposition des humeurs.

Infusion de fleurs d'arnica composée. Prenez, fleurs d'arnica, racine de valériane, de chaque deux gros. Faites infuser, à vase fermé, dans dix onces d'eau bouillante. Ajoutez à la colature, eau de menthe poivrée, deux onces; sirop simple, une once; éther alcoholisé, un gros; teinture d'opium, quinze ou vingt gouttes. On administre cette potion par cuillerées, dans la deuxième et troisième période des affections putrides, pour soutenir les mouvemens salutaires de la nature, et remédier en même temps à cet état morbifique caractérisé par le désordre et l'affaiblissement des forces vitales.

FIN DU TOME PREMIER.